





(N.° 21.) Germinal an 10.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DOMÉRIL, SCHWEIGHEUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOGAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAVIÈS,

Tome VI. (7.^m An.)



LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de précieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans ; des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.º par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*;

A Strashourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes;

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

VII.^e ANNÉE.

TOME VI.

RECEIVED

BY THE

\$1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

CONSERVATEUR des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, des Observateurs de l'homme, médicale d'émulation de Paris, de Médecine de Bruxelles; des Sociétés de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Marseille, de Nismes, d'Alençon, de Grenoble, de Colmar et de Strasbourg; des Académies de Göttingue, des Curieux de la Nature à Erlang, de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres; des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, etc. etc.

VII.^e ANNÉE.

TOME SIXIÈME.

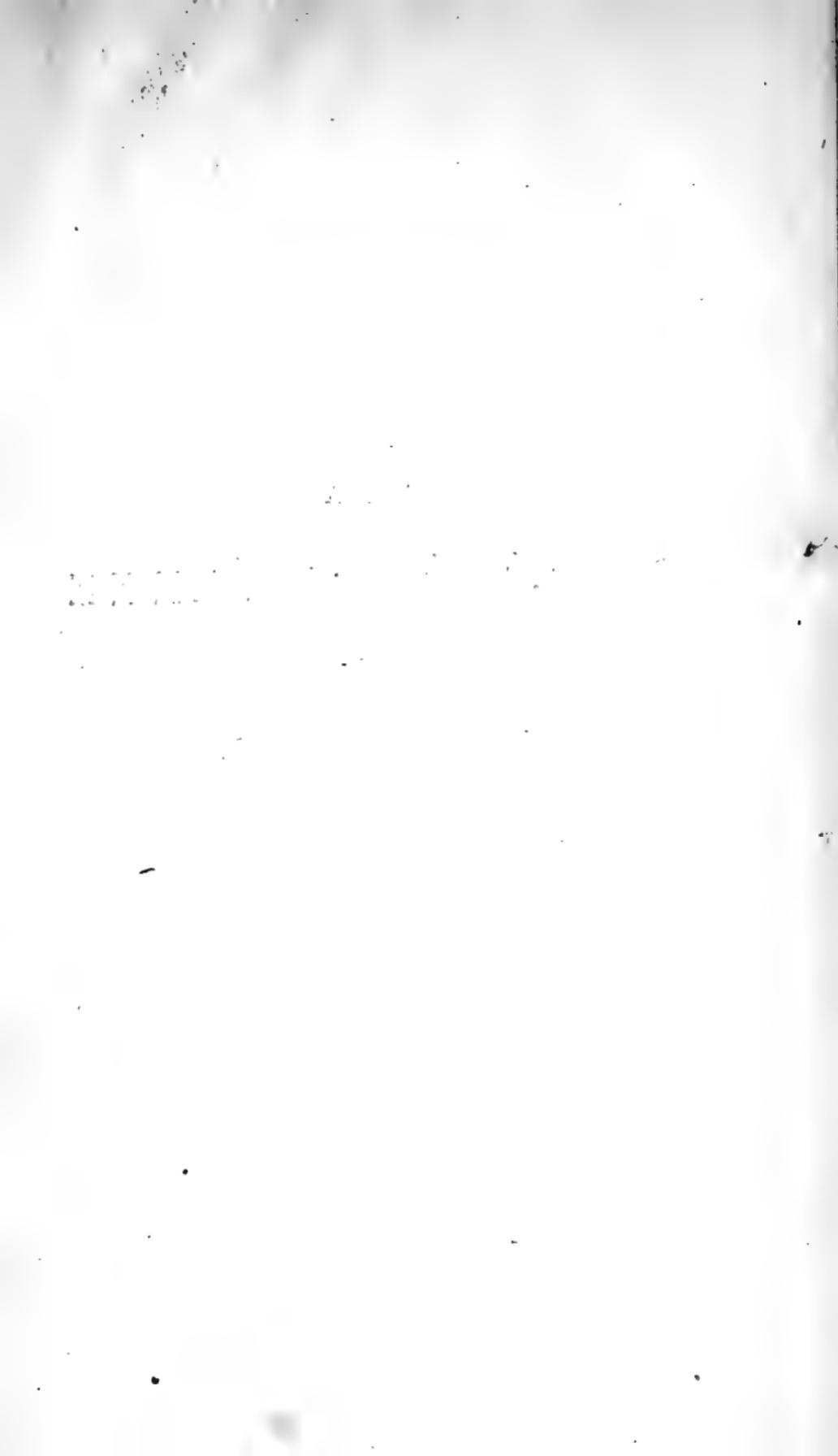
A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins,
maison de Cluny, n.^o 334.

AN IX—1801.



A L A
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
D E
L O N D R E S.



M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE.

B I B L I O G R A P H I E.

RECUEIL des lettres de M.^{me} DE SÉVIGNÉ ; nouvelle édition , augmentée d'un précis de la vie de cette femme célèbre , de réflexions sur ses lettres , par S. J. B. DE VAUXCELLES , et ornée de portraits gravés d'après les meilleurs modèles. Paris , chez Bossange , Masson et Besson. An IX—1801. 10 vol. in-12.

CETTE nouvelle édition des lettres inimitables de M.^{me} de Sévigné , étoit annoncée depuis longtemps. Les gens de lettres l'attendoient avec impatience , surtout à cause des Réflexions dont elle devoit être enrichie. On a reproché à l'auteur de ces réflexions de s'être trop appesanti sur quelques traits de vanité de cette femme , étonnante sous tous les rapports. Peut-être se seroit-il abstenu d'insister sur des torts aussi légers , en réfléchissant que la personne qui les a eus étoit bien éminemment vertueuse , puisque c'est là tout ce que l'on trouve à blâmer en elle dans une correspondance de vingt ans , écrite avec toute la liberté que permettoient

une intime familiarité et la ferme croyance que ces lettres ne deviendroient jamais publiques.

Mon dessein n'est pas d'examiner le mérite historique et littéraire, soit des lettres de M.^{me} de Sévigné, soit des réflexions du C. Bourlet-Vauxcelles; je ne considérerai les dix volumes qui viennent d'être réimprimés que sous le rapport bibliographique. J'en regarde le C. de Vauxcelles comme l'éditeur, non-seulement d'après ses *Réflexions*, qui occupent 110 pages du X.^e volume, mais encore d'après l'*Avertissement des éditeurs*, en tête du premier volume, dans lequel je trouve son style et sa manière de voir. Je pourrais d'abord relever le passage de ce dernier morceau, dans lequel le C. Bourlet-Vauxcelles représente les bibliographes (p. 111), comme ne se lassant pas de recueillir et d'emmagasiner sans cesse. Cette attention des bibliographes est utile à beaucoup d'auteurs. Il vaudrait mieux chercher à en profiter que la tourner en ridicule.

Je reviens aux lettres de M.^{me} de Sévigné. Jusqu'à ce jour, elles avoient été intitulées : *Recueil des lettres de M.^{me} la marquise de Sévigné à M.^{me} la comtesse de Grignan*. Le C. Bourlet-Vauxcelles ne dit pas pourquoi il a généralisé ce titre. Il faut parcourir tous les volumes de son édition pour connoître ses motifs. On trouve en effet, au milieu du huitième volume, les lettres de M.^{me} de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin; le neuvième ne contient que vingt-quatre lettres de M.^{me} de Sévigné. Le reste du volume est rempli par des lettres de M.^{me} de Grignan, de M.^{me} de La Fayette, de M. et de

M.^{me} de Coulanges, et de quelques autres personnes de cette brillante société. Le dixième volume contient les lettres de M.^{me} de Sévigné au président de Moulceau. On trouve ensuite des lettres de la marquise de Simiane, petite-fille de M.^{me} de Sévigné. Il est terminé par onze lettres de M.^{me} de Sévigné à M. de Pomponne, sur le procès du malheureux Fouquet.

Ces dix volumes pouvoient donc être intitulés : *Recueil des lettres de M.^{me} de Sévigné*, puisqu'ils contiennent celles qu'elle a écrites à différentes personnes. Pourquoi l'éditeur n'a-t-il pas donné cette explication au public? Il se contente de dire vaguement que l'édition de 1790 a été prise pour modèle. Il veut sans doute parler de celle de Rouen, composée comme la sienne, de dix volumes in-12. Mais outre que cette édition est très-peu connue à Paris, l'éditeur de Rouen a eu l'attention de détailler, dans un avis fort simple, la réunion qu'il faisoit de toutes les lettres qui avoient du rapport avec celles écrites à la comtesse de Grignan. Le nouvel éditeur a jugé à propos de supprimer cet avis, ainsi que les différentes préfaces dans lesquelles ses prédécesseurs rendoient compte des peines qu'ils s'étoient données pour recueillir les lettres de M.^{me} de Sévigné. Doit-on lui savoir gré de cette suppression? N'avoit-il pas à rendre justice au zèle infatigable du chevalier Marius de Perrin? Sans lui, nous ne jouirions peut-être pas de la moitié de cette collection. Indigné des fautes de tout genre qui défiguroient les premiers recueils, publiés en 1726, à Rouen et à la

Haye, en deux volumes in-12, il fit des démarches pressantes auprès de la famille de M.^{me} de Sévigné, pour obtenir la communication des originaux de ces précieuses lettres. Ses vœux furent bientôt exaucés; mais ce ne fut qu'à force de soins qu'il parvint à en démêler les véritables dates, parce que M.^{me} de Sévigné s'étoit contentée de marquer exactement les quantièmes des mois et les différens jours de la semaine.

L'édition qu'il fit paroître en 1734, n'avoit que quatre volumes. Celle de 1754 en a huit. Quelle reconnoissance ne doivent donc pas les admirateurs de M.^{me} de Sévigné à l'homme patient et laborieux qui a consacré près de trente années de sa vie à élever un aussi beau monument? Les notes assez nombreuses, qu'il a jointes aux lettres de son héroïne, sont remarquables par leur exactitude et par leur élégante simplicité. Un goût sûr l'a donc dirigé dans un genre de travail où l'on se permet ordinairement tant d'écarts, et il n'avoit pas moins de modestie, puisqu'il ne s'est nommé à aucune des époques où il a publié des lettres de M.^{me} de Sévigné.

Une préface de Bussy-Rabutin, mise à la suite d'un avertissement de l'éditeur, dans l'édition de la Haye 1726, contient une lettre de la marquise de Simiane, qui ne méritoit pas l'arrêt de proscription prononcé contre elle, par le C. Bourlet-Vauxcelles. La voici : « Ce n'est point ici une lettre, mon
 « cher cousin; ne la lisez pas sur ce pied-là : à Dieu
 « ne plaise que je m'avise de mêler une des miennes
 « parmi celles que je vous envoie; regardez plutôt.

« ceci, si vous voulez, comme une préface ; et ,
« comme elles sont rarement bonnes, j'espère que
« vous aurez quelque indulgence pour celle-ci.

« Il n'est pourtant point question d'un *auteur à*
« *genoux dans une humble préface.* Je ne m'attends
« qu'à des remerciemens. Vous savez, mon cher cou-
« sin, ou si c'est à un lecteur indifférent à qui je
« parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à
« sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé,
« sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombas-
« sent en d'autres mains que les siennes. Son style est
« négligé et sans liaison, et cependant si agréable
« et si naturel, que je ne puis croire qu'il ne plaise
« infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en
« feront la lecture.

« Un agrément qui seroit à desirer à ces lettres,
« c'est la clef de mille choses qui s'étoient dites
« ou passées entre elles, ou devant elles. Je ne l'ai
« point trouvée. Cependant un lecteur intelligent et
« attentif remédie à tout cela, et y trouve du sens
« de reste pour s'en contenter.

« Comme ces lettres n'étoient écrites que pour ces
« deux aimables personnes, elles ne déguisoient par
« aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté, ce
« qu'elles vouloient s'apprendre ; et comme elles ne
« trouvoient dans toutes les actions du roi que de
« la grandeur et de la justice, elles en parloient
« en toute liberté, sans craindre que leurs lettres
« fussent interceptées.

« Quoique le style de ces lettres soit d'un tour
« aisé, naturel et simple en apparence, il ne laisse

« pas d'être assez figuré pour exiger du lecteur bien
« de l'attention.

« Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes
« et de raisonnemens si justes et si sensés , avec
« tant d'art et d'agrémens, que leur lecture ne
« peut être que très-utile aux jeunes personnes et
« même à tout le monde.

« Tout ce qui ne m'est pas permis de vous en-
« voyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous
« le secret, parce qu'il est trop mêlé d'affaires de
« famille, est, pour le moins, aussi beau que ce
« que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. Ce-
« pendant voici quelques lettres que je vous ai ti-
« rées, et dont j'espère que la lecture vous donnera
« bien du plaisir. En ce cas, je plaindrai si peu les
« veilles que j'y ai employées, que je continuerai
« à vous en chercher d'autres. Mais si j'étois assez
« heureuse pour y pouvoir joindre les réponses de
« ma mère, n'en seriez-vous pas bien content, mon
« cher cousin, et croyez-vous, après cela, qu'il y
« eût rien à désirer ? »

Le C. Bourlet-Vauxcelles n'eût-il pas dû mettre cette charmante lettre dans le tome dixième, à la tête de celles de M.^{me} de Simiane ? Qui pourroit ne pas aimer à voir M.^{me} de Simiane parler des lettres de sa mère et de celles de son aïeule, avec une fierté aussi noble et aussi décente ?

Je reproche encore au nouvel éditeur de ne pas avoir profité de l'idée qu'il a eue de généraliser le titre de sa collection, pour placer les lettres de M.^{me} de Sévigné, suivant l'ordre chronologique. Les

lettres de M. de Pomponne sur le procès de Fouquet furent écrites sur la fin de 1664, et au commencement de 1665. Elles devoient donc ouvrir le recueil. Cela eût donné lieu d'examiner s'il est vrai, comme le prétend le C. Bourlet-Vauxcelles (t. X, *Réflexions*, p. 43 et 44), qu'il y a une grande distance de ces lettres à celles qui, cinq ou six ans après, échappoient chaque jour de sa plume.

On ne peut nier au moins que les premières ne fassent le plus grand honneur au cœur de M.^{me} de Sévigné.

Ces onze lettres eussent dû être suivies de celles adressées à M.^{me} de Grignan, qui ne datent que de juin 1670. Les lettres écrites au président de Moulceau fussent venues ensuite. Elles finissent en février 1696, c'est-à-dire, deux mois avant la mort de M.^{me} de Sévigné. Le *recueil de lettres choisies* qui contient des lettres de M.^{me} de Grignan et de M.^{me} de Sévigné, et les *lettres de M.^{me} de Simiane*, qui parurent en 1773, eussent terminé la collection.

Il restoit encore un ouvrage de cette intéressante famille à mettre à la suite : il l'eût dignement couronnée. Je veux parler des agréables opuscules publiés par le marquis de Sévigné fils, contre Dacier, dans une dispute qu'ils eurent ensemble au sujet de l'interprétation du fameux passage de l'art poétique d'Horace :

Difficile est propriè communia dicere.

Le C. Bourlet-Vauxcelles dit (t. X, *Réflexions*, p. 65), que Sévigné fils eut raison, contre un sa-

vant, en disputant sur un passage d'Horace. Il paroît ne connoître ni l'ouvrage du marquis de Sévigné, ni le jugement qui en a été porté en 1746, par le judicieux Du Marsais.

Le volume dans lequel se trouvent les opuscules du marquis de Sévigné est intitulé : *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace, où l'on donne une idée générale des pièces de théâtre, et où l'on examine si un poète doit préférer les caractères connus aux caractères inventés.* Paris, Barth. Girin, 1698, petit in-12 de 122 pages, sans y comprendre l'avertissement qui en a quatre.

Cette dissertation, devenue rare, est composée, 1.^o de trois factums écrits par M. de Sévigné, contre la traduction que Dacier avoit publiée du passage cité plus haut ; 2.^o de deux réponses de Dacier, intitulées, *Contredits*. Lorsque la querelle fut engagée, M. de Harlai, conseiller d'état, fut pris pour juge. Il étoit bien capable de prononcer sur ce différend ; mais on ignore quelle fut sa décision, ou s'il voulut en donner une. On a dit pendant longtemps que le marquis de Sévigné avoit mis la raison et les rieurs de son côté. Au mois de janvier 1746, Du Marsais publia dans le *Mercur*e le résultat de l'examen qu'il avoit fait, et du passage d'Horace en lui-même, et de la dispute engagée entre les deux célèbres athlètes. Son avis fut que ni l'un ni l'autre n'avoient saisi le vrai sens d'Horace. On trouve cette lettre dans le tom. III.^e des *Œuvres complètes de Du Marsais*, p. 235 ; elle n'a que huit pages. L'opinion du célèbre grammairien est appuyée sur de si bonnes

preuves, qu'on ne peut s'empêcher de la partager. On doit donc se contenter de dire aujourd'hui que le marquis de Sévigné mit seulement les rieurs de son côté, dans sa dispute avec Dacier.

Examinerai-je maintenant la nouvelle édition des lettres de M.^{me} de Sévigné sous le rapport de la correction? Le C. Bourlet-Vauxcelles déclare dans son avertissement que l'exécution typographique y est meilleure que dans les précédentes. En ce cas, les anciennes éditions sont bien mauvaises; car voici les fautes que j'ai remarquées dans différens volumes de la nouvelle, en les parcourant très-rapidement.

Dans le *Précis de la vie de M.^{me} de Sévigné*, par Laharpe, tom. I.^{er}, pag. 55, Johnson, auteur des *Vies de beaucoup de poètes anglais*, est défiguré sous le nom de *Johnston*. On lit à la page 98 du même volume : M.^{me} de Sévigné dit à sa fille : « Votre frère est à Saint-Germain; il est entre Ninon et une comédienne, et Despréaux sur le *tour*. » Les anciennes éditions portent Despréaux sur le *tout*. On lit à la page 101 : Vous parlez de peinture; vraiment vous m'en *faite* une. . . . ; il faut certainement vous m'en *faites* une. Il est question dans le t. VIII du cardinal de Forbin, qui a été compris dans la promotion de cardinaux, faite par Alexandre VIII, vers les premiers jours de février 1790; on devoit mettre 1690.

On pourroit croire que le C. Bourlet-Vauxcelles a surveillé plus attentivement la correction des épreuves de ses *Réflexions sur M.^{me} de Sévigné*,

Point du tout; on y trouve les fautes les plus graves. A la page 9, on lit *y être* pour à y être. La page 13 présente cette phrase: Un livre qui fera le charme de tous les lecteurs et le désespoir d'*aucun*. N'est-ce pas d'*aucuns* qu'il faut lire? Ce mot au pluriel signifie quelques-uns, et les principes de la grammaire exigent qu'il ait cette signification à l'endroit où il est placé. Le C. Bourlet-Vauxcelles dit, à la page 41, que M.^{me} de Sévigné s'étoit attachée à M. de Pomponne, et en avoit reçu *les conseils* utiles à son veuvage et à la tutelle de ses enfans. Son intention a sans doute été de dire *des conseils*. On voit, à la page 43, *y a* pour il y a; enfin, à la page 106 *sito te*, pour *sine te*.

Suivant l'Avertissement, le Précis de la vie de M.^{me} de Sévigné, par Laharpe, devoit se trouver dans le X.^e volume. Il a été placé dans le I.^{er}, à la suite de l'excellent éloge de M.^{me} de Sévigné, par la présidente Brisson.

La table des lettres contenues dans le IX.^e volume, n'indique pas que la première est du cardinal de Retz.

Des négligences de cette nature ne défigurent pas les ouvrages dont l'exécution typographique a été soignée. Ces fautes sont surtout bien déplacées dans un ouvrage qui doit être continuellement entre les mains de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe. Ne doit-on pas craindre d'en trouver beaucoup du même genre dans les volumes que je n'ai pas eu le temps de parcourir?

On a vu par ce qui précède, qu'il existe des éditions

tions

tions des lettres de M.^{me} de Sévigné , en 8 et en 10 volumes in-12. Comme il y a de la différence , même entre plusieurs des éditions en 8 volumes , je crois faire plaisir aux personnes qui aiment la bibliographie , en leur donnant des détails sur ces éditions et sur quelques autres.

Le chevalier de Perrin publia en 1734 , à Paris , chez Simart , 4 vol. des lettres de M.^{me} de Sévigné. Il fit paroître deux nouveaux volumes en 1737. Les recherches , auxquelles il ne cessait de se livrer pour augmenter la collection , lui procurèrent de quoi former encore deux volumes. Aussi , publia-t-il en 1754 , à Paris , chez Rollin , 1.^o une nouvelle édition des lettres de M.^{me} de Sévigné , en 8 vol. in-12 ; 2.^o un supplément aux éditions précédentes , en 2 vol. in-12. On peut donc regarder comme éditions originales , soit les 8 vol. de 1754 , soit les 4 vol. qui parurent en 1734 , avec les supplémens de 1737 et de 1754. Cette dernière collection est préférée par certains amateurs.

Le même Rollin avoit publié en 1751 , deux éditions du volume intitulé : *Recueil de Lettres choisies , pour servir de suite aux Lettres de M.^{me} de Sévigné à M.^{me} de Grignan , sa fille.* Ce recueil contient cent vingt-trois lettres ; savoir , une lettre du cardinal de Retz , une du duc de la Rochefoucault , 14 de la marquise de La Fayette , 50 de M.^{me} de Coulanges , 29 de M. de Coulanges , 25 de M.^{me} de Sévigné et 3 de M.^{me} de Grignan.

L'une des deux éditions , imprimée par Pierre-Guillaume Simon , finit par une lettre datée de 1696. Il paroît que c'est la première. Dans l'autre ,

qui est sortie des presses de Claude Simon père , la dernière lettre est datée de 1703. Toutes deux sont composées de 499 pages. La seule différence qu'elles présentent , consiste donc dans le placement des lettres. L'ordre des dates a été suivi un peu plus exactement dans la seconde que dans la première ; mais il n'a été pleinement rétabli qu'en 1756 , par les éditeurs d'Amsterdam ; ce qui fait que , dans leur édition , la dernière lettre du recueil de lettres choisies est de 1704. Les éditeurs de Paris , des années 1774 , 1775 et 1785 se sont conformés , dans la réimpression de ce recueil , à la première édition de 1751. Les éditeurs de Maëstricht et de Rouen , et , après eux , le C. Bourlet-Vauxcelles , ont suivi , comme les éditeurs de Hollande , l'ordre des dates qui est le plus naturel. Ils ont eu soin de réunir dans la table tout ce qui est sorti de la même plume , et que l'ordre des temps avoit dispersé.

Ce recueil de lettres choisies n'a pas été réimprimé en 1754 , avec les lettres de M.^{me} de Sévigné à M.^{me} de Grignan , sans doute parce que les deux éditions de 1751 , n'étaient pas épuisées à cette époque. Il étoit cependant le supplément naturel de ces intéressantes lettres ; aussi beaucoup d'exemplaires de l'édition de 1754 , ont-ils pour 9.^e volume le recueil de 1751 , tantôt de la première , tantôt de la seconde édition. Et c'est peut-être pour cela que *la France Littéraire* de 1769 annonce l'édition de 1754 , comme étant composée de 9 vol. in-12. En 1756 , des éditeurs d'Amsterdam réunirent le recueil des lettres choisies , au recueil des lettres de

M.^{me} de Sévigné à M.^{me} de Grignan , sans multiplier le nombre des volumes. C'était faire un joli présent au public. Cet exemple a été suivi par les éditeurs de 1774, de 1775 et de 1785.

Ceux de 1763 ne réimprimèrent que les 8 vol. de 1754. En 1788, M.^{lle} de Keralio reproduisit, en 6 vol. in-8.^o, la même édition de 1754.

Les Lettres à M. de Pomponne, sur le procès de Fouquet, parurent, pour la première fois, en 1756; le libraire Lacombe les réimprima en 1773, à la suite *des Lettres nouvelles écrites par M.^{me} de Sévigné au président de Moulceau, et de quelques lettres de M.^{me} de Simiane.* Ce libraire, homme de lettres, est probablement auteur de l'avertissement, qui, dans son édition, précède les lettres à M. de Pomponne. Il présente des détails connus sur le procès de Fouquet. Celui qui se trouve dans l'édition originale de 1756, contient l'éloge du zèle avec lequel M.^{me} de Sévigné parle d'un ami qui étoit menacé d'un sort très-rigoureux.

On avait réuni, en 1775, en un petit volume in-12, les lettres de M.^{me} de Sévigné qui se trouvent dans le recueil des lettres de Bussy-Rabutin.

Dufour, libraire de Maëstricht, fit très-bien de joindre ces deux volumes aux huit qui formaient jusqu'alors le recueil des lettres de M.^{me} de Sévigné. Aussi rechercha-t-on l'édition en 10 vol. in-12, qu'il fit paroître en 1779. Racine, libraire de Rouen, la réimprima en 1784 et en 1790; c'est cette dernière qui a servi de modèle à la réimpression dirigée par le C. Bourlet-Vauxcelles.

Les époques de 1754, 1756 et 1779 doivent donc être soigneusement distinguées par les bibliographes, relativement aux réimpressions des lettres de M.^{me} de Sévigné, puisque les éditions qui les rappellent, ont si peu de ressemblance les unes avec les autres. Je crains de pousser l'exactitude jusqu'à la minutie, en observant que souvent les libraires vendent des collections de M.^{me} de Sévigné, en 9 vol., qui ont pour 9.^e vol., tantôt le *Recueil de lettres choisies*, tantôt les *Lettres à M. de Pomponne*, tantôt enfin, le volume de 1773, intitulé : *Lettres nouvelles de M.^{me} de Sévigné*.

Les reproches que je viens de faire à l'édition dirigée par le C. Bourlet-Vauxcelles n'en empêcheront probablement pas le prompt débit. J'invite cet écrivain, au nom de la gloire qu'il paroît attacher au titre d'éditeur, 1.^o à soigner davantage la nouvelle édition qu'il pourra mettre au jour. 2.^o A choisir dans les sept préfaces de l'édition de Rouen, ce qui peut intéresser beaucoup de personnes ; à distinguer surtout les préfaces originales de celles qui ne le sont pas ; ce que n'ont point fait les éditeurs de Maëstricht et de Rouen. Par exemple, au lieu de reproduire la préface de l'édition de 1754, ils ont réimprimé celle de 1756. Le chevalier de Perrin étant mort en 1754, les détails qui terminent l'avertissement de 1756, et qui concernent le *Recueil de lettres choisies*, sont d'une autre main. D'un autre côté, la préface de l'édition de Paris, 1774, n'étant qu'un résumé des deux préfaces, composées par le chevalier de Perrin, en 1734 et en 1754, elle

pouvoit être omise sans inconvénient. Par une contradiction assez singulière, le C. Bourlet-Vauxcelles a supprimé les préfaces générales, ainsi que celle du *Recueil de lettres choisies*, tandis qu'il a conservé celle des *Lettres nouvelles*, des *Lettres sur Fouquet*; et de celles à *Bussy-Rabutin*.

3.^o A mettre ses *Réflexions* à la tête du premier volume, au lieu de les laisser dans le 10.^e Cela lui sera facile à exécuter dans le déplacement qu'il convient de faire des différentes espèces de lettres, dont se compose le recueil de M.^{me} de Sévigné.

A. BARBIER, *bibliothécaire du conseil d'état.*

Le C. Barbier a déjà inséré trois lettres dans ce journal : la première sur la bibliographie, et particulièrement sur les traductions françaises des *Lettres d'Aristotele*. 1.^{er} vendémiaire an 8.

La seconde sur quelques articles du *Magasin Encyclopédique*, notamment sur les deux extraits des *Œuvres choisies de Fénelon*, en 6 volumes in-12. 1.^{er} pluviose an 8.

La troisième sur le véritable auteur du livre, intitulé : *Connaissance de la Mythologie*. 1.^{er} prairial an 9.

Il travaille depuis un an à la rédaction du catalogue des livres de la bibliothèque du conseil d'état : ce catalogue s'imprime à l'Imprimerie de la République. La première livraison du tome 1.^{er}, composée de 2,107 articles et de 196 pages, petit in-folio, a été présentée aux consuls, il y a quelques mois, par le C. Locré, secrétaire général du conseil d'état; la seconde est sous presse (*Note du rédacteur du Magasin Encyclopédique*).

LITTÉRATURE GRECQUE.

*Au C. CORAY, sur une nouvelle traduction
de Pausanias.*

Vous savez, mon cher ami, que je m'occupe depuis quelque temps à traduire en français la description de la Grèce, par Pausanias; c'est par vos conseils que je me suis livré à une entreprise aussi difficile, et j'ai fait tous mes efforts pour prouver que j'avois profité du soin que vous avez bien voulu prendre de me diriger dans l'étude de la langue de vos ancêtres. Je ne sais si l'annonce que j'ai faite de cet ouvrage, dans la préface que j'ai mise à la nouvelle édition du Plutarque d'Amyot, a fait concevoir le même projet à l'auteur de l'*Histoire des Courtisanes grecques*, ou s'il s'étoit involontairement rencontré avec moi; mais j'apprends qu'il en a aussi annoncé une nouvelle traduction. Quoique j'aye mis à la mienne tout le soin possible, que j'aye revu le texte sur quatre manuscrits, et que par une étude suivie du style de Pausanias et des auteurs qu'il a imités, je sois parvenu à expliquer un grand nombre de passages qu'on n'avait pas compris, et à en corriger beaucoup d'autres qui n'offraient aucun sens, je n'oserois me flatter d'avoir mieux réussi que lui; mais quelques talens que je lui reconnoisse, j'ose annoncer que ma traduction aura un grand avantage sur la sienne, c'est qu'elle

sera accompagnée des notes de mon savant ami, le C. Visconti, professeur d'antiquités au Musée central des arts, et célèbre, dans toute l'Europe, par ses ouvrages sur cette branche de l'érudition.

On sait que Pausanias est l'un des auteurs qui présentent le plus de difficultés; son style, qui est une mauvaise imitation de celui de Thucydide, est si concis, que non-seulement ses traducteurs, mais même des savans du premier ordre lui ont fait dire quelquefois le contraire de ce qu'il vouloit dire. Quant au fonds, il a décrit la Grèce dans la supposition qu'elle resteroit à peu près dans l'état où elle étoit de son temps; et, en conséquence, il s'est contenté d'indiquer la plupart des objets; et, quand il les décrit, il le fait d'une manière si succincte et si obscure, que quelques-unes de ses descriptions, telles que celles du coffre de Cypsélus, du trône d'Apollon-Amycléen, du temple et de la statue de Jupiter-Olympien, et des deux tableaux de Polygnote, qu'on voyoit à Delphes, ont donné lieu à des dissertations assez étendues. Il faut donc suppléer à son silence et éclaircir ses descriptions, en rassemblant dans les auteurs anciens et dans les voyageurs les détails qu'il a négligés. Au défaut des livres, il falloit recourir aux inscriptions, aux médailles, aux pierres gravées, et à tout ce qui nous reste de l'antiquité figurée; et c'est de ce dernier travail que le C. Visconti a bien voulu se charger; ce qui donnera à ma traduction un tel avantage sur toutes celles qui ont paru, en quelque langue que ce soit, que je me féliciterois de l'avoir entreprise, lors même que

son succès ne répondroit pas à mon attente et aux peines que je me suis données.

Le C. Barbié du Bocage, connu avantageusement par différentes cartes, et surtout par celles du *Voyage d'Anacharsis*, s'est chargé des cartes, des plans et de toute la partie géographique, pour laquelle il a déjà rassemblé beaucoup de matériaux.

Vous voyez, mon cher ami, que j'ai eu le talent de me procurer d'excellens collaborateurs; j'ai tâché de me rendre digne d'eux, en apportant tout le soin possible aux parties dont je restois chargé. Il falloit commencer par établir le texte: celui de Pausanias a été très-négligé. La première édition donnée en 1516 par A. Manuce, est remplie de fautes; les deux traducteurs latins Romulus - Amasœus et Abrah.-Lœscherus en ont corrigé quelques-unes, mais en ont laissé un bien plus grand nombre. Le premier qui ait travaillé sur cet auteur avec succès, a été Frédéric Sylburge qui, dans son édition imprimée à Francfort en 1583, et réimprimée à Hanaw en 1613, a, sans le secours d'aucun manuscrit, corrigé en beaucoup d'endroits, le texte et la traduction de Romulus - Amasœus. Kuhnus, qui a pris soin de l'édition donnée à Leipsick en 1696, s'excuse lui-même, dans sa préface, de ce qu'il a fait si peu de chose pour cet auteur, en nous apprenant que ce n'est que par occasion qu'il s'est chargé de ce travail, et qu'il n'a eu le temps, ni de méditer ses notes, ni de consulter les manuscrits. Ces notes cependant renferment un très-grand nombre de corrections et d'explications ingénieuses, et nous de-

vons regretter qu'il n'ait pas eu plus de temps à donner à un travail qu'il étoit si bien en état de faire. Je ne sais si M. J. - Fr. Facius a la même excuse à donner que Kuhnius, mais son travail me paroît fait avec beaucoup de précipitation; il n'a pas rassemblé avec soin les conjectures qui avoient été faites sur le texte de Pausanias depuis Kuhnius, il n'a pas même extrait fidèlement les notes de ce dernier. Cependant, à en juger par quelques-unes de ces conjectures, il étoit en état de bien faire, ce qui me fait croire qu'il a été pressé par les libraires, malheur commun à presque tous les éditeurs d'Allemagne. Il a fait usage des variantes de deux manuscrits, l'un de Vienne, l'autre de Moscov. Son édition a paru à Leipsick en 1794. Vous voyez d'après cela, que nous n'avons pas encore une bonne édition de Pausanias; j'ai donc été obligé de m'occuper du texte. J'ai fait usage pour cela de quatre manuscrits de la Bibliothèque nationale, cotés : 1399, fol. 1400, 1410 et 1411, 4.° de quelques extraits contenus dans le manuscrit 1409, dont Sevin avoit déjà fait connoître l'utilité dans le tome 14, in-4.°, de l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et enfin des notes manuscrites d'Henri de Valois, que mon savant ami le C. d'Ansse de Villoison avoit copiées dans la Bibliothèque publique d'Orléans, et qu'il a eu la bonté de me communiquer. Le manuscrit coté 1400 ne contient que la description de l'Attique, les trois autres sont complets; mais ils sont tous les quatre assez modernes, et on y trouve les mêmes lacunes et les

mêmes fautes que dans les imprimés, et dans les deux manuscrits dont M. Facius s'est servi. J'ai donc souvent été forcé de recourir aux conjectures pour rétablir des passages qui n'offroient aucun sens; et je vais en rapporter quelques-unes, pour que les savans puissent juger de mon travail.

L. I, c. 3, édit. de Kuhnus, p. 10, τοὺς δὲ θεσμοθέτας ἔγραψε Πρωτογένης Καύνιος· Ὀλβιάδης δὲ Καλλιπῶν ἦν, ὃς Ἀθηναίους ἐς Θερμοπύλας ἤγαγε, φυλάσσοντας τὴν ἐς τῆς Ἑλλάδα Γαλατῶν ἐσσομένην. Il est évident que ce passage est corrompu; les traducteurs ont éludé la difficulté, en traduisant : *Olbiades, fils de ce Callippus, qui commanda les Athéniens, lorsqu'ils allèrent aux Thermopyles, pour s'opposer à l'irruption des Gaulois dans la Grèce.* Mais ce n'est point ce que Pausanias dit : il semble au contraire attribuer ce commandement à Olbiades, fils de Callippus; ce qui est contraire à l'histoire, comme nous le verrons l. 10, c. 20, où cette expédition est racontée plus en détail. Je trouve dans les quatre manuscrits que j'ai consultés Ὀλβιάδης δὲ Καλλιπῶνος Ἀθηναίους; dans le manuscrit 1411, on a inséré après coup ἦν entre Καλλιπῶν et ος. Il manque absolument dans les autres. Je crois donc qu'il faut lire : τοὺς δὲ θεσμοθέτας ἔγραψε Πρωτογένης Καύνιος· Ὀλβιάδης δὲ Καλλιπῶν, ὃς, κ. τ. λ.; c'est - à - dire, *Protogènes de Caune y a peint les législateurs, et Olbiades y a peint Callippus, qui commanda les Athéniens, lorsqu'ils allèrent aux Thermopyles, pour s'opposer à l'irruption des Gaulois dans la Grèce.* Je n'ai trouvé le nom de ce peintre nulle part; mais il n'est pas le premier qu'on ne trouve nommé que par un seul auteur.

L. I, c. II, p. 26 et 27. Πέργamos δὲ διαβὰς εἰς τὴν Ἀσίαν, Ἄρειον δυναστεύοντα ἐν τῇ Τευθρανίᾳ κτείνει μονομαχίᾳ, ἃς οἱ περὶ τῆς ἀρχῆς καὶ τῆ πόλει τὸ ὄνομα ἔδωκε τὸ νῦν ἀπὸ αὐτοῦ, καὶ Ἀνδρομάχης (ἠκολούθει γὰρ) ὧν καὶ νῦν εἰσὶν ἡρώων ἐν τῇ πόλει. Tous les éditeurs ont vu que ce passage étoit corrompu ; je ne rapporterai pas leurs conjectures, ni celle de M. Jacobs, qui me paroît forcée. Je lis, avec très-peu de changement, τὸ νῦν ἀπὸ αὐτοῦ, ὃν καὶ Ἀνδρομάχης (ἠκολούθει γὰρ οὖν) καὶ νῦν εἰσὶν ἡρώων ἐν τῇ πόλει, et je traduis le passage ainsi : *Pergamus étant passé en Asie, voulut s'établir dans la Teuthranie, et étant convenu avec Arius, qui en étoit roi, de s'en rapporter au sort des armes, il le tua en combat singulier. Il donna à la ville son nom, qu'elle porte encore maintenant ; et l'on y voit son tombeau ainsi que celui d'Andromaque, car elle l'avoit suivi.*

L. I, c. 26, p. 63. En parlant de Callimaque, qui avoit fait la lampe qui brûloit devant la statue de Minerve-Poliade, Pausanias dit : ὁ δὲ Καλλιμαχος τὸν λύχνον ποιήσας ἀποδείων τῶν πρώτων εἰς αὐτὴν τὴν τέχνην, οὕτως σοφία πάντων εἰσὶν ἄριστος ἄσπερ καὶ λίθους πρῶτος ἐτρέψησε, καὶ ὄνομα ἔθετο κακιζότεχνον, ἢ θεμενίων ἄλλων κατέστησεν ἐφ' αὐτῷ. Les manuscrits varient beaucoup sur le mot κακιζότεχνον. Les manuscrits 1410 et 1411 portent καλαχηζότεχνον ; le manuscrit 1400, καληζότεχνον ; le manuscrit 1399 est le seul où l'on trouve la leçon ordinaire. Vitruve dit qu'on le surnomma *catatechnos* ; enfin, Pline, l. 34, c. 8, lui donne le nom de *cacizotechnos* ; en suivant quelques manuscrits, *cacotexitechnos*. Il paroît difficile, d'après cela, de décider quelle est la véri-

table leçon, et d'autant plus que ces auteurs ne sont pas d'accord sur la cause pour laquelle on lui donna ce surnom. Vitruve, en effet, dit que ce fut à cause de l'élégance et de la délicatesse avec laquelle il travailloit le marbre : *Tunc Callimachus qui propter elegantiam et subtilitatem artis marmoreæ, catatechnos fuerat nominatus*. Il ne faut pas croire que le mot *catatechnos*, qu'on voit ici, soit une faute de copiste, comme l'ont cru Fr. Junius, dans son ouvrage sur la peinture, et le dernier éditeur de Pausanias. Ce mot se trouve dans Plutarque *de Profectu in virtute sentiendo*, t. 6, p. 294, édit. de Reiske, pour exprimer une chose faite avec beaucoup d'art. On le trouve aussi dans la vie de Périclès, t. 1, p. 588. Ce surnom est donc un éloge suivant Vitruve; et il n'étoit pas le seul à admirer Callimaque, car Denys d'Halicarnasse, après avoir comparé l'éloquence d'Isocrate aux ouvrages de Phidias, compare celle de Lysias aux ouvrages de Calamis et de Callimaque, τῆς λεπτότητος ἕνεκα καὶ τῆς χάριτος. *Ob subtilitatem et elegantiam*; ce qui répond absolument à l'idée de Vitruve. Pline, au contraire, dit qu'on lui donna le surnom de *cacizotechnos*, mot à mot : *qui trouve toujours à redire à son ouvrage ; qui n'en est jamais content*, parce qu'il ne mettoit aucun terme à son travail, et gâtoit ses ouvrages, à force de vouloir les perfectionner. Voici ses termes : *Ex omnibus autem, maximè cognomine insignis est Callimachus semper calumniator sui, nec finem habens diligentia, ob id cacizotechnos appellatus, memorabili exemplo adhibendi curæ modum. Hujus sunt*

saltantes Lacœnæ, emendatum opus, sed in quo gratiam omnem diligentia abstulerit. Après avoir parlé de différens sculpteurs, Pline ajoute : De tous ceux-là, le plus célèbre, par son surnom, fut Cullimaque, qui n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit, et qui ne mettoit aucun terme à son travail ; on le surnomma, à cause de cela, cacizotechnos ; et il est un exemple frappant du danger qu'il y a à mettre trop de soin à ce qu'on fait. On a de lui des Danseuses Lacédémoniennes, ouvrage très-correct, mais à qui il a ôté toute la grace à force de travail. Il est évident, par-là, que ce sont deux surnoms absolument différens, donnés tous les deux au même artiste, dont l'un est une louange, et l'autre une espèce de reproche. Il s'agit maintenant de savoir lequel des deux doit trouver place dans le texte de Pausanias. D'après les leçons que j'ai trouvées dans trois manuscrits, et d'après ce qu'ajoute Pausanias, qu'il se donna lui-même ce surnom, ou qu'il l'adopta, ce qu'il n'auroit pas fait, si on avoit pu le prendre en mauvaise part, je crois qu'il faut lire *κατάλεχον*.

L. 3, c. 18, p. 254. Pausanias, après avoir parlé d'Ainetus, vainqueur aux jeux olympiques, ajoute : *τούτου τε οὐκ ἴστιν ἰκάν, καὶ Τρίποδες χαλκοί. τοὺς δὲ ἀρχαιοτέρους δέκα τοῦ πρὸς Μεσσηνίου πολέμου φαλὴν εἶναι*. Tous les traducteurs ont entendu ce passage comme s'il s'agissoit de dix trépieds, plus anciens que la guerre de Messéne. MM. Heyne et Facius ont bien vu que le texte étoit corrompu, et ils ont proposé diverses conjectures que, pour abrégér, je ne rapporte pas ici ; on voit, par la suite du discours, que ces

trépieds très-anciens n'étoient qu'au nombre de trois, et, par la description qu'il en donne, que ces trépieds étoient les mêmes que ceux dont il parle l. 4, c. 14, comme ayant été dédiés par les Lacédémoniens, du produit du butin fait sur les Messéniens. Il faut donc lire ici; *Τοὺς δὲ ἀρχαιοτέρους δεκάτην τοῦ πρὸς Μεσσηνίου πολέμου φασὶν εἶναι*; c'est - à - dire, *On y voit une statue (d'Ainetus) et des trépieds de bronze; les plus anciens avoient été faits, à ce que l'on dit, de la dîme du butin fait dans la guerre contre les Messéniens.*

Liv. 3, c. 16, p. 248. Pausanias parle d'un autel dédié à Lathria et à Anaxandra, épouses des fils d'Aristodème. Il dit qu'elles étoient sœurs jumelles, filles de Thersandre, fils d'Agamidide, roi des Cléestonæens, et descendant, à la quatrième génération de Ctésippus, fils d'Hercule. *Θυσιαίερες δὲ ἦσαν Θερσάνδρα τοῦ Ἀγαμηδίδα, βασιλεύοντος μὲν Κλεεσωναίων, τελέργου δὲ ἀπογόνου Κτησίππου τοῦ Ἡρακλέους.* Il faut d'abord, avec Sylburge, lire *Ἀγαμηδίδα*; mais que ferons-nous de ces Cléestonæens, peuple inconnu à Kuhnus, à Facius, et à tous les Géographes? Il est évident que ce nom est corrompu; pour le corriger, il faut que j'entre dans quelques détails. Nous trouvons dans Apollodore, l. 2, c. 7, §. 8, deux Ctésippus, tous les deux fils d'Hercule, dont l'un étoit né de Déjanire, et l'autre d'Astydamie, fille d'Amyntor. Cet Amyntor étoit roi d'Orménium, comme le dit Apollodore, *ibidem*, §. 7. Je ne sais si cette ville étoit la même qu'Eléones dont Strabon, l. 9, p. 670, dit que la situation étoit inconnue de son temps; mais il est

certain qu'elle étoit dans les Etats d'Amyntor. En effet, Homère, Iliade, liv. 10, v. 266, parlant, du casque que Mérione prêta à Ulysse pour aller, avec Diomède, reconnoître le camp des Troyens, dit qu'Autolycus avoit enlevé ce casque dans la ville d'Eléone, à Amyntor, fils d'Orménus.

Τὴν ῥά ποτ' ἐξ Ἑλεῶνος Ἀμύντορος Ὀρμενίδαο
Ἐξέλετ' Ἀυτίλυκος.

Il n'y a donc pas de doute qu'il ne faille lire dans le texte de Pausanias : βασιλείουτος μὲν Ἑλεναίων.

L. 10, c. 17, p. 837. Pausanias fait une digression sur l'île de Sardaigne, et sur les différentes colonies qui vinrent s'y établir. Il dit que, quelque temps après l'arrivée des Lybiens dans cette île, Aristée ne pouvant se consoler du malheureux accident d'Actéon son fils, avoit abandonné la Grèce, et étoit venu s'y établir. Il ajoute : οἱ δὲ καὶ Δαίδαλον ἀποδράναι Ἰηνικαῦτα, καὶ οἴκω διὰ τὴν ἐπιστραφείαν τῶν Κρητῶν, καὶ ἀποικίας εἰς τὴν Σαρδῶ μίλασθαι τὰ Ἀριστῆα νομίζουσι. Ces deux mots καὶ οἴκω noffrent aucun sens, aussi M. Facius propose-t-il de retrancher le καὶ; mais je suis surpris qu'il ne lui soit pas venu dans l'idée de lire Καμίκου. Camicus étoit, suivant Strabon et Etienne de Bizance, la ville où résidoit Cocalus qui donna une retraite à Dédale lorsqu'il fut obligé de s'enfuir de l'île de Crète. Minos vint avec une armée de Crétois pour le redemander à Cocalus, comme on peut le voir dans Hérodote, l. 7, §. 170, et dans Diodore de Sicile, l. 4, §. 79. Ce fut donc de cette ville que

Dédale s'enfuit , lorsqu'il sut que les Crétois venoient à sa poursuite. Il y a si peu de différence entre καὶ ὄμιον et Καπίον , que je crois cette correction de la dernière évidence.

Je pourrois multiplier ces observations ; mais , outre que les bornes de ce journal ne me le permettent pas , ce petit nombre suffit , à ce que je crois , pour donner une idée de mon travail à ceux qui veulent bien s'y intéresser. Je ne donne ici que des observations critiques , mais je ne me suis point borné à cela ; je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à éclaircir Pausanias , et j'ai lu , à cet effet , tous les auteurs dans lesquels j'espérois trouver quelque éclaircissement. Enfin , ce qui donnera à mon travail un nouveau prix , c'est que vous m'avez promis , si vos occupations vous le permettent , de l'enrichir des observations que pourroient vous suggérer l'habitude que vous avez depuis votre enfance de la langue grecque , et la sagacité avec laquelle vous découvrez les fautes des copistes.

CLAVIER.

G É O G R A P H I E.

THE oriental Geography of Ebn-Haukal, an Arabian Traveller of the tenth century translated from a manuscript in his own possession, collated with one preserved in the Library of Eton College, by sir William OUSELEY. Knt. LL. D. London. 1800. 4.º

LA GÉOGRAPHIE orientale d'Ebn-Haukal, voyageur arabe du X.º siècle, traduite par sir W. OUSELEY, sur un manuscrit à lui appartenant, collationné sur un autre manuscrit de la bibliothèque du Collège d'Eton. Londres. 1800. In-4.º

IL y a déjà longtems que nous avons pris l'engagement de faire connoître aux lecteurs du *Magasin Encyclopédique*, la *Géographie orientale d'EBN-HAUKAL*, dont M. Ouseley a enrichi la littérature, il y a environ deux ans : l'importance même de cet ouvrage servira d'excuse au retard que nous avons apporté à la publication de cette notice, pour laquelle nous avons cru devoir faire quelques recherches exactes. Les personnes qui savent combien nous sommes pauvres en fait d'ouvrages de géographie composés par les Orientaux, ne seront pas étonnées de l'intérêt que celui-ci nous a inspiré. Le savant de Guignes avoit entrepris de remédier, du moins en partie, à

cette disette, et nous lui devons les extraits des ouvrages de Bakouï et d'Ebn-alwardi, qui se trouvent dans le tome II.^e des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il avoit aussi lu dans les séances du comité, chargé de faire connoître les manuscrits de la Bibliothèque nationale, une notice fort étendue d'un autre manuscrit arabe, annoncé dans le catalogue imprimé, quoique à tort, comme le grand ouvrage d'Edrisi, dont le *Géographe de Nubie* n'est qu'un abrégé; mais cette notice, qui doit faire partie des manuscrits précieux de notre ancien confrère, n'a point vu le jour. On ne peut s'empêcher de regretter que le public soit privé si longtemps de ce travail, et l'usage que M. J. M. Hartmann a fait des précédentes notices d'ouvrages géographiques données par M. de Guignes, est bien propre à en faire sentir l'importance et l'utilité. En donnant ce témoignage de notre estime pour les savans travaux d'un ancien confrère dont l'amitié nous a honorés, et dont le souvenir est profondément gravé dans notre cœur, nous nous permettrons néanmoins d'observer que ces sortes de notices laissent toujours beaucoup à désirer, et que, par rapport surtout aux ouvrages géographiques des Orientaux, qui sont en petit nombre et en général fort succincts, et non pas aussi détaillés qu'on pourroit le désirer, il seroit à souhaiter qu'on les publiât en entier, soit en original, ce qui seroit toujours infiniment préférable, soit en traduction (1). C'est ce dernier parti qu'a choisi M.

(1) On ne me soupçonnera pas sans doute de vouloir diminuer, par ces observations, le mérite d'un genre de travail auquel j'ai concouru, et

Ouseley, et l'ouvrage, dont il nous a enrichis, est, avec celui d'Abou'lféda, et l'abrégé d'Edrisi, les seuls ouvrages géographiques des Arabes que l'on ait publiés en entier jusqu'à ce jour (2). L'époque à laquelle appartient l'ouvrage dont nous parlons, et le nom

que je n'ai point abandonné sans retour. Mais ma propre expérience m'a appris que ces notices, bonnes pour des manuscrits dont il ne s'agit que de faire connoître l'objet et d'indiquer le plus ou moins d'utilité aux savans qui pourroient avoir intérêt de les consulter, sont extrêmement insuffisantes pour des ouvrages de la nature de ceux dont je parle. D'un autre côté, je crois que l'on diminueroit beaucoup l'utilité générale du recueil des notices, si l'on se contentoit d'y insérer un morceau pris au hasard dans un ouvrage manuscrit, sans donner du moins un aperçu succinct du contenu de l'ouvrage, du plan de l'auteur, de la manière dont il l'a exécuté, des différentes matières qu'il embrasse, du degré d'exactitude qu'il annonce, des sources où il a puisé, de la confiance qu'il mérite, etc. En un mot, je voudrois que l'on fit d'abord, autant que possible, une notice générale plus ou moins étendue, suivant le mérite de l'ouvrage qu'on veut faire connoître, et que les extraits bien choisis servissent à mettre les savans à portée d'apprécier le jugement qu'on auroit cru devoir en porter. Ce but ne me paroît qu'imparfaitement rempli jusqu'à présent, et je regrette moi-même de m'en être quelquefois écarté dans les notices que j'ai publiées.

(2) J'aurois presque pu dire *les seuls ouvrages géographiques des Orientaux*, dans le sens que l'on donne ordinairement à ce dernier mot : il ne faut pas cependant oublier la Géographie arménienne de Moÿse de Chorène, qui se trouve à la suite de son histoire d'Arménie, publiée par les frères Whiston, et la Géographie turque publiée à Constantinople, sous le titre de *Gihan-numa*, dont on pourroit tirer grand parti pour la géographie de l'Asie et de la partie de l'Europe soumise aux Turcs, comme le prouve l'usage qu'en ont fait Otter et le savant géographe d'Anville. L'ouvrage du Rabin Abraham *Périsol*, publié par Th. Hyde, est plus important par les notes de ce savant éditeur, que par son mérite intrinsèque, et d'ailleurs il ne peut pas être considéré comme appartenant à la classe des traités de géographie des Orientaux.

d'Ebn-Haukal , sous lequel il est publié , ne peuvent manquer de le faire rechercher. Nous croyons donc qu'on nous saura gré des détails dans lesquels nous entrerons , et de l'étendue que nous nous proposons de donner à cet extrait.

La préface du traducteur , qui occupe 32 pages , nous fait connoître les manuscrits dont M. Ouseley s'est servi , et les raisons qui l'ont déterminé à attribuer cet ouvrage à Ebn - Haukal , dont il ne porte point le nom dans les manuscrits. On y trouve ensuite un résumé de ce que nous savons sur cet écrivain , un aperçu de la marche générale de l'ouvrage , quelques observations sur le plan que le traducteur a suivi dans son travail , et une indication des endroits les plus remarquables , qui peuvent donner une idée avantageuse du mérite de cette géographie descriptive. Nous allons parcourir ces différens objets sans nous astreindre à suivre la marche de M. Ouseley.

Nous devrions peut-être commencer par l'examen des motifs qui ont déterminé le traducteur à mettre cet ouvrage sous le nom d'Ebn-Haukal ; mais , quoique cet examen ait été le premier objet de nos recherches , comme il nous a conduits à un résultat peu différent de celui de M. Ouseley , nous supposerons d'abord que cette description géographique est véritablement l'ouvrage d'Ebn-Haukal , et nous commencerons par mettre sous les yeux des lecteurs , ce que nous savons de cet écrivain.

Abou'lféda qui a fait un usage très-fréquent du travail d'Ebn-Haukal , semble , si l'on ne consulte que

la traduction de Reiske, regarder notre auteur comme le premier qui ait donné, parmi les Arabes, une description détaillée de la terre, ou du moins des régions dans lesquelles avoit pénétré la religion musulmane; cependant ce n'est assurément pas la pensée de ce savant écrivain. Voici comment il s'exprime en rendant compte des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre son *Traité de Géographie*, ou *Kitab takwim alboldan*.

« Ayant lu les livres composés jusqu'ici, qui traitent des diverses contrées de la terre, et de ses différentes parties, comme sont les montagnes, les mers, etc., je n'en ai trouvé aucun qui remplit l'idée que j'avois conçue. Parmi les livres relatifs à cette science, que j'ai lus, celui d'Ebn-Haukal est un ouvrage fort étendu, dans lequel l'auteur a décrit très-amplement les pays dont il a parlé, mais il n'a point déterminé l'orthographe et la prononciation des noms propres, ni indiqué les longitudes et les latitudes des lieux : delà il est résulté que l'on ignore le plus souvent le nom des lieux, et leur position; ignorance qui détruit en grande partie l'utilité du surplus. L'ouvrage du schérif Edrisi *des Routes et des Provinces*, celui d'Ebn-Khordadbeh, et les autres du même genre, sont absolument dans le même cas que celui d'Ebn-Haukal, leurs auteurs n'ayant ni déterminé la véritable prononciation des noms de lieux, ni indiqué les longitudes et les latitudes. »

Si l'on fait attention aux paroles d'Abou'lféda, on reconnoitra facilement qu'il ne semble donner ici la

priorité à Ebn-Haukal, qu'à raison de l'étendue de son ouvrage, et non à raison de l'époque à laquelle il a été composé : en effet, d'autres écrivains avant Ebn-Haukal, avoient donné des descriptions géographiques sous le titre de *Mésalik wémémalik*, comme nous le verrons plus bas, et l'ouvrage d'Ebn-Khordadbeh, cité par Abou'Iséda, est vraisemblablement antérieur à celui d'Ebn-Haukal. Il ne faut donc point se laisser induire en erreur par la traduction de Reiske, où on lit : *Idem esto judicium de libro scharifi Edrisii. . . . item filii Khordadzebah et aliorum, qui omnes filii Haukali presserunt vestigia* (3). C'est cette traduction qui a trompé M. Ouseley, et lui a fait dire, page 1 de sa préface, que nous apprenons d'Abou'Iséda, que le schérif Edrisi, Ebn-Khordadbeh, et beaucoup d'autres écrivains de grande réputation, n'ont fait dans leurs écrits que suivre les traces d'Ebn-Haukal.

Ebn-Haukal, ou comme on le nomme aussi *Haukali*, paroît avoir porté le surnom d'*Abou'lkasem*. Du moins est-ce ainsi qu'il est nommé dans le catalogue des manuscrits de la célèbre bibliothèque de l'université de Leyde (4). Mais *Abou'lkasem* ne peut pas être le véritable nom de notre auteur : c'est un surnom qui indique seulement qu'il eut un fils nommé *Kasem*, comme celui d'*Ebn-Haukal* donne à connoître que

(3) On sait que la traduction de la géographie d'Abou'Iséda, par Reiske, se trouve dans le recueil de Büsching, intitulé *Magazin für die neue Historie und Geographie*, tom. IV et V.

(4) *Catalog. Biblioth. publ. Universit. Lugduno-Batavæ*, p. 478, n.º 1704.

son père ou son grand-père se nommoit *Haukal*. Son véritable nom nous est donc encore inconnu. Il lui est arrivé la même chose qu'à beaucoup d'autres écrivains ou personnages célèbres dans l'histoire des Musulmans, que l'on a désignés plus ordinairement par un de leurs surnoms, ou même par le lieu de leur naissance, d'où il est résulté que leur nom propre est ou peu connu, ou même totalement ignoré.

Nous aurions souhaité éclaircir ce point d'histoire littéraire, tant à cause de l'utilité qui résulte de ces recherches, que pour satisfaire au desir de M. Ouseley lui-même; mais nous n'avons pas été assez heureux pour y réussir, et toutes nos recherches à cet égard ont été inutiles. La bibliothèque de Hadji-Khalfa, ouvrage classique pour l'histoire littéraire des écrivains arabes, persans et turcs, fait mention de l'ouvrage d'Ebn-Haukal à l'article *Mésalik wémémalik*, mais d'une manière très-succincte et nullement satisfaisante. Ce bibliographe indique un assez grand nombre d'ouvrages écrits en arabe ou en persan, qui portent le même titre. Parmi ces ouvrages il nomme celui d'Ebn-Haukal, et dit que le célèbre biographe Ebn-Khilcan a parlé de cet écrivain dans la vie d'un docteur Schaféï, nommé *Carghi*. Il parle aussi d'un autre ouvrage qui porte le même titre, et dont l'auteur, nommé *Abou'lobeïd Becri*, doit être antérieur à Ebn-Haukal: car Hadji-Khalfa dit qu'Ebn-Haukal en a fait mention. On ne me saura pas mauvais gré de donner ici en abrégé cet article de Hadji-Khalfa.

« *Mésalik wémémalik*: Description des routes et
« des provinces, en persan, par Abou'hasan Saïd.

« ben-Ali Djordjani ; autre par Abou'lkasem Ab-
 « dallah ben-Mordad Khorasani ; autre par Abou-
 « Zeïd Ahmed ben-Sahel Balkhi : ce dernier a parlé
 « en détail des climats de la terre , et des contrées
 « musulmanes : autre , par Abou'labbas Ahmed ben-
 « Mohammed Sérakhsi , surnommé *Tabib* , c'est-à-
 « dire *médecin* , mort en 286.

« Autre par Ali ben-Isa , écrite aussi en persan
 « et abrégée ; autres par Ali ben-Hosajn Masoudi et
 « par Ebn-Haukal. Ebn-Khilcan fait mention de ce
 « dernier dans la vie de Carkhi Schaféï

« Autre par Abou'lobcïd Becri : Nawawi et Ebn-
 « Haukal en font mention : c'est un ouvrage dans
 « lequel on trouve une description très-détaillée des
 « pays , mais la prononciation et l'orthographe des
 « noms propres de lieux n'y sont point déterminées.

« Autre par Abou-Abdallah Djihani , vizir d'un
 « émir du Khorasan : cet homme , qui étoit bien ins-
 « truit dans la philosophie et l'astronomie , rassem-
 « bla des étrangers et prit d'eux des informations
 « sur les divers pays , leurs revenus , et les routes
 « qui y conduisoient ; son intention en cela étoit
 « d'en faciliter la conquête. Il divisa la terre en 7
 « climats , et attribua un de ces climats à chacune des
 « planètes ; mais il ne donne ni la division des can-
 « tons , ni la description des villes. L'auteur du livre ,
 « *Ahsen altakasim* (5) (Schems-eddin Abou-Abdallah
 « Mokaddési) qui parle de cet ouvrage , dit aussi :

(5) Le titre entier de cet ouvrage est : *Ahsen altakasim fi marifat alakalim.*

« quant à Ebn-alfakih Hamadani (6), il n'a parlé
 « que des grandes villes ; il a négligé la description
 « topographique par cantons, et la partie historique :
 « il a aussi inséré dans son ouvrage beaucoup de
 « choses déplacées : tantôt il prêche le renoncement
 « au monde, tantôt il en vante les douceurs : ici il
 « pleure, là il rit. Les ouvrages de Hafedh et d'Ebn-
 « Khordadbeh sont très-abrégés et de peu d'utilité.

• Autre par Abdallah ben-Khordadbeh. Dans cet
 « ouvrage l'auteur indique la distance qu'il y a de tel
 « lieu à tel autre : il dit ce que produisent de revenus
 « au fisc l'Irak et autres provinces : mais c'est-là
 « une chose sujette à beaucoup de variations, et qui
 « diminue ou augmente, suivant les circonstances
 « plus ou moins favorables.

« Autre par Marakeschi. Ebn - alwardi en fait
 « mention etc. »

Par ce passage de Hadji-Khalsa, on voit qu'Ebn-Haukal avoit été devancé dans ce genre de travail par Abou'labbas Ahmed ben-Mohammed Sérakhsi, et par Abou'lobeïd Becri, dont le premier a, suivant toute apparence, écrit en persan, et le second en arabe. Ebn - Khordadbeh qui, selon d'Herbelot, est mort vers l'an 300, et dont Masoudi fait une mention expresse dans la préface du *Moroudj aldhéheb* écrite en 336 étoit, suivant toute apparence, antérieur à Ebn-Haukal.

(6) Je pense que cet auteur est celui qu'Abou'lféda cite sous le nom d'Abou-Becr Ahmed ben-Mohammed ben-alfakih. *Descr. Arab. apud Geogr. vet. script. gr. min.* p. 5.

J'ai cherché dans les vies des hommes illustres d'Ebn-Khilkan, celle de Carkhi dans laquelle, suivant Hadji-Khalfa, il doit être fait mention d'Ebn-Haukal, et pour me guider dans cette recherche, le surnom de *Carkhi* étant insuffisant, j'ai eu recours au *Tabakat alschaféïya*, ou Recueil des vies des docteurs de la secte de Schafé. J'ai trouvé, tant dans ce dernier ouvrage que dans Hadji-Khalfa, deux ou trois docteurs qui ont porté le surnom de Carkhi, tels que *Abou'lkasem Mansour ben-Omar ben-Ali Carkhi*, mort en 444 et auteur du *Kitab algonia fi forou alschaféïya*; *Mobarek ben-Mobarek Abi-Taleb Carkhi*, et enfin *Abou'lhasan Mohammed ben-Abdalmélic Carkhi*, mort en 532 et auteur du *Dhéraïa fi alschéraïa*; mais cela ne m'a point conduit à trouver l'article que je cherchois dans Ebn-Khilkan, soit que Hadji-Khalfa ait eu en vue un autre ouvrage de notre biographe, soit qu'il s'agisse d'un personnage différent de ceux que je viens de nommer. Cette dernière supposition est assez vraisemblable; car comme il y avoit beaucoup de Schaféï à Carkh, faubourg de Bagdad, plusieurs docteurs de cette secte ont pu porter ce nom. Quoi qu'il en soit, je n'entre dans ces détails que pour mettre sur la voie d'autres savans qui pourront suivre les mêmes recherches et peut-être avec plus de succès.

J'ai encore consulté un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, qui contient le catalogue des livres de la grande mosquée du Caire (*Djami alazhar*) et qui paroît avoir servi à Hadji-Khalfa pour la composition de sa bibliographie. L'ouvrage d'Ebn-Haukal

y est indiqué ; mais on n'y trouve aucun autre détail que ce titre « *Mésalik wémémalik*, par Ebn-Haukal. »

Abandonnant donc ces recherches sur le nom et l'histoire d'Ebn-Haukal, j'ai essayé de fixer, d'une manière précise, le temps auquel il a écrit.

La chose ne peut guère être incertaine, si on fait attention aux indications que donne cet écrivain. M. Ouseley observe, avec beaucoup de justesse, qu'il doit avoir écrit avant la fondation du Caire, puisque dans la partie de son ouvrage où il décrit l'Ægypte, il ne dit pas un mot de cette capitale, qui fut bâtie aussitôt après la conquête de l'Ægypte par Djawhar, général des troupes de Moëzz Khalife Fatémi, en l'année 358. Un autre synchronisme observé par M. Ouseley, est l'époque du règne d'Abdarrahman Khalife d'Espagne, de la maison d'Ommia. L'auteur, parlant des Khalifes d'Espagne dit (p. 28.) : « Leurs
« rois (il faut sans doute lire au singulier, *le roi*)
« est aujourd'hui Abdarrahman Mohammed ben-Ab-
« dallah ben-Mohammed Abdarrahman. » Quoiqu'il y ait quelque inexactitude dans ces noms, on ne peut douter qu'il ne soit ici question d'Abdarrahman surnommé *Naser-lidin-allah* qui occupa le trône des Khalifes d'Espagne, depuis l'an de l'hégire 300 jusqu'en 350. Enfin M. Ouseley observe encore que notre auteur rapporte une conversation qu'il dit avoir eue avec une personne qui avoit servi dans l'armée de Nasr ben-Ahmed, prince de la dynastie des Samani. Nasr, monté sur le trône en 301, l'occupait jusqu'à sa mort, arrivé en 331. Ces observations prouvent bien, comme le dit M. Ouseley, qu'on ne peut assigner

à la composition de cet ouvrage une date plus récente que la première moitié du quatrième siècle de l'hégire, entre l'an 902 et 968 de J. C. M. Ouseley auroit encore pu observer que l'auteur, parlant des impositions de la province de Perse, remarque que précédemment les boutiques, les jardins et les arbres ne payoient aucune contribution; mais qu'en l'an 302 (914), Ali, fils d'Isa, chargea ces propriétés d'une imposition (p. 137); mais ces données laissant encore quelque incertitude sur l'époque à laquelle a écrit Ebn-Haukal, on peut, ce me semble, la fixer d'une manière plus précise.

Mahadia, ville d'Afrique, fondée en l'année 303, par Obeïdallah (qu'on nomme souvent, quoique mal-à-propos, *Abdallah*) Mahdi, le premier des Khalifes Fatémi, existoit déjà à l'époque à laquelle écrivoit Ebn-Haukal, puisqu'il en parle en ces termes (p. 19): « *Mahadia* est une petite ville, « bâtie par Abdallah, lorsqu'il fit la conquête du « Magreb: il la nomma ainsi de son propre nom, etc. » et qu'il ajoute à cela, en parlant de Kaïrowan (p. 22): « Cette ville étoit la capitale de toutes « les tribus du Magreb, jusqu'à l'époque de la chute « de leur empire, temps où elles furent attaquées « et subjuguées par Abou-Abdallah. Depuis ce « temps, Abdallah (lisez *Obeïdallah*) demeura à « Kaïrowan jusqu'à ce qu'il bâtit Mahadia, ville « située sur la côte, et y transporta sa résidence. »

Ailleurs, notre auteur parlant de Fès, capitale de cette partie du Magreb, que les Arabes nomment *Sous-ahksa*, dit (p. 21) que c'est dans cette

capitale que réside Yahya Fatémi (c'est ici une faute de copiste , et il faut absolument substituer *Edrisi* à *Fatémi*), « car , ajoute-t-il , Abdallah (lisez « *Obeïdallah*) Fatémi n'a point encore conquis cette « place. » Yahya , en qui finit la dynastie des Edrisi , étoit monté sur le trône en 293 (7). En 305, Fès , sa capitale , fut assiégée par le général d'Obeïdallah ; mais Yahya conjura l'orage , en consentant à reconnoître la suprématie du Khalife Fatémi. Le répit qu'il obtint par-là ne fut pas de longue durée ; et , en 307 , suivant Abou'lféda (8) , ou 309 , suivant l'auteur du *Kartas assaghir* (9) , le général des troupes d'Obeïdallah mit de nouveau le siège devant Fès , et s'empara de la personne même de Yahya.

L'époque à laquelle écrivoit Ebn-Haukal , devant être postérieure à la fondation de Mahadia , et antérieure à la conquête de Fès par les armées du Khalife Fatémi tombe entre les années 303 et 309 de l'hégire , 915 et 921 de notre ère.

Je ne dois pas dissimuler que j'ai observé dans notre auteur un passage qui semble ne pouvoir s'accorder avec ce que je dis ici , et exiger que l'on avance de quelques années la composition de cet ouvrage. Parlant de *Schatif* (p. 22) , il dit que c'est une ville considérable et très-peuplée , entre Tahout (lisez *Tahort*) et Kairovan : qu'elle est habi-

(7) Voyez *Geschichte der Mauritan. Koenige aus dem Arab. Uebersetzt von Fr. von Dombay.* t. I, p. 75 et suiv.

(8) *Annal. Mosl.* t. II, p. 536.

(9) *Geschichte der Maur. Koen.* t. I, p. 78.

tée par une tribu de Berbers, nommée *Kénama* (lisez *Kétama*); et il ajoute : « Abdallah (lisez « *Obéïdallah*) les a subjugués, et Abou-Abdallah, « qui étoit un des serviteurs d'Abdallah, réside « parmi eux, et les gouverne. »

Abou-Abdallah et Abou'labbas son frère, à qui Obéïdallah devoit tous ses succès, n'avoient pas tardé à lui devenir suspects, dès qu'il s'étoit vu affermi dans sa nouvelle conquête; et, craignant l'influence très-puissante de ces deux hommes sur les Berbers, et surtout sur ceux de Kétama, il les fit massacrer en l'année 296, selon Ebn-Athir, et en 298, suivant un autre auteur cité par Abou'lféda (10), avec lequel s'accorde Bibars Mansouri (11). Si l'expression d'Ebn-Haukal étoit juste, il s'ensuivroit qu'il écrivoit avant l'an 298; mais, dans ce cas, il n'auroit pu parler de la fondation de Mahadia, dont on jeta les fondemens, comme le dit expressément Abou'lféda, dans le XI.^e mois de l'an 303 (12). Il faut donc supposer, si la traduction est exacte, qu'Ebn-Haukal, qui vraisemblablement écrivoit en Asie, étoit mal informé de ce qui concernoit Abou-Abdallah; peut-être aussi Ebn-Haukal a-t-il mis par écrit, à différentes époques, les diverses parties qui composent cet ouvrage.

(10) *Annal. Mosl.* t. II, p. 320.

(11) Man. arab. de la Bibl. nat. n.^o 668. Dans la notice manuscrite qui est jointe à ce volume, et dans le catalogue imprimé, cet écrivain est nommé *Jahres* au lieu de *Bibars*. C'est une faute qui a été observée par D. Berthereau. *Voy. Catal. cod. manuscr. Bibl. reg. t. I, p. 170.*

(12) *Annal. Mosl.* t. II, p. 328.

Si Ebn-Haukal a écrit entre l'an 303 et l'an 309, il a pu parler du khalife d'Espagne *Abdarrahman Naser-lidin-allah*, dont l'accession au trône est de l'an 300, et de *Nasr ben-Ahmed*, qui entra en possession de celui des Samani, en 301.

Mais l'ouvrage publié par M. Ouseley, et dont nous croyons avoir déterminé la date d'une manière assez précise, est-il effectivement, comme nous l'avons supposé jusqu'ici avec M. Ouseley, celui qui a Ebn-Haukal pour auteur? Ce qui rend la discussion de cette question absolument indispensable, c'est qu'Ebn-Haukal a écrit en arabe, et que l'ouvrage traduit par M. Ouseley est en persan; et que d'ailleurs ni le manuscrit du savant traducteur, ni celui du collège d'Eton ne portent le nom de l'auteur. Le titre de l'ouvrage n'est pas une raison suffisante pour l'attribuer à Ebn-Haukal: car il y a, ainsi que l'observe M. Ouseley, un grand nombre de traités de géographie, qui portent le même titre; et Hadji-Khalifa, dans le passage que nous avons rapporté, en indique environ une douzaine, composés par différens auteurs, tant en arabe qu'en persan. Voyons donc quels sont les motifs qui ont engagé M. Ouseley à attribuer ce traité à Ebn-Haukal, ce qui n'est point indifférent, vu la grande autorité de cet écrivain, qui paroît avoir vu lui-même les lieux dont il parle.

Ebn-Haukal a été fréquemment cité, comme nous l'avons déjà observé, par les autres géographes arabes, et notamment par Abou'lféda. M. Ouseley, en comparant quelques-unes de ces citations avec le

texte de son manuscrit , a cru avoir obtenu une preuve complète , que ce manuscrit contenoit effectivement l'ouvrage d'Ebn-Haukal , avec de légères différences cependant , qu'il croit devoir attribuer premièrement à ce que son texte n'est lui-même qu'une traduction de l'arabe en persan ; et , en second lieu , à la négligence des copistes , et à l'extrême liberté que prennent ceux de l'Orient de retrancher ou d'ajouter , en transcrivant , ce que bon leur semble , à l'ouvrage qu'ils copient (p. xvj).

M. Ouseley a mis sous les yeux de ses lecteurs quelques-unes des citations d'Ebn-Haukal , qui se trouvent dans la description de la Khorasmie et du Mawaralnahr d'Abou'lféda (13), afin qu'en les comparant avec les passages correspondans de la Géographie orientale , ils pussent en reconnoître par eux-mêmes l'identité. Nous avons répété cette comparaison en l'étendant sur un bien plus grand nombre de textes de toutes les parties de la Géographie d'Abou'lféda , et en nous servant du texte manuscrit de cet auteur , et nous avons observé , dans le plus grand nombre , une exacte conformité. Il en est beaucoup néanmoins où le texte de la Géographie orientale de M. Ouseley ne contient qu'une partie de ce qu'Abou'lféda a tiré d'Ebn-Haukal , d'autres , où les deux textes sont en contradictions , quelques-uns même qui ne se trouvent point du tout dans la Géographie orientale.

Nous sommes demeurés pleinement convaincus ,

(13) Voy. *Chorasmicæ et Mawaralnahræ descriptio ex tabulis Abulfedæ* , publié à Londres en 1650 , par J. Greaves.

après cet examen sérieux et impartial, que le manuscrit persan, traduit par M. Ouseley, est plutôt un abrégé qu'une traduction exacte de l'ouvrage d'Ebn-Haukal; peut-être même le traducteur persan a-t-il quelquefois corrigé son texte, soit d'après d'autres écrivains, soit d'après ses connoissances personnelles. Nous croyons qu'il l'a surtout considérablement abrégé dans ce qui concerne l'Espagne, le Magreb, l'Ægypte, la Syrie et l'Asie-Mineure, pays qui offroient moins d'intérêt pour le traducteur persan et les lecteurs pour lesquels il travailloit, que tout ce qui appartenoit à l'ancien empire d'Iran.

Nous allons développer les preuves de cette opinion, et nous citerons pour l'établir un petit nombre d'exemples.

Mais avant d'entrer dans l'exposé de nos preuves, nous devons prévenir nos lecteurs que nous serons très-souvent obligés de corriger, par conjecture, les noms propres de lieux de la Géographie orientale. Il est peu de noms, même les plus universellement connus, qui n'y soient altérés au point d'être absolument méconnoissables pour les lecteurs qui, n'étant pas initiés dans la lecture des manuscrits persans, ne peuvent se faire une idée des équivoques auxquelles donne lieu la forme du caractère arabe en général, et particulièrement celle du Taalik. Sans la liberté que nous prenons à cet égard, il seroit impossible de nous rendre intelligibles. Qui pourroit deviner, par exemple, que *Tahout*, *Lahout*, *Zeïf*, *Moazem*, *Khouf*, *Kiasa*, *Tiberthah*,

Aztarsous, *Selmisa*, *Gherahelm*, *Shebirz*, *Menje*; *Jéran*, doivent être lus et prononcés *Tahort*, *Lahoun*, *Rif*, *Mokattam*, *Hauf*, *Abbasa*, *Tabariya*, *Antarsous*, *Salamiya*, *Awasem*, *Schaizour*, *Manbedj*, *Harran*; que *Houman* est le nom arabe des deux plus grandes pyramides *Haramani*; que *Sertaïer*, nom d'une constellation, doit être lu *Nesr-taïr*, etc. ? Nous sommes bien éloignés d'attribuer ces erreurs à M. Ouseley : il les a aperçues comme nous, et il en a même relevé quelques-unes dans une note de sa préface (p. xxix); mais il s'est fait une loi de conserver exactement, dans les noms propres, l'orthographe de l'original, quelque vicieuse qu'elle fût, et lors même que le même nom se trouvoit écrit différemment en divers endroits, et d'une manière évidemment corrompue. Cette altération des noms propres vient de ce que, comme l'observe Abou'lféda, Ebn-Haukal a négligé d'en fixer l'orthographe et la prononciation; mais elle est poussée, dans cet ouvrage, à un point incroyable; et nous pensons que M. Ouseley auroit dû, pour rendre sa traduction vraiment utile, rectifier en note ou entre des [] les fautes palpables, toutes les fois qu'il n'y avoit pas lieu à craindre de se tromper. Faute de ce secours, bien peu de personnes pourront user, sans danger, de cet ouvrage important. Revenons à notre sujet.

En disant que la Géographie orientale est plutôt un abrégé qu'une traduction exacte de l'ouvrage d'Ebn-Haukal, nous pourrions nous contenter, pour établir la vérité de cette assertion, de la déclaration formelle du traducteur persan. Qu'on fasse seu-

lement attention aux premières lignes qui forment l'introduction.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux.
 « Louange à Dieu, etc. Voici ce que dit l'auteur
 « de cet ouvrage : Mon dessein, en composant ce
 « livre, a été de décrire les différens climats et les
 « diverses contrées de la terre, où s'étend la reli-
 « gion musulmane, et de faire connoître les divi-
 « sions de chacune d'elles, de telle manière que je
 « fisse mention de toutes les places remarquables,
 « qui appartiennent à chaque pays, de ses limites,
 « de tous les territoires qui y sont compris, de leurs
 « subdivisions, des villes, des montagnes, des ri-
 « vières, des lacs et des déserts.

« Comme tous ces détails particuliers nous ont
 « paru prolixes et peu nécessaires, on les trouvera
 « resserrés ici dans un plus petit espace... Dans ce
 « volume donc, qui est intitulé *Des Routes et des*
 « *Provinces*, notre plan est de représenter sur des
 « cartes, les différentes mers qui environnent le conti-
 « nent, les îles, tant habitées que désertes, chaque
 « climat et chaque contrée de la terre, indiquant cha-
 « que lieu par son nom, afin qu'on puisse le recon-
 « noître sur la carte. Nous nous bornerons aux pays
 « qui sont le siège de l'islamisme, et la demeure
 « des vrais croyans. »

Ce début prouve, ce me semble, que l'ouvrage persan, traduit par M. Ouseley, n'est qu'un abrégé d'un ouvrage plus étendu; et le traducteur ou plutôt l'abrégiateur nous paroît établir une distinction précise entre lui et l'auteur original. La même chose

nous semble résulter non moins clairement d'un grand nombre d'endroits dans lesquels l'abréviateur, voulant conserver les propres expressions de son auteur, avertit qu'il ne fait que le copier, en se servant de cette formule : *l'auteur de ce livre dit.*

Ainsi on lit (p. 3) après un espace blanc où doit être une mappemonde :

« L'auteur de cet ouvrage nous apprend que telle
« est la forme de la terre, et de ses différentes
« parties, tant habitées qu'inhabitées. Nous l'avons
« divisée en royaumes ou états *mémalik*, mot [arabe]
« qui est équivalent au mot persan *padischaha*, et
« dont le singulier est *mamleket*. »

P. 24, à l'occasion de la Méditerranée et de l'ambre gris, on lit : « L'auteur de cet ouvrage
« dit : Dans le temps que j'étois en Syrie, sur la
« côte de la mer de Roum, quelque chose fut jeté
« à terre par la mer, etc. »

La même formule revient encore aux p. 234 et 235, où se trouvent rapportés deux faits remarquables, destinés à faire connoître l'extrême hospitalité des habitans du Mawaralnahr, et la population de cette province : « L'auteur de cet ouvrage
« dit : Un jour que je me trouvois dans le canton
« de Sogd.... L'auteur de cet ouvrage ajoute : j'ai
« ouï dire à une personne qui accompagnoit Naser-
« Ahmed (lisez *Nasr-ben-Ahmed*) dans la guerre
« contre Samarcande, etc. »

Enfin, p. 254, dans un passage, dont le texte persan se trouve rapporté p. 287, on lit encore :
« L'auteur de cet ouvrage dit : J'ai vu une porte
« à Samarcande, etc. »

Je n'ignore pas que les écrivains arabes emploient quelquefois cette formule en parlant d'eux-mêmes ; mais cela n'a lieu ordinairement que quand ils ont compilé des extraits de divers auteurs , ou rapporté les opinions de quelques autres écrivains, et qu'ils veulent annoncer qu'ils vont exposer leur propre opinion ou ce qu'ils ont reconnu par leur expérience personnelle.

Le résultat de ces observations préliminaires est pleinement justifié par la comparaison des textes d'Ebn-Haukal cités par Abou'lféda, et des passages correspondans de la *Géographie orientale*. Je rapporterai d'abord quelques-uns des passages en grand nombre où l'identité est parfaite ; et je comprendrai dans cette classe tous ceux où le texte persan est plus étendu que la citation d'Abou'lféda, parce que l'on est en droit de supposer que ce dernier écrivain a abrégé souvent à dessein les descriptions quelquefois très-circonscanciées d'Ebn-Haukal. Je donnerai ensuite quelques exempls ; 1.° de ceux où la citation d'Abou'lféda est plus complète que le texte de l'abréviateur persan ; 2.° de ceux où il y a, entre les deux textes comparés des contradictions formelles. Enfin, j'indiquerai quelques endroits cités par Abou'lféda, qui ne se trouvent point du tout dans le texte persan, traduit par M. Ouseley.

Büsching. IV. p. 216.

Barka est, ut ait filius Haukali, urbs in solo plano, mediocris : circum se habet nomum benè cultum : est in mediâ Scenitide.

The Or. Geogr. p. 19.

Barka his a town of a middling size, neither great

nor small, with an improved and well-inhabited neighbourhood, all about which, on every side, is the desert wherein the Barbarians reside.

B. IV. p. 216.

Haukali filius ait Tahortam esse urbem magnam, opimam, frugibus fertilem.

The O. G. p. 19.

Tahout (lisez *Tahort*) . . . is a large town, well-inhabited and supplied : the inhabitants practise agriculture, etc.

B. IV. p. 238.

Ad Mesopotamiam quoque pertinet castellum (Hesn) Moslemah, sic dictum, ut ait filius Haukali, ab antiquo domino Moslamah filio Abdelmaleki; quod postea nonnulli tenuerunt Ommiadae.

The O. G. p. 60.

This place is called the hysn Moselamah. They say that it belonged to Moselamah ben Abdalmulk. A branch of the Ommiades is settled there.

B. IV. p. 250.

Basijan est urbs Churestanica (vel Chouzestanica) ut ait Haukali filius, mediocris, ubi fluvius dividitur in duas partes. Abest ab Hesn Mahdiji duas diætas, quas inter ambas urbes commeatur per aquas; pariter et ab Daurak ad Basijan; faciliior enim ea via quàm per continentem.

Pag. 248.

Est inter illas urbes etiam Basijan, quam ait filius Haukali mediocrem esse urbem, quam mediam dirimat fluvius, undè sint duæ diætae ad Hesn Mahdiji, super aquis eundo, uti et ad Basijan ab Daurak.

The O. G. p. 73.

The places of Khuzistan are. . . . Hysn Mohdi, Basan (lisez *Basiyan*). . . .

Pag. 79.

From (Dourek) to Sasan (lisez *Basiyan*) a pleasant town , through which a river flows ; from Sasan (*Basiyan*) to Hysn Mohdi , is a journey of two merhileh ; from these two places one must go by water. . . . and they go from Dourek to Basan (*Basiyan*) by water , it being much easier than going by land.

B. IV. p. 254.

Inter admirabilia Persiæ , pergit idem filius Haukali , est mons ille in Curah Sabur situs , in quo regum cujusque imago lapidi conspicitur incisa , et cujusque Marzapani (seu satrapæ) quem Persæ meritis norunt illustrem , et æditui cujusque ignis famâ præclari.

In oppido quodam Curæ Arragan , ait idem , cui nomen est Thabarijan , est puteus , quem dicunt incolæ se ponderibus demissis explorasse quidem , nunquam tamen potuisse fundum attingere. Inde effluit quantitas aquæ tanta , quæ circumagat molam agrumque pagi illius riget.

Inter miracula Persiæ recenset filius Haukali , in Curah (seu nomo) Rustaki (seu præturæ majoris) Hendigan appellatæ , puteum inter duos montes , ex quo prodit fumus tam pestifer , ut nullâ quisquam ratione possit eò accedere ; avis quæcumque supervolet , eam delapsam in puteum comburi.

In tractu Dadzin , ait idem , est fluvius aquæ dulcis , Nahr (seu fluvius) Achschin vulgò dictus , è

*quo bibunt et rigant terram. Sed si vestes in eo la-
vent, protrahuntur illæ virides. Fides sit penès auto-
rem Haukali filium.*

The O. G. p. 129.

In the territory of Shapour there is a mountain ; and in that mountain are the statues of all the kings , and generals , and high priests (*moubed*) and illustrious men , who have existed in Pars and in that place are some persons , who have representations of them , and the stories of them written.

In the Koureh of Argan at the village called *Sahil al areb*, there is a well, from which proceeds water enough to turn a mill and water the fields. The people here say, that they have made various efforts, to ascertain the depth of this well, but have not been able to reach the bottom.

In the Koureh of Rostak *arrostak*, there is a place between two hills, from which smoke constantly issues : and it is said, that if a bird should fly near that place, it would drop down.

Near Warcin (*Dadein*) there is a river, called *Nehr-Cheen*, the water of which is pleasant to the taste, and is used for the purposes of agriculture : but when clothes are washed in it, it becomes green.

Descrip. Chorasm. p. 52.

Osrushnah. Ebn-Haukal: Osrushnah nomen regionis quemadmodum et al Sogd : præcipua ejus pars montosa est. Osrushnah ab ortu Farganæ, ab occasu limitibus Samarcandæ, à septentrione (terris) al Shash, et aliâ parte Farganæ, ab austro confinibus Kash et

al Saganiyan terminatur. Multæ Osrushnah civitates commemorantur, quorum nomina, quòd barbara sint, nec nobis verè tradita, omisimus.

The Or. Geograph. p. 261.

Setroushteh (lis. *Osrushna*) is the name of a tract or country like Soghd : there is not any city or village in this country that bears the name of Setroushteh (*Osrushna*). It is a mountainous region, bounded at the east by part of Farganah, on the west by the borders of Samarkand, on the nord by Chaje : on the nord, it lies near Kish and Cheghanian, and Sheman and Dileshkird and Rast. The chief town of Setroushteh (*Osrushna*) is called in the language of that country *Boumheket*, and the districts of it are Aran, etc.

Dans ce petit nombre de passages dont je me contenterai, on aperçoit bien quelques légères différences, qui peuvent tenir à l'inexactitude des copistes, ou à quelques erreurs dans la traduction. Ainsi, dans un des derniers passages, au lieu de *it becomes green*, je conjecture que M. Ouseley auroit dû dire *they become green* ; car l'auteur a certainement voulu faire entendre, comme le dit Abou'lféda, que les habits lavés dans cette eau étoient d'une couleur verte quand on les en retiroit.

Mais ces différences sont trop peu considérables pour faire méconnoître dans la Géographie orientale, l'ouvrage d'Ebn-Haukal, cité par Abou'lféda.

Les exemples suivans offriront des différences plus remarquables, qui prouveront que le texte d'Ebn-Haukal, dont Abou'lféda faisoit usage, étoit plus étendu, qu'on ne le trouve dans la Géographie orientale.

Chorasmicæ et Mawaraln. descrip. p. 52.

Esfijab. Ebn-Haukal : Esfijab civitas magnitudine æqualis tertiæ parti Benkath arcem habuit , quæ nunc diruta : urbs et suburbia habitantur : illa duplici muro cingitur , hæc ambiuntur muro unius parasangæ : in suburbiis aquæ sunt , et horti in planicie scilicet : inter hæc et montes proximè vicinos intervallum est trium parasangarum.

The O. G. p. 268.

Senjat (lisez *Sfijab*) is a town with a Kohendiz and citadel, the former now in ruins. The town is in a flourishing state : the inner part of which extends for near a farsang. Near the citadel are gardens and running streams : from the town to the foot of the mountain is three farsang. The town has four gates. There is a bazar both in the town and in the citadel. The mosque and the Governor's palace, and the prison are situated in the inner town.

Il n'est pas étonnant que la Géographie orientale contienne plusieurs détails que l'on ne trouve point dans Abou'lféda, qui les a sans doute omis à dessein ; mais il est à observer qu'on ne lit point ici dans l'abrégiateur persan ces mots, *civitas magnitudine æqualis tertiæ parti Bencath*, qui sont une manière d'indiquer la grandeur relative des villes, fort ordinaire à Ebn-Haukal.

Il y a certainement erreur dans la traduction de M. Ouseley, et ce qu'il a traduit par *citadel*, et qui est vraisemblablement le mot *rabaz* dans l'original, doit être rendu par *suburbium*. Cette faute se retrouve dans plusieurs autres endroits de la traduc-

tion de M. Ouseley , et notamment dans la description de Bounket , p. 266 , où on lit.

Bounket has a Kohendiz without the city : but the walls of the town and of the Kohendiz are the same. There is a citadel with a wall , and another fortification outside that with gardens and palaces. The Kohendiz has two gates The town has a wall and three gates The citadel has ten gates on the inside , . . . on the other side , the citadel has seven gates . . . In the inner town is a small bazar but there are great bazars in the citadel.

Toute cette description devient peu intelligible ; et surtout choquante , par ces 17 portes de la citadelle , et ces grands bazars placés dans la citadelle , tandis que dans l'intérieur de la ville , il n'y a qu'un petit bazar ; mais on obtient un sens satisfaisant si on traduit *Kohendiz* par *citadelle* , comme il convient de le faire , et si aux mots *a citadel* , et *another fortification* on substitue un *faubourg* entouré d'une muraille avec 17 portes et renfermant de grands bazars , et au-dehors de celui-là un *autre faubourg* rempli de jardins et de maisons de plaisance , et aussi entouré d'un mur. C'est ce qu'on lit effectivement dans Abou'lféda.

Bencath *emporium* Alshash , *cui castellum munitum et civitas ; castellum verò ejus est extrà civitatem , sed idem est murus civitatis et castelli. Civitas pomærium habet muro incinctum , extrà murum aliud est pomærium , horti quoque et ædificia , et alius murus hæc circumambiens.* (14)

(14) *Choras. et Mawaral. Descr.* p. 50.

B. IV. p. 194. Michael. Descrip. Æg. p. 12.

Ebn-Haukal in descriptione Ægypti dicit, Gefar Pharaonum tempore frequentem fuisse urbibus aquâ-que divitem, et de ea dicere Deum (in Corano): excidimus quod struebat Pharao, populusque ejus cum eo, quodque ædificabant, undè vult urbi Elarisch nomen Arisch, id est, ædificationis mansisse.

The O. G. p. 37.

The Egyptians say that the land of Khefa or Khefakar (l. Djefar) was inhabited and cultivated in the time of Pharaoh.

Büsching. IV. p. 242.

Propè Nisibin, ait filius Haukali, est mons Mare-dinæ, cujus verticem qui vult assequi, duas prope-modùm parasangas necesse habet scandere. In eo est arx fortissima, quam vi nemo subigat. In eodem sunt celebres serpentes de veneno, quod citiùs necare aiunt quàm venenum aliorum serpentum. Sunt tandem etiam ibidem gemmæ vitreæ.

The O. G. p. 56.

In the vicinity of Nisibin there is a mountain called Mardein, which from the bottom to the summit, measures two farsang, and on it is another impregnable castle. This mountain produces crystal.

B. IV. p. 263.

Frequentes in illâ provinciâ (Segestanâ) sunt arenæ, ait filius Haukali, et palmæ: solum lenes et planum est: nusquam ibi montes comparent. Lenes ibi quoque et constantes venti, qui molas agitant. Iidem venti

arenas ex uno loco in alterum transvolvunt. Quando nempè velint purgatum arenis aliquem locum habere, faciunt ibi sepem aut domunculam ex argillâ, aut aliâ quâdam materie, cujus fundum construunt in modum fornacis, et instruunt foribus, per quas venti subeuntes alatum quasi pulverem procul disjiciunt. Et antiqua Segestanæ urbs erat Ram Schahrestan, sed ejus devastatæ in locum condita est deinceps Zaranga. Et Segestana est fertilis victu cætero, dactylis, uvis abundans: incolæ sunt cultu habituque nitidi. Multùm laseris (aut assæ fætidæ) petitur ex deserto illo, tantâ copiâ, ut plurimam partem victûs eorum hominum efficiat.

The O. G. p. 205.

Some land in the vicinity of this city (Zarinje) is barren and sandy: the air is very warm. Here they have dates: there are no hills. In winter there is no snow: in general there is a wind, and they have windmills accordingly.

Between Kirman and Seiestan there are some considerable buildings, the remains, it is said, of the antient city called *Ram Shehristan*. . . . The city of Zarinje was built by men originally of this Ram Shehr.

pag. 207.

Segestan is a fertile and fine country: it produces dates in abundance. Most of the inhabitants are wealthy and opulent.

Dans le passage d'Abou'lféda que je viens de rapporter en dernier, on pourroit douter si la fin de la

description , depuis ces mots *Et antiqua Segestanæ urbs* , font partie de la citation d'Ebn-Haukal ; néanmoins , en considérant attentivement le texte arabe , il me paroît certain que le tout appartient à Ebn-Haukal.

Je dois observer qu'il y a ici dans la traduction de Reiske plusieurs inexactitudes. La première est dans cette phrase , *quando nempè volunt* , etc. , dont le texte signifie à la lettre : « Quand il veulent dé-
 « placer le sable de quelque endroit , ils y font une
 « espèce de muraille de bois ou autre matière , et
 « pratiquent dans la partie la plus basse des fenêtres
 « et des portes : le vent entrant alors par ces portes
 « fait voler le sable et le jette bien loin de là. » La seconde se trouve dans la dernière partie de la description. Si l'on en croit la traduction de Reiske , les habitans du Ségestan font leur principale nourriture de la plante dont la racine fournit cette gomme-résine connue sous le nom d'*Assa fætida*. Kæmpfer (15) qui nous a donné une description très-curieuse de cette plante , nommée par les Arabes *Andjoudan* et *Hilitit* , et par les Persans *Henghiseh* , nous apprend que les Indiens en font souvent usage pour assaisonner leurs mets. Un voyageur François assure la même chose des Arabes de Moka (16) , et on dit même que certains peuples de l'Asie l'appellent le *manger des Dieux*. Mais cela ne nous autorise pas à croire qu'aucun peuple puisse faire sa nourriture

(15) *Kæmpf Acmoen exot. fasc. III, obs. V, p. 555 et suiv.*

(16) *Voyage dans l'Inde et au Bengale , par L. de Grandpré. t. II, p. 167.*

principale et habituelle d'une drogue aussi forte que celle-là. Je crois aussi que ce n'est pas là ce qu'a voulu dire Abou'lféda, ou Ebn-Haukal. Le texte de ce passage me paroît signifier à la lettre : « Le Ségestan est une province fertile, abondante en fro-
 « ment, en dates et en raisins. Les habitans ont un
 « extérieur de richesses et d'aisance : on tire des dé-
 « serts du Ségestan une si grande quantité d'assa-fœ-
 « tida, que les habitans en font un usage presque
 « général dans tout ce qu'ils mangent (17).

Je n'ajoute plus que deux exemples, dans lesquels, comme dans les précédens, le texte de la Géographie orientale est bien plus abrégé que celui d'Ebn-Haukal, cité par Abou'lféda.

Büsching: V, p. 327.

Ispahan... est, ut ait filius Haukali, extrema in montanâ regione versûs austrum. Propriè sunt duæ urbes, ait, quarum una nomen habet Jahudija (seu Judæorum urbis). Est Ispahan inter fertilissimas urbes et amplissimas. Habet fodinam tutiæ (vel antimonii. Jacet in eodem climate cum Fares (aut Persiâ). Qui indè contendit ad Rajjam, procedit in orientem, non tamen lineâ rectâ, præteritque suâ in viâ primùm Kaschan, deindè Kom.

(17) On peut consulter sur la plante dont on tire l'*assa-fœtida* comparée avec le *silphium* et le *laserpitium* des anciens, Saumaise dans son traité *De Homonym. hyles iatricæ*, ch. 96, p. 144 et suiv., et ses observations sur la patrie du *Silphium* dans les *Exercit. Plin. in Solin.* p. 262; Is. Vossius *ad Pompon. Mel.* liv. I, ch. 8; d'Herbelot, *Bibl. or.* aux mots *Angiu* et *Ingiu*, et M. Larcher dans ses savantes notes sur Hérodote, t. III, note (256).

Names of cities and towns in Irak agemi. Hamadan . . . Spahan, Jehudistan . . . Ispahan is the most flourishing of all the cities in Kouhestan, and possessés more riches than all the others places : and it is the pass between Kouhestan, and Pars and Khorassan and Khuzistan. The garments of silk and fine linen of this place are caried to all parts of the empire, as well as the fruits.

P. 173.

Antimony is found at Ispahan.

Idem, p. 321.

Plurima pars sic dictæ regionis montanæ, ut ait filius Haukali, aliàs vulgò Irakæ Persicæ appellatæ consistit è montibus, excepto eo spatio, quod Hamadanam et Rajjam et Kom intercedit : nam ibi pauciores sunt montes. Si è Schahrzur ad limites Gabali velis evadere, procedis indè in orientem ad Holwan, ab Holwan ad Ispahan. Indè ab Ispahan procedis super limite qui dirimit Persiam et Gabal' ad Kaschan et Kom. Tunc flectis ad Kaschan (18) et Schahravan.

P. 172.

Kouhistan is all a hilly country, except from Hamadan to Rey, or Kom where the hills are fewer, and less considerable. From Shehrzour to Hulwan, to Semireh, to Sirwan, to Lour, to the vicinity of Ispahan and the borders of Saber khast, and from that

(18) Dans mon manuscrit on lit *Kaswin*.

in the direction of Kashan and Hamadan to Shehrzour (*Shehrverd*) and the borders of Azarbaijan, it is all a mountainous country, and there is not any spot from which the hills may not be seen.

On voit dans ces passages, que le même texte a été diversement abrégé par Abou'lféda et par l'écrivain persan auquel nous devons la Géographie orientale, et qu'Abou'lféda a conservé quelques traits d'Ebn-Haukal, qui ont disparu sous la plume de l'abréviateur persan.

La comparaison que j'ai faite d'un grand nombre de textes de ces deux auteurs, m'a aussi fait voir qu'ils se contredisent quelquefois formellement, contradictions qu'il ne faut peut-être attribuer qu'aux copistes. En voici quelques exemples :

En décrivant la manière dont on recueille certaines vapeurs salines, qui s'élèvent de la terre dans une caverne des montagnes de la Khorasmie, et qui déposent du sel ammoniac, Ebn-Haukal dit, suivant Abou'lféda, que cette vapeur très-dangereuse, quand elle est condensée artificiellement, ne fait aucun mal à ceux qui s'en approchent, quand on n'a point formé, au dessus du lieu d'où elle s'élève, une espèce de voûte pour lui servir de récipient. *Si nullus fuerit fornix, qui dilatationi vaporis impedimento sit, accedentem non lædit* (19). Dans la Géographie orientale (p. 264), on lit : *If they did not erect this house, the vapour would burn, and evaporate away*; ce qui est, non pas contraire, mais fort différent de ce

(19) *Chor. et Maswaral. Descr.* p. 20.

que dit Abou'lféda, et qu'il cite d'Ebn-Haukal.

En parlant de *Bab-alabwab* ou Derbend, Abou'lféda dit que cette ville, située sur la mer Caspienne, dans le Tabaristan, est plus petite qu'Ardébil; qu'elle produit beaucoup de grains, mais peu de fruits, et que ses habitans en tirent d'autres pays: et il ajoute qu'il parle en cet endroit d'après le témoignage d'Ebn-Haukal. *Sic erat illo tempore comparatum, quo scribebat hæc filius Haukali* (20). Dans la Géographie orientale (p. 158), on retrouve cette description, mais avec cette différence qu'on y lit que cette ville est plus grande qu'Ardébil. *This town of Derbend is situated on the coast of the sea of Taberistan. It is larger than Ardebil, with meany fields, and meadows, and cultivated lands. It does not produce much fruit: but the people supply that from other quarters.*

Au sujet des deux parties de la Basse-Ægypte, nommées *Hauf* et *Rif*, Abou'lféda dit que, suivant Ebn-Haukal, au dessous de Fostât, la partie située au nord du Nil se nomme *Hauf*, et celle qui est au midi du même fleuve, *Rif* (21). Dans la Géographie orientale (p. 36) on lit: « La partie à gauche du Nil se nomme Khouf (*Hauf*). Là, sont Kiassa (*Abbassa*) Djirdjeir et Kakour (*Fakous*) (22). Le coté opposé, à la droite du fleuve, se nomme Zeïf (*Rif*). »

(20) *Eusching's Magazin*. t. V, p. 507.

(21) *Abulf. Descr. Æg. ed. Michaelis*, p. 4.

(22) Ebn-Haukal avoit probablement écrit *Fakouz*; mais le Kamouz écrit *Fakous*, et dans un état des territoires de l'Ægypte (Man. ar,

Où l'auteur de la Géographie orientale a transposé mal-à-propos le nom de *Hauf* à la rive gauche et celui de *Rif* à la rive droite, tandis qu'Ebn-Haukal avoit dit le contraire; ou il faudroit supposer, ce qui est invraisemblable, qu'il auroit eu égard non au cours du fleuve, mais à la position d'un homme qui remontroit le Nil.

En parlant de *Hit*, ville de la Mésopotamie, Abou'lféda dit que, suivant Ebn-Haukal, on y voit des restes du palais du khalife Aboulabbas Kaïm (le premier des Abbasi), qui y faisoit sa demeure (23). Mais suivant la Géographie orientale (p. 59), c'est d'*Anbar* qu'Ebn-Haukal a dit cela. Voici ce qu'on y lit : « *Hit*, sur la rive ouest de l'Euphrate, avec un fort château, est en face de Tecrit. Tecrit est située sur la rive occidentale du Tigre. Anbar est une ville d'une moyenne grandeur. C'étoit-là que résidoit Abou'labbas Kaïm-billah, et on y voit encore des restes de son palais. »

L'erreur est ici du côté d'Abou'lféda, ou peut-être faut-il l'attribuer aux copistes qui ont omis quelque chose : car il est certain que le premier khalife Abbasi demeurait à Anbar (24).

de la Bibl. nat. n.° 257, parmi ceux venus du Vatican), je trouve entre les lieux de la province de Scharkieh, dont le Hauf fait partie, *Fakous*, *Faran*, etc. Fakous est la ville nommée *Phacusa* par les anciens. Voy. le Mémoire de d'Anville sur l'AEgypte, p. 107, et la position qu'il assigne à *Phacusa*, sur la carte de l'AEgypte ancienne. Mukrizi joint aussi Djirdjeïr à Fakous.

(23) *Büschl. Mag.* t. IV, p. 258.

(24) *Gol. annot. in Alfragan.* p. 124.

Abou'lféda prétend qu'Ebn-Haukal a compris la ville de Rakka, dans la partie de la Mésopotamie, nommée *Diar-Becr* (25); et cependant dans la Géographie orientale (p. 58), elle est comprise dans le canton de *Diar-Modhar*.

Il ne me reste plus qu'à indiquer quelques passages d'Ebn-Haukal cités par Abou'lféda, qui ne se trouvent point dans la Géographie orientale.

Telle est 1.^o la description détaillée du Sihoun ou fleuve de Schasch, qui se trouve dans les Prolégomènes d'Abou'lféda (26), et que je ne trouve point dans la Géographie orientale, quoique le cours des autres rivières de la Khorasmie et du Mawaralnahr y soit décrit avec beaucoup de détails.

2.^o La courte description du fleuve Thab tirée d'Ebn-Haukal, qu'Abou'lféda rapporte aussi dans ses Prolégomènes (27). Dans la Géographie orientale, je ne trouve que le nom de ce fleuve (p. 84).

3.^o Abou'lféda parlant de la partie du Magreb; qui porte le nom d'*Adha*, dit que l'Afrique proprement dite, doit aussi être comprise sous ce nom; si, comme le dit Ebn-Haukal, on passe aussi de Tunis en Espagne (28). Le nom de Tunis se trouve bien, quoique défiguré, dans la Géographie orientale (p. 17), mais on y chercheroit inutilement cette observation.

4.^o Dans la description de la Mésopotamie, Abou'lféda

(25) *Büsch. Mag.* t. IV, p. 240.

(26) *Ib.* p. 170.

(27) *Ib.* p. 171.

(28) *Ib.* p. 203.

féda dit : « Daliya est, suivant Ebn - Haukal, une
 « petite ville sur la rive occidentale de l'Euphrate,
 « où fut pris Abou-schama le chef des Karmates,
 « qui avoit excité tant de troubles en Syrie. Elle est
 « située entre Rahaba et Ana. Il paroît par-là qu'elle
 « appartient au canton nommé *Diar-Modhar* (29). »

Rien de tout cela, pas même le nom de Daliya ne se trouve dans la Géographie orientale. L'événement dont il s'agit, arrivé en 291, du temps d'Ebn-Haukal, est cependant assez important, pour croire qu'il n'a pas négligé d'en faire mention.

5.° Après avoir donné la description générale du Ségestan, Abou'lféda nomme, en premier lieu dans cette province, *Rokkhadj* ou *Arrokkhadj*. Reiske a traduit ainsi cet endroit : « *Rochchag, ut ait filius*
 « *Haukali, est provincia cum Segestanâ cohærens,*
 « *multarum urbium, quas inter est Bangawan et*
 « *Rochchag (urbs). Admodùm est fertilis et dives,*
 « *et largitèr instructa rebus necessariis* (30). » Mais c'est à tort que Reiske fait dire à Abou'lféda que, dans le canton d'Arrokkhadj, il y avoit une ville du même nom. Le texte de cet auteur doit être traduit ainsi : « Ebn-Haukal dit : « Au nombre des lieux
 « qui dépendent du Ségestan (ou qui sont limitro-
 « phes du Ségestan) est Arrokkhadj : c'est un can-
 « ton où il y a plusieurs villes, et de ce nombre est
 « *Nakhdjivan* (c'est ainsi qu'on lit dans mon ma-
 « nuscrit). Arrokkhadj est un canton extrêmement

(29) *Büsch. Mag.* t. IV, p. 246.

(30) *Ib.* p. 263.

« fertile et abondant en toutes sortes de choses. »

Ce passage d'Ebn-Haukal ne se trouve point dans la Géographie orientale , on y lit seulement ce qui suit (p. 207) : « In the district (of Sejestan) called
 « Reheje (*lisez* Rokkhadj) they apply themselves
 « very much to farming and husbandry. In this dis-
 « trict are the towns of Tel and Darghes, on the
 « banks of the Heirmend ; and Toghahi and Khilje ,
 « and Kabul and Ghaur are of the colder climats. »

Je me reprocherois d'insister plus longtemps sur la comparaison que je viens de faire de la Géographie orientale , avec les textes d'Ebn-Haukal , cités par Abou'lféda. Je crois que j'en ai mis assez sous les yeux des lecteurs , pour démontrer l'opinion que j'ai avancée par rapport à l'ouvrage publié par M. Ouseley , et qui sera encore confirmée dans la suite de cet extrait. Je terminerai donc cette discussion par un long passage d'Ebn-Haukal , cité par Makrizi , et qui ne se trouve point dans la Géographie orientale.

Makrizi , dans le chapitre de sa description historique et topographique de l'Ægypte , où il parle des pyramides , dit :

« Voici ce que dit Ebn-Haukal , en décrivant
 « l'Ægypte : Dans ce pays sont les deux pyramides :
 « il n'y a rien sur la terre , dans les contrées musul-
 « manes ni dans les pays infidèles , qu'on puisse
 « leur comparer : jamais on n'a rien fait et on ne
 « fera jamais rien de semblable. Un des princes de
 « la maison d'Abbas ayant lu sur une de ces pyra-
 « mides cette inscription : *J'ai bâti ces édifices , si*
 « *quelque roi croit pouvoir se glorifier d'une grande*

« puissance, qu'il les détruise : détruire est plus aisé
 « qu'édifier ; songea aux moyens de faire cela (je
 « pense que ce prince étoit Motasem ou Mamoun) ;
 « et il reconnut que le produit des impôts de l'Æ-
 « gypte ne suffiroit pas à cette dépense. A cette
 « époque, les impôts de ce pays, quoique établis
 « et perçus avec la plus exacte équité, et sans être
 « le moins du monde à charge aux contribuables ,
 « produisoient 4,257,000 pièces d'or, quand la crue
 « du Nil atteignoit 17 coudées 10 doigts, et cha-
 « que faddan payoit deux pièces d'or. Ce prince
 « renonça donc à son projet, et n'y songea plus.
 « Dans le voisinage de Fostât, au couchant du
 « Nil, il y a un nombre considérable de grands
 « édifices, répandus dans tout le Saïd, qu'on nomme
 « pyramides ; mais celles-ci ne ressemblent point aux
 « deux qui sont en face de Fostât et à deux para-
 « sanges de cette ville. Chacune de ces deux a 400
 « coudées de hauteur, et une largeur égale : elles
 « sont bâties en pierres de *caddhan* (31) : la longueur,
 « la largeur et l'épaisseur de chaque pierre est de
 « 8 à 10 coudées, plus ou moins, suivant que la
 « construction et les règles de la géométrie l'ont
 « exigé ; car, à mesure que ces pyramides s'élè-
 « vent, elles vont en se rétrécissant ; en sorte que
 « dans leur partie supérieure, elles n'offrent plus

(31) Ce mot signifie, suivant Djewhari et Firouzabadi, une espèce
 de pierre tendre qui ressemble presque à une motte de terre argileuse
 desséchée. La racine est *caddha* écrit par un double *dhal*, ce que je
 remarque, parce que ce mot, écrit souvent par un *dal*, a quelquefois
 arrêté les traducteurs.

« qu'une superficie suffisante pour placer un cha-
 « meau agenouillé : les parois extérieures sont cou-
 « vertes d'écriture grecque. Quelques gens ont dit
 « que ce sont deux tombeaux; mais cela est faux :
 « ce qui a donné lieu à ceux qui les ont construi-
 « tes, de le faire, c'est qu'ils avoient prévu que le
 « déluge arriveroit, et qu'il feroit périr tout ce qui
 « se trouveroit sur la surface de la terre, à l'ex-
 « ception de ce qui seroit mis en sureté dans de
 « pareils bâtimens. Ils renfermèrent donc dans ces
 « pyramides leurs trésors et leurs richesses : ensuite
 « arriva le déluge. Quand les eaux furent desséchées,
 « tout ce qui étoit dans les deux pyramides passa à
 « Bansar, fils de Misraïm, fils de Cham, fils de Noë.
 « Quelques rois, des siècles plus récents, en firent
 « leurs greniers (32). Au reste, Dieu seul est par-
 « faitement savant (33). »

(32) Voyez ma dissertation sur le nom des pyramides, insérée dans le *Magasin Encyclop.* VI.^e année, t. VI, p. 446.

(33) J'ai dit, dans ma dissertation sur l'étymologie du nom des pyramides (p. 460), en parlant du passage de Joseph, relatif aux stèles ou colonnes érigées par Seth, qu'il me sembloit avoir lu dans un auteur arabe, qu'on avoit construit les pyramides les unes en pierres et les autres en briques, parce que l'on ignoroit si le déluge que l'on avoit prévu devoir arriver, seroit un déluge d'eau, ou un déluge de feu, et que l'on avoit pensé que les premières résisteroient mieux à l'action du feu, et les autres à la violence des eaux. Depuis l'impression de cette dissertation, j'ai retrouvé ce passage dans le *Moroudj-atdhéheb* de Masoudi, et il a été cité par Makrizi, dans lequel je l'avois lu. Masoudi, parlant de la construction des *Berba*, et racontant les visions et les songes par lesquels les habitans de l'Égypte avoient été avertis du déluge, ou du moins d'un fléau qui devoit ravager la terre, ce qui les avoit engagés à construire les *Berba* pour sauver le souvenir

J'observe, en passant, sur ce texte d'Ebn-Haukal, que, suivant toute apparence, on n'avoit point encore découvert, à l'époque où il écrivoit, la chambre intérieure de la grande pyramide, dans laquelle se trouve le sarcophage. Autrement, il n'auroit pas, je pense, assuré aussi positivement que ces pyramides n'avoient jamais été destinées à servir de tombeaux; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'il rapporte ailleurs, sans doute d'après une tradition des gens du pays, que dans ces deux grandes pyramides il y a une excavation qu'on suppose avoir été destinée à la sépulture des anciens rois d'Ægypte. Ce témoignage, postérieur de quatre-vingts ans à celui de Denys de Telmahr, patriarche d'Antioche, que j'ai rapporté ailleurs (34), semble fixer cette découverte à une époque plus récente que le commencement du IV.^e siècle de l'hégire.

Je reviens à la préface de M. Ouseley : Ce savant éditeur, après avoir fait observer les difficul-

de leurs arts et de leurs sciences, dit : « Ils construisirent donc les
 « *Berba*, et ils y gravèrent toutes leurs sciences, soit par des figures,
 « des simulacres, ou de l'écriture : ils en construisirent de deux es-
 « pèces, les uns en argile et les autres en pierres ; et ils séparèrent
 « ceux qui étoient bâtis en argile de ceux qui étoient construits en
 « pierres, disant : Si ce déluge dont nous sommes menacés, est un
 « déluge de feu, il convertira en pierres les édifices d'argile et de
 « terre, et ainsi les sciences se conserveront ; si c'est un déluge d'eau,
 « il détruira les édifices d'argile, et conservera ceux de pierre : enfin,
 « si c'est un déluge d'épées, (une invasion ennemie), ces deux sortes
 « d'édifices, tant ceux de pierres que ceux d'argile, seront conservés.
 « (Man. arab. de la Bibl. nat. n.º 593). »

(34) Voyez ma dissertation sur le nom des pyramides, p. 497.

tés que présente la traduction des livres arabes et persans, quand les copistes omettent ou placent au hasard et sans discernement les points diacritiques dont l'usage est de distinguer l'une de l'autre diverses lettres qui ont d'ailleurs la même configuration, ajoute avec raison que cette difficulté est encore bien plus grande, quand l'omission ou la confusion de ces points tombent sur des noms propres.

Un autre obstacle à vaincre dans l'usage des traités de géographie des Orientaux, c'est celui qui résulte de la manière, souvent un peu vague, dont ces écrivains évaluent les distances, et l'incertitude de la valeur des mesures, qui, sous le même nom, équivalent, suivant la diversité des provinces, à une étendue plus ou moins grande. A cette occasion, M. Ouseley a réuni quelques renseignemens sur cet objet, tirés de divers auteurs, et notamment du *Nozhat-alkoloub*, ouvrage du Persan Hamdallah-Moustewfi, et du dictionnaire *Burhan-katé*.

M. Ouseley a bien senti qu'un ouvrage tel que celui qu'il publioit pouvoit donner lieu à des recherches de plus d'un genre; et il nous apprend qu'il s'étoit proposé de joindre à sa traduction différentes dissertations sur les antiquités d'Istakhar (*Persépolis*), les diverses langues qu'on a parlées à différentes époques, dans la Perse; le culte du feu, l'établissement des Juifs dans le pays de Khozar; les traditions orientales, relatives à Gog et Magog (*Yadjoudj we Madjoudj*), les pyramides d'Égypte, et plusieurs objets d'histoire naturelle. Mais la ré-

daction et l'impression de tous ces travaux, devant nécessairement doubler la dépense et retarder la publication de l'ouvrage, il s'est déterminé à abandonner cette partie de son plan, et à donner sa traduction telle qu'elle paroît ici. « J'ai cru, dit-il, « devoir me contenter d'offrir au public la traduction de l'ouvrage d'Ebn-Haukal, ne retenant du « texte original que ce qui, aux yeux du géographe et du critique en est assurément le plus essentiel, les noms propres de lieux, que j'ai donnés « dans leur propre caractère. J'ai suivi en cela l'orthographe de mon manuscrit avec une exactitude si « scrupuleuse, que l'on trouvera le même nom écrit « de différentes manières dans diverses pages, et « même avec une orthographe évidemment fautive. « J'ai observé dans de courtes notes quelques-uns des « passages les plus obscurs, et dont le sens est le plus « incertain, et j'ai essayé de les éclaircir dans l'appendice, où on en trouvera plusieurs en original. »

On ne peut qu'applaudir à l'exactitude avec laquelle M. Ouseley s'est assujéti à suivre l'orthographe de son manuscrit ; mais comme nous l'avons déjà observé, il auroit rendu un service important au plus grand nombre des lecteurs, si, Abou'lféda ou Edrisî à la main, il eût rectifié en note cette multitude de noms propres, le plus souvent absolument méconnoissables.

Quant à ces recherches sur les divers objets d'archæologie, d'histoire et de sciences naturelles, dont l'auteur de cet ouvrage fait mention, nous observerons que l'on auroit tort d'exiger de quiconque

publie un traité de géographie, qu'il l'accompagne de tout cet appareil d'érudition. De pareils ouvrages doivent être livrés, soit dans des traductions fidelles, soit, s'il est possible, en original, aux gens de lettres, comme des matériaux, et non comme des recueils de dissertations ou des collections académiques.

M. Ouseley rend compte, en finissant sa préface; des manuscrits sur lesquels il a fait sa traduction. Outre celui qui lui appartient, il a obtenu des membres du collège d'Eton, toutes facilités pour faire usage d'un autre manuscrit qui appartient à ce collège. Un troisième manuscrit auroit peut-être levé quelques doutes, et rendu service au traducteur : Il paroît que M. Ouseley suppose que la capitale d'Angleterre pouvoit lui fournir encore ce secours ; mais que les propriétaires de ce manuscrit n'ont pas jugé à propos de se prêter à ses vues. Il ne nous dit pas si ce troisième manuscrit contient le texte arabe d'Ebn-Haukal, ou la même version persane abrégée, que lui ont offert les deux autres sur lesquels il a travaillé.

Je m'arrête ici : dans la continuation de cet extrait, je ferai connoître en détail l'ouvrage d'Ebn-Haukal.

(La suite au prochain numéro).

S. DE S.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

I L L E - D E - F R A N C E .

Artistes.

Quelques-uns des dessinateurs partis avec l'expédition du capitaine Baudin, ont trouvé si agréable le séjour de l'Ile-de-France, où l'expédition a relâché, qu'ils y ont borné le voyage autour du Monde qu'ils avoient d'abord entrepris.

L'état florissant de la Colonie, les richesses dont jouissent en général les habitans, ont mis ces artistes dans le cas d'y exercer avec fruits leurs talens, et avec d'autant plus d'avantages, que l'éloignement de l'Europe, privant cette île de la présence des hommes qui cultivent les arts, ils n'ont point eu de concurrence à craindre. Il paroît que ces diverses considérations se sont réunies pour leur faire gagner beaucoup d'argent en peu de temps. L'un d'eux a déjà, du fruit de son travail, acquis une maison, des terres, des nègres, etc.

C O N S T A N T I N O P L E.

Imprimerie turque.

Dans l'imprimerie turque à Constantinople, qui y a existé depuis les deux dernières années, sous la protection du Sultan *Selim*, on imprime maintenant un *Dictionnaire des langues turque, grecque, latine, française et persanne*, en trois vol. in-folio. Déjà on en a imprimé une centaine de feuilles. Il y a à Constantinople en outre deux imprimeries grecques sous l'inspection du patriarche *Néophylus*, mais on n'y imprime que des livres d'église.

R U S S I E.

Géographie.

Vingt officiers de l'état major, se rendent avec le colonel La Harpe de Pétersbourg en Esthonie, et un plus grand nombre avec le colonel Mestitzky en Volhinie, pour lever la carte de ces deux provinces. On croit que cette opération durera trois ans.

Economie.

L'empereur de Russie a fait présent de six mille roubles au président de la Société d'économie de Pétersbourg, et conféré l'ordre de Sainte-Anne aux deux secrétaires permanens, et à deux autres membres de cette Société.— Il a fait remettre à M. Heyman, officier de la poste impériale à Trieste, une bague enrichie de diamans, pour lui témoigner sa satisfaction, au sujet des cartes des postes d'Italie et

d'Allemagne qu'il a publiées, et dont il a envoyé à S. M. des exemplaires imprimés sur soie.

Académie de musique.

L'académie de musique de Pétersbourg doit donner une médaille à M. Haydn, méritée par son célèbre *Oratorio*. Le graveur de la cour, le conseiller du collège Lebrecht, est chargé de l'exécuter.

D A N E M A R C K.

Publication de deux ouvrages.

M. MUNTER, professeur de théologie à l'université de Copenhague, vient de publier deux ouvrages; l'un renferme l'*Histoire des dogmes chrétiens pendant les trois premiers siècles*. Il y a prodigué beaucoup d'érudition; ce n'est pas de sa faute si les Saints-Pères ont eu des idées si confuses et des opinions si déraisonnables.

L'autre ouvrage est plus intéressant, et contient l'*Histoire de la réformation en Danemark* écrite avec autant de goût que de soin. M. MULLER, professeur en théologie à la même université, travaille à la troisième partie de son *Genius ævi Theodosiani* (1) qui paroîtra comme dissertation, pour obtenir le grade de Docteur en théologie.

Nouvelles écoles.

Il vient d'être créé, à Copenhague, quatre nou-

(1) Voyez l'article que nous avons inséré dans le *Magasin Encycl.* (Année IV, t. V, p. 150) sur la première partie de cet intéressant ouvrage.

velles écoles pour l'instruction des élèves de la marine. On y enseignera la construction des vaisseaux, l'artillerie de la marine, la mécanique et l'hydraulique.

Littérature indienne.

M. Fulsang, prédicateur danois à Tranquebar, et qui a passé nombre d'années dans l'Inde, a pris, pendant son séjour dans ce pays-là, une parfaite connoissance de la littérature indienne et de la langue du Malabar; ce savant est de retour depuis peu en Danemarck; il y a apporté avec lui une grande quantité d'ouvrages très-importans, tels que différens ouvrages orientaux, imprimés à Calcutta, plusieurs manuscrits indiens, des dessins, portraits et statues. On a lieu d'espérer, en effet, que les recherches de Fulsang ne seront point infructueuses, et jetteront un nouveau jour, principalement sur la mythologie.

S U È D E.

Bibliothèque de ROSENSTEIN.

Le roi de Suède a acheté la superbe bibliothèque du feu amiral Rosenstein, en a fait présent à l'académie militaire. Elle a été payée 3000 rixdalers.

Lectures.

Un Français, nommé SIGNORET DE VILLIERS, à ouvert, à Stockholm, un *Lycée dramatique* pour la lecture et la déclamation des meilleures pièces du théâtre français; ce qu'il a déjà exécuté à Londres et à Copenhague; et, à cet effet, on lui a accordé la salle de l'opéra de la cour.

PRUSSE.

P R U S S E.

Académie de Berlin. — Galvanisme.

Dans la dernière séance de l'Académie royale des sciences de Berlin, on s'est (comme à celle de l'Institut national de France, et presque le même jour) beaucoup occupé de galvanisme. M. le conseiller Herhard a fait l'épreuve que le *nickel*, en contact avec le *zinc*, produit le même effet que l'argent et le cuivre : M. le conseiller Klaproth a donné quelques détails sur les essais galvaniques faits en grand par M. Van Marum, à Harlem, et sur ses contre-épreuves avec la grande machine à électriser de Teyler. Ces essais confirment la théorie de Volta, sur l'identité du galvanisme avec la matière électrique.

Quatre Saisons d'HAYDN.

Le dimanche, 14 février, la chapelle royale de Berlin, sous la direction de M. Gurlich, musicien de la chambre de S. M., a donné, au bénéfice des veuves et de la maison des orphelins, une première représentation des *quatre Saisons de Thompson*, mises en musique par le maître de chapelle Joseph HAYDN. Le public, qui s'étoit porté en foule à la salle de l'Opéra, pour entendre cette musique, a témoigné, par de vifs applaudissemens, combien il en avoit été satisfait.

Voyages.

La reconnoissance et l'intérêt que nous prenons à la gloire de notre pays se joignent à la curio-

sité pour nous engager à suivre dans leur course périlleuse ceux de nos compatriotes qui se sont dévoués aux dangers et aux ennuis des voyages lointains, pour étendre la sphère des connoissances humaines. Dans ce nombre, se distingue surtout le conseiller supérieur des mines, *Alexandre* de HUMBOLDT, qui, avec une fortune médiocre et sans le secours d'aucun gouvernement, mais avec des connoissances rares, avec un zèle ardent pour les sciences, et avec un courage à toute épreuve, s'est proposé de faire le tour du globe pour recueillir des observations nouvelles sur la nature, et sur les hommes, sur la théorie de la terre, sur l'astronomie, sur les positions géographiques, et sur les animaux, les plantes et les pierres. Après avoir parcouru déjà une grande partie des déserts de l'Amérique méridionale, il vient de se mettre en route pour le Pérou, par terre, avec le dessein de revenir en Europe par les Indes orientales. Ses dernières lettres sont de Carthagène. Le trajet qu'il fit pour y arriver a été extrêmement dangereux. Après avoir débarqué sur les rives de Rio-Sinu, où il trouva une foule de crocodiles, et des Indiens de Darixa, qui se distinguent des Caraïbes qui les entourent, et par leur petitesse, et par leur embonpoint, et leur force, il essuya une tempête où son petit bâtiment fut sur le point d'être renversé, et ne fut sauvé que parce qu'on parvint à couper à la hâte une voile, au moment où déjà le pilote crioit que le gouvernail ne prenoit plus. On se retira derrière le cap Gigante, où, à peine échappé à la mort, M. de Humboldt se fit débarquer pour

observer l'éclipse de lune qui a eu lieu du 29 au 30 mars, et qui a été totale dans ces contrées; mais quand il fut à une certaine distance de ses compagnons, il vit quelques negres fugitifs se précipiter sur lui avec des poignards, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à leur échapper et à atteindre la chaloupe avant eux. Ce fut le dimanche des Rameaux, et précisément le même jour où, l'année passée, il avoit échappé à un danger non moins imminent, sur l'Orénoque, où, entouré de crocodiles, il voyoit le moment où sa petite barque alloit chavirer et le livrer à ces animaux voraces.

Un autre voyageur allemand, M. HORNEMANN, du pays d'Hanovre, parcourt l'Afrique, aux frais de l'association anglaise, pour la découverte de l'intérieur de ce pays. Cette association vient de recevoir la relation de son voyage, depuis le Caire jusqu'à Siwa, au temple de Jupiter-Ammon et à Fezzan. On la traduit en ce moment en anglais, et elle doit paroître au printemps dans les memoires de l'association.

Un voyageur anglais, qui vient d'aller dans l'Indostan, a vu sur les bords de la rivière Soviera le mausolée du fameux musicien mogol TANSEIN. Il est ombragé par un arbre d'une circonférence prodigieuse; les habitans des environs viennent en pèlerinage sur sa tombe, et croient qu'en mâchant les feuilles de cet arbre, ils rendront leur voix plus sonore et plus flexible.

On attend aussi le journal du voyage du colonel

MALCOLMS, envoyé par le gouvernement anglais, auprès du Schach actuel de la Perse. Le nombre des voyageurs, dans les Indes orientales s'augmente tous les jours. Déjà les directeurs de la compagnie des Indes orientales ont spéculé sur cette curiosité, et ont haussé sur le prix du transport. En même temps les théologiens anglais ont cherché à tirer parti, pour leur science, des voyages de leurs compatriotes dans le Levant; et l'université de Cambridge a proposé un prix, pour faire éclaircir l'Écriture sainte, par les relations les plus modernes de la Palestine et des pays adjacens.

A U T R I C H E.

Système du professeur GALL.

Le docteur Gall, à qui il a été défendu à Vienne d'enseigner publiquement, prend pour base de ses observations, ou de ses conjectures, la conformation du crâne : plus le crâne est convexe et arqué, plus il prétend qu'il y a de capacité dans l'individu, et il cite, à l'appui, les crânes de plusieurs hommes célèbres. Cette convexité se remarque en général chez tous les grands hommes; mais les beaux hommes dont la tête est ronde et d'une forme plus gracieuse, ont ordinairement peu d'esprit. Il croit pouvoir assigner aussi dans le cerveau la place de chacune des facultés de notre ame : c'est ainsi, par exemple, que la faculté d'observer se trouve établie dans le cerveau immédiatement derrière le front. Cet endroit est très-arqué dans les enfans qui, comme on sait,

se distinguent surtout par cette qualité. Insensiblement cette convexité diminue et se change même en concavité, excepté chez les grands observateurs, et le docteur Gall en conclut que la liberté et l'usage peuvent faire subir beaucoup de changemens à cette faculté de l'homme. Il possède chez lui les crânes de personnages célèbres, entre autres ceux de Blumauer, d'Alxinger et de Wurmser. Dans le cerveau de celui-ci, il prétend avoir découvert l'organe du courage, qui a sa place à la distance d'un pouce, et au dessus de l'oreille. Les crânes des animaux lui ont aussi fourni d'importantes découvertes. Il a trouvé dans les crânes des oiseaux qui chantent, dans ceux des musiciens célèbres, et dans celui de Mozart surtout, l'organe musical. Enfin les renards et les chats lui ont offert, dans leurs cerveaux madrés, l'organe de la ruse, ainsi que les hommes qu'il avoit connus pour très-rusés. La doctrine du docteur Gall est singulière et curieuse; il ne s'agit pas d'examiner ici si elle est fondée.

Académie Josephine.

L'Académie Josephine impériale a conféré le titre d'associé étranger au C. PERCY, chirurgien major des armées de France; et Sa Majesté l'Empereur ayant bien voulu confirmer cette nomination, le diplôme, honoré de la signature de S. A. R. l'Archiduc Charles, doit incessamment être remis à la Légation française.

Ce n'est pas le seul témoignage d'estime et de considération que l'Allemagne ait donné au C. Percy

depuis la guerre en ce pays , où il a déployé autant de talent que d'humanité. Déjà S. A. l'Electeur de Bavière , lui avoit fait don , il y a quelques mois , d'une superbe boîte d'or ornée de chiffres en diamans de leurs Altesses Electorales.

Censure des livres à Vienne.

On vient d'adopter à Vienne une nouvelle mesure relativement à la censure des Livres ; il sera placé dans les bureaux des Douanes , des commissaires qui examineront les livres qui viendront de l'étranger , et feront transporter sur le champ au-delà des frontières ceux qui sont prohibés.

Ouvrages français défendus par la censure de Vienne , pendant les mois d'août et de septembre 1801.

Adélaïde , petit ouvrage philosophique , politique et sentimental. Germinal an IX ; Paris , in-8.^o

L'Angleterre en 1800 : 2 parties ; Cologne et Paris , an IX , 1801 , in-8.^o

Antipathies des 90 nombres ; par le C. GARDON ; Paris an IX , 1801 , in-8.^o

Aventures du chevalier d'Alvincourt ou Retour du vice à la vertu ; 2 tomes. Paris , 1801 , in-8.^o

Les Capucins , ou le Secret du cabinet noir ; par M. FAVEROLLE , 2 tom. Paris , 1801 , in-8.^o

Griotsiana , ou Recueil facétieux , par MARTAINVILLE. Paris , an IX , in-12.

Histoire politique et philosophique de la Révolution de l'Amérique Septentrionale ; par les CC. J. CHAS et LE BRUN. Paris , gr. in-8.^o

Ceuvres badines de Robbé de Beauveset. 2 tomes ; Londres , 1801 , in-12.

Voyage en Orient ou Tableau fidelle des mœurs ,

*du commerce de toute espèce, des intrigues, des filouteries, des amours particulières, des productions générales de différens peuples du Levant; par M. A. B. D.***; Paris, an IX, in-8.º*

Alala ou les Habitans du désert; parodie d'Atala, 2.º édition, au grand village, an IX, in-12.

La belle Alsacienne ou Telle mère, telle fille, 2 tom. Paris, 1801, in-12.

Les Amans du faubourg Saint-Marceau; par DORVIGNY, 4 tom. Paris, 1801, in-12.

Fêtes et Courtisanes de la Grèce, supplément aux Voyages d'Anacharsis et d'Antenor, 4 tom. Paris, 1801, an IX, in-8.º

Filosofia nata della necessita; memorie curiose d'un Cortigiana. Genova, 1798, in-8.º

Les Forges mystérieuses ou l'Amour alchymiste; par M. GUENARD de FAVEROLLE, 4 tom. Paris, an IX, in-8.º

Histoire de France depuis la révolution de 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains; par F. E. TOULONGEON, 2 tom. an IX, in-8.º

Le petit Sancho, roman marotique; par l'auteur du Manuel des Fous; 2 tom. Paris, 1801, in-12.

Souvenirs du Roi d'Angleterre pendant sa maladie, traduit sur la 13.º édition; ouvrage dans lequel sont tracés les principaux événemens de son règne; Paris, an IX, in-8.º

Vie d'un Patriote de cœur et d'ame, exploits d'un vrai républicain guerrier. Paris, an IX, in-8.º

Voyage moral et sentimental de Paris à Berne; par P. GALLET, 2 tom. Paris, an IX, in-8.º

Les ouvrages suivans sont défendus erga schedam, ou ne sont délivrés que moyennant une permission spéciale.

Aneries révolutionnaires, ou Balourdisiana betisiana, anecdotes de nos jours rec. et publiées par CAP. . . . Paris, an IX, in-12.

Histoire élémentaire philosophique et politique de

l'ancienne Grèce, depuis l'établissement des colonies; par N. FOULON, 2 tom. Paris, an IX, in-8.°

Précis historique de la Revolution française, assemblée législative; par LACRETELLE jeune; Paris, an IX, 1801, in-12.

Santoliana, ou Recueil des aventures, anecdotes, bons mots, et plaisanteries de Santeuil, avec des notes et remarques; par le C. C. D'AVAIL; Paris, an IX, in-12.

Mon Siècle, ou Trois Satyres, suivi de notes historiques, critiques et littéraires; par Louis DAMIN; Paris, an IX, in-8.°

Tableau historique, topographique et moral des peuples des quatre parties du monde; par A. M. SANÉ, 2 tom. Paris, an IX, in-8.°

Théâtre de Marie-Joseph CHENIER, 2 tom. Paris, an IX, 1801, in-12.

Du Traité de Westphalie, et de celui de Campo-Formio, et de leur rapport avec le système politique des Puissances européennes et particulièrement de la France; par l'auteur de la *Théorie du pouvoir politique;* Paris, an IX, in-8.°

Vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et sous Tibère, dans une suite de lettres d'un patricien à son ami, traduit de l'anglais; Paris, an IX, in-8.°

Antoinette et Valmont; par Mat. CHR. ***, traducteur des deux *Emiles*, 2 tom. Paris, 1801, in-12.

Encyclopediana, ou l'Abeille de Montmartre; Paris, an IX, in-12.

Epître à Jacques Delille; par Pierre DARU; Paris, an IX, in-8.°

Le Péruvien à Paris, ouvrage critique, historique et moral, 4 parties; par Jos. ROSNY; Paris, an IX, 1801, in-8.°

Poésies Fugitives; par Armand CHARLEMAGNE; Paris, an IX, in-12.

Le Spectateur du Nord; Juillet 1801, en Basse-Saxe, in-8.°

Voyage en Espagne aux années 1797 et 1798; trad. C. F. CRAMER, 2 tom. Paris, an IX, in-8.°

Académie des arts à Prague.

On vient de fonder à Prague une nouvelle Académie des arts. La plupart des membres ont fourni d'excellens tableaux et d'autres objets précieux et intéressans pour l'ornement des salles destinées à ses travaux. Le célèbre FUGER de Vienne va y envoyer un tableau qui représente Achille méditant la vengeance de la mort de son ami Patrocle.

A L L E M A G N E.

Invention relative au plain-chant.

Le conseiller du consistoire à Minden, M. HORSTIG, a fait une invention ingénieuse pour marquer l'air d'un plain-chant, ou autre cantique simple, sans y employer les notes ordinaires, méthode qui est surtout excellente pour les livres de cantiques, etc. : au lieu de notes, il se sert de chiffres qui expriment aussi bien l'air que les notes ; savoir : 1 signifie toujours *le ton* de la pièce, quel qu'il soit ; 2 la seconde, 3 la tierce, 4 la quarte, etc. : or, si la pièce se joue en *fa*, le chiffre 1 signifie *fa*, 3 *la*, etc.

J'en donnerai un exemple sur un air connu :

Cœurs sensibles, cœurs fidelles,
Qui blâmez l'amour léger,

En voici la musique :

5 3 1 3 2 4 4 3
3 4 5 5 6 5 4 3 3 2

Si donc, par exemple, cette pièce se joue en *sol*, vous avez :

re si sol si la ut ut si, etc.

Vous pouvez prendre tout autre ton , et il vous présentera toujours le même air.

*Les Adelpes de Térence et le Ion d'Euripide,
joués au théâtre de Weimar.*

Nous avons annoncé , en quelques mots , dans un de nos derniers numéros , que les *Adelpes* de Térence , traduits et arrangés pour le théâtre allemand par M. EINSIEDEL ont été représentés sur celui de Weimar avec beaucoup de succès. Depuis ce temps , on y a aussi représenté le *Ion* d'Euripide , traduit et arrangé par M. SCHLEGEL.

Il étoit juste de réserver la première représentation des *Adelpes* pour une fête particulière. Elle a eu lieu le 24 octobre , en l'honneur de la princesse , généralement aimée et estimée , à laquelle M. Gœthe avoit consacré une scène de caractère , à l'occasion du commencement du siècle (1). Pour cette représentation , on avoit peint une nouvelle décoration , dont l'habile disposition fit aisément reconnoître le maître auquel on la devoit. Les dessins avoient été faits par M. Gœthe lui-même , et la peinture exécutée par M. Heidloff. Le théâtre représentoit une rue de l'ancienne Athènes , avec quelques maisons qui avançoient.

On avoit surtout soigné les masques et le costume en général. Chacun de ces masques méritoit bien une description détaillée , et peut-être qu'on en parlera aussi en temps et lieu. Nous nous bornerons ici à quelques généralités.

(1) Voy. *Magasin Encycl.* Année VII , t. II , p. 535.

On avoit établi avec raison, pour leur composition, le principe que, non-seulement la manière d'éclairer nos théâtres au moyen de lampes, tandis que les anciens jouoient en plein air et à la clarté du jour, mais aussi la proximité plus grande dans nos théâtres beaucoup plus étroits, ne permettoit pas d'adopter des masques *entiers*, tels qu'on les voit dans quelques manuscrits de Térence et sur plusieurs autres monumens. On décida donc de ne masquer que le front et le nez; selon que l'âge des acteurs l'exigeoit, on leur appliquoit une barbe, ou bien un menton postiche et plus grand, tel étoit entre autres le masque de Syrus; les autres parties de la figure restoient à découvert. C'étoit aussi tout ce qu'il falloit pour rendre aux personnages ce caractère déterminé que leur avoit donné le poète. Comme le reste du vêtement y étoit tout-à-fait conforme, et que l'érudition d'antiquaire y avoit été subordonnée aux lois de ce qui est convenable, l'impression que les acteurs, costumés ainsi, produisirent sur le public, ne fut ni grotesque ni étrange. On étoit généralement persuadé qu'il falloit que cela fût ainsi; et, dès la première scène, on concevoit, d'une manière plus claire qu'on ne l'auroit fait à la suite de la plus savante discussion, que les anciens, en employant des masques, se proposoient et atteignoient un but beaucoup plus élevé que celui qu'on croit trouver communément dans la disposition de leurs théâtres.

Micion, que M. *Vohs* joua d'une manière vraiment noble, étoit vêtu d'un ample pallium, ce qui,

joint à la noble physionomie de son masque, lui donnoit l'air d'un véritable Athénien. Les sourcils élevés et le teint basané du masque de *Déméa*, produisoient pour ce caractère rustique une vérité que tous les artifices de la toilette n'auroient pu lui donner. Un vieux pétase ou chapeau de voyageur propre à garantir des rayons du soleil, étoit suspendu sur ses épaules, et indiquoit parfaitement bien qu'il arrivoit de la campagne. Les masques de *Sannion* et de *Syrus* étoient copiés d'après des reliefs encore existans de la villa Albani, et les peintures d'Herculanum (1), d'une manière si frappante, qu'en les voyant, on se croyoit absolument transplanté dans l'antiquité. *Sannion*, comme entremetteur de prostitution, avoit le vêtement rayé pour désigner son origine. Le rôle de *Syrus* fut joué par M. *Bücker* avec le talent comique qui lui est tout-à-fait propre, et avec une vérité et une aisance au dessus de tout éloge. L'attitude de son corps penché en avant, sa démarche à petits pas, l'habitude de caresser son ventre bien nourri, et surtout la mine rusée et l'ouverture satyrique de la bouche, qui, dans les anciens masques nous paroît si semblable à une caricature, y formèrent un ensemble singulier et parfait, et tous ceux à qui *Syrus* fit échapper un sourire par ses nombreux *lazzis*, convinrent que son masque, qui donnoit à la partie inférieure de son visage une certaine rondeur et de l'embonpoint, contribuoit infiniment à donner plus de tenue et de vérité à ce rôle. Sa vue seule répandoit une cer-

(1) Peintures d'Herculanum, t. IV, pl. 55 et suiv.

taine gaieté et le sentiment comique parmi les spectateurs, et toutes ses sorties étoient accompagnées de nombreux applaudissemens.

Tel est le résultat du premier essai de la représentation d'une pièce de Térence avec des masques. L'auteur de la pièce, animé de l'amour le plus pur de l'art, offre non-seulement à la communiquer, de la manière la plus désintéressée, aux entrepreneurs qui voudront s'adresser à lui; mais il s'engage même à leur faire exécuter des dessins coloriés des costumes de théâtre, parce que, sans de pareils dessins, il est à présumer que la pièce ne sauroit être représentée ailleurs. Il se pourroit même qu'il en donnât une édition ornée de gravures coloriées. En tous cas, cette tentative prouve au moins la possibilité de la chose, et un commencement aussi heureux doit engager à faire de nouveaux essais. Que d'heureux résultats ne promettent pas, à cet égard, les pièces de Plaute. Et pourquoi ne s'éleveroit-on pas jusqu'à Euripide et à Sophocle (2) pour faire voir, même dans le domaine de Melpomène, la vérité de cette ancienne sentence : *Multa renascentur quæ nunc cecidere, cadentque quæ nunc sunt in honore.*

Edition de l'Illiade.

L'édition de l'*Illiade*, par M. HEYNE, en 6 vol. paroîtra à la prochaine foire de Leipsick.

Le 4.^{me} cahier des *Monumens Homériques*, publiés par M. TISCHBEIN, avec un texte rédigé par M.

(2) On a vu, par le commencement de cet article, qu'un pareil essai a déjà été fait sur l'*Ion* d'Euripide.

Heyne, a paru. On regrette que la traduction française ne soit pas plus avancée. On n'en connoît, à Paris, que le premier cahier.

Bibliothèque de Gotha.

On avoit fait à M. JACOBS, savant helléniste, éditeur de l'*Anthologie grecque*, accompagnée d'un excellent commentaire, des propositions très-avantageuses pour passer à Kiel, université du Holstein, en qualité de professeur de littérature grecque. Le duc de Saxe-Gotha, pour l'engager à rester à Gotha, lui a conféré la place de bibliothécaire, et un supplément de traitement d'environ 2,400 fr.

L O N D R E S.

Diverses publications.

On annonce à Londres une traduction anglaise du *Voyage de l'abbé Barhélemy en Italie*. Une traduction allemande est aussi sur le point de paroître.

Le grand ouvrage contenant des figures d'animaux, dédié à S. M. le roi d'Angleterre, sur lequel on souscrit chez MM. Boydell, est attendu avec empressement. Il contiendra plus de deux cents portraits peints d'après nature, des espèces les plus distinguées de bestiaux, de moutons, de chevaux, de cochons, de daims, etc. qui se trouvent maintenant en Angleterre; avec des descriptions caractéristiques de leur genre et des espèces, de leur usage, avantages, défauts, etc. La maison Boydell n'a rien épargné pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Lord SOMERVILLE

s'est chargé de la direction de l'ouvrage; M. WARD et les plus grands maîtres ont été chargés de faire les peintures; M. LAWRENCE, dont on a plusieurs ouvrages sur l'Art vétérinaire et l'Agriculture, entre autres, le nouveau Calendrier des fermiers, rédigera les descriptions des bestiaux; M. MOORCROFT, chirurgien-vétérinaire, celle des chevaux, etc.

Le docteur DARWIN s'occupe d'un nouveau poème intitulé le *Temple de la nature*. Il sera divisé en deux parties, ainsi que son poème précédent, *The Botanic Garden*. La première partie est annoncée pour le printemps de cette année.

Le professeur PORSON a publié à Cambridge la seconde édition de l'Hécube d'Euripide, avec un supplément à la préface et aux notes. L'auteur se propose de publier séparément ce supplément de la préface et les notes en faveur des possesseurs de la 1.^{re} édition.

M. PINKERTON doit publier incessamment sa *Géographie moderne*, avec une introduction astronomique du révérend S. Vincent. Elle sera accompagnée de quarante à cinquante cartes nouvellement dessinées, revues et corrigées par M. Arrowsmith.

Sous le titre d'*Ami des parens*, on va publier sous peu un recueil des passages les plus importants sur l'éducation, tirés des ouvrages les plus estimés, depuis Montaigne jusqu'à présent, rangés sous différens chapitres et par ordre chronologique. Ce recueil formera 2 vol in-8.^o

M. BEARDMAN, chirurgien-vétérinaire du 3.^e régiment de dragons, va publier un *Dictionnaire*

de *l'Art vétérinaire*, en deux volumes in-4.^o, avec des gravures, sur l'astronomie.

Misère splendide, par M. T. S. SURR, va paroître incessamment.

La seconde partie de l'élégant ouvrage topographique intitulé *The Itinerant* (l'Ambulant, le Voyageur), va paroître incessamment. Lorsque cet ouvrage sera achevé, il formera la collection la plus élégante et la plus complète de vues des royaumes unis. Elle fait honneur aux talens et à la persévérance de M. Walker, et renferme, dans un ouvrage portatif, une quantité de notices topographiques, et un recueil intéressant de gravures.

M. EARNSHAW se propose de publier un volume de poésies, intitulé *la Guirlande*, ou *Mélanges de poésies originales de sources respectables*.

On annonce *l'Ami des femmes*, traduit du français de BOUDIER DE VILLEMERT.

I T A L I E.

Le C. CAGNOLI, président de la Société italienne des sciences, au C. DELAMBRE, secrétaire de l'Institut national à Paris.

Lyon, ce 5 pluviôse an 10.

Parmi les Sociétés sâvantes qui ont joui ou jouissent d'une renommée distinguée, il n'est peut-être personne qui puisse refuser une place à la Société italienne des sciences; mais sa naissance, sa composition, sa manière d'agir, sont si singulières, qu'il se peut bien que peu de monde en ait une
connoissance

connoissance intime. C'est pourquoi, me trouvant dans cette ville comme un des députés à la consulte extraordinaire cisalpine, je desire profiter de cette occasion pour donner à la France une idée succincte de l'origine, des procédés et des travaux de cette société. C'est à vous, mon très-cher et digne ami, que je crois devoir l'adresser particulièrement, par égard pour la place que vous occupez, en attendant aussi de votre ancienne amitié pour moi, qu'il vous plaise de la faire imprimer dans quelque journal des plus répandus parmi les savans français.

Il n'est pas difficile d'instituer une Société savante dans une ville particulière, surtout si elle est grande et bien peuplée. Ces sortes de Sociétés ne sont peut-être que trop multipliées. Mais il est extrêmement difficile de faire, à cet égard, dans un vaste Etat, ce qui se feroit aisément dans chaque ville principale. Considérons toute l'Italie comme une ville; considérons quarante des savans italiens les plus distingués, épars dans l'étendue de cette péninsule; considérons ces savans en action, de telle manière, qu'à l'exception de s'assembler, ils fassent par lettres, par mémoires, par publication de volumes, toutes les fonctions les plus essentielles que font les Sociétés savantes des villes particulières : nous aurons une première idée de la composition de la Société italienne. Jamais une ville ne pourra fournir les travaux que cent villes, faisant un ensemble, peuvent fournir. Voilà, par ce moyen, qui a singulièrement frappé Condorcet (*de l'instruction publique*), réunies dans un seul

corps les forces scientifiques de toute l'Italie. Et ; lorsque les différens Etats qui la composent semblent opposer mille obstacles à cette réunion, que ce soit un seul homme, un particulier, qui en conçoit le projet, et qui, malgré les rivalités et les jalousies qui agitent quelquefois les gens de lettres, rassemble sous ses étendards, pour ainsi dire, les savans dispersés dans la péninsule, voilà un prodige qui n'a peut-être jamais eu d'exemple. C'est ce qui a fait dire au C. Palcani, secrétaire actuel de l'Institut de Bologne, dans l'éloge éloquent (*tome VIII de la Société*) qu'il a fait d'Antoine Marius Lorgna, auteur de quantité d'ouvrages profonds en mathématiques, que s'il n'avoit fait autre chose en sa vie que de fonder la Société italienne, il auroit assez de droits à l'immortalité : car il faut observer aussi que les correspondans, les associés étrangers, par lesquels toute Société littéraire est dans l'usage d'agrandir le nombre de ses coopérateurs, sont des moyens bien imparfaits, bien stériles, pour multiplier les travaux d'une Société.

J'en appelle à l'expérience générale. Tous ces adjoints éloignés ne sont pas, à beaucoup près, semblables en zèle, en activité, aux membres résidans où est le siège de la Société. Les premiers n'ayant point de voix, point de part aux assemblées, se trouvent nécessairement inférieurs de beaucoup aux seconds : dès-lors ils prennent un très-foible intérêt à la gloire du corps auquel ils sont attachés par de foibles liens. D'ailleurs, ces

coopérateurs étrangers sont agrégés de la même manière à plusieurs Sociétés, et par conséquent ne sont passionnés pour aucune. Au contraire, chacun des quarante de la Société italienne a les mêmes droits, la même voix dans toute détermination de la Société, dans la confection et dans la réforme de ses statuts. Il est vrai que la nécessité de tout arrêter par lettres, attendu la demeure des membres en différens pays, apporte une certaine longueur dans les délibérations : mais ce temps et les suffrages par écrit ne font que rendre plus mûres les résolutions. Leur multitude peut être la même que si elles se discutoient de vive voix : on n'a qu'à multiplier la correspondance.

Maintenant je vais retracer en peu de mots la substance des réglemens de cette Société. Elle a un président qui la dirige ; un secrétaire qui est chargé de tout, de la correspondance, de l'administration, de la correction des mémoires qui s'impriment ; mais il ne peut rien faire sans l'aveu du président. Celui ci le nomme, et peut le destituer, si le bon service de la Société l'exige. Ce système, ainsi concerté, a eu jusqu'ici le meilleur succès possible. Le président est nommé pour six ans ; mais il peut être réélu. Toutes les élections se font à la pluralité relative ; tout règlement à la pluralité absolue. Les mémoires dont on publie maintenant un volume tous les ans, sont de physique ou de mathématiques. On admet aussi des mémoires faits par des sujets hors du corps, pourvu qu'un associé en garantisse le mérite. Dernièrement on a institué

deux prix de 60 sequins chacun, pour les deux mémoires, l'un de physique, l'autre de mathématiques, dans chaque volume, qui obtiendroient la pluralité relative des suffrages. Venturi et Paoli ont reçu les premiers cette couronne, dans le tome VIII. Je viens de proposer aux associés d'exposer les programmes au concours public. Nous sommes en train de concerter les moyens de procéder pour le choix des sujets, et pour le jugement des mémoires.

Il me reste à dire quelques mots relativement à l'histoire de cette Société. Son fondateur Lorgna, mort en 1796, lui laissa un legs annuel de deux cents ducats de Venise. Les suffrages des associés m'ont nommé président vers la fin de 1796. Ensuite le général Bonaparte me donna dix mille francs pour augmenter le fonds de la Société. Il fit bien plus, aussitôt que, par le traité de Campo-Formio, il eut cédé Verone aux Autrichiens; il voulut que le siège de la Société honorât le sol cisalpin. Il le transporta de Verone à Milan, et moi aussi, et assigna à la Société la rente annuelle de neuf mille livres de Milan. Enfin le directoire exécutif cisalpin m'ayant destiné à remplir la place de professeur de mathématiques à l'école militaire qui s'ouvrait à Modène, il a jugé à propos de transférer le siège de la Société auprès de moi, dans une même ville, où j'ai mis au jour le tome VIII de ses Mémoires, et où actuellement le IX.^e est à demi-imprimé.

R O M E.

S U T T E R - B E R N I N I.

On mande de Rome que *Marguerite SUTTER-BERNINI*, native de Colmar en Alsace, connue et estimée dans toute l'Italie par son talent pour la restauration des peintures à l'huile, y est morte à l'âge de 55 ans.

Persée de CANOVA.

Le célèbre sculpteur *CANOVA* vient d'achever, à Rome, une statue de *Persée*, que les connoisseurs estiment un de ses plus beaux ouvrages et digne de figurer dans les plus beaux Musées : on ajoute que le saint père en a fait l'acquisition pour celui du Vatican, moyennant la somme de 1500 sequins (16000 fr.).

M I L A N.

Médaille.

Le Comité du gouvernement de la république cisalpine, a fait frapper une médaille pour éterniser la mémoire de la consulta de Lyon. On y voit la République italienne couronnée d'épis, appuyée sur une charrue, dans une attitude qui indique l'attention et l'espérance. Un petit génie qui se trouve auprès, est occupé à débarrasser un des plateaux de la balance de la justice, pour indiquer la nécessité d'établir des réformes dans l'ordre judiciaire et l'administration; un autre génie ailé tient dans sa main gauche un caducée, symbole de Mercure, vivificateur du commerce et de l'industrie; et, dans sa droite, un volume qu'il présente à la républi-

que, sur lequel on lit : *Constitution cisalpine*. Derrière le génie on voit la ville de Lyon représentée, par une tour de forme carrée, par deux fleuves, le Rhône et la Saône ; et par une chaîne de montagnes. La légende, prise du *Carmen saeculare* d'Horace, est celle-ci : *Spem bonam certamque domum reporto*. Sur l'exergue on voit : *Comizi cisalpini in Lyone. An X*. Le revers porte l'inscription suivante : *Voti publici per la prosperita eterna della republica cisalpina assicurata colla constitutione, auspice Bonaparte*.

T U R I N.

Société d'Agriculture.

A Turin, dans la séance du 27 pluviôse, de la Société d'agriculture, le C. DECAROLI a lu à la Société un mémoire fort intéressant sur l'utilité qu'il y auroit pour les six départemens de la 27.^e division, 1.^o à étendre dans tous les endroits qui en sont le plus susceptibles, la culture des pins, qu'on appelle mélèzes (*Pinus larix*), qui croissent dans les montagnes du Piémont, et à étendre l'usage de son bois dans plusieurs branches qu'il a développées ; 2.^o à en faire voiturer dans les plaines les troncs ou les planches, sur les différens fleuves ou torrens qui coulent de ces montagnes, comme on le pratique déjà dans quelques endroits.

On a ensuite présenté un long mémoire, dans lequel on propose d'établir et d'étendre les manufactures pour le filage du coton, et de les établir surtout dans les différens hospices qui en sont susceptibles. Ce projet a amené une assez longue dis-

cussion sur les manufactures qui doivent mériter de préférence l'attention et l'encouragement du gouvernement dans la 27.^e division militaire. On a observé qu'avant de penser aux manufactures des productions étrangères, on doit penser à faire manufacturer, autant que cela est possible, dans le pays, ses productions les plus précieuses, la soie, le chanvre et la laine, surtout la laine superfine, dont la production augmente successivement.

La Société a nommé une commission chargée d'examiner le grand objet des manufactures qui conviennent le plus au Piémont, le moyen de les encourager, et les endroits les plus propres à les y placer.

Observations météorologiques.

Le supérieur du couvent établi, par le premier consul, sur le Mont-Cénis, le C. GABET, a fait, sur cette montagne, des observations météorologiques, avec les instrumens qui lui ont été envoyés par le Conseil de santé de Turin.

Le chanoine AVOGADRO en fait autant sur la montagne de Superga. Dans la 27.^e division militaire, il se trouve actuellement de ces observatoires placés à différentes hauteurs, depuis le Mont-Cénis jusqu'au bord de la Méditerranée. L'un de ces derniers est confié aux soins du C. VAY, naturaliste fort instruit; tous les autres, au nombre de trente-un, sont placés dans les communes où se trouvent établis les conseillers correspondans avec le conseil supérieur de santé.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N S.

Extraction de l'Huile de hareng par ébullition.

On vient de faire à Dieppe, sous la direction du C. Cartier, sous-préfet de cet arrondissement, une expérience très-bien conduite sur la manière d'extraire de l'huile du hareng par ébullition. La quantité d'huile obtenue n'a pas compensé les frais de l'opération; mais il convient d'observer, qu'à cette époque de l'année, le hareng est dépourvu de la plus grande partie de son huile animale, et qu'on ne peut tirer du résultat de cet essai aucune conséquence défavorable à un genre d'industrie qu'il sera possible de naturaliser en France. On a suivi très-exactement les procédés usités à Gothembourg en Suède, et communiqués par le C. Noel; mais il n'est pas douteux, selon lui, qu'ils pourront encore être perfectionnés. Le préfet, qui apprécie dans tous ses rapports le succès possible qu'on peut s'en promettre, fera continuer l'expérience sur le halbourg, *halæx burgensis* ou hareng d'été, que les pêcheurs de maquereaux prennent dans les eaux de la côte d'Angleterre. Ce poisson est si gras, qu'il ne sauroit être salé, on doit donc en obtenir beaucoup d'huile, ainsi que des foies et des ouies des gros poissons, dont on n'a tiré jusqu'à présent que peu ou point de parti.

L'huile de hareng fabriquée à Dieppe, passée au filtre est très-claire; sa couleur approche de celle

de l'huile d'olive. On sait qu'on l'emploie dans les arts, mais particulièrement pour les illuminations.

Société d'agriculture des Deux-Sèvres.

La Société d'agriculture des Deux-Sèvres distribuera en floréal de l'an 11, un prix de 150 fr. au cultivateur qui aura élevé le plus grand nombre de baudets; un autre prix de 100 fr. au cultivateur qui en aura le plus approché. Un troisième prix est destiné au cultivateur qui aura planté en bois une plus grande quantité de terrain.

Société d'agriculture de Strasbourg.

La Société d'agriculture de Strasbourg a tenu le 10 ventôse sa séance ordinaire; il a été rendu un compte satisfaisant de ses travaux et surtout du bon état dans lequel se trouve le troupeau espagnol que le général Moreau avoit emmené du duché de Wurtemberg, et dont il a fait présent à cette Société. On a annoncé qu'un des membres faisoit don de 25 liv. de graines de lin de Riga; on connoît la supériorité de cette plante sur celle du pays. La Société en a ordonné la répartition dans les communes qui se sont le plus adonnées à ce genre de culture.

P A R I S.

Lettre sur le prix proposé par l'Académie de Lyon, sur la Fièvre puerpérale.

Quelques journaux avoient annoncé que la Société de médecine de Lyon a proposé pour sujet d'un prix de trois cents francs donnés par un anonyme, la ques-

tion de savoir au juste : *Quel est le genre de fièvres qui surviennent aux femmes en couche , et connues sous le nom de fièvres puerpérales ; et en même temps , quel en est le véritable traitement ?* Il y a plus de vingt ans que feu M. Doulcet , docteur-régent de la faculté de Paris , et l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu , découvrit *au juste* la nature de ces fièvres , et en assigna le véritable traitement. Permettez à ses fils de profiter de cette occasion pour rendre hommage à la mémoire de leur père ; et pour rappeler au public et à la société de médecine de Lyon , cette utile découverte qui signala , à cette époque , l'attention du gouvernement.

La preuve et les détails de cette découverte existent dans un rapport fait en 1782 , *en vertu d'un ordre du gouvernement* , par la Société royale de médecine , imprimé et envoyé par le même ordre dans toutes les provinces.

Ces fièvres puerpérales avoient régné à différentes époques à l'Hôtel-Dieu de Paris , et plus fréquemment que jamais , depuis 1774. Elles enlevoient tous les ans plus de 300 femmes en couche dans cet hospice et se montroient également rebelles aux efforts de l'art et aux ressources de la nature. On avoit tout tenté , tout avoit échoué. Enfin , M. Doulcet , présent au moment où cette maladie se déclaroit dans une femme nouvellement accouchée , guidé par un tact sûr , s'empara des symptômes , saisit l'indication , et ordonna sur le champ des remèdes qui sauvèrent la malade. Eclairé par ces résultats , il prescrivit sa méthode aux autres femmes en couche ; partout le

succès fut le même , et en quatre mois pendant lesquels l'épidémie régna avec fureur , plus de 200 femmes furent rendues à la vie. Depuis ce temps , on a suivi cette méthode à l'Hôtel-Dieu , et le succès ne s'en est pas encore démenti.

Il paroît que cette maladie règne en ce moment dans les hospices de Lyon , et qu'on n'y connoît point ou qu'on y a oublié la méthode de M. Doulcet. Ses fils vont s'empressez d'envoyer à la Société de médecine de Lyon , copie de cette méthode laissée par leur père. Ils termineront cette lettre par le dernier paragraphe du rapport de la Société royale.

« Il est sûr qu'une maladie aussi prompte , aussi
« généralement funeste que celle de l'Hôtel-Dieu ,
« guérie par une méthode aussi simple que celle em-
« ployée par M. Doulcet , et dont les succès sont
« sûrs et constans , est un de ces phénomènes qui
« font époque en médecine , et ce service rendu à
« l'humanité souffrante , doit honorer à jamais la
« mémoire d'un citoyen modeste et vertueux , qu'une
« mort prématurée vient d'enlever aux justes témoi-
« gnages de la reconnoissance publique. »

Veillez , Citoyens , insérer cette lettre dans un de vos plus prochains numéros , elle pourra être utile à ceux qui veulent concourir au prix de la société de médecine de Lyon.

Salut et considération :

DOULCET l'aîné , DOULCET jeune.

Institut national.

L'Institut national , dans sa séance du 5 ventose , a nommé membre résident de la classe des sciences mathématiques et physiques, section de minéralogie , le C. *Ramond*, qui a obtenu 233 votes ; le C. *Patrin* en a obtenu 230 , et le C. *Valmont de Bomare* 197.

L'Institut avoit aussi à nommer trois associés étrangers , un pour chacune des classes.

Les trois candidats de la classe de littérature et beaux-arts étoient MM. *Heyne*, *Klopstock* et *Shéridan*; ceux de la classe des sciences morales et politiques , MM. *Masklyne*, *Herschell* et *Priestley* ; enfin , ceux de la classe des sciences mathématiques et physiques , MM. *Rennell* , de *Rumpford* et *Muller*.

L'ordre du scrutin général a été le même que celui des classes , et MM. HEYNE , MASKLYNE et RENNELL ont été nommés associés étrangers.

Les consuls de la république , sur le rapport du ministre de l'intérieur , le conseil d'état entendu , ont pris , le 13 ventôse , l'arrêté suivant :

ART. I.^{er} L'Institut national de France formera un tableau général de l'état et des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'au 1.^{er} vendémiaire an 10.

Ce tableau, divisé en trois parties correspondantes à chacune des classes de l'Institut , sera présenté au gouvernement dans le mois de fructidor an 11.

Il en sera formé et présenté un semblable tous les cinq ans.

II. Ce tableau sera porté au gouvernement par une députation de chaque classe de l'Institut.

La députation sera reçue par les consuls, en conseil d'état.

III. A la même époque, l'Institut national proposera au gouvernement ses vues concernant les découvertes dont il croira l'application utile aux services publics, les secours et encouragemens dont les sciences, les arts et les lettres auront besoin, et le perfectionnement des méthodes employées dans les diverses branches de l'enseignement public.

Ecoles centrales.

Le préfet du département de la Seine, vu l'arrêté des consuls, du 19 nivose dernier, les articles II, titre I.^{er} et V, titre II de la loi du 3 brumaire an 4, arrête ce qui suit :

ART. I.^{er} A compter du 1.^{er} ventose prochain, deux jurys seront chargés de l'élection des professeurs des Ecoles centrales de Paris, et de la direction du concours général de ces écoles.

II. L'un de ces jurys remplira les fonctions énoncées dans l'article précédent, pour les classes de langues anciennes, de belles-lettres, d'histoire et de législation, et sera désigné sous le nom de *Jury de belles-lettres*; l'autre, pour les classes de mathématique, de physique et chymie, d'histoire naturelle et de dessin, et sera connu sous le nom de *Jury des sciences et arts*.

Sont nommés pour composer le Jury de belles-lettres, les CC. André MORELLET, DUREAU DE

LA MALLE et DUTHEIL ; et pour composer le jury des sciences et arts , les CC. LEFEVRE-GINEAU , PRONY et VIEN.

Fait à Paris , le 23 pluviöse an 10.

Le secrétaire général de la préfecture , signé MEJEAN.

Collège de pharmacie.

On mêle tous les jours des sels avec des bouillons , des apozèmes , des tisannes , etc. , sans bien savoir si ces substances salines sont altérées ou décomposées. Le Collège de pharmacie de Paris , pour sujet du prix fondé par le préfet du département de la Seine , propose la question suivante :

Déterminer , par des expériences exactes , ce qui arrive aux sels les plus fréquemment employés , et surtout aux sulfates de soude et de magnésie , ou tartride de potasse et de soude , au muriate suroxygéné de mercure , et au tartride de potasse et d'antimoine , lorsqu'on les mêle aux boissons usuelles , telles que tisannes , apozèmes , décoction , bouillons , petit lait , jus d'herbes et potions.

Les personnes de tous les pays , les membres et associés exceptés , sont admises à concourir.

Le prix sera une médaille d'or , de 600 fr. ; il sera distribué dans la séance publique de brumaire de l'an 11.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin , et remis avant le 1.^{er} vendémiaire de l'an 11. Ce terme est de rigueur. Ils seront envoyés franc de port , au C. BOUILLON-LAGRANGE , l'un des prévôts du collège , et secrétaire général de la Société de pharmacie.

Le prix ne sera délivré qu'à l'auteur, ou à son fondé de procuration.

Société philotechnique.

La Société philotechnique a tenu une séance publique au Louvre, le 20 pluviose.

La séance s'est ouverte par la lecture de l'analyse des travaux de la Société pendant le trimestre précédent; cette notice, écrite avec simplicité, prouve combien celle-ci est modeste. Le C. HEQUET, secrétaire général, n'a pu qu'indiquer rapidement les ouvrages de ses confrères; il a été forcé d'être concis, parce qu'ils ont été laborieux.

On a entendu ensuite un conte en vers, par le C. BAROUILLET; le sujet est tiré des mémoires du comte de Grammont; le style de ces mémoires n'est point un modèle, parce qu'il est inimitable: tout le monde en admire la grace sans pouvoir en deviner le secret, et c'est une entreprise hardie que de répéter une anecdote après l'amant de M.^{lle} Hamilton.

Les vers du C. Barouillet ont cette facilité, cette pureté, qui est le premier mérite de ce genre; mais peut-être la naïveté de la prose convient-elle mieux à ces contes, dont un mot piquant ne fait pas le prix; le C. Barouillet l'a senti, et il a ajouté à sa narration des détails ingénieux.

Le C. LEGRAND a lu un fragment de l'Imitation du Songe de Pholiphile, de cet ouvrage singulier, qui est dû à un moine du XV.^e siècle, et auquel on attribue la renaissance du goût de l'architecture

en France, et même en Italie; ouvrage qui a fourni des sujets à La Fontaine, et dans lequel un grand nombre d'alchymistes ont vainement cherché le grand œuvre. Le traducteur a rajeuni cet ouvrage curieux par le style élégant dont il l'a décoré, et il offre aux amateurs de la littérature et aux architectes des sujets nouveaux de plaisir et d'étude.

Après le C. Legrand, le C. COLLIN-D'HARLEVILLE a lu un dialogue entre la prose et la poésie; c'est un badinage sur les défauts qui résultent de la confusion des deux genres; c'est une jolie scène, qu'on avoit droit d'attendre d'un auteur qui a toujours su allier la grace à la vérité.

Le C. Joseph LAVALLÉE a lu une épître à un enfant nouveau né; il lui retrace successivement les jeux, les plaisirs, les passions et l'emploi de toute la vie; cet important ouvrage présente une grande variété de tableaux, beaucoup de vers remarquables par une expression neuve et énergique, et une morale excellente qui, dans la bouche d'un père, s'embellit de l'éloquence du sentiment.

Une comédie allégorique du C. DE BOUFFLERS a été lue par le C. DESPRÉS; c'est l'éloge d'un prince, mais d'un prince qui aime la vérité: ces scènes pétillent de mots heureux, que le lecteur a marqués avec beaucoup d'art. C'est un privilège du C. de Boufflers, de savoir se faire écouter même en conseillant les grands et en louant les sages.

Le C. SICARD a excité l'intérêt et l'admiration de l'assemblée, pour l'art utile à l'humanité, dont il a si fort étendu les limites. Dans cette séance, il a
donné

donné une nouvelle preuve de la sagacité de sa méthode pour l'instruction des sourds-muets, en montrant que ses élèves pouvoient comprendre et employer l'art d'écrire aussi vite que la parole, suivant le procédé de Taylor, introduit en France par le C. BERTIN : on sait que dans cette méthode, les voyelles sont supprimées, et que l'écrivain, sans s'attacher à l'orthographe, néglige les lettres qui ne sont pas absolument nécessaires, et celles qui, à l'oreille, présentent un son analogue à quelques autres de l'alphabet.

On a été vivement surpris de voir les élèves de Sicard, qui semblent ne pouvoir se faire l'idée d'aucun son, saisir avec facilité ces remplacements et ces abréviations, et l'intelligent Massieu lire et écrire rapidement dans cet idiome nouveau, qui ordinairement est l'objet d'une étude assez difficile pour les hommes doués de tous leurs sens. Le maître et les élèves ont été couverts d'applaudissemens prolongés et unanimes, qui ont terminé la séance, et ont été, pour la Société philotechnique, un témoignage de l'intérêt que le public prenoit à ses utiles travaux.

Institut de jurisprudence.

La commission nommée pour l'organisation de l'*Institut de jurisprudence et d'économie politique* qui se forme à Paris, et qui déjà marche avec éclat, est composée des CC. TARGET, SIMEON, BLAQUE, FAVART et CAILLE. Ces jurisconsultes se sont réunis le 28 pluviose pour arrêter les bases de cette

organisation ; l'un d'eux est chargé d'en préparer la rédaction définitive le 8 ventose. Le conseil général sera de suite convoqué pour prononcer sur ce travail.

Sourds et Muets.

L'ambassadeur de la cour de Vienne, M. le baron de Cobenzel, a assisté le 30 pluviose, à la séance de l'abbé Sicard, séance qui a été d'un intérêt particulier. Un sourd et muet de naissance a distinctement articulé une phrase (1) d'une très-longue tenue, et qui faisoit l'éloge du C. Lorthior, graveur en médailles. Cette expérience a été suivie d'un essai fait sur un enfant pour obtenir des sons syllabaires, et dans lequel ce célèbre instituteur a démontré que l'exercice de l'organe vocal, chez les sourds et muets, exigeoit une patience infinie, et qu'il enlevoit un temps précieux à la culture de leur intelligence. Le C. Beyer a ensuite éprouvé l'effet de plusieurs instrumens de verre sur la fibre acoustique des sourds et muets. La plupart y a été insensible, plusieurs cependant en ont été agréablement affectés, et entre autres un jeune enfant qui a, en quelque sorte, battu la mesure de différens airs joués par ce physicien, sur un clavichorde, et par un de ses élèves sur un forté-piano de verre de sa composition. Le public a admiré le dessin d'un vase fait par un sourd

(1) Dans notre dernier numéro (année VII, t. V, p. 510), à l'occasion de l'établissement des sourds et muets à Berlin, et des essais qu'on y fait pour faire articuler des sons aux sourds et muets, nous avons déjà observé que de pareils essais sont faits depuis plusieurs années dans l'établissement de Paris.

et muet, élève de Tardieu. La séance a été terminée par une démonstration du procédé sténographique : le C. Massieu a prouvé par sa transcription de plusieurs phrases tracées dans ce nouveau type, toute l'étendue de son intelligence, et a triomphé de plusieurs difficultés de l'art, que les trois quarts de l'assemblée regardoient comme insurmontables pour un sourd et muet.

Prytanée.

On fait au Prytanée un essai sur la manière employée en *Ægypte* pour blanchir les murs. Ce procédé simple consiste à répandre sur un quintal de chaux en détrempe, quelques poignées de sel marin. Il a l'avantage d'être peu dispendieux, de faire périr les insectes, et de détruire les miasmes qui pénètrent les murs, souvent à une grande profondeur. Ce procédé a été communiqué par le C. Saint-Bernard qui s'en étoit occupé en *Ægypte*.

Antiquités. — Sciences et Arts.

Copie d'une lettre du C. S. B., membre de la commission des sciences et arts d'Ægypte, au C. MORAND, membre du Corps législatif.

Marseille, le nivose an 10.

Vous m'avez témoigné plusieurs fois, mon respectable ami, le desir de connoître les principaux résultats des recherches de nos voyageurs en *Ægypte*. Il a déjà paru d'eux plusieurs mémoires sur différens sujets, et le C. Denon a annoncé un ouvrage

considérable dont il a recueilli lui-même les matériaux. Les autres membres de la commission des sciences et arts, nouvellement de retour d'Ægypte, ont rapporté de très-beaux et de très-nombreux dessins, des notes et des collections qui sont faites pour exciter le plus grand intérêt.

Il n'y a jamais eu, et il ne se présentera peut-être jamais d'occasion de recueillir, sur cette contrée célèbre, des renseignemens plus curieux et plus complets, et l'on peut affirmer que désormais l'Ægypte nous sera aussi bien connue, sous tous ses rapports, que le pays le plus voisin de la France.

Les voyageurs qui jusque-là avoient parcouru l'Ægypte (1) avoient éprouvé des obstacles de tous les genres. La défiance et la mauvaise volonté des habitans, la difficulté de porter avec soi les livres et les instrumens nécessaires, et l'impossibilité de pénétrer dans plusieurs endroits sans escorte, ne leur avoient permis de visiter qu'une partie des monumens : ils ne les avoient vus qu'en passant, ne les avoient dessinés que de mémoire, et ne les avoient décrits souvent que sur les rapports infidèles des interprètes et des gens du pays. Quelque instruit d'ailleurs que soit un voyageur, il est rare qu'il réunisse assez de connoissances et qu'il ait assez de constance et de temps pour traiter seul et avec le même succès toutes les parties nécessaires pour ren-

(1) Quoiqu'il s'agisse ici principalement de la Haute-Ægypte, je me fais un devoir et un plaisir d'observer que tout ce qu'a écrit le C. Volney sur l'Ægypte et la Syrie, a paru à tous nos voyageurs de la plus grande exactitude. S. B.

dre un voyage complet. Aussi les ouvrages de cette nature sont-ils en général consacrés à un genre particulier de recherches. L'un a pour objet spécial la botanique, l'autre l'architecture, un troisième l'histoire et les mœurs; et ce n'est que par hasard et comme accessoires que d'autres remarques sur différens objets y trouvent leur place. Enfin, comme leurs auteurs ont ordinairement voyagé seuls, que l'exactitude de leurs récits n'est point garantie par plusieurs témoins, et qu'ils se contredisent souvent entre eux dans la description des mêmes objets, leurs écrits n'inspirent qu'une confiance médiocre et n'ont qu'un foible degré d'authenticité.

Ici, c'est toute autre chose. Il s'agit de plus de trente personnes instruites dans différens genres, voyageant dans un pays soumis, protégées par nos troupes qui en occupoient les points les plus importants, et par des escortes particulières qui les suivoient jusque dans les déserts, séjournant autant qu'il étoit nécessaire dans chaque endroit, pour ne rien omettre d'intéressant; se distribuant le travail de la manière la plus convenable; s'éclairant mutuellement, en se faisant part de leurs découvertes et de leurs réflexions, et rédigeant souvent sur le lieu même des notes qui n'eussent été ni si complètes ni si exactes, si on s'en fût uniquement rapporté à la fidélité de sa mémoire. Presque tous étant exercés dans le dessin, un même monument a été dessiné sous tous les aspects à la fois, et un même aspect l'a souvent été par plusieurs personnes.

Quelle confiance ne doivent pas inspirer des récits et des descriptions dont la vérité sera certifiée par trente témoins oculaires ! Ces descriptions, publiées séparément, perdroient une partie de cette authenticité qui fait leur prix, et tout l'intérêt qu'elles pourroient tirer de leur ensemble. Le desir de tous les gens de lettres doit être de les voir réunies. C'est aussi l'intention du gouvernement qui a appelé à Paris les membres de la commission des sciences et des arts. Les travaux publiés sous ses auspices, avec la magnificence qui convient à une grande nation, formeront le plus bel ouvrage qui ait encore paru sur aucun pays, et ce sera le plus beau trophée de la conquête de l'Ægypte par Bonaparte.

Je pourrai vous donner par la suite, si vous le desirez, quelques détails sur les richesses de différens genres que nos voyageurs ont rapportées. Je me contenterai de vous dire ici en passant, pour ce qui regarde la Haute-Ægypte, que les hiéroglyphes ont été copiés avec le plus grand soin ; et que si la magnificence, la grandeur et la solidité de leurs édifices, avoient déjà donné une haute idée de la puissance des Ægyptiens, leurs pierres gravées, la dorure et les couleurs qui ornent les cercueils des momies, les tissus précieux dont ces momies sont enveloppées, les papyrus que l'on a trouvés dans plusieurs tombeaux, les instrumens, les vases, les chars et les meubles qui sont sculptés dans les grottes et sur les temples, donneront sur leurs arts et leurs usages, des renseignemens curieux et tout-à-fait nouveaux.

Une des découvertes les plus remarquables que l'on ait faites est celle des zodiaques. Rien n'indique que leur existence n'ait été connue d'Hipparque, de Ptolemée et des astronomes d'Alexandrie, et ils n'ont été vus d'aucun des voyageurs modernes qui ont parcouru l'Ægypte. Le général Desaix, qui fut envoyé par Bonaparte pour soumettre la Haute-Ægypte, aperçut le premier de ces tableaux astronomiques. L'on a découvert ensuite successivement, et dans différens lieux, jusqu'à six monumens de la même nature. Les CC. Jollois et Devilliers, qui en sentirent toute l'importance, en ont fait les dessins avec la plus grande exactitude; ils ont été aussi modelés en cire par un habile sculpteur, et le C. Fourier a fait sur ce sujet un travail qui sera du plus haut intérêt pour la chronologie et l'histoire. Pour vous en donner une idée, je me bornerai aux résultats les plus frappans de ses recherches sur cette matière.

« Jusqu'ici l'histoire des hommes et celle des
« sciences et des arts n'avoient eu de certaines et
« d'authentiques que des époques très-récentes, et
« il étoit difficile de se décider entre les chroniques
« des différens peuples; celles même de l'Ægypte
« offroient une grande incertitude. Diogènes Laërce
« les fait remonter 4000 ans avant le siècle d'Au-
« guste, et Newton seulement à 1000 ans avant Jésus-
« Christ. La discussion des monumens astronomi-
« ques qui viennent d'être découverts, sert à fixer
« les idées sur ces différentes opinions; elle justifie
« la chronologie d'Hérodote, et il demeure cons-

« tant que la division actuelle du zodiaque, telle
 « que nous la connoissons, a été établie chez les
 « Égyptiens environ 15,000 ans avant l'ère chré-
 « tienne, s'est conservée sans altération, et a été
 « transmise à tous les autres peuples.

« Ce zodiaque n'est évidemment que le calen-
 « drier primitif de l'Égypte. Lorsqu'il a été éta-
 « bli, l'équinoxe du printemps occupoit le signe de
 « la balance; les terres étoient ensemencées sous le
 « signe du taureau, et la récolte avoit lieu dans
 « celui de la vierge. On ne peut s'empêcher de re-
 « connoître, à l'inspection des zodiaques qui se
 « trouvent dans les temples, que la figure du ver-
 « seau, couronnée de lotus, ne fût pour les Égyp-
 « tiens le signe astronomique de l'inondation. Il est
 « donc naturel de replacer le solstice d'été dans
 « cette constellation, et l'on détermine ainsi une
 « position de la sphère, telle que le nom de chaque
 « signe devient, pour ainsi dire, l'attribut naturel
 « des parties correspondantes de l'année. Cela con-
 « firme parfaitement la conjecture du C. Dupuis,
 « qui avoit cru apercevoir il y a longtemps, dans
 « les constellations du zodiaque, des rapports na-
 « turels; propres au climat de l'Égypte (2).

« Tout annonce que les édifices qui subsistent
 « encore ont été construits dans le temps où l'é-
 « tat du ciel étoit tel qu'on l'y a représenté. Les
 « motifs de cette opinion sont si multipliés et si

(2) Mon savant ami, le célèbre antiquaire Visconti, va publier, sur ces zodiaques, une belle dissertation, dans laquelle il prouvera qu'il faut beaucoup rabattre de cette antiquité qu'on leur assigne ici. A. L. M.

« conformes entre eux, qu'ils sont de nature à ex-
« clure tous les doutes. On peut déterminer ainsi
« l'âge de ces monumens. Celui qui est indiqué
« sur le temple d'Esné en fait remonter la fondation
« à 6,000 ans avant Jésus-Christ; et le beau temple
« de Denderah, le plus récent peut-être de ceux qui
« ont été consacrés, a été vraisemblablement cons-
« truit plus de 1000 ans avant le siège de Troie. »

(Extrait d'une lettre du C. Fourrier au C. Bertholet):
L'époque où Thèbes étoit florissante, est anté-
rieure aux siècles fabuleux de la Grèce. Homère
parle de sa splendeur avant le siège d'Illion, et elle
tomboit déjà en ruines lorsque Memphis s'élevoit,
Memphis dont les rois firent sans doute construire
les pyramides pour leur servir de sépulture. Si on
observe maintenant que ces temples, dont la plu-
part sont très-bien conservés, sont construits de
débris d'autres monumens (car on remarque que
plusieurs des pierres qui font partie de ces tem-
ples, et qui sont couvertes d'hiéroglyphes et de
peintures, ont été retaillées, et conservent encore
des traces de figures et de sculptures plus ancien-
nes), à quelle antiquité ne doit-on pas faire re-
monter les sciences et les arts chez les Ægyptiens?
et quel intérêt cette antiquité ne jette-t-elle pas
sur des ruines qui sont déjà par elles-mêmes les
plus vastes et les plus remarquables qui se trouvent
accumulées sur aucun point de la surface de la terre?

S. B.

Société des Amis des Arts.

La Société des amis des arts, originairement fondée par les CC. Dewailly, Foubert et Pajou, séante au Louvre, passage du jardin de l'Infante, desirant augmenter le nombre de ses fondateurs et actionnaires, pour avoir plus de secours à offrir aux artistes, croit devoir exposer son but et ses moyens.

Elle ne donne aucun secours gratuit, mais elle achète avec discernement des ouvrages de peinture, sculpture et dessins des artistes modernes français.

Un quart de ses fonds est réserve pour la gravure.

Ses fonds ainsi employés, après avoir fourni aux artistes les secours les plus réels, et en même temps les plus honorables, restent cependant tout entiers au profit des fondateurs et actionnaires, par le partage qui se fait entre eux, et au sort, de tous les objets d'art acquis par la Société.

Tous les ans, le 30 prairial, ces objets d'arts sont répartis entre tous les actionnaires sur la base d'un lot par 10 actions. Chaque action a de plus, et indépendamment du tirage, droit à une gravure.

Chaque fondateur a droit à une ou deux épreuves avant la lettre, et à un nombre d'épreuves avec la lettre, relatif au nombre de ses actions.

On peut, chaque jour, voir l'emploi des fonds et les objets d'arts acquis, en s'adressant au C. Coulon, concierge de la Société.

Chaque fondation complète est du prix de 305 fr. ; elle est composée de cinq actions sous cinq numéros

différens ; elle donne droit à deux épreuves avant la lettre , et trois après la lettre.

Chaque fondation du second ordre est de 125 fr. ; elle est composée de deux actions sous deux différens numéros ; elle donne droit à une épreuve avant la lettre , et une après la lettre.

Chaque action simple d'un seul numéro est de 60 fr. ; elle donne droit à une épreuve après la lettre.

Chacune de ces manières de s'intéresser dans la Société , donne droit , lors du tirage , à autant de chances qu'on a de numéros différens.

Les fondations et actions se délivrent chez le C. Le Barbier , peintre , trésorier de la Société , au Louvre , pavillon de Beauvais , et chez le C. Coulon , passage du jardin de l'Infante.

Mécanique.

Le C. FRIZARD , de Bienne , député du Mont-Terrible , a présenté dernièrement au premier Consul , un vase de forme antique qui , quoique d'une moyenne grosseur , renferme la mécanique la plus extraordinaire et la plus ingénieuse qu'on connoisse ; ce vase , d'or massif , est enrichi de ciselures , de perles fines et de différens émaux ; il est très-propre à figurer sur une cheminée. Voici en quoi consiste la mécanique : En touchant un ressort , le couvercle , qui forme un demi-rond , s'élève et s'ouvre en forme de palmier , au bruit d'un très-joli carillon ; sous le palmier on voit une bergère qui file ; tous ses mouvemens sont parfaits , et aucun de ceux ordinaires à une fileuse n'est oublié ; sur ses genoux est un petit chien qui aboie ,

et qui remue la queue , quand il a cessé d'aboyer ; on voit ensuite un bouc qui rumine , et dont les mouvemens sont très-naturels : deux chèvres paissent sur les côtés , et deux oiseaux très-petits , en se promenant sur les anses du vase , font entendre des airs très-jolis ; leurs ailes et leurs becs sont en harmonie parfaite avec la musique ; il y a sept airs qui jouent successivement au moyen d'un ressort ; tous les mouvemens simultanees sont extraordinaires pour une machine aussi petite ; lorsque tout est fini , les oiseaux rentrent , le palmier redescend au bruit du même carillon , et referme le vase ; elle a coûté dix ans de travaux à son auteur.

Le même artiste a fait , pour le général Lecourbe , une tabatière dont le double fond renferme un petit oiseau qu'un ressort fait sortir de dessous un émail , chante quatre airs , et rentre ensuite seul dans la place d'où il est sorti ; l'émail se referme sous lui ; ce qu'il y a de plus joli , c'est que le bec et les ailes de cet oiseau suivent parfaitement toutes les inflexions des airs , et rendent l'illusion complète.

Carte de la Méditerranée.

Le vieil amiral Chabert , âgé de 78 ans , dont les grands travaux en astronomie ont très-affoibli la vue , et qui avoit levé la carte de la Méditerranée , ouvrage que la révolution l'empêcha d'achever , a été présenté au premier Consul , qui préalablement lui avoit fait expédier son arrêté de radiation. Il lui a recommandé de se remettre au travail de sa carte ; l'amiral Chabert lui a fait espérer qu'elle seroit en-

tièrement gravée dans le courant de l'année prochaine.

Mort de SÉLIS.

Nicolas-Joseph SÉLIS, membre de l'Institut national, professeur adjoint à l'abbé Delille pour la poésie latine, et professeur des belles-lettres à l'École centrale du Panthéon, vient de terminer sa carrière.

La ville d'Amiens fut le premier théâtre où les talens de Sélis apprirent à se développer. Jeune encore, il se distingua par des productions honorables pour l'âge mûr, et mérita, non de simples encouragemens, mais les éloges de l'aimable auteur de Ververt. Les louanges sont des ailes de feu pour l'imagination d'un débutant dans la carrière littéraire. Sélis fit son *Épître aux pédans de société*, composition pleine de détails charmans et d'oppositions bien senties. Appelé à Paris par les instances de son ami Delille, il y publia sa traduction de Perse. Le C. Laharpe, dans sa Correspondance littéraire (t. III, p. 367), a donné de justes éloges à cette excellente traduction, et les suffrages du public ont confirmé le jugement du Quintilien moderne.

Quinze ans auparavant, il avoit publié une satire fort ingénieuse. Il osoit, littérateur jeune encore, attaquer le premier de nos écrivains, ce génie unique que ses enthousiastes ne permettoient pas de louer avec mesure. L'élève et l'ami de Voltaire avoit plus de droit que personne de crier au blasphème. Mais l'admiration pour un grand-homme

n'empêche pas de rendre justice à ceux qui ont des reproches fondés à lui faire, ou qui exercent sur ses ouvrages une juste critique. Dans cette brochure, intitulée *Relation de la mort et de la confession de M. de Voltaire*, et qu'on peut appeler une imitation ou contr'épreuve de la relation de la mort du P. Berthier par Voltaire, Laharpe vit de la finesse, de l'esprit, une foule de traits heureux, et aucune de ces personnalités odieuses qui en déshonorent les auteurs; il ne craignit pas de le dire dans sa Correspondance littéraire. Cet ouvrage, presque le seul qui mérite d'échapper à l'oubli dans cette foule innombrable de pamphlets contre l'auteur de *la Henriade*, eut trois éditions dans une seule année. Il est aujourd'hui peu connu, parce que tel a été et tel sera toujours le sort des ouvrages polémiques, même les plus estimés.

Les bornes de votre journal ne me permettent que de citer les titres de ses autres compositions littéraires.

Ses *Lettres sur la Trappe*, ouvrage dont le fonds, sans être heureux, attache pourtant par des détails agréables. — *Petite Guerre entre M. Lemonnier et Sélis*. Une guerre entre de vrais amis de lettres doit être pure rivalité de gloire; et aussi, quoique bien supérieur, ce me semble, à Lemonnier, Sélis se montre équitable, combat avec urbanité, et peut être cité comme un modèle à ceux qui embrassent la partie si utile de la critique. — *Une conversation entre un marquis petit-maître et lui*. Je n'en connois que le titre. — Une Epître où se trouvent quel-

ques vers qu'on a retenus. — *Épître à Gresset*, dont l'objet étoit de l'engager à rentrer dans la carrière littéraire. — *Dissertations grammaticales, et Epigrammes*, insérées dans les Mémoires de l'Institut. — *Une Épître à Laharpe, sur le Collège de France.*

Ces compositions et d'autres encore jouissent d'une réputation méritée. Mais, ce qui valoit mieux encore, c'étoit l'ame droite, bienfaisante et pure de l'écrivain. Aussi, emporte-t-il avec lui les regrets d'une vertueuse compagne, qui embellissoit ses beaux jours et consoloit ses peines; des pauvres dont il soulageoit la misère; de ses nombreux auditeurs qui trouvoient en lui un guide éclairé et sûr; de ses amis et des gens de lettres, qui tous, rendent justice à son talent, à son goût exquis, à sa franchise, à sa bonté, je dirai presque à sa bonhomie.

Le 30 pluviöse, à trois heures du matin, après six mois d'une mélancolie habituelle et six jours d'agonie, Sélis a payé le tribut que chacun de nous doit payer à son tour. *Multis ille flebilis occidit.*

GAIL, professeur de littérature grecque
au collège de France.

Mort de L E S C O T.

Charles LESCOT, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est mort à Brigg, le premier pluviöse an 10. Avant d'obtenir ce grade, il avoit été successivement attaché comme ingénieur ordinaire au dessèchement des marais de Rochefort, aux travaux de Pont-Saint-Maxence, et à ceux du pont de la

Concorde à Paris. Dans ces différens postes, il a donné des preuves de talens qui le firent juger digne en l'an 8 d'occuper aux travaux du Simplon une place d'ingénieur en chef. Il a justifié ce nouveau témoignage de confiance par la manière distinguée avec laquelle il a rempli sa mission. En affrontant les périls et surmontant les difficultés qui l'environnoient, il est parvenu, à force de soins et de fatigues, à déterminer une direction avantageuse à la partie de la route du Simplon qu'il dirigeoit; et les travaux qu'il y a fait exécuter jusqu'à ce jour, ont mérité l'approbation des personnes éclairées qui ont été chargées de les visiter.

C'est à la suite d'une nouvelle reconnoissance, faite au sommet des Alpes en nivse an 10; c'est dans un temps où les naturels les plus intrépides et les plus exercés osent à peine traverser rapidement ces montagnes périlleuses que l'ingénieur Lescot, profondément occupé des moyens d'amélioration dont son travail étoit encore susceptible, a succombé victime de l'excès de son zèle et de son activité.

Ses talens et ses vertus morales lui méritent les regrets de ses chefs et de ses camarades, qui en consignent l'expression avec celle du souvenir distingué qu'ils conservent pour sa mémoire.

Mort de DELAHAYE.

Les arts viennent de faire une perte dans la personne de *Guillaume-Nicolas DELAHAYE*, graveur en géographie et en topographie, qui est mort aux carrières de Charenton, le 6 ventose. Il étoit né, en

1725,

1725, d'un père graveur en géographie; il avoit été tenu sur les fonds de baptême par le célèbre géographe Delille.

Il a gravé toutes les œuvres de Danville, qui l'estimoit beaucoup; une grande partie de celles de Robert de Vaugondy, l'atlas de Dapré de Manneville; et, en topographie, il a exécuté, entre autres objets, les campagnes de Maillebois en Italie; la carte des Alpes, de Bourcet; celle des limites de France et de Piémont; celle du diocèse de Cambrai; celles du pays de Vaud et du territoire de Genève, de Mallet; celles des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert, et il avoit commencé la grande carte des chasses du roi aux environs de Versailles, qui est le *nec plus ultra* de la gravure dans ce genre, et que l'on continue aujourd'hui.

Son burin étoit pur, et il assignoit à chaque chose le ton qui lui convenoit. Il a gravé plus de 1200 cartes ou plans, qui tous se distinguent par la propriété d'exécution, la précision et l'effet. Plusieurs des plus habiles artistes qui existent aujourd'hui dans ce genre de gravure, sont ses élèves, ou les élèves de ses élèves.

Le C. Delahaye n'a jamais songé à sa fortune, en sorte qu'il n'étoit point dans l'aisance; néanmoins, avec de l'ordre, il avoit élevé une nombreuse famille. Il est mort âgé de 77 ans, tourmenté depuis longtemps par une gravelle que lui avoit occasionnée son assiduité au travail. Il laisse une veuve et plusieurs enfans.

Mort de LEPAUTE.

L'horlogerie vient de perdre l'un des hommes qui ont acquis le plus de réputation dans cet art; le célèbre LEPAUTE a terminé sa carrière à Paris, dans un âge assez avancé. Les horloges de la Maison commune, du Palais du gouvernement, du Tribunal, du Jardin des plantes, et celle qui tout récemment vient d'être placée au Palais du Sénat conservateur, dans le corps de bâtiment en face la rue de Tournon, ont mis le sceau à sa renommée. L'une des deux du Palais des Tuileries, et décimale, jusqu'à ce jour n'a éprouvé aucune variation. Un mérite particulier de ses ouvrages, c'est que quelles que soient les saisons, quelles qu'en soient les rigueurs, jamais elles n'influencent sur eux.

L I V R E S D I V E R S (1).

M I N É R A L O G I E.

COURS de Minéralogie, rapporté au tableau méthodique des minéraux, donné par DAUBENTON, de l'Institut national de France, ou Démonstrations élémentaires et naturelles de Minéralogie; par N. JOLYCLERC, professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du département de la Corrèze, membre de la Société d'agriculture de ce département,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

associé de la Société libre d'agriculture, arts et commerce du département des Ardennes, et de plusieurs autres Sociétés littéraires ou agronomes.
1 vol. in-8.° de 450 pages, imprimé sur beau papier. Prix, 7 fr. et 8 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez la veuve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg Germain, n.° 321, en face de la rue des Pères. An x (1802).

I C T H Y O L O G I E.

* *HISTOIRE naturelle des Poissons, par le C. LACÉPÈDE, membre du Sénat, de l'Institut national de France, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et membre de plusieurs autres Sociétés savantes. Tome III.° In-4.° de 553 pages. A Paris, chez Plassan, imprimeur-libraire, rue de Vaugirard, n.° 1195. An x.*

M É D E C I N E.

MÉMOIRES physiologiques et pratiques sur l'Anévrisme et la Ligature des Artères; par J. P. MAUNOIR, membre de la Société de médecine de Paris, de la Société pour l'avancement des arts, et de celle d'histoire naturelle de Genève. A Genève, chez Paschoud, libraire. An x (1802). 8.° de 130 pages, avec figures. Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques. Prix, 1 fr. 80 cent. et 2 fr. 30 cent. franc de port.

DISSERTATION sur la Fièvre lente, nerveuse, présentée et soutenue à l'école de médecine de Paris, par P. SCUDERI, médecin, membre de la Société médicale de Paris. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet. An 10. Chez Gabon, libraire, place de l'École de médecine. 8.° de 34 pages.

TRAITÉ PRATIQUE des Maladies des Yeux, ou Expériences et Observations sur les Maladies qui affectent ces organes; par A. SCARPA, professeur

d'anatomie et de chirurgie-pratique à l'Université de Pavie ; premier chirurgien de la Lombardie autrichienne ; des Académies de Vienne, de Berlin ; de la ci-devant Société royale de médecine de Paris, de celle de Londres, etc. etc. ; traduit de l'italien sur le manuscrit, sous les yeux de l'auteur ; et augmenté de notes, par J. B. F. LÉVEILLÉ, médecin-chirurgien de l'École de Paris ; membre des Sociétés de médecine ; médicale d'émulation, d'histoire naturelle, philomatique de la même ville ; chirurgien de première classe à l'armée française en Italie ; correspondant de la Société de médecine, de chirurgie et pharmacie de Bruxelles, etc. etc. 2 vol. in-8.° de 740 pages, imprimés sur carré fin et caractères neufs de cicéro ; avec trois planches en taille-douce, supérieurement gravées à Pavie, sous les yeux de l'auteur. Prix, 8 fr. broché, et 10 fr. par la poste, franc de port. Paris, chez F. Buisson, impr.-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

Le nom de l'auteur, le mérite du traducteur, doivent faire rechercher cet ouvrage par tous ceux qui s'occupent de la physiologie, et particulièrement de la médecine des yeux.

DE LA PARALYSIE de l'Iris, occasionnée par une application locale de la Belladonna, et de son utilité dans le traitement de diverses maladies des yeux ; par M. K. HIMLY, docteur en médecine, professeur de la clinique, à Braunschweig, et membre d'un grand nombre de Sociétés savantes ; traduit par Emile-Auguste EHLERS, d'Altona en Holstein, docteur en chirurgie et en médecine, membre associé étranger de la Société de médecine de Paris ; avec des notes et des observations du traducteur. A Paris, chez Méquignon, libraire, rue de l'École-de-Santé, n.° 3. An 10. 1802. in-8.° de 32 pages.

AF IS aux Femmes enceintes, et éducation physique des enfans ; propre à les garantir des maladies

auxquelles ils sont exposés , à leur assurer un bon tempérament , à les accoutumer à ne point être incommodés du froid et de la chaleur des différentes saisons , propre enfin à développer plus proprement leurs facultés physiques et morales ; extrait des ouvrages de MM. TISSOT , NICOLAS , FOURCROY et SALMADE , s'accordant avec le système d'éducation proposé par M. de Buffon , dans son Histoire naturelle. In-12 de 60 pages. Prix, 50 cent. A Strasbourg, de l'imprimerie de Levrault. An X.

MANUEL de l'Officier de santé , rédigé et publié par Jean-Jacques MARTIN , médecin , professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg. A Paris , chez Amand Kænig , libraire , quai des Augustins , n.º 18 ; et à Strasbourg , même maison de commerce , rue du Dôme , n.º 26. An IX. 1801. 3 vol. in-8.º de 302 , 500 et 449 pag. Prix , 13 fr. 50 cent. , et 18 fr. par la potse.

ISTRUZIONE sui vantaggi , e sul metodo d'innestare in vajuolo vaccino pubblicata per ordine del comitato governativo della repubblica Cisalpina , da Luigi SACCO , dottore in medecina e chirurgia , e direttore della vaccinazione. In-4.º.

OSSERVAZIONI Pratiche sull' uso del vajuolo vaccino come preservativo del vajuolo umano , di Luigi SACCO dottore in medecina e chirurgia , con figure. Milano , nella stamperia italiana e francese a S. Xenò , n.º 534. Anno IX repubblicano. In-8.º de 216 pages.

E C O N O M I E R U R A L E .

TRAITÉ des Constructions rurales , dans lequel on apprend la manière de construire , d'ordonner et distribuer les habitations des champs , les chaumières , les logemens pour les bestiaux , les granges , étables , écuries , laiteries , et autres bâtimens

nécessaires à l'exploitation des terres et à une basse-cour : ouvrage publié par le bureau d'agriculture de Londres , et traduit de l'anglais avec des notes et des additions , par C. P. LASTEYRIE , membre des Sociétés philomatique , d'encouragement pour l'industrie nationale , d'agriculture du département de la Seine ; de la Société royale patriotique de Stockholm , etc. 1 vol. in-8.° imprimé sur carré fin et caractères de cicéro neuf ; avec un vol. grand in-4.° renfermant 33 planches gravées en taille-douce par SELLIER , et imprimées sur beau Jésus superfine d'Auvergne. Prix , 12 fr. broché , et 14 fr. par la poste , port franc. A Paris , chez F. Buisson , imprimeur-libraire , rue Hautefeuille , n.° 20.

Il est en France certaines branches de l'économie rurale qui ont atteint un grand degré de perfection , tandis que d'autres parties de cette science sont restées dans l'enfance , quoique cependant elles méritent , par leur importance , une attention particulière de la part des propriétaires intéressés à augmenter la valeur de leurs terres. L'art des constructions doit être rangé au nombre des parties les plus négligées et les moins entendues de notre économie rurale. Pour être convaincu de cette vérité , il suffit de porter ses regards sur les bâtimens de nos fermes , où l'on remarque presque toujours un mauvais choix dans l'emplacement et dans les matériaux , des vices de construction et de distribution , le désordre , la mal-propreté , et enfin une ignorance de l'art , non moins funeste à la santé des hommes et à celle des animaux , que nuisible à une exploitation facile et lucrative.

La Société d'agriculture du département de la Seine , a sans doute été dans ces mêmes sentimens ; elle a compris que l'amélioration de l'agriculture dépendoit , en grande partie , du perfectionnement des constructions rurales , lorsqu'elle a proposé un prix sur cette matière. Mais c'est en vain qu'on

chercheroit à obtenir un bon ouvrage en ce genre, dans un pays où l'agriculteur ne fut jamais architecte, et où l'architecte ne réunit pas deux connoissances de son art, l'expérience et la pratique du cultivateur.

Les personnes qui ont voyagé en Angleterre savent que l'art des constructions rurales y est parvenu à un degré de perfection inconnu partout ailleurs. L'art a dû nécessairement faire des progrès dans un pays où il existe un grand nombre de propriétaires riches, et où les propriétaires se livrent à la culture de leurs héritages. Le bureau d'agriculture de Londres, cette institution utile, que le traducteur fait connoître au commencement de l'ouvrage que nous annonçons, informé que les bonnes méthodes de constructions étoient encore inconnues dans plusieurs parties de l'Angleterre, a cru qu'il importoit de répandre les connoissances acquises sur cette partie. C'est dans cette vue qu'il a fait recueillir ce qui existoit en Angleterre de plus parfait en ce genre, et qu'il en a composé l'ouvrage sur les constructions rurales, traduit par le C. Lasteyrie.

Ce citoyen, connu par plusieurs Mémoires sur l'économie rurale, insérés dans différens journaux périodiques, et par les ouvrages qu'il a publiés sur la même matière (1), a non-seulement enrichi sa traduction de notes relatives à l'agriculture française, mais il l'a encore augmentée de plusieurs chapitres relatifs à des objets essentiels qui avoient été omis dans l'original anglais. Ami zélé de l'agriculture, le C. Lasteyrie, après avoir dirigé ses études vers le plus utile des arts, a cherché à augmenter ses connoissances par l'examen des méthodes usitées chez différens peuples. C'est dans cette vue qu'il a voyagé en France, en Suède, en Danemarck, en Angleterre, en Hollande, sur divers points de l'Allemagne, en Italie, en Sicile et en Espagne. Muni de profondes connoissances sur l'agriculture-prati-

(1) *Magasin Encycl.* An. VI, t. III; p. 455, note (2).

tique et l'économie des champs, le C. *Lasteyrie*, par la publication de ce nouvel ouvrage, obtient encore de nouveaux droits à la reconnaissance du public. Ce livre devient la suite indispensable, le complément du *Cours complet d'agriculture* de l'abbé *Rozier*, qui sembloit n'avoir rien omis dans son ouvrage, et qui n'y a point traité des Constructions rurales, objet si important pour les propriétaires et habitans des campagnes. Aucun auteur français même n'a écrit sur ces matières.

C O M M E R C E.

DISCUSSION politique sur l'usure et le prêt sur gages; adressée aux consuls de la république, par J. T. BRUGUIÈRE (du Gard). Se trouve à Paris, à l'imprimerie de la veuve *Galletti*, maison des ci-devant Capucines, et chez tous les marchands de nouveautés. Pluviôse, an X, in-8.° de 46 pages.

MÉMOIRE sur le commerce de l'Inde, couronné à la Société des sciences et belles-lettres de Bordeaux. De l'imprimerie de Pinard, à Bordeaux. An IX, in-8.° de 34 pages.

P O L I T I Q U E.

PFÄFFENSINN und Despotismus, die Mächtigsten Hindernisse im Gange der Menschheit zur Aufklärung von C. G. JÄHNE; c'est-à-dire, Esprit sacerdotal et despotisme, les deux obstacles les plus puissans des progrès du genre humain vers la perfection et les lumières; par C. G. JÄHNE, sénateur et avocat du grand bailliage de Goerliz, et membre de la Société des sciences de la haute Lusace, Leipsick, chez Sommer, 1802, in-8.° de 132 pag. avec une gravure, faite par Daniel Chodowiecky, et cette épigraphe tirée des ouvrages de Frédéric II, roi de Prusse:

• Un dévot à la tête d'un état, un ambitieux
 « qui unit son intérêt avec celui de l'église, ren-

« verse dans un seul jour le travail de vingt années.
 « La seule passion qui lui soit permise est celle du
 « bien public ; c'est ainsi que pensoit Marc-Aurèle,
 « et c'est ainsi que doit penser tout chef d'état qui
 « veut remplir son devoir. »

T H É O L O G I E.

ECLAIRCISSEMENTS sur la nouvelle exegèse, par G. A. TELLER, pour servir de réponses aux lettres qui lui ont été adressées par M. J. A. DE LUC, docteur de S. M. la Reine de la Grande Bretagne, des Sociétés royales de Londres et de Dublin, de la Société des scrutateurs de la nature de Berlin, de celle de minéralogie à Jena, professeur de philosophie et géologie à Gottingue, traduit de l'allemand. A Berlin, chez F. De la Garde, libraire, 1801, in-12, de 100 pages.

E D U C A T I O N.

PLAN d'éducation publique, ou Essai sur la nécessité et les moyens de réunir l'éducation à l'instruction publique ; présenté au gouvernement par le C. J. TOUSSAINT, ci-devant licencié en théologie de la faculté de Paris, agrégé à l'université pour les chaires de philosophie, etc. in-8.º de 46 pages, Prix 75 cent, et 90 cent. franc de port. Dijon. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

V O Y A G E S.

VOYAGE en Italie de M. l'abbé BARTHÉLEMY, de l'Académie française, de celle des inscriptions et belles-lettres, et auteur du Voyage d'Anacharsis; imprimé sur ses lettres originales écrites au comte de Caylus : avec un appendice où se trouvent des morceaux inédits de Winckelmann, du P. Jacquier, et de l'abbé Zarillo, etc. publié par A. SÉRIES, bibliothécaire du Prytanée, et communiqué pendant l'impression au Sénateur, neveu de cet académicien,

et au directeur de la Monnoie des médailles, son compagnon de voyage en Italie ; seconde édition, augmentée d'une notice sur madame de Choiseul ; 1 vol. in-8.° de 450 pages, imprimé sur carré fin et caractères neufs, avec une planche : 5 fr. broché, 6 fr. 50 centimes franc de port par la poste ; en papier vélin 10 fr. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

Nous avons déjà rendu compte de cet ouvrage intéressant. Une seconde édition donnée si promptement est la preuve de son succès. L'éditeur promet de lui faire succéder une correspondance entre le P. Paciaudi, habile antiquaire et le comte de Caylus. La publication de ce nouvel ouvrage ne peut qu'intéresser les amis des arts et des lettres.

* *VOYAGE du Bengale à Saint-Petersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse, sur la mer Caspienne, et suivi de l'histoire des Rohillahs et de celle des Seykes, par feu Georges FORSTER, traduit de l'anglois avec des additions considérables, et une notice chronologique des Khans de Crimée, d'après les écrits turcs, persans, etc. ; par L. LANGLÈS, membre de l'Institut national des sciences et des arts, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale de France, professeur de persan à l'école spéciale des langues orientales vivantes, de la Société philotechnique, du Lycée d'Alençon. Paris, de l'imprimerie de Delance. An X, 1802, 3 vol. in-8.° de 319, 472 et 498 pages.*

JOURNAL du dernier Voyage du C. DOLOMIEU, dans les Alpes ; par T. C. BRUN NEERGAARD ; Paris, Solvet, libraire, rue du Coq, n.° 123 ; Desenne et Surose, palais Egalité. An X, 1802, in-8.° de 149 pages.

L'auteur a accompagné le C. Dolomieu pendant son dernier voyage dans les Alpes. Il indique avec

soin les substances minérales qu'ils ont observées dans les différentes contrées dans lesquelles ils ont passé. On y lira également, avec intérêt, quelques détails biographiques sur le C. Dolomieu.

HISTOIRE.

* *HISTOIRE critique de l'établissement des Français dans les Gaules ; ouvrage inédit de M. le Président Hénault, de l'Académie française, et de celle des inscriptions et belles-lettres ; imprimé sur le manuscrit original écrit de sa main. 2 vol. in-8.° Prix 6 fr. et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-feuille, n.° 20.*

* *VIE PRIVÉE, politique et militaire des Romains, sous Auguste et sous Tibère, dans une suite de Lettres d'un praticien à son ami ; traduite de l'anglais, avec cette épigraphe :*

*Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solidâ.*

HORACE, liv. 121, ode 5.

1 vol. in-8.° de 450 pages, imprimé sur carré fin, et caractères de cicéro neuf. Prix 4 fr. 50 cent. et 5 fr. 50 cent. franc de port par la poste. A Paris, chez F. Buisson, rue Hautefeuille, n.° 20.

STATISTIQUE.

STATISTIQUE du département des Basses-Pyrénées ; par le général SERVIEZ, préfet. A Pau, chez Alexandre Daumon, imprimeur de la préfecture. An X, 1802.

ANNUAIRE statistique, ou ALMANACH général du département de l'Isère, pour l'an X de la république française ; par le C. BERRIAT (Saint-Prix),

professeur à l'École centrale ; se vend à Grenoble, chez J. Allier. An X de la république, in-12 de 189 pages.

A R C H Æ O L O G I E.

LES FURIES, d'après les poètes et les artistes anciens, par M. BOETTIGER, traduction de l'Allemand, par T. F. WINCKLER, employé au cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale, avec quatre gravures dont deux enluminées. À Paris, chez Auguste Delalain jeune, libraire, rue Hautefeuille, n.º 14. An X, 1802, in-8.º de 126 pag. Prix 3 fr. 50 cent. et 4 fr. pour les départemens par la poste.

C'est la dissertation insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, année VII, tom. IV, pag. 433, et tom. V, pag. 33 et 175, que le C. Delalain a fait tirer séparément. Dans une petite préface que le traducteur a mise en tête, il parle de l'utilité des monographies pour les progrès des sciences, particulièrement de l'Archæologie et de la Mythologie, et il en cite plusieurs publiées en France et en Allemagne; il fait connoître ce qui a engagé M. Boettiger à se livrer aux recherches dont cette dissertation contient les résultats. « Ces recherches, dit le traducteur, « m'ont semblé devoir intéresser non-seulement les « antiquaires, mais aussi les artistes et les gens de « lettres; j'ai pensé aussi que, dans un moment où « l'on tâche de ramener le costume théâtral à la vé- « rité de l'antique, ce petit ouvrage ne seroit point « dépourvu d'intérêt pour les personnes qui s'occu- « pent de l'art théâtral, en ce qu'il leur fera con- « noître la manière dont les Furies ont été repré- « sentées dans l'antiquité, à différentes époques. »

G R A M M A I R E.

GRAMMAIRE italienne, réduite à cinq articles, suivie d'une Table générale des trois différentes conjugaisons, par laquelle on peut, d'un coup-d'œil, ap-

prendre tous les verbes réguliers en are, ere, ire, etc.
 Brochure in-12 oblongue, prix 75 cent., et 1 fr.
 franc de port. Paris, An X, chez *Auguste Delalain*
jeune, libraire, rue Hantefeuille, n.º 14, au coin
 de celle des deux Portes.

L'auteur de cette Grammaire a professé avec succès la langue italienne (sa langue maternelle) avant et pendant les premières années de la révolution, dans un collège distingué d'une des grandes villes de la France. Une expérience de plusieurs années a dû lui faire connoître ce que les principes de la langue italienne offrent de plus essentiel à savoir. En effet, cette petite brochure, quoiqu'elle ne soit que de 35 pages, contient les observations nécessaires sur la prononciation et la formation d'un grand nombre de mots italiens, au tant qu'ils ont quelque rapport à ceux de la langue française; ce qu'il y a de plus essentiel à savoir sur les articles et les noms; on y trouve des tableaux qui s'y rapportent, la déclinaison des pronoms, les observations convenables sur les pronoms, les conjonctions, les adverbes, et surtout la particule *on*; enfin la déclinaison des verbes auxiliaires et irréguliers, et un mot sur la syntaxe, et les retranchemens usités souvent en italien. Quant à la conjugaison des verbes réguliers, l'auteur l'a rédigée en tableau, au moyen duquel on peut apprendre très-facilement, par la comparaison qu'on peut faire d'une conjugaison avec les autres. Cette petite Grammaire sera de la plus grande utilité à ceux qui veulent apprendre la langue italienne, ainsi qu'aux commençans qui la savent un peu, mais qui ont quelquefois besoin de recourir aux paradigmes. Son petit volume la rend très-propre à être mise en poche, et la méthode de l'auteur qui a réduit en tableaux les déclinaisons et les conjugaisons, est d'un grand secours à la mémoire, pour se les rendre familières.

THE title-page Reviewed, the characteristic merits of the chinese language illustrated by an investiga-

tion of its singular mechanism and peculiar properties containing analytical strictures on D.^r HAGER, explanation of the elementary characters of the chinese. By Antonio Montucci LL. D. occasional chinese transcriber to his majesty and to the honorable the east-india company. London printed for the author by W. and C. Spilsbury Snowhill ; and sold by Messrs. Cadell and Davies , Booksellers, Strand 1801 , in-4.° de 8 pages.

C'est le titre d'un ouvrage annoncé par M. Montucci à Londres, contre l'*Introduction aux caractères élémentaires des Chinois*, publiée par le D.^r Hager. Nous n'en citerons qu'un exemple. M. Montucci critique le D.^r Hager d'avoir donné *Fu* pour exemple du cinquième ton. *Fu*, dit-il, n'a point de cinquième ton. Or, dans tous les dictionnaires manuscrits que nous avons en Europe, et entre autres dans celui de la Propagande, qui se trouve maintenant à Paris, *Fo*, marqué d'un accent bref avec un point, est le même que *Fu* au cinquième ton. C'est pourquoi on prononce *Fo-Kien* (province de la Chine,) ou *Fou-Kien* : *Fo-hi* (empereur de la Chine) ou *Fou-hi*, etc. Au reste, M. Montucci ne peut pas prévenir en sa faveur, lorsqu'il se permet, dans son annonce, des expressions qui montrent de l'humeur, et qui n'ont rien à faire dans une discussion purement littéraire. C.

Cours de langue allemande , à l'usage des personnes qui desiront apprendre cette langue d'elles-mêmes et en très-peu de temps. 1.^{re} partie, à Paris, chez Baudelot et Eberhart, imprimeurs du Collège de France, rue Saint-Jacques, n.° 30. An IX, 1801, in-8.°

L I T T É R A T U R E L A T I N E .

L'ACHILLÉIDE et les Sylves de Stace, traduites en français, par P. L. CORMILIOLE, de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, et tra-

ducteur de la *Thébaïde* du même auteur ; avec cette épigraphe :

*Maronique sedens in margine templi,
Sumo animum, et magni tumulis adcano magistri.*

Lib. 4, Sylv. 4, v. 54.

2 vol. in-12, br. Prix, 4 fr., et 5 fr. 75 cent., franc de port. Paris, *Demoraine*, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n.° 99.

Cet ouvrage, qui manquoit à notre littérature, étoit désiré depuis longtemps. Réuni à la *Thébaïde*, imprimée en 1783, il complète la collection des œuvres de Stace, et celle des traductions des anciens poètes latins. Le C. *Cormiliolle* n'a rien négligé pour rendre son travail digne des regards du public, et de l'accueil favorable que les gens de lettres ont fait à sa *Thébaïde*.

P O É S I E F R A N Ç O I S E.

VOYAGE de l'Avocat MIGNON, de Noyers à Paris, lors de la dernière fête du 14 Juillet ; poème héroï-comique, en 4 chants. Paris, *Desenne*, palais du Tribunat, n.° 2, et *Tardieu*, rue et maison des Mathurins, in-8.°, 44 pages. An X, 1802. Prix 75 cent. pour Paris, et 1 fr. pour les départemens.

J'ai peur qu'on ne trouve guère dans ce poème *héroï-comique*, de comique que l'intention, et d'héroïque que le mètre dans lequel il est écrit. L'avocat *Mignon* et sa femme *Mignonne* sont deux espèces de caricatures provinciales, dont les aventures, au reste assez communes, eussent pu, je crois, être racontées d'une manière plus gaie, et surtout plus poétique. Mais il est des ouvrages, essais d'auteurs aimables et sans ambition, qu'il seroit injuste et déraisonnable de critiquer avec trop de sévérité. B.—E.

M É L A N G E S.

CATALOGUE systématique et raisonné de la nouvelle Littérature françoise, ou Résumé général des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Gravures et Œuvres de musique qui ont été publiés en France, dans le cours de l'an 1801, ou depuis nivose an IX, jusqu'en frimaire an X. Prix, 75 c. franc de port. Paris, chez Treuttel et Würtz, libr. quai Voltaire, n.º 2; à Strasbourg, chez les mêmes, Grand'rue, n.º 15, et dans toutes les bonnes librairies de France et de l'Étranger.

Un pareil catalogue a été publié à la fin des années 1798, 1799 et 1800 (v. st.). Celui des productions de l'an 1801, forme le quatrième de la collection. Ces catalogues servent en même temps de table pour chaque année du *Journal général de la Littérature de France*, dont ils forment le 12.º cahier.

Les ouvrages sont distribués en cinq classes générales : la première est consacrée aux sciences physiques et mathématiques ; la seconde, aux sciences économiques et aux arts utiles ; la troisième, aux sciences morales et politiques ; la quatrième, aux beaux-arts ; la cinquième, à l'histoire générale de la littérature.

La récapitulation que fait ce catalogue, des productions de 1801, offre :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Pour la première classe | 171 articles. |
| Pour la seconde classe | 90 |
| Pour la troisième classe | 354 |
| Pour la quatrième classe | 453 |
| Pour la cinquième classe | 117 |

TOTAL..... 1185 articles.

E R R A T A.

Dans la planche insérée p. 494 du volume précédent, ligne 5 du texte copte, le graveur a oublié la lettre *N* dans le mot *hidgen*. Dans la traduction, ligne 2 de la même planche, le mot *hæc*, qui ne se trouve pas dans le copte, doit être enfermé entre deux parenthèses.

Table des articles contenus dans ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil des lettres de madame de Sévigné, nouvelle édition, augmentée d'un précis de la vie de cette femme célèbre, de réflexions sur ses lettres, par S. J. B. de Vauxelles. 7

LITTÉRATURE GRECQUE.

Au C. Coray, sur une nouvelle traduction de Pausanias; par le C. Clavier. 22

GÉOGRAPHIE.

La Géographie orientale d'Ebn-Haukal, voyageur arabe du X. siècle, traduite par sir W. Ouseley, sur un manuscrit à lui appartenant, collationné sur un autre manuscrit de la bibliothèque du Collège d'Eton; par le C. Silvestre de Sacy. 33

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Ile-de-France. — Artistes. 77

Constantinople. — Imprimerie turque. 78

Russie. — Géographie. *Ibid.*

Economie. *Ibid.*

Académie de musique. 79

Danemarck. — Publication de deux ouvrages. *Ibid.*

Nouvelles écoles. *Ibid.*

Littérature indienne. 80

Suède. — Bibliothèque de Rosenstein. *Ibid.*

Lectures. *Ibid.*

Prusse. — Académie de Berlin. 81

Quatre Saisons d'Haydn. *Ibid.*

Voyages. *Ibid.*

Autriche. — Système du professeur Gall. 84

Académie Josephine. 85

Censure des livres à Vienne. 86

Ouvrages français défendus par la censure de Vienne, pendant les mois d'août et de septembre 1801. *Ibid.*

Académie des arts à Prague. 89

Allemagne. — Invention relative au plain-chant. *Ibid.*

Les Adelphe de TERENCE et le Ion d'Euripide, joués au théâtre de Weimar. 90

Edition de l'Iliade. 93

Bibliothèque de Gotha. 94

Londres. — Diverses publications. *Ibid.*

Italis. — Le C. Cagnoli, président de la Société italienne des sciences, au C. Delambre, secrétaire de l'Institut national de Paris. 96

Rôme. — Mort de Marguerite Suster-Bernini. 101

Persée de Canova. *Ibid.*

Milan. — Médaille. *Ibid.*

Turin. — Société d'agriculture. 102

Observations météorologiques. 103

FRANCE.

Extraction de l'Huile de hareng par ébullition, à Dieppe. 104

Société d'agriculture des Deux-Sèvres. 105

Société d'agriculture de Strasbourg. *Ibid.*

PARIS.

Lettre sur le prix proposé par l'Académie de Lyon, sur la Fièvre puerpérale. 105

Institut national. 108

Écoles centrales. 109

Collège de pharmacie. 110

Société philotechnique. 111

Institut de jurisprudence. 115

Sourds et Muets. 114

Essai fait au Prytanée, sur le Blanchiment des murs. 115

Antiquités. — Sciences et Arts. *Ib.*

Société des Amis des arts. 122

Mécanique. 125

Carte de la Méditerranée. 124

Mort de Sélis. 125

Mort de Lescor. 127

Mort de Delahaye. 128

Mort de Lepaute. 150

LIVRES DIVERS.

- Minéralogie.
Cours de Minéralogie, par N. Jolyclerc. 150.
- Ichthyologie.
Histoire naturelle des Poissons; par le C. Laccépède. 151.
- Médecine.
Mémoires sur l'Auèrrisme et la Ligature des Artères; par le C. Maunoir. *Ibid.*
- Dissertation sur la Fièvre lente, nerveuse; par le C. Scruideri. *Ibid.*
- Traité pratique des Maladies des yeux; par A. Scarpa. *Ibid.*
- De la Paralysie de l'Iris occasionnée par une application locale de la Belladonna, et de son utilité dans le traitement des yeux; par M. K. Himly. 152.
- Avis aux Femmes enceintes, et éducation physique des enfans, extrait des ouvrages de Tissot, Nicolas, Fourcroy et Salmade. *Ibid.*
- Manuel de l'Officier de santé, par Alartin. 153.
- Istruzione su i vantaggi, e sul metodo d'innestare il vajuolo vaccino, da Luigi Sacco. *Ibid.*
- Osservazioni Pratiche sull' uso del vajuolo vaccino come preservativo del vajuolo umano, di Luigi Sacco. *Ibid.*
- Economie rurale.
Traité des Constructions rurales; par le C. Lasteysie. *Ibid.*
- Commercc.
Discussion politique sur l'Usure et le Prêt sur gages, par le C. Bruguière (du Gard). 156.
- Mémoire sur le commerce de l'Inde, couronné à la Société des sciences et belles-lettres de Bordeaux. *Ibid.*
- Politique.
Esprit sacerdotal et despotisme, les deux obstacles les plus puissans des progrès du genre humain vers la perfection et les lumières; par C. G. Jähne (en allem.). *Ib.*
- Théologie.
Eclaircissement sur la nouvelle exégèse; par G. A. Teller. 157.

Education.

- Plan d'éducation publique, par le C. Toussaint. *Ibid.*
- Voyages.
Voyage en Italie de M. l'abbé Barthélemy. 2.^e édit. *Ibid.*
- Voyage du Bengale à Saint-Petersbourg, etc.; par feu Georges Forster. 158.
- Journal du dernier voyage du C. Dolomieu dans les Alpes; par T. C. Bruun Neergaard. *Ibid.*
- Histoire.
Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules; par le président Hénault. 159.
- Vie privée, politique et militaire des Romains, sous Auguste, et sous Tibère. *Ibid.*
- Statistique.
Statistique du départem. des Basses-Pyrénées; par le general Serviez. *Ibid.*
- Annuaire statistique du département de l'Isère, pour l'an 10; par le C. Berriat (Saint-Prix). *Ibid.*
- Archæologie.
Les Furies, d'après les poètes et les artistes anciens; par M. Boettiger; traduction de l'allemand, par le C. Winckler. 140.
- Grammaire.
Grammaire italienne, réduite à cinq articles. *Ibid.*
- The little-page Reviewed, the characteristic merits of the chinese language illustrated by an investigation of its singular mechanisms containing analytical strictures on Dr. Hager, explanation of the elementary characters of the chinese. By Antonio Montucci. 142.
- Cours de langue allemande. 142.
- Littérature latine.
L'Achilloïde et les Sylves de Stace, traduites en français par le C. Cormillote. *Ibid.*
- Poésie française.
Voyage de l'avocat Mignon, de Noyers à Paris, lors de la dernière fête du 14 juillet. 145.
- Mélanges.
Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle Littérature française. 141.

(N.º 22.) Germinal an 8.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHEUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOGAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON LA ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

Tome VI. (5.^m An.)



GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst;
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

C H Y M I E.

ESSAI sur le perfectionnement des Arts chimiques en France ; par J. A. CHAPTAL, de l'Institut national, et conseiller d'Etat.

A Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n.º 16.

Nous nous empressons de faire connoître un ouvrage qui, sous le rapport des progrès des arts utiles, de l'agrandissement du commerce, et des vastes connoissances de l'auteur dans ces matières, doit attirer l'attention du gouvernement.

« Les François n'ont occupé jusqu'ici, dit le C.
« CHAPTAL, que le second rang parmi les peuples
« manufacturiers de l'Europe ; cependant notre po-
« sition géographique, nos richesses territoriales,
« notre caractère national paroissent nous avoir des-
« tinés à occuper le premier. » Quelles sont donc
les causes qui nous empêchent de prendre la place
que la nature nous avoit destinée ? c'est ce que l'au-
teur examine. Il s'en présente trois ; 1.º les préjugés
qui classoient les fabriques parmi les métiers abjects,
et en écartoient les capitaux ; 2.º un mauvais sys-
tème d'administration, qui ne voyoit, dans les fa-
briques, qu'une source d'impôt, et jamais la base
de la prospérité publique ; 3.º le manque absolu de
tout esprit national, et le plus scandaleux engoue-
ment pour toutes les productions étrangères. Ces

trois obstacles , surtout le dernier , subsistent encore , malgré la liberté dont les talens et l'industrie ont pu jouir , malgré les lois prohibitives et coercitives qui ont été employées. Il faut donc croire que le gouvernement n'a pas fait , jusqu'ici , tout ce qu'il pouvoit , pour donner aux arts d'utilité générale , tous les secours et toute l'activité qu'ils devoient en attendre. Le C. Chaptal est très-persuadé qu'il n'y parviendra qu'en adoptant un système d'encouragement , bien approfondi , qui mineroit les préjugés enracinés , qui paralyseroit l'intérêt de l'étranger , qui éloigneroit la malveillance. Ce système administratif pourroit avoir pour base trois moyens également faciles. Le premier de tous consisteroit à former des fabricans éclairés ; le second se borneroit à rendre la fabrication plus économique ; le troisième devoit avoir pour but d'indiquer aux fabricans , sur le sol de la république , les emplacements les plus convenables aux divers genres de fabrication. Ces trois moyens sont développés dans trois sections , qui demanderoient non d'être analysées , mais d'être connues en totalité. Les idées de l'auteur y sont présentées avec clarté , ses vues patriotiques avec intérêt , les établissemens qu'il propose avec utilité. « Toutes les institutions an-
« ciennes ont disparu avec le régime qui les avoient
« produites ; mais nous sommes loin de penser que
« toutes fussent vicieuses. Il est permis aujourd'hui
« de proposer et d'espérer le rétablissement de celles
« qu'on n'eût jamais dû proscrire. » L'auteur veut donc qu'on fasse revivre cet usage , propagateur de

l'industrie, qui permettoit aux parens d'un jeune homme de le mettre, pendant un certain nombre d'années, à la disposition d'un chef d'atelier qui, à son tour, étoit obligé de l'instruire dans tous les détails de sa profession. Cette réciprocité d'engagement étoit assurée par un acte public. Ces *contrats d'apprentissage* ont été anéantis dans cette subversion de tous les principes qui a dissous ce qui pouvoit encourager et favoriser les arts. Ici l'auteur désigne au gouvernement ce qu'il doit faire pour rétablir cette garantie, sans la gêner; ce qui doit en protéger l'exécution, sans l'influencer. Il montre ensuite quels étoient les avantages et les inconvéniens des corporations, et les différences qui existoient entre ces associations et le *compagnonage*, cette espèce de franc-maçonnerie, qui étoit non-seulement utile aux progrès de certains arts, mais qui préservoit l'artiste de la privation du travail et des horreurs de la misère. Combien ces arts ont perdu par le relâchement et la destruction de tous ces liens fraternels! L'artiste, livré dès-lors à lui-même, à ses propres ressources, s'est trouvé circonscrit dans sa propre routine; il n'a eu d'idées que celles que l'instinct du talent a pu lui donner, et les secours de l'émulation ont été anéantis. L'auteur reproche, avec fondement, à l'organisation de l'enseignement public, d'avoir oublié la classe la plus nombreuse, comme la plus précieuse. Les écoles primaires, les écoles centrales, (si on en excepte le dessin), n'offrent aucune ressource pour celui qui se destine à une profession mécanique; il trouve même que les

écoles de chymie ne remplissent pas le but qu'on s'est proposé, parce que la variété et la rapidité des objets qu'on présente à l'élève, lui permettent à peine de saisir quelques principes, mais qui, étant privé des développemens, ne peut devenir un artiste. Il desireroit que le gouvernement formât pour eux des écoles d'instruction-pratique, et il croit que quatre établissemens de ce genre embrasseroient la presque totalité des opérations qui appartiennent aux fabriques.

Le premier auroit pour objet les travaux de la teinture, impression sur la toile, et préparations animales.

Le second traiteroit des métaux et de leurs préparations.

Le troisième feroit connoître les terres et leurs usages pour la fabrication des poteries; il s'occupoit en même temps des travaux de la verrerie.

Le quatrième apprendroit à former les sels, à extraire les acides et les alkalis, à distiller les vins, les plantes aromatiques, et à combiner les parfums.

Le C. Chaptal entre ensuite dans le détail des dispositions, soit générales, soit particulières, qu'exigeroient ces établissemens. On pensera, comme lui, que ces écoles ne peuvent et ne doivent pas être réunies dans un même lieu. Il y a de ces arts qui dépendent des localités, du climat, qui ne prospèrent que là où les hommes, l'air, l'eau, les terres, leur conviennent. D'après ces convenances à observer, il place l'école des teintures et des préparations animales à Lyon, qui lui paroît le lieu le plus fa-

avorable aux manipulations des soies, des laines, des fils et cotons. C'est dans Paris qu'il laisse subsister tout ce qui tient à l'enseignement des travaux métalliques; il voudroit cependant que, pour étendre la pratique et pour parvenir au perfectionnement de cette belle partie des arts, on en multipliât les écoles dans les lieux qui en fournissent les matières, comme le comté de Foix, le Berry. L'école de poterie et de verrerie seroit placée à Sèvres; le bel établissement de porcelaine qu'on y trouve, et qui a été le berceau de toutes les découvertes comme de tous les talens en ce genre, peut de nouveau servir d'école, et acquérir à la poterie grossière la supériorité qu'ont acquise nos porcelaines. L'instruction pourroit y être établie avec d'autant plus de facilité, qu'on y est au centre des terres les plus propres à ces travaux. La verrerie n'y trouveroit pas le même avantage; mais comme ces deux objets ne peuvent être désunis, la verrerie qui est déjà en activité à Sèvres, demande qu'on y fixe un établissement du même genre.

L'école d'halotechnie et de distillation ne peut être bien placée qu'à Montpellier. Tous les avantages y sont réunis. Les vins, liqueurs ou parfums sont des productions du terroir; la proximité de l'Italie et de la mer y rend le soufre et le salpêtre très-abondans; le voisinage des salines, la fabrication du verd-de-gris, du sel de saturne, des crèmes de tartre et de la soude, l'exploitation peu éloignée de plusieurs mines d'alun et de couperose, sont un ensemble de facilité qui appelle naturellement l'établissement proposé.

« A l'aide de pareilles institutions , dit le C. Chap-
« tal , non-seulement nos fabriques s'enrichiront de
« leurs propres découvertes , mais rien de ce qui se
« feroit d'intéressant chez l'étranger ne leur seroit
« inconnu ; tandis que par le long et pénible séjour
« que fait l'apprentif dans un atelier , il n'acquiert
« jamais qu'une partie des connoissances de son
« maître ».

Dans la seconde section , qui traite des moyens de diminuer le prix des produits de fabrique , l'auteur ne voit dans l'instruction qu'une partie des devoirs du gouvernement ; celui-ci doit encore s'empêcher d'effacer ce qu'il y a d'irréfléchi dans les lois sur l'exportation et sur l'importation des matières premières ou des produits de nos fabriques. Quelques mauvaises lois sur les douanes ont plus nui à nos manufactures , que le défaut de crédit et d'encouragement. Les règles de conduite dont un bon gouvernement ne peut s'écarter , sont 1.° que le fabricant soit libre de s'approvisionner de toutes les matières premières de son industrie , partout où l'acquisition de ces matières lui présente plus d'avantage , soit par le prix , soit par la qualité ; 2.° que le gouvernement doit rendre libres l'entrée et la circulation de toutes les matières premières de nos fabriques ; 3.° que les produits manufacturés doivent jouir des mêmes avantages pour l'exportation ; 4.° que le gouvernement doit imposer le fabricant , et affranchir presque de toute redevance les matériaux et les produits de son industrie ; car , la loi qui surtaxe les marchandises , en détruit la consommation. C'est

par la concurrence avec les produits étrangers que les fabriques nationales peuvent prospérer, mais ce ne sera jamais en prohibant l'entrée de ces produits qu'on parviendra à les favoriser. Cette prohibition entraîne trois grands inconvéniens; elle frustre l'état d'un revenu de douane, elle présente un appât à la contrebande, elle gêne l'émulation de nos fabricans. Pour que cette rivalité d'industrie puisse balancer, dans tous les marchés de l'Europe, la concurrence avec les autres nations, il faut faire aussi bien, et à aussi bas prix. Nous ne sommes pas dépourvus d'artistes d'un talent supérieur, mais la masse entière est dans l'inertie de la routine, par le défaut d'instruction, par le manque de goût dans le consommateur. Cependant la grande différence des produits entre les artistes françois et les artistes anglois vient moins de la disproportion des talens, que du peu de connoissances du consommateur. A Londres, l'artiste ne parvient à vendre que ce qu'il a perfectionné. A Paris, la moindre différence dans le prix élève l'ouvrage imparfait au niveau de l'ouvrage le mieux fini, et alors l'artiste ne cherche point à mieux faire. Ce n'est certainement pas le défaut de goût chez le Français qui arrête les progrès des arts, mais bien, selon nous, les moyens bornés d'acquisition. On ne peut refuser au Français un tact bien au dessus et bien plus sûr que celui des autres nations: car, qui est-ce qui a conduit à une perfection qu'aucun peuple n'a pu atteindre, notre bijouterie, notre quincaillerie, notre broderie, si ce n'est le goût qui règne en France pour tous les arts d'a-

grément? On pourroit donc faire aussi bien que les Anglois ; mais pourroit - on fournir au même prix qu'eux, les marchés de l'Europe? non assurément ; la perfection de leur mécanique leur donnera toujours l'avantage du bas prix, par la simplicité de la main-d'œuvre, qui fait que le travail d'un seul homme équivaut à celui de quatre-vingts ou cent ; ajoutons que ces mécaniques ont encore le mérite de perfectionner le travail. L'ouvrage du cylindre pour l'impression des toiles, rend l'opération plus prompte et plus correcte ; cette même mécanique adoptée en France seroit ruineuse, attendu que le gain qu'on feroit sur le peu d'exemplaires qu'on vendroit du même dessin, ne couvreroit pas les frais de la confection de cette machine. En Angleterre, le fabricant a déjà placé dix mille pièces de toile imprimée, avant que le dessin soit terminé. Les rasoirs fabriqués à Paris sont aussi parfaits que ceux de Londres ; mais un bon rasoir coûte à Paris quatre fois plus qu'à Londres, parce que le fabriquant anglois divise et simplifie son travail par des machines, et débite dix mille rasoirs par an, tandis que celui de Paris en vend à peine quelques douzaines.

Un fabricant parviendroit en vain à établir l'économie dans son atelier, si le gouvernement ne lui garantissoit pas l'exécution des traités qu'il peut conclure avec ses ouvriers. Cette garantie tient à l'intérêt du commerce, au maintien des bonnes mœurs, à la sûreté publique : il est donc essentiel qu'il protège les conditions de ces contrats qui lient le chef d'atelier et ceux qu'il emploie.

Les emplacements qui conviennent aux divers genres de fabrication, font l'objet de la troisième section. « C'est une grande erreur, dit le C. Chaptal, de « croire que toute terre est propre à toute culture, « que tout sol convient à toute fabrique. C'est pour « n'avoir pas bien calculé la possibilité des appro- « visionnemens, la facilité des débouchés, la res- « source des bras, le prix de la main-d'œuvre, le « génie particulier des habitans, que tant de fa- « briques ont péri, que tant de branches d'industrie « se sont éteintes. » Le choix du sol est donc le premier objet vers lequel se doit diriger l'attention du manufacturier ; la facilité des approvisionnemens et la certitude de la consommation, sont les ressorts principaux qui donnent le mouvement et la vie à un établissement de fabrique ; la nature de l'air et de l'eau entre encore dans cette création ; les teintures, les papeteries, savonneries, blanchisseries, ont besoin de l'influence du premier agent. Il est des arts qui sont essentiellement liés aux lumières et au goût, et qui, par conséquent, ne peuvent être placés que dans les grandes villes, où les connoissances, les modèles et les ressources les animent et les alimentent. Cependant l'accumulation d'un grand nombre d'artistes fabricans a de grands inconvéniens ; Lyon, Rouen, Nismes, les ont fait connoître pendant la révolution, parce qu'à cette époque la privation forcée d'approvisionnement, et la nullité de vente, ont ôté toute ressource à l'industrie, et la vie même aux individus.

Pour avoir des idées plus fixes sur le pouvoir de

localités, l'auteur les divise en trois classes; celles qui ont pour objet les travaux sur les substances animales et végétales; celles qui travaillent les métaux ou les terres; celles qui sont destinées à la fabrication des sels. Les teintures et la confection des tissus d'étoffes ont des rapports si intimes, qu'il n'est pas possible de les séparer sans nuire à la perfection de l'ouvrage. Les fabriques de soie, de drap, de coton, de laine et de fil, ont besoin de cette réunion; Lyon, Rouen, Avignon, Sedan, Abbeville, etc., en sont la preuve; l'observation vient à l'appui des principes. En effet, la fabrication des étoffes grossières est généralement établie dans les lieux mêmes qui produisent les matières premières, tandis que la confection des tissus fins qui exigent du choix et de la variété dans les matières, plus de main-d'œuvre et plus d'habileté, s'est répandue sur tous les points de la France indistinctement. Dans le premier cas, la matière fait tout; dans le second, la façon en fait presque toute la valeur. Ces draperies fines ne pouvant être fabriquées jusqu'ici qu'avec des laines étrangères, et les transports de ces matières se faisant également partout, il est facile d'expliquer pourquoi le prix ne varie point. Cette considération explique aussi pourquoi les fabriques de coton se sont établies avec un égal succès aux deux extrémités de la France, à Rouen et à Montpellier. Celle-ci avoit un avantage de localité qui devoit lui donner une supériorité sur la première, la garance, la soude, l'huile d'olive, le savon, qui sont les ingrédients qui entrent dans cette teinture; mais Rouen avoit l'é-

conomie introduite dans la filature par l'usage des mécaniques, économie qui est constamment de 10 et 15 pour cent, de plus une grande perfection dans l'exécution. Le bienfait des localités est encore bien sensible dans les opérations préparatoires des étoffes. Un sol humide et une atmosphère chargée de vapeurs sont nécessaires aux blanchisseries. Les toiles peintes ne réussissent pas dans les climats trop chauds et sur des terrains arides. Les couleurs y sont ternes et sèches. Celles de la fabrique d'Orange ne perdoient cependant point de leur éclat. Ce n'est pas aussi ce qui a détruit cet établissement, ce sont les grandes dépenses auxquelles on s'est d'abord livré, et l'inconduite de quelques actionnaires et de leurs agens. L'influence des localités est encore bien marquée dans divers genres de fabrication, tels que l'aciération, la cloutaison, le laminage, etc. Par exemple, l'aciération trouve des avantages non contestés auprès des bonnes mines de fer; aussi voit-on avec peine que le premier établissement fait en France pour convertir le fer en acier, ait été placé à Amboise, qui n'offre aucune ressource locale. Les pays de Foix et de Berry, par la nature de leurs mines de fer, et par l'abondance du charbon, ont des facilités qui ne peuvent se rencontrer dans aucune autre partie de la France. On m'objectera, dit le C. Chaptal, que les Anglois, pour qui ces sortes d'établissements forment une ressource prépondérante, acieraient des fers étrangers; c'est à la supériorité de ces fers, provenant de la province de Roslagie en Suède, qu'on doit la perfection de leurs ouvrages. Si la France,

ou toute autre nation, parvenoit à être en possession de ces fers, cette branche d'industrie échapperoit indubitablement des mains qui la possèdent.

Tous les arts sur lesquels la mode exerce son despotisme, ne doivent point s'éloigner du centre de son empire; le caprice, la fantaisie, et souvent le mauvais goût qui ordonnent et dirigent ses variations, forcent l'artiste à épier toutes ses inconstances; il doit être léger, fantasque, ridicule même comme elle.

Une branche d'industrie nouvellement créée en France, c'est celle des préparations salines. Les Anglois et les Hollandois étoient seuls en possession de nous fournir tous les objets de cette nature; mais nos ateliers se multiplient, et les connoissances chymiques, plus disséminées, les perfectionneront. L'extraction des acides et des alkalis, et leurs combinaisons avec diverses bases, sont l'occupation de ces fabriques. Les acides les plus employés dans les arts, sont le sulphurique, le nitrique, le muriatique et l'acéteux. Le premier nous est fourni presque en totalité par la Sicile, ce qui en fixe les établissemens dans le Midi. La distillation des eaux fortes a été contrariée par une loi qui feroit la honte de la France si elle n'étoit promptement rapportée. Cette loi défend l'importation et la vente du salpêtre dans l'intérieur, et force le commerce à s'adresser à la régie nationale des salpêtres pour s'en fournir. Cette régie les vend à un prix quadruple de celui de l'Inde, dont les fabricans étrangers s'approvisionnent; ce qui détruira infailliblement les établissemens nationaux, si

on continue de mettre l'existence et la fortune de tous les ouvriers à la merci de cette régie et de ses délégués.

La formation de l'acide acéteux est nécessairement spontanée , car tous les soins des propriétaires de vignoble et des négocians en vin , tendent à empêcher la dégénération de cette marchandise. La consommation de cet acide est si considérable, qu'il importe essentiellement de pouvoir le fabriquer. En Angleterre, en Hollande , on obtient du vinaigre par la fermentation des grains. Dans le nord de la France , on peut employer les mêmes procédés, et s'approprier les céruses, les blancs de plomb, les sels de saturne , que nous sommes obligés de recevoir de ces nations. Les sels les plus employés dans les fabriques , sont la couperose , l'alun , le sel de saturne , les muriates de mercure ; et nous sommes à portée de nous les procurer , si nous le voulons. La nature a tout préparé pour faire de la France la patrie adoptive des arts. Sa position géographique , le sol , les hommes , tout se réunit à l'enrichir des objets qui lui manquent , et à perfectionner ceux qu'elle possède ; mais c'est à une administration éclairée à encourager d'abord les essais , et ensuite à conserver ce qu'elle aura jugé utile, non par des distinctions partielles qui ne font qu'alimenter l'intrigue , mais par des récompenses répandues avec équité qui enflamment le talent. La protection est la plus grande ennemie des succès en tout genre.

Nos lecteurs pourront facilement apprécier l'*essai* du C. Chaptal. Nous l'avons exactement suivi dans

le développement de ses vues patriotiques ; nous nous sommes servi de ses propres expressions. On pourra juger , par cet extrait , du mérite de l'ouvrage , et du desir qu'a l'auteur de répandre sur les arts qu'il aime et qu'il éclaire , cette influence de l'autorité qui peut seule leur assurer une existence solide et des progrès non douteux ; mais ce ne peut être que par un plan bien conçu et fidèlement exécuté qu'on y parviendra. Son ouvrage doit incontestablement y contribuer.

A. J. D. B.

C R I T I Q U E .

FRID. JACOBS *Exercitationum Criticarum Tomus secundus, sive Animadversiones criticæ in Callistrati Statuas et Philostratorum Imagines, quibus accedit descriptio nondum edita Anaglyphorum in templo Apolloniadis.* Lipsiæ, Dicke, 1797; in-8.º xiv et 206 pages (1).

CETTE seconde partie des *Exercitationes Criticæ* de M. Jacobs est surtout remarquable par la publication des épigrammes grecques dont j'ai parlé, IV.^{mº}

(1) Frédéric Jacobs est né à Gotha, le 6 octobre 1764. Ses principaux ouvrages de critique sont : 1.º *Specimen emendationum in auctores veteres, cum græcos, tum latinis.* Gothæ, 1786; in-8.º 2.º *Theocriti idyllia, cum Scholiis selectis, ex recensione Valckenarii.* Ibid. 1789; in-8.º 3.º *Animadversiones in Euripidis tragædias.* Ibid. 1790; in-8.º 4.º *Emendationes in Epigrammata Anthologiæ.* Lipsiæ, 1793; in-8.º 5.º *Jo. Tzetzæ Antehomerica, Homerica et Posthomerica.* Ibid. 1795; in-8.º *Anthologia græca, etc.* Ibid. 1794 et seqq. in-8.º, 5 vol. 6.º *Curæ secundæ in Euripidis Tragædias, sive Exercitationes Criticæ in scriptores veteres.* Ibid. 1795; in-8.º 7.º *Bionis et Moschi reliquiæ, ex recensione Valckenarii cum varietate lectionis: accedunt animadversiones in carmina Theocriti.* Gothæ, 1795; in-8.º 8.º *Exercitationum Criticarum pars secunda.* Lipsiæ, 1797; in-8.º 9.º *Animadversiones in Epigrammata Anthologiæ græcæ.* Vol. I, Pars I. Ibid. 1798. — Vol. I, Pars II. Ibid. 1798. — Vol. II, Pars I. Ibid. 1799; in-8.º

année, tome I, page 91 de ce journal; j'ignorois alors, comme je l'ai dit ensuite (2), qu'elles avoient été publiées dans ce volume que son auteur a eu la complaisance de m'envoyer. C'est donc principalement de ces épigrammes que je m'occuperai dans le compte que je me propose d'en rendre, parce que leur nouveauté doit naturellement éveiller la curiosité du lecteur.

Parmi les temples dont la ville de Cyzique étoit embellie, on distinguoit celui qui étoit consacré à Apollonis (3), femme d'Attale I, et mère d'Attale II, rois de Pergame, ou plutôt à la Piété filiale; en effet, les colonnes de ce temple étoient ornées de bas-reliefs (4), sur lesquels les traits les plus touchans de l'histoire et de la mythologie, relatifs à l'amour filial, étoient retracés. Ces bas-reliefs, au nombre de XIX, avoient été décrits, en autant d'épigrammes et en vers élégiaques, par un poète inconnu, dont la poésie est très-médiocre, pour ne pas dire mauvaise, mais qui présente, sous une face nouvelle, plusieurs points mythologiques, et qui, par conséquent, n'est pas sans utilité. Ces épigrammes, à une près, dont il ne reste que le titre et les trois premiers mots, nous ont été conservées par le MS. Pal. pag. 76-81. C'est par elles aussi

(2) Année V, t. II, p. 57.

(3) Polybe, suivi par Suidas, la nomme Apollonias. J'ai suivi Strabon, Plutarque et l'auteur de ces épigrammes.

(4) Voyez, sur ces bas-reliefs, une note fort instructive du savant antiquaire E. Q. Visconti, dans ses *Iscrizioni Triopiez*. Rome, 1794; in-fol. pag. 122.

que nous connoissons l'existence du temple d'Apollonis, à Cyzique; car aucun autre auteur, venu jusqu'à nous, n'en a fait mention. Suidas (5) dit seulement qu'Attale fit déposer le corps de sa mère, après sa mort, dans le temple le plus considérable de Pergame, bâti par lui; et qu'il donna son nom à un lac voisin. M. J. soupçonne qu'il y a erreur dans cet endroit de Suidas, et qu'il faut lire *Pergame* au lieu de *Cyzique*. Cependant il me semble plus naturel de croire que ce roi fit déposer le corps de sa mère dans le lieu même de sa résidence.

Polybe (6) et Plutarque (7) ont fait un éloge touchant d'Apollonis. Selon le premier, copié par Suidas (8), « elle est digne de vivre dans la mémoire des hommes, d'abord parce que née à Cyzique, et sortie des rangs obscurs de la société, elle fut élevée sur le trône, et sut s'y maintenir jusqu'à sa mort, non à l'aide de ces caresses viles qui n'appartiennent qu'aux courtisanes, mais par sa modestie, ses manières tout à la fois nobles et affables, et son goût pour tout ce qui étoit bon et beau; ensuite, parce que devenue mère de quatre enfans, elle eut pour eux une tendresse sans égale, qui ne se démentit jamais,

(5) V. *Απολλωνιάς λίμνη*. Ne faudroit-il pas lire ici, comme dans Strabon, *Απολλωνιάτις λίμνη*?

(6) In *Excerptis Peiresc.* Pag. 112. *Polyb.* Tom. IV, pag. 280. Ed. Schweigh.

(7) *De Frat. Amor.* Tom. VII, pag. 875.

(8) V. *Απολλωνιάς*.

« quoiqu'elle eût longtems survécu à son mari. De
 « leur côté, Attale et ses frères, dans le voyage
 « qu'elle fit à Cyzique, se couvrirent de gloire, en
 « lui donnant un témoignage public de la reconnois-
 « sance et du respect qu'ils lui devoient; car, l'ayant
 « placée au milieu d'eux, et ayant entrelacé leurs
 « deux bras autour d'elle, ils la conduisirent dans
 « les temples et la promenèrent dans la ville, en-
 « tourés d'un nombreux cortège. Aussi les specta-
 « teurs louèrent-ils hautement ces jeunes princes,
 « qu'ils comparoient à Cléobis et Biton dont ils se
 « rappeloient l'histoire; et si le tendre empressé-
 « ment de ceux-ci commandoit leur admiration,
 « l'action touchante des premiers étoit relevée à
 « leurs yeux par tout l'éclat qui accompagne la
 « royauté. »

Selon Plutarque, « cette mère sensible vanitoit
 « sans cesse son bonheur, et remercioit les Dieux,
 « non des richesses et du souverain pouvoir; mais
 « de ce qu'elle voyoit l'aîné de ses enfans, vivre
 « avec sécurité au milieu de ses trois frères, qui lui
 « tenoient lieu de gardes, et veilloient sur ses
 « jours. »

Sur le premier bas-relief, on voyoit Bacchus, ra-
 menant des bords de l'Achéron, et conduisant au
 ciel Semelé, sa mère, précédé de Mercure, et ayant
 pour cortège les Satyres et les Silènes, armés de
 flambeaux.

Τάνδε Διὸς δμαθείσταν ἐν ᾠδίεσσι κεραιῶν,
 Καλλίπομον Κάδμου παῖδα καὶ Ἄρμονίης

Ματέρα Θυρσοχαρῆς ἀνάγει γόνῳ ἔξ' Ἀχέρουῃῃ,
 Τὸν ἄθειον Πενθεύς ὕβριον ἀμειβόμενῳ.

« Le Dieu du thyrse, pour réparer l'attentat im-
 « pie de Penthée, ramène des bords de l'Achéron
 « sa mère, fille de Cadmus et d'Hermione, que
 « la foudre de Jupiter avoit consumée au milieu des
 « douleurs de l'enfantement. »

Dans le MS. on lit ainsi le second vers :

Καλῖκομον παῖδα Κάδμου, καὶ Ἀρμωτοῆς.

Le mètre et la fable indiquoient la transposition et la correction. M. J. veut qu'on lise au quatrième vers Πενθέῃ, mais puisque le dialecte dorique prédomine dans cette épigramme, il me semble que la leçon du MS. doit être conservée. Le même critique propose aussi, sans pourtant l'appuyer beaucoup, ἀμυνόμενῳ au lieu d'ἀμειβόμενῳ.

Le second bas-relief représentoit Télèphe, reconnu par sa mère.

Τὸν βαθὺν Ἀρκαδίας προλιπῶν πάτον ἕνεκα μητρὸς
 Αὔρης, τῷσδ' ἐπέσῃ γαῖς Τευθραντιάδῳ
 Τήλεφῳ, Ἡρακλέους φίλῳ γόνῳ αὐτὸς ὑπάρχων,
 Οφρα μιν ἀψ' ἀγάγω εἰς πέδον Ἀρκαδίας.

« Fils chéri d'Hercule, j'avois quitté la montueuse
 « Arcadie, pour courir sur les traces de ma mère ;
 « je la retrouve enfin dans ce pays où règne Teu-
 « thras, et me dispose à la ramener dans sa patrie. »

M. Jacobs laisse au second vers Τευθραντιάδῳ, et

ajoute : *Spondeus in posteriore pentametri parte nos in hoc poeta non offendit*. En déliant, comme je l'ai fait, la première syllabe, le mètre reste sauf. Au troisième vers il adopte la correction du célèbre Heyne Ἡρακλῆες γε φίλῳ γόνῳ, parce que, selon lui, la première syllabe de φίλῳ est toujours brève; mais l'un ni l'autre ne s'est peut-être rappelé ce vers de l'Iliade (9), φίλε κασίγνηϊ, où cette syllabe est longue, ainsi que dans φιλομμ, φιληης, φιλοσοφῳ. Dans le même vers, αὐτὸς ὑπάρχων déplaît à l'éditeur, *nihil jejunius verbis αὐτὸς ὑπάρχων, sinceris tamen nec ulla ratione sollicitandis*. On lit cependant dans le XX.^m fragment de l'Éole d'Euripide :

Πλείση γὰρ ἀρετὴ τοῦθ' ὑπαρχόν ἐν βίῳ.
τὴν ἀξίωσιν τῶν καλῶν τὸ ζωὴν ἔχειν.

L'expression ὑπάρχων me semble avoir une certaine gravité qui convient au sujet. Hécube, dans la tragédie de ce nom, dit aussi à Agamemnon (10):

Θησαυρὸς ἂν σοὶ παῖς ὑπῆρχ' οὐμὸς μέγας.

La leçon vicieuse du MS. dans le quatrième vers, n'est pas exactement rapportée. La voici :

οφθαλμοῖσιν ἀψ' ἀνάγω ἰσπεδίον Ἀρκαδίου.

Sur le troisième bas-relief, on voyoit Amyntor, approchant une lampe des yeux de Phœnix, son fils,

(9) Δ. 155.

(10) Eurip. Hec. v. 1229 et 1215 de l'édition de Brunck.

pour les brûler ; et sa femme , Alcimède , cherchant à apaiser la colère du père et du fils.

M. Jacobs a tiré de cette troisième épigramme tout le parti qu'on pouvoit en tirer ; mais tout son art n'a pu et ne pouvoit la rendre bonne.

Le quatrième bas-relief représentoit Polymède et Clytius , enfans de Phinée , égorgeant Phrygia , que leur père avoit épousée , après avoir répudié Cléopâtre , leur mère.

Μηλειάν Κλύτιον καὶ κλυτόνον Πολυμήδης
 Κτείνουσι Φρυγίην , ματρὸς ὑπὲρ Φετιέρας.
 Κλεισπάτρη δ' ἔπι τοῖσιν ἀγάλλεται ἢ πρὶν ἐπαῖδεν
 Τὴν Φινέως γαμετὴν δαμναμένην ὀπίσσω.

« Clytius et Polymède immolent Phrygia , pour venger leur mère. Cléopâtre applaudit , en voyant la nouvelle femme de Phinée subir le châtement qu'elle mérite. »

M. Heyne propose de lire au premier vers κλειτόνον, parce que la première syllabe de κλυτόνον est toujours brève. Je crois cependant qu'il ne faut pas toucher à cette leçon. Le poète joue ici sur les mots ΚΛΥΤΙΟΣ, ΚΛΥΤΟΝΟΣ ; et comme les quatre syllabes de ce dernier sont brèves, il a cru pouvoir faire longue la première, douteuse de sa nature. Au second vers, on lit dans le MS. καίρως, et il n'y a point de correction marginale, comme l'annonce M. Jacobs, p. 157 : *dubitari non potest, quin vera sit lectio in margine codicis notata, μαίρως* ; mais elle n'est pas moins commandée par le sens et par

le *Ῥφετέρας*. Les deux derniers vers ne paroissent pas intelligibles à l'éditeur, et il les corrige ainsi :

Κλεισπάτρη δ' ἰσιδῶσ' ἴδ' ἀγάλλεσαι, ἣν πρὶν ἔδεις,
Τὰν Φινείως γαμετὰν δαμναμένην ὀσίως.

Ecce lætatur Cleopatra, cum Phinei conjugem, quam olim timuerat, interemtam vidit.

Le premier de ces vers, ainsi corrigé, présente sans doute un sens plus net; mais il s'éloigne trop de la leçon du MS. Je crois qu'il ne faut rien changer au texte, *Cleopatra vero supra illis (παισὶν) lætatur quæ prius vidit*, etc.; et s'il falloit absolument faire quelque changement, j'aimerois mieux substituer, à la fin du vers, ἥτις à ἡ πρὶν, *ut pote quæ vidit*.

Le cinquième bas-relief représentoit Chresphonte poignardant Polyphonte, le meurtrier de son père, et Mérope, armée d'un bâton, prêtant la main à son fils pour assommer son mari. L'épigramme n'est pas assez bonne pour occuper ici une place. Je me contenterai d'applaudir aux corrections ingénieuses de l'éditeur et de son illustre maître. Je crois seulement que, dans le titre, le mot *ἐκδημίαν* n'est point corrompu, et qu'il signifie ici, comme dans Grégoire de Nazianze et autres auteurs ecclésiastiques, *le départ de la vie, la mort*.

VI. Ο ΣΤ ἔχει Πυθῶνα ἀπὸ Ἀπόλλωνος καὶ Ἀρτέμιδος ἀναιρέμενον, καθότι τὴν Λητώ, πορευομένην εἰς Δελφούς, ἐπὶ τὸ κάλασχεῖν μαντεῖον, ἐπιφανῆς διεκώλυσεν.

Γηγενέα Πυθῶνα μεμιγμένον ἔρωτετόν ὀλοκοῖς
 Ἐπνέει Λατῶ, πάγχυ' μύστατομένη.
 Σκύλαν γὰρ ἐθέλει πινυτὰν θεόν· ἀλλάγε τόξον
 Θῆρα καθαιμάσσει Φοῖβος ἀπὸ Κροσσῆς
 Δελφὸν δ' εἰ θέσει τρίπων ἔνθεον, ἐκ δ' εἰ δρακόντων
 Πικρὸν ἀποπνέουσι ροῖζον ὀδυρόμενος.

Voilà la leçon exacte du MS. Il n'y a aucune note marginale ; ainsi *Ἐπιφανείς* que M. Jacobs annonce, page 161, comme se trouvant à la marge, appartient à celui qui lui a fourni la copie de ces épi-grammes. Voyons à présent les changemens que l'éditeur propose. Dans le lemme, il voudroit qu'on lût *πορευομένην εἰς Δελφὸς ἐπὶ τὸ μαντεῖον, ἐπιφανείς διεκάλυπεν κατασχεῖν (αὐτὸ), quando Latonam, Delphos ad oraculum euntem, prohibuit quominus illud occuparet.*

Il me semble qu'il n'est pas besoin ici de transposition, et que la construction doit être : *Καθότι ἐπιφανείς διεκάλυπεν τὴν Λητῶν πορευομένην εἰς Δελφὸς ἐπὶ τὸ κατασχεῖν μαντεῖον. S'étant montré tout à coup, il empêcha Latone d'aller à Delphes faire taire l'oracle.* Selon Hygin. Fab. CXL, cité par M. Jacobs, cet oracle de Python devoit cesser à la naissance du fils de Latone. Voilà probablement ce qui motivoit le voyage de cette déesse à Delphes. J'aime donc mieux donner à *κατασχεῖν* la signification de *cohibere* que celle d'*occupare*. Dans un fragment de l'Ægée d'Euripide, on lit dans le même sens :

Εἰ μὴ καθέξης γλώσσαν ἔσι σοι κακά.

Cependant rien n'empêche qu'on n'adopte l'autre signification, *s'emparer de l'oracle.*

Dans le premier vers, l'éditeur substitue ἐλιγμένον à μεμιγμένον, parce qu'il prend ὀλοῖς dans le sens des lignes spirales que tracent les reptiles, *Bellua spiris sese volvens*. Je prends au contraire ce mot dans le sens de sillons, μεμιγμένον ὀλοῖς, *caché dans les sillons, sulcis implicitum*. L'ἐπιφανεὶς du lemme favorise ce dernier sens, ainsi que l'ἐκνεύει du vers suivant. *Le serpent caché dans les sillons, (littéralement mélangé avec les sillons) se montre tout à coup, Latone se détourne, et Apollon, qui le guettoit, le perce, etc.* Au deuxième vers, on avoit d'abord écrit μυσασμένη, mais ensuite on a tiré une ligne perpendiculaire sous le premier jambage du γ. Au troisième vers, l'éditeur remplace Κύλαν par Κύλειν, *poursuivre, tourmenter*, parce qu'il trouve qu'en se contentant de mettre, comme je le fais, Κυλάειν, on ne sait trop ce dont Python vouloit dépouiller Latone, *desideratur rei, qua Python Latonam spoliare voluerit, significatio*. Je crois que Κυλάειν peut s'appliquer indistinctement à l'action de tout ennemi qui en attend un autre, dans une embuscade, pour le dévaliser, le tuer, ou même en faire son prisonnier. On lit dans Hesychius Σκυλεύσας, αἰχμαλωτεύσας, et les verbes Κυλάω et Κυλεύω ont la même signification et la même origine. Même vers, M. Jacobs corrige τὸξον, comme le sens l'exige, et il propose de lire ainsi le cinquième : Δελφῖν' ἔχθησι τρίποδον ἔνθεον ἐκ δ' ἄρ' ὀδύνην. D'abord il fait rapporter Δελφῖνα à θῆξον, *Apollo vulnerabit Delphina cujus tripodem in posterum tenebit*. Ensuite le dernier vers lui fait soupçonner que l'auteur de l'épigramme a eu en

vue l'*odontisme*, qui faisoit partie du *mode Pythique*, adapté à la flûte, pour célébrer le combat d'Apollon avec le serpent Python (11). L'*odontisme* exprimoit, par des sons, le frottement des dents du dragon, les unes contre les autres, pendant le combat. Ces corrections et cette explication sont extrêmement ingénieuses; mais, d'après le principe constant que je me suis fait, de ne rejeter un texte que quand il devient impossible d'en tirer un sens raisonnable, je crois qu'en changeant Δελφοῖδ' en Δελφοῖς δ', tout le reste peut être conservé. L'oracle que Python tenoit à Delphes finissoit avec lui, et les cris de douleur que poussoit ce serpent, en expirant, ne pouvoient être que des sifflemens. Voici donc comme j'expliquerois cette épigramme :

Γηγενέα Πυθῶνα, μεμιγμένον ἕρπειτόν ὄλκοῖς,
 Ἐκνεύει Λατῶ, πάγχυ μυσσατισμένη.
 Σκυλαῖν γὰρ ἰθέλει πινυτὰν θεόν' ἀλλάγε τόξῳ
 Θῆρα καθαίρει κασι Φοῖβῳ ἀπὸ Κροπιῆς.
 Δελφοῖς δ' ἔθίσει τρίποδ' ἔνθεον, ἐκ δ' ἔδρακόντων
 Πικρὸν ἀποπνεύσει ῥοίζαν ὀδυρόμενον.

« Latone, remplie d'horreur, évite en se détournant
 « le serpent Python, caché dans les sillons. Ce reptile,
 « enfant de la terre, comptoit sur les dépouilles de la
 « prudente déesse; mais Apollon, qui guettoit le mons-
 « tre, le perce de ses flèches. Il n'occupera donc plus
 « à Delphes le trépied prophétique; mais il pous-
 « sera (en expirant) des sifflemens lamentables. »

(11) Poll. Onom. IV, 84.

Je joins, comme on voit, la préposition *ἐκ* au verbe suivant, *ἔξαποπνέουσι δὲ ὀδυρόμενοι ῥοίζον πικρὸν δρακόντιον*. L'éditeur n'oublie pas de faire remarquer que le *γὰρ* du troisième vers, bref de sa nature devant une voyelle, est long ici, parce qu'il se prononçoit *γάρρα*.

Le septième bas-relief représentoit Amphion et Zéthès, attachant Dircé aux cornes d'un taureau indompté. Ce trait mythologique a fourni le sujet du beau groupe, connu sous le nom du Taureau Farnèse, qui a été transporté, il y a quelques années, de Rome à Naples.

Ο Ζ ἔχει, πρὸ τὰ ἀρκτῶα μέρη, Ἀμφίωνος καὶ Ζήθε ἰσορίαν, προσαπτόντων ταύρου τὴν Δίρκην, ὅτι τὴν μητέρα αὐτῶν Ἀντιόπην, διὰ τὴν φθορὰν, Λύκῳ τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς ὑπὸ Νυκτέως τῆ πατρὸς αὐτῆς, ὀργῇ ζηλοτύπῳ, ἐνεχθεῖσα, ἀμείρωσ ἐτιμωρήσατο.

Ἀμφίων καὶ Ζῆθε, δύο Κυλεύματα Δίρκης,
 Κτείναντε τάνδ' ὀλετὴν ματέρως Ἀντιόπας,
 Δέσμιον ἐν πάρος εἶχε διὰ ζηλόμονα μῆνιν,
 Νῦν δ' ἰκίτις αὐτὴ λίσσεται ὀδυρομένη·
 Ἄγε καὶ ἐκ ταύρου καταπίτε δάπλακα Σειρὴν,
 Ὀφρα δέμας Σύρη τῆσδε κατὰ ζυλόχῃ.

« Sur le septième, du côté du Septentrion, on
 « voit Amphion et Zéthès attacher Dircé à un tau-
 « reau, parce qu'excitée par Nyctée, père d'An-
 « tiope leur mère, et enflammée de jalousie contre
 « Lycus, son mari, qui en étoit devenu amoureux,
 « elle s'étoit vengée outre mesure de celle-ci.

« Amphion et Zéthès, double proie arrachée à
 « Dircé, immolez cette femme qui a fait périr An-
 « tiopé. Sa colère jalouse tenoit naguères votre mère
 « dans les fers ; maintenant , suppliante , elle cher-
 « che à vous fléchir par ses gémissemens. Soyez
 « inexorables ; attachez aux cornes de ce taureau
 « un double lien , afin qu'il traîne son corps à tra-
 « vers ces fourrés épais. »

MM. Heyne et Jacobs ont cru que le titre étoit mutilé, *in lemmate plura desiderantur ad sensus integritatem*, et ils l'ont suppléé ; je croirois pourtant qu'il est bien entier, et qu'il suffit de changer, comme je l'ai fait, *προσάπλοῖς* en *προσαπτόλων*. Il est vrai que la construction est très-bizarre ; mais cette bizarrerie, ou plutôt cette barbarie, se fait remarquer dans la plus grande partie des titres de ces épigrammes. La phrase, selon moi, seroit ainsi construite : ὅτι ἀμέτρως ἐτιμαρήσατο τὴν μητέρα αὐτῶν Ἀλιόπην, ὑπὸ Νυκτίας τῆ πατρὸς αὐτῆς ἐνεχθεῖσα, ὄργῃ ζηλοτύπῳ, τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς Λύκῳ, διὰ τὴν φθοράν.

Dans le premier vers, l'éditeur substitue *Κυλακεύματα* à *Κυλεύματα*, et il cite l'épigramme de Tymnes (12) que Plutarque rapporte dans ses *Institutions Lacédémoniennes* (13), et dont quelques vers sont épars dans Suidas (14). C'est, si je ne me trompe, le seul auteur connu qui ait fait usage de cette expression. Elle est dérivée du verbe *Κυλακεύειν*, lequel,

(12) Cod. Pal. p. 274. Anal. I, p. 505. Plan. Liv. III, chap. V, 55.

(13) Tom. VI, p. 894.

(14) V V. Βρύκκσα. Ἐρρε. Θηκτόν.

entr'autres significations, a celle de *nourrir*, *élever de jeunes chiens*, et ensuite simplement *nourrir*, *élever*; mais cette signification qui, dans l'épigramme de Tymnes, donne un très-bon sens, ne me paroît en avoir aucun satisfaisant, dans celle qui nous occupe. Amphion et Zéthès n'étoient ni les fils, ni les nourrissons de Dircé. Il faut donc, je crois, conserver la leçon du MS. δύο Κυλεύματα Δίρκης signifiera *double trophée remporté sur Dircé*, comme dans l'Ion d'Euripide, v. 1145, les voiles, πέπλοι, pris par Hercule sur les Amazones, sont appelés Ἀμαζόνων Κυλεύματα. Il est naturel de penser que Dircé vouoit à sa vengeance les deux enfans de sa rivale, et qu'en se soustrayant à sa colère, ils étoient véritablement une dépouille remportée sur elle. Cependant, comme cette explication est un peu forcée, on peut admettre, si l'on veut, le Κυλακεύματα proposé par Jacobs; mais il faut, ce me semble, le faire suivre d'une virgule, et substituer ensuite Δίρκην à Δίρκης.

Ἀμφίον καὶ Ζῆθε, δυο Κυλακεύματα, Δίρκην
Κτείναντε τάνδ' ο. μ. Α.

« Amphion et Zéthès, jeunes nourrissons, faites mourir cette Dircé qui a été la meurtrière d'Antiope votre mère. » La signification de Κυλακεύματα se bornera alors à exprimer la tendre jeunesse des deux fils d'Antiope.

Au troisième vers, le MS. porte ἡ πάργς, que l'éditeur change, avec raison, en ἦν πάργς, mais je l'avertis que dans le même MS. on lit bien nettement διαζηγήμονα et non δι' ἀζηγήμονα.

Au quatrième, le MS. porte *ικέτης*, qui doit être changé, comme l'a très-bien vu l'éditeur, en *ικέτις*.

Au cinquième vers, ces mots *ἄγε καὶ* déplaisent à M. Jacobs. *Certe hæc verba, ἄγε καὶ tam jejuna sunt ut nec in nostro poeta ferri posse videantur. Fortasse scribendum est :*

Ἄγεις ἐν ταύρω καθάπτειαι δίπλακι Σειρήνῃ

Certainement on doit reprocher au poète d'avoir fait longue la première syllabe d'*ἄγε*; mais, à cela près, et en changeant *καθάπτειαι* en *καθάπτειε*, il me semble qu'on peut conserver tout le reste. « Allons, « attachez aux cornes du taureau une double corde, « afin qu'il traîne son corps à travers ces *fourrés*. « Le *καθάπτειαι* pour *καθάπτειε* est né de la prononciation des deux finales qui, chez les Grecs modernes, est la même.

Les bornes de ce journal ne me permettent pas de pousser plus loin une discussion, qui trouvera naturellement sa place ailleurs; je la terminerai donc par le seizième bas-relief. Il représentoit *Æolus* et *Bæotus*, fils de Neptune, délivrant *Mélanippe*, leur mère, des fers dont son père l'avoit chargée, pour la punir de leur avoir donné le jour.

Αἶολε καὶ Βοιωτὲ, Σοφὸν φιλομήτορα μῦθον

Πηξάτε, μητέρ' ἐὼν λυόμενοι θανάτου.

Τῆνεκα γὰρ καὶ πεφῆνατε ἄλκιμοι ἄνδρες,

Ὅς μὲν ἀπ' Αἰολίης, ὅς δ' ἀπὸ Βοιωτίης.

« *Æolus* et *Bæotus*, en venant au secours de « votre mère, vous avez rempli une page intéres-

« sante , dans les fastes de l'amour filial ; aussi êtes
 « vous célébrés , pour votre courage , l'un dans
 « l'Æolie , et l'autre dans la Bœotie. »

Le sens de cette épigramme est très-clair et très-beau ; cependant l'éditeur veut qu'on change , au premier vers , *μῦθον* en *μόχθον* , et au second *λυόμενοι* en *ρύόμενοι* , mais *ῥοφὸν πρήξατε μῦθον* signifie littéralement *vous avez fourni matière à un beau récit*. Il ne faut donc pas changer cette expression. La seconde correction est très-heureuse , mais inutile. Au second vers , on lit dans le MS. *μητέρην* , ce qui détruit le mètre. M. Jacobs ne trouve aucune correction plausible. *In μητέρην nemo non hærebit ; sed probabilem emendationem non invenio*. Celle que je donne se présente naturellement , et je l'avois déjà insérée dans ce journal (15). Dans Apollonius de Rhodes (16), Phinée dit aux Argonautes :

Ἄλλ' εὖ καρτύναντες ἘΑΪΣ ἐνὲ χερσὶν ἐρέλιμά ,
 Τέμενθ' ἀλὸς σεινωπὸν.

M. Heyne refait ainsi le troisième vers.

Τένεκ' ἄρ' εἰς αἰῶνα πεφήναλον ἄλκιμοι ἄνδρες

et M. J.

Τένεκ' ἄρ' ἀμφοτέρω γέ πεφ. κ. τ. λ.

Cela est fort ingénieux ; mais je crois qu'il faut laisser le texte tel qu'il est , puisqu'on l'entend très-bien.

(15) IV.e Année , t. I , p. 92.

(16) Liv. II , 552-3.

Dans les parties précédentes du livre, c'est-à-dire, dans les remarques sur les *Statues de Callistrate*, et sur les *Portraits de Philostrate*, on trouve un grand nombre de corrections et d'éclaircissemens sur plusieurs passages corrompus ou difficiles. Toutes ces corrections ne me semblent pas nécessaires; mais toutes annoncent de la sagacité, une grande lecture et beaucoup de réflexion. Par exemple, dans l'épigramme d'Antipater que M. Jacobs a publiée, pour la première fois, à la page 81, et que j'ai donnée dans ce journal (17), l'éditeur, au lieu de ce vers :

Μίμνεο, παρθένίος μοι ἐπίφλοϑ. κ. τ λ.

« Je suis recouverte, souviens-t'en bien, d'une peau
« virginale. »

Propose de lire,

Μίμνει παρθένικός μοι ἔτι φλόϑ. κ. τ. λ.?

« Il me reste encore une écorce virginale. »

Cette correction est sans doute ingénieuse; mais elle ne me paroît point nécessaire. La leçon du MS. est plus touchante, et même plus élégante; et si l'ἐπίφλοϑ ne se trouve pas dans nos lexiques, combien de milliers de composés ne rencontre-t-on pas dans la seule Anthologie inédite, qui n'y ont eu jusqu'ici aucune place? Ce composé est dans les règles de l'analogie de la langue; il désigne cette

(17) V.e Année, t. IV., p. 351.

pellicule tendre qui recouvre l'écorce, c'est-à-dire ; l'épiderme. Ensuite, pourquoi ne pas conserver *παρθίνιον*, bien plus doux à l'oreille que *παρθενικός*? Au quatrième vers, la leçon du MS. n'est pas rapportée exactement; on y lit :

Εἰ δὲ περιδρύψης με παραλαραπίηνωπερ ἔϊσαν.

L'éditeur change avec raison *περιδρύψης* en *περιδρύψεις*, mais pourquoi changer aussi *παραλαραπίην* en *παρ' ἀλαραπιτὸν*, et ne pas enrichir nos lexiques de ce nouveau composé qui ne viole pas non plus les règles de l'analogie?

Dans la même page 475 du MS. on trouve une autre épigramme que je crois inédite. Elle est attribuée à Philippe, et mérite, par son élégance, de sortir de son obscurité; mais elle est corrompue en plus d'un endroit. Le lecteur jugera si j'ai réussi à la rétablir. Elle étoit faite, sans doute, sur une statue en bronze de l'Eurotas, dont tous les membres sembloient dégoutter d'eau.

*Εὐρώταν ὡς ἄρτι διάθερχον, ἔν τε βέεθροισι,
 Εἴλικυς ὁ τεχνίτης ἐν πυρὶ λυσόμενον.
 Πᾶσι γὰρ ἐν κάλοις ὑδαλίμενον ἀμφινέουκεν
 Ἐκ κορυφῆς εἰς ἄκρας ὑγρορχῶν ὄνυχας.
 Ἄ δὲ τέχνα ποταμῶν λυσιπέλεκιν ἀτίς ἔπεισε
 Χαλκὸν κωμάζειν ὑδαλίον ὑγρότερον.*

« L'Eurotas, traîné par l'artiste dans un bain
 « de feu, semble encore baigné de ses eaux, et
 « n'avoir pas quitté son lit. Il est courbé sous
 « les

« les flots qui inondent toutes les parties de son
 « corps, depuis le sommet de la tête, jusqu'à l'ex-
 « trémité des ongles. Ici l'art a lutté avantageuse-
 « ment contre le fleuve, en rendant l'airain encore
 « plus agile et plus capricieux que l'eau. »

Au second vers le manuscrit porte : *τεχνήτης* et *λασάμενον*, et au quatrième, *ύγροράτων. ύγρορράγέω*, *dégoutter d'eau*, est encore un verbe dont il faut enrichir nos lexiques. Le second *ρ* a été supprimé par Philippe, à cause du mètre, comme il l'a été par Homère, dans *αμφίρουτο*, etc. Au cinquième, on lit dans le MS. *άτις ο πεισας*, j'en ai fait *άτις έπεισει*. C'est ainsi que dans une épigramme d'Addée (18), Tryphon *détermine* un bérylle oriental à représenter la nymphe Galéné.

Ισθὴν βήρυλλον με Τρύφων ΑΝΕΠΕΙΣΕ Γαλήνης
 Εἶναι, κ. τ. λ.

A la page 85, M. Jacobs revient sur une épigramme de Callimaque (19), qui a déjà exercé de célèbres critiques modernes, Ernesti, Ruhnken, Reiske, Brunck, etc. La voici d'abord telle qu'on la lit dans le MS. Pal.

Εἰς Μενεκρατήν οἰνωθέντᾳ καὶ τελευτήσαντᾳ
 Αἴνιε καὶ Ὡ γὰρ ᾧδε, Μενέκρατες, ἐκέτι πάλυς
 Ηῶδα τίς εἰξίαν ᾧσε καλῆςργάσατο

(18) Cod. Pal. pag. 449. Anal. II, 242.

(19) Callim. I, pag. 529, éd. Ernesti. An. I, 471. Cod. Pal. 521.

Ἡραίο καὶ κένταυρον ὁ μοι πεπωρωμένῳ ὕπνῳ
 ἦλθεν ὁ δὲ τλήμων οἶνῳ ἔχει πρόφασιν.

M. Jacobs la refait de cette manière, en profitant des conjectures de M. Zedel (20).

α. Αἴνιε καὶ Σατύρων Σε, Μενέκρατες, ἔκ ἔπι πελὸ
 Ἡραίου, τί, ξείνων λῶσε, κατεργάσασιο.
 Η ῥα τὸ καὶ Κένταυρον; β. ὁ μοι πεπωρωμένῳ ἦλθεν
 ὕπνῳ ὁ δὲ τλήμων ὕπνῳ (21) ἔχει πρόφασιν

Ensuite, dans la seconde partie de son commentaire sur l'Anthologie grecque, page 299, au lieu d'Αἴνιε, il a écrit πίειν. Ainsi, selon cette refonte de l'épigramme, un passant adresse la parole à Menecrate, et lui dit : « Certes, tu ne le cédois pas de
 « beaucoup aux Satyres, dans l'art de boire; dis-
 « moi quelle est la cause de ta mort; est-ce la
 « même que celle du Centaure? — « Le sommeil
 « fatal, répond Menecrate, m'a surpris, et c'est le
 « malheureux vin qui sert aujourd'hui de prétexte.»
 On pensera, peut-être, que refaire ainsi une épigramme ce n'est point la corriger, et que quand même on feroit mieux que l'auteur original, le lecteur auroit toujours le droit de demander compte au critique de la leçon primitive; et cette demande paroîtroit ici d'autant plus raisonnable qu'on peut, ce me semble, en adoptant la correction de Sau-

(20) Biblioth. Critic. Part. V, p. 112.

(21) C'est probablement une erreur typographique, au lieu d'οἶνῳ.

maise, c'est-à-dire, en changeant seulement deux lettres, tirer un très-bon sens de la leçon du MS.

α. Αἴνιε, καὶ ὧ γὰρ ᾤδεις; Μενεκρατεῖς; ἐκέτι πολὺς
 Ηοῦα. τίς ἐξ οἴνων ὡς θεὸς καίτεργάσατο;
 Ηοῦα καὶ Κένταυρον. β. ὁ μοι πεπωρωμένῳ ὕπνῳ
 ἤλθεν, ὃ δὲ τλήμων οἴνῳ ἔχει πρόφασιν.

« Et toi aussi, Menecrate, te voilà dans la tombe;
 « tu n'as plus été le plus fort. Quel vin t'a ainsi
 « privé de la vie? c'est le même, sans doute, qui
 « a tué le Centaure. — Mon heure fatale étoit arri-
 « vée, et c'est injustement qu'on accuse de ma
 « mort ce malheureux vin. »

Au lieu d'Αἴνιε, les MSS. de Guyet, de Philaras et d'Huet, portent αἴ, αἴ. Ruhnken a très-bien vu qu'Αἴνιῳ est le nom générique des habitans d'Ænos, ville de Thrace; et l'on sait que les Thraces étoient réputés grands buveurs. Je prends le πολὺς de la fin du vers, dans le sens de *ἰσχυρὸς, robuste, vaillant*. C'est ainsi que dans une épigramme de Philippe de Thessalonique (22) Léonidas est appelé *le vaillant héros de Sparte*, ὁ τῶς Σπάρτης ΠΟΛΥΣ ἦρας. Il est vrai que quelque glossateur, voulant sans doute expliquer ce πολὺς, avoit écrit en marge μέγας, et que cette glose s'est ensuite glissée dans le texte de Planude; mais le MS. Pal. nous a conservé la véritable leçon, sans aucune trace de la glose. Dans la même épigramme, le corps de Léonidas est aussi

(22) Cod. Pal. pag. 405. An. II. 228. Plan. L. I, ch. V, 19.

appelé *πᾶλὸ δέμας*. Dans les trois manuscrits dont je viens de parler, on lit au second vers *τίς ἐκ ξείνων ὡς ζε κ.* et sur la marge *ἔξ οἴνων*. Au troisième vers, Guyet et Huet mettent un point après *κένταυρον*, mais Philaras y a placé un β, pour indiquer que là commence la réponse du second interlocuteur. Alcée a dit aussi dans une épigramme (23):

Οἴνω καὶ Κένταυρον, Ἐπικράτης, ἐχίσει μῦνον
Ωλεσεν.

« Tu n'es pas le seul, Epicrate, que le vin ait tué; il a aussi fait périr le Centaure. » On voit qu'Alcée et Callimaque ont voulu parodier ces vers de l'Odyssée (24):

Οἴνω καὶ Κένταυρον, ἀγακλυτὸν Εὐρυτίωνα
Ἄασεν ἐν μεγάρῳ μεγαθύμῳ Πειριθόοιο.

« Le vin perdit aussi le vaillant Centaure Eurytion, dans la maison du magnanime Pirithoüs. » Tous les deux ont donné au brave, qu'ils comparoient au Centaure, un nom qui désignât la force, *Μενεκράτης*, *Ἐπικράτης*, *distingué par le courage et la force*.

On sait que le célèbre Ruhnken, dans la première édition de son *Epistola Critica* (25), pag. 78, avoit essayé de rétablir cette épigramme; et qu'en-

(23) Cod. Pal. pag. 508. Anal. I. 490. Plan. I, ch. LIX, 5.

(24) Liv. XXI. 295-6.

(25) Lugd. Bat. 1749. in-8.^o

suite, peu content sans doute de cette partie de son travail, il le supprima dans la nouvelle édition de 1782; mais je ne dois pas laisser ignorer au lecteur qu'il s'en occupa de nouveau vers 1790, et que notre commun ami, Van Santen, me transmit, de sa part, le billet suivant : *Hemsterhusius hunc poetam (Callimachum) discipulis enarrans judicabat non Callimachi illud epigramma esse sed recentioris cujusdam græculi. Omnibus iterum perpensis , sic legendum puto :*

α. Αἴνιε καὶ Ὡ γὰρ ᾧδε, Μενέκρατες, εἰσέτι πάλυς
 Ηοθα. τί Ἰε, ξείνων λῶσε, κατεργάσατο;
 β. Ἡφαλο καὶ Κένταυρον ὁ μοι πεπρωμένῳ ὕπνῳ
 Ηλθεν. κ. τ. λ.

Tu quoque, Menecrates, in hunc usque diem frequens nobiscum eras. Quid tibi, hospitem optime, mortis causa fuit? — Idem somnus qui Centaurum, me etiam oppressit, etc.

En mettant sous les yeux du lecteur les explications, nouvelles pour lui, de cette épigramme, je n'ai point dû rappeler celles de Reiske (26), d'Ernesti (27), de Brunck (28), qu'il connoît depuis longtemps; mais je dois remarquer, je crois, une singularité assez piquante; c'est qu'aucun des critiques, qui se sont occupés de cette épigramme, pas

(26) Anth. pag. 163-252.

(27) Callim. I, pag. 529.

(28) Anal. I, 471. III, 110.

mémé M. Jacobs, n'a su que *Prospero Petroni*, ignorant en 1743 que Jensius l'avoit publiée à Rotterdam l'année précédente, la donna, à Rome, comme inédite, d'après le MS. Pal., dans les *Notizie Letterarie Oltramontane* (29). Mais il se permit, contre la foi du manuscrit, de placer un β au devant du second vers, comme il avoit placé un α au devant du premier; ce qui pouvoit d'autant plus facilement induire en erreur, qu'il semble publier purement et simplement, avec toutes leurs incorrections, cette épigramme et la suivante du même poète, *Εὐδαίμων ὅτι κ. τ. λ.* qui a été aussi un vaste champ de bataille pour les critiques, et qui, pourtant, réclame encore tous leurs soins, car il lui reste de profondes blessures.

Dans l'extrait que je viens de donner de cet ouvrage de M. Jacobs, je me suis attaché aux épigrammes grecques, parce que chacune d'elles forme un petit poème, qui peut être mis tout entier sous les yeux du lecteur, et qui, par conséquent, fixe plus agréablement son attention que des corrections isolées sur de longs ouvrages; mais je regrette sincèrement de ne pouvoir pas rendre un compte détaillé de ces dernières, qui sont très-nombreuses. Quelques-unes sont, je crois, plus précieuses que vraies; quelques autres sont peu nécessaires, mais toutes annoncent, comme je l'ai déjà dit, une grande sagacité et une grande lecture. Heureux celui qui n'a besoin que d'émonder les branches

(29) Tom. II, part. II; pag. 33g.

parasites d'un arbre trop fécond ! les stériles sont en si grand nombre !

J'ai encore voulu montrer à M. Jacobs , que si je prends souvent la liberté de le combattre , dans la longue carrière que nous parcourons ensemble , je le ferai toujours avec toute la loyauté et les égards que mérite un jeune critique , auquel on peut appliquer ces vers du Tasse :

L'età precorse , e la speranza , e presti
Pareano i fior quando n'usciro i frutti.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

ERPETOLOGIE.

ESSAI d'une classification naturelle des reptiles ; par Alexandre BRONGNIART , professeur d'histoire naturelle , à l'école centrale des Quatre-Nations.

P R E M I È R E P A R T I E .

Des règles à suivre dans cette classification ; formation des ordres.

TOUTES les dispositions méthodiques présentées par les naturalistes ne sont point arbitraires et variables à l'infini, comme peuvent le croire, au premier moment, les personnes qui n'ont point encore porté leur attention sur cet objet.

Une classification ne devant point être le résultat d'un système particulier à celui qui la présente, elle doit avoir toujours pour objet, ou de faciliter la recherche, la détermination, et par conséquent l'étude des corps de la nature, au moyen des méthodes artificielles ; ou de rapprocher les uns des autres, et de réunir en groupe ou en série, par une méthode naturelle, ceux qui nous semblent se convenir par le plus grand nombre et les plus importantes de leurs parties, de leurs fonctions vitales et de leurs habitudes.

Le principal objet d'une méthode artificielle

étant de faciliter la détermination précise des corps de la nature, les règles de la commodité et de la constance des caractères paroissent devoir diriger seules le naturaliste dans le choix de ces caractères; et c'est dans l'établissement de cette méthode qu'il est possible de présenter les mêmes corps classés d'un grand nombre de manières, en partant de principes qui n'ont entre eux aucune analogie.

Mais il n'en est point ainsi de la méthode naturelle : elle n'admet aucune sorte d'arbitraire. Cette série, cette réunion par groupes ou par familles des êtres, paroît réellement exister dans la nature; il s'agit seulement de la découvrir.

Il n'est pas au pouvoir du naturaliste de créer les rapports qui établissent cette classification. Son unique travail est de chercher à les apercevoir. C'est un grand tout dont les parties sont dispersées : il n'est plus question ici de les distribuer dans différentes cases, pour les retrouver au besoin; mais plutôt de déterminer la place qu'elles occupent dans l'ensemble auquel elles appartiennent.

La méthode naturelle paroît donc être une, quant à ses parties principales, et on ne doit pas craindre de voir ces sortes de classifications se multiplier à l'infini, comme les méthodes artificielles. Elle peut varier un peu dans ses détails; mais les changemens partiels qu'elle éprouvera seront une suite nécessaire de la perfection que les travaux des observateurs permettront d'y apporter. Les premières bases établies, et leur solidité confirmée par l'assentiment de la plupart des naturalistes, elles resteront immuables.

Quoique cette méthode n'ait point encore été recherchée avec le soin qu'on y mettra dans la suite, nous pourrions déjà donner un très-grand nombre d'exemples de l'immuabilité de ces réunions, lorsque les rapports qui lient entre eux les êtres qui les forment, sont tellement visibles et multipliés, qu'il étoit impossible de ne pas les apercevoir. Aussi les familles si naturelles des ruminans et des rongeurs, parmi les quadrupèdes; des gallinacées et des palmipèdes, parmi les oiseaux; des lépidoptères et des coléoptères, parmi les insectes; des cruciformes et des labiées, parmi les végétaux, n'ont point été divisés par les naturalistes qui paroissent avoir eu le moins d'égard pour les rapports naturels.

Mais, de quelque manière que l'on rapproche en groupes ou en séries les corps de la nature, il reste toujours des espaces vides, et par conséquent des espèces, ou même des genres, pour ainsi dire, isolés, qu'on ne sait précisément où placer.

Cet isolement de quelques espèces, et les lacunes qui en résultent, sont une espèce d'imperfection dans la méthode naturelle, qui paroît avoir deux causes. Dans quelques cas, les espèces isolées ne sont point encore suffisamment connues pour qu'on puisse apercevoir tous les rapports qu'elles ont avec les autres et dire exactement la place que la nature leur a assignée. Dans d'autres circonstances, elles sont aussi complètement connues qu'il est possible, et leur isolement est réel pour nous; mais alors les espèces qui devroient les lier avec la chaîne générale des êtres, ou les faire toucher à quelques groupes, ne sont

point encore trouvées , ou n'existent réellement pas.

Ainsi, avant la découverte du tapir, et avant les observations du C. Cuvier sur les animaux qu'il nomme *pachidermes*, l'éléphant, le rhinocéros étoient des espèces isolées; sans les didelphes, les phalangers, les kangouroux et les gerboises, et sans les damans, animaux presque tous nouvellement découverts, l'ordre naturel des rongeurs seroit entièrement isolé. On peut dire que celui des ruminans forme un groupe qui n'est encore lié avec aucun autre par des rapports importans ou nombreux.

C'est donc étudier réellement la nature, que de chercher à connoître les rapports qui existent entre toutes ses parties; c'est contribuer efficacement aux progrès de l'histoire naturelle: car une science approche d'autant plus de sa perfection, qu'on parvient à généraliser davantage les lois qui doivent rassembler les faits dont elle se compose.

C'est en même temps ajouter un degré d'intérêt de plus aux matériaux recueillis par les observateurs; c'est les engager à en rassembler de nouveaux, en leur montrant l'utilité dont sont au système général de la nature les faits qu'ils nous ont appris, et qui, semblables à des évènements isolés, mais déjà intéressans, acquièrent un degré d'intérêt bien plus vif, lorsqu'on découvre les rapports qu'ils ont entre eux, et les liens qui les réunissent en un corps d'histoire.

Cependant peu de naturalistes se sont encore occupés à appliquer aux différentes classes des êtres,

les règles que l'on doit suivre dans la recherche des rapports naturels : aussi avons-nous sur toutes ces classes une multitude de méthodes artificielles, et très-peu de tentatives de distributions naturelles ; par cette raison qu'il est bien plus facile de saisir un seul caractère extérieur, que d'apercevoir des rapports d'organisation qui, pour être bons, doivent être multipliés, et pris de parties essentielles. Linné avoit bien énoncé déjà l'importance de la méthode naturelle, pour l'avancement de la science de la nature ; mais il n'avoit point établi, d'une manière aussi précise qu'on l'a fait ensuite, les règles que l'on doit suivre dans le choix des caractères. Ce n'est que depuis peu d'années, que des naturalistes, parmi lesquels nous comptons surtout les citoyens Jussieu, Cuvier, etc., ont fait sentir tout l'intérêt de la science des rapports, ont discuté la subordination des caractères, et, joignant l'exemple au précepte, ont appliqué les loix qu'ils avoient fait remarquer ; les premiers, aux végétaux, et les seconds, à quelques classes du règne animal.

J'ai cherché à rapprocher dans une série naturelle les animaux qui composent la classe des reptiles et celle des oiseaux.

Je commencerai par offrir le résultat de mes tentatives sur la classe des animaux nommés amphibiens par Linné, et reptiles par d'autres naturalistes.

Lorsque les animaux qui composent une classe se ressemblent entièrement par les principaux organes, par ceux qui fournissent des caractères très-impor-

tans, tels que les organes de la circulation, ceux de la respiration, et ceux de la génération, ainsi qu'on le voit dans la classe des oiseaux ; on doit alors, pour établir les ordres et leurs subdivisions, avoir recours immédiatement aux caractères de moins d'importance, tels que ceux de la nutrition, du mouvement, du toucher, etc. En suivant ces principes, que quelques circonstances peuvent modifier, on ne doit pas craindre de s'écarter beaucoup de la marche de la nature, dans la disposition des groupes que l'on formera.

Mais s'il existe encore dans les principaux organes des animaux d'une même classe des différences notables, on auroit tort de ne point y avoir d'égards, et de s'empreser de passer tout de suite aux considérations qu'offrent les organes d'une moindre importance dont nous venons de parler.

D'après ces principes, examinons en quoi les reptiles peuvent différer entre eux, et s'ils ne présentent point dans leur cœur, leur génération et leur développement, des différences plus importantes que celles que nous pourrions tirer de la présence ou de l'absence de la queue, ou même de celle des pattes. Je serai forcé de rappeler ici plusieurs choses très-connues.

Linnæus a dit, et beaucoup de naturalistes ont répété d'après lui, que le cœur des reptiles n'a qu'un ventricule et qu'une oreillette. Cet énoncé est vrai pour la famille des grenouilles, pour les salamandres, et peut-être pour tout l'ordre des serpens ; mais il paroît faux pour l'ordre qui ren-

ferme les lézards, les crocodiles, les tortues, etc. Nous nous sommes assurés, le C. Cuvier et moi, par des observations nombreuses faites sur des lézards pris dans différens genres, que ces animaux avoient deux oreillettes distinctes au cœur, ainsi que les tortues et les crocodiles.

Au premier moment, j'avois regardé cette différence comme très-essentielle, et comme devant influer sur le reste de l'organisation de l'animal; mais, en y réfléchissant davantage, je me suis facilement convaincu qu'elle ne devoit être considérée que comme une modification très-peu importante dans un organe principal. En effet, que les veines caves et pulmonaires, se réunissent dans un sinus commun qui est l'oreillette, et versent le sang par une seule ouverture dans le ventricule, ou que ces veines forment chacune un sinus particulier, et versent le sang dans le ventricule par deux ouvertures; le système de circulation n'est point changé, il n'y en a toujours qu'un seul, qui est le même pour le corps et pour les poumons.

Les organes de la génération, et la manière dont cette fonction s'accomplit dans ces animaux, présentent des différences bien plus essentielles. Dans les uns, et ce sont encore les serpens, les lézards, les crocodiles, l'organe mâle existe, il peut sortir à l'extérieur, l'accouplement est réel, et même dure assez longtemps; les œufs sont fécondés dans le corps de l'animal; ces œufs, assez semblables à ceux des oiseaux, sont enveloppés dans une coque calcaire solide ou molle.

Dans les autres reptiles, les grenouilles, salamandres, etc., il n'y a plus rien de semblable. Les mâles n'ont point d'organe extérieur, et il n'y a par conséquent point d'accouplement réel. La fécondation des œufs se fait même souvent hors du corps de l'animal, ou bien elle n'agit que sur ceux de ses œufs qui sont voisins de l'anüs.

Les œufs très-multipliés sont composés d'un point noir qui paroît être le germe et qui se développe entièrement, et d'une matière mucilagineuse qui l'environne. D'ailleurs, aucune coquille calcaire, même molle, n'entoure ces parties.

En suivant actuellement le développement des germes renfermés dans ces œufs, nous allons trouver de nouvelles et importantes différences entre ces mêmes reptiles, qui se ressemblent déjà si peu par le mode de leur génération.

Les petits qui sortent des œufs à coquille calcaire, sont conformés comme ils le seront toujours; ceux, au contraire, qui paroissent dus aux développemens des points noirs des œufs de grenouilles, de salamandres, etc., abandonnent bientôt le muci-
lage qui les environnoit, et en sortent sous une forme souvent très-différente de celle des animaux qui leur ont donné la vie. On sait que ce sont des espèces de larves qui respirent par des branchies à la manière des poissons, et que ce mode de respiration est encore commun aux grenouilles et aux salamandres (1).

(1) On ne peut encore l'affirmer pour la salamandre terrestre dont on

Il est inutile de porter plus loin l'exposition des différences qui existent entre les lézards et les salamandres, et des analogies frappantes que l'on trouve au contraire entre ces derniers animaux et les grenouilles; nous verrons bientôt que ces analogies et ces différences se retrouvent dans des parties bien moins essentielles. Plusieurs naturalistes avoient même déjà entrevu et énoncé les plus visibles de ces différences qui ne sont pas pour cela les plus importantes.

Perrault avoit fait remarquer cette ressemblance dans la forme de la tête, de la langue, le défaut d'ongles, etc.

Le C. Lacépède a indiqué ces rapports, en disant que les salamandres faisoient le passage des lézards aux grenouilles.

Zinnius, dans son anatomie des lézards, avoit aussi reconnu cette ressemblance dans les organes de la génération du mâle et de la femelle, et dans ceux de la respiration.

Le C. Cuvier l'a également indiquée dans son tableau élémentaire de zoologie. Hermann, dans sa table des affinités des animaux, le dit expressément dans plusieurs endroits, et l'appuie principalement sur la ressemblance des organes et du mode de génération (page 255).

On doit donc être étonné, d'après cette espèce d'unanimité entre ces anatomistes et quelques natu-

ne connoît pas bien toutes les habitudes. Cependant Blumenbach a dit que les petits de la salamandre terrestre avoient des branchies.

ralistes,

ralistes , qu'aucun de ceux-ci n'ait cherché à décider complètement la question , et que les méthodistes aient laissé constamment les salamandres dans l'ordre des lézards.

Il paroît cependant évident que la nature a formé les salamandres et les grenouilles sur un même modèle , très-différent de celui qu'elle a suivi dans l'organisation des lézards et des serpens , et que c'est obéir aux loix qu'elle a établies , que de séparer , sans aucun égard pour la présence de la queue ou des pattes , les reptiles en deux divisions , dont la première renfermera les tortues , les crocodiles , les lézards et les serpens ; et la seconde , les salamandres , les grenouilles , les crapauds , etc.

En plaçant ces derniers animaux à la fin des reptiles , on établira entre cette classe et celle des poissons une transition bien plus naturelle que celle que plusieurs naturalistes ont cru apercevoir entre les reptiles et les poissons , au moyen des serpens , d'une part , et des poissons apodes , de l'autre. Ce dernier passage est vrai , en ne considérant encore que des parties peu importantes comme les pattes. Mais c'est ici n'apercevoir que le fil qui réunit ces deux classes , et ne pas voir les liens plus forts et plus multipliés qui attachent les grenouilles et les salamandres aux poissons ; car , dans les premiers momens de leur vie , ces reptiles sont presque des poissons ; la circulation du sang et le mode de respiration sont les mêmes. Les uns et les autres séparent l'air contenu dans l'eau , au moyen de leurs branchies ; quand ces reptiles perdent par l'âge cette étonnante

analogie, ils conservent encore le même mode de génération ; car dans les uns et les autres il n'y a point d'organes extérieurs de génération, et souvent la fécondation se fait dans l'eau et hors du corps de l'animal. Enfin, ils n'ont point de trou auditif externe, et la langue est immobile comme dans les poissons.

Hermann a fait voir clairement l'analogie qui existe entre les reptiles et les poissons, dans la circulation, la nature des os sans moëlle, le mode de génération et le développement de l'embryon. Mais ce savant naturaliste a encore eu trop d'égards pour des caractères extérieurs et de peu d'importance. Il n'a pas assez fait sentir que l'affinité réelle existoit beaucoup plus entre les salamandres, les grenouilles et les poissons, qu'entre ceux-ci et les serpens. Cette analogie est si frappante qu'elle n'a pu échapper aux anciens naturalistes : plusieurs, en voyant des têtards si semblables à des poissons devenir grenouilles, ont cru et annoncé que des poissons se changeoient en grenouilles.

Elle est telle enfin que l'on hésiteroit encore, sans le secours de l'anatomie, dans laquelle de ces deux classes on devoit placer un animal de la Caroline, qui vit dans l'eau, a le corps cylindrique et allongé, terminé par une queue comprimée en forme de nageoire, qui a des branchies très-distinctes, des yeux, un anus et une langue cartilagineuse de poisson ; mais qui, semblable aux larves des salamandres, a deux pattes antérieures bien formées, un larynx, des poumons vésiculaires fort longs, etc. Ce singulier

animal, dont le développement n'est pas encore bien connu, a tantôt été regardé comme une larve de salamandre, tantôt on en a fait un genre particulier, nommé *siren* par Linné, *proteus* par Laurenti; enfin, Camper et Gmelin l'ont regardé comme un poisson, et ce dernier l'a décrit, dans son édition du *Syst. nat.* de Linné, sous le nom de *muræna siren*.

D'après des rapprochemens si évidens, nous devons donc placer dans l'ordre naturel des animaux, les grenouilles et les salamandres à la fin de la classe des reptiles, et immédiatement avant celle des poissons.

Mais les animaux qui forment ce que nous avons appelé la première division des reptiles, parce qu'ils ont plus d'analogie entre eux qu'ils n'en ont avec ceux de la seconde division, sont cependant assez nombreux et assez différens les uns des autres pour être partagés en trois ordres. D'ailleurs, les caractères qui distinguent deux de ces ordres sont tellement sensibles, qu'ils n'ont échappé à aucun naturaliste.

Ils ont tous divisé ces reptiles en quadrupèdes ovipares et en serpens; et s'ils ont quelquefois blessé l'ordre naturel, ce n'est point en laissant réunies ces deux grandes familles; c'est au contraire en les séparant beaucoup trop, en les regardant comme deux classes distinctes, en les éloignant pour placer entre elles l'ordre des grenouilles qui leur ressemble si peu.

Conséquemment à ces premières et princi-

pales considérations, j'établirai dans la classe des reptiles quatre ordres bien caractérisés par leur organisation, et même par leurs parties extérieures. Cette dernière condition, que les circonstances me permettent de remplir ici, n'est point de rigueur, comme on le sait dans les méthodes naturelles; il seroit trop long et inutile d'en déduire toutes les raisons. Il me suffira de rappeler d'abord, que le but d'une méthode naturelle n'étant pas de servir à la détermination, les caractères de ses divisions ne demandent pas à être apparens et précis; en second lieu, que les caractères extérieurs étant toujours pris sur des parties peu importantes, sont par cela même les plus sujets à varier dans une méthode naturelle, et par conséquent rarement susceptibles d'être employés.

P R E M I E R O R D R E .

L E S C H E L O N I E N S .

Caractère distinctif extérieur. — Point de dents enchâssées, corps couvert d'une carapace.

Observations. — Je place dans cet ordre la famille des tortues, qu'on peut diviser en trois genres.

Les espèces qu'il renferme se ressemblent par la forme de leur corps court, ovale et bombé, par leur tête petite, leur mâchoire armée de gencives cornées et coupantes, leur estomac plus volumineux, leur canal intestinal plus grand, garni d'un cæcum.

Ils ont deux oreillettes au cœur; ils pondent des œufs à coquille calcaire solide.

La plupart mangent des végétaux.

Une différence aussi importante que l'absence des dents, suffit pour établir entre ces animaux et les autres reptiles, cette ligne de séparation à laquelle les naturalistes donnent le nom d'ordre. La plupart des ordres formés dans les autres classes de la zoologie, sont également fondés sur les différences remarquables qui existent dans le nombre ou la disposition des organes de la digestion.

DEUXIÈME ORDRE.

LES SAURIENS.

Caractère distinctif extérieur. — Des pattes, des dents enchâssées, corps couvert d'écailles.

Observ. — Les genres renfermés dans cet ordre, sont les crocodiles, iguanes, dragons, stellions, gecko, caméléon, lézards, scnique et chalcide.

Ces animaux se conviennent par presque tous les caractères suivans, pris dans leur organisation et leurs habitudes.

Ils ont, la plupart, les pattes assez hautes et assez fortes pour que leur ventre soit élevé au dessus de la terre dans la marche; leurs doigts sont presque toujours garnis d'ongles; ils ont tous une queue, souvent fort longue.

Leurs os sont plus solides, et leur squelette se rapproche davantage de celui des mammifères.

Les branches de la mâchoire inférieure sont osseuses et soudées antérieurement.

Leurs dents sont droites et sortent beaucoup hors des gencives.

Ils ont un larynx, un os hyoïde, une trachée artère, à anneaux cartilagineux, des côtes nombreuses, longues et arquées, qui viennent se joindre en avant de la poitrine sur un sternum.

Leur cœur a deux oreillettes.

Ils s'accouplent réellement. La verge du mâle est simple; leurs œufs pondus à terre sont enveloppés d'une coquille, ordinairement solide.

Les petits sortent de l'œuf, organisés comme leurs parens.

Ces reptiles paroissent plus actifs que les autres; ils n'habitent guère que les pays chauds ou très-tempérés, et vivent plutôt à terre que dans l'eau.

Ils ne se nourrissent que de matières animales.

TROISIÈME ORDRE.

REPTILES OPHIDIENS.

Caractère distinctif extérieur. — *Point de pattes, corps allongé, cylindrique.*

Observ. — Les orvets, amphisbènes, crotales, devins, cæcilies, acrochorde, composent cet ordre.

Ces animaux ont presque tous une peau couverte d'écailles; leur col n'est point distinct, leur tête est

petite en comparaison du corps ; leurs os sont moins solides que ceux des reptiles des premiers ordres ; leurs vertèbres nombreuses portent des côtes, également nombreuses, longues, arquées, qui se recourbent sur la poitrine.

Il n'y a point de sternum.

Les deux mâchoires sont souvent mobiles ; mais l'inférieure, plus mobile, est fréquemment composée de deux branches qui ne sont point soudées antérieurement.

Ces mâchoires sont armées de dents nombreuses, aiguës, assez longues, dont la pointe est dirigée en arrière.

Il n'y a point de vessie.

La trachée-artère est composée d'anneaux cartilagineux.

Le cœur n'a qu'une seule oreillette.

Ils s'accouplent ; la verge du mâle est double. La femelle pond à terre des œufs enveloppés dans une coque calcaire molle.

Ils vivent à terre, dans les lieux exposés au soleil.

QUATRIÈME ORDRE.

REPTILES BATRACIENS.

Caractère distinctif extérieur. — Des pattes, peau nue,

Observ. — Je place dans cet ordre les genres crapauds, raines, grenouilles, salamandres. Tous ces

animaux se conviennent par les caractères suivans ; presque toujours opposés à ceux des ordres précédens :

Une tête aplatie assez grande en comparaison du corps , des doigts réunis par une membrane , souvent point d'ongles , une peau fine et enduite d'une humeur visqueuse.

Leurs os ont presque la consistance cartilagineuse des arêtes de poissons.

Leur mâchoire inférieure est composée de deux branches réunies antérieurement par une partie ligamenteuse.

Leur bouche est très-large ; ils n'ont quelquefois point de dents ; quand elles existent , elles sont à peine visibles ; leur langue est charnue , enduite de mucosité ; ils se nourrissent de matières animales ;

Ils n'ont point de côtes , ou seulement de simples rudimens de ces os qui sont droits.

Ils n'ont point de trachée-artère ; leurs bronches membraneuses sortent immédiatement du larynx.

Le cœur a une seule oreillette.

Le mâle n'offre aucun organe extérieur de la génération ; il n'y a point d'accouplement réel ; les œufs sont fécondés hors de l'animal.

Ces œufs sont nombreux , pondus dans l'eau , et composés d'un point coloré , entouré d'une matière visqueuse , sans coquille qui les enveloppe.

Les petits qui en sortent sont d'abord différens par leur forme , et plusieurs de leurs fonctions vitales , des animaux qui les ont produits. Ils respirent par des branchies , se nourrissent de matières végétales , et ont un canal intestinal plus étendu.

Ces reptiles vivent dans l'eau ou dans les lieux humides et ombragés.

On voit par les caractères tranchés de ce dernier ordre que je n'ai pas voulu étendre davantage , pour ne point répéter des choses trop connues , que les quatre genres qui le composent se conviennent autant entr'eux qu'ils diffèrent des autres , et que ces différences sont telles , qu'il est impossible de se refuser à la division que je viens d'établir parmi les reptiles.

Il me reste maintenant , pour compléter le travail que j'ai entrepris , à déterminer avec précision les genres qui doivent entrer dans ces ordres , à faire connoître les espèces qui composent ces genres , à en publier quelques-unes qui m'ont paru inédites , et indiquer quelques corrections à faire dans la synonymie de plusieurs des espèces déjà décrites.

Ce sera l'objet d'un second mémoire.

P O È S I E.

OBERON, poème en quatorze chants, traduit de l'allémand de *WIELAND*, par *F. D. PERNAY*, éditeur de Pietro d'Alby et Gianetta, et de Wilhelmine. A Paris, chez *Desenne*, Palais-Egalité, n.º 2, et *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel Cluny; 460 pages in-12. Prix, 2 fr. 25 cent. et 3 fr. 25 cent. par la poste.

LES romances et les romans de chevalerie dont les auteurs françois et espagnols des XII.^e, XIII.^e et XIV.^e siècles, ont si amplement pourvu l'Europe entière, peuvent, comme la mythologie et l'histoire héroïque de la Grèce et des peuples de l'Orient, fournir encore longtemps une riche moisson de sujets poétiques; quoique *l'Arioste*, le *Tasse*, et beaucoup d'autres poètes en aient fait un grand usage.

Les matériaux du poème dont nous parlons, surtout ce qu'on appelle *la fable*, sont pris d'un ancien roman de chevalerie intitulé *Huon de Bordeaux*, connu par l'excellent extrait que le *comte de Tressan* en a d'abord donné dans la *Bibl. univ. des Romans*, avril 1778, et qu'il a ensuite inséré dans la collection de ses œuvres, connues sous le nom de *Corps d'extraits de romans de chevalerie* (1);

(1) Dans l'édition des *OEuvres choisies du comte de Tressan*, qui a paru en 1787 à 89, à Paris, en dix volumes, dont les quatre

mais l'Oberon de M. Wieland , comme on verra encore par la suite , diffère infiniment de celui du roman de *Huon de Bordeaux*. Notre poète ne suit la marche que celui-ci lui a tracée , que dans les premiers chants ; il abandonne bientôt son modèle , pour se livrer à son imagination , toujours riche , toujours aimable ; et son ouvrage offre une suite de tableaux charmans , dont les principaux personnages sont revêtus des couleurs les plus séduisantes. Ce poème jouit en Allemagne d'une grande célébrité. Nous allons en donner l'analyse , qui sera d'autant moins superflue , que ce poème n'est pas du tout connu en France ; car les traductions (prétendues en vers) qui en ont paru , surtout celle de 1798 (2), sont non-seulement très-infidèles , mais surtout si mal écrites , qu'elles devoient rebuter les lecteurs les moins difficiles.

derniers sont intitulés : *Corps d'extraits de romans de chevalerie* , l'extrait de *Huon de Bordeaux* se trouve tome VIII , p. 158 à 268.

(2) Voici le titre de cette traduction : OBERON , poème en douze chants . par M. WIELAND , écrit en allemand , et traduit en françois par M. le comte de BORCH , membre de plusieurs académies. Basle , chez *Decker* , et à Leipsic , dans toutes les librairies ; 1798 , in-8.° , 517 pages. Pour justifier ce que nous avons dit sur cette traduction , il nous suffira de mettre ici la première octave ou strophe :

- « Musés ! je veux seller votre Hippogriffe éncor ,
- « Au pays des Romans faire un nouveau voyage.
- « Qu'à mes sens détrompés ce fol , mais noble essor ,
- « À de puissans attraits ! Qui , du divin bandage ,
- « Viendra ceindre mon front , dissoudre les vapeurs
- « Qui déroberent aux yeux le temps qui se délabre ?
- « Dans un tout bigarré , je vois vaincus , vainqueurs ,
- « Le bon fer du Chrétien , du Turc le brillant sabre. »

Huon, fils de *Sevin*, duc de Bordeaux, ayant tué *Charlot*, fils favori de Charlemagne, est obligé, pour appaiser la colère de l'empereur, d'accepter les conditions que ce prince lui impose. Ces conditions ne sont pas faciles à remplir : « Pars pour
 « Bagdad, lui dit le fils de Pepin, et dans ces
 « jours de pompe où le calife sera assis à table, en-
 « touré des grands de son empire, entre hardiment
 « dans la salle, coupe la tête de celui qui est assis
 « à sa gauche, embrasse trois fois sa fille unique
 « placée à sa droite, en lui disant : je te prends
 « pour ma fiancée. Approche-toi ensuite du calife,
 « et demandes-lui de ma part quatre de ses grosses
 « dents machelières et une poignée de sa barbe grise.
 « Pars, et si tu reparois dans mon empire sans
 « avoir exécuté mes ordres, tu seras condamné
 « au plus cruel supplice. » *Huon* voit bien que Charlemagne veut l'envoyer à la mort ; mais il a donné sa parole, et la parole d'un chevalier est sacrée.

Il part, débarque à Joppé, visite le saint sépulchre, et prend le chemin de Bagdad. En traversant les forêts du mont Liban, il rencontre le vieux Schérasmin, écuyer de son père, mort dans une croisade. Cet ancien serviteur s'étoit réfugié dans une caverne, pour échapper aux cruautés des Sarrazins. Le paladin lui apprend le sujet de son voyage ;

La traduction de ce poème, qui a paru à Berlin, chez Spener, en 1784, est un peu moins mauvaise ; elle est intitulée : *OBERON, poème en quatorze chants, de M. WIELAND. Traduction libre en vers ; in-8.º de 319 pages. L'épître à M. Wieland, que le traducteur a mise en tête du volume, est signée ; LE CAP. DE B. . .*

et Schérasmin, qu'un long séjour dans la terre sainte a familiarisé avec la langue et les usages de ces peuples, offre de le servir avec autant de fidélité qu'il a servi son père. Le chevalier accepte avec reconnoissance, et ils s'acheminent vers la Perse. Oberon, roi de féerie, connu par sa bienfaisance dans le roman d'Isaïe le triste, et dans ceux des chevaliers de la table ronde, s'intéresse au paladin, et lui remet un cor d'ivoire qui a la vertu de faire danser, jusqu'à perdre haleine, tous ceux qui lui seroient contraires, dès l'instant qu'il en tirera quelques sons; il y joint une coupe d'or, cette coupe se remplit d'un vin généreux pour l'homme dont le cœur est pur; elle brûle dans la main du méchant qui la porte à ses lèvres. Muni de ces marques de la protection du génie, Huon met fin à plusieurs aventures, et délivre en chemin grand nombre de femmes qu'un géant, nommé Angoulafre, retenoit prisonnières dans une tour de fer; il tue le géant, s'empare de la bague magique qu'Angoulafre avoit dérobée à Oberon, et la met à son doigt sans connoître la vertu de ce talisman précieux. Bientôt Oberon lui présente en songe la beauté qui doit faire le destin de sa vie; il se réveille, fâché de voir que son rêve est fini; mais un secret pressentiment lui dit qu'il trouvera à Bagdad la belle dont le génie lui a présenté l'image.

En traversant une forêt située à peu de distance de cette ville, il aperçoit un Sarrazin aux prises avec un énorme lion qui va le mettre en pièces. Le paladin, n'écoutant que sa générosité, met pied à

terre , vole au secours de l'inconnu , tue le lion , et présente au payen la coupe d'or , pour remettre ses forces ; mais cette coupe brûle dans la main du méchant , qui la jette bien loin de lui , regarde Huon d'un air furieux , et sautant sur le cheval du paladin , il fuit avec la rapidité de l'éclair.

Huon et Schérasmin , après s'être procuré une autre monture , arrivent enfin à Bagdad. Une bonne femme , mère de Fatmé , nourrice de la princesse Rézia , fille du calife , les reçoit dans sa maison , et leur raconte qu'on célèbre le lendemain les noces de la princesse avec Barbekan , prince des Druses ; mais que Rézia abhorre son prétendu depuis qu'un génie lui a fait voir en songe un chevalier beau comme l'amour , qui doit être son époux ; que Barbekan , désespéré de ne pouvoir plaire à la princesse , avoit voulu faire une action d'éclat , et qu'il étoit parti le matin pour combattre un lion redoutable qui désoloit toute la contrée ; mais qu'il étoit revenu sans la peau du lion , et sur un cheval étranger.

« Quelle conformité , quelle étonnante aventure !
« s'écrient nos paladins. » Cette exclamation engage la vieille à regarder le chevalier avec plus d'attention ; c'est le même que la princesse a vu en songe ! La bonne femme , qui ne se sent pas d'aise , court apprendre cette nouvelle à Fatmé.

Tandis qu'Huon cherche à prendre quelque repos pour se préparer à la journée du lendemain , Rézia voit approcher avec effroi le moment où elle sera la femme de Barbekan ; mais à peine le jour com-

mence-t-il à paroître, que la mère de la nourrice arrive, et lui apprend que le bel étranger du songe est à Bagdad.

Cependant la cérémonie est commencée; on se met à table, le calife ayant le prince des Druses à sa gauche, et sa fille unique à sa droite; déjà le plaisir brilloit dans les yeux des convives, lorsque Huon, à qui le génie avoit procuré l'habillement d'un émir, entre dans la salle, s'approche du calife, aperçoit l'ingrat auquel il a sauvé la vie, et, tirant son sabre, fait tomber sur la table la tête du prince des Druses. Rézia lève les yeux, reconnoit son chevalier, qui la reconnoît à son tour; il s'approche d'elle, l'embrasse trois, en lui disant: je te prends pour ma fiancée, et lui met au doigt la bague enchantée d'Angoulafre, dont il ne connoit pas la vertu. Les Sarrazins se précipitent sur le téméraire qui porte le cor d'ivoire à sa bouche; aussitôt les sabres tombent, le calife, les émirs, les odalisques et les esclaves se prennent par la main, et se mettent à danser jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés de fatigue. Huon profite de ce moment de calme, s'approche respectueusement du calife, et lui demande, de la part de Charlemagne, quatre de ses dents machelières et une poignée de sa barbe grise. Le sultan ordonne à ses gardes de le saisir: mais Schérasmin, attentif à leurs mouvemens, souffle avec tant de force dans le cor, que les fondemens du palais sont ébranlés. Oberon paroît sur une nue, ordonne aux deux amants de profiter de la stupeur où les Sarrazins sont plongés, pour fuir dans son char, et les

transporte au rivage d'Ascalon, où un vaisseau les attend pour faire voile.

Le génie remet à Huon une cassette garnie de pierreries, dans laquelle sont les dents et la barbe du calife, qu'il lui a fait enlever pendant son sommeil.

« Partez, leur dit-il, vous trouverez à Lépante
 « un bâtiment prêt à faire voile pour l'Italie : lors-
 « que vous aurez pris terre, rendez-vous sur le champ
 « à Rome : *mais souvenez-vous de vous traiter comme*
 « *frère et sœur, jusqu'au moment où le pape Silves-*
 « *tre vous aura donné la bénédiction nuptiale ; si*
 « *vous méprisez cet avis, les plus grands malheurs*
 « *vous attendent, et Oberon se sépare de vous pour*
 « *toujours.* »

Huon a la témérité de proférer ce serment ; il s'empresse d'instruire la princesse, et la fait baptiser sous le nom d'Amanda. Elle lui semble plus belle depuis qu'il lui a ouvert les portes du ciel ; toujours ensemble sur un vaisseau, où rien ne peut les distraire, ni les arracher au danger qui les menace ! comment résisteront-ils à la tentation ? Fatmé et Schérasmin ont recours à tous les expédiens que leur fournit leur zèle. Enfin, ce dernier leur raconte une histoire qu'il a apprise en Syrie : cette histoire, qui ressemble beaucoup au conte de janvier et mai de Pope, forme le nœud de l'ouvrage, et explique l'intérêt qu'Oberon prend à nos amans. L'écuyer raconte qu'un vieil aveugle avoit épousé une jeune fille nommée Rosette ; on imagine sans peine que l'aveugle est jaloux de sa femme ; il la tient enfer-

mée

mée dans un vieux château où il ne reçoit personne ; il faut qu'elle serve de garde à son mari, qui ne lui laisse pas un moment de repos : tous ses plaisirs sont d'aller s'asseoir dans un jardin entouré de murs, avec son vieux Gangolph , qui ne la quitte jamais. Malheureusement pour le vieillard, il avoit mis à la tête de son écurie, un page élevé dans la maison. Le jeune homme n'ose parler à Rosette ; car si Gangolph est aveugle, il n'est pas sourd ; mais les regards du page expriment sa tendresse : Rosette entend leur langage ; elle résiste longtemps , mais à la fin l'amour s'en mêle, et elle lui écrit de monter sur un poirier, situé en face de l'endroit où l'aveugle a coutume de venir s'asseoir. L'heure sonne, ils se rendent au jardin ; Rosette témoigne l'envie de monter sur le poirier , pour cueillir quelques poires : le vieux fou se rend au désir de sa femme, s'accroupit au pied de l'arbre, et l'élève sur son dos jusqu'à l'endroit où son amant l'attend sous le feuillage. Tandis que ceci se passoit, Oberon , roi des génies, et Titania, reine des fées, étoient venus prendre le frais dans les jolis bosquets du jardin de Gangolph. Oberon fut choqué de la trahison de Rosette : « Elle ne jouira pas du fruit de sa perfidie, dit-il à Titania ; « je vais ouvrir les yeux du bon « aveugle, et il la prendra sur le fait. — J'y consens, répond Titania, mais une femme ne manque jamais de moyens pour faire croire à son mari « qu'il s'est trompé ; et si Rosette en manquoit, je « lui en fournirois moi-même. » — Le génie touche Gangolph, ses yeux s'ouvrent à la lumière ; il re-

garde, et voit sa fidèle compagne dans les bras d'un autre. Grande colère, que Rosette apaise bientôt par ses caresses et par ses larmes, en persuadant à Gangolph qu'il a mal vu. — « Eh bien ! dit Titania, « une larme efface le tableau que le vieillard avoit « sous les yeux. — Tu triomphes, répond Oberon ; « mais écoute le serment sacré que je vais pronon- « cer : *Nous ne nous reverrons plus, jusqu'à ce que « nous ayons trouvé deux amans assez fidèles pour « que le temps et l'absence ne puissent changer leurs « cœurs, et assez courageux pour préférer la mort « à une couronne, si les grandeurs doivent être le « prix d'un parjure.* » Il dit, et se sépare de Titania, qui regrette, mais trop tard, son imprudence ; car il n'est plus au pouvoir du génie de changer la loi qu'il s'est imposée.

Cependant nos amans arrivent à Lépante, où ils trouvent deux pinasses prêtes à faire voile, l'une pour Marseille, l'autre pour l'Italie. Le chevalier, enchanté de trouver une occasion de se débarrasser de son mentor, ordonne à Schérasmin de prendre le bâtiment destiné pour Marseille, et de porter à Charlemagne la cassette qui renferme les dents du calife. Le vieil écuyer obéit, et part les larmes aux yeux.

Huon s'embarque avec Amanda sur l'autre vaisseau ; mais bientôt ils oublient leur promesse, Oberon et sa menace. A peine achevoient-ils de se rendre coupables, qu'il s'élève un orage affreux ; ils sont forcés de se jeter à la mer : la bague enchantée que Huon mit au doigt d'Amanda dans le palais du ca-

liffe, les garantit de la fureur des flots, et les fait aborder dans une île déserte; cette île est hérissée de rochers, couverte de laves et de scories, restes des ravages d'un volcan. On n'y voit ni fruits, ni verdure; et, hélas! depuis leur désobéissance, le cor et la coupe bienfaisante ont disparu. Ils trouvent plusieurs palmiers chargés de dattes; ce secours les soutient pendant quelques jours; mais l'hiver approche, les provisions sont épuisées. Le besoin et l'image de la destruction les entourent; et, pour comble d'inquiétude, Amanda porte dans son sein le fruit de leurs amours. Dans cette extrémité, Huon prend la résolution de visiter une partie de l'île qu'il ne connoît pas encore. Après bien des dangers et des fatigues, il aperçoit un nouvel élysée, qui sert de retraite à un vieillard nommé Alphonse, qui a choisi ce désert pour se soustraire aux injustices des hommes. L'hermite l'engage à lui amener Amanda, et les met en possession de sa cabane, de son jardin, et de tous les biens que la providence lui a donnés.

Touché de l'intérêt que le vieillard lui témoigne, Huon lui fait part de ses aventures: l'hermite le console, l'engage à se livrer au travail pour procurer à Amanda la subsistance qui lui est nécessaire, et lui dit que sa constance et son courage peuvent seuls lui rendre les bonnes grâces du génie qui le protégeoit. Amanda approche de son terme; ce moment l'inquiète, et elle regrette Fatmé qu'elle a laissée sur le vaisseau, et dont la présence lui seroit si nécessaire; mais Titania, qui s'est retirée dans

cette île depuis le serment qu'Oberon a prononcé ; prend intérêt à nos amans , et espère qu'ils pourront la réconcilier avec le roi des génies : elle ordonne aux sylphides qui la servent de délivrer Amanda ; et , prévoyant les malheurs qui vont l'accabler , elle enlève l'enfant que la fille du calife a mis au monde , et le fait élever dans son palais. Amanda cherche son fils qu'elle croit égaré parmi les rochers ; elle descend jusques sur le rivage , lorsque tout-à-coup elle est entourée par une troupe de corsaires qui étoient descendus dans l'île pour faire de l'eau : elle veut fuir ; mais , en se débattant , elle perd la bague magique qui la protégeoit. Aux cris redoublés d'Amanda , Huon accourt , arrache une branche d'arbre , et s'en sert comme d'une massue ; accablé par le nombre , il est désarmé , saisi , attaché à un arbre loin du rivage , et les pirates font voile avec leur proie pour Tunis.

Le capitaine du vaisseau sur lequel se trouvoit Fatmé , avoit été forcé d'y relâcher. Pour tirer parti de ce contre-temps , il avoit vendu la nourrice comme esclave , à Ibrahim , chef des jardiniers du sérail. Schérasmin étoit arrivé heureusement à Marseille , et s'étoit mis en route pour Paris. En apercevant les murs de cette ville , il fait la réflexion qu'on pourroit bien le prendre pour un imposteur s'il présentoit la barbe et les dents du calife , sans être accompagné de son maître. Il rebrousse chemin , et se rend à Rome , dans le lateran où le paladin lui avoit donné rendez-vous. Après l'avoir attendu inutilement pendant six semaines , il prend l'habit d'un

pèlerin , résolu de chercher le chevalier dans tous les lieux que le soleil éclaire. Il arrive à Tunis , où le hasard lui fait rencontrer Fatmé , qui lui raconte qu'elle a vu nos amans se précipiter dans les flots. Ces fidèles serviteurs s'affligent ensemble , et Schérasmin entre au service d'Ibrahim , décidé à ne plus quitter Fatmé.

Cependant l'infortuné Huon est au moment d'expirer dans le plus affreux des supplices , lorsqu'Oberon prenant pitié de son malheur envoie un génie secondaire , qui délie le paladin et le transporte à Tunis , devant la maison d'Ibrahim. Là , il retrouve Schérasmin et Fatmé. Celle - ci lui apprend qu'un bâtiment monté par des corsaires vient de faire naufrage à la vue du port , et que tout l'équipage a péri , à l'exception d'une femme d'une grande beauté , dont le sultan Almansor paroît très-épris , et qu'elle a tout lieu de croire que cette femme est Amanda. Cette nouvelle remplit le cœur du chevalier de plaisir et d'effroi. Schérasmin lui conseille d'entrer dans le sérail en qualité de garçon jardinier. On se sert des pierreries de la cassette d'Oberon pour gagner Ibrahim , qui consent à la métamorphose.

Huon espéroit trouver le moyen de parler à Amanda à la faveur de ce déguisement. Un soir qu'il étoit resté dans les jardins après l'heure défendue par la loi , il rencontre la sultane Almansaris. Le paladin se croit perdu ; mais sa jeunesse , sa beauté parlent en sa faveur : non-seulement la sultane lui pardonne son audace , mais encore elle brûle pour lui d'un feu que rien ne peut éteindre. Quelques jours après , un

esclave fidèle vient lui annoncer qu'on l'introduira à minuit dans le harem ; il voit arriver avec impatience l'heure du rendez-vous , ne doutant pas que c'est Amanda qu'il va voir : mais quelle est sa surprise , lorsqu'il trouve Almansaris ! Les charmes de la sultane ne font point d'impression sur son ame , et il la quitte en lui disant que son cœur ne lui appartient plus. Tandis qu'Almansaris cherche à se faire aimer d'Huon , Almansor ne néglige rien pour obtenir la tendresse d'Amanda : il n'est pas plus heureux que la sultane. Dans son désespoir , il erre à l'aventure dans les jardins du sérail , lorsqu'en approchant d'une grotte sombre , qu'entoure un bosquet de myrtes , il croit reconnoître la voix d'Almansaris. C'étoit elle , en effet , qui avoit attiré le beau jardinier dans cet endroit solitaire , où elle es-
péroit l'attendrir. En appercevant le sultan , Almansaris change de rôle ; elle accuse Huon d'avoir voulu lui faire violence. Aussitôt on le charge de chaînes , et il est condamné à périr le lendemain sur un bûcher.

Mais Almansaris , que le danger a forcé d'accuser ce qu'elle aime , pénètre pendant la nuit dans la prison , et offre au chevalier de le faire monter sur le trône à la place du sultan , s'il veut consentir à lui donner la main. Huon , inébranlable dans la fidélité qu'il doit à son amante , préfère la mort à une couronne , et la sultane ne peut venir à bout de vaincre sa résistance.

Cependant Amanda , instruite du sort qu'on prépare à son amant , pénètre dans l'appartement du

sultan , et lui demande la grâce du jardinier. Le sultan veut savoir d'où vient l'intérêt qu'elle prend à cet esclave : elle se trouble , et finit par avouer qu'il est son époux. Almansor , furieux de voir qu'on lui préfère un jardinier , ordonne qu'elle périsse avec lui. Déjà ils sont attachés au même poteau ; déjà les noirs mettent le feu aux quatre coins du bûcher , lorsqu'Huon voit à son cou le cor enchanté , signe certain de sa réconciliation avec le génie ; il le porte à sa bouche , et à l'instant le sultan , Almansaris , les noirs , toute la ville de Tunis , sans en excepter les goutteux , se prennent par la main et commencent à danser. Le char d'Oberon paroît , enlève nos amans , ainsi que Schérasmin et Fatmé , et les transporte dans le palais enchanté d'Oberon , qui les remercie de l'avoir réconcilié avec Titania. Le bonheur sera le prix de votre constance , ajoute-t-il. Alors la reine des fées remet dans les bras de sa mère l'enfant qu'elle avoit enlevé dans l'île déserte , et les transporte tous sur les bords de la Seine. Ils arrivent au moment où Charlemagne prépare un grand tournois , et où il annonce que le vainqueur aura l'investiture des états d'Huon. Le paladin entre dans la lice , la visière baissée , et remporte la victoire sur tous ses concurrens. On le conduit à l'empereur auquel il présente Amanda , en lui remettant la cassette qui renferme la barbe et les dents du calife. Charlemagne sent expirer sa colère ; il embrasse le valeureux fils de Sévin , et lui rend son amitié et ses états.

Ceux de nos lecteurs qui connoissent l'extrait de

Huon de Bordeaux par le comte de Tressan, verront facilement que l'Oberon qui, dans ce roman de chevalerie n'est qu'un *Deus ex machina*, fils de Jules-César et d'une fée, qui par un enchantement assez bizarre a été changé en nain, est entièrement différent de l'Oberon qui a donné le nom au poème de M. Wieland. Ce dernier ressemble plutôt à celui qui, dans le *Merchant's - Tale* de CHAUCER et dans le *Midsummer-Night-Dream* de SHAKESPEAR, est représenté comme *roi de féerie*. Au reste, la manière dont M. Wieland a su lier l'histoire de la dispute d'Oberon et de son épouse *Titania*, avec l'histoire de *Huon* et de *Rezia*, est sans contredit une grande beauté du plan et de la composition de ce poème. Au fond, l'Oberon de M. Wieland est composé de trois actions principales, qui sont 1.° l'aventure que *Huon* a promis de soutenir par ordre de l'empereur; 2.° l'histoire de son union avec *Rezia*; et 3.° celle de la réconciliation de *Titania* et d'Oberon; mais ces trois actions ou fables sont tellement réunies dans un seul et même nœud, que l'une sans l'autre ne pourroit subsister ou avoir une issue heureuse. Sans le secours d'Oberon, *Huon* n'auroit jamais pu remplir les conditions que Charlemagne lui avoit imposées: sans son amour pour *Rezia*, et sans l'espérance que la fidélité et la constance des deux amans donnoient à Oberon, pour produire enfin sa réunion avec *Titania*, ce roi de féerie n'auroit point eu de motif pour prendre un intérêt aussi vif à leur sort. C'est de la liaison, de l'intérêt de chacun de ces personnages, fondé sur l'utilité et les secours réciproques, que ré-

sulte une *unité* qui , non-seulement a le mérite de la nouveauté , mais qui répand encore infiniment d'intérêt sur l'ouvrage.

Après avoir parlé du poème , nous ajouterons quelques mots de la traduction du C. Pernay. Nous en avons comparé beaucoup de passages avec l'original , et nous avons trouvé que non-seulement elle rend avec fidélité le plan et les idées du poète , mais que dans plusieurs endroits elle offre même les grâces et l'intérêt de l'original. Des personnes , qui sans doute ne connoissent pas la langue allemande , ont blâmé le traducteur d'avoir conservé de l'original la coupe par octaves ; et c'est précisément ce qui , selon nous , doit lui mériter un éloge de plus : il nous semble que c'est le moyen le plus sûr de rendre avec exactitude la manière de l'auteur. Au reste , le lecteur qui voudroit quelquefois recourir à l'original , est par là mis à même de le faire toutes les fois que bon lui semble , sans perdre un temps précieux aux recherches qu'exigeroit une traduction où l'indication des octaves de l'original ne seroit pas conservée (3). C'est par cette disposition que cette traduction pourra être en même temps utile aux personnes qui se

(5) Il seroit à souhaiter que tous les traducteurs , surtout d'ouvrages classiques , et ceux qui en donnent de nouvelles éditions , eussent cette attention en faveur de ceux qui se servent de leurs livres , et pour leur épargner des pertes de temps , de faciliter toujours la comparaison de la traduction avec l'original , ou de la nouvelle édition avec une autre qui est très-répondue , par des renvois , soit sur la marge , soit dans les notes , comme dans l'Anthologie de M. Jacobs , dans le Cicéron d'Ernesti , etc. Au reste , le C. Panckoucke a publié de même la traduction de l'Arioste , par octaves.

livrent à l'étude de la langue allemande : ceci nous conduit à une autre observation. Dans les premières éditions d'Oberon, M. Wieland l'avoit divisé en quatorze chants ; nous avons lieu de croire que la plupart des éditions répandues à Paris sont celles qui ont encore cette division. Dans les éditions suivantes, l'auteur, sans rien changer ni au plan du poème, ni même au nombre ou à la suite des octaves, a divisé son Oberon en douze chants. Comme il seroit possible que quelques lecteurs eussent une des éditions en XII chants, nous croyons leur rendre service en donnant ici les rapports de l'une et de l'autre édition. Les quatre premiers chants sont partout les mêmes. Le V.^{me} chant et les 23 premières octaves du VI.^{me} des éditions en XIV chants, ou des anciennes, forment le V.^{me} chant de celles en XII chants, ou des nouvelles. Le VI.^{me} chant de celles-ci commence à l'octave suivante, ou à la 24.^{me} (pag. 178 de la traduction du C. Pernay), et comprend le reste de ce chant, et le VII.^{me} en entier. Le VIII.^{me} en entier, et les 38 premières octaves du IX.^{me} chant des anciennes éditions, sont le VII.^{me} chant dans les nouvelles. Le reste du IX.^{me} et le X.^{me} chant des anciennes éditions forment le VIII.^{me} dans les nouvelles. Les quatre derniers restent comme les 4 premiers, sans autre changement que celui de leur numéro, de sorte que le XI.^{me} chant est devenu le IX.^{me}, le XII.^{me} est maintenant le X.^{me}, le XIII.^{me} est le XI.^{me}, et le XIV.^{me} est le XII.^{me} Cette nouvelle division, comme nous l'avons déjà dit, n'a influé en rien ni

sur le plan du poème, ni sur le nombre et la disposition des octaves qui, dans les nouvelles éditions, se suivent dans le même ordre que dans les anciennes.

On a voulu reprocher à la traduction du C. Pernay quelques fautes qui appartiennent évidemment à l'imprimeur, et qu'il seroit peut-être bon, pour cette raison même, d'indiquer dans un petit errata. Si au reste cet ouvrage, comme il le mérite, a encore d'autres éditions, il sera facile au C. Pernay de faire disparaître les petites incorrections qui pourront encore s'y trouver. Les amateurs de la littérature doivent sans doute savoir gré au C. Pernay d'avoir publié cette traduction d'*Oberon* à ses frais, malgré les circonstances défavorables à de pareilles entreprises; et nous verrons avec plaisir, la justice que nous rendons à cet ouvrage réparer l'injustice des critiques qu'on en a faites.

W.

PHILOSOPHIE.

EPITECTI Manuale et CEBETIS Tabula græce et latine. Græca ad fidem veterum librorum denuo recensuit, et collata omni lectionis varietate vindicavit illustravitque; latinam versionem, ENCHIRIDII præsertim, ad græci exempli præscriptum diligenter recognovit et emendavit JOHANNES SCHWEIGHÆUSER præscarum litterarum in schola Argentor. Professor, etc... Lipsiæ, in libraria Weidmannia, MDCCXCVIII. in-8.º 412 pages, et les préliminaires CLX.

EPICTETI Dissertationum ab ARRIANO digestarum ejusdem Enchiridion et ex deperditis sermonibus fragmenta, post Jo. UPTONI aliorumque curas, denuo ad codicum manuscriptorum fidem recensuit, latina versione, adnotationibus, indicibus illustravit JOHANNES SCHWEIGHÆUSER, etc.... 1799; dans la même librairie: trois volumes, le premier de 684 pages; le second de 970 p.; et le troisième de 502. On trouve, chez Barrois l'aîné,

rue de Savoye , quelques exemplaires de cette édition , à 48 fr. le papier ordinaire , et à 96 fr. le grand papier fin.

LE savant Schweighæuser , après nous avoir enrichi d'excellentes éditions de Polybe et d'Appien , et rétabli surtout la réputation de ce dernier historien , entreprend de publier tous les écrits grecs qui sont sortis de la plume des philosophes stoïciens de l'école de Rome. Celle-ci diffère en bien des points des écoles d'Athènes et de Syrie ; mais ce n'est pas ici le lieu d'établir ces distinctions qui échappent quelquefois aux savans ; malgré l'évidence qui les accompagne. Il nous suffit à présent d'en faire mention , pour éviter les méprises dans lesquelles on tombe trop souvent en parlant de cette secte philosophique. A la vérité , il auroit fallu commencer par donner une édition des fragmens de Zénon , de Cléanthe et de Chrysippe , que Stobée nous a conservés , afin de remonter à l'origine des idées , de juger des disciples par les maîtres , et de savoir en quoi la doctrine des uns et des autres diffère ; vraisemblablement l'habile et laborieux éditeur remplira cette tâche avant de finir sa collection. Il en a exclu Marc - Aurèle , dont on prépare également en Allemagne une nouvelle édition. La sienne comprend déjà le manuel d'Epictète et ses discours. Le précieux commentaire de Simplicius est sous presse , et paroîtra vraisemblablement dans le cours de l'année prochaine. Il est difficile de satisfaire avec plus d'activité l'impatience

des gens de lettres et des amateurs de la philosophie ancienne.

La préface du premier ouvrage est une histoire critique des nombreuses éditions du manuel d'Épictète. On ne la lira point sans intérêt ; l'auteur y montre autant d'impartialité que de critique. Il rend toute la justice qui est due aux deux éditions du savant M. Heyne, et parle de cet habile homme avec tous les égards qu'on ne sauroit lui refuser. Il apprécie fort bien les trois éditions du C, le Fevbre de Villebrune ; mais peut-être en parle-t-il trop souvent dans ses notes.

Le texte d'Épictète, ou plutôt celui d'Arrien, qui a tiré ce manuel des ouvrages de son maître, est examiné avec le plus grand soin, et paroît être rétabli dans toute son intégrité. Le C. Schweighæuser ne laisse échapper aucune difficulté, et n'oublie aucune des leçons que les éditeurs s'étoient permis d'adopter ou de rejeter. On avouera qu'il a raison, même à l'égard de M. Heyne. Les notes du savant éditeur sont purement grammaticales, et renferment peu de discussions relatives à la doctrine d'Épictète : par conséquent, elles ne sont pas susceptibles d'analyse. Nous dirons seulement qu'on y trouve un trop grand nombre de diverses leçons ou variantes. N'auroit-il pas mieux valu ne conserver que les plus importantes au bas des pages, et renvoyer toutes les autres à la fin du volume ? Une pareille méthode, suivie par plusieurs savans, fait lire en entier les notes ; autrement on ne les parcourt qu'avec rapidité, et quelquefois ce qu'il y a de plus intéressant échappe. D'ail-

leurs, la vue de ce grand échaffaudage repousse bien des acquéreurs, ou du moins tous ceux qui ne font pas de la philologie l'objet principal de leurs études. Le C. Schweighæuser a conservé la version latine de Politien, en la corrigeant dans plusieurs endroits importants.

Le Tableau de Cébès, que nous ne croyons pas être du philosophe de ce nom, disciple de Socrate, reparoit, suivant l'usage, à la suite du Manuel d'Epictète. Le dialogue que renferme ce premier opuscule est corrigé avec soin, et les noms des interlocuteurs se trouvent rapportés à leur véritable place; ce qui avoit été auparavant fort négligé. Mais, quoique cette édition soit beaucoup plus correcte que les précédentes, il reste néanmoins deux ou trois passages évidemment altérés. Le fils aîné de l'éditeur, qui marche dans la même carrière, et y fera certainement de grands progrès, a collationné un manuscrit de la bibliothèque nationale qui rétablit ces passages, et ne laisse plus aucune tache sur ce charmant écrit dont l'idée a été prise dans l'allégorie d'Hercule, attribuée, par Xénophon, au sophiste Prodicus.

Les dissertations, dont Epictète est le véritable auteur, avoient été faussement attribuées par Dacier à Arrien, qui n'en étoit que le simple éditeur. Trois articles, N.^{os} 1417, 1958 et 1959, du catalogue des manuscrits de la bibliothèque nationale, quoique très-fautifs, avoient accredité cette erreur que le C. Schweighæuser a su éviter. Ces dissertations avoient

déjà eu deux habiles éditeurs, Jérôme Wolf et Jean Upton. Mais le travail de ce dernier n'étoit pas aussi complet qu'il auroit pu l'être ; d'ailleurs, sa belle édition devenoit chaque jour plus rare. Le C. Schweighæuser a collationné avec exactitude les trois manuscrits de la bibliothèque nationale que nous venons de citer , et qu'Upton paroît n'avoir examinés que superficiellement. Il en a discuté les variantes , et a ajouté beaucoup de notes à celles de ce savant anglais.

Les fragmens des quatre livres perdus de ces dissertations sont rangés par le nouvel éditeur dans un meilleur ordre, et augmentés de quelques articles ; il indique même les sources des manuscrits de la bibliothèque de Florence , où il est probable qu'on en découvrira d'autres. On admire sa profonde philologie et sa rare sagacité dans les additions aux notes. Il a encore perfectionné beaucoup l'index qu'Upton avoit mis à la fin de son édition. Dans les mains du C. Schweighæuser , il est presque devenu un dictionnaire de l'idiôme des Stoïciens , ou du moins il sera très-utile au savant qui voudra entreprendre un pareil ouvrage , si nécessaire à l'intelligence des écrits de cette secte de philosophes.

On n'aperçoit guère de quelle utilité peut être la réimpression du manuel d'Épictète , dans le troisième volume de ses dissertations. Le libraire a sans doute exigé cela de l'éditeur , et c'est en vérité abuser de sa complaisance. On veut toujours que les nouvelles éditions renferment tout ce qui est dans les anciennes ;

et

et il en arrive que le nombre et la grosseur des volumes s'accroissent sans mesure ou sans nécessité. Les libraires, avides et peu intelligens, finiront par nuire aux lettres et à eux-mêmes ; le débit diminuera ; ils n'oseront plus rien entreprendre , et les savans cessent de se livrer à ce genre de travail, faute d'encouragement. Quand le goût présidera à ces entreprises, elles seront économiques pour les acquéreurs, et lucratives pour les vendeurs. Nous n'avons vu qu'avec peine, dans le catalogue des livres de la dernière foire de Leipsic, un très-petit nombre d'articles relatifs à l'érudition. Commenceroit-elle à décheoir en Allemagne ; et les libraires concouroient-ils à sa perte, en forçant les gens de lettres à adopter toutes leurs vues mercantiles ? Le *plus* n'est pas toujours le mieux. On ne perfectionne rien par des superfétations ; il en résulte, au contraire, un encombrement qui tôt ou tard ramènera les ténèbres de l'ignorance.

Ces réflexions, dictées par l'amour désintéressé de la littérature, ne peuvent toutefois nuire à l'édition dont nous parlons, ni faire attendre avec moins d'empressement celle du Commentaire de Simplicius, qui en est une suite nécessaire. Le savant Schweighæuser en a rempli une grande lacune par une découverte faite dans les manuscrits de la bibliothèque nationale, ce qui rendra toutes les éditions précédentes presque inutiles.

La note suivante que nous a communiquée ce laborieux écrivain, sur un léger oubli dans son édition

du Manuel d'Épictète, est une nouvelle preuve de sa scrupuleuse exactitude.

« Il observe que depuis l'impression de cet ouvrage il lui est parvenu un exemplaire de l'Enchiridion et du Tableau de Cébès avec la traduction et les notes de Wolf, laquelle porte sur le titre *Basileæ, per Joannem Oporinum, 1561*; que par là il pourroit paroître que ce qu'il a dit (à la page 31 et suivantes de l'avant-propos, et en différens endroits de ses notes) au sujet de l'édition de Wolf dont il s'étoit servi, et qu'il nomme *Ed. Bas. 3*, n'est pas fort exact. Mais en comparant soigneusement cette édition de 1561 avec celles qu'il a cotées *Ed. Bas. 2* et *Ed. Bas. 3*, il trouve que dans l'édition qui porte sur le titre l'an 1561, le texte grec n'est pas celui corrigé par Wolf, mais simplement la répétition de celui que donnoit la seconde édition de Bâle de 1554; et que le texte grec, tel qu'il a été corrigé et publié par Wolf, ne se trouve effectivement que dans la même édition dont le C. Schweighæuser a donné une description détaillée dans l'avant-propos de son édition, à la pag. 31 et suiv. Tout ce qu'il peut y avoir d'inexact en ce qu'il a dit au sujet de cette même édition, c'est que, vu que le premier tome ne présente pas d'autre date, si ce n'est que la préface de Wolf y est datée d'Augsbourg, l'an 1450, il avoit cru que ce premier tome (qui est celui qui contient le manuel d'Épictète et le tableau de Cébès) avoit été publié dans la même année, tandis que main-

« tenant il lui paroît constant que les trois volumes
 « de cette édition ont été publiés ensemble en
 « 1563 (1). » S. C.

(1) Nous croyons devoir ajouter à ce que dit le C. Sainte-Croix , que le savant Schweighæuser a été aidé, dans son travail, par son jeune fils, Geoffroy Schweighæuser, jeune homme aimable et lettré , dont on a lu plusieurs morceaux dans le Magasin , et qui a collationné , pour son père , plusieurs manuscrits importants. Son père a rendu justice à ses talens et à son zèle, dans sa préface. A. L. M.

M É D E C I N E.

*RÉFLEXIONS du C. BOSQUILLON , médecin
 du grand hospice de Paris , sur la jeune
 personne , morte , le 4 pluviôse , avec des
 symptômes d'hydrophobie.*

J'AI prouvé dans mes commentaires sur les élémens de médecine pratique de Cullen (1), que la terreur seule pouvoit déterminer les symptômes d'hydrophobie ou de la rage, chez ceux qui avoient été mordus par un animal soupçonné d'être attaqué de cette maladie. On a vu quantité de personnes éprouver des symptômes de ce genre, et guérir en apprenant que le chien qui les avoit mordues n'étoit pas

(1) Ce livre a été imprimé en 1785, et se trouve chez Barrois le jeune, rue Hautefeuille.

enragé; d'autres sont, au contraire, devenues tout-à-coup hydrophobes en apprenant, au bout d'un temps considérable, que des personnes blessées, à la même époque qu'elles, par le même chien, étoient mortes avec des symptômes d'hydrophobie. Les informations que j'ai prises au sujet de la jeune personne dont il s'agit, m'ont convaincu que la terreur seule avoit déterminé les accidens terribles qu'elle avoit éprouvés. Elle fut mordue, le 11 frimaire, par une petite chienne de six mois, naturellement hargneuse et aimant à mordre; elle n'avoit pas cessé d'obéir à ses maîtres ni de les reconnoître; ses yeux n'étoient pas menaçans, ni sa gueule écumante. On entendit parler d'une personne récemment morte de la rage; on s'imagina que la chienne en étoit attaquée, on la jeta à l'eau, sans s'assurer du fait.

Quelle impression cela ne dut-il pas faire sur un enfant de 14 ans et demi, extrêmement sensible, et d'une imagination très-vive! Depuis ce moment elle parut rêveuse; quarante jours après environ, elle se blessa le doigt mordu, en voulant fendre du bois; la plaie se r'ouvrit, et ses inquiétudes augmentèrent: dans le temps que l'écoulement périodique, particulier à son sexe, paroissoit, elle mit les mains dans l'eau froide; elle eut une suppression qui fut suivie, le 30 nivôse, 51 jours après la morsure, d'un mal de tête violent, accompagné de fièvre, d'un resserrement de la gorge, d'éternuemens fréquens, et d'une grande altération. On lui fit des fumigations pour modérer le mal de tête;

il s'ensuivit un tremblement et des convulsions. Elle but avec assez de facilité jusqu'au 2 pluviôse, qu'elle laissa tomber un verre d'eau que sa mère lui présentait ; sa main et tout son corps, le visage surtout, furent à l'instant agités de mouvemens convulsifs. Ceux qui l'environtoient, saisis de frayeur, la firent transporter, le soir même, au grand hospice ; elle fut fort affectée de voir qu'on la lioit dans son lit, comme il est d'usage de lier les hydrophobes. La nuit, elle fut fort agitée ; le lendemain matin elle repoussa un verre d'eau qu'on lui offrit, et entra en convulsions : elle étoit fort altérée. On la fit boire dans un biberon ; elle avala avec précipitation le liquide ; et se plaignit même de ce qu'on ne le lui versoit pas assez vite. Elle préféroit l'eau rougie, ou mêlée avec un peu d'eau de fleurs d'orange sucrée ; mais, à chaque fois qu'elle l'avalait, les mouvemens convulsifs reparoissoient ; cependant elle a vu apporter un grand vaisseau plein d'eau pour la saigner du pied ; on lui a laissé les pieds dedans pendant longtemps, et elle n'est pas tombée en convulsions. Elle avoit l'imagination extrêmement exaltée ; elle parloit avec beaucoup de volubilité, et se plaignoit amèrement de ce que, depuis qu'elle avoit été mordue, on ne lui parloit que de la rage. Je la vis, le 4 pluviôse, une heure avant sa mort ; elle étoit affaissée ; elle avoit le visage pâle et défait ; tout annonçoit qu'elle étoit sans ressource : les hydrophobes, au contraire, meurent généralement dans les convulsions, qui surviennent même souvent dans l'instant qu'on les croit le

mieux. Leur teint est peu altéré ; ce qui , sans doute , a fait imaginer au peuple qu'on les étouffoit : d'ailleurs , les convulsions n'ont paru que le troisième jour de la maladie ; elles ont été précédées de la fièvre et du resserrement de la gorge ; il paroît qu'elles étoient l'effet de l'inflammation de l'œsophage et de la trachée-artère ; on ne peut même guères en douter d'après la quantité extraordinaire de salive et de mucosité dont on a trouvé ces parties remplies après la mort , et la rougeur qu'on y a observée. Enfin , la vraie hydrophobie , de même que les autres maladies convulsives idiopathiques , n'est jamais précédée de fièvre ; elle survient tout-à-coup. Tout prouve donc que la terreur seule a jeté la jeune malade dans l'état affreux qui l'a fait périr.

Il auroit fallu , pour la préserver , que ceux qui l'environnoient chez elle , eussent fait tout le contraire de ce qu'ils ont fait ; la rassurer , lui persuader que l'animal n'étoit pas enragé. La tranquillité seule de l'esprit peut préserver de cette cruelle maladie. Il seroit donc essentiel , tant pour ceux qui ont été mordus , que pour les progrès de l'art , de tenir les chiens soupçonnés de rage , renfermés pendant cinq à six semaines ; la rage se manifeste toujours au bout de ce temps , ils périssent au bout de peu de jours , quand ils sont déjà hydrophobes ; quand ils sont attaqués d'une autre maladie , on en a bientôt la preuve : alors on pourroit éviter bien des tourmens et des inquiétudes aux hommes qui ont été mordus par ces animaux ; on ne seroit pas obligé

de les tenir, pendant une couple de mois, garottés dans leur lit, comme cela se pratique, et de les assujettir à un traitement qui peut augmenter les craintes et déterminer la maladie que l'on se propose de prévenir. Il est bon aussi que le public sache qu'il est démontré qu'entre ceux qui ont été mordus par des animaux hydrophobes, un vingtième tout au plus éprouve les symptômes d'hydrophobie, et ce sont communément les personnes les plus sensibles. Je ne sache pas que des enfans, qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison, aient jamais éprouvé ces symptômes.

BOSQUILLON.

A Paris, ce 20 pluviôse an 8.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

*Lycée des sciences, des lettres et des arts,
à Alençon.*

Le lycée d'Alençon a tenu le 20 nivôse an 8, une séance publique.

Le C. HÉBERT-HAUTECLAIR, correspondant du gouvernement pour l'agriculture, a présenté le compte rendu des travaux de la *section des sciences*.

Le premier ouvrage dans cette partie est du C. Hébert-Hauteclair. C'est un *mémoire*, dans lequel il propose de s'occuper des moyens propres à accélérer *les progrès de l'agriculture, des arts et du commerce*, dans le département de l'Orne. Il y fait sentir qu'il faut d'abord connoître l'état actuel du département sous ces trois rapports.

Dans le *mémoire sur la pêche*, que le C. RENAULT, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale, a communiqué, il desire que le gouvernement s'occupe des moyens propres à réprimer la dévastation à laquelle elle est en proie.

Le C. MIGNON, professeur de physique et de chimie expérimentales, a présenté un précis d'expériences et d'observations *sur le galvanisme*, qu'il a faites avec le C. DUVAL, et dont ce dernier a donné lecture à la séance publique.

Ce travail est suivi d'un autre plus important, dû aux connoissances du C. LATOUR, pharmacien. C'est un *précis sur l'emploi de l'acide nitrique dans les maladies syphilitiques et psoriques*, et sur le moyen de l'obtenir dans le degré de pureté nécessaire. Ce qui ajoute à l'intérêt de ce travail, c'est l'emploi que le C. Latour a fait avec succès de ce procédé.

Le C. BERTHELMY a lu un *mémoire sur toutes les rivières qui arrosent le département de l'Orne*. Après les avoir prises à leur source, il les a suivies dans leur cours; il a parlé des usines et des moulins qu'elles alimentent; il a discuté les raisons pour et contre la navigabilité de celles que l'on a crues propres à former des canaux de navigation; il a démontré qu'il étoit possible d'ouvrir d'importantes communications de l'Orne avec la Mayenne, de l'Orne avec la Sarthe, et de la Sarthe avec l'Eure et la Seine.

Le C. Hébert-Hauteclair a communiqué des *observations météorologiques* faites par lui, avec le plus grand soin, pendant les huit premiers mois de l'an 7.

Le dernier travail de la section des sciences est un *mémoire* du C. BOESNIER, ingénieur en chef du département, *sur les chemins en général*, et spécialement sur les grandes routes actuelles du département,

sur celles qu'il importe de finir, et sur d'autres à ouvrir qui ne seroient pas moins nécessaires. L'auteur a joint a son mémoire une carte topographique contenant, dans le plus grand détail, le développement et l'application de son travail.

Le C. DUMESNIL, commissaire des guerres, a lu le compte rendu des travaux de la *section des LETTRES*.

Des *recherches* historiques sur Inès de Castro et sur don Pèdre, roi de Portugal, sont le premier ouvrage donné au lycée. Il est du C. Louis DUBOIS, bibliothécaire de l'école centrale.

Le même C. Louis Dubois a lu un *voyage* fait à Mortain ; des fragmens d'un *poème* sur la félicité ; un *discours* sur la vieillesse ; et un autre *discours* sur la mort du C. Malassis, fils du jeune, imprimeur, enlevé au lycée, dont il étoit membre, le 5 brumaire dernier.

Il a lu aussi une *élégie* à son ami, sur la mort de sa maîtresse, trouvée brûlée dans sa chambre au milieu de beaucoup d'eau avec laquelle elle avoit inutilement essayé d'éteindre le feu qui l'étouffa.

Le même auteur a donné encore quatre *notices*. La première, sur un *portrait* de Rancé ; la deuxième, sur un tableau représentant un *soldat macédonien* violant le tombeau d'Alexandre, tableau que l'auteur attribue à Simon Vouet ; la troisième, sur Jean Bertaut, évêque de Seès ; la quatrième, sur Pierre le Nain, sous-prieur de la Trappe.

Le C. Louis Dubois a encore communiqué une *dissertation* étymologique et philologique sur la signifi-

cation et les acceptions du mot *VASTE*, chez les différens peuples qui l'ont employé. L'auteur s'est à ce sujet livré à des recherches étendues ; il a rapporté la discussion engagée entre l'académie française et Saint-Evremont, et il a suivi la filiation des acceptions de ce mot chez les premiers auteurs latins, les auteurs du siècle d'Auguste, les écrivains du Bas-Empire, les Italiens, les Allemands et les Français, etc.

Une autre notice, du même auteur, est celle qu'il a lue sur *Marie-Elisabeth Joly*, actrice du théâtre français, sur le mont où elle repose auprès de Falaise, et sur un livre dédié à ses mânes par le C. Dulongoy, son mari.

Le dernier ouvrage du C. Louis Dubois est une notice biographique et littéraire sur *Ordéric Vital*, moine de Saint-Evroult. Cette notice importante prouve que nous avons à l'auteur l'obligation d'avoir retrouvé le manuscrit autographe de cet ancien historien de Normandie (1).

Le C. DODIEU, professeur de belles-lettres à l'école centrale, a lu une lettre qu'il a écrite au citoyen Millin, relativement à des incorrections typographiques qui se trouvent dans une pièce de poésie espagnole, imprimée dans le Magasin Encyclopédique (2).

Le C. Dodieu a encore fait part au lycée d'une histoire de l'origine et des progrès des mathématiques,

(1) Elle sera insérée dans un des prochains numéros. A. L. M.

(2) Année V, t. V, p. 108.

traduite d'une préface anglaise d'André Taquet, à la tête de ses Elémens d'Euclide.

Deux ouvrages du C. DURONCERAY, défenseur officieux, et membre du jury central d'instruction publique, intéressent la morale. Le premier est un *discours* dans lequel il proposoit de décerner, au sein du lycée, des honneurs funéraires à la mémoire des grands hommes; le second, qui a été lu à la séance publique, a pour titre : *Coup-d'œil sur les honneurs funèbres*, en usage chez les différens peuples.

Le compte des travaux de la *société des ARTS*, a été rendu par le C. FRAINAIS jeune, professeur de dessin à l'école centrale, et offre l'analyse d'un *mémoire sur le commerce des toiles de la fabrique d'Atençon*, la culture du chanvre, la main-d'œuvre de fabrication, et les moyens d'amélioration.

Les comptes rendus ont été suivis des morceaux choisis dans les trois sections.

Société d'Emulation de Rouen.

Le C. ASSELIN, agriculteur à Villequier, a adressé au C. Noël de Rouen un mémoire, en forme de lettres, sur un éboulement qui a eu lieu dans la falaise de la commune d'Octeville, à peu de distance du Havre, et sur une élévation subite, à 10 ou 12 mètres de hauteur, de la partie correspondante du sol rocailleux que la basse mer laisse à découvert le long de la côte. Ce mémoire a été lu à la Société

d'émulation de Rouen, qui en a fait insérer l'extrait suivant dans le rapport de ses travaux, pendant le mois de brumaire an 8.

« C'est, dit le C. Asselin, en s'adressant au C. Noël, vers la moitié du mois de frimaire an 7, qu'après une saison que vous pouvez vous rappeler n'avoir été remarquable ni par l'abondance des pluies, ni par des gelées (elles n'ont commencé qu'aux premiers jours de nivôse)....

« C'est en plein jour, après midi, que les factionnaires du corps-de-garde d'Octeville, les ouvriers qui travailloient à dégrader les sentiers qui rendent accessible à l'ennemi cette partie de notre territoire, se sont aperçus d'un bruit sourd dans les basses-falaises; les gens du pays nomment ainsi une chaîne de falaises de beaucoup inférieures aux autres dont elles couvrent le pied: elles sont encore de 10 à 15 mètres plus élevées que le rivage.

« Ils ont vu cette chaîne inférieure se déplacer, descendre sensiblement, se rompre, se crevasser, et ce sur un espace de plus de deux kilomètres, depuis et un peu au sud du corps-de-garde d'Octeville, jusques assez avant sur la commune de Cauville.

« Les basses-falaises, en coulant et s'échappant, ont laissé sans appui la chaîne plus élevée; des portions très-considérables se sont alors précipitées avec fracas de toute leur hauteur, spécialement les mondrains saillans: cet éboulement a été continu pendant 24 à 30 heures.

« Dans cela rien qui ne s'explique par l'expérience

« de ce que l'on a vu partout à la suite de grands
« dégels, de pluies extraordinaires.

« Il faut observer même que les basses-falaises ne
« sont pas pour cela aujourd'hui descendues au ni-
« veau du rivage que couvre la haute-mer ; elles le
« dominent encore de 7 mètres et plus : et si l'af-
« faissement de leur surface est très-considérable,
« c'est surtout au pied des hautes-falaises. . . . Il s'y
« est formé un bassin, un vallon, entre la base des
« hautes-falaises et la chaîne des basses-falaises, qui
« reste le long et au dessus du rivage.

« Ces basses-falaises, au moment du travail de
« l'affaissement, se sont crevassées de toutes parts ;
« et (comme cela doit être) toutes les crevasses sont,
« ou à peu près, parallèles à la chaîne des montagnes
« qui s'ébouloient.

« Ces ouvertures étoient d'abord de 1, 2, 3 mètres
« de profondeur, sur 3 décimètres, 6 décimètres de
« largeur ; mais les pluies, les gelées ont bientôt
« altéré ce premier état : le haut des crevasses s'est
« évasé, et ce qui s'en est détaché, comble et di-
« minue d'autant la profondeur.

« Mais voici ce que je soumets à vos observations,
« et dont je m'abstiens d'assigner les causes :

« Presqu'au même instant que les basses-falaises
« se sont fendues et déplacées, le sol de la mer,
« cet espace rocailleux qu'elle découvre deux fois
« par jour, et qui, tout le long de nos côtes, a
« deux cents, trois cents pas de largeur, ce sol,
« dis-je, s'est exurgé de 13 mètres de hauteur,

« par degrés, dans le même espace de 24 à 30
« heures.

« Cette nouvelle monticule n'est pas adhérente au
« pied de la côte, elle est au moins à 150 pas loin
« du rivage; elle forme une chaîne parallèle à la
« côte, et se continue aussi loin, et *pas plus*, que
« l'éboulement des falaises dont elle semble être
« une conséquence, un résultat, d'autant plus qu'elle
« participe de la nature des terres éboulées.

« En effet, ce qui s'est ainsi élancé du sol de la
« mer n'est pas *toute roche*; on y voyoit et des
« terres glaises, argileuses, semblables à celles des
« hautes-falaises, et quelque peu de sable.

« Il en reste peu de chose aujourd'hui; la mer
« ayant facilement limé les terres et le sable, les
« roches sont retombées, et ce qui subsiste ne se
« voit que lorsque la mer a découvert la plage; en-
« core cela est-il peu visible, et avant peu il n'en
« subsistera rien.

« J'omettois de vous dire que déjà, il y a dix à
« douze ans, dit-on, il y avoit eu, dans cette même
« portion de nos côtes, un éboulement de falaises,
« et que la plage s'étoit élevée dans le même tra-
« vail; mais il n'avoit pas été, à beaucoup près,
« aussi remarquable que celui dont je vous rends
« compte. »

*Cours donnés à l'université de Goettingue ,
pendant l'hiver de 1799 à 1800.*

T H É O L O G I E .

M. PLANCK, comparaison des principaux systèmes de la théologie chrétienne ; — Encyclopédie théologique , ou principes , sources , méthode et histoire des différentes sciences qui appartiennent à la théologie ; — Histoire ecclésiastique du XVII et XVIII siècle.

M. STÆUDLIN, Théologie dogmatique , ou exposition exégétique , philosophique , historique et symbolique des dogmes de la religion chrétienne ; — Exégèse des quatre évangiles.

M. AMMON, Théologie dogmatique , avec l'explication des passages classiques de la Bible , et l'histoire des dogmes ; — Morale religieuse du christianisme. — C'est sous sa direction que se tiennent les exercices homilétiques des étudiants.

J U R I S P R U D E N C E .

M. PUTTER, droit public ; — Pratique de la jurisprudence.

M. CLAPROTH, pratique des procès ; — L'art du rapporteur.

M. RUNDE, droit germanique ; — Droit féodal.

M. SPANGENBERG, pandectes ; — Premiers éléments du droit civil.

M. WALDECK,

M. WALDECK, Digestes; — Institution du droit civil.

M. BOEHMER, sur l'appel d'après les digestes; — Droit canonique; — Institution du droit civil.

M. MEISTER, Pandectes; — Droit criminel.

M. DE MARTENS, Droit public des principaux états de l'Europe; — Droit des gens positif des Européens; — Cours politique et diplomatique; — le Droit de change et le Droit maritime; — Droit des gens pratique; — Cours pratique sur l'art du rapporteur dans les affaires maritimes et de change.

M. HUGO, Droit de la nature; — Pandectes; — Histoire littéraire du droit civil; — Encyclopédie de la jurisprudence.

M. DE BERG, Droit public territorial; — Procès de l'empire, avec des exercices pratiques; — Histoire de l'empire germanique.

M. LEIST, Droit ecclésiastique; — Droit universel des états de l'électeur de Brunswic-Lunebourg; — Histoire de l'Empire germanique, ainsi que celle du Droit public et privé de l'Allemagne.

M É D E C I N E.

M. WRISBERG, Cours théorique et pratique d'anatomie; — Angiologie; — Sur les vaisseaux absorbans; — Médecine du barreau, et police médicale; — Cours itinéraire sur l'Allemagne méridionale, la Suisse et l'Italie.

M. RICHTER, Thérapie spéciale, la partie qui traite des maladies aiguës; — Chirurgie médicale.

M. GMELIN, Elémens de la chymie pneumatique.

que ; — Chymie universelle , avec les dernières découvertes ; — Chymie appliquée aux arts et métiers ; — Matière médicale.

M. BLUMENBACH , Minéralogie ; — Anatomie et Physiologie comparée ; — Histoire naturelle.

STROMEYER , Exercices cliniques dans l'hôpital public ; — Thérapie spéciale , la partie qui traite des maladies chroniques.

M. ARNEMANN , Matière médicale , et l'art d'écrire des ordonnances de médecine ; — La première partie de la chirurgie ; — Pathologie et Thérapie spéciale des maladies aiguës et chroniques ; — Clinique chirurgicale.

M. HOFFMANN , Sur quelques points de la Diète ; — Sur la Cryptogamie de Linné ; — Anthropologie ; — Herborisations.

M. OSIANDER , Pathologie et Thérapie des maladies des femmes ; — L'art des accouchemens : il dirige les exercices pratiques des élèves dans l'hôpital royal ; — Cours clinique.

PHILOSOPHIE , BELLES-LETTRES , etc.

M. KÆSTNER , Géographie , Chronologie , Gnomonique ; — Mathématiques pures.

M. HEYNE , Antiquités romaines ; — Il expliquera les *Epya* d'Hésiode ; — Il offre un Cours sur Sophocle , ou Apollonius Rhodius.

M. SCHLÆZER , Droit public universel , avec une introduction sur la politique ; — Histoire universelle , première partie jusqu'à Clovis ; — Un aperçu syn-

chronistique de la partie du moyen âge depuis Clovis jusqu'à Charlemagne; — Sur l'art de voyager avec fruit.

M. BECKMANN, Police et Economie politique; — Science du négociant; — Cours pratique sur ce qui appartient à l'économie politique.

M. MEINERS, Psychologie; — Histoire du genre humain.

M. EICHHORN, Sur les trois premiers évangiles; — Sur Job, et quelques-uns des petits prophètes; — Histoire universelle moderne.

M. EYRING, Cours de la langue hébraïque; — Sur la Genèse; — Histoire littéraire.

M. REUSS, Histoire littéraire universelle; — Vie des savans morts dans ce siècle.

M. TYCHSEN, Sur les Proverbes et les autres ouvrages qui portent le nom de Salomon; — Palæographie des Grecs, des Romains et des Orientaux; — Elémens de la langue arabe; — Histoire littéraire de l'Orient.

M. MITSCHERLICH, Sur les *Sermones* et *Epistolæ* d'Horace; — Quelques tragédies d'Æschyle et de Sophocle.

M. GRELLMANN, Histoire des principaux états de l'Europe; — Statistique de l'Allemagne, surtout de ses principaux états.

M. BUHLE, Logique et Métaphysique; — Psychologie empirique, à l'usage de ceux qui se destinent à l'art de guérir; — Histoire et littérature de la philosophie depuis le XIV.^e siècle jusqu'à nos jours.

M. HEEREN, Histoire universelle ancienne ; — Histoire moderne depuis le 16^e. siècle.

M. MAYER, Physique.

SEYFFER, Mathématiques pures ; — Mathématiques appliquées ; — Météorologie ; — Astronomie.

M. MULLER, Mathématiques pures, et les principes de la Géométrie pratique, ainsi que sur l'usage des instrumens ; — Architecture civile. — Il offre des Cours sur les sciences militaires, et d'autres parties des mathématiques.

M. WILDT, Astronomie et Géographie physique, Météorologie et Théorie de la terre ; — Les parties des Mathématiques pures qui sont nécessaires aux jurisconsultes ; — Les parties principales de la philosophie, c'est-à-dire l'essentiel de la Psychologie et de la Logique, et l'Encyclopédie, la Didactique et la Méthodologie universelle des sciences.

M. SARTORIUS, Politique ; — Histoire et statistique des principaux états de l'Europe.

M. BOUTERWEK, Logique universelle et prolégomènes critiques de la métaphysique ; — Droit de la nature et éthique ; — Æsthétique ; — Elémens du style.

M. FIORILLO, Sur l'Architecture des Grecs et des Romains ; — Histoire de la peinture, de la sculpture, de la gravure en pierres fixes, etc., depuis la restauration des arts ; — L'Art de dessiner et de peindre, avec les principes de l'optique pittoresque.

M. SCHÆNEMANN, la Diplomatique ; — Encyclopédie des sciences historiques ; — Droit ecclésiastique ; — Procès civil.

M. AYRER donne des leçons sur l'art Vétérinaire, et tient un manège.

Il y a en outre, des professeurs des différentes langues modernes de l'Europe, des maîtres de danse, d'armes, etc.

N É C R O L O G I E.

Hugue-Adrien JOLY.

Hugues Adrien JOLY, né a Paris le 10 avril 1718, vient d'y terminer sa carrière, le 7 ventôse an 8, âgé de près de 82 ans.

Issu de parens honnêtes, mais sans fortunè, il s'éleva sous les auspices de la marquise *de Prie*, et surtout de *Charles Nicolas COYPEL*, premier peintre du roi, qui le dirigea dans ses études, et développa ses heureuses dispositions pour les arts et la littérature.

Dès sa jeunesse, *Hugues Adrien Joly* eut les bontés, l'estime et l'amitié du *duc d'Orléans*, mort à *Sainte-Geneviève*, de l'abbé de *Rothelin*, du cardinal de *Polignac*, du comte de *Caylus*, du baron de *Heincken*, de *Pierre Mariette*, et de beaucoup d'autres hommes célèbres.

Il a été secrétaire des académies de sculpture, peinture et architecture pendant plus de trente ans.

Les travaux du cabinet des estampes et pierres gravées de la bibliothèque du roi, dont il a été garde pendant un demi-siècle, absorboient son temps, ses facultés, presque ses affections.

Il avoit surtout une extrême obligeance. Combien

d'artistes , aujourd'hui célèbres , dont il avoit connu ou deviné le talent , auroient abandonné la carrière , ou seroient tombés dans le découragement , s'il n'avoit appelé sur eux les bienfaits du gouvernement , ou l'attention des hommes précieux qui sacrifioient aux arts une partie de leur fortune ? Que de sollicitations utiles n'a-t-il pas faites pour des personnes qu'il connoissoit à peine ? Il suffisoit d'être malheureux , et d'être appuyé auprès de lui par un ami des arts , pour échauffer son ame ardente à faire le bien , et mettre en activité les relations que sa place et la manière de la remplir lui donnoient auprès des ministres et auprès des grands. Ce qu'il faisoit volontiers pour les autres , il ne l'auroit pas fait pour lui ni pour sa famille.

Il avoit d'abord été destiné à l'état ecclésiastique ; on lui avoit donné un canonicat de Saint-Louis du Louvre ; mais il avoit quitté un état pour lequel il n'avoit pas de vocation.

Il n'a eu qu'un fils , né du premier mariage.

Ce fils étoit déjà adjoint à son père , lorsqu'ils perdirent leurs places sous le régime affreux de 1792. Un gouvernement plus juste et plus éclairé les a rappelés ; mais le père , accablé d'années , laissa son fils reprendre seul ces fonctions. Sa santé et ses forces physiques et morales s'étoient altérées , et ses infirmités le retenoient au lit.

Il emporte les regrets de sa famille , de ses amis , de tous les artistes dont il a été le guide et l'appui , et qui l'appeloient leur père , des savans et amateurs français et étrangers , et de tous ceux qui l'ont

connu au cabinet des estampes, par sa correspondance, par des services reçus, ou dans son intimité.

Sa fin a été marquée par une circonstance singulière. Il étoit lié d'amitié depuis 30 ans avec le C. Costel, membre du collège de pharmacie. Ils sont morts à 8 heures de distance; les deux billets d'annonce se sont croisés, les deux convois se sont rencontrés. Le premier rayon de soleil qui a paru de la journée, a éclairé le moment de cette réunion. Les enfans et les deux cortèges ont mêlé leurs larmes et leurs regrets, et les deux amis reposent à côté l'un de l'autre dans le tombeau. D.

Frédéric-Louis EHRMANN.

Le C. *Frédéric-Louis EHRMANN* vient de mourir à Strasbourg, à l'âge de 58 ans. Depuis longtemps il faisoit dans cette ville des cours de physique très-suivis et fort intéressans. Lors de l'établissement des écoles centrales il fut nommé professeur de physique et de chymie à celle du département du Bas-Rhin. Il étoit membre de la société libre des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, et de plusieurs autres sociétés savantes.

L'administration centrale de ce département ne manquera pas sans doute de faire l'acquisition de son beau cabinet de physique à l'usage de l'école centrale de Strasbourg, celui de feu le C. SCHURER,

professeur de physique à l'université , ayant déjà passé à Cologne.

Le C. Ehrmann est l'inventeur des lampes à air inflammable , qu'il a décrites dans un ouvrage intitulé ; *Description et usage de quelques lampes à air inflammable , avec une planche gravée en taille-douce* ; Strasbourg , 1780 , in-8.° Il a publié le même ouvrage en allemand , avec des observations et un supplément.

Parmi ses autres ouvrages , nous remarquerons celui écrit en allemand , *sur les Montgolfières , ou ballons aérostatiques ; sur l'art de les faire , les expériences qui ont déjà été faites , et l'histoire des deux premiers voyages aériens* ; Strasbourg , 1784 , in-8.° Il y publia encore , en 1787 , une traduction allemande des *mémoires de Lavoisier , sur l'action du feu augmentée par le gaz oxygène* , avec des additions. Dans les dernières années , il a publié en français des *éléments de physique* , très-utiles , non-seulement par leur méthode et le contenu , mais aussi surtout en ce qu'il cite les ouvrages que les élèves doivent consulter , et que de cette manière il leur donne en même temps les connaissances bibliographiques si nécessaires dans chaque science pour quiconque veut y faire des progrès , et cependant si souvent négligées.

Georges-Cadogan MORGAN.

George-Cadogan MORGAN , né en 1754 , à *Bridge-end* en *Glamorganshire* , un des comtés du sud-Wales , est mort le 17 novemb. 1798 , à *Southgate* dans le Mid-

Wesley. Son père, chirurgien et apothicaire, l'avoit destiné à l'étude de la théologie. A peine avoit-il quitté Oxford, qu'il eut des scrupules sur le dogme de la trinité et les 39 articles symboliques de l'église anglicane; il se proposa donc de renoncer à l'état ecclésiastique. Les rapports dans lesquels il se trouva, l'obligèrent cependant à recourir à un des établissemens de Dissenters, et il continua de se former dans celui de Hoxton sous Savage, Kippis et Rees. Il s'y occupa surtout des classiques et des mathématiques. En 1776, il fut nommé prédicateur d'une église de dissenters à Norwich. En 1785, il alla à Yarmouth dans la même qualité; mais l'année suivante, il se retira à Hackney, où il fit dans un établissement littéraire des cours de philologie, de mathématiques et d'histoire naturelle, sous la direction de son oncle, le docteur Price. Ces derniers lui donnèrent occasion de publier dans la suite ses *Lectures on electricity*, (*leçons sur l'électricité*), en 2 vol. in-8.º de plus de 600 pages; Norwich, chez Marsh; et Londres, chez Johnson. Peu avant la révolution française, il passa en France et assista à la prise de la Bastille. Après la mort de Price, il devoit lui succéder dans sa place de prédicateur; mais il avoit pris en aversion cet état, et se consacra avec beaucoup de succès à l'éducation de quelques jeunes gens.

En 1785, il composa ses *Observations and Experiments on the light of bodies in a state of combustion*, (*Observations et Expériences sur la lumière des corps en état de combustion*), insérées dans les *Philosophical transactions*, vol. LXXV, P. I, p. 190-212.

Ces expériences lui firent penser que la *lumière* étoit un corps particulier, composé de différens principes. Il regardoit la *flamme* comme un phénomène de la combustion, dont la couleur étoit déterminée par le degré de décomposition qui s'en suivoit. Si la décomposition est incomplète, on ne voit que les rayons les plus réfléchibles ; si elle est tout-à-fait incomplète, tous les rayons sont réfléchis. En même temps il fait quelques considérations sur la lumière électrique et phosphorique.

Dans les derniers temps, il a vécu à Southgate, à dix milles de Londres, où il se livroit à l'éducation-pratique et à des recherches d'histoire naturelle. Il a fourni le journal météorologique aux 12 premiers numéros du *Monthly Magazine*. Il a laissé plusieurs mémoires sur la chymie, et l'on assure qu'il étoit occupé d'un ouvrage étendu sur la même science.

Il étoit zélé sectateur de *Stahl*, et antagoniste décidé du nouveau système. Il prétendoit être en état de démontrer le *phlogistique* de la manière la plus évidente.

THÉÂTRES.

THÉÂTRE FEYDEAU.

Le Petit Page.

Un accident arrivé à M.^{lle} *Rolandeau*, à la première représentation de cet opéra, joué le 25 pluviôse, a fait craindre un instant que le spectacle ne fût interrompu; elle jouoit le rôle de petit page, et, en s'élançant des marches d'une terrasse, elle est tombée jusqu'à mi-corps dans une trappe mal fermée. Quoique fort incommodée d'une chute aussi grave, elle a voulu continuer son rôle, pendant lequel elle a reçu les plus vifs applaudissemens.

Le jeune *baron de Felsheim*, page du roi de Prusse, ayant perdu au jeu une somme assez forte, *Frédéric* l'a envoyé aux arrêts dans un château-fort. *Agatine*, fille du gouverneur, malgré la sévérité de sa vieille gouvernante, parvient à voir de temps en temps le jeune page, qui devient amoureux d'elle. *Brandz*, officier prussien, a pris chaudement les intérêts du jeune page son ami; le roi lui a imposé silence et l'a envoyé au château-fort, avec une lettre pour le gouverneur. *Brandz* croit que c'est un ordre pour le retenir en prison; il arrive, et par la lettre il apprend qu'il est nommé concierge du château. Le petit page lime pendant la nuit un barreau de sa fenêtre; il est prêt à fuir, lorsqu'une sentinelle

donne l'alerte : le gouverneur arrive , le petit page avoue sa faute , tout est pardonné ; il épouse Agatine. On voit que le dénouement n'est pas fort heureux ; cette pièce est froide , et n'a que bien peu d'intérêt ; elle a été supérieurement jouée. Les auteurs ont été demandés , ce sont les CC. *Guilbert Pinerecourt* , et pour la musique , le C. *Kreutzer* , connu par *Lodoiska* , et *Paul et Virginie*. La musique de cette pièce est douce et harmonieuse ; on y a remarqué deux duos très-jolis.

THÉÂTRE FAVART.

Le Rocher de Leucade.

Cet opéra , représenté le 25 pluviôse , a excité la plus violente rumeur ; les uns sifflaient , les autres applaudissoient , et chacun a fini par soutenir son opinion à coups de poings ; en un mot , on s'est battu jusqu'à trois fois dans le parterre.

Le sujet de cette pièce ne pouvoit réussir : ce sont des amans brouillés qui viennent pour se précipiter dans la mer , de dessus le rocher de Leucade , célèbre par la mort de *Sapho* , et qui se réconcilient au lieu de se donner la mort.

Une longueur et une monotonie fatigante , n'ont pu être rachetés par la pompe du spectacle , par une musique très-savante , et par le jeu des acteurs.

Les auteurs, les CC. *Marsollier* et *Daleyrac*, ont de quoi se consoler de la chute de cet ouvrage, par leurs productions passées et à venir.

Le Fruit défendu.

Cet opéra, représenté le 16 ventôse, étant tombé et ne devant probablement pas être rejoué, nous nous dispenserons de l'analyser.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Dans quel Siècle sommes-nous ?

La dispute qui s'est élevée au commencement de l'année 1800, a fourni le sujet de cette comédie, jouée le 25 pluviôse, et dont les couplets spirituels et piquants ont assuré le succès.

M. Précis ne veut marier sa fille que le premier jour du siècle nouveau. *Surville* et *Elisa*, fille de *M. Précis*, brûlent d'être unis, et assurent que le siècle est fini. *Belval*, oncle de *Surville*, qui doit à *M. Précis* une somme de 35000 francs, et *M.^{lle} Antivieux* qui ne veut pas être plus vieille d'une année, assurent le contraire. *L'Etoile*, astronome, doit décider la question : *M.^{lle} Antivieux* lui propose son cœur et sa main s'il veut prononcer en sa faveur ; mais, de son côté, *Surville* lui propose un duel.

Surville cède à la crainte, et déclare que le siècle est fini. Le père signe le contrat, mais Belval arrive avec la preuve clairement démontrée que le 19.^e siècle ne commencera qu'en 1801. M. Précis ne peut revenir sur ce qu'il a fait, et les amans sont unis. Cette pièce est des CC. *Dieulafoi* et *Longchamps*. Elle a été jouée avec beaucoup d'ensemble : le C. *Carpentier* a été très-comique dans le rôle de l'astronome l'Etoile.

Voici deux couplets qui ont été redemandés :

B E L V A L.

Voilà ce que prédit l'almanach de Liège.

Air du vaudeville d'Honorine.

En France, au siècle dix-neuvième,
Plaisirs naissent de toutes parts;
On boit, on chante, on rit, on aime;
Le luxe ramène les arts:
L'Etat, par un bras tutélaire,
Au premier rang est remplacé.

P R É C I S.

Vraiment, il pourroit bien se faire
Que le siècle fût commencé.

B E L V A L.

Avec le siècle doivent naître
Les grands talens, les bonnes mœurs;
L'intrigue n'ose plus paraître,
La franchise est dans tous les cœurs.
Dans ce siècle, point de libelles,
Oubli généreux du passé;
Tendres époux, femmes fidelles.

M.lle A N T I V I E U X.

Le siècle n'est pas commencé.

Arlequin Débiteur.

Le sujet de cette pièce représentée et tombée le 4 ventôse , avoit déjà été traité aux théâtres de *Molière* et *Montansier* , et n'avoit pas eu plus de succès. La ruse d'*Arlequin* , qui , afin de payer ses dettes , se fait passer pour mort , est tout le fonds de l'ouvrage.

Gilles Ventriloque.

Encore une méchanceté , encore un succès. Le Vaudeville s'empare de tout , et sa malice se fait toujours applaudir. La petite pièce , jouée le 14 ventôse , n'a point d'intrigue , mais des couplets charmans. Voici un de ceux qui ont été redemandés :

G I L L E S .

Air : *Eh allons donc , jouez violons !*

Dans cette heureuse circonstance ,
 Annoncez mon expérience ,
 Et vous sortirez d'embaras.
 Du spectacle j'ai vu la liste ;
 Elle est partout maussade et triste.
 D'abord , *Relâche à l'Opéra* ,
 Ainsi donc personne n'ira :
 La *République* , fatiguée ,
 Suspend son *Abbé de l'Epée*.
 J'ai , le spectacle étant trop beau ,
 Levé l'affiche de *Feydeau* :

Pourceaugnac chez *Brunet* sommeille ,
 Et pour endormir *Poulot* veille.
L'Opéra comique , à grands frais ,
 Reprend sa maison du Marais.
 Je ne dis rien du *Vaudeville* ,
 Je n'en pourrais parler qu'en *Gille*.
 A *Louvois* répétition ,
 Et même indisposition.
 A la *Cité* , la troupe entière
 Est aujourd'hui sur la litière ,
 Et se repose jusqu'au *neuf* ,
 Attendant qu'on la ferre à *neuf*.

Les auteurs sont les CC. *Aimée-Gersain* et *Vieillard*.

Le jeu des CC. *Carpentier* , *Laporte* , et de M.^{lle} *Aubert* , a réuni tous les suffrages.

THÉÂTRE DES TROUBADOURS.

Garrik double.

Cette pièce , des CC. *Duval* et *Armand-Gouffé* , a été représentée avec succès le 26 pluviôse.

Garrik arrive à *Dublin* , fuyant les poursuites du directeur du spectacle de *Drurylane* , avec lequel il est lié par un dédit de 500 guinées. Ayant eu soin de taire son nom pendant la route , il est tout étonné de s'entendre nommer : il croit qu'il va être arrêté ; mais bientôt il voit que le *Garrik* qu'il a entendu nommer n'est pas lui , et qu'on donne ce nom à un jeune homme qui , d'un air de protection , lui propose

propose de le recevoir dans sa troupe. Ce jeune homme est *Chalmers*, acteur qui n'ayant pu réussir à Londres, est venu à Dublin, où il s'enrichit sous le nom de Garrik. Celui-ci, pour lui faire quitter le nom qu'il a emprunté, le fait arrêter comme le véritable Garrik: Chalmers avoue alors sa friponnerie, et Garrik est prêt à aller lui-même en prison, lorsque son ami arrive, et lui apporte 500 guinées pour payer le dédit.

Cet ouvrage est généralement trop froid, et offre peu de couplets saillans; il n'est cependant pas sans mérite: le C. *Saint-Légé*, dans le rôle de Garrik, et le C. *Frederic*, dans celui de Chalmers, ont contribué au succès de la pièce.

L I V R E S D I V E R S.

G É O M É T R I E.

MÉMOIRE sur les Puissances des nombres et sur leurs racines, dans lequel on prouve qu'il n'y a point de quantités imaginaires: par E. DEVELEY, professeur de mathématiques à Lausanne. Lausanne et Paris, 1799; brochure in-8.° de 16 pages, avec cette épigraphe, tirée du système du monde de Laplace:

Les idées les plus simples sont presque toujours celles qui s'offrent les dernières à l'esprit humain.

A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluni.

L'auteur, comme dans son *Introduction à l'algèbre*, appelle ici *quantités directes*, les quantités po-

sitives, et *quantités inverses*, les *quantités négatives*.

Il essaie de prouver que tout nombre direct a deux carrés, un direct et un inverse, et que tout nombre inverse a aussi deux carrés, un inverse et un direct.

Il en résulteroit ; que tout carré direct auroit deux racines, une directe et une inverse, et que tout carré inverse auroit deux racines, une inverse et une directe.

Il pourroit donc toujours y avoir des incommensurables, mais il n'y auroit plus d'imaginaires.

D'ailleurs, on auroit : $\sqrt{-a} \times \sqrt{-a} = \pm a$; tandis qu'on auroit : $(\sqrt{-a})^2 = \mp a$. On auroit aussi : $\sqrt{-a} \times \sqrt{-b} = \sqrt{ab}$; ce qui ôteroit l'embarras qu'offroient ces cas-là.

D'après ces principes, $x^2 = -a^2$, ne seroit pas une équation impossible, dans le sens ordinaire ; mais ce seroit une équation fautive, dont les racines, ou, comme le dit le C. *Develey*, les *soluteurs*, ne seroient point imaginaires, mais faux ; ce qui s'appliqueroit aux équations des degrés supérieurs, et à la construction des équations.

Quant aux résultats vrais, auxquels peut conduire le calcul des imaginaires, l'auteur dit que ces résultats s'obtiennent ou par des compensations d'erreurs, ou par des comparaisons d'équations semblablement fausses, et il en donne des exemples.

Il observe enfin, que les *quantités imaginaires* n'existant point, elles ne sauroient servir de logarithmes à aucuns nombres, ni avoir les leurs. C'est-à-dire que, dans ce système, chaque nombre direct n'auroit qu'un seul logarithme, et que les logarithmes des nombres inverses seroient nécessairement les mêmes que ceux des nombres directs.

M É D E C I N E.

HISTOIRE de la fièvre qui a régné épidémiquement à Grenoble pendant les mois vendémiaire, brumaire, frimaire et nivôse de la présente année; par le C. TROUSSET, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, professeur de physique et de chymie à l'école centrale du département de l'Isère, inspecteur des eaux minérales de ce département, médecin de l'hospice civil de la commune de Grenoble, et membre ou correspondant de plusieurs sociétés de sciences et arts. A Grenoble, chez J. L. A. Giroud, imprimeur-libraire, place aux Herbes; an 8, in-8.° de 91 pages.

Une fièvre épidémique et contagieuse a exercé ses ravages à Grenoble, pendant plusieurs mois; elle a attaqué les hommes de tous les âges et de tous les états, et un grand nombre de malades en ont été les victimes. La société de santé de Grenoble, dès l'invasion de cette maladie, a multiplié ses assemblées; elle y a invité les officiers de santé attachés à l'armée, et a engagé ses membres à lui communiquer leurs observations et leurs vues pour combattre ce fléau. C'est de cette communication des lumières des gens de l'art qu'est résultée la méthode de traitement adoptée dans l'ouvrage que nous annonçons. La société a chargé celui de ses membres qui a donné ses soins aux malades de l'hospice civil de Grenoble, de rédiger ce mémoire, et d'y traiter de l'origine de cette fièvre épidémique, de ses progrès, des ravages qu'elle a faits dans cette cité, des traitemens employés pour la combattre, et des moyens de s'en garantir. Cette maladie est depuis longtemps connue, et a été décrite par PRINGLE, MONRO, BAUME, ROUCHER, etc., sous le nom de *fièvre d'hôpital, des prisons, putride, maligne, etc.* Il seroit à souhaiter qu'à l'occasion de chaque maladie

importante, les gens de l'art voulussent en donner une histoire aussi bien faite que celle que le C. Trousset vient de donner de la fièvre qui a ravagé Grenoble (1), et par laquelle il a sans doute bien mérité de l'art de guérir.

TRAITÉ sur le sang, l'inflammation et les plaies d'armes à feu, traduit de l'anglois de J. HUNTER, par J. DUBAR, officier de santé à l'hôpital militaire d'Ostende; 3 vol. in-8.º de plus de 300 pages chacun; prix, broché pour Paris, 12 fr., et franc de port dans les départemens, 16 fr. A Ostende, chez l'auteur; et à Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de chirurgie.

Cet ouvrage étoit avidement recherché des praticiens, et l'on doit savoir gré au C. DUBAR, d'en avoir enrichi notre langue. Il est divisé en trois parties. La première contient deux chapitres: l'auteur y traite successivement du sang et de ses principes, de la coagulation et de ses effets, du serum, des globules rouges, de la quantité du sang, du mode de sa circulation, et de quelques autres phénomènes inhérens à la nature de ce liquide. Le deuxième chapitre, consacré à l'histoire du système vasculaire, contient des observations générales sur la contraction et l'élasticité musculaire; sur l'allongement des muscles relâchés, sur la structure du cœur, des artères et des veines.

La deuxième partie a pour objet la théorie de l'inflammation; elle est divisée en neuf chapitres. Le 1.^{er} traite de l'union des plaies, par première intention; le 2.^e, des causes prochaines de l'inflamma-

(1) Nous avons des modèles de traités semblables dans celles de M. LUZUBIAGA, sur la colique de Madrid; Magas. Encycl. Année IV t. II, p. 302; et celui de M. Polidori sur les fièvres de Florence (*Tifo contagioso*). Id. Tom. IV, p. 29. A. L. M.

tion ; le 3.^e, de l'inflammation adhésive ; le 4.^e, de l'inflammation suppurative ; le 5.^e, du pus ; le 6.^e, de l'ulcération ulcéralive ; le 7.^e, des granulations ; le 8.^e, de la cicatrisation, et le 9.^e, des effets de l'inflammation sur les divers tempéramens.

La troisième partie contient deux chapitres ; dans le premier, l'auteur traite, 1.^o, de la différence qu'il y a entre les plaies d'armes à feu, et les plaies ordinaires ; 2.^o, des différens effets provenans des différentes vitesses de la balle ; 3.^o, des différens genres des plaies d'armes à feu. Le deuxième chapitre traite, 1.^o, de l'utilité de dilater les plaies d'armes à feu ; 2.^o, du trajet de certaines balles ; 3.^o, des plaies pénétrantes de l'abdomen ; 4.^o, des plaies pénétrantes de la poitrine ; 5.^o, des concussions et des fractures du crâne ; 6.^o, des plaies accompagnées de fractures, ou contenant des corps étrangers ; 7.^o, du temps le plus propre pour séparer les parties incurables ; 8.^o, enfin du traitement à administrer suivant la diversité des tempéramens.

S T A T I S T I Q U E.

TABLEAU du Commerce de la Grèce, formé d'après une année moyenne, depuis 1787 jusqu'en 1797, par Félix BEAUJOUR, ex-consul en Grèce. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet ; an 8, 2 vol. in-8.^o de 330 pages chacun.

Cet ouvrage intéressant est le résultat des conversations de l'auteur avec les négocians les plus instruits de Salonique, et des observations que la place qu'il occupoit lui donnoit la facilité de faire. C'est dans ces communications utiles qu'il s'est instruit de ce que le commerce de la Grèce présente d'objets essentiels à connoître. Tout ce que l'agriculture, le commerce et les manufactures de France peuvent trouver d'avantages dans leurs relations

avec cette partie de l'Archipel, étoit mis sous les yeux du ministre, chaque année, dans des tableaux raisonnés, qui ont été communiqués à l'institut : ce sont les extraits de plusieurs de ces lettres dont le C. BAUJOUR fait part au public. « Je sens, dit-il, combien ces détails sont fastidieux ; mais je pense qu'ils doivent être connus pour ne pas perpétuer le scandale de l'ignorance sur un point qui touche de si près à la richesse nationale ; ils sont propres, d'ailleurs, à faire connoître au gouvernement l'importance du commerce grec au négociant, et la meilleure manière de l'exploiter ; à l'agriculteur, de nouvelles cultures, et de nouvelles fabrications à l'artisan. »

Dans le premier volume on trouve quinze lettres qui renferment le tableau des exportations grecques ; dans le second volume, celui des importations des peuples commerçans de l'Europe ; mais les Anglois et les François étoient les nations qui dominoient dans ces relations d'intérêt ; on sait que Marseille étoit seule en possession de rivaliser avec les Anglois, et les François depuis quelques années étoient parvenus à l'emporter sur leurs concurrens. Un homme que les places qu'il avoit occupées mettoient à portée d'évaluer les produits de ce commerce, a avancé qu'il étoit en profit pour la France, de 30 à 36 millions. Par les détails qu'on lit dans ces lettres, on peut croire que cette assésion n'est pas exagérée, et que la paix avec la Turquie redonneroit aux négocians françois la prépondérance à laquelle ils étoient parvenus. « *Ayons enfin un système politique bien lié à notre système commercial, et dans vingt ans nous aurons supplanté nos rivaux.* » Sans avoir vu de si près que l'auteur les ressources que le commerce du Levant offre à l'industrie, et aux spéculations d'un intérêt bien entendu, on peut croire qu'il ne faudroit pas un espace de temps si long pour ressaisir la supériorité.

Ce tableau doit être le guide des négocians méridionaux, et mérite de fixer l'attention de l'homme

d'état. Il doit être connu de tous ceux qui s'occupent d'économie politique, et c'est dans cette vue que nous en donnerons un extrait plus étendu.

HISTOIRE.

DE JUDICIORUM VEMICORUM origine dissertatio quam ex auctoritate ampliss. philosoph. ordinis die 11 octobr. 1797 defendet Johannes Georgius EC-CIUS, Lipsiensis, Philos. D. et Ill. Artium Mag. respondente Mauricio Sigismundo LINGKIO, Tor-gaviensi. Lipsiæ, ex officina Klaybarthia, in-4.° de 27 pages.

Les nombreux romans de chevalerie qui dans les dernières années ont paru en Allemagne, ont porté l'attention sur les tribunaux secrets (*Judicia Fehmica* ou *Vehmica*, en allemand *Vehmgerichte*), qui existoient surtout dans la Westphalie, pendant une partie du moyen âge; chacun des auteurs de ces romans s'étoit plu à mêler ses fictions avec ce qu'on en sait de positif; et à les peindre de couleurs plus ou moins sombres: il en est résulté que peu à peu les idées que les lecteurs s'en faisoient sont devenues peu conformes à la vérité.

M. ECK ne recherche dans cette dissertation que l'origine de ces tribunaux monstrueux qui s'étoient répandus peu à peu, de la Westphalie, dans l'Allemagne entière, jusques dans le Tyrol, et qui se distinguoient des tribunaux ordinaires, en ce que l'accusé y étoit condamné sans être entendu, et qu'on le mettoit à exécution partout où le condamné se trouvoit, sans lui faire connoître son jugement. Quant à l'étymologie du nom et à ce que le tribunal étoit en lui-même, M. Eck renvoie aux auteurs qui en ont traité plus au long, et qu'il cite avec beaucoup d'exactitude dans les notes.

On a été longtemps dans l'opinion que l'origine de ces tribunaux secrets remontoit à Charlemagne; on croyoit qu'il les avoit établis pour mieux contenir les Saxons. Cette opinion, rejetée par LEIBNITZ, BOEHMER, et plusieurs savans historiens, a cependant trouvé encore de nos jours quelques sectateurs. M. Eck montre d'abord qu'un passage de WIPPO, chapelain de l'empereur Conrad II, qu'on a regardé comme le plus ancien témoignage en faveur de cette opinion, ne prouve rien. Il examine ensuite les passages de HENRICUS DE HERVORDIA, contemporain de l'empereur Charles IV; du cardinal ÆNEAS SYLVIVS, depuis pape sous le nom de *Pie II*; d'un écrivain du XV.^{me} siècle, appelé WERNER ROLEVINCIUS, contemporain de l'empereur Frédéric III; et enfin de CONRAD BOTHO, dans sa chronique de Brunswick, sa ville natale. C'est sur l'autorité de ces quatre auteurs, que dans l'espace du XIV.^e au XVII.^{me} siècle tous les écrivains ont attribué à Charlemagne la fondation des tribunaux secrets. M. Eck fait voir la fausseté de cette opinion qui n'est fondée sur aucun des auteurs contemporains de Charlemagne, et, ce qui est une des plus fortes preuves, dont surtout EGINHARD dans la vie de cet empereur ne fait aucune mention. M. Eck fait encore voir combien cette institution est en opposition avec tout ce que nous savons de la législation de Charlemagne. Il examine ensuite les opinions de plusieurs autres écrivains, dont les uns prétendent que Charlemagne, en effet, avoit établi ces tribunaux, mais que par la suite ils avoient dégénéré de leur institution primitive; d'autres en ont attribué l'origine aux envoyés qui, au nom des empereurs, parcouroient les cercles de l'Allemagne; d'autres enfin à Engelbert, nommé en 1216 évêque de Cologne, et chargé du gouvernement de l'empire et de la tutèle de Henri, fils de l'empereur Frédéric II, pendant que ce dernier étoit absent en Sicile.

Selon M. Eck, l'origine de ces tribunaux secrets remonte au règne de l'empereur Henri V, fils du

malheureux Henri IV, qui, l'un et l'autre, avoient toujours à combattre contre les prétentions des papes, surtout de Grégoire VII, et contre les Saxons que les papes avoient mis dans leurs intérêts. C'est un fait constant que ces tribunaux secrets se trouvoient alors, surtout parmi les Saxons de la Westphalie. C'est ce qui conduit M. Eck à la conjecture tres-vraisemblable que c'est le clergé qui les établit dans la seconde moitié du XI.^{me} siècle, pour soutenir la puissance des papes, qui alors commençoient à asseoir leur siège sur les débris des trônes. Cette conjecture acquiert un degré de solidité de plus, lorsqu'on observe que ces tribunaux, établis parmi les Saxons, (c'est-à-dire, celle des nations germaniques qui s'opposoit toujours avec le plus d'opiniâtreté aux empereurs franconiens, alors sur le trône de l'empire), étoient présidés par des princes ecclésiastiques, tels que l'archevêque de Cologne, les évêques de Münster, de Paderborn, de Minden, et l'abbé de Corvey, et qu'ils connoissoient de tous les délits, surtout de ceux commis contre l'église. On sent bien quel appui formidable et puissant le pouvoir de la cour de Rome devoit trouver dans des tribunaux tels que ceux dont nous parlons. Il ne leur restoit qu'à parer le reproche de la nouveauté; et c'est pourquoi eux-mêmes et les historiens d'alors, qui en général appartenoient au clergé, accrédoient l'opinion que cette institution datoit de Charlemagne. Ils réussirent aussi si bien, qu'aucun empereur n'osa porter atteinte aux prétentions de ces tribunaux; tout le monde croyoit devoir respecter en eux une antique institution; et dans les XII.^e et XIII.^{me} siècles ils se répandirent dans toute l'Allemagne, et contribuèrent puissamment aux troubles qui désoloient l'Allemagne sous les empereurs de la maison de Hohen-Staufen ou de Souabe, et qui ne finirent que par la destruction de cette maison, et l'anarchie connue dans l'histoire d'Allemagne, sous le nom du *grand interrègne*, qui se termina par l'élection de Rodolphe d'Habsbourg au trône de l'empire.

TESTAMENT de PIE VI, pape, mort à Valence le 5 fructidor an 7. A Paris, chez Pigoreau, libraire, place St.-Germain-l'Auxerrois; et les marchands de nouveautés; an 8, in-12 de 72 pages, avec un portrait de Pie VI.

La partialité qui règne dans cet ouvrage, nous empêche d'en donner une analyse.

... Ninus est mort, laissons en paix sa cendre.

Nous l'annonçons cependant pour ceux qui veulent recueillir tout ce qui a été écrit sur un pontife qui a pu commettre des fautes comme homme d'état, mais qui avoit certainement d'éminentes qualités. Le portrait mis à la tête de la brochure, ne ressemble nullement à celui qui décore les beaux volumes du Museo Pio-Clementino.

TABLEAU de la France, depuis le 18 brumaire; ventôse an 8. Paris, de l'imprimerie de J. A. Revol; 72 pages in-12.

Cet ouvrage paroîtra, par livraison, de décade en décade. On souscrit à Paris, chez le C. MÉNAGER, rue St-Thomas-du-Louvre, n.º 270; et chez les principaux libraires. Le prix de l'abonnement, pour neuf livraisons, faisant trois volumes, est de 6 fr.; l'abonnement commencera toujours de la première livraison d'un mois. La première livraison, qui a paru au commencement du mois de ventôse, contient un discours préliminaire, et 7 lettres: 1.^e, sur le 18 brumaire; 2.^e, coup-d'œil général sur les départemens; 3.^e, sur les déportés du 18 fructidor; 4.^e, quand aurons-nous la paix? 5.^e, sur les procès en matière criminelle; 6.^e, du corps législatif; 7.^e, des plaisirs de la capitale.

TECHNOLOGIE.

ANNALES des arts et manufactures, ou Mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant les arts, les manufactures, l'agriculture et le commerce.

Nec aranearum sane textus ideo melior, quia ex se fila gignunt; nec noster vilior, quia ex alienis libamus ut apes.

JUST. LIPS. Monit. Polit. Lib. I, cap. I.

Plusieurs productions du mérite le plus distingué, telles que le *journal de physique*, les *Annales de chimie*, le *journal des mines*, etc. etc. etc., honorent la France depuis quelques années, et, en répandant par toute l'Europe le goût des sciences, elles en ont puissamment secondé les progrès. Mais il n'existe actuellement en France aucun journal *uniquement* destiné à faire connoître les *découvertes modernes* qui intéressent immédiatement les arts, les manufactures et le commerce.

Malgré l'agitation terrible qui tourmente l'Europe depuis dix ans, et les obstacles que la guerre apporte à la culture des arts et aux progrès des sciences, plusieurs ouvrages périodiques ont paru tant en Angleterre que sur le continent. La foule immense de brevets d'invention qui restoient enfouis dans la chancellerie de Londres, a été exhumée et livrée aux regards curieux du public.

NICHOLSON et TILLOCH ont publié successivement deux journaux du plus grand intérêt. Le Nord a été également éclairé par les travaux périodiques des CRELL, des SCHERER, des WESTRUMB, des GREEN, et de plusieurs autres savans estimables, indépendamment de quelques journaux destinés à étendre le domaine de la technologie; cependant ces ouvrages sont très-peu connus en France.

Le but des ANNALES DES ARTS ET MANUFACTURES est de répandre sur tous les points de la république la connoissance de ces découvertes qui ont enrichi nos voisins, qui ont fait fleurir leur commerce, et qui ont donné à l'Angleterre cette influence étonnante qu'elle a acquise en Europe.

Les ANNALES contiendront

L'extrait de tous les mémoires, essais, brevets d'invention, etc., (avec l'exposition exacte et détaillée des motifs pour lesquels ces brevets ont été délivrés), qui ont paru jusqu'à ce moment sur LES ARTS ET SUR LES MANUFACTURES.

Plusieurs de ces mémoires contenant des faits isolés, et d'autres ayant traité les mêmes objets, l'éditeur a refondu ces divers essais, de manière à en faire autant de *mémoires originaux*, sans cependant dénaturer en aucune manière les faits qu'ils contiennent.

La connoissance parfaite des localités, et une vie consacrée à l'étude des sciences, des arts et des manufactures, ont donné les moyens de traiter à fond la plupart des objets dont il sera question dans les ANNALES.

Il paroîtra chaque année douze numéros de ces *Annales*, de sept à huit feuilles d'impression, format in-8.°, caractère cicéro Didot, papier carré fin, avec trois ou quatre gravures en taille-douce, exécutées par d'habiles artistes.

Le premier numéro paroîtra le premier germinal prochain, et ainsi de suite le premier de chaque mois.

Le prix de la souscription est de 24 francs par an pour Paris, et de 29 francs franc de port pour les départemens, 15 francs pour six mois, et 17 francs 50 centimes franc de port. On ne souscrit pas pour un moindre terme.

On s'abonne au bureau des ANNALES, rue J. J. Rousseau, n.° 11, en face de la grande-poste, où les

lettres, avis et tout ce qui concerne ce journal, doivent être adressés. Les lettres qui ne seront pas affranchies resteront au rebut.

On souscrit également chez TREUTTEL et WURTZ, quai Voltaire.

M É C A N I Q U E.

DESCRIPTION d'un télégraphe très-simple et à la portée de tout le monde, avec une planche. A Paris, chez l'auteur, rue de la Liberté, n.º 83. Pluviôse an 8. De l'imprimerie de l'institut des aveugles-travailleurs. 16 pages in-8.º Prix, 8 sols.

Le télégraphe proposé par l'auteur est notre propre corps; ses ailes sont les bras qui, dit-il, l'un avec l'autre, et avec la ligne perpendiculaire du tronc, peuvent former un grand nombre de figures, assez distinctes pour être aperçues facilement à des distances considérables, par la vue simple ou à l'aide d'un télescope. L'auteur développe dans la suite sa méthode et les moyens d'exécution; il pense qu'on pourroit aussi former des lignes télégraphiques mobiles, et, pour ainsi dire, une télégraphie volante, qui pourroit devenir très-utile à la guerre, en entretenant une communication prompte et perpétuelle entre les différens corps, et avec les lignes télégraphiques, fixes et ordinaires.

Ce mémoire est tiré d'un ouvrage plus étendu sur cette matière et sur quelques autres qui y ont quelques rapports, que l'auteur va publier, et dont nous parlerons dans le temps.

M É T A P H Y S I Q U E.

DES SIGNES et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels; par J. M. DEGERANDO. Paris, Goujon fils, imprimeur-libraire, grande rue Taranne, n.º 737; Fuchs, libraire, rue des Ma-

thurins ; et *Henrichs* , à l'ancienne librairie de Dupont , rue de la Loi , n.º 1231. An 8 , 2 vol. in-8.º de 301 et 550 pages. Prix , 7 fr. 50 cent.

Un mémoire sur cette question proposée par l'Institut national , *déterminer quelle a été l'influence des signes sur la formation des idées* , présenté au concours et couronné , a été le germe de cet ouvrage. Des développemens nécessaires , des réflexions nouvelles , des entretiens avec des hommes éclairés , l'ont agrandi et ont produit quatre volumes ; les deux premiers viennent de paroître , les deux derniers paroîtront en prairial. « Quoique ce travail ait été refait
« trois fois , dit l'auteur , avant d'être livré au pu-
« blic , et que j'y aie apporté tous les soins dont je
« suis capable , je suis loin de le produire avec une
« certaine confiance ; j'y trouve , en le relisant , de
« grands vides et de nombreuses imperfections. » Nous pouvons rassurer le C. DEGERANDO , sur cette timide confiance ; en le lisant aussi , nous en avons pris une idée bien différente de celle que sa modestie voudroit qu'on en eût. Aussi nous nous bornerons pour le moment à une simple annonce , parce que nous avons besoin de l'ensemble de cette production pour l'analyser comme elle mérite de l'être. Pour le moment nous nous contenterons de développer , avec l'auteur , le plan de cette histoire de l'esprit humain.
« C'est un grand et intéressant problème que celui
« des moyens qui peuvent conduire l'esprit humain
« à son plus grand perfectionnement ; mais celui-là
« seul peut espérer de le résoudre qui aura déjà bien
« compris comment nous nous sommes élevés jus-
« qu'au point que nous occupons. J'ai donc pensé
« qu'il falloit d'abord recueillir toutes les lumières
« que l'observation nous fournit sur notre état passé ,
« avant de hasarder des hypothèses sur nos progrès
« à venir. J'ai cherché à me bien définir les secours
« que nous tirons des signes , avant de prononcer sur
« ceux que nous pouvons encore en recevoir ; cette
« marche m'étoit tracée par la nature. Cet ouvrage

« sera donc divisé en deux parties. Je ferai d'abord
 « l'histoire de ce que nous avons été ; je présenterai
 « le tableau de ce que nous sommes ; j'examinerai
 « comment notre esprit s'est aidé des signes , en quoi
 « ils ont influé ou sur les progrès ou sur les défauts
 « de nos connoissances. Dans la seconde partie , fon-
 « dant une théorie , je chercherai à estimer ce que
 « nous deviendrons encore , à connoître de quelle
 « perfection les signes sont susceptibles , et quels
 « effets on pourroit attendre des réformes auxquelles
 « ils seroient soumis. Ainsi , dans la première partie ,
 « je consulterai l'expérience ; dans la seconde , je
 « prescrirai des règles : l'une sera consacrée aux prin-
 « cipes , l'autre aux déductions. Dans l'une je dirai
 « ce que je sais , et dans l'autre plutôt ce que j'es-
 « père. »

En effet , le C. Degerando traite d'abord la ques-
 tion proposée par l'Institut , ensuite il répond aux
 questions de détail qui étoient jointes au programme :
 La première partie est toute historique ; c'est la créa-
 tion des idées et des signes ; c'est l'usage qu'on en
 fait lorsqu'ils sont créés ; c'est l'explication de toutes
 les opérations que l'esprit exécute sur ces idées par
 le moyen de ces signes , et ces opérations deviennent
 le principe de nos connoissances. Dans la seconde
 partie , l'auteur suit l'ordre tracé par la classification
 de nos connoissances , afin de montrer les progrès
 qu'il nous reste encore à faire dans leurs diverses es-
 pèces , quels sont les moyens d'obtenir ces progrès ,
 et ce que les signes peuvent y contribuer. Ces quatre
 sections renfermeront tout ce que l'art des signes , en
 se perfectionnant , a fait pour le progrès de nos con-
 noissances , ce que l'art de penser lui doit. « Je le
 « sens , dit l'auteur , un ouvrage qui joint à la sé-
 « cheresse naturelle aux matières abstraites , le mal-
 « heur de ne pouvoir étonner , de prendre le milieu
 « entre les opinions extrêmes , d'apporter des res-
 « trictions aux maximes universelles , de revenir quel-
 « quefois à d'anciennes vérités , de prouver que nos
 « pères ont pu quelquefois avoir raison , de ne point

« flatter l'amour-propre ni satisfaire l'imagination ;
 « un ouvrage qui, étranger par sa nature , à tous les
 « partis , à toutes les sectes , ne s'empare de l'auto-
 « rité d'aucune passion , ne s'associe à aucun des
 « intérêts du moment ; un ouvrage enfin qui n'a d'au-
 « tres droits à la curiosité que d'entretenir les hommes
 « de la chose du monde qu'ils sont le moins empressés
 « de connoître , je veux dire l'homme lui - même ,
 « ne sauroit espérer de trouver beaucoup de lecteurs.
 « La plupart de ceux entre les mains desquels il
 « pourra tomber , diront , en fixant son titre , Ah !
 « il ne s'agit ici que d'apprendre à penser et à de-
 « venir plus sage ! et ils fermeront le livre. » Que le
 C. Degerando se rassure , il sera lu et apprécié par
 les bons esprits. Et c'est tout ce qu'il doit aussi am-
 bitionner.

*DE L'HOMME. (Chapitre détaché d'un ouvrage sur
 les divers modes d'organisation sociale.)* Paris ,
 de l'imprimerie d'Emmanuel Brosselard , rue
 André-des-Arcs , n.º 73 ; 32 pages in-8.º , avec
 l'épigraphe :

Dieu fit les hommes , et livra le monde à leurs débats.

JOB.

Trente-deux pages sur l'homme , sont un bien pe-
 tit article sur un vaste sujet ! L'histoire de l'homme
 est celle des passions , des vices , des erreurs qui ,
 amalgamés dans la composition de l'homme en so-
 ciété , entrent dans la formation de l'organisation
 sociale , *quelque mode qu'on adopte*. Ce chapitre dé-
 taché d'un ouvrage sur les divers modes de cette
 organisation , demandoit peut-être des développe-
 mens plus étendus sur celui qui doit obéir à un de
 ces modes , dans lequel il doit trouver sa sûreté ,
 ses jouissances et son bonheur. L'auteur compare
 d'abord l'homme aux animaux , et trouve qu'il ne
 peut , avec toute sa puissance , s'élever jusqu'à la
 hauteur

hauteur de l'instinct de ceux-ci ; les animaux sont parfaits, l'homme n'est que perfectible : « Il n'y a point pour lui d'état de nature, sa vie est naturellement artificielle. » L'auteur se sert, pour soutenir cette assertion, de quelques raisonnemens qui pourroient servir à prouver au contraire que cet état a existé pour lui ; les premiers hommes qui ont erré sur la terre, les sauvages qui errent encore dans les bois, le jeune homme trouvé dans les montagnes, la jeune fille trouvée en Champagne, prouvent qu'on peut vivre dans l'état de nature. L'auteur ajoute que cet état le priveroit de la liberté d'action : nous croirions, au contraire, que n'étant arrêté par aucun lien, que n'étant circonscrit par aucune entrave, il a pu s'élaner vers toutes les créations que la nécessité et son instinct lui ont fait imaginer et exécuter ; s'il a eu à souffrir du froid, il a construit des vêtemens et un abri ; s'il a eu à redouter les animaux, il s'est donné des moyens de défense ; s'il a eu enfin besoin de secours, il a cherché à se réunir à son semblable, de là l'origine des premières sociétés : pour se faire entendre il a trouvé des signes, ensuite des expressions. On peut comparer l'homme de la nature à l'enfant qui vient de naître ; en observant les développemens de son existence, les progrès de ses idées, de son intelligence, on a l'abrégé de l'histoire physique et morale de l'espèce humaine. On convient que tout force l'homme à sortir de l'état de nature ; mais, avant de parvenir à sa réunion avec son semblable, il a été longtemps livré à son instinct, à ses propres forces ; il a su exister par le seul pouvoir de la nécessité qui lui a fait trouver tout ce qui devoit servir à sa conservation, et satisfaire à ses besoins. De la réunion de plusieurs sociétés d'hommes sont sortis les lois, les mœurs, les passions et les crimes.

M O R A L E.

DISCOURS sur le Pardon , par le C. MAGOUET-MAGOUIÈRE , ex-premier juge du tribunal de Sa-venay , près Nantes ; 13 pages in-8.°

Ce discours est divisé en six articles : 1.°, *du terrorisme vaincu* ; 2.°, *du refus de pardonner* ; 3.°, *de l'étendue du pardon* ; 4.°, *des obstacles au pardon* ; 5.°, *du pardon des gouvernans* ; 6.°, *de la paix procurée par le pardon.*

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

OLBIE , ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation , par Jean - Baptiste SAY , membre du tribunal. A Paris , chez Déterville , libraire , rue du Battoir , n.° 16 ; Treuttel et Wurtz , libraires , quai Voltaire , n.° 2 ; an 8 de la république ; in-8.° de 132 pages.

L'institut national avoit proposé pour sujet d'un des prix qu'il distribue , d'abord, *quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple ; ensuite, quelles sont les institutions propres à fonder la morale , etc.* Aucuns des ouvrages parvenus au concours ne satisfit la commission nommée pour les apprécier ; enfin , on prescrivit aux concurrens un plan à suivre qui , bien loin de faciliter le travail , le rendit plus difficile , et l'institut fut obligé d'abandonner ce sujet intéressant , puisque le bonheur social en dépend. L'ouvrage du C. SAY fut rejeté comme les autres , par la raison qu'il ne présentoit , au lieu de raisonnemens , « que des tableaux , et mettoit en action
« ce que d'autres ont mis en théorie et en système ;
« et c'étoit précisément une théorie et un système
« qu'on demandoit. » Ce fut le jugement qu'en por-

tèrent les commissaires. Le C. Say croit au contraire, que ce n'est pas avec des abstractions qu'on parvient à répandre des vérités utiles, à détruire des erreurs dangereuses, à influencer sur l'opinion générale. Il a donc voulu que le lecteur fût juge entre ses censeurs et lui; il a fait imprimer son ouvrage. Après avoir établi quelques principes, il passe aux exemples; il suppose un peuple qu'il nomme *Olbien*, qui, après une révolution dans son gouvernement, doit se conduire suivant les conseils de la raison, et ses gouvernans doivent agir d'après la volonté constante de régénérer ses mœurs. Il trouve d'abord que la grande inégalité des fortunes est le plus grand obstacle à cette réforme; il veut que le premier livre de morale soit un bon traité d'économie politique: de cet ouvrage seul doivent, selon lui, sortir tous les encouragemens, toutes les vertus, toutes les qualités publiques et particulières, qui feront de ses *Olbiens* une société parfaite: le peuple y sera heureux, les magistrats seront intègres, la probité y sera indigène, toutes les institutions y deviendront utiles, tous les vices des anciennes associations politiques disparaîtront. C'est une autre Utopie, mais sans les défauts de celle de Thomas Morus; c'est la fiction d'un bon citoyen, mais non un plan de régénération propre à un peuple courbé sous ses vieilles habitudes, esclave de ses usages, dominé par ses passions, obéissant à ses goûts de caractère, de prédilection, de caprice, chez lequel l'or fait tout, donne tout, même la considération, et tient lieu de mérite, de probité et d'estime.

On lira l'ouvrage du C. Say avec plaisir, parce que tout ce qui a rapport à un meilleur état de choses est toujours senti par ceux même qui seroient les plus éloignés de le voir adopté: mais on verra aussi l'impossibilité qu'il y auroit de faire ressembler les François aux *Olbiens*.

Cette brochure est terminée par des notes qui seroient susceptibles de discussions, comme les

notes C., F., V.; mais elles ne sont point de nature à être admises dans notre journal, toujours étranger aux matières religieuses et politiques; nous ne nous écarterons jamais du plan que nous avons suivi jusqu'à ce jour.

NUMISMATIQUE.

CATALOGUE d'une collection d'empreintes en soufre, de médailles grecques et romaines. Paris, de l'imprimerie de *Crapelet*. An 8. Se vend à Paris, chez *Mionnet*, rue des Blancs-Manteaux, n.º 37; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Kænig*, libraire, quai des Augustins, n.º 18; *Treuttel et Wurtz*, quai Voltaire; le portier de la bibliothèque nationale, arcade Colbert, n.º 280. Prix, 1 fr. 50 cent., in-8.º de 79 pages.

On s'occupe depuis longtemps, en Italie, de former des collections d'empreintes de pierres gravées: le nombre en est tellement considérable, qu'elles contiennent tous les chefs-d'œuvres conservés dans les plus célèbres cabinets de l'Europe, et qu'elles laissent fort peu de choses à désirer. Ces collections sont d'un grand intérêt pour les amateurs de l'antiquité, et de la plus grande utilité pour l'instruction. C'est ce qu'on a bien senti en Allemagne, où celle d'empreintes de pierres gravées que *Lippert* fit depuis 1753, et dont on se sert dans toutes les écoles littéraires de l'Allemagne (1), a eu le plus grand succès.

L'étude des médailles est, sans contredit, plus étendue et plus intéressante que celle des pierres gravées, et peut-être plus imposante par ses rapports avec la géographie, l'histoire et l'archæologie. Les amateurs de cette science ne sont pas cependant

(1) Le C. Oberlin en a donné une notice étendue dans le *Magasin Encycl.* Année II, t. IV, p. 62 et suiv.

en état de se procurer des collections un peu considérables de médailles ; c'est ce qui a fait naître à plusieurs personnes l'idée de fabriquer des empreintes de médailles, mais elles n'ont pas été à portée de donner à ces collections l'étendue nécessaire pour être à la fois utiles et agréables.

L'auteur de celle que nous annonçons aujourd'hui lui a donné celle qu'elle doit avoir pour en faire la base d'une étude suivie, et les avantages qu'on en peut retirer sont très-nombreux. Elle s'élève déjà à plus de 1500 médailles, mais le C. MIONNET se propose de l'augmenter au point qu'elle sera de 10 à 12 mille. Les empreintes sont faites de manière à imiter parfaitement la médaille elle-même ; elles seront donc du plus grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent de la numismatique. Cette collection les mettra à portée de juger par eux-mêmes, comme s'ils étoient en possession des originaux, et de ne plus être obligés de s'en fier à des gravures trop souvent infidèles.

Le but que le C. MIONNET s'est proposé en offrant au public cette collection, est de la rendre assez nombreuse pour qu'on puisse acquérir en peu de temps l'habitude des légendes et de tous les types, et d'y faire entrer tous les types et les légendes connus sans de trop fréquentes répétitions, qui ne porteroient que sur des différences légères de monogrammes, de symboles, etc.

Cette collection peut se subdiviser de diverses manières, et selon le genre d'étude que chacun se propose de suivre. Le choix des médailles a été fait de façon qu'on y peut trouver des suites fort étendues, de divinités, de héros, de personnages illustres et de fondateurs de villes ; des jeux et des médailles qui font mention des divers titres que ces villes ont pris, de leur situation, des fleuves qui les avoisinent, de leurs diverses magistratures et de leurs alliances, et enfin de quantité d'autres objets qui ne sont pas moins susceptibles de piquer la curiosité. On peut également extraire de cette suite une quantité assez

considérable d'animaux, de végétaux, etc. ; et comme chaque amateur peut choisir les empreintes qui lui conviennent, d'après le genre d'étude auquel il se livre, chacun sera en état de se former une collection selon son goût particulier.

Cette collection sera donc de la plus grande utilité dans les musées, les bibliothèques publiques des départemens, et surtout dans les diverses écoles où se professent l'histoire et les antiquités ; elle ne sera pas moins utile aux artistes par la belle exécution des sujets qui y sont représentés, et pour la connaissance de la mythologie et du costume qui leur est absolument indispensable.

Le catalogue est dressé d'après le système d'*Eckhel*, établi dans sa *Doctrina numorum veterum*, c'est-à-dire, qu'on a suivi l'ordre géographique des provinces, et que les villes de chaque province sont décrites par ordre alphabétique.

Chaque médaille est numérotée, de sorte que les personnes auront la facilité de désigner, sans équivoque, les objets dont elles auront fait choix. A la suite de la description de chaque médaille sont les signes accoutumés AV, AR, Æ, qui signifient *or*, *argent*, *bronze*, et des numéros qui correspondent avec l'échelle qui est en tête du catalogue, pour donner le diamètre des médailles.

Les personnes qui désireront acquérir cette collection, soit en totalité soit en partie, adresseront leurs lettres, franches de port, au C. *Mionnet*, rue des Blancs-Manteaux, n.º 37. On pourra la voir les décadi matin, depuis huit heures jusqu'à deux. Le prix de cent empreintes, choisies à volonté dans la collection entière, est de 30 francs pour Paris. Les personnes qui prendront la collection complète, jouiront d'une remise.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

DISCOURS prononcé au conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 18 vendémiaire an 8, par Charles VAN HULTHEM, député du département de l'Escaut, en présentant au conseil l'Histoire des Mathématiques, par le C. MONTUCLA, avec cette épigraphe :

- « Nous la voyons cette science ; aujourd'hui si sublime ,
- « naître , comme un ver , des fanges du Nil , tracer ,
- « en rampant , les bornes des possessions , se fortifier
- « peu à peu , prendre des ailes , s'élever au sommet des
- « montagnes , mesurer , d'un vol hardi ; les plaines cé-
- « lestes , percer enfin dans la région de l'infini . »

Charles BONNET, Essai de Psychologie.

Dans une note étendue et bien faite que le C. VAN HULTHEM a jointe à ce discours, il rappelle quelques autres ouvrages qui contiennent l'histoire de plusieurs autres sciences, et quelques-uns qu'il conviendrait de naturaliser en France, par une traduction. Les rapports du C. Van Hulthem se distinguent par une profonde connoissance de l'histoire littéraire et de la bibliographie, dont il est amateur passionné.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRE françoise, par Emm. POLONCEAU.
Rheims, chez *Brigot*, imprimeur-libraire, rue de Vesle, n.º 192; et à Paris, chez *Laran*, libraire, palais Egalité; 200 pages in-12, 75 cent., et 90 cent. relié en parchemin.

Cette grammaire, moins diffuse que celle de RESTAUT, et plus étendue que celle de L'HOMONT,

est mise à la portée de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, et pourra sans doute être utile à bien des gens d'un âge mûr.

P O É S I E.

ELEGI in mortem Annæ Ludovicæ Karschiæ; Creationi XVI magistrorum philos. et L. L. A. A. rectore Carolo Friderico Hindenburgio, Procancellario Georgio Henrico Borzio, Decano Christiano Theophilo Seydlitio. Dicati ab Jo. Georgio ECCIO, poetices professore, die 23 febr. A. C. N. 1792. Lipsiæ, ex officina Klaubarthia; in-4.º de 23 pages.

ELEGI in mortem Sam. Frid. Nathan Mori; Creationi X magistrorum philos. et L. L. A. A. rectore magnifico Jo. Friderico Burschero, Procancellario Christiano Theophilo Seydlitio, Decano Augusto Guilielmo Ernestio, dicati ab Jo. Georgio ECCIO, poetices professore, die 14 febr. A. C. N. 1793. Lipsiæ, ex officina Klaubarthia; in-4.º de 20 pages.

LEOPOLDUS BRUNSVICENSIS, carmen solemne creationi XI philos. doctorum et L. L. A. A. mag. rectore Godofredo Augusto Arndtio, procancellario Guilielmo Ernesti, decano Christiano Daniele Bellio, dicatum ab Jo. Georgio ECCIO, poetices professore, die 19 febr. 1795. Lipsiæ, ex officina Klaubarthia; in-4.º de 20 pages.

DIGNITAS POESEOS, carmen solemne creationi XIII philos. doctorum et L. L. A. A. magistr. rectore Johanne Friderico Burschero, decano Augusto Guilielmo Ernesti, dicatum a procancellario hoc tempore Joh. Georgio ECCIO, poetices professore, die 2 martii 1797. Lipsiæ, ex officina Klaubarthia; in-4.º de 23 pages.

C'est un usage établi dans les universités de l'Al-

Allemagne, d'annoncer les solennités académiques, telles que les promotions, etc., par un programme de la rédaction duquel ordinairement le professeur d'éloquence ou celui de poésie est chargé. Nous réunissons dans cet article les quatre programmes de M. ECK, tous écrits pour annoncer des promotions de maîtres-ès-arts. Chaque programme contient en tête un morceau de poésie latine de la composition de M. Eck, et ensuite de courtes notices biographiques sur chacun des jeunes littérateurs qui seront promus au grade de docteurs en philosophie, ou de maîtres-ès-arts.

Madame KARSCH, à laquelle est consacrée l'épigramme du premier programme, s'est distinguée par des poésies justement estimées en Allemagne; elle peut être regardée comme un véritable phénomène poétique, en ce qu'elle devoit tout à la nature, et rien à l'art. Née dans une métairie près de Züllichau, de parens d'une fortune très-médiocre, et qui ne pouvoient point lui donner une éducation soignée, elle se fit connoître par plusieurs excellentes poésies. Le baron de Zedlitz, en la faisant venir à Berlin, la tira de l'obscurité, mais non de l'indigence.

Quis melius, dit M. Eck à ce sujet dans son épigramme :

Quis melius poterat fando suspendere mentes?

Re gravis, eloquii flumine dulcis erat

Adde, quod hoc tantum solius fonte profectum

Naturæ ingenium crevit, et auxit opes.

Qui primo nascens studiose fingeret ævo,

Haud pater, haud florens arte magister, erat;

Et tamen attonitos Musæ perlecta recentis,

Summos reddebant carmina prima viros;

Donec magnificam Friderici Regis in urbem

Delata, in medios Aonidumque choros,

Addidit ingenio cultum, mirasque benignæ

Naturæ dotes artis adauxit ope.

*Heic multos sese sollers exercuit annos ;
Atque hoc in studio nocte dieque fuit.*

A Berlin, elle a joui de la considération de plusieurs gens de lettres distingués, entr'autres de M. Engel et de M. Ramler. C'est le roi Frédéric Guillaume II, qui a amélioré son sort, et qui lui a fait bâtir une maison à Berlin. Le portrait de M.^{me} Karsch se trouve entr'autres dans le 3.^e vol. de la *Physiognomique* de LAVATER.

M. MORUS, en mémoire duquel est écrite l'épigramme du n.^o 2, a été un des professeurs distingués de l'université de Leipsic; il a donné entr'autres plusieurs bonnes éditions de classiques grecs et latins, une vie de Reiske, et plusieurs petits écrits estimés.

Le généreux dévouement du prince Léopold de Brunswick, qui périt dans une inondation de l'Oder, en voulant sauver quelques habitans des bords de ce fleuve, fait le sujet du poème qui est en tête du 3.^e programme. Dans le dernier, M. Eck fait l'éloge de la poésie, et il rappelle à ses lecteurs les noms des poètes les plus chéris de sa nation.

R O M A N S.

CONTES MORAUX de ma Grand'Tante, à l'usage des enfans du second âge, faisant suite aux Veillées de ma Grand'Mère. par le C. DUCRAY-DUMINIL. Deux vol. in-18 d'environ 200 pages chacun, avec fig. ; 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 65 cent. franc de port pour les départemens. A Paris, chez Le Prieur, rue St. Jacques, n.^o 278.

Ces contes sont la suite de ceux de *ma Grand'Mère*, que le C. Ducray-Duminil avoit annoncés. Depuis les ouvrages de Berquin, peu d'auteurs avoient songé à travailler pour les enfans; le C. Ducray-Dumi-

nil s'est imposé cette tâche, et l'a toujours remplie avec succès. *Les Soirées de la chaumière*, *les Cinquante francs de Jeanette*, sont des ouvrages moraux et qu'on peut mettre sans crainte dans les mains des jeunes gens. L'ouvrage que nous annonçons est destiné aux enfans de 7 à 8 ans, et ne peut manquer de leur inspirer le goût de la vertu, par les exemples que leur offre chacune des petites histoires. Cet ouvrage sera suivi des contes de *Mon Oncle* que nous promet l'auteur.

APOLLOGHI, immaginati, e sol estemporaneamente in voce espositi agli amici suoi da Carlo LODOLI facilmente utili all' onesta Gioventù, ed ora ristampati e corretti. Parigi, presso Gio. Claudio Molini, librajo nella strada detta Mignon, n.º 2, quartier de l'Odéon. Anno VIII (1800), in-12 de 215 pages.

Nous avons annoncé dans un des derniers volumes de ce journal (1), les *Poésies de L. PIGNOTTI d'Arezzo*, qui ont paru chez le C. Molini. Le même libraire vient de publier cette collection de fables de LODOLI; elles sont au nombre de cinquante. Ce recueil, qui est bien imprimé, sera un livre utile à ceux qui se livrent à l'étude de la langue italienne. Ces fables sont suffisamment connues, pour que nous n'ayons pas besoin d'en donner une notice plus étendue.

B E A U X - A R T S.

CALCOGRAPHIE de PIRANESI.

L'immense collection des Œuvres de PIRANESI sur l'Architecture et les Antiquités grecques et romaines, est assez connue en Europe, pour nous

(1) Année V, t. IV, p. 183.

dispenser d'en faire l'éloge. Il suffira d'annoncer ici, aux amis des arts, que les deux frères Piranesi, fils du célèbre artiste de ce nom, et ses coopérateurs dans la plupart de ses ouvrages, viennent de faire transporter à Paris tous les cuivres qui forment ce recueil actuellement composé de vingt-trois volumes. Il a joint un catalogue à son Prospectus, pour en donner une idée complète et détaillée.

Les planches qui forment cette collection, sont de deux espèces. Celles composées par J. B. PIRANESI, mort à Rome en 1778, et que les amateurs de l'art avoient surnommé le Rembrandt de l'architecture; les autres, celles de François PIRANESI, l'un de ses fils.

Les ouvrages de J. B. Piranesi sont remarquables par leur effet, et par le grand caractère que les restes majestueux de l'architecture antique conservent sur les planches, où l'eau forte et le burin ont travaillé avec cette habileté qui caractérise particulièrement le talent de l'artiste. François Piranesi a suivi la même manière; mais il s'est efforcé de donner à ses gravures plus de fini, et il a ajouté à sa collection plusieurs monumens non publiés encore, ou récemment découverts. Voulant aussi faire connoître l'excellence de la sculpture antique, il a dessiné avec la plus grande exactitude, et gravé, d'un seul trait, les chef-d'œuvres de l'art des Grecs.

Le trésor d'antiquités que nous annonçons va recevoir, en France, une forme nouvelle; et, par l'arrangement que nous avons conçu, formera un cours complet d'architecture, dont tous les exemples seront puisés dans les plus célèbres édifices de Rome antique et de ses environs, ainsi que dans les détails et les ornemens superbes dont ils sont enrichis. On y joindra une explication théorique, où l'on analysera les principes des anciens architectes, tant sur la composition des édifices, que sur les moyens employés pour arriver à cette solidité qui les a fait triompher de tant de siècles.

A ce genre d'instruction se trouvera jointe encore l'application du style antique aux meubles et autres objets de décoration, par une suite d'études composées pour des cheminées, vases, cippes, lampes, trépieds, candelabres, etc., etc, avec ce caractère et cette originalité qui décèlent le génie riche et fécond du célèbre Piranesi.

Les Temples de Pæstum, les Ruines d'Herculanum et de Pompeia, dessinés avec soin et dans le plus grand détail, font partie de cette collection où l'on a conservé avec soin la restauration des anciens monumens qui couvroient le *Champ de Mars*, le *Capitole* et le *Forum Romanum*, ouvrages auxquels la critique n'a pu reprocher que trop de magnificence et de grandeur.

Une addition, qui ne peut manquer d'inspirer le plus grand intérêt, parce qu'elle fait une suite naturelle aux Antiquités romaines, est la réunion à tant de chef-d'œuvres des Antiquités de la France, extraite des porte-feuilles du C. Clerisseau. La première partie des monumens de Nîmes, que cet artiste célèbre a publiée, n'avoit pu recevoir encore son complément; et l'on espère que ce retard tournera au profit de l'ouvrage, par l'effet piquant que le genre de gravure ajoutera à l'exactitude et au fini de ces dessins précieux.

La suite de ces antiquités, qui comprend celles d'Orange, d'Arles, d'Autun, etc., etc., y sera successivement réunie avec son texte explicatif. Les François que leur zèle conduit en *Ægypte*, en Grèce, en Italie, pour y découvrir les monumens de l'antiquité, jouiront donc aussi de leurs propres richesses en ce genre.

Les innombrables chef-d'œuvres que renferment les Musées françois, tant en sculpture qu'en peinture des différentes écoles, faisant suite à l'École italienne, pourroient encore se joindre à tant de travaux; et c'est par leur publication que nous croyons pouvoir témoigner au gouvernement françois

notre reconnaissance pour la générosité avec laquelle il est venu au secours de notre établissement, soit en nous facilitant le transport de nos cuivres, soit en nous procurant, à notre arrivée à Paris, un local rue de l'Université, au dépôt des machines confiées à la surveillance du C. Molard. Ces bienfaits nous imposent l'obligation de ne rien négliger pour rendre notre collection digne de notre nouveau séjour.

Un savant, distingué par ses profondes connoissances dans l'antiquité et les arts, veut bien se charger de revoir le texte italien, d'en retrancher ce qui est superflu, et d'y joindre des notes d'érudition, de le faire participer enfin aux découvertes nouvellement faites dans cette matière.

La traduction française en sera faite par un écrivain qui possède également la connoissance de l'art, et dont les travaux actuels ont tant de rapports avec les nôtres (1); ce qui doit ajouter à l'intérêt de l'ouvrage, toutes les nations étant accoutumées depuis longtemps à regarder la langue française comme le plus vaste dépôt des connoissances humaines.

Enfin l'éditeur ose espérer que les artistes français, si distingués par leurs talens et leur urbanité, voudront bien se réunir à lui pour l'aider de leurs lumières, et lui procurer les secours en tout genre qu'il ose attendre de leur zèle et de leur savoir. Il s'estimera heureux, s'il peut de son côté répondre à cette bienveillance en multipliant, par la gravure, les études et les productions du génie qui enrichissent leurs porte-feuilles (2).

(1) Le Citoyen J. G. Legrand, architecte des travaux publics, etc., qui doit mettre incessamment au jour l'Histoire générale de l'Architecture, dont le prospectus vient de paroître. Voyez le Magasin Encyclopédique, année V, t. V, p. 427 et 515.

(2) L'éditeur n'ignore point quelles immenses ressources il trouveroit dans ceux du C. Léon Dufourny, architecte, membre de l'Institut na-

Comme il faut un certain temps pour tirer les épreuves avec soin, le public est averti qu'on commencera par former des livraisons de six planches chacune, qui paroîtront à commencer du 12 germinal prochain, et qui continueront tous les dix jours dans l'ordre suivant ;

S A V O I R :

| | |
|---|--------|
| 1.° Les Vues de Rome , par livraison de six , au prix de..... | 11 fr. |
| 2.° Les Statues antiques (3) <i>idem</i> , au prix de..... | 22 |
| 3.° Les Vases et Candelabres en pareil nombre , au prix de..... | 11 |
| 4.° Les Estampes des tableaux de l'école italienne , au même nombre , au prix de... | 18 |

Lorsque le tirage de ces quatre suites sera complet, le public sera averti de celles qui leur succéderont.

Pour faciliter aux artistes l'acquisition de ces volumes, les éditeurs leur détailleront les planches; ce qui procurera les moyens de compléter des suites imparfaites.

Lorsqu'on prendra une suite complète, on fera une remise à l'acquéreur.

tional, pour mettre au jour les Antiquités de la Sicile. Le C. Dufourny ne s'est pas contenté de les dessiner avec la plus grande exactitude; il les a décrites avec autant de précision que de discernement. Les vues du même pays, pittoresquement et sagement dessinées par le C. Cassas, avant les voyages de Syrie, Phénicie, Palestine, Istrie et Dalmatie, qu'il publie en ce moment, pourroient former un riche supplément à ces collections, et augmenter de plus en plus le domaine des arts et de l'antiquité. C'est au temps et à nos efforts constans à réaliser, par une telle réunion, ce qu'on pourroit nommer à juste titre l'Encyclopédie de l'Architecture.

(5) Dans cette première livraison, il y en a deux des grandes, papier grand aigle, à 5 fr. chacune.

Cette remise sera plus considérable, lorsqu'on prendra l'ouvrage entier; et ceux qui se feront inscrire pour plusieurs suites, avant la fin de l'an 8, jouiront du bénéfice de cette remise.

M É L A N G E S.

NOUVEAUX Dialogues des Morts, entre les plus fameux personnages de la révolution française et plusieurs hommes célèbres, anciens et modernes, morts avant la révolution: le tout suivi de plusieurs autres dialogues entre de grands personnages vivans, restés en France ou émigrés, et d'autres interlocuteurs de différentes nations jusqu'au moment actuel; par F. PAGÈS. A Paris, chez Laurens jeune, imprimeur-libraire, rue St. Jacques, n.º 32. An 8, 232 pages in-8.º; prix, 2 fr. 50 cent. (Prix de l'édition in-12, 1 fr. 50 cent.)

Ce volume contient 18 dialogues entre des personnes mortes, et 8 entre des personnes vivantes. Les interlocuteurs des premiers, sont : *Démosthène et Mirabeau, Charles I.º et Louis XVI, Catilina et Robespierre, Danton et Couthon, Bailly et Mallesherbes, Racine et Roucher, Barnave et Brissot, etc.* Les interlocuteurs des derniers, sont entre autres : *Pitt et Fox, le cardinal Mauri et le grand-maître de l'ordre de Malthe; Lafayette, Dumouriez, Pichegru et Suwarow; un ex-constituant, un président du parlement, un ex-ministre, un ex-noble et un ci-devant évêque, émigrés, ect.*

Table des articles

dans ce numéro.

C H Y M I E.

Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France; par J. A. Chaptal. 145

C R I T I Q U E.

Frid. Jacobs *Exercitationum Criticarum Tomus secundus, sive animadversiones criticæ in Callistrati Statuas et Philostratorum Imagines, quibus accedit descriptio nondum edita Anaglyphorum in templo Apolloniadis.* 159

E R P E T O L O G I E.

Essai d'une classification naturelle des reptiles; par Alexandre Brongniart. 184

P O É S I E.

Oberon, poème en quatorze chants, traduit de l'allemand de *Wisland*, par F. D. Pernay. 202

P H I L O S O P H I E.

Epicteti Manuale et Cebetis Tabula gr. et lat.; edidit Jo. Schweighæuser. 220

Epicteti Dissertationum ab Arriano digestarum, ejusdem Enchiridion et fragmenta, edidit Jo. Schweighæuser. *Ibid.*

M É D E C I N E.

Réflexions du C. *Bosquillon*, médecin du grand hospice de Paris, sur la jeune personne, morte, le 4 pluviôse, avec des symptômes d'hydrophobie. 227

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Lycée des sciences, des lettres et des arts, à Alençon. 252
Société d'émulation de Rouen. 256

Cours de chimie à l'université de Goettingue, pendant l'hiver de 1799 à 1800. 240

N É C R O L O G I E.

Hugue-Adrien Joly. 245
Frédéric-Louis Ehrmann. 247
Georges-Cadogan Morgan. 248

T H É A T R E.

Le Petit Page. 251
Le Rocher de Leucade. 252
Le Fruit défendu. 253
Dans quel Siècle sommes-nous? *Ibid.*
Arlequin Débiteur. 255
Garrik double. 256

L I V R E S D I V E R S.

Géométrie.

Mémoire sur les puissances des nombres et sur leurs racines, dans lequel on prouve qu'il n'y a point de quantités imaginaires, par Em. Develey. 251

Médecine.

Histoire de la fièvre qui a régné épidémiquement à Grenoble, pendant les mois vendémiaire, brumaire, frimaire et nivôse de la présente année; par le C. *Trousset*. 259

Traité sur le sang, l'inflammation et les plaies d'armes à feu, traduit de l'anglois de J. *Hunter*, par J. *Dubar*. 260

Statistique.

Tableau du commerce de la Grèce, formé d'après une année moyenne, depuis 1787 jusqu'en 1797; par Félix *Beaujour*. 261

Histoire.

De Judiciorum Vemicorum origine dissertatio quam ex auctoritate ampliss. philosph. ordinis die 11 octobr. 1797 defendet Johannes Georgius Eccius, Lipsiensis, Philos. D. et

Ill. Artium Mag.
Mauricio Sigismun

Testament de Pie VI,
à Valence, le 5 fruct.

Tableau de la ... dep...
brumaire.

Technologie.

Annales des arts et manufactures,
ou Mémoires technologiques sur
les découvertes modernes con-
cernant les arts, les manufactures,
l'agriculture et le commerce. 267

Mécanique.

Description d'un télégraphe très-
simple et à la portée de tout le
monde, avec une planche. 269

Métaphysique.

Des signes et de l'art de penser,
considérés dans leurs rapports
mutuels; par J. M. Degerando.
ibid.

De l'Homme. (*Chapitre détaché
d'un ouvrage sur les divers
modes de l'organisation so-
ciale*). 272

Morale.

Discours sur le Pardon, par le C.
Magouet-Magouerie. 274

Economie politique.

Olbie, ou Essai sur les moyens de
réformer les mœurs d'une nation,
par Jean-Baptiste Say. 274

Numismatique.

Catalogue d'une collection d'em-
preintes en soufre, de médailles
grecques et romaines. 276

histoire littéraire.
prononcé au conseil des
cents, dans la séance du 13
brumaire an 8, par Charles
Hulthem. 279

Grammaire.
Grammaire française, par Emm.
Polonceau. *Ibid.*

Poésie.

*Elegi in mortem Annæ Ludovicæ
Karschiz; Dicati ab Jo. Geor-
gio Eccio.* 280
*Elegi in mortem Sam. Frid. Na-
thian Mori; ab eodem.* *Ibid.*
*Leopoldus Brunsvicensis; ab eo-
dem.* *Ibid.*
Dignitas Poeseos; ab eodem.
Ibid.

Romans.

Contes Moraux de ma Grand'Tante,
à l'usage des enfans du second
âge, faisant suite aux Veillées de
ma Grand'Mère; par le C. Du-
cray-Duminil. 282

Apolloghi, immaginati, e sol estem-
poraneamente in voce esposti
agli amici suoi da Carlo Lodoli
facilmente utili all'onesta Gioven-
tù, ed ora ristampati e corretti.
283

Beaux-Arts.

Calcographie de Piranesi. *Ibid.*

Mélanges.

Nouveaux Dialogues des Morts
entre les plus fameux personnages
de la révolution française et plu-
sieurs hommes célèbres, anciens
et modernes, morts avant la ré-
volution; par F. Pages. 288

A V I S.

Ceux qui desiront faire annoncer leurs ouvrages
dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Alle-
magne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau
de ce journal.

(N.º 23.) Floréal an 10.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.



AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

9 francs pour trois mois,

8 francs pour six mois,

6 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer
tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et
pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont
un nom distingué, une réputation justement acquise
dans quelque partie des arts ou des sciences, tels
que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SIL-
VESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIEUX,
SCHWEIGHEUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LAN-
DES, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON,
MENTELLE, BARBIÉ DU BOCCAGE, BASSINET,
MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-
ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, TRAVILLÉ,

Tome VI. (7.^{me} An.)

LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.^o par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.

{ chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street;

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes

Il faut affranchir les lettres.

A R C H I T E C T U R E.

DES POINTS D'APPUIS INDIRECTS dans la construction des bâtimens, par Charles-François VIEL, architecte de l'Hôpital général, de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. Brochure in-4.° de 15 pag. Chez l'auteur, rue du Faubourg Saint-Jacques, n.° 123, et chez Perronneau, imprimeur, rue du Battoir, n.° 8. Prix, 1 fr. 80 cent.

L'ARCHITECTE habile possède sans doute l'art et la science de sa profession ; mais il est assez difficile de décider s'il est plus recommandable par la juste application de toutes les richesses de l'ordonnance et des parties qui donnent le caractère propre à l'édifice qu'il construit, que par les connoissances immenses qui en assurent la solidité. Par la première, il se montre homme de génie, homme de goût ; il entraîne après lui notre admiration, et il nous offre tout à la fois de pures et d'utiles jouissances : par la science de la construction, il la rend durable pour nous et pour les siècles. C'est par elle qu'il sert les intérêts des particuliers, des gouvernemens, et qu'il sème sur le globe ces points fixes où la postérité reconnoît ensuite les lieux habités par les amis des arts.

Le Magasin encyclopédique a offert successive-
Tome VI. T

ment à ses lecteurs ces différentes branches de l'architecture, dans l'analyse des ouvrages publiés par le C. Viel. Son *Traité de l'ordonnance et de la construction des bâtimens* semble être l'introduction d'un Cours sur l'art de bâtir, très-étendu, dont les détails exigeront les connoissances les plus profondes. Il y a exposé l'origine de l'architecture, la marche naturelle de cet art, et par quels moyens les Grecs l'ont porté au plus haut degré, ne laissant à leurs descendans que la ressource de les imiter et de les suivre pour obtenir quelques succès.

En effet, par quel effort de génie, par quelle sublime perspicacité, ces étonnans mortels ont-ils pu concevoir des ensembles qui réunissent les proportions, la symétrie, le grand, la grace et la force, par l'emploi des seules parties nécessaires à leur but, sans mélange et sans altération? Sans doute ils en ont puisé les principes dans la nature; mais eux seuls ont su les y découvrir, puisque nul depuis eux n'a rien imaginé de nouveau dans cet art, et que le résultat de leur goût si subtil est notre unique et notre plus sûr modèle.

Tel est la conséquence de l'ouvrage que nous analysons. Le C. Viel a démontré précédemment, dans l'écrit intitulé *de la Décadence de l'Architecture à la fin du 18.^e siècle*, que toute innovation dans l'art, depuis les Grecs, produit la barbarie dans l'ordonnance et la décoration, et, dans celui-ci, qu'elle ne peut faire construire que des édifices peu durables.

Il établit d'abord, par de grands exemples, « que

« la construction des édifices est intimement liée à
« leur ordonnance, et que la perfection dans l'art
« de bâtir est subordonnée à celle de cette première
« partie de l'architecture. » D'où il suit que les siècles de barbarie n'ont vu créer aucuns principes, dans la construction ni dans l'ordonnance.

« Les architectes de l'antiquité savante, dit-il
« ensuite, jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, marchèrent progressivement vers la perfection dans l'ordonnance et dans la science de la construction. Pour ne citer que quelques exemples à l'appui de cette proposition, je dirai que les théâtres et les amphithéâtres de la Grèce, ceux de l'Italie, élevés par les anciens à des temps très-éloignés l'un de l'autre, offrent dans leur ordonnance une gradation vers la plus heureuse harmonie, et dans leur construction une perfection réelle. Les masses puissantes qui les composent en points d'appui directs, forment dans ces édifices une seule espèce d'architecture, quoiqu'avec des variétés qui distinguent le caractère propre à chacun d'eux. Mais, à compter du deuxième au quinzième siècle, les peuples s'abandonnèrent à leurs caprices dans l'invention des édifices, et ne les construisirent plus que d'une main incertaine. Les monumens dont il reste encore des vestiges, et ceux qui subsistent entiers, tous érigés pendant quatorze cents ans, font la preuve de cette marche rétrograde de l'architecture. »

De ces assertions, notre auteur passe aux exemples les plus frappans sur les vices des constructions

des temps, de l'architecture gothique, et il les prouve ainsi jusqu'à la conviction. C'est à l'ouvrage même que nous renvoyons les lecteurs sur ces détails.

Voyons maintenant comme il divise les erreurs de ces temps d'ignorance autant que de mauvais goût. « L'architecture gothique, considérée sous le « rapport de la construction, consiste dans des plans « dont la surface des parties sont trop foibles, rela- « tivement à leur espace et à leur élévation ; d'où « il résulte que ces parties constitutives de la con- « struction manquent de la solidité naturelle. L'exé- « cution de pareils plans exigea des moyens diffé- « rens de ceux employés par les anciens.

« Au milieu des difficultés que rencontrèrent les « architectes dans la construction de leurs dessins, « la géométrie leur indiqua d'abord l'usage des arcs « ogifs, dont la propriété est de n'avoir qu'une très- « foible poussée, et de procurer tout à la fois un « nerf puissant aux murailles où ils sont mis en « œuvres. A ces premiers moyens ils furent obli- « gés de faire concourir les arcs-boutans, sans « lesquels les murs qui reçoivent les voûtes des « grands édifices ne se soutiendroient pas sur les « bases qui les portent.

« Les arcs-boutans exigèrent une force complète « dans les culées; et les architectes en gothique, « qui ne donnoient qu'une faible épaisseur aux « murs d'enceinte de leurs bâtimens, furent obligés « de les renforcer dans l'axe de ces arcs, ou par des « éperons...., ou par des murs de refends. » A la suite de ces principes, le C. Viel cite les temples de con-

struction gothique de France, d'Italie, les plus renommés.

Observons que, sans admettre aucune grace dans la forme des voûtes en ogives, le C. Viel les envisage cependant comme des moyens de rendre possibles les constructions gothiques élevées avec exagération; mais il pense sans doute qu'elles doivent être bannies de toute ordonnance régulière. Nous allons voir dans le paragraphe suivant, l'emploi que cet habile architecte en a fait lui-même.

« Je ne crains point que l'on oppose à mes principes, contre l'emploi des formes gothiques, celui que j'ai fait dans les aqueducs souterrains du grand égoût de Bicêtre, dont les voûtes sont de figures ogives. Je suis au contraire d'accord avec eux, puisque ces voûtes, comme je l'ai annoncé, ont une force supérieure à toutes les autres espèces, et que leur *appareil* est aussi le plus simple.... J'ai pu, à l'aide de cette espèce de voûte, à son assertion avec le cône où se fait la chute des eaux, employer des vousoires en pierre de roche, de 80 pieds cubes, sans tas de charge qui en auroit affoibli le volume. De plus, les voûtes intérieures construites en grès, soumises aux mêmes coupes, ont acquis dans leurs reins la force nécessaire pour soutenir le poids énorme de 60 pieds de bancs de pierre rompus et de terres massives qui existent au dessus jusqu'au sol des champs.

Dans une note correspondante à cet article, le C. Viel annonce qu'il traitera de ce monument dans un chapitre particulier, et que les plans, les coupes

et élévations en seront gravés. Mais écoutons-le sur les cas où l'on peut employer les voûtes en ogives. « J'ai encore fait usage de l'arc ogif, comme « l'espèce de décharge la plus puissante dans la construction du pavillon *nord-est* du grand bâtiment « de l'hôpital de la Pitié, sur la rue du jardin des « Plantes. L'un des murs qui le composent a 72 « pieds de hauteur, 3 pieds d'épaisseur, et auquel « sont adhérens des pied-droits de voûtes d'arrêtes « dans les caves. Le terrain mobile nécessitoit cet « arc, qui est fondu, pour ainsi dire, dans le corps « du mur. » La planche des fondations de cet édifice est publiée.

« Ces explications font connoître que les arcs ogifs « sont précieux pour la solidité des bâtimens ; mais « qu'il ne faut les mettre en œuvre que dans les « parties qui les exige absolument. . . . , et ne les « faire jamais entrer comme élémens dans l'ordonnance des édifices. »

Depuis les circonstances où l'architecte, qui parle de son art avec tant de profondeur, a usé des arcs en ogives, il a eu lieu de se convaincre de la solidité qu'elles sont capables de procurer, lors de la démolition de l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Les arcs soutenoient seuls les murs construits au dessus, quoiqu'ils fussent, étant détruits la plupart, privés du secours d'aucunes butées. Ces détails sont une précieuse leçon pour les architectes qui veulent devenir constructeurs, et le C. Viel joindra ce fragment à la collection de ses planches publiées.

Quant aux arcs-boutans, ce savant artiste les proscrit de toute bonne architecture, même comme moyen de force, et recommande essentiellement de faire résider la solidité dans la proportion des bases de tout édifice, en imitant en cela les anciens. Voici l'exemple qu'il apporte en preuve : « Le temple de Sainte-Marie, del Fiore, à Florence, très-célèbre dans l'architecture gothique, resta longtemps sans être terminé, par les obstacles que présentait la construction de la voûte qui devait réunir les quatre branches de la croix.

« Le plan tracé par le premier architecte, ne lui permit pas d'ériger dans la partie où devait être le dôme, les arcs-boutans nécessaires pour *contreventer* une voûte d'un diamètre de 130 pieds dans œuvre, d'une manière semblable dans sa construction à celles des autres parties de l'édifice, qui toutes sont appuyées par des arcs-boutans ; car c'étoit-là où se bernoit la science des constructeurs, aux temps de la barbarie. C'est pourquoi les travaux de ce temple restèrent imparfaits.

« Il étoit réservé à l'architecture antique, continue son plus zélé sectateur, de donner des moyens efficaces pour son achèvement, sans le concours des points d'appuis indirects. Brunelleschi, ce grand homme, né à la fin du XIV.^e siècle, inspiré par son génie, reconnoît que le plan existant de Sainte-Marie des Fleurs, offre des ressources pour la construction d'un dôme, le désespoir de tous ceux qui, jusqu'alors, avoient

« tenté de l'ériger. Brunelleschi, pour y parvenir,
 « se rend à Rome, et s'y livre à l'étude la plus ap-
 « profonde du mécanisme de la construction des
 « monumens de l'antiquité. De retour dans sa pa-
 « trie, il médite la composition de ce dôme. Les
 « formes d'un soubassement et de deux voûtes ins-
 « crites s'offrent à sa pensée; il fait ce soubasse-
 « ment peu élevé pour lui donner plus de force, et
 « le mettre en proportion avec le reste de l'édifice.
 « Il donne dans le même esprit la forme elliptique
 « à la coupole..... C'est ainsi que les deux voûtes
 « inscrites unies entre elles par les moyens les plus
 « ingénieux, eurent des points d'appuis directs,
 « selon les procédés des anciens. »

Voilà donc ces maîtres de l'art, démontrés par
 cet exemple seuls capables d'achever ce qui étoit
 devenu impossible par les dispositions des archi-
 tectes, du temps de la dégradation des arts.

En opposant à ce trait victorieux lancé contre
 l'architecture gothique et contre tous les moyens
 qu'elle emploie, l'insuffisance de ces moyens, par
 les faciles démolitions de beaucoup de nos églises
 construites dans ce style repoussant, et par les dan-
 gers auxquels elles exposoient ceux qui les fréquen-
 toient, on doit espérer que nos artistes modernes
 renonceront au système de construction gothique
 comme à leurs formes, et tout bon esprit adoptera
 cette conclusion du C. Viel.

« La supériorité appartient aux Grecs et aux
 « Romains, dans l'art d'ordonner et de construire
 « les édifices; il faut n'étudier que leurs ouvrages

« sous ce double rapport , et non pas ceux de toutes
« les nations. Il faut , à l'exemple de ces deux peu-
« ples , ingénieux et savans , n'employer que des
« points d'appuis directs dans tout bâtiment que
« l'on érige pour la postérité la plus reculée ; il
« faut enfin se pénétrer de cette importante vérité :
« l'association de diverses espèces d'architecture
« dans un monument , nécessite celle des divers em-
« plois de construction , ce qui en compromet la
« beauté et la solidité. Les exemples les plus re-
« marquables en ce genre d'édifices , sont les ponts
« modernes et le Panthéon français. »

HISTOIRE.

*DESCRIPTION des Repas d'Humbert II ,
dauphin de Viennois ; lue au Lycée de
Grenoble , le 17 nivose an 10 , par BER-
RIAT-SAINT-PRIX.*

VALBONNOIS (*Hist. de Dauphiné*, t. I, p. 365)
a donné la description générale du service de table
du dauphin Humbert II.

Il a fait observer qu'on servoit quatre tables dans
le palais de ce prince.

Le dauphin mangeoit à la première , avec les
comtes , batons et baronnets ; à la seconde , étoient
admis les chevaliers et les principaux officiers de

sa cour; à la troisième, les aumôniers et écuyers; à la quatrième, les officiers de l'ordre le plus bas. Ces trois dernières tables étoient dressées dans le *tinel* ou salle du commun, où l'on distribuoit aussi, soir et matin, aux commensaux, le pain et le vin du déjeûné et de la collation qui se faisoit à la suite du sommeil de l'après-dîner (1).

On distribuoit aussi, le soir, du vin pour les chambres, pour les besoins de la nuit.

Le même ordre s'observoit pour la table de la dauphine.

Les valets vivoient hors de l'hôtel. On leur fournit d'abord leur subsistance en denrées (2); quatre ans après, ce fut en argent.

Valbonnois s'est contenté de donner une idée générale des mets qu'on servoit à ces tables; il a sans doute craint de s'appesantir sur des détails qui lui paroissent blesser la majesté de l'histoire. Je vais vous exposer ces mêmes détails, d'après l'ordonnance où notre illustre compatriote a puisé sa description. Les mœurs du moyen âge sont si curieuses à connoître, par le contraste qu'elles offrent avec les nôtres, que cette notice m'a paru ne devoir pas être sans intérêt (3). Peut-être aussi pensera-t-on

(1) Les gens des maisons du dauphin et de la dauphine étoient entretenus, ainsi que leurs chevaux, dans son palais (Valbonnois. t. II, p. 308. Ordonnance de 1356).

(2) Nous en donnerons la notice à la fin de ce mémoire.

(3) Le contraste des mœurs du moyen âge avec celles des Romains, depuis les derniers temps de la république, est encore plus frappant. Il suffit, pour s'en former une idée, de comparer le repas des prêtres et prêtresses de Rome (Voy. *Magasin Encycl.* an. VI,

que la simplicité ancienne, qu'on se plaît souvent à célébrer, n'est pas toujours digne d'exciter nos regrets; et du moins les Sybarites modernes ne porteront-ils pas envie à la cuisine du dauphin.

L'ordonnance de Humbert II, sur le service de ses tables, paroît avoir été faite vers 1336 ou 1337. Le 1.^{er} feuillet, qui indiquoit une partie des mets à servir dans le dîner du dimanche et du jeudi, a été déchiré.

Souper du dimanche.

1.^{er} service. — *Pour le dauphin* : deux pâtés, dans chacun desquels doit être une grosse poule, ou, si l'on n'en a point, deux poulets.

Pour chacun des barons et officiers du haut rang : un seul pâté.

Pour les chevaliers : un pâté entre deux.

Pour les écuyers, chapelains, etc. : un pâté aussi entre deux; mais, dans ce pâté, il ne doit y avoir que la quatrième partie d'une grosse poule, la moitié d'un poulet, et la huitième partie d'une portion ou *rotulum* (4) de viande fraîche de porc.

Pour les autres commensaux : un pâté également entre deux; mais il ne doit contenir que la dou-

t. VI, p. 435) avec ceux d'Humbert II, prince qui possédoit un état considérable, qui avoit beaucoup de goût pour le faste, et qui s'efforçoit de monter sa maison sur le modèle de celle du roi opulent de Naples, son oncle par alliance, auprès de qui il venoit de passer plusieurs années.

(4) Valbonnois, d'après un passage de la même ordonnance, évalue la portion désignée par le mot *rotulum*, à environ six livres et demie.

zième partie du *rotulum*, sans poule ni poulet (5).

Dessert. Des fruits (6) et du fromage à tout le monde, à raison d'un *rotulum* (six livres et demie) pour vingt-quatre personnes; le dauphin doit avoir une portion double.

L'on voit, par la description de ce premier repas, que toutes les personnes nourries dans le palais, étoient servies des mêmes mets, et qu'on n'avoit égard à leur rang, que dans la quantité, et non dans la qualité des rations distribuées. Il faut en excepter un plat d'entremets, qui étoit affecté au dauphin, qu'on portoit devant lui (*coram nobis*), et dont il faisoit part à ses voisins, lorsqu'il le jugeoit à propos. On verra tout-à-l'heure si ce mets étoit assez précieux pour mériter une disposition particulière dans une ordonnance.

Remarquez encore que si la portion du dauphin (7) étoit très-considérable, celle des derniers valets n'excédoit point ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance.

Dîners du lundi et du mercredi.

1.^{er} service. — *Au dauphin* : un potage de pois blancs ou chiches, ou fèves concassées, bien préparées, avec deux livres de viande salée.

(5) Si les portions de chacun sont ainsi distinguées, c'est qu'on servoit les convives séparément, ou deux à deux, ou quatre à quatre (Voy. *Valbonnois*, t. I).

(6) On n'indique point dans l'ordonnance la quantité ni la nature des fruits.

(7) Celle de la dauphine étoit en tout point semblable à celle du dauphin.

Aux barons : le même potage, avec une livre de même viande.

Aux chevaliers : le même potage, avec une livre de viande entre deux, et ainsi de suite en diminuant. Les valets n'ont que quatre onces de viande salée, chacun.

Entremets pour le dauphin seulement : de bonnes tripes bien purifiées et cuites à l'eau (8).

Second service. — *Au dauphin* : deux portions de viande de bœuf et une de mouton, cuites à l'eau, avec un assaisonnement de poivre blanc ou d'autres épiceries (9). — *Aux autres personnes*, même plat, dans la proportion déjà exposée (10).

On recommande, à la fin de cet article, de ne pas réserver les épaules de mouton pour le souper; mais de les servir avec d'autres viandes, suivant l'ordre qu'on vient de prescrire.

Souper des lundis et mercredis.

Au dauphin : une demi-poitrine de bœuf rôti et salé.

(8) C'est de cet entremets qu'il se réserve de faire part à ses convives: *Serviatur nobis de uno intromeytio de tripis bonis, benè puratis, coctis in aquâ, in bonâ quantitate, et in tantâ quòd ex hoc possit transmitti aliis juxtâ nostrum benè placitum. . . .*

(9) D'après l'évaluation faite de la portion (*rotulum*), on auroit servi au dauphin dix-neuf livres et demie de viande; ce qui paroît prodigieux; mais il faut faire attention que, comme les portions vont toujours en décroissant, le même article de l'ordonnance n'accorde, aux derniers commensaux, qu'environ trois quarts de livre de la même viande.

(10) Cette proportion, étant la même dans tous les repas, il suffira d'indiquer les portions du dauphin.

Un entremets de six chapons ou poules, grandes et grosses, ou de douze petits poulets rôtis.

Dîner du mardi.

1.^{er} *service*. Un potage bien préparé de riz, de racines ou de raves, selon ce que l'on pourra se procurer, ou même de porreaux, avec une livre de viande salée, et une demi-portion de viande de bœuf, cuite à l'eau, accompagnée de moutarde et de roquette, au lieu de sel.

Entremets. Six grosses poules divisées chacune en deux parties, ou douze petits poulets entiers, préparés en civier, et placés dans un grand plat ou dans deux petits.

2.^o *service*. Une portion de porc-frais rôti.

Souper du mardi.

Une demi-portion de bœuf rôti.

Un entremets 1.^o de langues de bœufs préparées en rôti, avec une sauce *cameline*; 2.^o de pieds de bœufs préparés dans le vinaigre, avec du persil.

Dessert. Du fromage et des fruits, en même quantité qu'au lundi.

Les repas du mercredi sont semblables à ceux du lundi, à l'exception qu'on donne à dîner aux barons, qui font maigre ce jour-là, des poissons, si l'on peut s'en procurer, sinon huit œufs à chacun; et aux derniers commensaux ou valets, trois seulement.

Les repas du jeudi sont les mêmes que ceux du dimanche.

Dîner du vendredi.

Ce jour-là, ainsi que les autres jours de jeûne, *extrà quadragesimam tamen*, on ne servoit qu'un repas dans le palais.

1.^{er} service. 1.^o Deux potages, l'un de pois blancs et de purée; l'autre, de pois chiches et de racines ou de raves; 2.^o des poissons en quantité suffisante, et si l'on n'en a point, vingt-quatre œufs frits, avec un bon assaisonnement (quatre œufs aux valets).

Entremets. De petits pâtés de Lorraine, avec quelques autres fritures.

Dessert. Du fromage, comme ci-devant.

Dîner du mardi.

1.^{er} service. 1.^o Deux potages d'amandes et fèves concassées, préparées avec du jus d'oignons et de l'huile d'olive; 2.^o des poissons frais en quantité suffisante; et si l'on n'en peut trouver, seize œufs pochés, cuits à l'eau, avec quelque bonne sauce.

Entremets. Des tartes ou des tartelettes d'herbes.

Souper du samedi.

1.^o Huit œufs cuits à la braise ou à l'eau (deux aux valets).

Dessert. Du fromage et des fruits.

P. A I N.

Portion du dauphin à chaque repas : quatre pains blancs de bouche (*de bockta*), pesant chacun environ une livre et demie (*ponderis unius libræ cum dimidia vel circà*), et huit petits pains pesant chacun une

livre (11), destinés à être trempés (*pro incisorio faciundo*). Valbonnois présume qu'on les trempoit dans le potage.

Portion des barons : sept livres ; *des simples militaires* : trois livres et demie.

Déjeuner du matin dans le tinel, pour tous les écuyers et autres servans : douze livres de pain, six mesures de vin pur du tinel, et une portion de viande de bœuf bien cuite.

Pour ceux de ces servans qui ne mangent point au palais : même quantité de pain et de vin, et vingt-quatre œufs.

Après le dîner, on se livroit au sommeil ; et après le sommeil, on donnoit à boire aux écuyers et servans, dans le tinel : on leur servoit douze mesures de vin du tinel. L'on portoit aussi dans la chambre du dauphin et dans celle de la dauphine (12), deux mesures de vin de bouche.

V I N.

Il y avoit trois espèces de vin. La première, appelée *vin de la bouche*, étoit tirée des côtes du Rhône, et réservée à la table du dauphin (Voyez *Valbonnois*, t. I, p. 367) ; la seconde étoit appelée *vin du tinel* ou de l'ordinaire, elle étoit pour les au-

(11) Si l'on donnoit au dauphin quatorze livres de pain à chaque repas, il n'est point étonnant qu'on lui servit jusqu'à vingt livres de viande. Au reste, la desserte considérable de ses tables étoit distribuée aux pauvres, comme nous l'apprenons par une ordonnance citée dans *Valbonnois*, t. I, p. 561, et t. II, p. 406.

(12) On en portoit également dans la chambre des dames de la dauphine, mais en moindre quantité.

tres tables ; enfin , les valets qui vivoient hors du palais , usoient de la troisième ou de la moindre espèce. On en servoit au dauphin , à chaque repas , huit mesures ; nous n'en connoissons pas la capacité ; mais on peut l'évaluer par approximation , en faisant attention à la portion destinée aux valets , qui étoit de trois quarts de mesure , par tête , et l'on est fondé à penser que cette mesure étoit la même que celle qui est encore en usage dans ce pays , et qui vaut à peu près une pinte de Paris.

Le soir , avant le coucher , on portoit dans la chambre du dauphin , deux mesures de vin de bouche , et quatre de vin du tinel , et dans celle de toutes les autres personnes à proportion. C'est ce qu'on nommoit le vin du sommeil.

Repas des valets servis hors du palais.

Dîner du dimanche , lundi et mardi : un huitième de *rotulum* de viande de bœuf , cuite à l'eau , et un potage de racines.

Lundi et mercredi : une demi-livre de viande salée et une écuelle de fèves.

Souper de chaque jour : du fromage seulement ; savoir , un *rotulum* pour vingt-huit.

Dîner des jours maigres : un potage de racines ou de raves , et un *rotulum* de fromage entre quatorze.

Souper : le fromage seulement.

Pain , chaque jour : quatre pains blancs , dont neuf font un *rotulum*.

On sera peut-être surpris qu'un souverain ait con-
sacré , par de graves ordonnances , des règles aussi

minutieuses; mais il paroît qu'Humbert étoit très-jaloux de ne rien laisser, dans ce genre, à l'arbitraire de ses officiers. Trois ans après, il détermina, avec autant de soin, les fonctions de ses panetiers, bouteillers, cuisiniers, etc.; le chef de la cuisine, par exemple, devoit s'informer avec soin de l'heure où le dauphin vouloit manger; être présent, lorsqu'on coupoit les viandes crues, de crainte de fraude, etc. — Ses sous-ordres devoient lui obéir, et ne pouvoient s'absenter sans sa permission. — Les marmitons devoient tenir la vaisselle bien propre, etc. = Ordonnance de 1340, rapportée au tome II, (p. 293) de *Valbonnais*. On trouve dans le même ouvrage, t. I, p. 368, d'autres détails sur les vêtemens de toutes les personnes qui composoient la maison du dauphin, et celle de la dauphine.

G E O G R A P H I E.

THE oriental Geography of Ebn-Haukal, an Arabian Traveller of the tenth century translated from a manuscript in his own possession, collated with one preserved in the Library of Eton College, by sir William OUSELEY. Knt. LL. D. London. 1800. 4.º

LA GÉOGRAPHIE orientale d'Ebn-Haukal, voyageur arabe du X.º siècle, traduite par sir W. OUSELEY, sur un manuscrit à lui appartenant, collationné sur un autre manuscrit de la bibliothèque du Collège d'Eton. Londres. 1800. In-4.º

Troisième et dernier Extrait.

PASSONS maintenant à la description des pays qui avoisinent la Mer Caspienne, et qui méritent singulièrement notre attention à cause des différens établissemens que les Juifs possédoient dans ces contrées, à l'époque d'Ebn-Haukal, et sur lesquels on n'avoit eu jusqu'à cette heure que des traditions rabbiniques qui paroissent mériter peu de confiance. Nous allons laisser parler Ebn-Haukal (p. 185 et suiv.).

« Quand on a passé le Moukan (ou plutôt *Mou-*
« *gan*), pour gagner Derbend, on trouve le Schir-
« wau qui a deux journées d'étendue, de là en qua-
« torze journées on arrive à Sémender (le même

« lieu vraisemblablement qui est nommé ailleurs *Su-*
 « *tender*, p. 191), de-là on va à *Atel* (51). L'*Atel*
 « est une rivière qui vient de *Rous* et de *Bulgar*.
 « La moitié de ce fleuve appartient à la contrée oc-
 « cidentale, et l'autre moitié à la contrée orientale. »
 [Peut-être Ebn-Haukal veut-il dire que la pro-
 priété du fleuve est partagée entre les peuples qui

(51) *Atel*, *Atol*, *Etel*, etc. suivant la diversité des prononciations, est le nom que les Orientaux donnent au Volga. Moÿse de Chorène, auteur du V.^e siècle, fait usage de ce nom qu'il écrit *Ethel* (Voy. *Mos. Chor. Hist. Arm.* p. 555). Parmi les peuples qui habitent la Sarmatie orientale, entre la Sarmatie occidentale et la Mer Caspienne, ce même écrivain nommé (*ibid.*) les *Khazir* et les *Boulkh* qui sont indubitablement les *Khazars* et les *Bulgars* des géographies arabes et persans. M. Wahl, contre le sentiment commun des écrivains tant orientaux qu'occidentaux, qui regardent les *Khazars* comme une nation turque ou tartare, croit qu'ils sont originaires de la Géorgie, et que s'étant peu à peu étendus dans tout le pays qui sépare la Mer Noire de la Mer Caspienne, ils commencèrent à former un établissement fixe à l'est du Volga et au nord de la Mer Caspienne. De-là, ils s'étendirent à l'ouest, et au commencement du IX.^e siècle, le nom de pays des *Khazars* *Χαζαρία* comprenoit, à commencer du Volga et de la Mer Caspienne, tout l'isthme du Caucase, toute la presqu'île de Crimée, et ce qu'on nomme aujourd'hui la Russie méridionale, jusqu'à la Moldavie et la Valachie. Sans doute cette étendue de pays étoit divisée en un grand nombre de tribus qui formoient des états distincts, et pouvoient avoir quelquefois des intérêts opposés. M. Wahl observe que présentement le nom des *Khazars* subsiste sur les bords de la Mer Caspienne, dans les environs du territoire d'Astérahad. Suivant Hanway, on regarde dans le pays ces *Khazars* comme des descendans des Bactriens (Voy. *Wahl's altes und neues Mittel und Vorder-Asien*, p. 445 et suiv.). Moÿse de Chorène nous fait connoître une irruption des *Khazirs* ou *Khazars* dans l'Arménie, vers la fin du II.^e siècle de l'ère chrétienne, ou plutôt vers le commencement du III.^e, en la seconde année d'Artaban, dernier roi des Parthes ou Arsacides (*Mos. Chor. Hist. Arm.* p. 184).

habitent les deux rives. Voyez sur l'*Atel* Abou'lféda dans ses Prolégomènes]. « Le souverain d'*Atel* réside sur la rive occidentale : il porte le titre de roi, et est surnommé *Bâl*. On trouve dans ce pays un grand nombre de tentes ; et il n'y a dans toute cette contrée qu'un très-petit nombre d'édifices construits de terre, tels que les bazars et les bains. Cette contrée renferme environ 10,000 Musulmans. L'habitation du roi est à quelque distance du rivage : elle est construite en briques cuites, et c'est le seul bâtiment construit de cette sorte de matériaux qu'on trouve dans ce pays : on ne permet à aucun autre qu'au roi de se faire élever une semblable demeure.

« La ville d'*Atel* a quatre portes, dont il y en a une qui fait face au fleuve, et l'autre à l'Iran [n'y auroit-il point là une faute? et ne seroit-ce pas plutôt *Arran*?], du côté du désert.

« Le roi de ce pays est juif : il a à son service 1200 soldats. Aussitôt que l'un d'eux meurt, on en choisit un autre pour le remplacer, et le roi seul commande ses troupes. Ce prince a sous lui neuf kadhis : les uns sont Musulmans, les autres Juifs, Chrétiens ou Idolâtres. Les Juifs forment le plus petit nombre des habitans de ce pays : la plupart sont Musulmans ou Chrétiens ; mais le roi et les principaux officiers sont Juifs. Il y a, parmi les magistrats, des personnes de toutes les religions : quand ils sont dans l'exercice des fonctions judiciaires, ils sont obligés de rendre compte au roi de toutes les affaires qui se

« présentent à leur tribunal , et de rapporter en-
« suite sa décision , dont l'exécution est aussi con-
« fiée à leurs soins.

« Cette ville n'a point de faubourgs ; mais les
« terres en culture qui en dépendent forment un
« territoire d'environ 20 parasanges d'étendue. L'a-
« griculture y est fort en vigueur ; et les cultiva-
« teurs conduisent leurs denrées à la ville sur des
« chariots ou dans des barques. Le poisson et le riz
« forment la principale nourriture de ce peuple :
« on apporte aussi du miel et de la cire des fron-
« tières des Russes. Les hommes les plus considé-
« rables d'Atel sont des négocians musulmans : leur
« langage ressemble à celui des Turcs , et n'est en-
« tendu d'aucune autre nation.

« Le fleuve d'Atel vient des frontières de Djird-
« jeir , de -là arrose le Kaïmak , puis le Gozz ,
« vient à Bulgar , et se jette dans la mer près de
« Bertas. On dit que ce fleuve , dans la saison où
« ses eaux sont le plus fortes , surpasse le Djihoun ,
« et qu'il verse dans la Mer Caspienne un si grand
« volume d'eaux , qu'il semble vouloir l'occuper à lui
« seul. On distingue le courant du fleuve , séparé
« des eaux de la mer , pendant une journée ou
« deux.

« Dans le pays de Khozar , il y a une ville nom-
« mée *Asmid* , de laquelle dépendent tant de vergers
« et de jardins , qu'ils couvrent toute l'étendue du
« pays qui sépare Derbend de Sérir. On en compte ,
« dit-on , plus de 40,000 , et il y en a plusieurs qui
« produisent des raisins. Cette ville renferme un

« grand nombre de Musulmans, qui y ont des mos-
 « quées ; leurs maisons sont construites en bois. Le
 « roi , qui est juif , est lié d'amitié avec celui de
 « Khozar , et vit en bonne intelligence avec celui
 « de Sérir. On compte deux parasanges de cette ville
 « aux frontières de Sérir.

« Les habitans de Sérir sont chrétiens. Il y avoit ,
 « dit - on , à Sérir , un trône » [peut - être l'auteur
 avoit - il ajouté d'or ; car il en parle peu après ; et
 on sait que c'est l'origine que les historiens orien-
 taux donnent au nom de cette ville , qui est pro-
 prement *Sérir-aldhéheb* , le Trône d'Or]. « On dit
 « que ce fut un roi de Perse qui , en donnant une
 « souveraineté pour apanage à l'un de ses fils , l'en-
 « voya en ce lieu avec un trône d'or : Cette souve-
 « raineté s'est conservée jusqu'à nos jours. Ce fut ,
 « dit-on , un fils de Bahram-Tchoubin qui la posséda
 « le premier. Les habitans de Sérir vivent en bonne
 « intelligence avec les Musulmans. Dans cette par-
 « tie du pays de Khozar , je ne connois pas d'autre
 « ville que *Sémid*.

« *Bertas* est le nom d'une nation voisine du pays
 « de Khozar , sur les bords du fleuve Atel. On l'ap-
 « pelle *Bertas* ; mais le pays se nomme aussi , d'un
 « nom générique , *Khozar* , *Rous* ou *Sérir*.

« Les Khozars sont voisins des Turcs , auxquels
 « ils ressemblent. Il y en a de deux espèces ; les uns
 « ont le teint d'un brun si foncé , et les cheveux si
 « noirs , qu'on les croiroit descendus des Indiens ;
 « les autres ont un beau teint : ceux-ci vendent leurs
 « enfans ; mais , parmi les Juifs et les Chrétiens , il

« n'est point permis de vendre ou de faire aucun
« d'entre eux respectivement esclaves.

« Ces peuples tirent des pays étrangers les objets
« de consommation que leur pays ne fournit pas,
« comme tapisseries, tentures, miel, chandelles et
« autres articles semblables. » [Ici et en plusieurs
autres endroits, je suis exactement le traducteur
anglois, quoique je soupçonne quelquefois qu'il n'a
pas parfaitement saisi le sens de l'original, ou
qu'il n'a pas choisi l'expression la plus convenable].

« Les Khozarz n'ont point de matières propres à
« fabriquer des étoffes pour vêtemens : ils en tirent
« de la Georgie, de l'Arménie, de l'Aderbidjan,
« et du pays de Roum. Leur roi porte le titre de
« *Khakan des Khozars.*

« Lorsqu'un prince doit être promu à la dignité
« de khakan, on le fait paroître en public, et on
« lui lie autour du cou un morceau d'étoffe de soie,
« que l'on serre si violemment qu'il puisse à peine
« respirer. A cet instant, on lui demande combien
« d'années il veut occuper le trône. Il répond, *un*
« *tel nombre d'années.* Alors on le délie, et il est
« reconnu pour khakan; mais si la mort ne ter-
« mine point ses jours avant l'expiration du terme
« qu'il a lui-même fixé, on le fait mourir.

« Le khakan doit nécessairement être pris dans
« la famille impériale. Personne n'a permission de
« l'approcher, si ce n'est pour affaires d'une grande
« importance. Ceux qui se trouvent dans ce cas se
« prosternent devant lui, et frottent leur visage
« contre terre, jusqu'à ce qu'il leur ordonne de

« s'approcher pour lui parler. Quand un khakan des
« Khozars est mort, toute personne qui passe près
« du lieu de sa sépulture, doit mettre pied à terre,
« et rendre ses hommages à sa tombe; en se re-
« tirant, on ne peut point remonter à cheval qu'on
« n'ait entièrement perdu la tombe de vue.

« L'autorité de ce souverain est si absolue, et ses
« ordres exécutés avec une obéissance si aveugle,
« que s'il jugeoit à propos de se défaire d'un des
« seigneurs de sa cour, et qu'il lui dit, retirez-
« vous, et donnez-vous la mort, cet homme se re-
« tireroit aussitôt dans sa maison, et se tueroit lui-
« même. La succession à la dignité de khakan étant,
« comme nous l'avons dit, attachée immuablement
« à la même famille, lorsqu'un individu de cette
« famille se trouve appelé par son rang à la souve-
« raineté, n'eût-il pas à lui une seule pièce d'ar-
« gent, il n'en est pas moins reconnu pour khakan.
« J'ai ouï dire, à des personnes dignes de foi, qu'il
« y avoit un jeune homme qui se tenoit habituelle-
« ment dans une petite boutique, sur le marché,
« vendant des objets de peu de valeur, et que le
« peuple disoit toujours en le voyant : Quand le
« khakan actuel sera mort, ce sera cet homme-ci
« qui montera sur le trône. Ce jeune homme cepen-
« dant étoit Musulman; et la dignité de khakan ne
« se donne point à d'autres qu'à des Juifs.

« Le khakan a un trône et une tente d'or : aucun
« autre que lui ne peut en avoir de semblables : son
« palais est aussi plus élevé que tous les autres
« édifices.

« Dans le canton de Bertas , les maisons sont construites en bois. Les habitans de ce pays sont de deux différentes classes ou tribus ; les uns , qui habitent près les frontières des Gozzes , dans le voisinage de Bulgar , et qui forment environ 2000 hommes , sont compris sous la dénomination de Bulgares ; les autres sont voisins des Turcs. La langue des Bulgares et des Khozars est la même. Bulgar est le nom d'une ville où l'on trouve des Musulmans et des mosquées. Près de cette ville il y en a une autre nommée *Sou* , où il y a pareillement des Musulmans et des mosquées.

« Ces deux villes contiennent environ 10,000 habitans. Dans ce pays , la durée des nuits d'été est si courte , qu'on ne peut faire tout au plus qu'une parasange de marche pendant une nuit. Dans l'hiver , les jours sont aussi courts que les nuits le sont en été. »

Le chapitre que je viens d'extraire contient bien des choses déjà connues , et recevrait beaucoup de jour de la comparaison qu'on en feroit avec ce que les historiens de la Byzantine nous apprennent des Chazares et de leur Chagan , et dont M. Deguignes a fait usage dans son Histoire des Huns , t. II , p. 407 et suiv. On sait que Justinien , chassé du trône par Apsimare , se réfugia chez le chagan des Chazares , et qu'il épousa même la sœur de ce prince , nommée *Theodora* ; que dans la suite l'empereur Léon maria son fils Constantin à une fille du chagan des Chazares , et que de ce mariage de Constantin Copronyme avec Irène , naquit Léon , surnommé

Chazare, à cause de la patrie de sa mère. Ce qui concerne la partie géographique, peut aussi être comparé avec ce qu'en disent Abou'lféda et Edrisi, les extraits de Bacouï, publiés par M. Deguignes, et surtout un grand nombre d'articles de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. Mais on trouve ici beaucoup de choses neuves et d'autant plus importantes, que si l'on fait attention au ton qui règne dans tout l'ouvrage, on demeurera convaincu que l'auteur ne rapporte que ce qu'il a vu lui-même, ou ouï dire à des personnes qui lui ont paru dignes de foi. Ce récit mériterait d'être comparé avec ce que les Juifs racontent du pays de Cozar, et ce seroit le sujet d'une discussion qui ne seroit pas sans intérêt. On voit du moins du premier coup-d'œil qui a le plus raison ou des Rabbins, qui entendent par le roi *Cozri*, que l'on suppose avoir embrassé la religion des Juifs, le souverain d'un pays nommé *Cozar*, qu'ils placent dans les contrées voisines de la mer Caspienne, au-delà de la Georgie, du Dilem et du Tabarestan, ou de Buxtorf, qui croyoit que ce nom n'étoit qu'une altération du nom de *Cosroës*. Il y a tout lieu de croire que les pays situés à l'ouest et au nord-ouest de la mer Caspienne, ainsi que ceux qui sont à l'est de cette mer, ont été dans les premiers siècles de l'hégire le siège de plusieurs états qui florissoient par le commerce, et dans lesquels la religion musulmane avoit fait de grandes conquêtes. Les sciences qui, à cette époque, étoient honorées et cultivées parmi les Musulmans, avoient aussi étendu leur domaine jusque dans ces pays,

devenus depuis plusieurs siècles le séjour de l'ignorance et de la barbarie ; et nous connoissons divers savans qui étoient sortis de ces contrées. Quant aux Khozars, les alliances de leurs khakans avec les empereurs de Constantinople prouvent que ces princes alors étoient chrétiens : leur pays dépendoit sans doute de l'évêque de la Chersonèse Taurique : peut-être la substitution de la religion juive au christianisme fut-elle la suite d'une révolution politique qui fit sortir la couronne de l'ancienne famille des khakans.

Il faudroit joindre à la description que nous donne Ebn-Haukal, des pays situés aux environs de la Mer Caspienne, ce qu'en dit Masoudi, son contemporain. Ce dernier nous fait connoître un grand nombre de royaumes qui subsistoient de son temps, soit dans le mont Caucase, soit à l'ouest et au nord-ouest de la Mer Caspienne, et dont plusieurs étoient gouvernés par des princes originaires de Perse, et descendans de Bahram-Gour (ou, suivant d'autres manuscrits, de Bahram-Tchoubin), qui avoient embrassé l'islamisme. Plusieurs peuples de ces contrées étoient ou chrétiens, ou livrés au culte des idoles. M. Deguignes a donné un extrait de cet endroit de Masoudi, dans la notice du *Moroudj - aldhéheb* de cet écrivain, qui se trouve dans le premier volume des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; mais ce morceau, quoique mêlé de détails incertains, et peut-être fabuleux, mériterait d'être donné en entier. Je remarquerai seulement que dans ce chapitre, Masoudi dit que

dans la capitale du royaume de Khozar il y a une très-nombreuse population, composée de Musulmans, de Chrétiens, de Juifs et de Payens, que le roi, tous ceux qui sont à son service, et les Khozars, qui sont de la même nation que le roi, font profession de la religion juive, qu'ils ont embrassée du temps du khalife Haroun Arraschid (vers la fin du 2.^e siècle de l'hégire, et du 8.^e de J. C.), et que cela a attiré dans ses états un grand nombre de Juifs de tous les pays musulmans et grecs. Masoudi nomme la capitale du royaume de Khozar *Amol*, et parle d'une autre ville nommée *Sémender*, qui, plus anciennement, en étoit la capitale. Sémender est à huit journées de Derbend, et Amol à sept journées de Sémender. Il décrit les mœurs des payens qui habitent parmi les Khozars; et plusieurs de leurs pratiques, notamment celle de brûler vives les veuves avec le corps de leur mari défunt, les rapprochent des Indiens. Masoudi remarque que le khakan est un personnage différent du roi, et qui jouit de grands privilèges sans se mêler de l'administration : il doute que cette distinction ait eu lieu plus anciennement, et soupçonne que les khakans sont les descendans des anciens rois du pays. Les Musulmans qui habitent ce pays forment une partie des troupes du roi : on les nomme *Allarsia*. Ce sont des familles émigrées du Khowarezm, à cause d'une famine et d'une mortalité survenues postérieurement à l'islamisme.

« C'est principalement sur eux, dit-il, que compte le roi des Khozars dans ses guerres. Ils se sont établis

« dans cette ville à certaines conditions, l'une des-
 « quelles est la liberté d'y faire une profession pu-
 « blique de la religion musulmane, d'y avoir des
 « mosquées, et d'exercer toujours la dignité de vizir
 « du roi. Celui qui remplit aujourd'hui la place de
 « vizir, est un d'eux nommé Ahmed ben-Kouya.
 « Quand le roi des Khozars est en guerre avec les
 « Musulmans, ils se tiennent dans son armée, mais
 « sans combattre, parce qu'ils ne combattent point
 « contre les gens de leur religion; du reste, ils com-
 « battent avec lui contre tous les autres peuples. »

Masoudi décrit leur armure, et observe que de son temps il y en avoit sept milles qui servoient dans l'armée du roi de Khozar. Il ajoute une multitude de détails infiniment curieux, et très-circonsciés, dont je suis surpris que d'Herbelot n'ait pas fait usage pour compléter l'article *Khozar*, dans sa Bibliothèque orientale. Je me propose de donner tout ce chapitre de Masoudi dans le recueil des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Quant à la ville d'*Amol*, je soupçonne qu'il faut lire dans Masoudi comme dans Ebn-Haukal, *Atel*, et que cette ville portoit le même nom que le fleuve Volga sur lequel elle étoit située.

Masoudi remarque ailleurs que dans un autre royaume de ces contrées, qu'il nomme le royaume des *Zerdenghan*, c'est-à-dire, des *faiseurs de cuirasses*, la population est composée de Chrétiens, de Juifs et de Musulmans. Mais revenons à Ebn-Haukal.

La description du Khorasan et celle du Mawaralnahr sont extrêmement détaillées, soit qu'Ebn-

Haukal se soit effectivement plus étendu sur ces deux grandes provinces que sur les autres, soit que son traducteur persan ait jugé à propos de le moins abréger ici. La première supposition paroîtra plus vraisemblable, si on fait attention à l'usage très-fréquent qu'Abou'lféda fait d'Ebn-Haukal dans la description du Khowarezm et du Mawaralnahr.

Le tableau que notre auteur nous offre du Mawaralnahr est celui d'un état florissant, rempli d'une immense population, enrichi par l'agriculture et par le commerce, servant d'entrepôt et de communication au commerce de l'Inde, et des extrémités orientales de l'Asie avec le nord de l'Europe. Les relations de commerce qui existoient du temps d'Ebn-Haukal et au commencement du IV.^e siècle de l'hégire, entre le nord de l'Europe et la Mawaralnahr par le moyen des fleuves qui se jettent dans la mer Caspienne, sont bien prouvées par le grand nombre de monnoies des Samani, frappées à Samarcande, à Balkh, à Bokhara et autres villes du Mawaralnahr, que l'on a trouvées, dans le siècle dernier, dans la Poméranie, aux environs du lac Ladoga, et sur les bords de la Baltique. On verra sans doute avec plaisir une partie des traits généraux par lesquels Ebn-Haukal peint l'état florissant du Mawaralnahr.

« La province de Mawaralnahr est une des provinces les plus florissantes et les plus riches de toutes les contrées musulmanes. Les habitans sont distingués par leur probité et leur vertu ; ils sont ennemis de toute mauvaise action, et entretiennent la paix avec grand soin. La fertilité et la

« richesse de cette province est telle , que si toutes
 « les autres étoient affligées d'une disette ou d'une
 « famine , elles trouveroient des provisions suffisan-
 « tes , dans les grains mis en réserve l'année pré-
 « cédente dans le Mawaralnahr. Toutes sortes de
 « denrées et de fruits s'y trouvent en abondance ,
 « et les eaux y sont délicieuses. Le bétail y est ex-
 « cellent , et partout on fait le plus grand cas du
 « mouton du Turkestan , de Gaznin et de Samar-
 « cande.

« Le Mawaralnahr fournit des soies écruës , des
 « laines , et des crins en grande quantité. Les mines
 « de ce pays donnent de l'argent et de l'étain en
 « abondance , et ces mines sont meilleures que toutes
 « les autres mines , excepté celles de *Pendjhir* ;
 « mais les mines du Mawaralnahr , donnent le meil-
 « leur cuivre et le meilleur vif-argent ; elles pro-
 « duisent d'autres substances minérales , et c'est
 « dans le Mawaralnahr que l'on recueille tout le
 « sel ammoniac qui se consomme dans le Khorasan.
 « Nulle part on ne trouve de papier pareil à celui
 « qui se fabrique à Samarcande. » [On savoit déjà
 que la fabrication du papier de chiffon étoit venue
 de Samarcande à la Mecque , et que l'Europe devoit
 cette sorte d'industrie à ses communications avec
 les Arabes]. « Les fruits sont si abondans à Sogd ,
 « *Asterschineh* (lisez *Osrouschna*) [*Fergana* , et
 « *Schasch* , qu'on en nourrit les bestiaux. Le musc ,
 « importé du Tibet dans le Mawaralnahr , est ex-
 « porté de-là dans tous les pays de la terre. Les
 « peaux de renards , de martres et d'hermines , se
 « trouvent

« trouvent dans les bazars du Mawaralnahr (p. 233):
« Telle est la générosité et la libéralité des habi-
« tans du Mawaralnahr, qu'aucun d'eux ne manque
« à exercer l'hospitalité : en les envisageant sous ce
« point de vue, on croiroit que toutes ces pro-
« vines ne font qu'une seule maison. Quand un
« voyageur arrive dans ce pays, chacun tâche de
« l'attirer chez soi, afin d'avoir occasion d'exercer
« l'hospitalité envers un étranger ; et la meilleure
« preuve de leurs dispositions à obliger, est qu'un
« paysan qui ne possède que le plus étroit néces-
« saire, réserve une portion de sa chaumière pour
« loger un hôte..... L'auteur de cet ouvrage dit
« en propres termes à ce sujet : Un jour que je me
« trouvois à Sogd, je remarquai un grand édifice,
« dont les portes ouvertes étoient attachées sur la
« muraille avec des clous. J'en demandai la raison,
« et on me dit, que depuis plus de cent ans, ces
« portes n'avoient jamais été fermées, et que jour et
« nuit, elles étoient toujours demeurées ouvertes ;
« que les étrangers pouvoient y entrer à toute heure,
« et en quelque nombre qu'ils fussent, le maître de
« cette maison ayant eu soin de la pourvoir de tout
« ce qui pouvoit être nécessaire pour eux et pour
« leurs montures ; qu'il ne paroissoit jamais plus
« satisfait et de meilleure humeur, que quand ses
« hôtes faisoient chez lui quelque séjour. Dans aucun
« autre pays je n'ai jamais ouï dire rien de semblable.
« Les riches et les grands seigneurs des autres pays
« employent volontiers leurs richesses à combler
« de bienfaits quelques favoris, ou à se procurer

« des jouissances sensuelles , et à satisfaire leurs
« passions. Les habitans du Mawaralnahr au con-
« traire emploient leurs facultés d'une manière
« plus utile et plus raisonnable , et se servent de
« leurs richesses pour construire des caravansérais ,
« des ponts et autres édifices de ce genre. Vous ne
« voyez dans tout le Mawaralnahr , aucune ville ,
« aucune station de voyageur , aucun lieu désert
« même , où il ne se trouve , pour la commodité des
« voyageurs , une auberge fournie de toutes les choses
« nécessaires. On m'a assuré qu'il y a dans le Mawa-
« ralnahr plus de deux mille auberges de ce genre ,
« où les voyageurs , en quelque nombre qu'ils arri-
« vent , sont assurés de trouver à manger pour eux ,
« et du fourrage pour leurs bêtes. Le même auteur
« ajoute : une personne digne de foi qui accompa-
« gnoit Naser Ahmed (1. *fils d' Ahmed*) dans la guerre
« de Samarcande , m'a assuré que son armée étoit ,
« en plus grande partie , composée d'hommes du
« Mawaralnahr : j'ai ouï dire que [le khalife] Mo-
« tasem ayant écrit à Abd-allah fils de Taher , et à
« Nouh , fils d'Asek [il semble y avoir ici quelque
« omission] , la réponse d' Abd -allah fut que l'on
« comptoit dans le Mawaralnahr 300,000 *Kulab* ,
« qui fournissoient chacun un cavalier et un fantassin ,
« et que , quand ces soldats étoient absens pour
« une expédition , leur absence ne se faisoit pas sentir
« dans la province. On m'a assuré que les habitans
« de Fergana et de Schasch sont en si grand nom-
« bre , si bien disciplinés et équipés , qu'aucun pays
« musulman ne sauroit rivaliser avec eux. Dans la

« classe inférieure , il y a des fermiers qui possèdent
« depuis cent jusqu'à cinq cents têtes de bétail.
« Aucune nation n'est plus obéissante à ses souverains ;
« les soldats turcs ont toujours eu la préférence sur
« tous les autres , et les khalifes les choisissent tou-
« jours , à cause de la supériorité de leur service ,
« de leur caractère docile , de leur bravoure et de
« leur fidélité , (p. 234 et suiv.).

De ces notions générales , passons à quelques cir-
constances particulières dignes d'observation.

« La contrée montagneuse qui forme la lisière du
« Mawaralnahr du côté du Tibet , est très-peuplée,
« bien cultivée , abondante en fruits , et en bétail
« excellent. L'air y est extrêmement pur et très-
« sain (pag. 239). *Khowarezm* est le nom d'une
« contrée qu'il ne faut pas confondre avec le Kho-
« rasan. Elle est entourée de déserts de toutes parts.
« D'un côté elle confine à Gaznin , c'est la partie occi-
« dentale [Je soupçonne ici quelque faute]. A l'ouest
« et au midi , elle est bornée par le Khorasan et le
« Mawaralnahr. Après *Khowarezm* et le *Djihoun* on
« ne trouve plus aucune ville jusqu'au lac [le lac
« *Aral*]. *Khowarezm* est au nord du *Djihoun* : au
« sud est *Corcandje* ; c'est une ville plus petite que
« *Khowarezm* ; mais elle sert de passage pour plu-
« sieurs autres contrées. Il part de *Corcandje* des
« caravanes pour le *Khorasan* , le *Djordjan* , *Gaz-*
« *na* et le pays de *Khazar*. Le *Khowarezm* de-
« vroit donc se trouver moitié sur la carte du Kho-
« rasan et moitié sur celle du *Mawaralnahr* (pag.
« 240 et 241).

« Sur les bords de la mer ou du lac de Khowarezm
 « est une montagne nommée Tchagagher : il y a
 « de la glace dans ces lieux presque jusqu'à la fin
 « de l'été. Ce lac a cent parasanges de circonférence.
 « Les eaux en sont salées ou amères. Le Djihoun,
 « la rivière de Schasch et beaucoup d'autres y dé-
 « chargent leurs eaux, sans que celles du lac en
 « reçoivent un accroissement sensible. On suppose
 « généralement qu'il y a une communication entre
 « ce lac et la Mer Caspienne, qui en est éloignée
 « de vingt journées de marche (p. 244).

« Khowarezm est une ville abondamment pourvue
 « de fruits et de toutes sortes de denrées. On n'y
 « trouve cependant aucuns noyers. On y fabrique
 « des toiles de fil, des étoffes de laines et des bro-
 « cards. Les habitans ont une très-bonne renommée
 « et des manières très-polies; les gens de ce pays
 « sont grands voyageurs : il n'y a point de ville
 « dans le Khorasan où on ne trouve une colonie
 « de Khowarezmiers... La ville de Khowarezm tire
 « ses richesses de son commerce; on y trouve des
 « tapis de Siklab (le pays des Slavons) et de Khozar,
 « et on y apporte, de cette dernière contrée, les
 « peaux de renards, de martres, de zibelines et
 « d'hermines (p. 244).

« On trouve à Ferganâ des mines de sel ammo-
 « niac, de vitriol, de fer, de cuivre et de vis-
 « argent, d'or et de turquoise. Dans les montagnes
 « de ce district il y a des sources de naphte, de
 « bitume et de résine [peut-être faudroit-il traduire
 de *petrole* : les résines ou gommes résines appar-

tiennent au règne végétal]. On y trouve aussi
 « une pierre qui prend feu et se consume. On y
 « voit des eaux qui sont gelées en été, et chaudes
 « au fort de l'hiver (p. 250).

« Dans le territoire de Samarcande et au nord
 « de cette ville, sur une montagne nommée *Sarouan*
 « et dont les environs forment un district de dix
 « parasanges d'étendue, étoit un édifice nommé *Zé-*
 « *rougherd*, que les chrétiens avoient bâti pour l'exer-
 « cice de leur religion (p. 257). L'auteur avoit fait
 pareillement mention (p. 218), d'une église chré-
 tienne dans un lieu nommé *Sicca*, sur une monta-
 gne à deux parasanges de Hérat dans le Khorasan.

L'auteur remarque (p. 258), que toutes les
 affaires commerciales se font à Samarcande avec
 de l'or et avec des monnoies d'argent qu'il nomme
Direm Ismaïli schikesteh, c'est-à-dire *monnoies*
d'argent d'Ismaël brisées : il y a aussi une autre
 monnoie nommée *Mohammédi*, qui n'a cours dans
 aucune autre place que dans le territoire de Samar-
 cande.

Ce passage est remarquable, 1.^o parce qu'il sem-
 ble, si la traduction est fidelle, indiquer qu'on
 n'employoit point dans le commerce de monnoie
 d'or, mais l'or en barres, et en effet, quoique
 l'on connoisse beaucoup de monnoies des Sama-
 ni, on n'en a trouvé jusqu'à présent aucune en
 or ni en cuivre. 2.^o A cause du mot *schikesteh*
 (*rompu*) : cela veut-il dire qu'on n'employoit que les
 monnoies d'argent d'Ismael, premier prince Sa-
 mani, mais qu'on les employoit seulement brisées,

et comme matière à un certain titre en les prenant au poids, ou bien ces monnoies auroient-elles été ainsi nommées, comme le caractère persan usité aujourd'hui dans l'Inde, à Mascate, etc., parce que la gravure en étoit d'un travail inférieur à celui des monnoies des khalifes. C'est ce que je ne saurois décider; cependant, comme le caractère arabe des monnoies d'argent des premiers princes Samani est d'une forme régulière et très-lisible, la première explication me paroît plus vraisemblable.

Qu'il me soit permis, pour compléter cet extrait, de joindre ici plusieurs particularités détachées qui pourront intéresser le lecteur, mais que je n'ai pu faire entrer dans le corps de cette notice.

Pag. 68. Ebn-Haukal ayant dit que *Kerbéla* est située à l'ouest de l'Euphrate, ajoute, suivant M. Ouseley : *Samirrah est aussi située à l'est* : mais le texte, rapporté au bas de la page, signifie, *Samirrah toute entière est sur la rive orientale du fleuve.*

Pag. 78. Ebn-Haukal parlant d'un lieu du Khouzistan qu'il nomme *Asel*, dit qu'en ce lieu se donna une bataille où 40,000 *Schérah* défirent l'armée de Bagdad qui étoit de 100,000 hommes. Le mot *Schérah* ou plutôt *Schorât*, est un des noms sous lesquels on désigne les *Kharedji* ou sectes hérétiques et rebelles qui, à des opinions outrées sur les droits d'Ali et des Imams, joignoient des dogmes impies et la révolte contre les souverains. Voici ce que Makrizi dit sur l'origine et la signification de ce nom.

« On nomme les *Kharedji* *Schorât*, mot dont le singulier est *schari*, et qui vient de la racine *schara* :

« ce mot se dit proprement d'un homme qui fait des
 « instances importunes, et qui s'acharne à vouloir
 « vendre quelque chose. Les Kharedji disoient : nous
 « avons vendu nos ames [c'est-à-dire nous nous som-
 « mes vendus nous-mêmes *scharaïna anfousana*] à
 « la religion de Dieu, et c'est pour cela qu'on nous
 « appelle *Schorât*. Mais d'autres prétendent que ce
 « nom leur fut donné à cause de cette expression
 « vulgaire *scharaïtohou* qui signifie, *j'ai eu que-*
 « *relle avec quelqu'un, j'ai disputé contre lui* : enfin
 « d'autres observent qu'on dit aussi *schara* dans le
 « sens de *s'emporter de colère*, et assurent que ce
 « nom leur fut donné à cause de leur emportement
 « contre les bons musulmans. »

(P. 94.) Ebn-Haukal, parlant d'une place nom-
 mée *Saïd-abad*, dit qu'elle fut la résidence de
Ziad ben-Ommiah. C'est ainsi qu'on lit dans l'ou-
 vrage que nous avons sous les yeux ; mais c'est une
 faute, et il faut lire *Ziad ben-abihi*, c'est-à-dire,
Ziad fils de son père. Ce *Ziad*, qui fut gouverneur
 de Basra et de Cufa du temps du khalife Moawia,
 étoit ainsi nommé, parce qu'il étoit fils d'un pere
 incertain.

(P. 78.) Suivant l'édition et la traduction de
 M. Ouseley, *Haï* est une ville du Khouzistan, de
 laquelle dépend un territoire en culture et de grandes
 plantations de palmiers. Elle avoit donné la nais-
 sance à Abou-Ali imam, ou chef de la secte des
 Motazales. Cette circonstance prouve que le nom de
 cette ville ne doit pas être lu *Haï*, mais *Djobha* ;
 car il s'agit ici d'Abou-Ali Mohammed, fils d'Abd-

alwahhab, surnommé *Djobiaï*, du lieu de sa naissance, comme on peut le voir dans le *Specimen historicæ Arabum* de Poccoke, dans la description du Khourestan ou Khouzistan d'Abou'lféda, et dans les Annales du même auteur, à l'an 303.

Ebn-Haukal, comme nous l'avons vu précédemment, n'a pas manqué de nous instruire que trois langues étaient en usage dans le Farsistan. Il est rare qu'il ne fasse quelque observation de ce genre sur chacune des provinces dont il parle. Parlant de la montagne voisine de Derbend, qu'il nomme *Adib* (si son texte est exact), et qui ne peut être autre que le Caucase, il dit (p. 159.) qu'elle renferme plus de soixante-dix tribus ou nations différentes, qui ont chacune un langage particulier, et ne s'entendent point les unes les autres; observation qui se trouve aussi dans Masoudi.

Dans le Khouzistan, on parle communément l'arabe et le persan; mais il y a aussi un dialecte particulier à cette province (p. 76).

Le persan est le langage commun des habitans du Kiiman; mais la nation nommée *Koutche* a une langue particulière, ainsi que les *Bo'loutches* (p. 143).

Dans le Mécran, outre le persan, on parle une langue particulière à cette province (p. 142).

Les langues arabe et persane sont entendues dans les provinces d'Arran, d'Aderbidjan et d'Arménie. A Ardébil, on parle aussi l'arménien. Il y a une langue particulière dans la contrée montagneuse de Berdaa (p. 163).

Les habitans du Tabarestan ont un langage parti-

culier, qui n'est ni l'arabe, ni le persan ; et dans plusieurs parties du Deilman (*Daïlem* ou *Daïlom*), leur langage n'est pas compris (p. 174). Je traduis à la lettre ce passage, qui me paroît susceptible de deux sens.

Dans la province de Gaur on parle le même langage que dans le Khorasan (p. 227). Sans doute Ebn-Haukal avoit fait, sur le langage des peuples du Khorasan, quelques observations qui ne se trouvent point dans sa traduction persane, ou que j'ai perdues de vue.

Les poids, les mesures et les monnoies sont aussi le sujet de diverses observations de notre voyageur, qui méritent d'être recueillies avec attention.

En parlant du mont Bisatoun, Ebn-Haukal n'oublie pas de faire mention d'une caverne ou grotte qui se voit sur la route au revers de la montagne, et de laquelle sort une source. « On y a sculpté, dit-il, la figure d'un cheval, et celle d'un Guèbre [c'est-à-dire, sans doute, d'un Persan antérieur à l'islamisme, comme l'observe M. Ouseley], assis sur le dos du cheval » (p. 172.).

A propos de la capitale de l'Arménie, qu'il nomme *Deincl*, où il y a, dit-il, beaucoup de chrétiens ou de juifs, et où l'on voit les églises mêlées avec les mosquées, il observe qu'on fait en ce lieu de belles tapisseries et de beaux tapis, et qu'on y fait la belle couleur nommée *Kermez*. « J'ai ouï dire, ajoute-t-il, que le Kermez est une espèce de ver. » C'est la cochenille (p. 160.).

Les moulins à vent du Sédjestan (p. 205), l'éducation des vers à soie à Mérou, sont encore des objets

dignes de remarque. » On travaille la soie à Mérou, « dit notre auteur (p. 216). J'ai même ouï dire que « l'art de travailler la soie a passé originairement de « Mérou dans le Tabarestan, et que l'on envoie « encore des autres villes chercher des œufs de vers « à soie à Mérou (p. 216). »

Finissons par dire un mot des Koutches et des Boloutches, peuples qui nous sont peu connus.

« Au sud du Kirman, près de la mer, sont les « montagnes nommées *Kéfes*. . . A l'est de la même « province, est le désert qui s'étend vers les mon- « tagnes de *Kéfes* et la province de Mecran : au sud « sont les Boloutches. . . Dans les montagnes voisines « d'Ormuz, il y a, dit-on, beaucoup de terres en « culture, de bétail et de places fortes. Chaque mon- « tagne a son chef particulier, qui reçoit une sorte « d'investiture du sultan ou souverain. Ces gens-là « infestent les routes du Kirman jusqu'à la province « de Perse et au Sédjestan; ils sont à pied et atta- « quent ainsi les passans. On dit qu'ils sont arabes « d'origine, et qu'ils ont amassé de grandes richesses. « Les Boloutches habitent le désert des monts *Kéfes*; « *Kéfes* signifie *Koutche* en persan [c'est-à-dire « brigands] : on appelle ces deux peuples *Koutch* « et *Boloutch*. Les Boloutches sont un peuple qui « habite les déserts; [il faut traduire : on appelle. . . *Boloutch*, ce qui signifie habitans des déserts, et c'est certainement le sens du texte rapporté dans l'appendice p. 287] : « ils infestent les routes, et ne res- « pectent personne (pag. 140 et 141). »

M. Ouseley a fort à propos corrigé une légère er-

reur de son texte manuscrit , qui contre l'autorité de tous les écrivains qui ont parlé des Boloutches en feroit un peuple honnête au lieu d'une nation de brigands :

Il cite, à l'appui de cette correction , qui ne pouvoit souffrir aucun doute , les autorités des dictionnaires persans *Borhan-katé* et *Ferheng-sorouri*.

« Le Borhan - katé en parle ainsi : *Koutch* et « *Boloutch*. C'est le nom d'une certaine nation du « nombre de celles qui habitent les déserts : ceux- « ci habitent les montagnes qui sont sur la fron- « tière du Kirman. On dit qu'ils descendent des Ara- « bes du Hedjaz : leur métier n'est autre que de se « battre , de verser le sang , de voler et de détrousser « les passans. Si par hasard ils ne trouvent point « d'étrangers à piller , ils se tuent les uns les autres , « et se volent réciproquement. Les frères , les pro- « ches , les parens , les amis se battent les uns contre « les autres , et ils font grand cas de cette manière « de vivre (p. 289). »

M. Ouseley croit que la tradition qui fait descendre ces hordes de brigands des Arabes du Hedjaz , peut avoir quelque fondement ; mais il faudroit , pour appuyer cette assertion , d'autres preuves que les mœurs féroces des anciens Arabes et leur goût pour le sang et le brigandage. Il seroit injuste de croire que tous les peuples féroces et brigands dussent l'origine de ces mœurs aux Arabes , et une émigration des peuples du Hedjaz , c'est-à-dire de l'Arabie occidentale dans ces contrées orientales , me paroît peu vraisemblable. J'aimerois bien mieux croire que

ces peuples descendroient des *Arabia* de Néarque, dont le pays répondoit à une portion des provinces de Kidj et Mecran.

Je crois avoir fait connoître, avec impartialité, l'ouvrage dont nous devons la traduction à M. Ouseley, et avoir donné une juste idée de son mérite, et des défauts qui en rendent l'usage susceptible de difficultés et même de dangers. Je suis bien loin de vouloir, par cet exposé fidelle de mon opinion nuire au succès de l'ouvrage, ou diminuer en rien la reconnaissance justement due au savant dont le zèle promet d'enrichir la littérature orientale jusqu'à présent si négligée. Je crois qu'il eût été à souhaiter que le recueil de notes critiques et historiques, de recherches, de dissertations que M. Ouseley destine à éclaircir, rectifier et suppléer l'ouvrage d'Ebn-Haukal, eût paru en même temps. Peut-être en s'occupant de ce travail, et surtout en comparant toujours Abou'Iséda et l'Edrisi avec son texte persan, M. Ouseley auroit-il trouvé le moyen de faire disparaître les taches qui déparent cet ouvrage. De courtes notes mises au bas de chaque page auroient servi de guide au lecteur, et lui auroient facilité l'usage des descriptions d'Ebn-Haukal. Quant aux dissertations et aux recherches savantes sur les antiquités religieuses et historiques, sur les sciences, les arts, les mœurs, la littérature, la chronologie, les monumens, la bibliographie, etc., ou M. Ouseley en auroit fait la matière d'un volume séparé, ou il auroit attendu que ses lectures, et les voyages qu'il médite l'eussent mis à portée de traiter ces sujets im-

portans avec plus d'étendue, et sans être gêné par les bornes d'un commentaire.

Je finis en observant que je n'ai pas prétendu donner ici un travail complet sur Ebn-Haukal ; que j'ai recueilli seulement une partie des observations que m'a suggérées une simple lecture faite avec attention, et avec le secours de la géographie d'Abou'lféda ; que plusieurs noms propres, et divers faits qui m'ont paru suspects sont restés tels que je les ai trouvés, et n'ont été ni vérifiés, ni discutés, parce que je ne devois donner à cet extrait, ni le temps ni les recherches que je me croirois obligé de consacrer à un ouvrage dont je serois l'éditeur ou le traducteur. J'aurai suffisamment rempli le but que je me suis proposé, si j'ai donné une juste idée de celui qui est le sujet de cette notice.

S. DE S.

N. B. Dans la première partie de cet extrait, p. 55 de ce volume, note (2), supprimez ces mots : *et de la partie de l'Europe soumise aux Turcs.*

B I O G R A P H I E.

EXTRAIT de l'Eloge de Charles-Louis L'HÉRITIER, lu à la séance publique de l'Institut national, le 15 germinal an 9, par G. CUVIER, l'un des secrétaires de la Classe des sciences mathématiques et physiques.

LES hommes dont la classe de physique vous a récemment entreteus dans cette enceinte, avoient vu couronner par une vieillesse longue et honorée, des jours consacrés à l'étude de la nature et à l'instruction de leurs semblables. Les regrets de leur perte étoient en quelque sorte tempérés par le souvenir de leur vie, et l'observateur conservoit toute la tranquillité nécessaire, pour tracer l'histoire de leurs efforts et de leurs succès.

Aujourd'hui nous avons à remplir un plus douloureux ministère, il faut vous parler d'un homme qui sacrifia aux sciences sa fortune et son repos, qui lutta pendant longtemps avec la force d'une ame brûlante contre des obstacles de tout genre, et qu'un crime plus inconcevable encore qu'il n'est atroce, a enlevé dans la force de l'âge, et au moment où il entrevoyoit enfin la possibilité de mettre à exécution, les vastes projets qu'il avoit conçus.

Charles-Louis L'HÉRITIER naquit à Paris en 1746.

Sa famille tenoit un rang distingué parmi les négocians, et jouissoit d'une fortune assez considérable.

C'est à peu près dans cette condition moyenne que se trouve, dit-on, le bonheur ; et cela est vrai si le bonheur consiste dans le repos ; mais ce n'est pas celle qui excite le plus à cultiver les sciences : trop élevée pour qu'on y sente l'aiguillon du besoin, elle ne l'est pas assez pour qu'on y soit tourmenté par l'ambition ; la passion de la gloire peut seule y porter à de grands travaux. C'est déjà un mérite à l'Héritier, d'avoir senti qu'il pouvoit faire mieux que de végéter dans des charges obscures, ou de distraire, par une ostentation vaniteuse, le besoin de se distinguer, qui fit toujours la base de son caractère ; mérite d'autant plus grand qu'il fut presque toute sa vie dans la nécessité de résister aux préjugés, aux sarcasmes, aux persécutions même de gens qui ne concevoient pas qu'un secrétaire du roi, membre de cour souveraine, pût désirer une autre illustration.

Il est probable qu'avec de telles dispositions, quelque science qu'il eût embrassée, il y auroit obtenu des succès. La place par laquelle il débuta dans la magistrature, détermina son choix pour la botanique.

Reçu en 1772 procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts de la généralité de Paris, il ne voulut point se borner à connoître les formalités de sa juridiction ; tout ce qui étoit relatif à l'amé-

lioration des bois, excita ses recherches. Une fois livré à l'étude de la culture et de la physique végétale, il voulut examiner en détail les différentes espèces d'arbres, et il parvint en peu de temps à les connoître si bien, qu'il distinguoit ceux de notre pays à toutes les distances, par la forme générale, par la distribution des branches, par l'écorce, et par une foule d'autres caractères auxquels les botanistes de profession ne s'attachent peut-être pas assez. Dans les courses qu'il étoit obligé de faire avec ses collègues, il les défioit à cette sorte d'exercice; et, à force de renchérir les uns sur les autres, on arrivoit ordinairement à des questions que lui seul pouvoit résoudre; le moindre fragment de branche, le plus léger brin d'écorce lui suffisoient pour prononcer l'espèce d'arbre dont ils étoient provenus.

Ce n'étoit pas là encore tout-à-fait de la botanique; un événement peu important par lui-même lui fit franchir le court intervalle qui l'en séparoit.

Un jour qu'il se promenoit au Jardin des Plantes avec ses confrères, ils s'amuserent de nouveau à nommer les arbres qu'ils rencontroient. Ce jeu réussit assez bien pour les premiers, ils étoient du pays; mais quand on fut au quatrième, qui étoit un micocoulier, personne ne le reconnut, quoique de pleine terre, et on fut obligé d'en demander le nom à un garçon jardinier.

Cette espèce d'affront, essuyé par le tribunal des eaux et forêts en corps, piqua au vif l'amour-propre de l'Héritier; il sentit qu'il étoit honteux
pour

pour lui de ne pas connoître au moins ceux des arbres étrangers qui pourroient être naturalisés chez nous avec avantage, et il suivit un cours de botanique ; ce fut alors qu'il se lia d'amitié avec plusieurs botanistes célèbres, dont il est devenu depuis le confrère à l'Académie et à l'Institut.

Il ne pouvoit, par caractère, s'occuper d'une science sans avoir aussitôt le desir de s'asseoir au rang des maîtres. Il se hâta donc de jeter un coup-d'œil sur la botanique en général, et de chercher la partie de cette science où il pourroit le plus aisément réparer le temps qu'il avoit perdu, et arriver à des découvertes.

Dans l'histoire de Lemonnier, je vous ai peint une botanique qu'on peut appeler *celle de l'homme sensible* ; elle contemple, dans les végétaux, l'élégance et la symétrie de leurs formes, la fraîcheur et l'éclat de leur couleurs ; elle y étudie cet accord de toutes les parties, cette marche régulière de leur développement qui la ramènent sans cesse vers l'idée d'une intelligence ordonnatrice. Il en est une autre moins livrée à l'imagination, plus froide dans ses vues, plus sévère dans ses travaux, plus sèche dans son style ; elle distingue, elle dénombre toutes les plantes, elle assigne à chacune d'elles son nom et son rang, elle détermine les caractères auxquels on doit les reconnoître ; elle tient en quelque façon le registre du règne végétal, et son principal soin est de l'enrichir de tous les objets nouveaux que fournis-

sent les divers climats ; c'est la botanique du nomenclateur, celle que l'Héritier adopta de préférence.

Il en est bien encore une troisième, qui prend un vol plus élevé, qui cherche à fixer les rapports des nombreuses familles des plantes, et à réduire sous des lois générales, la variété si bizarre en apparence de leur structure : on pourroit l'appeler la botanique du philosophe.

Mais cette dernière façon de considérer la science occupa peu l'Héritier ; rigoureux sectateur d'une partie seulement, des idées de Linnæus, il écarta toujours de ses ouvrages ce qui étoit étranger aux méthodes artificielles du maître qu'il s'étoit choisi, et soit qu'il estimât peu les vues des botanistes modernes ; soit qu'il se défiât de ses propres forces et n'osât s'engager à leur suite, il n'a jamais voulu participer aux efforts qu'ils ont faits pour perfectionner les familles naturelles. Cependant, il faut avouer que s'il se concentra dans un genre un peu borné, il fit du moins les plus grands efforts pour y arriver à la perfection, et qu'il en a fort approché. Ses ouvrages de botanique sont estimés dans toute l'Europe, pour l'exactitude des descriptions, la minutieuse recherche des caractères, la grandeur et le fini des planches.

Je parle à dessein de ce dernier article, parce qu'il est très-important en histoire naturelle, où nulle description ne peut suppléer aux figures, et où les plus grands talens ne suffisent pas pour faire de bonnes figures, s'ils ne sont dirigés par la

science ; il seroit donc injuste de refuser aux auteurs leur part de ce mérite , surtout il le seroit de l'enlever à l'Héritier , qui sut , non-seulement bien choisir , encourager à propos , et diriger avec habileté les artistes qu'il employa , mais qui sut même en former. Redouté et Sellier reconnoissent qu'ils lui doivent en grande partie le développement de leur talent.

On lui a reproché d'avoir changé une partie des noms donnés aux plantes par ses prédécesseurs. Linnæus , qui a changé presque tous ceux de la botanique , est seul parvenu à vaincre , à cet égard , l'inertie qui s'oppose toujours aux améliorations , parce que les améliorations sont des nouveautés ; tant qu'il a vécu il a été l'arbitre souverain de la science , et l'Europe entière a suivi aveuglément sa nomenclature ; mais depuis sa mort nul n'a pu ou n'a osé se placer sur ce trône vacant , l'histoire naturelle semble être tombée dans une espèce d'anarchie , et la seule loi qui ait été un peu généralement reconnue , c'est qu'on doit adopter le nom imposé par le premier descripteur. L'Héritier n'étoit point de cet avis , il vouloit que même , pour la nomenclature , le premier venu cédât au meilleur , et que celui qui décrivait et nommoit mieux , eût le droit incontestable de déposséder l'ancien.

Nous ne déciderons pas jusqu'à quel point son principe étoit fondé , mais nous assurerons qu'il ne l'appliquoit à son avantage qu'avec le plus grand scrupule , et qu'il faisoit tout pour acquérir lui-

même ces titres qu'il exigeoit de quiconque veut imposer des noms.

Les descriptions n'étoient jamais faites que sur des plantes vivantes, et dans le plus parfait état de développement ; il rejetoit les échantillons desséchés et souvent mutilés, qui n'ont que trop été employés par ses prédécesseurs : lorsqu'il apprenoit qu'une plante rare étoit en fleur dans quelque jardin, il s'y transportoit aussitôt ; il récompensoit généreusement de jeunes botanistes qui visitoient sans cesse pour lui les jardins de Paris et des environs, dans un rayon de plusieurs lieues, et qui notoient toutes les circonstances de la végétation des espèces nouvelles, ou mal décrites auparavant.

Son premier ouvrage a pour titre *Stirpes novæ* (*Plantes nouvelles*). Il commença à le publier en 1784. Il en a fait paroître sept cahiers, contenant quatre-vingt-seize planches avec les descriptions. Il publia, en 1787, quarante-quatre autres planches qui devoient faire suite aux premières, et qui représentoient des *Geranium* ; mais leur texte, quoique imprimé depuis longtemps, n'a point été mis en vente. En 1788 parut, toujours dans le même format, une histoire particulière des *cornouillers*, accompagnée de six planches.

Malgré la rapidité avec laquelle ces ouvrages se succédèrent, l'impatiente ardeur de l'Héritier n'en étoit point satisfaite. Ces plantes étrangères, arrivées une à une dans nos jardins, n'étoient que quelques gouttes d'eau pour une soif brûlante ; il ne

pensoit qu'avec une espèce d'envie au sort de ces botanistes, qui moissonnoient à leur aise des richesses nouvelles dans des contrées lointaines ; puisse au moins quelque voyageur, s'écrie-t-il à ce sujet, dans la préface de ses *Stirpes novæ*, confier à nos soins la publication de ses découvertes, ce seroit un dépôt commis à notre foi ; sa gloire et ses trésors seroient en sûreté, et oubliant nos propres travaux, nous nous honorerions d'être les simples éditeurs des siens.

Son vœu ne tarda point à être exaucé ; Dombey étoit revenu, en 1786, du Pérou et du Chili, avec une grande collection d'objets d'histoire naturelle en tout genre, qu'il avoit recueillie pour le gouvernement français, de concert avec d'autres savans envoyés par le gouvernement espagnol.

L'Héritier apprenant que ce voyageur sollicitoit en vain depuis longtemps du ministre de Calonne les avances nécessaires pour la publication de ses découvertes, s'offrit de publier, à ses propres frais, toute la partie botanique, et obtint que Dombey lui remettroit ses herbiers, et recevoit en dédommagement une pension annuelle.

Cet arrangement le transportoit en quelque sorte dans ces climats étrangers qu'il brûloit de visiter, et lui donnoit la disposition absolue d'une immense quantité des seules richesses qu'il enviât. Aussi son zèle sembla-t-il redoubler ; en peu de jours tout fut mis en ordre, peintres, graveurs furent mandés ; et déjà l'ouvrage étoit fort avancé, lorsqu'une nouvelle inattendue vint troubler sa jouissance.

Les Espagnols voulant publier eux-mêmes l'histoire naturelle des contrées qu'ils avoient fait examiner, desirèrent que les recherches de Dombey ne parussent point avant les leurs; et la cour de France, qui se gardoit bien, et avec raison, de comparer la publication d'un livre de plus ou de moins sur la botanique avec l'amitié d'une grande puissance, ne fit aucune difficulté d'accéder à la demande de celle d'Espagne.

L'Héritier étant un jour par hasard à Versailles, apprend que l'ordre vient d'être donné à M. de Buffon de se faire remettre l'herbier de Dombey, et que cet ordre lui sera signifié le lendemain. Frappé de terreur, il revient en hâte à Paris, il ne consulte que son ami Broussonnet; bientôt son parti est pris, vingt ou trente layetiers sont appelés; on passe toute la nuit à faire des caisses. L'Héritier, sa femme, Broussonnet et Redouté emballent l'herbier, et dès le grand matin il part en poste avec son trésor pour Calais; il n'est tranquille que lorsqu'il a touché le sol de l'Angleterre.

Il passa quinze mois à Londres, vivant dans la retraite la plus absolue, et ne s'occupant que de la collection précieuse qu'il y avoit portée. Les secours de toute espèce lui furent prodigués par son travail; la bibliothèque de M. Banks lui fut toujours ouverte; l'herbier de Linnæus, acheté par le docteur Smith; ceux de tous les botanistes anglais furent à sa disposition, et il réussit à terminer cet ouvrage qu'il devoit publier sous le titre de *Flore du Pérou*; on m'a assuré du moins qu'il en rapporta

le manuscrit complet. Il avoit fait venir Redouté à Londres pour en dessiner les figures; soixante ont été absolument finies, et plusieurs sont gravées.

Dans ses momens de relâche, il visitoit les jardins des environs de Londres, et faisoit peindre les plus magnifiques des plantes qui en font l'ornement. Ces figures, superbement gravées, furent publiées à son retour sous le titre de *Bouquet anglais* (*Sertum anglicum*). Le livre fut dédié aux Anglais, et tous les nouveaux genres qui y sont décrits, reçurent les noms de botanistes anglais, manière ingénieuse et délicate de témoigner sa reconnaissance de l'accueil qu'ils lui avoient fait.

C'est le plus beau et le dernier des ouvrages qu'il a mis au jour; ce n'est pas, à beaucoup près, le dernier qu'il ait composé, mais plusieurs causes que je vais développer l'empêchèrent de rien faire paroître depuis.

Il n'étoit revenu d'Angleterre que lorsque la révolution l'eut rendu certain qu'on ne lui enleveroit plus arbitrairement l'objet d'un travail chéri; dès lors il fut presque constamment dans des fonctions publiques très-actives, qu'il prit d'abord seulement par zèle, et que la diminution de sa fortune l'obligea ensuite de désirer comme ressource; il n'eut donc pendant longtemps ni le loisir ni le moyen de continuer ses grands ouvrages. Cependant l'amour des plantes le possédoit toujours; ayant été employé pendant quelque temps au ministère de la justice, il ne pouvoit s'empêcher de recueillir, en entrant ou en sortant de son bureau, les mous-

ses, les lichens, les byssus et les petites herbes qui se présentoient sur les murs ou entre les pavés, et c'est un fait assez remarquable d'histoire naturelle, qu'en une année il en observa seulement dans les environs de la maison du ministre, plusieurs centaines d'espèces dont il se proposoit de publier le catalogue, sous le titre qui auroit semblé un peu singulier en botanique, de *Flore de la place Vendôme*.

D'ailleurs les soins qu'il se donna depuis son retour d'Angleterre, pour se former une bibliothèque, prirent tous les instans que ses emplois lui laissoient, et absorbèrent tout ce dont il auroit pu disposer pour des publications. Il avoit vu à Londres le noble emploi que M. Banks fait de la sienne où il reçoit journellement les savans, et leur accorde le libre usage des livres qu'il contient; le principal trait du caractère de l'Héritier étoit l'ambition d'égalier, de surpasser même tout ce qui se faisoit de bon et de généreux. Ce qui lui restoit de superflu fut donc désormais employé à rendre sa collection de livres digne d'être offerte aux botanistes, et elle devint en peu d'années la plus complète qui existe dans son genre en Europe; elle embrasse tous les ouvrages dans quelque langue que ce soit qui traitent en tout ou en partie de quelque matière relative aux plantes.

Son ardeur pour acquérir des livres étoit dégénérée en passion, et il avoit fini par les estimer comme font tous les bibliomanes seulement, d'après leur rareté; mais ce qu'il eut de plus singulier, et

peut-être d'unique, c'est qu'il voulut aussi donner ce prétendu mérite à quelques-uns des siens; il y a de lui des dissertations qu'il n'a fait imprimer qu'à cinq exemplaires, et qu'il a distribuées à des personnes différentes, de manière que nul n'en pût posséder la collection complète.

Lorsque des financiers à vues étroites proposèrent, il y a quelques mois, de faire payer aux citoyens l'entrée des bibliothèques et des autres monumens d'instruction publique, l'Héritier résolut d'accorder sur le champ à tout le monde le libre usage de la sienne.

Il étoit digne de donner une pareille leçon, mais les chefs du gouvernement étoient trop éclairés pour en avoir besoin; le projet fut rejeté, et l'Héritier dispensé de donner trop d'éclat à sa munificence.

C'étoit à force de privations qu'il se ménageoit les moyens d'instruire et de servir le public. Ses ouvrages étoient superbes, mais sa table étoit frugale et ses habits simples; il dépensoit 20,000 fr. par an pour la botanique, et il alloit à pied. Cette distribution de son revenu étoit nommée par les gens du monde, folle prodigalité; s'il l'eût dépensé avec de faux amis ou des bas flatteurs, ou seulement dans de vains plaisirs, tous l'eussent appelé un homme aimable, peut-être même ne lui eussent-ils pas refusé le titre de sage père de famille.

Je vous ai peint jusqu'ici le savant, je voudrois bien peindre aussi le magistrat; mais accoutumés que nous sommes aux habitudes des gens de lettres, hommes pour qui le fond des choses est tout, et

qui ne s'occupent peut-être point assez de ces formes extérieures si influentes sur le vulgaire, ce n'est qu'avec un respect timide que nous approchons des augustes sanctuaires où se décident les intérêts des citoyens, de ces lieux où la gravité et le recueillement sont un devoir rigoureux, où la plus sublime vertu consiste à imposer silence aux vertus mêmes, pour peu qu'elles semblent s'opposer à l'ordre qu'on doit maintenir, où la générosité, l'humanité même deviendroient foiblesses si elles tentoient de résister à l'inflexible justice.

Ce sont les sentimens mêmes de l'Héritier que j'exprime, et presque ses paroles que j'emploie. Il régla toujours son langage et ses actions sur ces maximes conservatrices de l'ordre social, et il obtint ce qui en est la suite ordinaire, le respect et la confiance de tous ceux qui le connoissent, et beaucoup d'autorité dans tous les corps dont il fut membre.

La cour des Aides surtout, où il étoit entré en 1775, et qui l'eut longtems pour doyen, ne délibéroit dans aucune occasion importante sans recourir à ses avis; avant d'y être admis, il jouissoit déjà de l'intimité du chef de cette compagnie, ce grand et malheureux Mälsherbes, dont il partagea la philanthropie, l'austère vertu, l'oubli de soi-même, et jusqu'au genre favori d'occupation scientifique, et qui perdit comme lui la vie par un crime; mais plus solennel et proportionné, si on peut le dire, au rang qu'il avoit tenu et à l'éclat des services qu'il avoit rendus à son pays, à la philosophie et à la liberté.

L'Héritier a été nommé deux fois, depuis la révolution, juge dans les tribunaux civils du département de la Seine. Ses collègues ne parlent encore qu'avec un sentiment presque religieux de la manière dont il en a rempli les fonctions; jamais, a dit l'un d'eux qui est en même temps un magistrat respectable et un homme de lettres distingué, jamais le moindre nuage ne vint obscurcir la pureté de sa belle ame, jamais la moindre idée un peu douteuse n'altéra son imperturbable droiture! Il fit arrêter par le tribunal du deuxième arrondissement, qu'aucun de ses membres ne recevroit de sollicitateurs. Selon lui, cet usage d'entretenir son juge hors de l'audience est une insulte, et suppose ou qu'il ne prête pas aux parties l'attention qu'il leur doit, ou qu'il peut céder à des motifs qu'on n'oseroit pas lui alléguer en public.

Cette rigueur des principes de sa profession influoit comme il est assez ordinaire même sur ses habitudes privées; il eut des querelles littéraires qu'il soutint avec une chaleur que ses adversaires nommèrent âcreté; c'est que la justice étoit si sacrée pour lui, qu'il ne se permettoit pas même de la violer contre lui; quelquefois il ne mettoit dans ses rapports de société que de la stricte justice; et quand même cette justice se seroit bornée à ne point louer ce qui ne le méritoit point, et ne seroit jamais allée jusqu'à blâmer ce qui pouvoit l'être, on sent que le plus grand nombre des hommes auroient encore trop à perdre à une pareille méthode, pour qu'elle puisse leur plaire.

Cependant la seule vengeance qu'il se soit jamais permise, a été de choisir une plante de mauvaise odeur, pour lui donner le nom d'un botaniste dont il avoit à se plaindre.

Au reste, ces dehors austères, que quelques personnes affectoient de blâmer, cachent l'ame la plus humaine, les penchans les plus généreux. Ses libéralités étoient immenses, et par une recherche délicate, son épouse, qu'une piété douce animoit, en fut, tant qu'elle vécut, la seule dispensatrice. Il sentoit que même dans sa bienfaisance, son caractère l'auroit encore exposé à ne vouloir être que juste; et parmi tant d'hommes que l'imprudence et quelquefois le vice ont conduits au malheur, combien n'en repousseroit-on pas si le cœur ne l'emportoit sur la raison?

Un magistrat de ses amis, qui occupoit une place supérieure à la sienne, étoit mort peu de jours avant lui, et laissoit une femme et des enfans sans fortune; l'Héritier, à peu près certain de lui succéder, avoit promis de donner à cette veuve tout ce que sa promotion lui apporteroit d'augmentation de revenu; ainsi son meurtrier a privé d'un seul coup deux familles de leur soutien.

Il avoit perdu son épouse, Thérèse-Valère Doré, en 1794, après dix-neuf ans d'une union heureuse; elle lui laissa cinq enfans. Quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, son amour pour eux l'empêcha de se remarier: il se proposoit de surveiller par lui-même l'éducation de ceux qui étoient encore en bas-âge, d'assurer le sort de tous en rétablissant sa

fortune, et de mettre le sceau à sa gloire en terminant ses ouvrages. C'est ainsi qu'il espéroit partager le reste de sa vie entre ses devoirs de père, de citoyen et de savant.

Sa vigueur et sa tempérance lui promettoient encore de longues années de bonheur, lorsqu'il fut arraché à toutes ces flatteuses espérances, de la manière la plus funeste et la plus inattendue. Etant sorti, le 27 thermidor, fort tard de l'Institut, il fut trouvé le lendemain à quelques pas de sa maison, égorgé de plusieurs coups de sabre.

Cette ville entière a retenti du coup qui l'a frappé; chaque citoyen a tremblé pour lui-même, en réfléchissant à un assassinat dont les motifs et les auteurs sont restés couverts d'un voile également impénétrable; la police n'a rien publié, la justice n'a rien prononcé sur cet attentat. Je ne chercherai donc point à recueillir les conjectures vagues ou contradictoires qui ont circulé un instant dans un public également prompt à s'agiter sur tous les événemens, et à les oublier tous.

Mais réussirai-je à peindre les différens états où passa sa famille pendant l'horrible nuit où il lui fut enlevé?

Et cette attente si pleine d'angoisses durant les premières heures d'une absence inusitée; et cette terreur sombre et silencieuse, lorsque quelques paroles farouches, échappées à l'assassin, ne laissèrent plus douter que cette absence ne fût causée par un crime; et cet affreux desespoir, quand les premiers rayons du jour vinrent éclairer le cadavre sanglant

d'un père immolé ; à l'instant où déjà il touchoit le seuil protecteur , à l'instant où le moindre cri auroit pu amener à son aide , ses enfans , ses domestiques , ses voisins.

C'est assez sans doute vous arrêter sur une scène aussi lugubre , peut-être même aurois-je dû vous épargner ces tristes images , et me borner à tracer le tableau des vertus et des talens de l'Héritier , sans vous rappeler l'attentat qui en a détruit l'éclatant assemblage.

Mais le confrère et l'ami ne pouvoient-ils prendre un moment la place du froid historien ; et celui qui n'a eu à interroger sur les détails de la vie de l'Héritier que des parens ou des amis en larmes , auroit-il été assez maître de lui pour rendre leurs récits sans émotion !

M É L A N G E S.

NOUVEAUX MÉLANGES extraits des manuscrits de M.^{me} NECKER. 2 vol. in-8.° A Paris, chez Charles Pougens, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10, et Genets, libraire, rue Thionville, n.° 5.

Ce supplément aux trois volumes qui parurent il y a quatre ans, nous avoit été annoncé ; l'éditeur nous dit qu'il a été sollicité par un homme de lettres d'un grand talent, en lui disant : « Je ne me rap-
« pelle pas avoir lu un livre qui m'ait si fortement
« attaché que celui-là. Jamais on n'a réuni tant de
« finesse d'observation à un style si piquant, et une
« littérature *si haute* et si étendue, à un goût si pur,
« à un tact si délicat. Partout M.^{me} Necker observe
« avec profondeur, et s'exprime avec rapidité ; dou-
« ble mérite qui place la richesse dans l'économie et
« qui devient ainsi le véritable luxe de la pensée. »

L'opinion de l'homme de lettres se trouvant parfaitement d'accord avec celle de l'éditeur, comme elle devoit être ; le journal de M.^{me} Necker a été de nouveau consulté, et on y a trouvé des matériaux propres à former ces deux volumes, qui ne sont pas inférieurs aux premiers. « J'aurois pu, sans doute,
« dit M.^{me} Necker, retrancher de l'édition les traits
« et les souvenirs de société ; mais il m'a semblé qu'ils
« coupoient d'une manière agréable, la suite tou-

« jours fatigante des réflexions détachées ; leur mé-
 « lange rappelle l'ancienne conversation des gens de
 « lettres du premier rang. » Ici on trouve une note
 qui contient le nom de tous les gens de lettres et
 beaux esprits , soit nationaux , soit étrangers , soit
 académiciens , soit prétendants à ce grade littéraire ,
 qui étoient admis au lycée de M.^{3^e} Necker. « Il est
 « encore un rapport sous lequel le livre des *Mélanges*
 « de M.^{me} Necker se rapproche d'une conversation
 « animée , c'est qu'il a été écrit sans songer au pu-
 « blic , circonstance rare et précieuse , et qui prête
 « un degré de plus à toutes les idées , à tous les
 « sentimens. »

Nous allons faire un choix de ces pensées , comme
 nous fimes en parlant des premiers volumes de ce re-
 cueil ; nous distinguerons ce qui appartient à l'auteur ,
 de ce qu'il a ramassé autour de lui ; les *pensées* qui
 lui appartiennent , des traits et bons mots qu'il a
 recueillis ; c'est la seule manière de rendre compte
 d'un mélange de la nature de celui-ci.

« Pour être heureux , il faut se convaincre de
 « l'existence d'un être suprême , d'un être , témoin
 « inséparable de nos pensées , et qui tient un compte
 « exact de nos desirs et de nos sacrifices.

« Un des apanages de la grandeur ou de l'infini
 « dans l'être suprême , est la connoissance parfaite
 « de l'ensemble et des détails , tandis que notre pe-
 « titesse nous fait juger que les détails sont au dessous
 « de lui , car nous le comparons aux hommes dont
 « l'esprit ne peut embrasser deux choses à la fois ,
 « et qui se rapetissent selon les objets dont ils s'oc-
 « cupent

« cupent. Mais rien n'est grand ni petit aux yeux de
« celui qui est partout, maître de tout et en tout ,
« qui a travaillé l'aile de la mouche avec le même
« soin que la trompe de l'éléphant.

« Il faut mettre l'infini entre l'amour qu'on a pour
« soi et son adoration pour le premier de tous les
« êtres ; et l'on peut s'assurer d'être parvenu à cette
« justice distributive de tous nos sentimens, lorsqu'on
« ne balanceroit pas à préférer le néant, au crime
« ou à l'impiété.

« L'être qui a créé le monde a certainement le
« goût de l'ordre dans les petites comme dans les
« grandes choses, car rien ne se perd dans la nature ;
« et la puissance infinie qui peut sans cesse faire
« sortir la matière du néant, n'en laisse pas égarer
« un seul atôme, et en multiplie même les effets
« par la diversité des formes.

« On trouve un tribunal entier dans le cœur de
« l'homme, un juge, deux avocats et un supplice,
« mais de plus, une récompense qu'on ne donne pas
« dans les tribunaux.

« Il n'y a de grandeur réelle que dans l'ensemble
« de l'univers. Dans cette grande machine, il faut
« que toutes les parties soient à leur place pour qu'on
« en connoisse l'usage et la beauté ; si l'homme qui
« est une de ces parties veut s'allier à l'immensité
« du tout, qu'il s'y réunisse en se conformant à l'or-
« dre des choses ; car il ressemble au grain de sable,
« portion d'un superbe édifice ; s'il s'en détache, il
« tombe et se perd dans la poussière ; c'est par la

« vertu seule que l'homme peut atteindre à la dignité de son être. »

Législateur, mot collectif et abstrait qui ne signifie autre chose que le résultat des réflexions de tous les hommes pour le bonheur de tous. « Il a été bien peu compris ce mot par cette foule d'individus qui en ont usurpé le nom, et qui, pendant dix ans, en ont abusé pour le malheur de tant de millions de leurs semblables.

« Un législateur doit pourvoir à la conservation de la société, comme la nature pourvoit à celle de l'individu; il doit faire naître des passions pour la conservation des hommes assemblés, comme la nature en a fait naître pour la conservation d'un homme en particulier. » On peut croire que nos prétendus législateurs n'ont jamais su ce qu'ils étoient, ni ce qu'ils devoient être; ils ont excité des passions, mais des passions qui n'avoient que la destruction de l'ordre social pour objet, ils ressembloient bien peu à la nature.

« Ce ne sont pas des seuls représentans de la nation, que nous avions besoin, il nous falloit encore ceux de la morale, de la religion et de l'expérience; car lorsqu'on veut tout détruire et tout reconstruire, on doit appeler au conseil; tout ce que les hommes estiment et desirent. »

Le contraire a eu lieu, on n'a vu que destruction, et point d'architecte.

« Quand l'homme veut mépriser la nature, il s'éloigne de la route qu'elle lui a prescrite, et c'est ainsi que l'amour de la patrie a rendu les Ro-

« mains féroces, mauvais maris et mauvais pères.
« Amour de la patrie, humanité, termes vagues et
« vides de sens, que les hommes ont inventés pour
« cacher leur insensibilité sous le voile même du
« sentiment.

« Le bonheur est l'accord de nos facultés avec
« nos besoins et de nos opinions avec nos mœurs,
« aussi pour être heureux, puisqu'on ne peut se
« donner des facultés, il faut borner ses besoins,
« et modérer ses opinions.

« La vérité d'un sentiment, tient souvent à son
« excès; celle d'une idée, tant en morale qu'en
« administration, tient toujours à sa modération.
« Toutes les fois que nos actions et nos pensées
« doivent être proportionnées et mesurées à celles
« des autres, il faut qu'elles soient modérées; les
« vertus d'un solitaire peuvent être excessives, celles
« d'un homme du monde, ne doivent rien exa-
« géral.

« Le cœur est à la conscience, ce que la con-
« science est aux lois; il nous fait des devoirs et
« des crimes, qui échappent aux âmes insensibles.

« Les plus beaux systèmes sont toujours ceux
« qui partent d'une idée simple et qui s'appliquent
« ensuite à tous les phénomènes, comme les plus
« beaux principes en morale et en religion sont ceux,
« qui, malgré leur simplicité, peuvent s'appli-
« quer à toute la conduite de la vie.

« L'argent et le temps se ressemblent dans leur
« emploi; tous les deux deviennent plus précieux
« par le bon emploi qu'on en fait. Le paresseux

« et l'avare ont aussi des rapports ; le paresseux
 « ne peut souffrir d'user d'un temps dont il ne sait
 « que faire, ni l'avare, de l'argent qui lui est
 « inutile et qui se perd de même dans l'inaction.

« L'amour des lettres nous livre sans cesse à
 « une occupation où l'on ne hasarde rien de soi
 « que la vanité ; mais l'homme du monde exerce
 « continuellement son ame , elle est pour quelque
 « chose dans tout ce qu'il entreprend ; l'homme de
 « lettres n'exerce jamais que sa tête et n'exalte
 « que son amour-propre. Si , pour faire une pièce
 « aussi belle que Zaire, il falloit exposer ses jours
 « ou même sa fortune, l'auteur seroit plus estima-
 « ble, plus intéressant et peut être plus sublime en-
 « core. Quand on emploie sa vie entière à peindre
 « des idées abstraites , on circonscrit nécessaire-
 « ment ses facultés , et je dirois presque son être ;
 « car on n'en recule les bornes que par cette mul-
 « titude de sentimens qui naissent dans le trou-
 « ble et dans le danger , et qui ne peuvent s'exprimer
 « par des paroles. L'homme jeté au milieu des
 « événemens , a besoin d'une décision prompte ,
 « d'une pensée rapide : sa tête, son ame , tout est
 « en mouvement , et c'est-là l'exercice nécessaire
 « au-développement de nos facultés.

« Les gens de lettres et les artistes sont les
 « seules classes d'hommes qui , par état , puissent
 « mettre la louange avant l'estime :

« Pour peindre la nature avec chaleur dans ses
 « écrits , il faut la considérer attentivement et
 « dans le dessein de la représenter ensuite. Il faut

« choisir les momens les plus agréables, comme
 « auroit fait *Greuze* ou *Raphael* ; ce n'est qu'après
 « tous ces préliminaires qu'on peut prendre la plu-
 « me qui devient alors un pinceau : c'est la pensée
 « qui fait le style ; et, par cette raison, il est plus
 « difficile de peindre les objets moraux que les
 « objets physiques. On n'acquiert, disoit M. de
 « Buffon, aucune connoissance réelle et transmis-
 « sible qu'en voyant soi-même, les livres font
 « une foible impression. M. de Buffon n'a peint
 « qu'un petit nombre d'objets sans les avoir vus ;
 « il questionnoit sans cesse les voyageurs. L'un
 « des plus beaux morceaux qu'il ait écrit, c'est
 « la peinture de la nature brute. Un malheureux,
 « abandonné pendant quinze mois dans les déserts
 « de l'Amérique, lui en avoit donné la première
 « idée.

« Le système de quelques philosophes tend à
 « éteindre tout les sentimens ; religion, piété, res-
 « pect filial, amour conjugal, amour de la patrie,
 « tous les intérêts de la vie se trouvent détruits
 « dans leur livre, excepté celui de boire froid et de
 « manger chaud, qui ne peut pas produire beau-
 « coup de grands-hommes ; aussi notre génération
 « se ressent-elle de cette noble origine morale.

« Si les femmes, même celles qui sont célèbres,
 « ont toujours été médiocres, c'est qu'elles ont usé
 « leurs forces à vaincre les obstacles.

Nous pourrions multiplier les citations ; ces mé-
 langes nous fourniroient nombre de réflexions aussi
 justes et aussi profondes. Quelques journalistes en

annonçant qu'ils allaient rendre compte de ces deux volumes, se sont arrêtés sur l'avertissement de l'éditeur pour parler de l'amour-propre de M. Necker, de sa manie d'occuper le public de lui et de ce qui lui est cher; mais quel rapport a cette maladie d'auteurs avec les mélanges qu'il publie? Quel tort peut-elle faire au mérite de l'ouvrage, si en effet il y en a; et on ne peut pas dire qu'il n'y en ait pas dans ce recueil de pensées souvent fines, toujours exactes.

Pour égayer cet extrait, et faire disparaître l'espèce de sécheresse inséparable d'un mélange de réflexions isolées, nous trouverons dans les reminiscences de M.^{me} Necker, des anecdotes piquantes, des réparties qui ont du trait, des bons mots qui en sont véritablement.

« La comtesse Diane de Polignac disoit au
 « roi Louis XVI : Je voudrois avoir un sylphe pour
 « le consulter dans certaines circonstances très-déli-
 « cates. Le roi lui répondit : Vous l'avez ; la con-
 « science n'en n'est-elle pas un. » Quel mot, dit l'é-
 « diteur ! c'est une vie entière. Préville fut flatté
 « d'avoir joué le médecin du cercle, de manière
 « que chaque femme disoit, ah ! voilà mon doc-
 « teur, quoiqu'elles eussent toutes un docteur dif-
 « férent. Un acteur, comme un auteur, se trompe-
 « roit d'imiter tel ou tel trait, telle grimace qu'il
 « aura aperçue dans un homme; cela ne feroit
 « aucun effet au théâtre; il faut des traits qui fas-
 « sent un ensemble, un tout bien proportionné et
 « qui ressemble à tout le monde de cette espèce.

« Bolimbroke qui n'avoit jamais entendu la messe ,
 « fut tellement transporté de la beauté de cette
 « cérémonie, qu'au moment où l'archevêque éleva
 « l'hostie, et où tout le peuple tomba à genoux,
 « il dit tout bas à son voisin : Si j'étois roi, je ne
 « remettrais jamais cette fonction à un autre.

« On disoit d'une femme qui revenoit cent fois
 « sur la même idée, quand elle la croyoit ingé-
 « nieuse : Cette femme ne quitte jamais une jolie
 « chose qu'elle n'en ait fait une bêtise.

M.^{me} du Châtelet devoit souper chez le prési-
 dent Hainault : « Vous verrez, dit-il, qu'elle nous
 « fera attendre jusqu'à onze heures et qu'elle vien-
 « dra. » Il disoit aussi d'une mauvaise cuisinière de
 M.^{me} du Defant : « Entre elle et la Brinvilliers ,
 « il n'y a de différence que l'intention.

« Un fermier général tenoit une grande maison
 « à la foire de Beaucaire, la chaleur étoit excessive ;
 « il reçut toutes les dames qui dînoient chez lui ,
 « en corps de chemise, en bonnet de toile ; et s'ex-
 « cusant un peu auprès de M.^{me} de Brancas, il lui
 « dit : M.^{me} de Montegnard me l'a permis. J'y
 « consens, répondit-elle, pourvu que vous ne
 « quittiez rien de plus. Tout le monde fit un éclat
 « de rire, et le fermier alla s'habiller.

« M. de Charolois et M. de Brissac, fai-
 « soient leur cour à la même actrice ; ils se ren-
 « contrèrent chez elle. M. de Charolois dit à
 « M. de Brissac, *Sortez. Vos ancêtres*, répondit
 « M. de Brissac, *aurôient dit, Sortons.*

« L'ancien dauphin étoit persifleur , il se moquoit
 « de M.^{me} de Luxembourg , et de son admiration
 « pour les Montmorenci ; un jour cherchant à la
 « plaisanter : Savez - vous , Madame , les belles
 « actions des Montmorenci ? — Monseigneur je sais
 « l'histoire de France.

« Fontenelle étoit à l'opéra , il avoit cent ans ;
 « un Anglais entra dans sa loge : Je suis venu
 « exprès de Londres , pour voir l'auteur de Thétis
 « et Pélée. — Monsieur , dit Fontenelle en se re-
 « tournant , je vous en ai donné le temps. » On
 « disoit de lui , que c'étoit le seul homme qui eût
 « fait une secte sans en être.

« Les petits esprits , disoit M. de Buffon , pren-
 « nent toujours le bizarre pour le grand. N'étoit-ce
 « point une prédiction ?

« M. Duclos disoit à Crebillon : Tu es bête com-
 « me un génie. Ce mot est vrai à plusieurs égards ;
 « le génie ne voit qu'à vol d'oiseau ; mais les ré-
 « flexions qui font ce qu'on nomme dans la vie
 « habituelle , l'esprit ou la bêtise , exigent l'exa-
 « men constant des plus petits objets qui sont au-
 « tour de nous.

« On parloit à une dame du sacrifice d'Abra-
 « ham : Dieu , dit - elle , ne l'auroit jamais exigé
 « d'une mère.

« Un grand courage , dit l'abbé Gagliani , est
 « l'effet d'une grande crainte de l'opinion : que de
 « gens auroient peur s'ils l'osoient !

« M.^{me} de Luynes écrivoit au président Hainault ;
 « la reine mit au bas de cette lettre : *On veut vous*

« donner une marque de souvenir ; devinez. Le
 « président Hainault, répondit :

Ces mots tracés par une main divine,
 Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras ;
 C'est trop oser , si mon cœur la devine ;
 C'est être ingrat , s'il ne devine pas.

« Le mogul ayant appris le quadrille, et vou-
 « lant s'amuser à la française, disoit à ses courti-
 « sans : Jouez cœur, ou je vous coupe la tête.

« On disoit à quelqu'un, vous prêtez de l'esprit
 « à ceux qui vous parlent ; vous êtes comme ces
 « grands seigneurs qui donnent de l'argent pour
 « jouer avec eux.

« M.^{me} de Pompadour regrettoit sa fille : Je le
 « crois bien, dit M.^{me} du Defant, elle a perdu son
 « avenir.

« M.^{lle} Clairon tourne en ridicule cette distinc-
 « tion que l'on fait sans cesse dans les grands ac-
 « teurs entre l'art et la nature. En effet la nature
 « peut-elle changer avec le caractère de la nation
 « et les personnes qu'on veut représenter ? La na-
 « ture, dans un grande actrice, n'est que l'art de
 « se rapprocher le plus possible de toutes les natu-
 « res qu'on veut imiter ; et plus elle a ce tort,
 « plus l'on trouve son jeu naturel. » Cette obser-
 « vation de l'expérience n'est point placée ici sans
 dessein, elle peut-être utile à certains artistes.

A. J. D. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ILE-DE-FRANCE.

Ile-de-France, 19 vendémiaire an 10.

*Extrait d'une lettre écrite par le C. MICHAUX,
au C. VENTENÂT.*

« Je me propose d'établir une correspondance qui
« puisse devenir très-utile à la science, et qui con-
« tribue à éclairer l'histoire des plantes que je dé-
« couvrirai. Comme il entre dans mes projets de
« parcourir les possessions espagnoles, je desire que
« cette correspondance soit liée entre vous et M. Ca-
« vanilles. Vous lui ferez part des graines et des
« collections que je vous adresserai des Iles-de-France,
« de la Réunion, de Madagascar, et il vous com-
« muniquera, de son côté, celles que je lui enverrai
« de Manille, du Pérou, etc.

« Je m'applique, et je le ferai plus que jamais, à
« étudier les plantes, non-seulement d'après leurs
« caractères botaniques, mais sous les rapports de la
« culture, du climat, de leurs propriétés, etc. Je

« compte adresser à l'Institut quelques observations
 « sur les plantes exotiques introduites à l'Île-de-
 « France. Il est fâcheux que la plupart de celles qui
 « y ont été introduites, n'y existent plus. »

C O P E N H A G U E.

Il a été formé, à Copenhague, une commission chargée d'établir un muséum pour les sciences qui appartiennent à l'étude de la nature. M. RAFFN, auteur de la *Flora Danica*, ouvrage estimé, est nommé membre de cette commission. D'un autre côté, il a été adressé une circulaire à tous les physiiciens habiles qui se trouvent dans les deux duchés, pour les inviter à envoyer tous les éclaircissemens qui dépendront d'eux, relativement à la vaccine.

S U È D E.

Sciences. — Astronomie.

EXTRAIT de deux lettres de M. MELANDERHJELM, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Stockholm, au C. Delambre, de l'Institut national, en date des 9 octobre et 22 décembre 1801, et relative à une nouvelle mesure du degré du Nord.

Les trois ballots sont enfin arrivés heureusement depuis trois jours. J'ai le cercle, le double mètre, avec la toise et les livres. Tout se trouvoit dans un bon état, et sans le moindre dommage causé par le transport.

Depuis ce moment, nous nous sommes occupés MM. Svanberg, Ofveibom et moi, à examiner toutes les parties du cercle, en le comparant à la descrip-

tion complète que vous avez eu la bonté de me communiquer. Nous avons ainsi obtenu une parfaite connoissance, tant de la mécanique de l'instrument, que de l'usage de toutes ses parties, et de la manière de faire les observations..... Comme la vue de la maison que j'habite est bornée, je ferai transporter le cercle à l'observatoire de l'académie, où j'espère qu'on pourra faire toutes les observations nécessaires pour le vérifier, et acquérir l'habitude de s'en servir avant de le transporter à Tornéa.

- Le double-mètre, la toise et les volumes dont l'Institut a fait présent à notre académie étoient aussi en très-bon état; et je vous prie de présenter, tant de la part de l'Académie des sciences que de la mienne, les plus respectueux remerciemens à l'Institut.

Pour revenir à la mesure de Laponie, je vous dois le compte de tout ce qui la regarde. MM. Svanberg et Ofverbom n'avoient aucun besoin d'aides dans le premier voyage qu'ils ont fait cette année pour reconnoître le pays; mais à présent qu'il s'agit de mesurer la base et les angles, ils ont besoin de deux adjoints instruits et exercés.

J'ai trouvé à cet égard tout ce que je pouvois souhaiter. Le premier est M. Holmquist, adjoint dans les mathématiques à Upsal où il a travaillé pendant plusieurs années à l'Observatoire; l'autre est M. Pallerander, maître de mathématiques à l'université d'Abo en Finlande; ils sont tous deux très-versés dans les mathématiques et dans l'astronomie, et animés du zèle le plus vrai pour cette expédition.

MM. Svanberg et Ofverbom étaient de retour ici au commencement d'octobre ; leur premier voyage a réussi complètement. La seule chose qui manque à mon contentement , c'est qu'ils n'ont pu , malgré les recherches les plus exactes , retrouver le point septentrional de la base de 1736. L'incertitude sur ce point est de deux toises environ. Je compte cette différence pour un grand dommage , puisque je voulois , avant tout , avoir exactement la même base pour rendre la vérification plus sûre et plus concluante. D'ailleurs ils ont retrouvé toutes les mêmes stations et tous les points de la mesure de 1736. Ce qu'ils ont fait en outre se réduit aux articles suivans : ils ont basé et érigé tous les signaux nécessaires pour la continuation de l'arc qui s'étendra jusqu'à 6708' 36'' de latitude , presque 30' au-delà de celui de 1737. Ils ont aussi donné une construction particulière aux signaux pour être exactement sûrs du point observé. Je vous enverrai la figure et la description de ces deux signaux. Ils ont fait bâtir deux observatoires aux extrémités de l'arc , avec des huttes , pour y être logés pendant le temps des observations. Mais toutes leurs recherches pour trouver un terrain plus convenable à une seconde base , ont été infructueuses. Il faudra se contenter de mesurer deux fois la base unique comme en 1736.

Quant au degré de longitude , on a trouvé trois ou quatre stations convenables de chaque côté de la base ; il n'a pas été possible de s'étendre davantage. On n'aura donc qu'un degré tout au plus , qui à cette latitude ne fait qu'à peu près cinq ou six lieues françaises.

M. Ofverbom a fait des tentatives inutiles pour trouver des stations intermédiaires qui partageassent en deux, quelques triangles un peu trop obliques, et qui sont précisément les mêmes que vous indiquez dans votre lettre. J'imagine aussi que les astronomes de 1736 ont fait tout ce qui étoit possible pour la meilleure condition de leurs triangles. Ils auront, comme M. Ofverbom, trouvé des obstacles insurmontables dans les montagnes et les forêts.

Si quelqu'incident inattendu ne vient pas retarder leur voyage, MM. Svanberg et Ofverbom avec leurs adjoints comptent partir pour la Laponie vers le milieu de janvier prochain. Ainsi ils pourront employer les mois de février, mars, avril et même une partie de mai, pour mesurer la base sur la rivière de Tornéa, puisque la fonte des glaces arrive rarement en ces contrées avant la fin de mai.

D'après ces dernières lignes, il est à présumer que les astronomes suédois sont maintenant en route. Pour se faire une juste idée de leur zèle et du courage que demande leur entreprise, on peut consulter l'ouvrage publié en 1738 par Maupertuis, sous le titre : *Figure de la terre déterminée par les observations faites au cercle polaire*, et particulièrement la page 51, où il est question de la mesure de la base commencée le 21 décembre 1736 et finie le 27 du même mois. On voit que MM. Svanberg et Ofverbom se proposent d'y consacrer un temps beaucoup plus considérable, afin de ne laisser aucun doute sur l'exactitude de la nouvelle opération. Les angles qu'ils observeront aux deux extrémités de leur base, entre des

signaux placés exactement aux mêmes points qu'en 1736 , aideront peut-être à retrouver plus exactement le terme nord de l'ancienne base. En tout cas, ce qui doit diminuer les regrets de M. Melanderhielm et les nôtres, c'est que le triangle sur cette base a été conditionné de la manière la plus favorable , pour que la distance entre Avasaka et le terme sud fût indépendante des petites erreurs inévitables dans la mesure des angles. Il en est de même à peu près du second triangle , et la distance d'Avasaka à Cuituper , pourra , comme celle d'Avasaka au sud, donner des résultats aussi certains et aussi concluans que la comparaison directe des bases de 1736 et de 1801.

W O L F E N B Ü T T E L.

Christophe *DE SCHMIDT*, surnommé Phiseldeck , conseiller aulique du duc de Brunswic, et archiviste à Wolfenbüttel.

Ce savant qui , sous plusieurs rapports, avoit rendu des services importans à la science de l'histoire , naquit, le 11 mai 1740 , à Nordheim , où son père étoit chambellan. Il étudia à Goettingue la jurisprudence, entra ensuite, comme instituteur, dans la maison du conseiller intime de l'Empereur des Russies, le comte de Münnich, exilé alors à Wologda; il revint en 1762 avec lui à Saint-Pétersbourg, il retourna dans sa patrie, après avoir fait un séjour de peu durée. Il fréquenta alors quelques cours à Goettingue , prit le degré de docteur en jurispru-

dence , et se rendit ensuite à Helmstadt , où il donna , pendant quelque temps , des cours , à dater de la Saint-Michel 1764. Bientôt après il fut appelé comme professeur au *Collegium Carolinum* à Brunswick. Il y enseigna l'histoire , le droit public et la statistique , jusqu'à la Saint-Michel 1779 , où il reçut la place de conseiller et d'archiviste des grandes archives du prince , à Wolfenbüttel. En 1784 , il reçut le titre de conseiller aulique du prince ; et , en cette qualité , il conserva la direction des archives de Wolfenbüttel jusqu'à sa mort , emploi qu'il a rempli constamment avec un zèle infatigable.

Le contenu de ses ouvrages désigne en quelque sorte les différentes grandes périodes de sa vie. Il avoit passé dans la Russie une partie des années de sa jeunesse , et , par la suite , il les appeloit encore souvent les plus agréables de sa vie ; de-là vint la prédilection qu'il conserva pour ce pays pendant toute la vie , et pour la langue russe ; de-là vint aussi le projet qu'il avoit formé dans les premières années de sa carrière littéraire , de consacrer entièrement ses travaux à l'histoire de cet empire. Versé dans la langue du pays , ayant appris à connoître dans le pays même les ouvrages nationaux de la Russie , trop peu connus dans l'étranger , mieux instruit sur plusieurs objets , par ses liaisons personnelles avec plusieurs personnages distingués de la Russie , que n'avoient pu l'être d'autres , il fut en état de surpasser de beaucoup ceux qui , avant lui , avoient travaillé sur le même sujet.

Son

Son style étoit simple, clair et précis ; guidé par un jugement juste , il sut former de ses matériaux variés un ensemble bien ordonné et agréable. C'est ainsi qu'il a publié successivement deux recueils de *Lettres sur la Russie* (*Briefe über Russland*), en 1770 ; — des *Matériaux pour servir à la connoissance de la constitution et du gouvernement de la Russie* (*Beiträge zur Kenntniss der Staatsverfassung von Russland*), 1772 ; — un *Essai d'une nouvelle introduction à l'histoire de la Russie* (*Versuch einer neuen Einleitung in die Russische Geschichte*), 1787 ; — des *Matériaux pour servir à l'histoire de la Russie* (*Materialien zur Russischen Geschichte*), 1777, etc.

Comme professeur d'histoire au Carolinum de Brunswick, il ne pouvoit plus se borner uniquement à l'histoire de la Russie, il lui falloit aussi cultiver les autres parties de cette science ; c'est ce qui le mit en état de fournir à différens journaux littéraires. En 1782, il publia un *Manuel des sciences historiques*, qui prouva qu'aucune des parties de l'histoire ne lui étoit étrangère. Vers cette époque, il fut appelé à Wolfenbüttel, et c'est ainsi que ce Manuel peut être regardé comme le passage qu'il fit à la diplomatie, branche spéciale des sciences historiques. Dès qu'il fut à Wolfenbüttel, il se livra avec le plus grand zèle à l'étude de la partie pratique de cette science, dans les riches archives dont la garde lui étoit confiée. Ses *Mélanges historiques* (*Historische Miscellaneen*), publiée en 1783 et 84, et ses *Hermæa*, publiés en 1786, font voir les connoissances qu'il s'étoit acquises dans cette partie.

Des travaux trop multipliés avoient cependant miné de bonne heure sa santé, et bientôt on en vit les suites. L'hypochondrie, maladie si terrible pour les savans, s'annonça chez lui par la perte de son humeur gaie, et par une indifférence marquée à l'égard de tout ce qui n'étoit pas en rapport immédiat avec les fonctions de sa place. C'est la cause pour laquelle il ne publia presque plus rien depuis cette époque. Ce ne fut qu'à cause de la conformité des travaux ordinaires de sa place, qu'on put l'engager à se charger, depuis 1789 jusqu'en 1794, de rédiger son *Répertoire de l'histoire et de la constitution de l'Allemagne* (*Repertorium der Geschichte und Staatsverfassung von Deutschland*). Ce travail fit en même temps connoître sa manière de distribuer les divisions particulières des archives confiées à ses soins, et de combien celles-ci lui étoient redevables. Outre cela, il publia encore quelques morceaux et quelques traductions dans différens journaux historiques, et des critiques insérées dans les journaux littéraires et critiques, connus sous le nom de *Bibliothèque de Lemgo*, *Bibliothèque de Berlin*, *Journal général de littérature* qui paroît à Iena.

Dans le monde, M. de Schmidt étoit un homme d'une humeur gaie, sans prétention, et qui s'énonçoit parfaitement bien. Quoiqu'il ait mené dans les derniers temps une vie fort retirée, et que son humeur mélancolique l'ait obsédé presque toujours, il avoit cependant des momens où l'on voyoit ce qu'il avoit été pour la société, et ce qu'il pouvoit être sans cette maladie.

Dans sa famille, il étoit bon père ; par son exemple et ses leçons, il contribua beaucoup à élever et à former ses enfans. Sa demande d'être anobli n'étoit au fond qu'un sacrifice qu'il avoit fait, contre son inclination, à l'un de ses fils qui avoit choisi la carrière militaire, et qui, comme roturier, n'auroit pu s'y avancer. Ses enfans, qui lui doivent infiniment, béniront toujours sa cendre, et sa mémoire sera constamment chère à tous ceux qui l'ont connu.

L O N D R E S.

William *CRUIKSHANK*, chirurgien et professeur d'anatomie à Londres.

Cet anatomiste célèbre naquit à Edimbourg en 1745, où son père étoit employé à l'octroi. Dans les premières années de sa vie, il fréquenta quelques écoles de l'Ecosse. A l'âge de 14 ans, il passa à l'université d'Edimbourg pour y étudier la théologie. Mais un penchant décidé pour l'anatomie et la médecine lui fit bientôt quitter la carrière pour laquelle il s'étoit destiné, et entrer dans cette nouvelle, plus conforme à son goût. Pendant huit années, il se livra, avec la plus grande application, à l'étude de la médecine. En 1771 il alla à Londres, où Hunter lui confia le soin de sa bibliothèque, sur la recommandation d'un des professeurs d'Edimbourg, dont *CRUIKSHANK* avoit été l'élève. Sa liaison avec ce célèbre anatomiste influa avantageusement sur son sort. Il en fut d'abord le disciple, et par la suite, son aide. Après la mort de

Hunter, une grande partie de ses auditeurs envoyèrent à Cruikshank et au docteur BAILLIE (auteur de l'ouvrage intitulé *Morbid anatomy*) une adresse, dans laquelle ils les prièrent de prendre soin de l'Ecole d'anatomie qui venoit de perdre son maître. C'est ce qu'ils firent, en se chargeant de la fonction difficile de succéder à un anatomiste aussi distingué que Hunter.

Cruikshank remplissoit ses devoirs de professeur avec la plus grande assiduité. En 1786, il se fit connoître au monde savant comme anatomiste et physiologiste, par un ouvrage intitulé *Anatomy of the absorbent Vessels*, traduit en français par le C. PETIT-RADEL, et en allemand par le docteur LUDWIG, à Leipsic. Il n'a pas donné d'autre grand ouvrage, et ses travaux postérieurs ne tendoient qu'à perfectionner celui-ci, dont il donna en 1791 une édition augmentée. En 1795, il publia séparément les expériences sur la transpiration insensible, qu'il avoit insérées dans la première édition. M. MICHAELIS, à Leipsic, en donna une traduction allemande en 1798. Parmi ses petits ouvrages, on distingue surtout un mémoire contenant des expériences faites sur les nerfs d'animaux vivans. Il y prouva le phénomène remarquable de la régénération des nerfs, après en avoir coupé des parties. Il avoit donné lecture de ce mémoire dans ses premières années, à la Société des sciences de Londres; il ne fut imprimé qu'en 1794, parce que, dans les premiers temps, le baronnet PRINGLE, président de la Société, qui la maîtrisoit à sa fantaisie, l'avoit

supprimé, à cause de quelques opinions contraires à celles de Haller ; dans la suite, ce mémoire avoit été perdu de vue et, pour ainsi dire, oublié.

A Londres il avoit une très-grande réputation comme chirurgien ; dans l'exercice de son art, il montrait autant d'habileté que de sang froid. Il avoit le cœur sensible, et se montrait très-bienfaisant.

(Voy. *Gentl. Mag.* 1800. juill. et août. — *Monthly Mag.* 1800. août. — *Allg. Litt. Zeit.* [Journal littéraire de Jéna] 1801. *Intell. blatt.* oct. p. 1685.)

Pour le 1.^{er} juin, on annonce à Londres le premier cahier d'un ouvrage élégant, intitulé : *Hibernia depicta, ou les Antiquités, édifices, villes, sites pittoresques d'Irlande*, d'après les dessins de Jean-Claude NATTES, esq. gravées par M. FITTLER.

MM. PYNE et NATTES ont commencé un ouvrage qui paroîtra par mois et par livraisons, et qui offrira des représentations pittoresques relatives aux manufactures, aux arts et métiers, aux usages du peuple de la Grande-Bretagne, copiés d'après nature.

M. HASLAM, au Bethlem-Hôpital, a sous presse une suite de réflexions sur la construction, l'économie intérieure, et le traitement moral d'un hospice des insensés.

Il a paru maintenant trois volumes du magnifique ouvrage sur la Zoologie, par le D.^r SHAW. La suite, qui contiendra les poissons et les autres animaux, paroîtra avec toute la célérité possible.

M. FAIRBURN a terminé une carte nouvelle des

trois royaumes unis qui comprennent toute la Grande-Bretagne et les îles adjacentes qui sont sous la domination du roi actuel.

M. le D.^r TURNER, à Yarmouth, va publier une *Synopsis des Fucus de la Grande-Bretagne*, dans laquelle il donnera la description et l'histoire de chaque espèce connue.

FRANCE.

VERSAILLES.

On voit au jardin botanique de l'école centrale de Versailles, une carte gravée et dessinée sur marbre, par le C. RONDELET; cette carte de l'Europe est dessinée sur la projection d'un cadran solaire, de manière que l'ombre du gnomon indique, en même temps que l'heure, les positions dans lesquelles il est alors midi.

Société d'émulation de Rouen, pour les progrès des sciences, des lettres et des arts.

Séance du 7 pluviôse an 10.

Le C. NOEL, président, a ouvert la séance par un *Discours*, dans lequel il a tracé rapidement l'histoire de la fondation de la Société, et a indiqué le but vers lequel elle doit tendre, le perfectionnement de toutes les connoissances utiles et agréables.

Le C. AUBER, secrétaire de correspondance, et professeur de belles-lettres à l'école centrale, a donné un *Précis des travaux de la Société pendant l'an 9, et les quatre premiers mois de l'an 10*. On y a re-

marqué, 1.° un *Rapport sur les fourneaux* nouvellement construits à l'hospice général de Rouen, objet important qui procure, pour ce seul établissement, une économie annuelle de vingt mille francs, quoique la réforme n'ait pas eu lieu pour tous les fourneaux; 2.° un *Mémoire* du C. Noël, sur la *naturalisation des Poissons*; 3.° un *Procédé* du C. PUGH, pour reconnoître la quantité de matières colorantes, contenues dans les diverses espèces d'indigo du commerce; 4.° plusieurs *Mémoires* sur les plantations, par les CC. RONDEAUX et VILLEQUIER; 5.° un *Ouvrage* du C. THIÉMÉ, professeur de musique, intitulé: *Théorie du mouvement des airs*; 6.° un *Mémoire* du C. DOBSON, sur les paratonnerres; un *Rapport* du C. PLUVINET, sur le même objet; 7.° un *Mémoire* du C. BEUGNOT, sur le *Commerce du Havre*, comparé à celui d'Anvers; 8.° des *Tables nouvelles* pour servir à l'évaluation des surfaces du globe terrestre, par le C. LENORMAND, etc. etc.

La Société a entendu ensuite la lecture d'une *Description du bucentaure de Venise*, par le C. FORFAIT, conseiller d'état. On appeloit *bucentaure* le bâtiment qui, tous les ans, le jour de l'Ascension, étoit monté par le doge de Venise, pour la cérémonie où ce chef du gouvernement jetoit un anneau d'or dans la mer, en signe d'alliance. Il étoit conservé à sec, sous des angars, comme tous les autres bâtimens vénitiens, méthode qu'il seroit bien avantageux d'introduire en France. L'auteur en a fait une description très-détaillée; il regrette que le général Bonaparte n'ait pas tenu au projet de faire

venir le *bucentaure* à Paris, en l'amenant d'abord à Toulon, puis au Havre, d'où il eût remonté la Seine. Ce bâtiment, ainsi que les autres vaisseaux de la marine vénitienne, fut démoli, avant que les troupes de l'Empereur eussent occupé l'arsenal; on distribua ses débris aux indigens.

Le C. GOURDIN, bibliothécaire à l'Ecole centrale, a lu une *Dissertation* sur cette question : *De la conformité entre les hiéroglyphes des Ægyptiens et les anciens caractères chinois, doit-on conclure, ou que les Chinois soient une colonie égyptienne, ou que les Ægyptiens aient commercé en Chine?* Après avoir prouvé que ces deux opinions sont également fausses, il a fait voir qu'une conformité semblable se trouvant chez les Mexicains et chez plusieurs peuplades de sauvages d'Amérique, on devoit en tirer cette seule conséquence, que la marche de l'esprit humain est partout la même, et qu'il emploie toujours les mêmes moyens pour parvenir aux mêmes fins.

Le C. Beugnot, préfet de ce département, a lu un *Discours sur l'influence des sciences et des arts, à la fin des révolutions.*

L'auteur compare avec rapidité les résultats de différentes révolutions : il examine la marche de l'esprit humain à chacune de leurs périodes, et il explique pourquoi c'est ordinairement à leur suite que les lettres et les arts jettent un plus grand éclat. Il l'attribue surtout au soin que prend le gouvernement qui succède, de détourner vers l'étude des lettres et le goût des arts, les restes de l'activité

des esprits et de la chaleur des ames, et de remplacer des ambitions turbulentes par une gloire et des jouissances nouvelles. L'auteur indique comme un bon moyen de juger des intentions du gouvernement, l'espèce de direction qu'il essaie d'imprimer alors à l'esprit humain, et il trouve une occasion de plus de faire sentir combien celui que nous possédons, mérite de confiance et d'admiration.

Le C. Pluvinet, professeur de physique et de chymie à l'Ecole centrale, a lu un *Rapport sur un procédé* employé par le C. HELLOT, mécanicien, membre de la Société, pour souder l'acier fondu au fer. Le rapporteur a annoncé que cet artiste avoit parfaitement réussi.

Dans un *Mémoire sur la fécondité des poissons*, le C. Noël a présenté des idées neuves sur les moyens que la nature emploie pour la reproduction et la multiplication prodigieuse des espèces, dans cette partie du règne animal. Il a cité à cette occasion une table de fécondité comparée, et a prouvé, contre l'opinion de Bonnet, que plusieurs des grandes espèces étoient aussi fécondes que les petites. L'auteur a insisté ensuite sur le charme et l'intérêt qui accompagnent l'étude de l'histoire des poissons; il a fait observer que l'ichtyologie avoit cela d'attrayant, qu'elle réunissoit l'agréable à l'utile, et se rattachoit d'elle-même à l'amélioration si importante des pêches nationales.

Le C. GUERSENT, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale, a lu l'*Eloge de Charles Bacheley*: membre résident de l'ancienne Académie de Rouen

et de celle des sciences de Paris. Il a suivi ce naturaliste aussi zélé que modeste dans ses travaux toujours utiles, dans sa vie toujours simple, dans ses correspondances avec plusieurs savans, Buffon, Tressan, Hermann de Strasbourg, et dans ses recherches sur la formation du silex et sur plusieurs fossiles intéressans. Il a semé cet éloge de réflexions sur l'esprit de système que M. Bacheley eut le courage de combattre dans M. de Buffon, et où il se laissa ensuite entraîner lui-même.

Les lectures ont été terminées par une *pièce de vers sur les débordemens*, par le C. FORMAGE, professeur de langues anciennes à l'École centrale. Après avoir peint les nombreux ravages que causent en ce moment les principaux fleuves de l'Europe, sa muse s'est arrêtée sur les rives du Mincio, fameuses par les chants de l'immortel auteur des Géorgiques. L'auteur nous a ramené ensuite à des idées consolantes, en célébrant le héros qui ranimoit de sa présence et de son génie cette antique cité, où l'industrie et les arts verront à sa voix leurs autels se relever pour un culte nouveau.

La Société a vivement regretté que les bornes de la séance aient empêché d'entendre la lecture de plusieurs mémoires ;

1.° D'un *Fragment sur l'histoire de Russie*, par le C. LEROI-DE-FLAGIS, professeur de législation à l'École centrale, dans lequel il recherche comment les ancêtres des Russes obtinrent et méritèrent le surnom de Slaves ou Slavons (grands, glorieux) ; il explique les causes de la grandeur effrayante et

colossale de ce peuple, et indique ce qu'il auroit pu devenir avec sa langue et sa religion qui le tenoient séparé du reste de l'Europe, si ses maîtres avoient eu la patience de le laisser mûrir, et ce qu'il peut se promettre encore de cette double ressource contre ses voisins.

2.^o D'une *Notice historique et abrégée sur l'origine des monnoies des anciens peuples*, contenant aussi quelques détails sur celles en usage aujourd'hui dans les quatre parties du monde, par le C. LAMBERT, ex-directeur de la monnoie.

3.^o D'un *Morceau* du C. GERVAIS, relatif à la construction des fourneaux économiques, propres à chauffer des chaudières beaucoup plus petites que celles dont les mémoires déjà publiés par la société font mention. Cet article contient aussi l'annonce d'une *Instruction sur les sécheries des teinturiers*.

4.^o Enfin, d'un *Mémoire* du C. PLUVINET, sur les cidres, dans lequel il observe qu'ils sont en général mal préparés, mal fermentés, qu'il en résulte des inconvéniens pour la santé, et qu'ils ne peuvent être que de très-peu d'utilité pour la distillation et la fabrication des vinaigres. Il pose ensuite des règles à suivre dans la fabrication et la conservation des cidres. Ces règles sont puisées dans la théorie de la conservation vineuse, exposée avec autant de profondeur que de clarté dans l'ouvrage du C. CHAPTAL.

Après l'annonce des ouvrages dont la lecture n'avoit pu être entendue, le président a proclamé les deux programmes de prix suivans.

PROGRAMME.

PRIX D'ÉCONOMIE CIVILE.

Déterminer jusqu'à quel point il convient aux Françaises de se servir de costumes à la Grecque.

La question sera traitée sous le double rapport de la morale et de l'hygiène : il faudra donc avoir égard aux opinions religieuses des peuples modernes, au climat de la France, à l'éducation et aux mœurs de ses habitans.

Ce prix consistera en une médaille d'or de la valeur de trois cents fr. : il sera décerné dans la séance publique de la Société, du 7 thermidor an 10.

PRIX DE CHYMIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

Indiquer pour teindre le coton filé en un rouge, comparable en tout à celui dit des Indes ; un procédé qui n'exige que six secs ou dessications.

Les cotons teints par les concurrens, seront soumis aux mêmes épreuves que ceux teints dans les meilleures teintureries de Rouen ; ils devront résister, comme ces derniers, à l'action du savon et à celle de l'acide nitrique.

Ce prix consistera en une médaille d'or de la valeur de six cents francs : il sera décerné dans la séance publique du 7 thermidor an 11.

Les mémoires en français ou en latin, seront adressés, francs de port, au C. AUBER, *secrétaire de correspondance*, à l'École centrale, avant le 25 messidor des années 10 et 11.

Les auteurs auront l'attention d'écrire leurs noms dans un billet cacheté, sur lequel ils répéteront l'épigraphe inscrite en tête du mémoire qu'ils auront envoyé. Les membres de la Société sont exclus du concours.

*Extrait du procès-verbal de la séance du 15
pluviose an 10.*

La Société délibère que le procès-verbal de sa séance publique du 7 pluviose an 10, sera imprimé, adressé au Ministre de l'intérieur, envoyé à ses correspondans et aux Sociétés savantes et étrangères.

NOEL, président. GUERSENE, secrétaire.

P A R I S.

I N S T I T U T N A T I O N A L.

Suite de la notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, durant les mois de nivose, pluviose et ventose an 10, par le C. DAUNOU.

Une question qui appartient au droit des gens, soit naturel, soit positif, a été discutée par le C. MERLIN. Cette question est de savoir si les ambassadeurs et autres ministres publics dépendent des autorités établies dans l'état où ils exercent leurs fonctions.

Pour soutenir qu'ils en dépendent, on allègue certaines lois romaines. Le C. Merlin commence sa dissertation par l'examen de ces lois ; il prouve qu'elles sont étrangères à la question : que les *legati* dont elles parlent n'étoient que des agens entretenus à Rome par les provinces sujettes de l'empire. Quant

aux envoyés d'un état véritablement étranger, les principes du droit des gens et le consentement général des nations ont depuis longtemps consacré leur indépendance. C'est ce qui résulte d'une multitude d'actes émanés de l'autorité, soit législative, soit exécutive, en France, en Espagne, en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Turquie.

Après avoir montré par tant de faits que les ministres publics ne sont point soumis à l'action des autorités établies dans l'état où ils exercent leurs fonctions, le C. Merlin s'applique à déterminer l'étendue qu'il convient de donner à cette maxime générale, et il prouve d'abord qu'on ne doit pas la restreindre aux ministres du premier ordre, qu'elle est applicable aux simples envoyés aussi-bien qu'aux ambassadeurs proprement dits.

Mais leur indépendance se communique-t-elle aux biens qu'ils possèdent dans l'état où ils résident en ces qualités ? Pour résoudre cette question, l'auteur distingue entre les immeubles et les meubles ; il fait même plusieurs sous-distinctions qui entraîneroient ici trop de détails, mais qui sont toutes justifiées par un grand nombre d'actes émanés des divers gouvernemens et des tribunaux établis près de chacun d'eux. Il réfute l'opinion de Wicquefort (8), qui prétend qu'un contrat passé devant notaire, dans le lieu de la résidence d'un ministre public, soumet ce ministre à la juridiction des juges du pays.

(8) Voy. *l'Ambassadeur et ses fonctions*, liv. I, sect. 27, 28, 29.

Ce même Wicquefort, et avec lui Vattel (9) et Bynkershoek (10), pensent qu'un ministre public ne peut renoncer à son indépendance qu'avec le consentement du gouvernement par lequel il est envoyé. Le C. Merlin embrasse cette opinion; mais il indique plusieurs cas où un ministre public se rend, par son propre fait, justiciable des tribunaux de l'état dans lequel il réside.

Vattel dit que *le ministre public est indépendant; mais qu'il n'a pas le droit de faire tout ce qu'il lui plaît*. Le C. Merlin donne à cette maxime les explications et les développemens dont elle a besoin.

Sur la question de savoir si un ministre public peut être poursuivi dans le lieu de sa résidence, à raison des crimes ou des délits dont il s'y seroit rendu coupable, l'auteur du mémoire, après avoir rappelé les diverses opinions des publicistes, se décide pour la négative, qui a été consacrée en France par la loi du 13 ventose an 2. Il observe cependant et prouve par des exemples que les dépositaires suprêmes du pouvoir exécutif peuvent interdire leur approche à un ambassadeur coupable d'un crime; qu'ils peuvent, si le crime est grave, lui ordonner de sortir de l'état, ou même, suivant les circonstances, le faire arrêter provisoirement.

Les délits attentatoires à la sûreté générale demandent ici une attention particulière. L'auteur de

(9) Voy. *Le Droit des gens*, par DE VATTEL, liv. IV, cap. 7.

(10) *Cornelii van-Bynkershoek de foro legatorum liber*, cap. 23, etc.

la dissertation pèse et discute toutes les raisons, toutes les autorités, tous les exemples qui sur ce point peuvent être allégués pour et contre; et il conclut que régulièrement un ambassadeur, même en cette matière, doit être considéré comme indépendant; qu'on n'a point le droit de le traiter en ennemi, tant qu'il n'en vient pas à la violence et aux voies de fait, mais qu'on peut contre lui tout ce qu'exige raisonnablement le besoin de se garantir de ses complots.

Quant aux impositions, elles sont personnelles ou réelles. Un ministre public est toujours exempt des premières: mais lorsque les secondes sont établies sur les immeubles, il y est soumis comme tout autre propriétaire. S'il s'agit d'impôts indirects qui se lèvent sur les consommations, ou qui se perçoivent à l'entrée et à la sortie des objets qu'on importe et qu'on exporte, l'exemption ou la non exemption des ambassadeurs dépend absolument des lois et des conventions positives, qui, à cet égard, sont fort variables.

Le mémoire est terminé par l'examen de la franchise de l'hôtel d'un ministre public; franchise que plusieurs actes des gouvernemens français, espagnol, britannique et russe, reconnoissent comme une conséquence directe de l'indépendance des envoyés. Mais le C. Merlin ne pense pas que cette franchise puisse s'étendre à d'autres qu'à l'envoyé lui-même, et aux personnes de sa suite. Il croit qu'un malfaiteur peut être arrêté dans ces hôtels privilégiés comme tout ailleurs. L'auteur ne se dis-
simule

simule pas que son opinion sur ce point n'est pas universellement adoptée, et il rappelle plusieurs circonstances où elle a été débattue entre les puissances de l'Europe. Mais il a fait voir qu'elle a été reconnue et proclamée en Hollande par une ordonnance des états-généraux du 25 juin 1661; en Portugal, par un édit de Pierre II, de 1681; et en Espagne (relativement aux criminels d'état), par une décision du conseil de Castille, du mois de mai 1726.

La République française n'a point de loi qui ait été spécialement faite pour cet objet. Il en est bien une qui, par sa rédaction vague et générale, peut y sembler applicable; c'est l'article 166 de l'ordonnance du mois d'août 1639, article qui abolit indistinctement tout droit d'asyle, et déclare qu'il n'y aura plus à l'avenir *aucun lieu d'immunité* contre l'exécution des ordres judiciaires. Mais comme on sait par l'histoire que cette disposition n'a eu pour but que l'abolition des franchises dont les temples et les cimetières avoient joui jusqu'alors, il seroit à desirer, dit le C. Merlin en terminant son mémoire, qu'une loi plus formelle et plus spéciale dissipât tous les doutes qui peuvent subsister sur cette matière.

Appréciation de l'histoire ancienne : tel est le titre d'un mémoire lu par le C. MERCIER.

Après le roman, dit l'auteur, ce que j'aime le mieux c'est l'histoire. Mais cette histoire est un océan immense qui s'accroît chaque jour, et qui déconcerte l'érudition la plus intrépide. Vue philosophiquement,

ajoute-t-il, elle n'est qu'un triste miroir d'erreurs, de sottises et de crimes irréparables. De quelles fautes a-t-elle su nous préserver ? Quelle influence a-t-elle sur le présent et sur l'avenir ?

Vous dites que les mêmes faits se reproduisent. Mais, répond l'auteur, il faudrait pour cela que les corps politiques reprissent la même situation, les mêmes relations. Alors seulement vous pourriez voir reparoître dans les hommes les mêmes caractères, dans les événemens des modifications semblables. Or rien ne s'ajuste ainsi ; c'est toujours une nouvelle serrure : l'ancienne clef ne peut ouvrir.

D'ailleurs le C. Mercier nous invite à réfléchir sur la prodigieuse variété de vues, d'habitudes, de systèmes, qu'on remarque entre les historiens. Leurs divers esprits sont autant de verres qui donnent différentes couleurs aux objets. On interrogeait jadis des oracles ; ils étoient ou muets, ou obscurs, ou menteurs. Si vous consultez l'histoire, attendez ou le même silence, ou les mêmes ambiguïtés, ou les mêmes impostures.

Voyez, poursuit l'auteur, comme vos écrivains vous parlent diversement du même personnage ou du même événement. Comparez, sur la conjuration de Catilina, Cicéron et Saluste. Au surplus, comment pouvez-vous prétendre à une connoissance si précise de l'histoire des Grecs et des Romains, comment voulez-vous poser de si loin les limites de la croyance et du doute, vous qui débattiez l'histoire de vos propres jours ? C'est une fable, selon le C. Mercier, que ce tribunal d'histoire placé à la

Chine à côté de l'empereur. Les narrations antiques ne peuvent passer que pour des apologues plus ou moins ingénieux. L'auteur pense que, pour s'en former une idée, il suffit de supposer qu'on écrivoit alors l'histoire comme on l'a écrite dans notre siècle. « Quand nous voulions, dit-il, timides ou contraints, parler aux rois de l'Europe, nous mettions en scène les républicains de la Grèce ou les monarques de l'Asie, c'étoit une façon détournée de satyriser déceimment les rois. Ecrire l'histoire n'est qu'une manière de faire des pétitions. »

Ainsi, dans les temps les plus reculés, des poèmes, des allégories, des apologues, des discours de héros composés par des rhéteurs, des récits dictés par mille intérêts de faction ou de secte; en un mot, des *faibles convenues*, comme disoit Fontenelle : dans le moyen âge, des chroniques, des légendes, des vies miraculeuses : dans les quatre derniers siècles, des compilations et des imitations de tout ce qui précède; des portraits aussi fidelles, des parallèles aussi justes que les harangues de Tite-Live sont véritables; des mémoires sans autorité, des témoignages dont l'un contredit l'autre, des systèmes de morale ou de politique mis en récits, des flatteries, enfin, et des satyres : voilà, suivant le C. Mercier, l'histoire.

Admettons pourtant la vérité, la certitude de tant d'histoires, l'auteur demande encore quelle en sera l'influence ? Les historiens d'Alexandre, dit-il, ont fait plus de rois brigands que la vie de Cartouche n'a fait de voleurs de montres. Suétone semble absoudre tout ce qui n'est pas Caligula ou Néron; et

quant à Tacite, *est-il bon*, s'écrie le C. Mercier, *qu'il y ait eu un Tacite ?* Il reproche à cet historien d'avoir prêté sa sagacité et son esprit aux tyrans et aux lâches qu'il a dépeints ; il l'accuse d'avoir eu le génie et, pour ainsi dire, l'intention de tant de crimes. *Je vois, dit-il, je devine ce qu'eût fait Tacite, s'il eût été empereur !*

On a dit de l'histoire, qu'elle étoit le dépôt de toutes les expériences morales ; mais le C. Mercier pense que le cœur humain est bien plus vaste que ce dépôt n'est encombré. Combien d'ailleurs ces expériences ne sont-elles pas variables dans leurs élémens, dans leurs combinaisons, dans leurs résultats ! Tandis que vous songez aux premières, les secondes et les troisièmes vous échappent : vous tirez des unes des conséquences que les autres auroient démenties. L'auteur trouve, dans les leçons historiques, un mélange dangereux de faits et de raisonnemens : tantôt les raisonnemens prennent la place des faits, et ne donnent que des théories hasardées ; tantôt les faits prennent la place des raisonnemens, et n'offrent que des vérités sèches et stériles, quand ce sont des vérités. Comment saisir, dans ce tableau confus, ces ressorts secrets qui seuls étoient bons à connoître ? Quoi ! pour n'acquérir au fond qu'une connoissance assez vague des chances journalières qu'amènent les grands jeux de la fortune ; pour savoir qu'en somme elle abaisse ce qu'elle avoit exhaussé, élève ce qu'elle avoit abattu, étoit-il besoin de compulser tant d'archives, de fouiller de si antiques monumens ?

Quels sont les remèdes, les préservatifs que vous cherchez là? L'histoire, dit le C. Mercier, est une pharmacopée souvent inutile et souvent empoisonneuse.

Il ajoute que le temps dévore l'histoire, ou n'en fait qu'un spectre, inanimé, qu'un fantôme. *Que me veux-tu, spectre? s'écrie l'auteur: n'apprendras-tu qui arrivera demain?* On a eu quelquefois cette prétention: mais cette manie de vouloir retrouver nos propres aventures dans celles des anciens peuples est, selon le C. Mercier, ce qu'il y a de plus dangereux dans l'usage de l'histoire. Gardons-nous, dit-il, de nous jouer avec ces fantômes historiques. Au lieu de ces rapprochemens toujours si fautifs; au lieu de cette laborieuse et conjecturale recherche des causes morales et politiques qui ont influé sur la destinée des empires qui ne sont plus, voyons mieux ce que nous sommes encore. Connoissons d'une manière absolue notre propre situation. Ne répétons pas ce qu'ont tant dit tous nos devanciers, que les mœurs dégénèrent, que les lumières rétrogradent; interrompons, s'il se peut, des traditions si niaises. Certains peuples ont eu leur gloire, nous avons la nôtre; fortifions-la, non de ce qui est écrit, mais de tout ce que nous avons vu, de tout ce que nous pourrons voir. Ce que nous faisons est aussi de l'histoire: faisons cette histoire-là sans modèle, il y aura plus de chances pour qu'elle soit bonne. Le C. Mercier nous invite enfin à laisser les souvenirs de ce qui s'est fait, comme on abandonne les vieilles paperasses d'un procès malheureux. Rien, dit-il,

de si favorable pour toucher au grand , que de ne rien savoir de ce qui est passé.

Le mémoire que nous venons d'analyser n'a point empêché la classe de s'occuper , durant ce trimestre, de recherches historiques : tous les mémoires dont il nous reste à rendre compte appartiennent surtout à l'histoire.

Une époque peu reculée , de laquelle deux générations nous séparent à peine , époque trop fameuse par la dissolution des mœurs , par le bouleversement des fortunes , mais dans laquelle on vit au moins la puissance des factions s'affaiblir , et la liberté de la pensée naître ou s'accroître ; la régence de Philippe , duc d'Orléans , a été l'objet d'un mémoire du C. de l'Isle De Sales.

Il a présenté à la classe un de ces tableaux qui tiennent le milieu entre l'aride précision de l'abrégé chronologique et l'abondance quelquefois stérile de l'histoire. Ce genre permet , suivant la nature et l'intérêt des matières , de parcourir , de s'arrêter , de s'élever , de peindre en masse (ce que ne fait point le président Hénault , selon l'auteur du mémoire) : il permet , dans les questions problématiques , de substituer des traits de critique , aux discussions approfondies des David Hume et des Robertson. Le C. De Sales pense que Millot et Méhégan ont offert , dans leurs ingénieux ouvrages , d'heureux essais de cette manière d'écrire.

Il ajoute que l'histoire de la régence , quoique si voisine de notre âge , n'est point aussi connue qu'elle devoit l'être , et que la philosophie peut crayonner

encore l'ensemble des opérations du duc d'Orléans? L'auteur choisit, dans cette époque, les seuls faits qui peuvent avoir une grande influence sur les destinées des peuples : il les peint à grands traits et les juge avec franchise.

Voici le portrait qu'il fait de Louis XV.

« Ce prince avoit atteint ses sept ans, et commençoit à jouer avec quelque distinction le rôle de roi. On l'avoit transféré de Vincennes au château des Tuileries, comme pour le mettre sous la surveillance de la nation entière. La foiblesse de sa constitution physique faisoit négliger son éducation morale, et on s'en aperçut assez quand il commença à vouloir régner par lui-même. Il se montra bon, mais inactif, insouciant et sans caractère. Il auroit pu gouverner avec succès une province de Lorraine, comme Stanislas; mais le sceptre languissoit dans ses mains inhabiles, quand il s'agissoit d'organiser pour le bonheur une population de vingt-cinq millions d'hommes. »

Le mémoire est terminé par le morceau suivant :

« A ne voir la régence qu'en grand, on peut dire que, pendant huit ans de l'administration la plus orageuse, la France jouit d'une assez grande masse, sinon de gloire, du moins de prospérité.

« Philippe réprima une noblesse fière, indocile, pleine encore des souvenirs de la ligue et de la fronde, et qui cherchoit des triomphes faciles sur le trône dans les orages d'une minorité.

« Les querelles de la religion entretenoient des fermens de discorde entre tous les ordres de l'é-

« tat. Ce prince , en ne protégeant aucun des par-
 « tis, neutralisa leur action , en se jouant des pas-
 « sions saintes , les rendit moins haineuses , et tendit
 « à supprimer le fanatisme des délits , en supprimant
 « le fanatisme des peines.

« Le régent eut sans doute à rougir de la licence
 « de sa vie privée ; mais cette licence influa rare-
 « ment sur sa vie publique : il joignit l'immoralité
 « d'Alcibiade au talent de Périclès ; et s'il ne fut
 « pas un grand homme , il a du moins un rang
 « parmi les princes qui ont bien mérité des hommes. »

Le C. ANQUETIL a fixé l'attention de la classe sur une époque plus éloignée , sur les règnes de Charles VIII et de Louis XII , mais il n'a considéré , dans cette partie de notre histoire , que l'état et le progrès des sciences et des arts en France.

La France n'a point encore une histoire complète de sa littérature ; elle ne possède , en ce genre , que de longs essais , des abrégés insuffisans , des fragmens et des recherches partielles. C'étoit sans doute pour rassembler les matériaux de ce vaste et important travail , que l'Académie des inscriptions et belles-lettres proposoit souvent des questions relatives à l'état des lettres en France , sous des règnes déterminés. Ceux de Charles VIII et de Louis XII avoient été désignés pour le concours de 1752 ; et l'analyse critique des ouvrages envoyés à ce concours est l'objet du mémoire que le C. Anquetil nous a lu.

Quel que soit le mérite de plusieurs de ces ouvrages , quelle que soit l'estime qu'ils inspirent pour

leurs auteurs, l'Institut s'abstient de connoître les noms des concurrens qui n'ont point été couronnés : il respecte, après un demi-siècle, les secrets dont l'Académie des inscriptions a promis l'inviolabilité.

Il résulte des recherches contenues dans ces mémoires, et de celles du C. Anquetil, qu'à la fin du quinzième siècle, toutes les parties des sciences alors connues étoient cultivées en France, que l'on commençoit même à écrire sur des matières que les Français n'avoient point encore abordées, comme la politique, la marine, la tactique et le blason. La langue tendoit à se perfectionner : la peinture et la sculpture acquéroient de la grace, la poésie de la correction, et la prose de la méthode. Mais en louant les efforts des littérateurs de ce temps, on est forcé de conclure avec le C. Anquetil « que les « fruits de leurs travaux étoient moins une vraie « science, que des excursions hors de l'ignorance. »

Parmi les connoissances cultivées, mais peu avancées au quinzième siècle, il faut compter la géographie : il en existe une preuve dans les observations que le C. BUACHE a communiquées à la classe, sur les notions que l'on avoit de l'Afrique à l'époque où les Portugais ont doublé le cap Bojador.

Son mémoire est fondé sur l'examen des cartes dressées vers cette époque, et spécialement de deux cartes générales du monde, dont l'une fut faite par Marin Sanut en 1321, et l'autre par André Bianco en 1436. On trouve la première dans l'ouvrage intitulé : *Gesta dei per francos* ; et la seconde dans le *saggio sulla nautica dei veneziani*, de Formaleone.

Le C. Buache a réuni sur une même planche qu'il a fait graver les parties de ces cartes qui concernent l'Afrique.

C'est en 1432 que le pilote portugais Gilianez parvint le premier à doubler le cap Bojador, et les historiens ajoutent que l'étonnement et l'enthousiasme que cet exploit excita, le firent placer au dessus des travaux d'Hercule (11). Cependant, avant cette découverte, on avoit quelque connoissance des côtes de l'Afrique : la carte de Marin Sanut, dressée en 1321, en offre la preuve ; et d'ailleurs il existe à la Bibliothèque nationale une grande carte dessinée sur vélin et collée sur bois, qui représente la côte occidentale d'Afrique, avec ses détails, jusqu'au-delà du cap Bojador. On remarque sur cette carte, au sud du même cap, la figure d'un vaisseau, avec cette note : « *Parti de Lucar don Jacq. Ferer, pour aller à la rivière de l'Or, le jour de Saint-Laurent, qui étoit le 10 août de l'an 1346.* »

La carte de Marin Sanut est beaucoup plus exacte que celle d'André Bianco, faite cent quinze ans plus tard. Mais une circonstance commune à ces deux-cartes, et qui a dû les décréditer, c'est la direction qu'elles donnent à la côte orientale d'Afrique qu'elles étendent est et ouest, et qu'elles prolongent jusque vis-à-vis l'extrémité de l'Inde. On sait que la côte orientale d'Afrique se dirige du nord au sud, en déclinant vers l'ouest, à mesure qu'elle s'approche du Cap-de-Bonne-Espérance.

(11) Voy. l'*Histoire générale des Voyages*, par PRÉVOT, liv. I, chap. 2.

Comment se peut-il donc que dans un temps où cette côte étoit connue, à en juger par les détails que ces cartes présentent, on ait pu lui supposer un tel gissement?

« On ne peut résoudre cette difficulté, répond le
« C. Buache, qu'en admettant que cette côte n'a
« été figurée que d'après des rapports vagues et con-
« formément à l'opinion adoptée chez les anciens,
« que la zone torride étoit inhabitable. Si on l'a
« prolongée jusqu'aux extrémités de l'Inde, c'est
« une suite naturelle de la grande étendue qu'em-
« brassoit la partie connue de cette côte : on lui a
« donné en longitude l'étendue qu'elle comprenoit
« en latitude. »

D'ailleurs ce n'est pas dans les cartes seulement que l'on remarque cette direction et ce prolongement de l'Afrique du côté de l'est : on les retrouve dans les descriptions des géographes arabes, de ceux même qui nous ont donné le plus de connoissances sur l'Afrique. L'Edrisi dit, en parlant de la côte de Sofala, qu'elle est le côté sud de la mer des Indes. Le docteur Vincent a inséré à la fin de la première partie du Périple de la mer Erythrée qu'il vient de publier, la copie d'une carte générale du monde, tirée d'un exemplaire manuscrit de la géographie d'Edrisi ; et cette carte représente, comme celles de Sanut et de Bianco, la côte orientale d'Afrique, dirigée de l'est à l'ouest, et prolongée jusqu'aux extrémités de l'Inde.

Ici le C. Buache observe que la plupart des auteurs, tant anciens que modernes, qui nous ont

donné des descriptions générales du monde, les ont composées d'après les cartes qu'ils avoient sous les yeux : qu'ainsi ce qu'ils rapportent de l'étendue et de la forme des continents, ne doit pas être considéré comme le résultat de connoissances positives et vérifiées, mais comme l'exposé de ce que représentoient les cartes dont ils ont fait usage.

D'après les détails que donnent les deux cartes de Sanut et de Bianco, le C. Buache conclut que la côte orientale d'Afrique étoit connue, avant les découvertes des Portugais, jusqu'au-delà du cap des Courans; que la côte occidentale étoit également connue jusqu'au-delà du cap Lopez ou de l'Equateur, et que l'on avoit une idée vague du reste. On savoit du moins que l'Afrique étoit bornée de ces côtés par la mer, et que l'Océan atlantique communiquoit avec la mer des Indes.

Le C. LÉVESQUE a commencé la lecture d'une histoire de l'ancienne *Ægypte*, d'après Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon.

L'auteur croit que l'histoire de l'*Ægypte* ancienne doit servir d'introduction à celle de la civilisation de tous les peuples de l'Europe. En effet, à qui tous ces peuples doivent-ils leurs idées philosophiques et théologiques, les élémens de leurs sciences, de leurs arts, et même de leur législation? c'est aux Grecs sans doute. Or les Grecs avoient reçu des *Ægyptiens* tous ces élémens, et même le système entier de certaines sciences. Instruits et souvent égarés par les *Ægyptiens*, les Grecs ont à leur tour instruit et égaré d'abord les Romains, puis les élèves des Ro-

maines eux-mêmes. Ainsi la Grèce et Rome nous ont transmis des connoissances et des erreurs, dont le germe vient d'Ægypte. On peut assurer que si les sages ou philosophes de la Grèce n'avoient point cultivé ou gâté leur raison chez les prêtres de cette Ægypte, s'ils n'avoient dû le progrès de leurs connoissances qu'à l'activité naturelle et aux propres forces de leur pensée, aujourd'hui l'esprit humain seroit autrement modifié sur toute la face de l'Europe moderne. Depuis Pythagore, et même depuis Orphée, on n'a fait, dans les études purement intellectuelles, que se fatiguer à tirer les conséquences des opinions puisées par les Grecs chez les Ægyptiens, et vraisemblablement apportées de l'Inde en Ægypte. Notre plus grand travail, ajoute le C. Lèvesque, et tout l'effort de la philosophie, consistent maintenant à rejeter ces antiques dépouilles.

C'est de l'Æthiopie, suivant l'auteur, que l'Ægypte a reçu sa première population. Il pense que la Haute-Ægypte a été la première habitée; que des peuplades foibles et sauvages l'occupaient déjà, quand la Basse-Ægypte n'existoit point encore. Hérodote, qui avoit recueilli dans le pays les anciennes traditions, disoit que, jusqu'au territoire de Thèbes, toute la contrée n'avoit été qu'un marais, et que tout le sol qu'on voyoit de son temps au dessous du lac Mœris étoit un présent du Nil. Ce récit s'accorde avec la loi générale, suivant laquelle les grands fleuves portent sans cesse à la mer un limon qui s'entasse à leur embouchure. Le C. Lèvesque s'attache à montrer comment une grande

étendue de l'Ægypte a pu être formée des détrimens du sol et des montagnes de l'Æthiopie.

L'histoire de l'ancienne Ægypte consiste surtout dans la description des lieux, des usages et des mœurs : presque tout le reste est incertain ou fabuleux. On voit les Ægyptiens, dans l'antiquité la plus haute, connoître et pratiquer habilement les plus difficiles procédés des arts : pourquoi n'ont-ils pas eu, autant que les Grecs, le sentiment du beau ? Pourquoi sont-ils restés à une si grande distance de ces Grecs leurs disciples, dans tout ce qui constitue la beauté ? Le C. Lévesque indique les obstacles physiques qui ont empêché les Ægyptiens de faire ce genre de progrès.

C'est Thèbes, dit-il, qu'il faut visiter ; c'est le sol de Thèbes qu'il faut fouiller pour y trouver les ouvrages les plus anciens peut-être qui existent sur tout le globe. Cambyse détruisit cette ville dans le sixième siècle avant l'ère vulgaire ; et les anciens qui en ont fait la description n'en ont vu que les ruines. Mais Cambyse n'a pu réduire en poudre des ouvrages colossaux de granit et de basalte, il n'a fait que les renverser ; ils existent encore : un sable profond les couvre et les conserve depuis deux mille quatre cents ans.

Le C. Lévesque fait observer que les Grecs qui, depuis le règne de Cambyse, allèrent prendre les leçons des prêtres de l'Ægypte, n'eurent pour maîtres que des ignorans présomptueux, héritiers de quelques fonctions et non de la science des prêtres immolés par ce tyran. Ces précepteurs des Grecs ne

connoissoient pas les caractères hiéroglyphiques ; les colonnes sur lesquelles étoit gravée la doctrine antique restoient muettes pour eux. Ils n'étoient, selon Strabon, que des faiseurs de sacrifices, qui interprétoient des textes qu'ils ne savoient pas lire, ignoroient et expliquoient le sens des cérémonies, et gagnoient enfin quelque argent à montrer les curiosités de leurs temples. Jablonski a fait voir l'ignorance de Manéthon, le plus savant de ces pontifes.

La publication des mémoires de l'Institut du Caire doit jeter un grand jour sur les antiquités de l'Ægypte. Le C. GIRARD a donné une haute idée de l'importance des travaux de cette Société dont il est membre, lorsqu'il a communiqué à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national, des recherches sur le nilomètre d'Eléphantine et sur l'ancienne coudée des Ægyptiens. Le recueil des mémoires de la classe contiendra une analyse raisonnée de cet ouvrage : nous devons nous borner ici à quelques résultats.

L'île d'Eléphantine est le plus considérable des atterrissemens formés, à la hauteur de Syène, par le sable et le limon que le Nil charrie. Le C. Girard a retrouvé sur la rive orientale de cette île, le nilomètre, dont Strabon et quelques autres ont parlé.

A la description de cet édifice, l'auteur joint plusieurs observations qui tendent à prouver que l'ancienne coudée ægyptienne étoit de 527 millimètres, et que l'exhaussement du lit du Nil dans cette par-

tie de son cours a été, depuis environ seize cents ans, 2^m, 0715.

Il établit ensuite que les diverses mesures données par les anciens du côté de la base de la grande pyramide, doivent se traduire, comme il suit, en mesures françaises :

| | |
|---|---------------------|
| Les 800 pieds d'Hérodote..... | 210 ^m ,3 |
| Les 900 de Philon de Bysance, et les 600 de Strabon..... | 237,17 |
| Les 700 de Diodore de Sicile..... | 230, 3 |
| Les 883 de Pline..... | 232,67 |

Cette dernière mesure, donnée par Pline, diffère extrêmement peu de celle que les membres de l'Institut du Caire ont prise; savoir, 232^m, 6678 (716 pieds 6 pouces).

Quant aux mesures qui avoient été données par des voyageurs modernes, elles ne s'accordent ni entre elles ni avec celles des anciens. Ces voyageurs, en prenant, pour le côté de la pyramide, l'intervalle compris entre les angles apparens de son assise inférieure, ont mesuré une ligne plus courte que celle dont les anciens s'occupoient; car autrefois ce monument étoit recouvert d'un revêtement qui n'existe plus. Les membres de l'Institut du Caire ont recherché sur le sol l'emplacement occupé par les pierres angulaires de cette espèce d'enveloppe; pierres qui formoient les extrémités de la ligne dont il s'agissoit de retrouver la longueur.

Snellius, Riccioli et la plupart des modernes ont supposé qu'Eratosthène, en mesurant le degré du méridien terrestre, avoit employé, ou le stade grec olympique,

olympique, ou un autre stade particulier. Egarés par leurs propres conjectures, ils ont attribué à Eratosthène des erreurs grossières. Le C. Girard lui restitue son ancienne réputation, en faisant une supposition plus vraisemblable, et que toutes les circonstances confirment; savoir, que ce cosmographe a exprimé sa mesure en stades ægyptiens.

L'ancien pied de la coudée ægyptienne étant de 0,2635, comme il résulte des recherches du C. Girard, le stade de 600 pieds employé par Eratosthène est de 158,1, et les 700 stades qu'il donne au degré du méridien terrestre égalent 110670 mètres. Or Bouguer, sous l'équateur, trouva ce degré de 110577 mètres, et les CC. Méchain et Delambre viennent de le trouver de 111074 au milieu de la zone tempérée. Qu'Eratosthène, sous le tropique, ait 93 mètres de plus que Bouguer, et 404 de moins que les CC. Méchain et Delambre, cette différence, dit le C. Girard, « s'accorde à la fois avec l'irrégularité remarquée entre la longueur des degrés terrestres, et la loi de leur décroissement. »

Ouvrages imprimés.

De l'esprit public, par le C. TOULONGEON. In-8.º

Mémoire en faveur de Dieu, par le C. J. DE L'ISLE DE SALES. Paris, chez Fuchs. An 10. In-8.º

La classe des sciences mathématiques de l'Institut, dans son assemblée du 1.ºr germinal, a choisi trois astronomes, pour être présentés à l'assemblée

générale, à l'occasion de la place vacante dans la section d'astronomie. Ce sont les CC. VIDAL, HENRY et CHABROL-MUROL. La section avoit encore présenté les CC. DUVAUCEL et KRAMP.

Ecoles centrales.

Le C. BINET, professeur de belles-lettres à l'école militaire, dès 1761, recteur de l'université de 1779 à 1793, etc., exerce à l'école centrale du Panthéon français, la place de professeur de belles-lettres, place à laquelle il a été nommé, dès les premiers jours du mois de ventose, place de feu Sélis.

Tableau de CALLET.

— On vient de placer dans l'église des Invalides à Paris, le tableau du C. CALLET, dont le sujet est une allégorie du 18 brumaire.

Ecole des taupes.

— Le préfet de Seine et Oise, d'après une lettre du C. CADET-DE-VAUX, sur le projet d'une école destinée à la destruction des taupes, et le rapport de la société d'agriculture de ce département, a pris un arrêté, par lequel il charge chaque sous-préfet de désigner, dans son arrondissement, un citoyen intelligent, qui se rendra auprès du C. LECOURT, à Pontoise, pour s'instruire dans les procédés d'une utilité reconnue, qu'il met en usage pour détruire les taupes; le nombre des élèves ne pourra être au-delà de cinq; le temps de la durée de l'instruction ne pourra excéder quatre dé-

rades ; chacun des élèves recevra , à titre d'indemnité, 1 fr. 50 cent. par jour ; les élèves se succéderont de cinq en cinq , jusqu'à ce que le nombre de ceux qui auront participé à l'instruction , soit jugé suffisant pour propager dans tout le département les connoissances du C. LECOURT, lequel recevra aussi une gratification arbitrée sur les soins qu'il aura donnés aux élèves , et les progrès de ceux-ci , d'après l'attestation des maires et l'avis des sous-préfets.

Sono-mètre de MONTU.

Une commission nommée par le ministre de l'intérieur, et composée des CC. Lacépède, Prony, Charles, Gossec et Martini, fut chargée de faire un rapport sur deux nouveaux instrumens inventés par le C. Montu. Cette commission rassemblée au conservatoire de musique, fit donner, il y a un an, une somme de 3000 fr. pour aider l'inventeur à perfectionner son travail. Elle a vu, le 4 fructidor dernier, chez le C. Montu, les deux instrumens entièrement terminés, et son rapport, en date du 14 nivose, porte ce qui suit :

L'un de ces instrumens, qu'on peut appeler *Sono-mètre*, est composé d'un corps en forme de parallépipède, avec table sonore de 2 mètres $\frac{1}{2}$ de longueur. La table sonore, qui est horizontale, porte 8 cordes métalliques, et l'appareil est muni de tout ce qui est nécessaire pour monter ces cordes à l'unisson parfait, assurer l'égalité de leur longueur ; les sous-diviser, en telle proportion qu'on veut, par le moyen d'échelles placées le long de la table, et de chevalets d'une construction fort ingénieuse, etc. etc.

L'autre instrument est un système de six *sono-mètres*, dont les axes convergent en un centre commun, et dont les tables sonores sont dans un même plan vertical. Ce *sono-mètre composé* a une foule de particularités qui le distinguent du précédent, parmi lesquelles on peut remarquer le mécanisme pour tirer simultanément le son de plusieurs cordes à la fois, moyen ingénieux d'assurer l'unisson des deux parties d'une même corde qui passe sur une poulie, etc.

La commission, en persistant dans ses avis précédens sur l'utilité des expériences qu'on peut faire avec les deux *sono-mètres* sus-mentionnés, observe que la beauté et la perfection du travail, dont elle avoit auguré très-favorablement, lorsque ces instrumens n'étoient qu'ébauchés, a surpassé son attente lorsqu'elle les a vus achevés. Elle a examiné, avec beaucoup d'attention et de détail, toutes les parties de la construction, et il n'en est aucune où elle n'ait reconnu les caractères d'une habileté de main-d'œuvre consommée, et d'un esprit d'invention peu commun.

Considérant ensuite le temps que le C. Montu a consacré à l'exécution de cet ouvrage, et les dépenses qu'il y a faites, tant pour l'achat des matières que pour les salaires des ouvriers qui ont travaillé sous sa direction, la commission a estimé que l'évaluation du prix des deux *sono-mètres*, n'étoit rien moins qu'exagérée en portant ce prix à *douze mille francs*.

En conséquence, la commission pense que, tant pour l'intérêt de l'art musical que pour celui des arts en général, qui exige qu'on soutienne et qu'on encourage un homme d'un talent distingué, tel que le C. Montu, il est convenable que le gouvernement français fasse l'acquisition de ces deux *sono-mètres* au prix de *douze mille francs*, dans laquelle somme sont comprises celles qu'il a déjà touchées.

Vaccine.

On vient, dit le journal de Manheim, du 6 mars, de découvrir que la vaccine étoit connue en Allemagne il y a plus de 30 ans. On cite en preuve un ouvrage périodique qui a paru en 1769, à Göttingen, chez Fred. Andr. Rosenbusch, sous le titre : *D'Entretiens généraux*, avec l'épigraphe : *Au peuple*. Là, se trouve un article sur les maladies épidémiques parmi les bêtes à cornes, dont l'auteur a gardé l'anonyme, et s'est simplement qualifié d'ancien économiste. Dans cet article on remarque le passage suivant :

Ce qui fixe toute mon attention, c'est l'observation que d'après Tite-Live une pareille peste étoit très-commune parmi les bêtes et les hommes, ce qui n'a plus lieu de nos jours. J'ai déjà dit, que ce qu'on prenoit pour la peste, n'étoit peut-être souvent qu'une fièvre chaude accompagnée d'une espèce d'ébullition, et comme elle doit avoir été très-commune parmi les bêtes et les hommes, et que Tite-Live l'appelle une fois expressément *scabies*, je penserois à la vaccine qui n'est pas inconnue dans ce pays (*cet ouvrage ayant été imprimé à Göttingen, il paroît que l'auteur a voulu parler de cette ville ou de ses environs*), et qui se communique encore aujourd'hui aux filles qui traient les vaches et aux autres personnes qui les soignent. Il est vrai que ni les hommes ni les animaux ne meurent de cette maladie ; mais ils doivent devenir assez malades, et peut-être notre climat froid est-il cause que ce poison n'est pas plus violent. Je remarquerai en passant que dans ce pays les hommes qui ont eu la vaccine se croient à l'abri de toute contagion de la petite-vérole, ce qui m'a été confirmé par plusieurs personnes estimables, auxquelles je m'étois adressé pour avoir des informations exactes.

T H É A T R E S.

T H É A T R E F A V A R T.

La Statue, ou la Femme avare.

Le plus habile homme peut se tromper quelquefois. C'est ce qui vient d'arriver au C. HÖFFMANN, l'un des plus féconds auteurs d'opéras tragiques et comiques. Cette fois il n'a pas imaginé lui-même son sujet ; il s'est contenté d'ouvrir le quatrième volume du Théâtre de la Foire, de LESAGE et DORNEVAL, et d'imiter le vaudeville en trois actes, intitulé : *la Statue merveilleuse*. Depuis longtemps la féerie n'est plus de mode chez nous : on n'a pas dû s'étonner du peu de succès de *la Statue*, jouée le 6 floréal, et dont le mérite consiste en une belle décoration. La musique, du C. NICOLO ISOARD, a paru plus bizarre qu'agréable. Elle est peu chantante, et fait beaucoup de bruit.

T H É A T R E L O U V O I S.

Un Tour de jeune homme.

Le théâtre Louvois veut rivaliser le Vaudeville et la Montansier, puisqu'il s'empare aussi des pièces de circonstances. Une mauvaise anecdote, insérée dans tous les journaux, forme le fonds léger de la bluette en un acte et en prose, jouée le 4 floréal sur ce théâtre, et traitée par les CC. LÉGER et CHAZET, qui enrichissoient autrefois, de ce genre de pièces, le répertoire des Troubadours.

Un jeune homme veut aller à Longchamps, à cheval, et n'a pas le moyen d'en acheter un. Il le prend à crédit; son oncle gronde et s'emporte; mais notre fou revient de la promenade, la tête empaquetée, et dans un état pitoyable. L'oncle désolé paye, et le jeune étourdi est guéri sur le champ. Une intrigue d'amour est bien ou mal cousue à cette belle comédie, qui n'a pas même le mérite d'un dénouement un peu neuf, puisque, dans les *Fourberies de Scapin*, c'est par le même moyen que le rusé valet se fait accorder son pardon. Il faut espérer que PICARD, un peu plus sévère, laissera désormais de semblables ouvrages briller aux théâtres du Boulevard, auxquels ils conviennent parfaitement.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Pannard.

On s'attendoit, en voyant le titre de cette pièce, jouée le 8 floréal, à voir le père du Vaudeville, fêté par ses enfans chéris, les héritiers de sa plume et de ses succès. Cette attente a été bien trompée! Des écoliers (on nous pardonnera le terme) ont fait paroître *Pannard* novice et timide, n'osant pas se livrer à la poésie, et envisageant les dangers de la carrière du théâtre et la honte d'une chute. Les auteurs auroient bien dû profiter eux-mêmes des réflexions qu'ils font faire à leur *Pannard*, et ils se seroient évités le petit désagrément d'entendre le public siffler et bâiller tour-à-tour.

Pour qu'un personnage puisse plaire, il faut qu'il soit amusant ou intéressant. Un clerc de procureur,

faisant des romances, entraîné chez une actrice qui l'engage à se faire auteur, et s'y décidant, lorsque par un déguisement, aussi inattendu que peu vraisemblable, on a fait prononcer à son procureur l'arrêt qui lui permet de se livrer à son goût dominant; voilà le fonds de la pièce, et cela ne fait pas une intrigue bien faite pour flatter le cœur ou l'esprit. Joignez à cela une scène où la soubrette passant pour sa maîtresse, se moque, on ne sait pourquoi, du procureur qui vient chez elle pour affaires. Une autre scène où ce même procureur s'éprend subitement des charmes de l'actrice qui feint de l'aimer aussi; des entrées et sorties sans motif, et on aura l'idée de cet ouvrage informe. Je ne crois pas qu'il puisse jamais avoir du succès, malgré les changemens qu'on y annonce, et le titre plus modeste de *Pannard, clerk de procureur*. Parmi le grand nombre de couplets qui sont tant bien que mal entassés dans cette pièce, on en remarque au moins une douzaine de *Pannard*. Ceux qui les ont reconnus les ont applaudis; la plupart des spectateurs les ont écouté froidement. Cela n'est pas étonnant: le genre de *Pannard* a passé; et, quoique le bon ne puisse vieillir, le goût est tellement changé, qu'on ne l'applaudit plus que par ton, et souvent par habitude. Au reste, la chute de *Pannard* doit servir de leçon aux gens qui croient que le nom d'un grand homme suffit pour faire réussir un ouvrage, et qui ne savent pas que plus on estime le personnage, moins on sera indulgent, si son portrait est mal tracé ou peu ressemblant. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

BOTANIQUE.

FLORE des jeunes Personnes, ou *Lettres élémentaires sur la Botanique, écrites par une Anglaise à son amie, et traduites de l'anglais, par Octave SÉGUR, élève de l'Ecole Polytechnique.* 1 vol. in-12 de 250 pages. Seconde édition imprimée sur carré fin de Buges, et caractère neuf; avec douze planches gravées en taille-douce par *Sellier*. Prix, 3 francs 60 cent. broché, avec les planches en noir; avec les planches très-bien enluminées, 7 fr. 50 cent. En papier vélin 7 fr.; *idem* avec les planches enluminées, 10 fr. Pour recevoir ce vol. franc par la poste, on ajoutera 50 centimes. A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.º 20; et chez *Donnier*, au Jardin des Plantes.

Cette réimpression atteste le succès de l'ouvrage.

ICHTHYOLOGIE.

* **HISTOIRE** naturelle des poissons, par le *C. LACEPÈDE*, continuateur de *Buffon*, in-4.º, tome IV, avec 16 planches représentant, 48 espèces d'animaux. Prix 15 fr. 50 cent. broché en carton. A Paris, chez *Plassan*, imprimeur-libraire, rue de Vaugirard, n.º 1195, entre celle des Francs-Bourgeois et l'Odéon.

On trouvera dans ce quatrième volume de l'histoire des poissons, la description de cinq cent quatre espèces, dont quatre-vingt-dix sont encore inconnues des amis des sciences naturelles. Elles composent quarante-trois genres, dont trente-deux n'ont encore été établis par aucun naturaliste.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

Les quatre premiers volumes de l'histoire des poissons renferment donc la description de onze cent quatorze espèces, dont deux cent quarante-quatre avoient échappé aux observations des naturalistes, avant la publication de nos recherches. Ces onze cent quatorze espèces ont été réparties dans soixante genres adoptés depuis longtemps, et dans quatre-vingt-douze autres genres que nous avons cru devoir former.

Les tomes VII et VIII in-12, paroîtront à la fin de floréal.

C H I R U R G I E.

ARCHIVES de l'art des accouchemens, considéré sous ses rapports anatomique, physiologique et pathologique, recueillies dans la littérature étrangère, par Jacques-Frédéric SCHWEIGHÆUSER, docteur en médecine; ouvrage périodique, III.^e livraison. Strasbourg, chez Eck. Paris, chez les CC. Fuchs et Koenig. An X. 1802.

Le C. Schweighæuser annonce que la quatrième livraison sera probablement la dernière, parce que les circonstances ne permettent pas un semblable travail avant d'en être suffisamment indemnisé. Pour rendre l'utilité de cet ouvrage plus générale, sous le rapport de la bibliographie, le IV.^e numéro contiendra le *Catalogue systématique* des ouvrages relatifs à l'art des accouchemens qui ont paru dans les quinze dernières années du XVIII.^e siècle.

Les Mémoires contenus dans cette III.^e livraison sont : — 1.^o La réponse à la question : Quels sont les rapports entre l'opération césarienne, la perforation du crâne, et la dissection de l'enfant dans la matrice, et comment peut-on substituer ces opérations l'une à l'autre? — 2.^o Les observations sur les opérations relatives aux accouchemens en général, et l'hystérotomie abdominale, la perforation du crâne et la dissection du fœtus dans la matrice en particulier, par l'éditeur. — 3.^o L'extrait de deux dissertations la-

tines de M. SCHLEGEL, qui offrent le tableau historique très-intéressant des établissemens publics consacrés aujourd'hui dans l'Europe à assurer des secours à la maternité, aux enfans abandonnés, ainsi qu'à l'enseignement de la pratique des accouchemens. M. Schlegel, désigné par son souverain, l'Electeur de Saxe, pour diriger une école pratique des accouchemens, fit, d'après ses ordres et à ses frais, un voyage littéraire dont le principal but étoit de recueillir des notions sur cette partie. M. Schlegel visita en effet, avec un soin digne d'éloges, un grand nombre d'hospices d'accouchées et d'enfans-trouvés de l'Europe, pour se familiariser avec l'économie et les réglemens particuliers à chacun. Jusqu'à présent l'auteur a publié la description des établissemens de ce genre qu'on trouve en France, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse et en Allemagne. Il a promis de décrire aussi ceux des Pays-Bas, de l'Angleterre, de Danemarck, de la Suède et de la Russie; mais cette partie de son travail n'a pas encore paru. Les gens de l'art doivent l'attendre avec impatience, ainsi que le plan qui doit terminer l'ouvrage, et qui renfermera les bases d'après lesquelles un hospice de femmes enceintes et d'accouchées doit être construit, disposé et administré. Ce plan sera, pour ainsi dire, le résumé des notions que l'auteur a recueillies dans ses différens voyages. — 4.° Des règles sur l'extraction de l'arrière-faix, par M. SEXTORPH, professeur de médecine et accoucheur en chef à l'institut royal des accouchemens à Copenhague. — 5.° Premiers essais de l'inoculation de la vaccine, faits à Strasbourg par l'éditeur. — 6.° Résultats des observations que M. *Osiander* a été à même de faire au sujet de la première apparition des règles chez les filles, de l'époque de la conception, et des affections malades qui accompagnent la grossesse. — 7.° Notice sur Lisbonne, concernant le sexe, les accouchemens et leur pratique en Portugal. — 8.° Observations sur les accouchemens des femmes européennes et indiennes, à

Batavia. — 9.° Opérations césariennes faites récemment. — 10.° Observations sur l'indifférence des autorités constituées, etc. — 11.° Bibliographie. W.

M O R A L E.

LA PHILOSOPHIE chrétienne, ou Extraits tirés des ouvrages de M.^m DE GENLIS, terminés par plusieurs chapitres nouveaux. Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n.° 16. Prix 2 fr. et 2 fr. 50 cent., franc de port.

Cet ouvrage, imprimé en 1786, sous ce titre : *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, est suffisamment connu ; il étoit destiné et adressé à l'aîné de ses élèves. Voltaire, Helvétius, Raynal, Boulanger, Fréret, Diderot, etc., sont les écrivains qui occupent la critique de M.^{me} de Genlis. Dans les chapitres ajoutés à cette nouvelle édition, l'auteur se rencontre avec celui du *Génie du Christianisme*, comme on pourra s'en apercevoir ; mais on ne peut accuser, ni l'un ni l'autre de ces écrivains, de plagiat. Le but est le même, la manière est différente.

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

RECHERCHES sur la nature et les causes de la richesse des nations ; par Adam SMITH. Traduction nouvelle, avec des notes et des observations ; par Germain GARNIER, de l'Institut national, avec le portrait de Smith, 5 vol. in-8.°. A Paris, chez H. AGASSE, imprimeur - libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Cet ouvrage qui nous a appris que l'économie politique étoit une science, qui est devenue le guide de l'homme d'état, et le bréviaire de l'administrateur, a eu cinq éditions en Angleterre, et trois traductions en France ; celle qui paroît en ce moment, a sur les deux autres, le mérite d'une plus

grande exactitude ; et surtout l'avantage d'avoir trouvé dans le traducteur , des connoissances très-étendues sur les matières économiques qui sont développées dans l'ouvrage original. L'évidence des principes et l'enchaînement des conséquences donnent , à la doctrine de Smith , un caractère de simplicité et de vérité qu'on trouve difficilement dans les ouvrages de ce genre. Cette simplicité ne s'aperçoit que par la méditation , comme l'ensemble de *l'Esprit des lois*. Ce n'est que par la méditation qu'on parvient à triompher de ce défaut de méthode , de cette négligence de formes didactiques qu'on reproche , avec fondement , aux auteurs anglais , et dont Smith n'est pas exempt. Pour y remédier , pour rendre l'étude de cette science plus facile , le C. Garnier a déplacé quelques traits particuliers qui interrompoient la marche des leçons par des digressions qui en embarrassoient le fil. Telles sont celles *sur les variations de la valeur des métaux précieux pendant les quatre derniers siècles ; celles sur les banques de circulation et les papiers monnoies ; celles sur les banques de dépôt , et , en particulier , sur celle d'Amsterdam ; celles sur le commerce des grains et sur la législation de ce commerce ; celles sur les avantages d'un droit de seigneurage à la fabriacion des monnoies*. Ces déplacemens font , des deux premiers livres de la *Richesse des nations* , un ouvrage complet que le traducteur divise en trois parties. Les autres livres peuvent être lus tels qu'ils ont été composés , et être regardés comme des traités séparés qui servent cependant à confirmer , à développer la doctrine de l'auteur. Dans un parallèle entre la richesse de la France et celle de l'Angleterre , d'après les principes de Smith , le C. Garnier trouve que l'Angleterre , par sa situation physique , par l'étendue de son commerce , par l'énormité de son capital , doit paroître jouir d'une supériorité de richesse qui en impose , malgré l'énormité de sa dette nationale ; mais il craint que cette opulence apparente n'entraîne l'activité industrielle des Français à suivre une route qui peut

l'égarer. « Le plus grand écueil que la France ait
 « à redouter, c'est l'exemple en matière économique.
 « L'orgueil national, la rivalité si ancienne entre
 « les deux peuples, de vieux préjugés profondément
 « enracinés, de fausses idées de puissance et de
 « gloire, enfin ce desir ambitieux qui entraîne vers
 « les entreprises les plus difficiles, et qui donne un at-
 « trait aux succès les moins probables, porteront peut-
 « être le gouvernement, et même les particuliers,
 « à diriger l'industrie et les capitaux vers le com-
 « merce étranger, tandis que l'ordre bien entendu
 « et l'intérêt réel, les appellent si puissamment à
 « l'intérieur. » Le traducteur de Smith a ajouté à
 son travail un volume d'observations et de notes,
 qu'on peut regarder comme le complément de l'ou-
 vrage anglais. A. J. D. B.

C O M M E R C E.

DEUXIÈME Cahier de la Bibliothèque Commerciale, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au Commerce, à la Navigation, et aux divers établissemens qui ont l'un et l'autre pour objet; par J. PEUCHET, membre du conseil de Commerce au ministère de l'Intérieur, et de celui du département de la Seine. Ce deuxième cahier de 64 pages in-8.°, avec un tableau, contient: — Du hange et de la manière de l'indiquer. — Du commerce des soies. Tableau comparatif des soies à Lyon, en 1789 et l'an IX: — Sur la compagnie de l'Ile-de-France. Règlemens de l'association de l'Ile-de-France. — Mémoire historique et politique sur la Compagnie des Indes. — Des importations à Saint-Domingue pendant l'an VIII. Comparaison des exportations faites de Saint-Domingue, en 1789, avec celles qui ont eu lieu en l'an VIII. — Encouragement pour la pêche de la Morue. Arrêté du 17 ventose an X (8 mars 1802) sur la pêche de la Morue. — Extrait de l'acte de navigation française, du 21 septembre 1793. — Rapport fait au conseil de Commerce du département de la Seine, par le C. PEUCHET, dans

la séance du 3 germinal an X , sur la nécessité d'établir des tribunaux particuliers pour le commerce maritime. — Notices des livres nouveaux sur le Commerce. Le prix de la souscription pour Paris, les Départemens et l'Etranger, est de 21 fr. ; pour recevoir, franchises de port, 24 livraisons, dont 2 chaque mois. On souscrit aussi pour 12 livraisons que l'on recevra franchises, à raison de 2 livraisons chaque mois, pour 12 fr. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut aussi envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris. On souscrit à Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.º 20, et chez tous les libraires et directeurs des postes de France et de l'Etranger.

L É G I S L A T I O N :

DE LA LÉGISLATION sur le Mariage et sur le Divorce ; par André NOUGAREDE. Paris, Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.º 42 ; Rondonneau, au dépôt des lois, place du Carrouzel. An X. 1802. in-8.º, de 191 pages.

G É O G R A P H I E.

DICTIONNAIRE de poche, géographique, ou Description des républiques, royaumes, provinces, villes, évêchés, duchés, comtés, forts, forteresses, et autres lieux considérables des quatre parties du monde, dans lequel on indique en quelles républiques, royaumes, provinces et contrées ces lieux se trouvent ; les rivières, baies, mers, montagnes etc., sur lesquelles ils sont situés ; leur distance en lieues françaises, des places remarquables des environs avec leur longitude et leur latitude selon les meilleures observations ; la date des sièges que les villes ont soutenus, et des batailles qui en portent le nom, les grands-hommes qu'elles ont produits, etc. traduit de l'anglais, sur la treizième édition de Laurent

ESCHARD, par VOSGIEN; nouvelle édition, revue corrigée, augmentée d'un grand nombre d'articles et de découvertes des voyageurs les plus modernes, avec la nouvelle division administrative et judiciaire de la France, le placement des préfectures, sous-préfectures et tribunaux, un vocabulaire de la géographie ancienne, une explication des termes de marine et de navigation, et un tableau général des monnoies de tous les pays, réduites valeur argent de France. Orné de trois cartes géographiques. A Paris, chez Genets jeune, libraire, rue de Thionville, n.º 1846, près le Pont-Neuf. De l'imprimerie de Léquillez frères, rue de la Harpe, au x. 1802. in-12 de 730 pages. 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port, et 6 fr. 75 cent. relié.

V O Y A G E S.

MON Voyage au Mont-d'Or; par l'auteur du Voyage à Constantinople, par l'Allemagne et la Hongrie, 1 vol. in-8.º, chez Maradan, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n.º 16. Prix 3 fr. et 4 fr. par la poste.

Nous avons beaucoup de voyages en Italie, en Angleterre, dans le Levant, en Perse, en Ægypte, dans l'Inde, et nous connoissons à peine le pays même que nous habitons. Il semble que la nature et les arts n'aient répandu leur bienfaits que sur des contrées éloignées, et que la France ait été traitée en marâtre. On diroit que ce que nous possédons ne vaut pas ce que nous allons chercher au loin. Cependant un voyageur philosophe trouveroit en parcourant nos départemens, les richesses naturelles, les beautés pittoresques, les monumens de l'art qu'on néglige d'y apercevoir, parce qu'ils sont peut-être trop près de nous. Aucun ouvrage ne le prouve mieux que le *Voyage au Mont-d'Or* qu'on vient de publier. L'auteur, déjà connu par un autre voyage rempli d'observations neuves, et écrit d'un style attachant, a su rendre sa course dans nos départemens les moins

moins favorisés de la nature, aussi amusante qu' instructive; il a fait disparaître toute l'insipidité de ces itinéraires par des tableaux pittoresques, par une érudition agréable, par des réflexions philosophiques que les objets qui se présentent à sa vue, font naître. On lira ce voyage avec d'autant plus de plaisir que l'auteur a su mêler dans ses récits, des anecdotes intéressantes, une gaieté décente, et quelques pièces de vers d'un faire facile, quoique négligé.

A. J. D. B.

HISTOIRE.

* *PRÉCIS de l'Histoire universelle, ou Tableau historique, présentant les vicissitudes des nations, leur agrandissement, leur décadence et leurs catastrophes, depuis le temps où elles ont commencé à être connues jusqu'au moment actuel; par le C. ANQUETIL, membre de l'Institut national de France, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de l'Esprit de la ligue, l'Intrigue du cabinet, et autres ouvrages. Seconde édition revue, corrigée et augmentée. A Paris. An 10. 1801. 12 tomes in-12.*

Cet ouvrage du C. Anquetil est le précis de l'Histoire universelle, composée par plusieurs gens de lettres, en 126 vol. in-8.° L'analyse exacte de cette grande collection peut satisfaire les personnes qui n'auroient pas le temps d'étudier l'histoire dans cette foule de volumes auxquels il suffit d'avoir recours pour les détails, quand les circonstances l'exigent. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage du C. Anquetil. Cette seconde édition le rend encore plus intéressant.

Par mutation de commerce, la propriété de cette édition appartient au C. Batilliot fils, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques. Prix, les 12 vol. brochés, 30 fr.; et reliés, 36 fr.

Les libraires qui voudroient traiter pour un nombre d'exemplaires, soit quant aux prix, soit quant

aux termes du paiement, s'adresseront au C. *Batilliot fils*, rue du Foin-Saint-Jacques, et pour le détail, au C. *Batilliot jeune*, libraire, rue Hautefeuille, n.º 34.

HISTOIRE de la Campagne du maréchal de Suwarow, prince italiski en Italie, pour servir de suite aux deux volumes qui contiennent l'histoire de ses campagnes précédentes; avec portrait. Tome 3.º Paris, chez *Giguet et Michaud*, imprimeurs-libr., rue des Bons-Enfans, n.º 6.

Les faits militaires qu'on raconte dans ce volume, sont extraits d'un journal italien très-exact, des dépêches des généraux, et des observations d'un militaire français qui a écrit avec impartialité sur la guerre qu'une paix glorieuse vient de terminer. La campagne de 1793, aussi surprenante par ses succès, qu'extraordinaire par ses résultats, est circonstanciée de manière à transporter le lecteur sur la scène, à le rendre témoin de la marche des diverses armées qui y représentoient, des combinaisons qu'elles occasionnoient, des avantages ou des revers qu'elles éprouvoient; chaque général est en action sur ce théâtre de destruction et de gloire, de fautes et de prévoyance, d'intrépidité et de sang-froid. La conquête de l'Italie permettant à Suwarow de suivre le projet adopté par la coalition, il chercha à entrer en Suisse par le Saint-Gothard, et rien ne l'arrêta dans sa marche; il subjuga toutes les résistances, et poursuivit ses triomphes, espérant trouver sur le nouveau théâtre où il venoit agir, les Russes qui l'attendoient et l'armée autrichienne qui devoit le seconder. C'est en arrivant qu'il apprit la défaite des premiers et l'éloignement du prince Charles. Cette perte, cet abandon, l'irritèrent, mais ne le découragèrent pas; il ne s'occupa plus que de la fâcheuse position où il se trouvoit; il fit des dispositions en conséquence, et après s'être adressé à son armée et à ceux qui commandoient sous ses

ordres, en leur disant : « Messieurs, vous êtes responsables sur vos têtes du moindre pas rétrograde que vous ferez : j'arrive et suis sur le point de réparer vos fautes; je ne ferai point de grâce, tenez ferme comme des murailles. » Alors dirigeant l'abandon de ses soldats, abandon qui tenoit du désespoir, il surmonte tous les obstacles, il renverse toutes les forces; et, malgré des difficultés renaissantes et des combats partiels, voyant qu'il ne pouvoit plus longtemps résister à des forces supérieures, toujours renouvelées, il se détermina à opérer sa retraite dans le pays des Grisons par le Klenthal. Cette retraite peut être comparée à celle des dix mille, à celle de Prague, à celle du général Moreau. L'éloignement de l'armée autrichienne lui dévoila les motifs de l'isolement où il s'étoit trouvé, et il en témoigna son indignation dans sa dépêche officielle. Les deux empereurs voulurent adoucir l'amertume des dégoûts qu'éprouvoit Suwarow par des décorations et des titrés qui le flattoient peu. L'archiduc Charles lui demanda en vain de conférer avec lui sur un plan de défense; il répondit : « Je ne connois pas la défensive, je ne sais qu'attaquer; j'irai en avant quand bon me semblera, et alors je ne m'arrêterai pas en Suisse. Dites à monseigneur l'archiduc qu'à Vienne je serai à ses pieds, mais qu'ici je suis au moins son égal. Il est feld-maréchal, je le suis aussi; il est au service d'un grand empereur, et moi aussi; il commande une armée, et moi aussi; il est jeune et je suis vieux; j'ai acquis de l'expérience à force de victoires, et je n'ai ni conseils ni avis à prendre de qui que ce soit, je n'en prends que de Dieu et de mon épée. » On connoît les dégoûts qu'il éprouva en arrivant en Russie. Ce volume contient des matériaux intéressans pour l'histoire de cette guerre mémorable. A. J. D. B.

B I O G R A P H I E.

UNE Année mémorable de la vie d'Auguste de Kotzbue, publiée par lui-même. 2 vol. in-8.° A Paris, chez les frères Levrault ; Treuttel et Würtz, quai Voltaire ; Henrichs, rue de la loi, n.° 1231.

Rien ne prouve davantage l'abus qu'on peut faire des plus belles et des plus utiles inventions que ces deux volumes. Rien ne montre mieux l'amour-propre d'un auteur, que de vouloir occuper les lecteurs de quelques particularités de sa vie. Ah ! si tous ceux qui de nos jours ont éprouvé les plus grandes injustices ont été les victimes des plus indignes traitemens s'avisent d'en faire part au public, que de volumes on verroit circuler, que de faits révoltant et dégradant l'espèce humaine on auroit à dévorer. Quoi ! parce qu'un souverain trompé fait conduire M. Kotzbue en Sibérie, il faut que l'Europe sache quel traitement il a éprouvé, le nombre de mauvais gîtes qu'il a habités, les désagrémens qu'il a eu à supporter de ses conducteurs, de ses hôtes, de ses postillons ; les peines de son ame, les inquiétudes de sa vraie destination, toutes les angoisses d'un homme qui est sous la main d'une autorité despotique, et qui en craint les rigueurs ; en vérité, c'est abuser de la liberté de se faire imprimer. Tous ces détails, aussi peu intéressans qu'ils sont longuement racontés, sont à peine rachetés par ceux de la réparation de l'injustice dont M. Kotzbue avoit à se plaindre. Paul I.^{er}, en avouant ses torts, et en voulant les faire oublier par des dons réels, et par des preuves de confiance qui effacent tout l'odieux de cette vexation impériale, nous paroît devoir faire cesser tout ressentiment dans l'ame de M. Kotzbue. On voit que ces traits, qu'on peut reprocher à cet empereur, partoient plus de l'impétuosité de son caractère que des dispositions de son ame ; il étoit juste, puisqu'il réparoit avec tant de franchise et de générosité, lorsqu'il s'apercevoit

qu'il ne l'avoit pas été. M. Kotzbue auroit pu se contenter de nous faire connoître la satisfaction éclatante qu'il avoit obtenue, sans, pour y parvenir, écrire deux volumes. C'est bien ici qu'on peut applaudir au reproche que lui font ses compatriotes, d'être plus abondant que correct, plus imitateur qu'original, plus empressé de répandre ses fécondes productions, que de les rendre dignes du public.

A. J. D. B.

ANTIQUITÉS.

CHOIX de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles, et les décorations intérieures de leurs maisons, d'après les monumens antiques, avec un texte tiré des anciens auteurs; dessiné, gravé et rédigé par N. X. VILLEMEN; neuvième livraison. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, seul propriétaire de l'ouvrage, au Musée des monumens français, rue des Petits-Augustins, faubourg Germain. Il paroît tous les deux mois une livraison de six planches, imprimées sur papier grand-raisin vélin de Buges, caractères de Didot, dont le prix est de 9 fr. chaque livraison; on souscrit pour les départemens et l'étranger. Chez Treuttel et Würtz, libraires, quai de Voltaire, n.º 2.

Les planches de cette livraison représentent des femmes grecques vêtues du Peplos et de la Xystis, différentes coiffures de femmes grecques, quelques figures supplémentaires qui offrent des habits, des ornemens et des bijoux de femmes grecques, quelques figures de héros en habit de voyageur et de chasseur.

ARCHÆOLOGISCHES Museum zur Erläuterung der abbildungen aus dem Classischen Alterthume für Studierende und Kunstfreunde; von C. A. BÖET- TIGER; Erster Heft; Ariadne; c'est-à-dire, MUSÉE archæologique, pour servir à l'explication

des monumens figurés de l'antiquité classique , à l'usage des amateurs de l'art et de la littérature ; par C. A. BOETTIGER ; premier cahier ; Ariadne-Weimar, au comptoir d'industrie. 1801. In-8.° de 102 pages.

Depuis un certain nombre d'années l'étude de l'antique s'est étendue, et est devenue la science de l'archæologie. Nous la voyons tous les jours appliquée aux ornemens d'architecture dans nos maisons et nos jardins, sur nos théâtres, dans nos meubles et même dans l'habillement et la coiffure des femmes. Il en résulte que, même dans les classes de la société qui ne s'occupent pas spécialement de l'étude de l'antiquité, les notions sur les objets qui ont rapport aux arts et à l'archæologie sont plus répandues. Les personnes de ces classes de la société ont ordinairement, par leur fortune ou par leur rang, ou par la situation dans laquelle elles se trouvent, beaucoup d'influence sur le goût dominant ; il est donc important qu'on leur présente à elles-mêmes des objets en état de former le leur. M. Boettiger a pensé qu'un recueil de ce que les monumens antiques de l'art offrent de plus beau et de plus élégant, un recueil qui puisse plaire aux gens du monde, et servir en même temps à former le goût des jeunes gens, seroit favorablement accueilli. Il observe très-bien que le succès d'un ouvrage pareil exige d'éviter également la trop grande monotonie des objets et la trop grande variété ; la première fatigue, et celle-ci nuit à l'instruction. Mais l'antiquité est si riche qu'il est facile de trouver un milieu entre ces deux écueils ; c'est la méthode que M. Boettiger a adoptée, c'est-à-dire, de traiter, dans un même cahier, un seul cycle mythique employé par les artistes anciens comme objet de l'art.

Dans le premier cahier de l'ouvrage que nous annonçons, M. *Boettiger* a fait un essai de ce genre en traitant le mythe d'*Ariadne*, qui a souvent fourni

aux artistes et aux poètes anciens et modernes des sujets de compositions. Chaque livraison de cet ouvrage aura deux cahiers; l'un, in-4.^o, contiendra les planches dont l'exécution sera dirigée par M. Meyer; elles ne seront accompagnées que d'une explication succincte par M. Boettiger, et porteront le titre *Cahiers archæologiques* (1). Avec chaque livraison de ces Cahiers archæologiques, M. Boettiger se propose de publier un texte étendu, dans lequel il entrera dans tous les détails nécessaires. Cette partie de l'ouvrage sera imprimée en format in-8.^o, et portera le titre qui se trouve en tête de cet article. Chaque numéro des Cahiers archæologiques contenant cinq gravures, sera du prix d'à peu près 3 fr. 60 cent.; chaque numéro du Musée archæologique coûtera la moitié de ce prix.

Cette première livraison offre le mythe d'Ariadne. La première gravure représente la peinture d'Herculanum (2), sur laquelle on voit Ariadne s'éveillant à Naxos, après le départ de Thésée, dont on aperçoit le vaisseau dans le lointain. Cette gravure est colorée d'après la peinture originale. On sait que les exemplaires enluminés des *Pitture d'Erculano* sont extrêmement rares; cette gravure aura donc, même pour ceux des lecteurs qui connoissent cet ouvrage non enluminé, le charme de la nouveauté. — La deuxième planche offre la statue d'Ariadne endormie, autrefois au Musée Pio-Clémentin, aujourd'hui

(1) Le titre complet de cette portion des livraisons, est : *Archæologische Hefte oder Abbildungen zur Erläuterung des classischen alterthums aus alten zum Theil noch unbekanntem Denkmählern für studirende und Kunst freunde, Herausgegeben, von C. A. BOETTIGER und H. MEYER. C'est-à-dite, Cahiers archæologiques, ou Gravures pour expliquer l'antiquité classique, d'après des monumens antiques en partie inédits, à l'usage des amateurs de l'art et de la littérature; par C. A. BOETTIGER et H. MEYER. Veymar, au Comptoir d'industrie. 1801^o In-4^o*

(2) *Pitture d'Ercolano. Tom. II, tav. XV.*

d'hui dans la salle des Saisons du Musée central des arts, au Louvre. Elle est copiée d'après la gravure que le C. Visconti a publiée dans le *Museo Pio-Clementino* (t. II, pl. 44), avec quelques corrections que M. Meyer y a faites d'après l'original. — La troisième planche offre, à l'occasion de la première planche, un vaisseau ancien, et à ce sujet M. Boettiger entre dans des détails fort intéressans sur cette matière. — La quatrième planche, qui est double et compte pour deux, offre quelques pierres gravées qui se rapportent aux nœces de Bacchus et d'Ariadne, et une copie du bas-relief du prélat Casali, à Rome, que le C. Visconti regarde comme représentant (3) Bacchus ramenant Sémélé de l'enfer, mais que M. Boettiger regarde comme la pompe nuptiale de Bacchus et d'Ariadne.

Cette planche offre encore trois monumens inédits, 1.^o une frise en terre cuite, sur laquelle on voit deux génies montés à cheval sur deux panthères qu'ils conduisent par des guirlandes de fleurs, et au milieu desquels se trouve un diota; 2.^o une herme de Silène avec les attributs bachiques, le thyrses et le scyphus, d'après une belle pierre gravée de M. Goëthe; 3.^o un masque bachique avec le thyrses, d'après une pâte antique.

Les explications étendues que M. Boettiger donne de ces différens monumens dans le cahier du Musée archæologique, se distinguent, autant que ses autres productions, par une érudition rendue intéressante par des détails curieux, des vues ingénieuses qu'il sait mêler à ses discussions archæologiques et philologiques. W...

M Y T H O L O G I E;

MYTHOLOGIE comparée avec l'Histoire nouvelle; nouvelle édition corrigée, et augmentée de plusieurs chapitres sur les Druides, et ornée de seize planches en taille-douce, dans le genre antique,

(3) Museo Pio-Clementino. Tome IV, p. 15 et 86.

représentant 75 sujets, ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse ; par M. l'abbé de TRESSAN. Paris, chez J. E. G. Dufour, libraire, rue de Tournon, n.º 1126 ; et à Amsterdam, chez le même. An X. 1802. 2 vol. in-12 de 308 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 cent.

Voyez ce que nous avons déjà dit de cet ouvrage dans un de nos précédens Numéros.

FABULA de Psyche et Cupidine. Disquisitio mythologica autore Birgero THORLACIO, lectore linguæ græcæ in universitate Havniensi et linguarum veterum in seminario Pædagogico. Havniæ. 1801. 70 pages in-8.º

L'utilité des monographies mythologiques est incontestablement reconnue ; on pourra ensuite les combiner et les réunir pour former un corps d'ouvrage plus complet que ceux qui existent aujourd'hui. M. Thorlacius, dont nous avons déjà fait connoître quelques productions littéraires, et qui se vone spécialement à l'étude de la philologie et des antiquités, vient de s'exercer sur un sujet difficile, la fable de *Psyché*. Il présente d'abord un aperçu de la mythologie, de ses avantages pour l'étude de l'histoire et celle des arts ; il entre ensuite en matière ; d'abord il expose le mythe de *Psyché*, d'après Fulgentius Planciades et Apulée, qui sont, avec les monumens des arts, la seule source où on puisse trouver des notions sur ce mythe singulier ; il pense que le fond de la fable est grec, et que les ornemens sont d'Apulée ; leur époque plus moderne se décèle par des allusions aux usages romains. Quant au sens de la fable, on a voulu y voir l'ame aux prises avec la volupté. M. Thorlacius pense qu'Apulée a voulu représenter, par les malheurs auxquels *Psyché* se trouve exposée, les dangers qui sont attachés à l'union conjugale, et les suites funestes de la curiosité.

M. Thorlacius passe aux monumens. Ce sont eux qui assignent à cette fable une antiquité plus reculée que l'époque à laquelle a vécu Apulée. Quelques-uns sont des plus beaux temps des arts dans la Grèce. Le mot Psyché signifie en grec *ame*, et *papillon*. D'abord l'ame ne s'exprimoit sur les monumens que par une figure humaine voilée, ensuite on l'a représentée par un papillon, et enfin par une figure avec des ailes de papillon. Mais ce n'est pas une raison pour reconnoître Psyché, l'épouse de Cupidon, partout où on voit une femme avec des ailes, même quand elle est couverte d'un voile, car ce voile est le symbole de l'état nuptial de Psyché.

L'auteur passe ensuite à l'examen de tous les monumens qui peuvent représenter Psyché elle-même, devenue le symbole de l'ame; ce sont principalement des pierres gravées. On y trouve les différentes épreuves de l'épouse de Cupidon, et M. Thorlacius les classe selon la série de ces épreuves. Cette suite de monumens se termine au mariage de Psyché et de Cupidon. Il fait voir en quoi les monumens diffèrent du récit d'Apulée; il indique l'allégorie que Fulgentius Planciades a trouvée dans ce mythe. M. Thorlacius y reconnoît un très-ancien mythe moral, emprunté des mystères. Ce mythe servoit à instruire les initiés des périls innombrables que doit occasionner la beauté; à leur enseigner le devoir d'une épouse, et à leur faire voir la récompense qui attend toujours la fidélité conjugale. C'est à cette idée que ces nombreux monumens de Cupidon embrassant Psyché doivent leur origine.

La fable de Psyché se méla ensuite à celle des Bacchanales, et c'est une preuve encore qu'elle étoit empruntée des mystères; elle fut même mêlée aux Priapées, sans doute parce que Cupidon en étoit le héros.

Tel est le précis de cette agréable dissertation de M. Thorlacius; elle fait désirer celle qu'il promet sur les Bacchanales.

B E A U X - A R T S.

ANNALES du Musée et de l'école moderne des beaux-arts ; recueil de gravures au trait , d'après les principaux ouvrages de peinture , sculpture , ou projet d'architecture qui , chaque année , ont remporté le prix ; soit aux écoles spéciales , soit aux concours nationaux ; les productions des artistes en tous genres qui , aux différentes expositions , ont été citées avec éloge ; les morceaux les plus estimés ou inédits de la galerie de peinture ; la suite complète de celle des antiques ; édifices anciens et modernes ; rédigé par le C. LANDON , peintre , ancien pensionnaire de la république , à l'école française des beaux-arts , membre du Lycée des arts , de la société philotechnique , de celle libre des sciences , lettres et arts de Paris , et associé correspondant du Lycée d'Alençon. Seconde année , première livraison.

A dater du 1.^{er} germinal an 10, il paroît de ce recueil intéressant neuf livraisons par trimestre ; chaque livraison est composée de quatre gravures , de huit pages in-8.^o de texte pour l'explication des sujets. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour trois mois , 12 fr. pour six mois , et 24 fr. pour un an , franc de port , pour Paris et les départemens. On souscrit , à Paris , chez le C. Landon , peintre , quai d'Orsay , n.^o 23. An 10 , 1802.

Les quatre gravures contenues dans cette première livraison , offrent le trait des tableaux suivans : planche I.^{ere} , l'Assomption de la vierge , tableau de Rubens ; pl. II.^e , Androclus et le Lion dans le désert , par Harriet ; pl. III.^e , le Testament d'Eudamidas , par Le Poussin ; pl. IV.^e , Hercule et Alceste , par Régnault.

R O M A N S.

BÉLINDE , conte moral de M.^{me} EDGEWORT , traduit de l'anglais par L. S. et par F. S. 4 parties. Paris , chez Maradan , libraire , rue Pavée-Saint-

André-des-Arcs, n.º 16. Prix, 6 fr., et 8 fr. par la poste.

On doit croire que cette traduction et celle d'Ethelwine ne sont que les délassemens des jeunes traducteurs, occupés sans doute à des travaux plus substantiels et plus convenables à leur destination. Les encouragemens qu'ils ont sous les yeux, et les modèles qu'ils trouveront dans ce qui leur est plus personnel, les détourneront sans doute d'occupations qui ne peuvent leur obtenir aucun de ces succès qui flattent; comme les ouvrages qu'ils publient ne peuvent être de quelque utilité à ceux qui les lisent, on doit seulement leur savoir gré d'avoir choisi parmi la stérile abondance d'ouvrages futiles qui paroissent en Angleterre, des productions d'une morale pure et d'une composition sage.

AABA, ou *le Triomphe de l'innocence, suivi de la Vallée de Tempé*. A Paris, chez Gueffier jeune, boulevard Cérutti, n.º 21. In-12 de 164 pages. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent., franc de port. Il y a quelques exemplaires en papier vélin; prix, 4 fr., et 5 fr., broché à la Bradelle, dos de marroquin.

LA SOIRÉE D'ÉTÉ; par M. LEWIS, auteur du *Moine*, traduit de l'anglais sur la deuxième édition, par D. L. M***. A Paris, chez Gueffier jeune, au cabinet et salon de lecture, boulevard Cérutti, n.º 21. An X. 1802. 2 vol. in-12 de 196 et 170 pages.

HISTOIRE d'un Perroquet écrite sous sa dictée, et publiée par H. A. CHAISE, auteur de *Dix titres pour un* et membre de la *Société libre des sciences et arts, séante au Louvre*. Paris, Sombert, libraire, boulevard Martin, n.º 11; Levrault, quai Malaquais; Fuchs, rue des Mathurins; Lebour, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois; et chez les marchands de nouveautés. An X, 1802. In-8.º de

262 pages d'impression. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr., par la poste.

ÆSOPE au bal de l'Opéra, ou Tout Paris en miniature, dédié à ceux qui se reconnoissent. Paris, Gueffier, libraire; et au cabinet de lecture, boulevard Cerutti, n° 21, vis-à-vis la rue de Choiseul. De l'imprimerie de Gratiot. An X. 1802. 2 vol. in-12 de 275 et 302 pages.

M É L A N G E S.

ŒUVRES de Plutarque, traduites par J. AMYOT, avec les observations de MM. BROTIER et VAUVILLIERS; seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'un volume de divers Traités et Fragmens inédits, par E. CLAVIER, et de deux volumes de Table; proposée par souscription, en 25 vol. in-8°, ornés de figures en taille-douce, de portraits des grands-hommes, et des monumens qui ont rapport à leurs vies. A Paris, chez Cussac, imprimeur-libraire-éditeur, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 33, chez lequel on souscrit, à raison de 6 fr. par vol. in-8° sur carré fin; 12 fr. 50 cent. carré vélin; 8 fr. 50 cent. grand-raisin fin; et 16 fr. 50 cent. grand-raisin vélin: les exemplaires, sur ces deux derniers papiers, sont à plus grandes marges. *Tomes VII et VIII, formant la quatrième livraison.* Cette livraison non moins bien exécutée que les précédentes, est ornée des médaillons d'*Alexandre-le-Grand*, de *Jule-César*, d'un *temple de Clémence*, de *Caius Gracchus*, de *Démosthènes*, de *Cicéron*, de *Démétrius Poliorcète*, de *Marc-Antoine* et de *Cléopâtre*. Le tome IX des *Hommes Illustres*, et le tome XIII et premier des *œuvres morales*, sont sous presse.

P. S. Comme la somme de 60 fr. à laquelle se montent les 8 volumes imprimés, la souscription comprise, peut paroître considérable aux personnes qui n'ont pas encore souscrit, et les empêcher de

faire l'acquisition de cet intéressant ouvrage, le C. Cussac croit devoir les prévenir qu'elles ne seront pas obligées de prendre tous les volumes à la fois, que la souscription seulement est de rigueur, que, quant aux livraisons, elles pourront les retirer à leurs volontés.

MÉMOIRES des Sociétés savantes et littéraires de la république française, recueillis et rédigés par les CC. PRONY, de l'Institut; PARMENTIER, de l'Institut; DUHAMEL, inspecteur des mines; GARNIER, professeur à l'école polytechnique; LANSEL, chef de division au ministère de l'intérieur, MARCHAIS, DOUSSIN-DUBREUIL, TOURLET, membres de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins St.-Jacques, hôtel de Cluny, an IX. 1801. in-4.° de 484 pag. Tome I.^{er}

Le titre que porte cette collection, dit l'éditeur, dans l'avis placé à la tête de ce volume, la rend la propriété des Sociétés savantes qui y déposeront leurs pensées; on y insérera gratuitement les mémoires qu'elles lui feront parvenir. Cette collection est destinée à établir entre les différentes Sociétés savantes un point central de correspondance, qui les mettra toujours au courant des découvertes nouvelles; aussi, quelles que soient les distances qui séparent ces sociétés, elles se toucheront pour ainsi dire, dans leurs travaux et leurs succès. Agriculture, commerce, arts, sciences, tout sera mis à contribution pour enrichir ces mémoires. Pour compléter ce plan et remplir la lacune qui existe entre la collection des Mémoires de l'Académie et celle-ci, les rédacteurs invitent de nouveau les savans, dont les mémoires sont inédits ou peu répandus, à les leur adresser directement; ils les classeront, autant qu'il sera possible, par ordre de dates, et les présenteront, par ordre de matières, dans un tableau général placé à la fin de chaque volume. Ce premier volume est

terminé par une pareille table méthodique. Les rédacteurs espèrent que les Sociétés leur communiqueront les matériaux nécessaires pour donner l'histoire de leur fondation et les noms de leurs fondateurs.

Cet ouvrage sera composé de deux volumes par an ; chaque volume renferme six cahiers de 9 à 10 feuilles chacun. Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour un an , et de 16 fr. pour 6 mois , pour Paris ; de 36 fr. pour un an , et 19 fr. pour 6 mois , franc de port , pour les départemens.

On s'abonne chez le C. *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins St.-Jacques, hôtel Cluny. Les ouvrages, mémoires, annonces, notices, doivent être adressés, francs de port, au Comité de rédaction, rue Pavée St-André-des-Arcs, n.º 17.

VOYAGE Sentimental de Sterne, suivi des lettres d'Yorick à Elisa; traduction nouvelle, par PAULIN CRASSOUS, accompagnée de notes historiques et critiques. Paris, chez P. Didot, au Louvre, n.º 3 ; et chez F. Didot, rue de Thionville, n.º 1830.
III parties in-18.

Le nouveau traducteur de Sterne s'est attaché à rendre l'ouvrage original avec une exactitude qui lui a permis de faire connoître les inexactitudes, et pour ainsi dire les infidélités des traducteurs qui l'ont précédé, d'avoir dénaturé une composition dont le principal mérite est l'originalité. Il a dû craindre, cependant, que sa scrupuleuse précision ne fût pas appréciée par les lecteurs français, comme elle doit l'être ; cependant, on peut estimer le travail du C. Crassous, pour avoir conservé la physionomie de son auteur, et développé le caractère qui lui est propre bien mieux que tous ceux qui auroient voulu nous le peindre.

MÉMOIRES publiés par la Société libre d'émulation du département du Var. A Draguignan, chez

Fabre, imprimeur-libraire. An X. 1802. Tome I.^{er}
in-8.^o de 270 pages.

Ce premier volume contient, entr'autres, l'arrêté du préfet du département du Var, portant création de la société, son règlement, la liste de ses membres, le programme des prix qu'elle a proposés, le mémoire du C. Ladeveze, médecin à Toulouse, qui a remporté le prix sur la question des engrais non-fermentés; un mémoire du C. Gérard, sur les moyens d'obtenir, dans les contrées méridionales de la France, un produit plus considérable et moins coûteux d'alkali fixe (potasse) pour la confection du salpêtre; un rapport du C. Fabre, ingénieur en chef du département du Var, sur les moyens de procurer des fontaines à la commune de Fréjus; des observations et remarques sur le Tœnia, par le C. Petolle, ancien professeur de médecine à l'Université de Toulouse, et observations sur la vaccine par le même; une dissertation du C. Suzanne, professeur de mathématiques à l'École centrale de Toulouse, sur la question suivante: *Par quels moyens peut-on faire fleurir l'agriculture dans un Etat?* Un tableau raisonné et comparatif de la fabrication de la soie dans le département du Var depuis 1789 (v. st.) jusqu'en l'an 9 de la république; un mémoire du C. Fabre, sur les moyens de créer des sources artificielles, et de suppléer aux sources naturelles et aux rivières pour l'irrigation, la navigation intérieure et l'établissement des usines et des fontaines, etc.

L'ORACLE parfait, ou Nouvelle manière de tirer les Cartes, au moyen de laquelle chacun peut tirer son horoscope, avec figures (On a placé à la fin du traité, des marques naturelles du corps, par Mélampus, ancien auteur grec). A Paris, chez Blanchon, libraire, rue du Battoir, n.^{os} 1 et 2. 1802. In-12. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. franc de port.

Table des articles contenus dans ce numéro.

ARCHITECTURE.

Des points d'appuis indirects dans la construction des bâtimens; par Charles-François Viel. 289

HISTOIRE.

Description des repas d'Humbert II, dauphin de Viennois; lue au Lycée de Grenoble, le 17 nivose an 10, par Berriat-Saint-Prix. 297

GÉOGRAPHIE.

La Géographie orientale d'Ebn-Haukal, voyageur arabe du X. siècle, traduite par sir W. Ouseley, sur un manuscrit à lui appartenant, collationné sur un autre manuscrit de la bibliothèque du Collège d'Eton; par le C. Silvestre de Sacy. 307

BIOGRAPHIE.

Extrait de l'Eloge de Charles-Louis l'Héritier, lu à la séance publique de l'Institut national, le 15 germinal an 9, par le C. Cuvier. 334

MÉLANGES.

Nouveaux Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker. 351

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Ile-de-France. — Extrait d'une lettre écrite par le C. Michaux au C. Ventenat. 362

Copenhagüe. 363

Suède. — Extrait de deux lettres de M. Melanderhielm au C. Delambre, relative à une nouvelle mesure du degré du Nord. Ibid.

Wolfenbüttel. — Notice sur Christophe de Smidt, surnommé Phiseldeck. 367

Londres. — Notice sur William Cruikshank. 371

Diverses publications. 373

FRANCE.

Versailles. — Carte gravée et dessinée sur marbre, par le C. Rondelet. 374

Société d'émulation de Rouen, pour les progrès des sciences et des arts. Ibid.

PARIS.

Suite de la Notice sur les travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant les mois de nivose, pluviöse et ventöse an 10; par le C. Daunou. 381

Trois astronomes choisis à l'occasion de la place vacante dans la section d'astronomie. 401

Ecoles centrales. 402

Tableau de Callet. Ibid.

École des taupes. Ibid.

Sono-mètre de Montu. 403

Vaccine connue en Allemagne depuis plus de trente ans. 405

THÉÂTRES.

La Statue, ou la Femme avare. 405

Un Tour de jeune homme. Ibid.

Pannard. 407

LIVRES DIVERS.

Botanique.

Flore des jeunes personnes; par Octave Ségur. 509

Ichthyologie.

Histoire naturelle des Poissons, par le C. Lacépède. Ibid.

Chirurgie.

Archives de l'art des accouchemens, considéré sous ses rapports anatomique, physiologique et pathologique, recueillies dans la littérature étrangère, par Jacques-Frédéric Schweighæuser, 410

Morale.

La Philosophie chrétienne, ou Extraits tirés des ouvrages de madame de Genlis. 412

Economie politique.

Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations; par Adam Smith. Ibid.

Commerce.

Deuxième de la Bibliothèque commerciale, par le C. Peucher. 414

Éducation.

De la Législation sur le Mariage et sur le Divorce, par André Nougared. 415

Géographie.

Dictionnaire de poche, géographique, traduit de l'anglais; sur la troisième édition de Laurent Naud, par Vosgien. Ibid.

Voyages.

Le Voyage au Mont-d'Or; par l'auteur du Voyage à Constantinople, par l'Allemagne et la Hongrie. 416

Histoire.

Précis de l'Histoire universelle; par le C. Anquetil. 417

Histoire de la Campagne du maréchal de Suwarow. 418

Biographie.

Une Année mémorable de la vie d'Auguste de Kotzbue. 420

Antiquités.

Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique,

leurs mœurs, etc.; dessinés, gravés et rédigé par N. K. Villemain. 411

Musée archéologique, pour servir à l'explication des monumens figurés de l'antiquité classique, à l'usage des amateurs de l'art et de la littérature, par G. A. Bozeiger (en allemand). Ibid.

Mythologie.

Mythologie comparée avec l'Histoire nouvelle; par M. l'abbé de Tressan. 424

Fabula de Psyche et Cupidine. Disquisitio mythologica auctore Birgero Thorlacio. 425

Beaux-Arts.

Annales de Musée et de l'École moderne des beaux-arts, rédigées par le C. Landon. Seconde année. Première livraison. 427

Romans.

Bélinda, conte moral de madame Edgewort. Ibid.

Aaba, ou le Triomphe de l'innocence, suivi de la Vallée de Tempé. 428

La Soirée d'été; par M. Lewis. Ibid.

Histoire d'un Perroquet, écrite sous sa dictée, et publiée par H. A. Chaise. Ibid.

Æsopé au bal de l'Opéra. 429

Mélanges.

OEuvres de Plutarque, traduites par J. Amyot. Ibid.

Mémoires des Sociétés savantes et littéraires de la république française, recueillis et rédigés par les CC. Prony, Parmentier, Dhamel, etc. 430

Voyage sentimental de Sterne; par Paulin Crasous. 431

Mémoires publiés par la Société libre d'émulation du département du Var. Ibid.

L'Oracle parfait. 432

A V I S.

Ceux qui desiront faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.º 24.) Floreal an 10.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paraissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMERIL, SCHWEIGHÆUSER, LACEPÈDE, BARBIER, LANGÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN MONS, TRAUILLÉ,

Tome VI. (7.ºº An.)

LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.

chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes;

Il faut affranchir les lettres.

CHIRURGIE.

PARALLÈLE des diverses méthodes proposées pour l'extraction des Calculs vésicaux par l'appareil latéral, et Description d'un nouveau procédé préférable à tous ceux usités jusqu'à ce jour ; par TREYERAN le jeune, ancien chirurgien du grand Hôtel-Dieu-Saint-André de Bordeaux, membre de la Société clinique de médecine de la même ville, médecin opérant de première classe dans les hôpitaux militaires des armées, membre de la Société académique d'instruction médicale de Paris, et correspondant de la Société médicale d'émulation de la même ville, etc. etc. ; avec une planche représentant l'instrument de l'inventeur (1).

LORSQU'AU commencement du siècle dernier, le frère Jacques proposa d'extraire la pierre de la vessie par l'appareil latéral, les partisans des préjugés et de la routine cherchèrent à décrier cette nouvelle méthode, et abreuvèrent de dégoûts son inventeur. Mais les succès éclatans qu'elle eut entre les mains de cet homme extraordinaire, fixèrent l'attention des praticiens de son temps ; et Mery, chargé par le parlement de lui rendre compte du nouveau procédé opératoire de frère Jacques, en fit un grand éloge.

(1) A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de médecine.

L'instrument du frère Cosme eut le même sort ; mais enfin la vérité triompha de l'ignorance et des préjugés , et il fut adopté de la grande majorité des chirurgiens de l'Europe.

Le nouvel instrument imaginé par le C. *Guérin* , de Bordeaux , pour faire l'opération de la taille , n'a pas eu le même sort ; à peine a-t-il été connu , que les chirurgiens les plus distingués de la capitale , tels que les citoyens *Sabatier* , *Lassus* , *Pelletan* , *Dubois* , *Bichat* , *Richerand* , etc. , loin d'imiter ces hommes jaloux de la gloire d'autrui , qui s'opposent continuellement aux progrès des sciences , et qui décident qu'une méthode est mauvaise sans la connaître ; loin , dis-je , de les imiter , ils se sont empressés de faire des essais cadavériques , et , après s'être convaincus des avantages que présente ce procédé opératoire , ils l'ont adopté , démontré publiquement dans leurs leçons , et payé , au C. *Guérin* , le juste tribut d'éloge qui lui est dû.

Le C. *Treyeran* , auteur de la dissertation que nous annonçons au public , a eu principalement pour but de démontrer les avantages de l'instrument du C. *Guérin* , sur tous ceux imaginés jusqu'à ce jour , pour faire l'opération de la taille par l'appareil latéral , mais desirant établir , sur des preuves solides , les avantages de ce procédé opératoire , il a cru devoir faire précéder cet exposé d'une description courte , mais précise , de l'anatomie des voies urinaires , et de leur physiologie considérée sous les rapports de l'opération de la taille ; il donne ensuite un précis de ce que renferme d'essentiel le beau travail des

CC. *Fourcroy et Vauquelin* sur l'urine; ce qui le conduit à rechercher les causes de la formation des calculs urinaires, et leurs différences relatives à leurs qualités physiques ou à leur structure intérieure. Il expose, à ce sujet, ce que l'analyse chimique a présenté aux deux savans que nous avons déjà cités, et les causes accidentelles qui peuvent donner lieu aux calculs. Il rapporte à ce sujet un grand nombre de faits très-intéressans.

Le diagnostique des calculs vesicaux fait le sujet de la troisième section de la dissertation du C. *Treyeran*. Il distingue les signes de cette maladie en commémoratifs rationnels et sensibles. Il trace le tableau exact des accidens que présente cette maladie, depuis sa formation jusqu'à son terme le plus reculé, il traite du cathérisme, indique les précautions à prendre dans l'introduction de la sonde, pour ne pas s'en laisser imposer en voulant s'assurer, par ce moyen, de l'existence de la pierre. Après tous ces détails, qu'il nous est impossible de rapporter dans leur entier, l'auteur expose le pronostic de cette maladie, et enfin le traitement qui lui convient; ce traitement comprend, suivant le C. *Treyeran*, quatre indications principales: 1.° de dissoudre les calculs dans la vessie par l'action des lithontriptiques et des dissolvans nouvellement proposés. 2.° De faciliter la sortie de ceux dont le volume est peu considérable. 3.° D'extraire ceux dont la grosseur est telle qu'ils ne peuvent sortir par les voies naturelles. 4.° De rendre supportable la présence de la pierre dont on ne peut faire l'extraction sans

exposer les malades à une mort certaine. En traitant des lithontriptiques, le C. *Treyeran* examine le degré de confiance qu'ils méritent, et prouve que ce sont des moyens illusoires sur lesquels on ne doit jamais compter. Examinant ensuite les cas où la nature se débarrasse seule des calculs, il rapporte plusieurs observations, desquelles il résulte que, par ses seuls efforts et sans aucun secours de l'art, des malades ont rendu des pierres très-volumineuses. Lorsque cette disposition heureuse a lieu, l'auteur conseille de la favoriser par l'usage des diurétiques, des bains, etc.

Avant de passer à la manière de faire l'opération de la taille, le C. *Treyeran* indique les conditions favorables au succès de cette opération, et les circonstances qui doivent déterminer le chirurgien à ne pas la pratiquer ou à la différer. Dans le premier cas, il examine si, lorsque la pierre n'incommode pas, on doit tenter l'opération; sans se décider pour ni contre, il rapporte diverses observations de *Morand* et *Sabatier*, qui prouvent combien, dans ce cas, il est difficile de porter un jugement solide. Quant au second cas, il croit que les affections arthritiques, rhumatismales et vermineuses, ainsi que l'état maladif de la vessie et des parties environnantes, sont autant de circonstances qui s'opposent à l'opération de la taille. Il conseille aussi à ceux qui veulent la pratiquer, de faire attention aux affections de l'ame et aux saisons; et il indique la manière de préparer les malades, pour les disposer à cette opération.

Il passe ensuite à la description des divers modes

d'opérer, et il entre dans des détails très-étendus sur l'appareil latéral, dont il expose l'histoire succincte ; il décrit ensuite les procédés opératoires du frère Jacques, l'inventeur de cette méthode, puis ceux de *Raw*, de *Cheselden*, de *Lecat*, de *Nanoni*, de *Paluci*, de *Bromfield*, de *Foubert*, de *Haukins*, et du frère *Cosme*. Le procédé de ce dernier étant celui qui est le plus généralement adopté en France, et le but du C. Treyeran étant de démontrer les avantages de l'instrument du C. *Guérin*, sur celui du frère *Cosme*. Il entre dans des détails très-circonstanciés sur la manière d'agir de cet instrument, et il discute d'une manière très-judicieuse, les avantages et les inconvéniens qu'il présente ; il indique d'abord la manière de faire l'opération, et les parties que l'on divise par ce procédé. L'opération de la taille, par la méthode du frère *Cosme* présente, suivant l'auteur, des inconvéniens très-graves. 1.° C'est qu'il est possible que le litotome abandonne la crenelure du cathéter, et se fourvoie entre la vessie et l'intestin rectum. 2.° Lorsque l'on retire l'instrument pour inciser les parties, elles fuyent au-devant de lui, et de-là l'inconvénient de ne faire qu'une petite incision, lorsque l'on a intention d'en faire une grande. 3.° L'inconvénient de ne pouvoir jamais déterminer l'étendue de l'incision par l'écartement de la lame, à tel ou tel numéro. 4.° En ouvrant l'instrument aux numéros 13 ou 15, comme on le conseille dans le cas où l'on présume que le calcul est très-considérable, n'a-t-on pas à craindre d'inciser la totalité de la

prostate, le col de la vessie ou une partie de son corps, la vésicule séminale, le repli du péritoine, qui attache la vessie au rectum ou le rectum lui-même. 5.° L'incision du col de la vessie peut varier si le manche de l'instrument est tenu plus haut ou plus bas. 6.° Il expose souvent à des hémorragies vésicules qu'on ne peut arrêter, parce qu'elles ne sont point accessibles aux moyens de l'art. 7.° On ne peut s'en servir dans le cas où la vessie se trouve racornie sur la pierre.

Après avoir exposé les inconvéniens de l'instrument du frère *Cosme*, l'auteur indique les diverses corrections que l'on y a faites, dans les vues de rendre son usage moins dangereux. Enfin, il arrive à l'objet principal de son mémoire, qui est de faire connoître l'instrument et le procédé opératoire du C. Guérin. Cet instrument consiste en un cathéter, portant un anneau, dans lequel l'opérateur passe le petit doigt, comme dans la méthode de *Pouteau*, de la partie supérieure de l'anneau par une tige d'acier carrée, appelée porte-conducteur. Entre cette tige et le cathéter se trouve un intervalle d'environ $0,04^m$, et suffisent pour loger la verge et le scrotum. Cette tige descend verticalement jusque vis-à-vis la courbure du cathéter, où elle se termine par une olive creuse dont le plus grand diamètre correspond à la courbure du cathéter; elle est percée dans cette direction d'une ouverture ronde qui a $0,005^m$ de diamètre, cette ouverture est destinée à recevoir un trois-quart d'une grosseur qui lui est proportionnée; sur la partie latérale droite

de l'olive, est placée une vis de pression destinée à fixer le trois-quart, lorsqu'il est en place. L'olive est fendue dans sa partie inférieure et suivant son plus grand diamètre.

Le trois-quart long de 0,081^m est cannelé dans toute son étendue, terminé à l'une de ses extrémités par une pointe triangulaire, destinée à entrer dans la cannelure du cathéter. Lorsque le trois-quart est en place, il forme avec le cathéter une ligne droite. Le seul instrument tranchant dont on fasse usage dans ce procédé, est un couteau dont la longueur et la largeur varient suivant les circonstances. La longueur de cette lame (pour opérer un adulte) doit être de 0,16^m, et la largeur de la lame tranchante de 0,018^m; mais on peut porter cette largeur 0,020^m ou 0,024^m. Pour les enfans cette largeur ne doit guère excéder 0,009^m. A cette description de l'instrument l'auteur a joint une planche qui le représente.

Après avoir décrit l'instrument, il indique la manière de s'en servir. On introduit le cathéter dans la vessie que l'on relève sous la symphise des os pubis, en inclinant légèrement l'instrument en devant et du côté de l'aîne droite du malade, alors on introduit le trois-quart dans l'olive, en tournant sa crénelure en bas et parallèlement à celle de l'olive, on le pousse contre le périnée à côté du raphé à 0,016^m au-devant de l'anus, jusqu'à ce qu'il soit parvenu dans la crénelure du cathéter, on en est averti par la résistance que le trois-quart éprouve contre le cathéter, et par quelques gouttes d'urine qui s'écoulent

par la crénelure ; le trois-quart en place , on l'assujettit au moyen de la vis de pression ; l'opérateur passe ensuite le petit doigt de la main gauche dans l'anneau du cathéter pour le soutenir , et il soulève les bourses avec les trois doigts qui suivent , tandis que le pouce est étendu le long de la tige jusqu'à l'olive. On prend ensuite de la main droite la lame du lithotome que l'on tient entre les trois premiers doigts , de façon que le pouce soit appliqué sur le côté de la face droite de la lame , le doigt du milieu sur la face gauche , tandis que le doigt indicateur est étendu le long du bord qui répond au tranchant ; de cette manière , la partie postérieure du couteau répond à la paume de la main , et la partie qui doit glisser dans la crénelure du trois-quart et du cathéter se trouve libre dans toute son étendue. La lame ainsi assujettie , on engage sa pointe dans le commencement de la canule du trois-quart , on la fait glisser dans toute l'étendue de la ligne droite que forme le trois-quart avec le cathéter , et l'on est averti qu'elle est arrivée jusqu'à la partie la plus reculée , par la résistance que l'on éprouve ; lorsque la lame est parvenue dans le cul - de - sac qui termine le cathéter , alors on retire le couteau en lui faisant suivre la même direction qu'en l'introduisant dans une étendue d'environ 0,027^m , puis , écartant le dos de la lame de la crénelure du trois-quart , on agrandit la partie inférieure de la plaie , et on lui donne par-là l'inclinaison nécessaire. On détourne la vis qui assujettissoit le trois-quart , et on l'enlève. Le cathéter reste en place ; on s'en sert , si

on le juge à propos, pour porter un gorgeret dans la vessie. Après avoir décrit l'instrument du C. Guérin et la manière de s'en servir, le C. Treycran expose les avantages de ce procédé opératoire : ils consistent, 1.^o en ce que la forme et la grosseur que le C. Guérin a donnée à son cathéter, facilite son introduction ; 2.^o en ce que toutes les parties sont divisées d'un seul trait dans un très-court intervalle, et forment une plaie égale et uniforme dans toute son étendue ; ce qui facilite beaucoup la cicatrice ; 3.^o ce que l'on est toujours sûr de rencontrer la crénelure du cathéter, sans exposer à des tâtonnemens et à l'inconvénient de faire plusieurs piqûres au canal de l'urètre ; 4.^o au moyen du trois-quart, de maintenir d'une manière fixe et invariable le col de la vessie et la glande prostate, et par conséquent de pouvoir y faire une incision de la grandeur que l'on veut, avantage qui ne présente aucune autre méthode ; 5.^o en commençant d'inciser très-bas, et à la partie la plus large du pubis, les malades sont moins exposés aux hémorragies, l'extraction des calculs est plus facile, la sortie des urines et des graviers plus libre ; 6.^o « de deux chirurgiens qui n'au-
« ront jamais pratiqué l'opération de la taille, celui
« qui adoptera le procédé du C. Guérin pourra bien
« plutôt opérer, et avec beaucoup plus de sûreté et
« de précision, que celui qui aura adopté tout autre
« procédé. » Quoique nous soyons bien convaincus de cette vérité, l'ayant éprouvé nous-mêmes sous la direction du C. Guérin, cependant on ne doit pas croire que cet instrument n'exige aucune dextérité,

et que, pour en retirer tous les avantages que le C. Treyeran lui attribue, il suffit de suivre les règles qu'il indique. Sans doute, en suivant ces règles, on parviendra à s'en servir avantageusement; mais, auparavant, il faut avoir souvent manœuvré sur les cadavres, et avoir acquis l'habitude de s'en servir. Sans doute, par cette méthode, on diminue les difficultés de l'opération; mais elle ne dispense ni de l'adresse de la main, ni du jugement; et, entre les mains d'un mal-adroit ou d'un ignorant, elle pourroit devenir très-dangereuse: et, comme l'a très-judicieusement observé le C. Treyeran, lorsque l'on a fait l'incision, et que l'on s'aperçoit qu'elle est trop-petite, croit-on que la manœuvre qu'il indique pour l'agrandir puisse se faire sans inconvénient, si l'on n'a l'habitude de manier cet instrument. Après avoir exposé très en détail les avantages de l'instrument du C. Guérin, le C. Treyeran rapporte plusieurs observations de malades taillés par ce procédé, à Bordeaux, par les CC. *Guérin* et *Treyeran*, oncle; à Lyon, par les CC. *Petit* et *Martin*; à Paris, par les CC. *Pelletan* et *Dubois*, qui tous ont parfaitement guéri, sans incommodités, et dans un très-court espace de temps. Enfin il indique quelques légères corrections que le C. Guérin de Lyon, frère de l'auteur, a proposé à faire au trois-quart, mais que l'auteur n'a pas adopté, par les raisons que le C. Treyeran expose.

Il passe ensuite à l'extraction des calculs vésicaux, et indique les règles générales à suivre dans cette extraction, et l'introduction des tenettes. On a sou-

vent agité la question de savoir si l'on devoit faire l'extraction des calculs immédiatement après l'opération ou quelque temps après. Le C. Treyeran croit qu'elle doit être faite sur le champ, à moins que des circonstances particulières ne s'y opposent; il passe successivement en revue ces diverses circonstances, et rapporte plusieurs observations intéressantes à l'appui de son opinion.

Lorsque les calculs sont enkystes, les dangers de l'extraction sont encore bien plus grands, et par conséquent les précautions à prendre plus multipliées. C'est pourquoi l'auteur a cru devoir examiner en détail les divers moyens employés pour faire cette extraction, et discuter leurs avantages et leurs inconvéniens.

Les accidens graves qu'entraîne l'introduction des tentes, des bourdonnets et des canules, dont les anciens se servoient à la suite de cette opération, sont rejetés par l'auteur comme des moyens inutiles et dangereux.

Il indique la manière de panser les malades, et les règles diéthétiques à suivre après l'opération, les accidens primitifs et consécutifs qui la suivent, ainsi que les moyens de les prévenir ou d'y remédier lorsqu'ils sont déjà manifestés. De tous ces accidens l'hémorragie étant un des plus à craindre, il s'attache à indiquer les moyens d'y remédier; il discute les avantages et les inconvéniens de la compression et de la ligature, et prouve que si ce dernier n'est pas celui qui doit être employé dans le plus grand nombre des cas, il en est au moins quel-

ques-uns où elle peut être très-utile et même indispensable.

Il traite ensuite des suites de l'opération de la taille, tels que de l'impuissance des fistules urinaires, etc. etc. et termine son ouvrage, en indiquant les règles à suivre dans le traitement des calculs qu'il est impossible d'extraire, ou de la cure palliative de cette maladie.

L'ouvrage dont nous offrons l'analyse au public, présente, comme l'on voit, tout ce qu'il est essentiel de connoître sur l'opération de la taille par l'appareil latéral, et, avec lui, on peut se passer d'une foule d'ouvrages qui deviennent indispensables lorsque l'on veut se livrer au traitement de cette maladie; mais ce n'est pas le seul avantage qu'il présente; il a encore celui de faire connoître au public une découverte des plus intéressantes qui ait été faite en chirurgie depuis bien des années.

DUTROUILH, *chirurgien.*

LITTÉRATURE ORIENTALE.

NOTICE sur un exemplaire de la Bibliothèque orientale de D'HERBELOT. Edit. fol. 1797.

AUX premières années du 17.^e siècle, qui donc auroit pu le proclamer le siècle du génie? Sans la naissance de Louis XIV, cette époque qu'illustrant de merveilles, eût été peut-être une de ces lueurs passagères qui s'offrent à l'observateur dans la succession des âges. L'influence de ce prince survécut à son pouvoir. La tombe couvroit ses cendres, lorsque son génie sembloit encore dominer un empire dont il avoit fondé les institutions les plus glorieuses. On dira qu'avant son règne, les vers de Corneille retentissoient sur nos théâtres, que des découvertes dans les systèmes scientifiques indiquoient une nouvelle marche à l'esprit humain; mais les contemporains de Descartes et de Corneille ne peuvent mêler leurs applaudissemens aux suffrages de la postérité. Richelieu fit un affaire d'état de la critique du Cid. Pour Descartes, poursuiwi d'asile en asile par le fanatisme des sectes et des écoles, il chercha vainement une patrie, qui, le repoussant de son sein, ne vouloit recevoir de lui que ses restes inanimés.

Protecteur des lettres, des sciences et des arts, Louis XIV sut encourager leur progrès, flatter leur espoir, et récompenser leur succès. Un observatoire s'éleva pour le laborieux Cassini. Des académies réunissent Fénélon, Racine et La Fontaine; il appelle

à sa cour l'architecte Bernin, et veut soulever les tombes d'Athènes et de Rome. Des artistes parcourent l'Italie; des naturalistes visitent les royaumes du Levant, les merveilles de la nature se réunissent au chef-d'œuvre des arts dans les tributs que l'univers paroît alors offrir à la nation française, qui, de jour en jour, justifie son empire par cette apparition nombreuse d'hommes célèbres, dont la naissance se lie à une époque si glorieuse pour l'esprit humain.

Il est heureux pour un Français d'être rappelé par des souvenirs à ce période de notre histoire; surtout lorsqu'ils lui sont inspirés par ces hommes vraiment utiles, qui, tels que l'orientaliste d'Herbelot, aspirèrent moins aux faveurs de la renommée qu'aux témoignages de la gratitude publique, et de l'estime générale.

Ayant acquis un exemplaire de sa Bibliothèque orientale, avec des notes et des additions manuscrites de M. Petis de La Croix, connu par ses traductions d'ouvrages arabes et turcs, j'ai cru intéresser en rappelant la mémoire de d'Herbelot, de ce savant qui, quoique estimé de ceux de son âge, fut condamné par eux à un oubli si profond, que les nomenclatures les plus nombreuses ne contiennent aucune notice ni sur son existence, ni sur ses ouvrages; c'est ce qu'il est possible de vérifier dans les diverses éditions de Moréri (1).

(1) Le Journal des Savans (janvier 1696), le quatrième volume du Recueil du Père Niceron, le second volume des Hommes illustres, de Perrault, donnent seuls la courte notice que le président Cousin a insérée au commencement de la Bibliothèque orientale.

D'HERBELOT naquit à Paris , en 1625 ; il fit ses premières études dans cette ville , et se prépara , sous les professeurs les plus habiles pour l'enseignement des langues orientales , au voyage d'Italie qu'il entreprit peu de temps après , uniquement afin de se rendre familier les divers idiomes. L'archevêque d'Aix , à son retour en France , le chargea de complimenter la reine Christine. Cette commission prouva de plus en plus ses connoissances et son esprit. Fouquet en entendit parler , le fit connoître à Louis XIV , et lui obtint différentes graces de ce prince. Cependant une place honorable dont il fut pourvu dans la suite , ne l'empêcha pas de songer à un nouveau voyage d'Italie. Il recueillit dans cette contrée les tributs d'estime que méritoient et son caractère et ses talens. Ferdinand II eut pour lui les égards les plus distingués. Ce prince le reçut avec autant de magnificence que de délicatesse. Une bibliothèque nombreuse se trouvant , pour lors , en vente à Florence , le grand-duc chargea d'Herbelot d'y choisir les manuscrits rares et précieux. Il les acheta et força le savant français à les recevoir. Des procédés aussi généreux attachèrent d'Herbelot à ce prince , et il ne fallut rien moins que les desirs de Louis XIV , et toute l'autorité de Colbert , pour l'arracher d'un séjour que la reconnaissance lui rendoit chaque jour plus aimable. Le Roi voulut le voir à son retour , il prit plaisir à l'entretenir , et encouragea son projet d'une notice encyclopédique orientale. Elle fut composée en arabe ; c'étoit avec des caractères de cette

langue qu'elle devoit être imprimée. Des raisons d'économie en empêchèrent. D'Herbelot fut donc obligé de la traduire ; mais la mort le surprit dans ce travail qui , laissé imparfait , fut ensuite confié aux soins de Galland.

S'étant toute sa vie occupé de traductions, d'Herbelot a laissé les manuscrits les plus utiles et les plus curieux ; leur dispersion , disons , peut-être leur anéantissement , inspire de justes regrets aux gens de lettres. L'auteur des remarques manuscrites qui se trouvent sur l'exemplaire de la Bibliothèque orientale dont il s'agit ici , indique une Anthologie orientale. J'ai fait quelques recherches à la Bibliothèque nationale , elles ont été infructueuses. On ne connoît que par leurs titres , divers traités manuscrits de d'Herbelot , dont son Anthologie étoit sans doute un des plus précieux.

Pourquoi les soins de Galland ne les ont-ils pas réunis ; et d'ailleurs , son successeur au collège de France , M. Petis de La Croix , ne devoit-il pas regarder comme un devoir le précieux avantage de restituer , à un savant célèbre tous les titres qu'il possédoit à l'estime de ses contemporains. Loin de là , si cet écrivain donne quelque attention à l'ouvrage de d'Herbelot , c'est pour armer contre cet orientaliste la critique la plus amère. Je me serois épargné de recueillir les expressions qu'elle paroît lui dicter , si la plupart de ces reproches , portant sur des omissions ou des dates transposées , ne pouvoient un jour offrir quelques utiles comparaisons au futur éditeur

de

de la Bibliothèque orientale, ouvrage que je suis bien loin de regarder comme étant à l'abri de toutes erreurs, surtout en matière de chronologie.

Page 121, article *Arabi*. Texte de M. D'HERBELOT. Nous avons aussi de lui *Kimia al Saadat*, la Chymie heureuse, qui est un Traité sur la profession de foi qui regarde l'unité de Dieu, et un autre livre intitulé *al Ahadit al Codsiyah*. Les Traditions saintes, ou celles qui regardent la Cité sainte qui est Jérusalem et toute la Palestine. Il y a aussi un traité de lui qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel docteur; car il a pour titre *Ossous al Zairagiah* de la *Zairagie*; c'est-à-dire de la signification mystérieuse des lettres, et de la divination qui se fait par leur moyen.

Texte manuscrit de PETIS DE LA CROIX. Faute. Traditions saintes signifient celles qui ont été dictées à Mahomet, par l'ange Gabriel, de la part de Dieu, au lieu que les autres ont été du cru de Mahomet. *Hadits Goudsy. Hadits Habaouy.*

Page 122, omission indiquée après le mot *Arag* *fil farag*; livre qui traite des divertissemens permis ou défendus par la loi musulmane. Il manque ici, dit LA CROIX, le nom d'*Arba can*, fils de *Bay Doucan*, successeur d'*Abousaid*. Mogol, l'an 1335.

Page 148, après le nom d'*Andagart*, ville de la Mauritanie, située à l'extrémité du continent, qui regarde l'océan Atlantique, *omis* l'article d'*Averpace*, philosophe.

Page 185. D'HERBELOT. Art. *Barakan*. Il y a eu plusieurs princes de la famille de Genghiskan qui

ont porté ce nom, mais ils n'ont point régné.

LA CROIX. Cela est faux. Ils ont régné en 1266. Le fils de Touchican, frère de Batu.

Page 197. D'HERBELOT. *Beheki*, surnom d'*Ahmed ben Assan*, auteur du livre intitulé *Et'ibat Adhab Alkeber*, où il est traité des peines que Dieu fait souffrir aux hommes après leur mort dans le sépulcre; c'est une espèce de purgatoire.

LA CROIX. Il faut lire au lieu de *Be Beki*, *Eyagy*; il y a six auteurs de ce nom, que M. d'Herbelot a omis; ce sont des historiens célèbres.

Page 213. D'HERBELOT. *Carac'Usch*, en turc l'Oiseau noir. C'est proprement un merle, et non pas un corbeau. Ce nom fut donné par sobriquet à *Eahaeddin*, visir et gouverneur du grand Caire, sous Saladin, à cause de sa simplicité. *Soihuthi* a fait un petit livre qui traite des actions de ce visir, il se trouve à la Bibliothèque du roi.

LA CROIX. Ce n'est pas *Soihuthi*, mais *Asad ben Mamaty* qui en est l'auteur.

Page 265. D'HERBELOT. *Cazan*, empereur des Mogols, voyez *Gazan*.

Add. DE LA CROIX. Roi de Turquestan 21.^e successeur de *Zagacey*. A la marge. Faute. *Cazan* n'est point le même que *Gazan*, car *Gazan* est le 21.^e successeur de *Za Gatai Can*, mort en 1346, au lieu que *Gazan* est le 6.^e successeur de *Hala Can*, mort en 1303. Le premier étoit roi de Turquestan, le dernier étoit roi de Perse.

Page 267. Article *Cobsa*, empereur des Mogols, deuxième colonne, quatrième alinéa.

D'HERBELOT. Des le commencement de son règne, il eut à soutenir une grande guerre contre *Arik* ou *Arig Buge* un de ses autres frères, lequel faisoit son séjour à *Kejaran* et à *Caracoram*, où étoit l'ordre natif de *Genghiskan*; ce lieu est le même que l'on appelle aussi *ordre Balig*, où *Arig Buge* se maintint pendant 27 ans; au bout desquels, il fut enfin contraint d'avoir recours à la clémence de *Coblai*, son frère.

LA CROIX. *Coblai* fut proclamé empereur, l'an 1260, *Arigbuga* implora sa clémence à la 3.^e lune de l'an 1264.

Plus bas. D'HERBELOT. *Coblai* ayant *Arigbuga* entre ses mains, assembla un grand conseil des principaux seigneurs de la nation, pour délibérer sur ce qu'il en devoit faire; et il fut résolu qu'il seroit enfermé entre quatre murailles faites d'un bois nouveau et épineux où il vécut pendant un an.

LA CROIX. Faux. Il lui pardonna.

Plus bas. D'HERBELOT. Le règne de *Coblai* fut de 25 ans. . . . Il mourut l'an de l'hégire 680, de J. C. 1281.

LA CROIX. De J. C. 1294 à la première lune.

Page 283. D'HERBELOT. A l'article du prophète *Daniel*, rapporte les divers ouvrages que les docteurs musulmans ont publiés sous son nom. M. De la Croix insère à la marge la note suivante.

M. D'Herbelot ne parle point ici du livre de l'Histoire de *Daniel*, appelé *Malhhamat Dañyal*, marqué dans la bibliothèque de *Hadgy Calfa*, art. 11903.

Page 287. D'HERBELOT. *Dararioun*, secte d'impies et d'hérétiques qui ont pris leur nom et leur origine d'un imposteur nommé *Darari*, lequel étant venu de Perse en Ægypte, sous le kalifat d'Hakim, vouloit persuader que Hakim étoit Dieu.

LA CROIX. Ce sont les Druses.

Page 291. D'HERBELOT. Milieu de la 1.^{re} colonne. Quoique l'on ait déjà parlé de la ville de Damas dans le titre de ce *Damaschk*, on ne laisse pas d'ajouter ici que cette ville fut prise sur les Turcs par les Arabes, sous le Kalifat d'Omar, l'an 14 de l'hégire.

LA CROIX. Lisez sur les Grecs.

Page 303. D'HERBELOT. *Durzi* les Druzes, nation de Syrie mêlée avec les Maronites, qui prétend tirer son origine des premiers Français que Godefroy de Bouillon mena avec lui à la conquête de la Terre-Sainte. Les plus nobles d'entre eux, comme l'Emir *Fakhreddin* que l'on appelle par corruption l'*Armi-facardin* et qui a vécu de nos jours, se disent parents de la maison de Lorraine.

LA CROIX. Les Druzes tirent leur origine et l'étymologie de leurs noms de *Druzy*, natif de Perse, qui vint en Ægypte, et fit accroire au calife *Fatimik Hakim by Allamaak* qu'il étoit Dieu, et le fit reconnoître pour tel, et a établi cette secte. M. d'Herbelot en parle sans le savoir; mais c'est sous le nom de *Davary* et d'*Avaryour*, qu'il n'a pas bien su lire, à cause qu'il faut un point sur le *re*, ce qui fait *ry*.

Page 343. D'HERBELOT. *Fek* et *Fekihat*, l'étude et la science de la loi, jurisprudence, *Fakih* un doc-

teur de la loi, ou si vous voulez un jurisconsulte ; c'est d'où vient le mot espagnol. . . . Il faut remarquer que l'alcoran étoit chez les Mahométans le seul livre de la loi, etc.

LA CROIX. (*Figih* droit) M. d'Herbelot se trompe, car non-seulement le droit des Mahométans est fondé sur l'alcoran, mais il l'est aussi sur les *Hadits*, c'est-à-dire sur les traditions des paroles de la bouche de Mahomet, et sur les conciles ou *gogamaa*, et sur la conjecture, raisonnemens ou bon sens qui y suppléent. *Giai*, ce sont les quatre fondemens du droit *Alfigih*.

Page 344. *Feraidh*. D'HERBELOT. Les commandemens et les obligations de la religion musulmane ; *Seragiah*, auteur célèbre, en a fait un livre fort estimé des gens de sa secte, qui se trouve dans la bibliothèque du roi, n.º 714.

LA CROIX. M. d'Herbelot omet ici entièrement la seconde signification de ce mot *Feraidh*. Ce seroit la partie de la science du droit qui regarde le partage des successions, et sur laquelle espèce de science il y a dans la bibliothèque de *Hadgy Kalfa* un très-grand nombre d'ouvrages.

Page 416. D'HERBELOT. *Hadith*. Histoire, narration. *Maoutha*, *Daractani* sont les principaux auteurs qui ont compilé de ces Hadits que l'on reconnoît être pour la plupart tirés du Talmud, d'où l'on peut juger qu'il y a beaucoup de Juifs qui ont embrassé le mahométisme.

LA CROIX. *Mouatta* et non pas *Maoutha* n'est

pas le nom d'un auteur, mais le nom d'un livre composé par *Malek bin Ansy*.

Page 477. D'HERBELOT. Article *Saman* ou *Semen*, seconde colonne. Les Aioubites, princes de la postérité de Saladin, ont possédé l'Yemen longtemps après que les Mamelucs se furent rendus maîtres de l'Égypte, et les en eurent dépouillés. Cette grande province eut depuis ce temps-là, plusieurs petits princes, lesquels ne portent plus maintenant que le titre de Bacha, quoiqu'ils soient la plupart perpétuels et absolus.

LA CROIX. Il n'est pas vrai que les Pachas aient jamais commandé absolument dans tout l'Yemen, qui a toujours appartenu, depuis Mahomet, à la maison de *Tebuteba*, plus ancienne que le mahométisme.

Page 585. D'HERBELOT. *Moaggem*. C'est le titre d'un livre de *Hadits* ou traditions musulmanes, composé par Thabrani.

LA CROIX. *Mouddgam* signifie alphabet. Il y a 27 titres d'ouvrages sur diverses sciences qui portent le nom d'alphabet, que M. d'Herbelot omet entièrement. Voyez *Hadgy Calfa*, art. 11388.

Pages 736 et 787. D'HERBELOT. Il y a eu autrefois des schérifs à la Mecque et à Médine qui se sont même quelquefois fait la guerre les uns aux autres, et le sultan des Turcs, qui est maître de toute l'Arabie, leur laisse quelque espèce de souveraineté, se contentant seulement du titre de *Hami Alharmein*, protecteur des deux villes sacrées, c'est-à-dire de Médine et de la Mecque.

LA CROIX. Il n'est pas vrai que le sultan des Turcs soit le maître de toute l'Arabie, car toute l'Arabie Heureuse a toujours reconnu les rois d'Yemen pour leurs seuls souverains.

Il est faux que les sultans des Turcs, ni aucun prince musulman, se soit jamais donné le titre de *Hami Alharamein*, mais bien le Grand-Seigneur et les autres, prennent le titre de *Khadim Alharamyan*, c'est-à-dire serviteurs des deux villes sacrées; il est vrai qu'il prend le titre de *Hami Elcods Elscherif*, c'est-à-dire, protecteur de la Sainte-Jérusalem.

Page 816. D'HERBELOT. Les ancêtres de la race qui règne aujourd'hui en Perse, tels que sont *Scheikh Haidar*, ont porté le surnom de *Sofi*, et *Schah. Ismael*, fils de ce dernier qui est sorti de la vie privée, et qui a le premier jeté les fondemens de cette dynastie ou monarchie, retint le surnom et se faisoit appeler *Ismael Sofi*. C'est de-là que plusieurs de nos voyageurs et de nos historiens donnent le surnom de *Sophi* et de *Grand-Sophi* aux rois de Perse.

LA CROIX. M. D'Herbelot se trompe ici, *toto cælo*; car *Schah Ismael*, fils de *Haydar*, n'a point pris le surnom de *Sofi*, mais bien celui de *Seferri* qui signifie de la postérité de *Sefy*; et le surnom du grand *Sophi* de Perse est une erreur en Europe, et une dérision des Turcs contre les rois de Perse. Les *Sophis* sont des théologiens mystiques. Ce nom est porté également par certains religieux.

Il me seroit facile d'augmenter cette notice, en y insérant les diverses annotations que M. Petis de La Croix a prodigué à une multitude d'articles, notes

qui la plupart relèvent des erreurs chronologiques , tels que toutes les dates des règnes des successeurs de *Genghiskan* , qui avertissent des omissions, ou qui font apercevoir des changemens dans les noms et prénoms des personnages célèbres. Mais un plus long détail paroîtroit sans doute fastidieux ; d'ailleurs , les remarques que j'ai transcrites font assez connoître le genre d'attention qu'a mérité de M. Petis de La Croix , le travail de son prédécesseur au Collège royal.

Quelques citations marginales indiquent plusieurs ouvrages ou mémoires de cet écrivain. Leur découverte a été pour moi un objet de vaines recherches ; mais j'ai bientôt formé de nouveaux regrets , en ayant encore à déplorer la disparition des mémoires et manuscrits d'un auteur non moins savant (2) dont le nom se trouve sur l'exemplaire de la Bibliothèque orientale , d'où les remarques , qui composent cette notice , ont été extraites. C'est avec peine qu'on voit s'anéantir , à la mort des hommes justement célèbres , les monumens dépositaires de leurs longs travaux , ces titres de gloire qu'ils se proposoient un jour d'offrir aux regards de leurs contemporains. Les gens de lettres , ceux qui s'adonnent aux sciences ne devroient-ils donc pas veiller avec plus de soin à ce que l'obscurité , ou même l'indifférence n'enlèvent encore des sources à l'instruction , et des lueurs précieuses à l'historien , au politique , ou à l'observateur.

(2) M. Leroux - Deshauterayes.

Le démembrement des bibliothèques célèbres est un événement aussi déplorable pour l'ami des lettres que le seroit pour un artiste l'éloignement, ou la dégradation des chef-d'œuvres qui enflammoient son génie. E. L.

GRAMMAIRE.

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique, sur la nouvelle édition des Elémens de Grammaire de M. SICARD.

25 ventose an 10.

CITOYEN, je viens de lire rapidement et avec beaucoup d'intérêt, les deux volumes des *Elémens de la grammaire générale, appliquée à la langue française, seconde édition*, par le célèbre instituteur national, SICARD; et, d'après cette première lecture, je crois pouvoir assurer que cette nouvelle édition est infiniment supérieure à la précédente. J'ai vu avec satisfaction, que les suffrages du public, par une réimpression aussi prompte, ont confirmé tout le bien que je m'étois plu à en dire dans l'extrait de la première édition. Dès que cette nouvelle *grammaire générale* parut, je pensai qu'elle devoit être distinguée entre les autres, et qu'on devoit la regarder comme la meilleure et la plus complète, par un nombre de créations nouvelles, qui appartiennent à l'instituteur national, et par beau-

coup d'autres avantages, développés dans cet extrait (1).

J'y observois surtout, que le savant professeur, profond métaphysicien, et depuis des années instruit à l'école de l'expérience, loin de se traîner lourdement sur les traces des autres grammairiens; loin de se laisser éblouir par de grands talens, par un grand nom, par la célébrité d'un écrivain accrédité, analyse dans ses leçons, examine, discute, crée, invente ou rejette tels et tels procédés de la science grammaticale; et le plus souvent combat son illustre adversaire, quelquefois son collègue, son ami. Combattre en effet l'homme de génie, n'est point lui faire injure; et ce n'est point manquer à un homme savant d'oser le réfuter. Une critique honnête, est un éloge à la fois tacite et public, du mérite de l'écrivain qu'on a le courage de contredire. C'est une conviction, un aveu que ses écrits ont acquis de la confiance et de l'autorité auprès de ses lecteurs, et qu'il est digne d'être réfuté.

D'après ces mêmes principes, et comme je ne suis pas du sentiment du savant auteur de la grammaire, par rapport à quelques assertions avancées dans l'*Introduction* de cette réimpression, j'oserai exposer le mien; et je le ferai avec cette noble franchise qu'on se doit à soi-même, à son lecteur, et à un homme justement célèbre, que l'on ose combattre avec d'autant plus de liberté, qu'on l'es-

(1) *Magasin Encyclopéd.* Année V, t. IV, p. 489, t. VI, p. 81; et année VI, t. I, p. 540.

time d'avantage : de pareilles luttes sont un hommage rendu à la vérité, et qui honorent à la fois les deux opposans.

Je ne sais si les notions du savant et respectable ami de M. Sicard, exposées dans *l'introduction du tome I*, concernant les Chinois et la pauvreté de leur langue, etc., sont de la dernière exactitude (2); mais d'après la simple lecture des cinq volumes, qui ont été le fruit de la dernière ambassade à la Chine, de lord Macarteny (3), et des trois volumes du *Voyage en Chine*, du capitaine J. Meares (4), ouvrages imprimés récemment en Angleterre, et traduits ici, il paroît évident, car ce sont *des faits détaillés, circonstanciés*; il paroît que les Chinois ne sont pas si ignorans qu'on les fait; que ce peuple laborieux, spirituel, vif, ardent et instruit, est très-avancé dans les sciences et les arts les plus utiles; dans l'invention, la construction, et le perfectionnement d'un nombre de machines les plus ingénieuses et les plus hardies, pour

(2) « Que ce peuple n'a une conjugaison si pauvre, et n'a que les « trois temps de la nature, que parce qu'il n'a fait encore *aucun* « *pas dans les sciences*; qu'il a généralement *des vues étroites*; « qu'il combine fort peu; qu'il ne voit les objets et leurs rapports « que d'une manière lente et successive..... » INTRODUCTION, tome I, page xv et suiv.

Et page xvij : « Pauvre dans sa nomenclature, plus pauvre encore « dans ses formes accidentelles (la langue hébraïque), a une marche « tellement uniforme dans sa construction, que rien n'est plus court « que sa syntaxe, rien n'est moins varié que ses constructions. »

(3) Seconde édition. Paris; Buisson. An 7.

(4) Paris, chez le même. An 5.

simpliciter et faciliter les entreprises hydrauliques et continentales, les travaux de l'agriculture, des fabriques et métiers, etc. (a). Et si les Chinois nous sont inférieurs dans la chirurgie et dans quelques autres sciences, il ne faut point en accuser la pauvreté de leur langue et de leur nomenclature : en voici les raisons. La première est une routine aveugle et superstitieuse dans quelques parties, et qui tient à leur religion. Mais la cause la plus commune et la plus générale, est leur incommuni- cation avec les autres nations, rigoureusement im- posée par la loi. On sait qu'il est défendu à tout indigène, de jamais sortir de la Chine, sous quel- que prétexte que ce soit; pendant que les autres peuples se civilisent et se polissent, s'instruisent, s'éclairent et se perfectionnent dans les sciences et les arts, par leurs rapports continuels et réciproques, dans toutes les parties du monde. Au reste, les Grecs et les Romains dont l'existence a été si bril- lante et si courte, en comparaison de la nation chinoise, à laquelle on attribue une longévité, une *éternité* pour ainsi-dire, (mais qui peut leur être très-fort contestée); ces Grecs ces Romains, si étonnans, par le degré de perfection à laquelle ils étoient parvenus dans la poésie, l'éloquence,

(a) Cette letrine renvoie à une *note* nécessairement fort étendue: ce sont mes preuves qui couperoient trop ici le fil du discours. Cette note se trouve à la fin de cet article, page 464. On a eu soin de joindre à chacun des articles cités, la quote des pages et volumes des auteurs, d'après lesquels on pourra se procurer à l'instant de plus grands détails sur l'objet mentionné.

la médecine, la législation, etc. ; dans l'architecture, la sculpture, la peinture, etc. , et dont il nous reste aujourd'hui tant de chef-d'œuvres ; eh bien, ces Grecs, ces Romains n'avoient point inventé comme cette nation séparée du reste du monde, les armes à feu, le cadran solaire, la boussole, ni l'imprimerie, cette science sublime, qui éternise et multiplie à l'infini toutes les autres. L'inoculation connue en Chine dès le dixième siècle, cette pratique bienfaisante, qui a conservé des milliers d'hommes partout où elle a été administrée avec connaissance de l'art, étoit également ignorée des anciens.

Quant à la langue de Moÿse, de Job, d'Isaïe et de l'immortel Orphée des Hébreux ; quant à cette langue, la première peut-être et la mère de toutes les autres, qui a produit une poésie si riche, si abondante et si variée ; dans laquelle on remarque tous les tons, toutes les nuances d'une poésie tantôt éclatante, relevée, sublime ; tantôt simple, douce, gracieuse, et partout ornée d'une foule d'images alternativement effrayantes et consolantes ; terribles, riantes et les plus aimables ; une poésie, en un mot, à laquelle, suivant le sentiment de M. de la Harpe, les chef-d'œuvres de l'antiquité profane, n'ont rien à opposer ; une telle langue assurément, ne doit pas être tant dépourvue de moyens qu'on le dit, et peut-on l'accuser d'être à la fois pauvre dans sa nomenclature, dans ses formes accidentelles, et de n'avoir qu'une marche uniforme dans ses constructions ?

Par cette même raison, qu'une infinité de termes devoient nécessairement manquer à la langue hébraïque, par l'absence des choses mêmes, il s'ensuivrait donc une égale inculpation contre la langue d'Homère, cette langue toute divine, pour n'avoir pas eu dans le temps où il vivoit (il y a près de trente siècles), cette nomenclature immense d'une multitude de choses, de sciences et d'arts inventés depuis? Cette langue de la Grèce, cependant, était déjà et sera éternellement la langue la plus belle, la plus mélodieuse, et la plus riche qui puisse jamais exister. Aussi l'auteur qui la distingue, lui accorde-t-il ailleurs (5) une richesse et une fécondité de ressources infinies, une précision, une justesse et une perfection, qui manquent à la nôtre.

Voilà en quoi mon sentiment diffère de celui de l'auteur, et je ne dis point que j'aie raison, je puis me tromper. J'avoue de plus, que ces assertions que je combats, sont extraites d'une savante introduction à l'ouvrage, d'un morceau d'élite (l'histoire philosophique de la parole) qu'on peut regarder comme un modèle de raison, de vérité et de style.

Quant à l'ouvrage même, j'aime à répéter ici tout le bien que j'en ai déjà dit; et ce que j'aurai du plaisir à développer dans un prochain extrait: que nous pouvons nous vanter d'avoir aujourd'hui une véritable grammaire-logique, restituée à sa pureté sublime, par la rectitude des idées; une grammaire générale aussi lumineuse que profonde,

(5) Tome II, p. 241.

aussi facile que savante ; la plus riche , la plus abondante que l'on connoisse dans aucune langue qui offre un nombre de paradigmes absolument neufs , d'une simplicité , d'une clarté et d'une vérité la plus probante ; plusieurs nouvelles théories qui appartiennent au directeur de l'institution nationale , et puisées par lui au sein de cette école et au milieu de ses élèves. C'est-là , c'est au milieu de cette surprenante école qu'on a vu pour la première fois , des enfans raisonner les difficultés les plus abstraites d'une science qui jusqu'alors , avoit paru la plus obscure et la plus abstraite de toutes : et qu'on voit tous les jours ces jeunes enfans étonner , *instruire* , enchanter une foule de spectateurs instruits , et de vrais savans , attirés des quatre parties du monde par les charmes d'un spectacle aussi ravissant.

L'auteur a su éloigner cette multitude de règles et de distinctions qui hérissoient d'obstacles l'entrée de la carrière , et qui surchargeoient péniblement la mémoire des enfans. A ces épines inutiles et embarrassantes , il a substitué des conceptions à la fois profondes et faciles , un enchaînement successif et gradué de vérités qui naissent les unes des autres , qui se tiennent , se lient et s'éclairent réciproquement.

Enfin , à l'exemple du sage et savant Fleuri , dans son livre élémentaire de l'histoire du premier peuple du monde , de ce philosophe religieux , qui joignait aux plus belles et aux plus nombreuses connoissances , l'esprit le plus méthodique ; le

grammairien Sicard fait suivre tous les chapitres de sa grammaire générale, d'un *court résumé, par demandes et réponses*, où le profond instituteur sait descendre et se mettre à la portée de la plus tendre enfance; sait changer de ton, et présenter une seconde leçon proportionnée à cet âge. Par-là cette grammaire générale, absolument nouvelle, offre encore ce double avantage, de réunir dans un même ouvrage, et la *science du maître*, et celle du *disciple*, dans les différentes époques de l'instruction.

On pourrait appeler ce livre, le fruit d'une méditation profonde et de vingt années de travail, fondé sur une longue expérience, une sorte de *métaphysique* et de *grammaire expérimentale* et vraiment *classique*; ce livre mériteroit d'être adopté dans nos écoles nationales, et principalement dans les écoles des départemens. J'en donnerai ailleurs de solides raisons. E. B.

N O T E

Concernant les Sciences et les Arts cultivés par les Chinois.

L'ouvrage qu'on va citer, doit faire autorité auprès des lecteurs les moins crédules. L'ambassadeur britannique n'est pas un de nos badauts sortis pour la première fois de la capitale, et qui, dans la route de Saint-Cloud par terre et par mer, s'extasie à chaque objet qu'il rencontre. Le lord Macarteny, qui avoit reçu une éducation proportionnée à sa naissance, instruit de bonne heure dans les sciences et les lettres, épris de l'amour des beaux-arts, et pourvu
des

des connoissances les plus nécessaires concernant les arts et métiers ; ce lord opulent, et qui, comme font les Anglais les moins fortunés, avoit déjà voyagé, avoit sans doute, dans ses voyages, beaucoup vu et beaucoup appris. Or quand un tel homme, quand un anglais, en un mot, naturellement jaloux d'avoir partout la suprématie, avoue, reconnoît et admire chez le peuple qu'il visite, une supériorité marquée, on peut l'en croire. Mais ce qui doit ajouter à la confiance des lecteurs de l'*Ambassade à la Chine*, c'est que le commodore Gower, c'est que sir Georges Staunton, de la société royale de Londres, ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur, avec un nombre d'artistes distingués, étoient de l'ambassade, et qu'ils ont contribué à sa rédaction. Voilà, sans doute, ce qui doit donner toute la prépondérance et l'autorité exigibles à un pareil ouvrage.

On peut dire que la note est plus longue que le texte : cela est vrai ; mais toutes mes armes sont là, et il me faut bien les employer toutes contre l'adversaire que j'ai à combattre. Au reste, malgré tout son étendue, j'espère que cette note n'ennuiera pas. Il n'y a rien de moi : et qu'offre-t-elle ? un tableau intéressant, très-précis et fait avec beaucoup d'ordre, des sciences et des arts en vigueur dans la partie du Levant la moins fréquentée, et communément inaccessible aux étrangers.

OUTILS, etc., de première nécessité. On assure dans la relation anglaise, que les Chinois ont l'honneur de ne devoir qu'à eux-mêmes l'invention des instrumens nécessaires dans les premiers arts et les plus utiles de la société. Ce qu'on voit à leur forme particulière et toujours différente de la forme ordinaire de ces mêmes instrumens chez toutes les autres nations. Tom. III, pag. 364.

Le Van leur fut connu de tout temps. Tom. III, 121. Ils excellent dans l'art de couler le fer. IV, 308. Leur soufflet de forge a un avantage visible sur les nôtres. III, 365.

ARCHITECTURE. Leurs progrès dans l'architecture. Tome VI.

ture sont prouvés par une quantité prodigieuse de temples, de palais, et de beaucoup d'autres édifices somptueux qu'on rencontre à chaque pas, et surtout par un grand nombre de travaux les plus étonnans. On vante leur supériorité dans la construction des chaussées; le *chemin impérial*, le plus beau que l'on connoisse; la grande muraille, qu'on doit mettre au rang des plus grands monumens des entreprises humaines pour la hardiesse et l'intelligence dans l'exécution, par la solidité et la durée qu'elle promet. Seulement pour le transport des matériaux, cette muraille dut être d'une difficulté incroyable, parce qu'elle est bâtie dans des endroits inaccessibles. L'une des montagnes sur laquelle cette muraille éternelle se prolonge, a cinq mille deux cent vingt-cinq pieds de hauteur. III, 223, et IV, 103.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Elle n'est pas moins surprenante chez cette nation. On peut citer, entre plusieurs autres, le canal de cinq cent milles de longueur, le plus grand que l'on connoisse dans ce genre; le *canal impérial*, un des plus beaux qu'on puisse voir, et plusieurs autres canaux remarquables, mentionnés dans l'ouvrage, IV, 89, 90, 100-109-116; le pont de 90 arches; des ponts à colonnes, au lieu d'arches ceintrées; et enfin le beau pont de marbre, *digne de la matière*, par la beauté de la construction. III, 131; IV, 155 et 181.

AGRICULTURE. Dans ses différentes courses, l'ambassadeur anglais admire l'agriculture florissante dans toute l'étendue de l'empire; leurs procédés ingénieux et prospères pour préparer le sol, pour faciliter et doubler la végétation, pour ensemer, pour construire des terrasses, pour pratiquer des écluses dans les plaines, sur les canaux, pour élever et diriger l'eau sur des hauteurs, etc. Ils ont inventé pour l'adossement des terres, une machine aussi ingénieuse qu'utile, peu chère et facile à employer. *Leur sémoir*, dit le spéculateur briannique, est si *supérieur* à notre manière anglaise,

que, de *calcul fait*, le profit que les cultivateurs chinois en retirent, *suffiroit, par an, pour nourrir toute la Grande-Bretagne.* IV, 81, 82, 92, 215, 220, 223 et 249. On loue leur charrue de labour pour la simplicité de sa structure. IV, 64.

NAVIGATION, etc. Nos argonautes européens, dans une promenade sur l'eau, aimoient à voir plusieurs grands bateaux conduits par un seul homme. Ils admiroient son adresse; l'aisance et l'agilité avec laquelle un batelier seul, tout en fumant sa pipe, ramoit, alloit à la voile, et à la fois gouvernoit, s'aidant du pied dans le mouvement de l'aviron, IV, 189. L'usage de la boussole, en Chine, date de la plus haute antiquité; et les premiers marins de l'Europe, les Anglais, avouent l'avantage de la petite aiguille de la boussole chinoise, sur celles dont on se sert en Europe. II, 277. Les cadrans solaires, ignorés des Romains, étoient connus, en Chine, trois ans avant l'ère chrétienne. IV, 330.

ART DE SE CONSERVER ET DE SE DÉFENDRE, etc. L'inoculation, pratiquée en Chine dès le X.^e siècle. IV, 299. La poudre à canon, connue et employée de temps immémorial pour faire sauter des rochers, pour miner et contre-miner en guerre, etc., et, dans leurs fêtes, pour des feux d'artifice. Ces feux de joie, singuliers et merveilleux, produisent des effets absolument neufs pour des yeux anglais. III, 329, 369.

ADMINISTRATION. La police est tenue dans la plus grande exactitude. Le régime des prisons est parfaitement bien entendu. III, 189, IV, 240. On vante leur supériorité en finances par rapport aux contributions; leurs impôts sont moins onéreux qu'en Europe. IV, 416.

ARTS D'AGRÉMENT. Leurs instrumens de musique sont ingénieux. III, 197. Dans le palais impérial, on admire une agate d'une grandeur (de 4 pieds) et d'une beauté extraordinaires, sculptée en paysage; le travail de cette agate est *au dessus de tout l'art européen*, et plusieurs autres sculptures en

bois, exécutées avec vérité, et même avec délicatesse, III, 203. Les voyageurs anglais voient partout la plus laborieuse industrie; ils y admirent les ouvriers, singulièrement habiles et intelligens, et une adresse particulière à saisir et imiter les ouvrages d'Europe. IV, 310.

Le capitaine J. MEARES donne les mêmes renseignemens concernant les Chinois; et il confirme mon sentiment à leur égard, dans son *Voyage de la Chine*. Ce navigateur anglais vante leurs grandes connoissances en navigation; il estime les cartes topographiques, marines, etc., dressées par eux. Tom. I, p. 116 et 118.

« Les armuriers chinois étoient fort industrieux;
 « ils travailloient avec tant d'adresse et de facilité,
 « que nous les préférons aux armuriers d'Europe.
 « Les instrumens dont ils se servent pour leur ou-
 « vrage, sont extrêmement simples, et ils ne met-
 « tent jamais beaucoup de temps à remplir la tâche
 « qu'on leur donne. II, 10.

« Quant aux charpentiers chinois, notre manière
 « de construire nos vaisseaux leur étoit totalement
 « inconnue. Ceux sur lesquels ils naviguent dans les
 « mers de la Chine et les autres mers voisines, sont
 « d'une construction particulière. Dans des navires
 « de mille tonneaux, ils n'emploient pas un seul
 « morceau de fer.... Ils font leurs ancres avec du
 « bois, et leurs voiles, qui sont énormes, avec des
 « nattes. Ces bâtimens flottans peuvent cependant
 « résister aux plus violentes tempêtes; ils conservent
 « longtemps le vent favorable, et ont un très-bon
 « mouvement; ils sont travaillés avec un soin et une
 « adresse qui excite la surprise de tous les marins
 « de l'Europe. II, 11. »

Ils ont un chariot à voiles, machine curieuse et fort utile sur les terres basses et marécageuses par où l'on se rend à la mer. I, 188.

Les harpons pour frapper les baleines et tous les

autres animaux marins, sont fabriqués avec une habileté merveilleuse. III, 22.

Le voyageur anglais parle d'un vêtement fait d'écorce intérieure du pin, et des filamens de l'ortie, trempés dans l'urine... Les femmes sont très-adroites à cette sorte d'ouvrage : il a beaucoup d'élégance, quand les bords en sont garnis d'une frange étroite de peau de loutre. III, 6 et 7. Ils fabriquent de très-beaux ouvrages en soie et damas. I, 188.

Voyez encore dans l'Encyclopédie, un grand nombre d'articles concernant les sciences et les arts en Chine, par le savant missionnaire à Pékin, *Amiot*.
 « Les Chinois, dit-il, connoissent la poudre à ca-
 • non de la plus haute antiquité. Leurs livres les
 • plus anciens parlent de bombes, de tubes à feu,
 « de mines, et d'une sorte de feu grégeois, qu'ils ap-
 • pellent *feu du ciel*, dont l'invention se perd dans
 « la nuit des temps. » *De l'Art militaire des Chi-
 nois.*

Voyez enfin l'*Histoire générale de la Chine*, 13 vol. in-4.^o, par le P. *Mailla*, célèbre missionnaire, domicilié durant 45 ans en Chine; qui, par ses connoissances acquises dans leur pays, étonnoit les lettrés eux-mêmes, et qui, par son mérite, devenu le favori de l'empereur, fut plus que personne à portée de s'instruire de bien des choses que l'on cache aux étrangers, et même à plusieurs castes du pays même.

J'ajouterai à toutes ces autorités un seul mot, mais qui dira beaucoup. Je veux parler de la fameuse cloche de Pékin. Cette cloche, du volume le plus considérable que l'on connoisse, et qui ne sert que très-rarement, dans les circonstances extrêmement solennelles, occasionneroit, si l'on n'en étoit pas prévenu, les accidens les plus fâcheux, comme de briser les vitres, les glaces, les porcelaines, d'ébranler et de renverser des cheminées, des pans de murailles qui ne résistent point à la violence des vibrations qu'elle produit dans l'air, de hâter la délivrance des femmes enceintes, et de faire mourir

les nouveaux-nés de l'espèce humaine et même des animaux.

Notre fameuse George-d'Amboise, à Rouen, qui passoit pour être la cloche la plus considérable en France, n'étoit que de trente-six milliers; celle de Nankin en pèse cinquante, et celle de Pékin plus de cent vingt milliers. Cette cloche étonnante ne peut être mise en branle qu'à l'aide de cent hommes extrêmement forts. Or ce fait prouve chez ce peuple, de grands progrès dans les sciences et les arts; je ne dis pas seulement pour avoir su mettre en fonte et façonner à leur gré cette masse énorme, mais encore pour avoir su, pour avoir pu venir à bout de l'élever, de la suspendre, et enfin pour être parvenu à la mettre en jeu, et établir un service permanent, sûr et solide. Ce seul fait connu, quand les autres seroient ignorés, suffiroit seul pour prouver chez cette nation, séparée du reste du monde, beaucoup de connoissances acquises et les plus grands progrès déjà faits, il y a un nombre de siècles, dans les sciences et les arts.

Je viens d'ouvrir les *Outlines of the globe, etc.* (Coup-d'œil sur l'Inde, au-delà du Gange, la Chine, etc.), de Thomas Pennant, London, 1800, t. III, in-4.°, et j'y lis: « la fabrication de la porcelaine en Chine est d'une antiquité inconnue. Le P. Dentrecolle n'a pu, malgré des travaux extrêmement soutenus, remonter à l'origine de cette industrie..... »

N. B. J'oubliois d'indiquer le libraire de l'excellente *Grammaire générale* de M. SICARD. Ces *Elémens, etc.*, seconde édition, revue, corrigée, et considérablement augmentée, se trouvent à Paris, chez Deterville, rue du Battoir, n.° 16; 2 vol. in-8.°, d'environ 600 pages chacun. Les 2 vol. brochés, 12 fr., et, francs de port, 16 fr.

B I O G R A P H I E.

NOTICE historique sur la vie et les ouvrages de Noel-François DE VAILLY, membre de l'Institut national, et de la Société libre d'institution ; lue à la séance publique de cette Société, le 26 nivose an 10, par Auguste-Savinien LEBLOND, président.

SI trop souvent la reconnoissance des hommes, leur admiration, leur estime même, ne s'accordent qu'au hasard, se refusent au mérite solide et modeste, et se prostituent au faux éclat, à de brillans dehors, le sage s'en console en trouvant en dedans de lui-même la douce conscience de ses utiles travaux : et lors même qu'une sorte de pudeur ne lui permet pas d'étendre ses pensées au-delà de son existence, il se félicite du bon emploi qu'il fait de tous ses instans, et des lumières qu'il peut se flatter de laisser sur divers points de sa route.

C'est à la postérité à lui donner sa véritable place : elle comparera ce qu'il fit avec ce que firent ses prédécesseurs, ses contemporains, ses rivaux, ses élèves ; elle jugera ses facultés, ses moyens par ce qui en sera résulté ; et, profitant de tous les renseignemens, elle recomposera, pour ainsi dire, le nouvel être qui doit figurer au temple de mémoire.

Un homme d'un mérite particulier vécut au milieu de nous : il se plut au sein de cette Société, et son bucher funéraire fume encore dans ce palais. Dépo-

sons donc avec un religieux respect autour de sa dépouille mortelle, tout ce qui reste en nous de souvenirs : ne souffrons pas que rien périsse ou s'altère de ce qui forma son existence morale et littéraire.

Mais surtout et avant tout il fut instituteur, il semble n'avoir vécu que pour rendre de grands services à la première et à la plus indispensable des études. C'est donc principalement à la Société libre d'Institution qu'il appartient de consacrer son nom ; et lorsqu'elle m'a chargé de cette honorable mission, elle a moins consulté mes moyens, que la solennité qu'elle vouloit y mettre, en chargeant son président d'honorer la mémoire de *Noel-François DE WAILLY*, membre de l'Institut national, de la Société libre d'Institution ; profond grammairien, et littérateur infatigable.

Il naquit à Amiens, le 31 juillet 1724, de *Noel de Wailly* et de *Marie Mille*. Depuis 500 ans sa famille étoit connue et estimée dans la même ville, où elle avoit rempli les différentes places municipales.

Il y suivit le premier degré de ses humanités, et eut pour maître le célèbre abbé *Valart*, auteur de tant de grammaires, de rudimens, de méthodes ; de commentaires, et de traductions profanes et sacrées ; d'éditions soignées d'anciens auteurs : enfin, de livres classiques de tout genre.

On se plaît quelquefois à chercher dans les premières années de la vie des traits qui puissent embellir un éloge ; mais il doit être difficile d'en trouver,

même en parcourant la vie entière de celui qui s'adonna spécialement à la grammaire.

Cette partie si essentielle à l'écrivain , si peu approfondie cependant par la plupart , ne présente aucun côté saillant : à peine donne-t-elle lieu à quelques courtes controverses ; et tandis que dans les autres branches des connoissances humaines , le moindre objet se rattachant par des fils plus ou moins serrés à la masse totale , permet au génie de laisser apercevoir l'élan qu'il doit prendre un jour , il n'y a pour le grammairien que des points isolés à traiter , ou plutôt à observer , puisqu'il ne faut pas se dissimuler que la plupart des règles de la grammaire ne sont que des résultats de l'observation : *sic voluit usus* est le plus irréfragable de ses préceptes.

Laissons donc le jeune *de Wailly* scruter avec un zèle opiniâtre toutes les modifications de la parole , et préparer en silence , le digeste raisonné des lois et des coutumes du langage.

Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique , il y trouve des moyens de plus de cultiver les langues anciennes , et de constater ce qu'elles ont légué à nos langues vivantes : mais de son temps encore , on ne se hâtoit pas de jeter au milieu de la société les premiers fruits de ses travaux. Ce n'étoit pas au sortir des bans de l'école , que l'on croyoit possible de publier des ouvrages , et l'on supposoit encore qu'il falloit méditer longtemps avant de se présenter au tribunal de l'opinion publique.

Notre laborieux confrère vint chercher à Paris le complément de forces dont il sentoit le besoin. Ce

fut à un grammairien qu'il s'adressa, *Philippe de Prétot*, père, homme estimable, dont la vie fut aussi vouée à l'enseignement. L'élève partageoit avec le fils du maître des leçons bien précieuses, puisque l'un et l'autre leur durent, cet art si rare, quoique si mal apprécié, de parler à la jeunesse le langage qui lui convient; et de proportionner à sa foiblesse les élémens des connoissances les plus abstraites.

Que la modicité de sa fortune réduise donc *de Wailly* à donner des leçons de langue, il aura pour élèves tous ceux dont les parens savent distinguer le véritable instituteur de cette tourbe routinière qui se précipite d'écolier en écolier, comme si le moindre délai menaçoit de quelque altération l'insipide protocole qui doit être répété ssns distinction d'âge, de sexe et d'intelligence.

Ce ne seront pas seulement des jeunes gens qui profiteront de ses leçons, ce seront d'estimables mères de familles; ce seront des militaires qui ont à réparer les vices d'une première éducation; ce seront aussi les étrangers: et il en est peu parmi les plus illustres voyageurs qui ne se soient fait un devoir d'entendre, de la bouche de notre célèbre grammairien, les solides préceptes du langage le plus pur.

On en a vu arriver à Paris sans autre motif, y rester sans autre occupation, fixer leur résidence dans sa propre maison, et vouloir acquérir à sa table l'heureuse habitude d'une diction soignée. Pouvoit-il dans la simplicité de ses mœurs, dans l'amour constant de son étude unique, ne pas trouver des jouissances bien vraies au milieu de telles

occupations? Permettez, que moi-même, destiné dès mon enfance à la noble profession d'instituteur, je félicite tous ceux qui savent en goûter le prix. Si dans tous les états, dans tous les arts, dans tous les métiers, une juste prédilection nous attache toujours à ce que nous avons produit, perfectionné, secondé, cet attachement est d'autant plus intime, que nos soins ont été plus assidus ou que les résultats en ont été plus importans : ne sera-ce pas le plus auguste de ces rapports qui attachera l'instituteur à ses élèves? Ce n'est pas un servile instrument, un insensible tableau, un ouvrage muet, c'est une intelligence que nous perfectionnons, que nous développons, que nous créons peut-être. Avec quel empressement l'œil philosophe suit-il tous les progrès, observe-t-il toutes les incertitudes, calcule-t-il tous les secours; et pour *de Wailly*, quel vaste champ d'observations? Combien aura-t-il d'occasions variées d'étudier la logique du langage, de mettre en rapport les analogies du grand art de la parole et les bizarreries de l'usage, de rechercher, pour l'honneur de la raison humaine, à quoi tient l'oubli de certains principes, de balancer avec sagacité le moment où la licence même doit se changer en loi, d'élever enfin des digues salutaires qui préviennent des écarts trop fâcheux.

Ainsi, la plupart de ses heures données à l'enseignement, auront été plus utiles à la science elle-même qu'aux étudiants; ainsi *de Wailly*, dans la diversité des esprits et des nations, qu'il aura pour ainsi dire passés en revue, a dû trouver autant de

sujets de méditations, autant de démonstrations ou d'indices, des véritables bases du discours.

C'est de ces nombreux matériaux que se composent les *principes généraux et particuliers de la langue française*, etc., retouchés, améliorés, perfectionnés par dix éditions avouées, indépendamment de celles qui ont paru à l'insçu de l'auteur.

La première est de 1754. On n'y trouve pas le zèle aveugle d'un novateur, brisant tout ce qui existe avant lui, et ne connoissant de préceptes que ceux qu'il avance; c'est, je crois pouvoir le répéter, la sage concordance de ce qu'il y avoit de plus solidement établi dans le code du langage.

Je me reprocherois de donner, même en esquisse, le plan de cet ouvrage, devenu classique; il est entre les mains de tous les instituteurs, il est leur principal guide; et les abrégés même en ont été réimprimés avec une profusion qui est le plus beau témoignage de la bonté d'un livre, et surtout d'un livre élémentaire. L'université, si chatouilleuse quelquefois pour tout ce qui n'étoit pas du pur latin, en accueillit non-seulement la dédicace, mais la distribution et l'usage classique. Ce fut aussi l'un des livres adoptés pour l'Ecole militaire.

Quelques personnes lui ont reproché de n'offrir trop souvent que le simple énoncé d'une règle ou d'une exception, sans raisonner les développemens. Est-il donc vrai que tout puisse être expliqué, et de même qu'un premier degré d'instruction suffit à l'échafaudage d'un système d'explication, un degré plus approfondi n'en fera-t-il pas rejeter le plus

grand nombre. Le grammairien est moins oracle ou législateur, qu'historien et témoin; et on doit savoir gré à *de Wailly*, du soin avec lequel il a recueilli ce qui étoit dispersé dans les *Vaugelas*, les *Bouhours*, les *Buffier*, et même ce qui dans *Duclos* et *Girard*, avoit besoin d'acquérir plus de force, en étant rapproché de sa véritable place.

Restaut surtout, lui présentoit sans cesse des points d'appui, et s'il ne le suivit pas dans sa théorie favorite du pronom conjonctif, c'est qu'il se contenta d'établir partiellement les règles des différentes applications. Il eut aussi le bon esprit d'affranchir les mots françois de cet appareil de déclinaisons, ridiculement emprunté du latin; l'espèce de confusion qui en est résultée dans ses explications des pronoms, justifie le soin que *Beauzée* a eu de rétablir pour eux seuls des *cas*.

Mais il s'accorde avec *Restaut* pour le système des conjugaisons: on voit même qu'en n'admettant avec l'abbé *Girard* que des gérondifs, il a moins cherché à altérer les idées philosophiques du premier grammairien, qu'à diminuer l'embarras et la confusion que peut causer aux étudiants la distinction de gérondif et de participe actif, appliqué au même mot. *Beauzée* ne s'est pas contenté de rétablir cette distinction, il l'a presque rendu nécessaire par celle du supin et du participe passif, qui, s'il m'est permis de citer le *Porte-feuille des Enfants*, ne sont qu'un même nom verbal substantif ou adjectif, suivant qu'il est employé pour représenter le supin ou le participe passif de la langue latine.

Lorsque *de Wailly* s'éloigna de son prédécesseur dans la désignation des verbes préonominaux, introduite par *Dangeau*, il préparoit de même *Beauzée* à remarquer que c'est dans le pronom seul que se trouve le sens réfléchi ; de même qu'en contestant à certains verbes la désignation de neutres, il lui laissoit à prévenir cette qualification pour n'admettre plus, soit à l'actif, soit au passif, que des verbes relatifs ou absolus.

De Wailly et *Beauzée* furent amis : c'est en un mot prononcer l'éloge de l'un et de l'autre : deux hommes, deux hommes de lettres, deux grammairiens enfin, courant au même but, sans cesse exposés à se disputer ou à se reprocher une idée neuve, conservèrent cependant sans altération et sans nuage, l'intimité, l'estime et la confiance mutuelle ; ce ne peut être que l'effet d'une moralité pure et d'un caractère égal.

Aussi *Beauzée* n'hésita-t-il pas à revenir généreusement sur quelques principes qu'il avoit avancés dans la partie grammairiale de l'Encyclopédie, et à convenir que *de Wailly* lui en avoit fait reconnoître le foible. Avantage bien rare, victoire non moins importante dans une telle carrière, que celles dont plus d'une fois le hasard fut dispensateur dans les champs de Mars.

Notre confrère ne suivit pas son ami à l'école militaire, il ne s'assit pas à côté de lui sur les bancs académiques, il ne fut pas appelé à mettre son nom à la nouvelle Encyclopédie, il ne se livra même pas à la foible ambition de donner la forme de cours

aux leçons élémentaires qui occupèrent toutes ses journées. Cette sphère modeste étoit la seule qui convint à son caractère , et toutes les fois que , dans ses derniers temps , il reportoit sur le cours de sa vie un regard observateur , il s'étonnoit lui-même du peu de confiance qu'il avoit eu dans ses propres forces.

Il publia des *principes de langue latine* dans un ordre plus clair , qui eurent sept éditions ; et il fit jouir la France d'un *Introduction à la syntaxe latine* , formée en Angleterre par *Clarke* , au moyen de phrases toutes préparées pour les applications progressives des règles.

L'art de peindre à l'esprit , par le prédicateur *Dom Sensaric* , étoit une sorte de rhétorique française qui rassembloit à la fois , comme exemples et comme règles , les passages des meilleurs orateurs et poètes français. *De Wailly* jugea cet ouvrage digne de son attention ; il y fit des améliorations et quelques changemens , et publia en 1770 , une nouvelle édition , qui fut suivie d'une deuxième , en 1783.

Il se borna de même au rôle d'améliorateur d'une traduction des *Commentaires de César* , publiée chez *Barbou* , en 1776. Il eût certainement rendu plus de services aux lettres , si d'un seul jet il eût donné une traduction qui ne se fût pas senti comme celle-ci de la gêne d'un tel travail. On auroit moins de reproches à faire à l'*Orateur de Quintilien* , revu par lui sur l'édition de l'abbé de *Gédoyn* , et aux *Epîtres familières de Cicéron* , dont il a , presque à toutes les pages , rectifié la traduction de *Villefort*.

Il donna encore, pour Barbou, ses soins à une édition de *Salluste*, et à une de la *Henriade*.

Je me hâte d'arriver à son travail sur la *langue française*, annoncé comme extrait du grand dictionnaire de *Richelier*, et qu'on peut regarder comme l'autre extrémité de la chaîne dont nous avons pris la grammaire pour premier anneau.

L'homme qui fut rempli de l'amour de sa langue, ne dut être satisfait qu'après en avoir enregistré, pour ainsi dire, l'universalité, et avoir porté le flambeau de l'expérience et de la critique sur chaque mot, sur chaque acception, sur chaque tournure.

De nombreuses éditions permirent à *de Wailly* d'y placer successivement les nouveaux jugemens que nécessitoit la mutabilité de la langue; et après en avoir, pendant cinquante ans, suivi les insensibles variations, il eut le douloureux avantage d'en observer la plus effrayante secousse. Pourquoi le mot même de *révolutionnaire* vient-il se placer comme le seul titre de tant de nouvelles expressions qu'il faut bien transmettre à nos neveux? Il en est résulté le besoin de former un nouvel ouvrage. Le *Vocabulaire français*, sagement garanti des caprices néologiques, a été eniévé presque aussitôt que publié, et le fils aîné de *de Wailly*, qui l'avoit aidé dans ce travail, a déjà eu une nouvelle édition à déposer sur la tombe paternelle, comme le monument le plus digne.

Pénétré, avec un grand nombre d'écrivains penseurs, des inconvéniens et des absurdités de notre orthographe,

orthographe, de Wailly n'a perdu aucune occasion d'en indiquer la réforme. Il publia, en 1771, des *moyens simples et raisonnés* d'en diminuer les imperfections : il plaça dans son dictionnaire les équivalens des mots les plus bizarres : il écrivit même, dans la simplicité qu'il croyoit préférable, le *Traité de versification*, placé à la fin des dernières éditions de sa grammaire. Mais il étoit trop sage pour commander impérieusement une révolution aussi capitale : partielle, comme il sembloit la desirer, ne laissera-t-elle pas encore trop de discordance, et dès-lors ne sera-t-elle pas une de ces demi-mesures qui mécontentent tout le monde : total, n'enlèvera-t-elle pas à la génération qui suit l'immensité des livres existans ; ne la rendra-t-elle pas étrangère à tout ce qui n'aura pas été réimprimé sous les nouvelles formes. Ici ce n'est plus le littérateur, c'est le philosophe, c'est l'homme d'état qui doit juger de la nécessité de déchirer ainsi les rapports littéraires des siècles passés, et de celui qui se présente.

De Wailly vécut assez pour voir succéder aux orages de la révolution les premiers jours d'une renaissance totale. L'Institut se composant des oracles de la science et des arts, appela le patriarche de la grammaire, et la Société libre d'institution ne put s'organiser sans chercher en lui le régulateur de ses travaux grammaticaux.

Dans l'une et l'autre de ces sociétés, ses confrères n'eurent qu'à se louer de l'esprit d'urbanité et de modération qu'il apportoit dans les discussions ; il

y avoit des charmes même à le trouver comme contradicteur. En un mot, « ses plus dignes rivaux » étoient ses meilleurs amis, » a dit celui que l'une et l'autre qualifications désignent le mieux. Le C. *Domergue* exprimoit alors sur sa tombe les sentimens de l'Institut ; et il me permettra de répéter après lui ce qui peint mieux dans *de Wailly* « l'é-
 « poux aimable, le père de famille laborieux, le
 « collègue zélé, le vieillard chéri ; ses écrits ensei-
 « gnent à bien parler, sa conduite enseignoit à bien
 « vivre. »

Il avoit épousé, en 1766, Reine-Rose-Adelaïde Ralle, avec laquelle il passa quinze années d'une vie heureuse ; elle lui laissa cinq enfans, dont quatre fils, qui suivent avec un zèle égal les carrières diverses de la littérature, de la diplomatie, des arts, et du commerce. Quant à sa fille, c'est avec une tendre vénération que, dès mon enfance, je suis accoutumé à parler de la famille vraiment patriarcale dans laquelle elle est entrée. M.^{me} de Rougerie ne pouvoit choisir qu'un époux digne de partager avec elle les soins de l'amour filial, et c'est jusqu'à la dernière de ses heures que ce père respectable a pu jouir de leurs soins empressés, et du tableau touchant de leur vertueuse intimité.

Est-ce donc pour de telles familles que la fortune devoit avoir des caprices ? Une banqueroute totale enleva quelques mois avant la mort de notre confrère les épargnes bornées, fruit de ses longs travaux.

Il ne laisse à ses enfans que leurs vertus, la bé-

nédiction dont il les combla dans ses derniers instans, le courage même avec lequel il supporta sa ruine. L'aisance et la gaieté n'en présidèrent pas moins à ses entretiens : la grammaire encore trouvoit place dans chaque phrase ; et, sans douleur comme sans amertume, il rendit le dernier soupir le 17 germinal, à 5 heures du matin.

Il étoit cousin du savant architecte, qui n'eut pas le malheur de survivre au magnifique théâtre que la capitale lui devoit ; et dont la veuve, destinée à ne porter que des noms recommandables, éprouva de nouveau, sous celui de *Fourcroy*, qu'il est, indépendamment des titres et des honneurs les plus justement acquis, un domaine plus cher encore au vrai mérite, dans la publique estime.

Heureuses les familles qui peuvent ainsi présenter au monde savant, la réunion de plusieurs renommées, fortifier les uns par les autres les souvenirs des talens et des vertus, et adoucir le regret de leurs pertes par l'espoir de transmettre à leurs neveux de grands exemples, de grandes leçons !

M O R A L E.

ŒUVRES MORALES, ou MAXIMES ET RÉFLEXIONS de FRANÇOIS DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, précédées de sa vie, qui paroît pour la première fois, et terminées par une table alphabétique des matières, plus ample et plus commode que celle des éditions précédentes.

PRINCIPES ET QUESTIONS DE MORALE NATURELLE, troisième édition destinée à servir de supplément et de correctif aux Œuvres morales de La Rochefoucauld.

Avignon, chez la veuve Seguin, et à Paris, chez Charles Pougens, quai Voltaire, n.º 10, et Bossange, Masson et Besson, rue de Tournon. An x. 2 vol. petit in-12; le premier, de 268 pages; le second, de VIII et 296.

LES éditions multipliées des Réflexions morales de La Rochefoucauld prouvent le cas que l'on fait de ce petit recueil de maximes. On peut contester la vérité, la solidité de quelques-unes; mais le plus grand nombre est fondé sur la connoissance du cœur humain. L'auteur en avoit fait une étude particulière, et il y a découvert ce que d'autres ne se seroient pas avisés d'y chercher. Il en a battu tous les sen-

tiers, et comme l'amour-propre lui a paru le mobile principal de nos actions, il l'a montré sous toutes ses faces; il l'a suivi dans tous ses faux-fuyans; il l'a atteint partout, et scalpel en main, l'on peut dire, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'il en a fait véritablement l'anatomie.

Cette nouvelle édition est recommandable à plus d'un titre, d'abord par le nom de l'éditeur, *Fortia d'Urban*, l'un de nos savans et de nos littérateurs les plus distingués; ensuite par les accessoires qui l'enrichissent sans la surcharger. La dédicace mérite d'être rapportée ici, pour sa touchante simplicité.

L'Editeur à sa femme.

Il a raison l'auteur de la maxime,
 Qui nous apprend que l'on fait tout pour soi;
 Moi-même ici je confesse mon crime:
 En t'adorant, ce que j'aime c'est moi.
 N'es-tu pas moi? Nos deux corps n'ont qu'une ame;
 Mon cœur le sent, le tien le sent aussi;
 L'amour de soi n'est point digne de blâme,
 Lorsqu'il s'épure et s'ennoblit ainsi.

La vie de La Rochefoucauld remplit 39 pages. L'éditeur a mis à contribution les mémoires du temps et la notice piquante que Suard mit en 1778 à la tête de l'édition qu'il donna des *Maximes*, à l'imprimerie royale, grand in-8.°, édition qui fut répétée par Didot jeune en 1782, petit in-12 (l'éditeur n'a pas eu connoissance de celle-ci). Ainsi cette vie satisfait amplement la curiosité du lecteur. Il fut un temps, dans le siècle de Louis XIV, où

chacun avoit la manie de faire, ou de faire faire son portrait, en vers ou en prose. Il nous reste deux recueils de ces portraits, tous les deux en 2 vol. l'un, in-8.º, a pour titre : *Recueil des Portraits et Eloges en vers et en prose*. Paris, Sercy et Barbin, 1659. Celui du duc s'y trouve au tom. II.º, p. 618, sous les lettres initiales M. R. D. ; le second est intitulé : *La Galerie des Peintures ou Recueil des Portraits en vers et en prose, contenant les portraits du Roy, de la Reyne, des Princes, Princesses, Duchesses, Marquises, Comtesses et autres Seigneurs et Dames les plus illustres de la France, la plupart composés par eux-mêmes*. Paris, Sercy, 1663, in-12. Le nôtre est encore au II.º tom. p. 698 (les chiffres se suivent dans l'un et l'autre recueil) ; mais on lit dans celui-ci : *Portrait de M. le Duc D. L. R.* Aucun des éditeurs ne fait mention de ces deux recueils ; on y trouve pourtant des choses curieuses. La première édition des *Réflexions, ou Sentences et Maximes morales*, parut à Paris chez Barbin en 1665, in-12. L'éditeur soupçonne que ce livre avoit déjà paru en Hollande et qu'il avoit été imprimé sur une mauvaise copie, l'*avis au lecteur* de l'édition de 1665, lui fait naître ce soupçon ; mais personne n'a jamais vu cette prétendue édition donnée en Hollande ; les termes de l'*avis au lecteur* sont très-vagues ; ils annoncent seulement, qu'une méchante copie du MS. avoit couru et qu'elle avoit passé même depuis quelque temps en Hollande ; mais ils ne disent pas que cette mauvaise copie ait été imprimée. Dans cette première édition, l'*avis au lec-*

teur est suivi d'un *Discours sur les Réflexions* ; il est anonyme, mais on sait qu'il est de Segrais. Je regrette d'autant plus que l'éditeur n'en ait pas enrichi son édition, que celle de 1665 est aujourd'hui fort rare et qu'on n'a point inséré ce discours dans les Œuvres de Segrais. Cette première édition est ornée d'une gravure satyrique d'Etienne Picart, père du célèbre graveur de ce nom (Bernard). *L'Amour de la vérité*, sous la forme d'un génie, vient d'arracher de la main gauche le masque au buste de Sénèque, et de la droite il fait les cornes en riant, à cette figure devenue hideuse. On lit sur le socle qui porte le buste, QUID VETAT? Cette figure manque à beaucoup d'exemplaires. Amelot de la Houssaie, qui a redonné cette gravure dans son édition de 1714, n'en a pas saisi l'esprit, et il a fait un contresens (1); mais revenons à la nôtre. Les Réflexions morales commencent à la page 65, et finissent à la page 153. Elles sont au nombre de 504. En y comprenant l'article plus long que les autres sur la *fausseté du mépris de la mort*. L'édition originale n'en contient que 316; l'article dont je viens de parler est séparé du reste par une vignette, et ne fait pas nombre avec les Maximes. Viennent ensuite les *Premières*

(1) Ce frontispice excita l'indignation de Diderot, dont la tête volcanique étoit, comme l'on sait, très-facile à s'allumer. Dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, ouvrage qui malgré quelques paralogismes passera à la dernière postérité, il recommande au jeune héritier du nom de *La Rochefoucauld*, de briser ce buste injurieux au dessous duquel on lit Sénèque, et de ne pas souffrir qu'il insulte à jamais au plus digne des mortels.

pensées de l'auteur , c'est-à-dire , sa première manière ; on les lit avec plaisir et même avec fruit , parce qu'outre qu'elles renferment des choses que l'auteur a supprimées dans la suite et qui pourtant méritoient d'être conservées , on aime à le suivre dans ses variations , à étudier la marche qu'il a suivie lui-même pour réduire sa maxime aux termes les plus simples , et cette étude n'est pas sans fruit , surtout pour les jeunes gens , qui ont en général beaucoup de peine à simplifier leur style , et à en écarter la bouffissure. Donnons ici deux ou trois exemples de cette *réduction*. L'auteur avoit écrit d'abord :

« Nous avouons nos défauts , afin qu'en donnant
« bonne opinion de la justice de notre esprit , nous
« réparions le tort qu'ils nous ont fait dans l'esprit
« des autres. »

Il écrivit ensuite , M. 184.

« Nous avouons nos défauts pour réparer , par
« notre sincérité , le tort qu'ils nous font dans l'es-
« prit des autres. »

L'auteur avoit dit dans sa première manière :

« Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles ,
« que tout le monde chante un certain temps ,
« quelque fades et dégoûtans qu'ils soient. »

Il dit dans la seconde , M. 211.

« Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles ,
« qu'on ne chante qu'un certain temps. »

La première manière portoit :

« La sévérité des femmes est un ajustement et un

« fard qu'elles ajoutent à leur beauté. C'est un at-
 « trait fin, délicat, et une douceur déguisée. »

La seconde porte, M. 204.

« La sévérité des femmes est un ajustement et un
 « fard qu'elles ajoutent à leur beauté. »

On voit par ces exemples que notre auteur cherche toujours à donner *un tour vif, précis et délicat à ses pensées*. J'emprunte ici les expressions de Voltaire (2).

Ces *Premières pensées* sont suivies des *Réflexions diverses* du même auteur. L'abbé François Granet les avoit publiées en 1731 dans son *Recueil de Pièces d'histoire et de littérature*, imprimé chez Chaubert, 1731-41, 4 vol. in-12. Le 3.^e seul est du père Desmolets. En 1738 le frontispice des deux premiers volumes fut rafraîchi, afin que la date s'accordât avec celle du 3.^e volume qui parut cette année-là. Les *Réflexions diverses* sont insérées dans le premier, pag. 32-64. Elles sont pleines de finesse et de délicatesse : on en jugera par les suivantes.

« On ne doit jamais parler avec des airs d'auto-
 « rité, ni se servir de paroles, ni de termes plus
 « grands que les choses. On peut conserver ses opi-
 « niions, si elles sont raisonnables; mais, en les con-
 « servant, il ne faut jamais blesser les sentimens
 « des autres, ni paroître choqué de ce qu'ils ont
 « dit.

« Il est dangereux de vouloir être toujours le
 « maître de la conversation, et de pousser trop

(2) Siècle de Louis XIV. Ch. xxxii.

« loin une bonne raison, quand on l'a trouvée.
 « L'honnêteté veut que l'on cache quelquefois la
 « moitié de son esprit, et qu'on ménage un opi-
 « niâtre, qui se défend mal, pour lui épargner la
 « honte de céder. »

Une excellente table des matières, bien supérieure, et pour l'exactitude et pour l'ordre, à celles des éditions précédentes, termine ce volume.

Le second appartient tout entier à l'éditeur. Ses *Principes et Questions de Morale Naturelle* respirent partout une morale douce. Citons-en un chapitre, pris au hasard.

D E S S A T I R E S.

« La satire est une espèce de critique en vers des
 « mœurs du siècle, ou celle d'une certaine classe
 « d'hommes, et principalement des auteurs. Horace,
 « Perse et Juvénal, chez les Romains; Despréaux
 « en France; Pope en Angleterre, sont les auteurs
 « satiriques les plus célèbres.

« Je ne crois pas que les satires de tous ces poètes
 « aient été d'une grande utilité aux écrivains de
 « leur siècle. La critique est presque toujours né-
 « cessaire aux auteurs; mais il faut qu'elle vienne
 « de la part de leurs amis. Les satires n'ont guère
 « produit que des chagrins à ceux même qui les ont
 « composées, ainsi qu'à ceux dont elles offensoient
 « l'amour-propre.

« Nul homme, du moins comme personne pri-
 « vée, n'a le droit d'obliger un de ses semblables
 « à penser et à faire comme lui. Le grand Corneille

« n'a-t-il point conseillé à Racine de ne point faire
 « de tragédie ? et si cet homme célèbre s'est trompé
 « sur le mérite de son rival , qui de nous pourra se
 « flatter d'avoir toujours raison ? Boileau lui-même ,
 « n'a-t-il pas méconnu le mérite de Quinault et du
 « Tasse ? Cependant on ne peut disconvenir que si
 « quelqu'un avoit le droit de juger les poètes , c'é-
 « toit l'auteur de l'*Art Poétique*.

« Le véritable juge des auteurs est le public , et le
 « public lui-même se trompe quelquefois. *Athalie*
 « a d'abord été sans succès. De mauvaises pièces , au
 « contraire , après avoir obtenu les suffrages les plus
 « nombreux , et les succès les plus éclatans , sont
 « retombées dans l'oubli le plus profond. »

« Je trouve encore une observation à faire sur ce
 « sujet : c'est que les vers forcent , pour ainsi dire ,
 « le poète à ne pas dire ce qu'il veut , quelquefois à
 « le dire d'une manière choquante. Les discussions
 « qu'entraîne une critique scrupuleuse , ne peuvent
 « guère être souffertes qu'en prose ; encore faut-il
 « qu'elles soient écrites avec la modération et l'hon-
 « nêteté que tout homme doit à son semblable.

« Ces réflexions me conduisent à penser que la
 « satire est un genre de poésie , ou mauvais , ou ex-
 « trêmement difficile ; car il faut cependant avouer que
 « rien n'est impossible à l'homme de génie , et qu'il
 « sait plaire en traitant des matières où tous les
 « autres ont échoué.

« Je voudrois même qu'un homme de lettres pu-
 « bliât une collection complète des poètes satiriques
 « latins , avec une traduction française ; cet ouvrage

« auroit le double avantage de rassembler plusieurs
 « morceaux intéressans par leur composition , et de
 « faire connoître les mœurs romaines, qui y sont
 « peintes avec énergie.

« On sait que ces poètes sont *Ennius* , *Pacuvius*
 « et *Lucilius* , dont nous n'avons que des fragmens ;
 « *Horace* , *Perse* et *Juvénal* , dont les satires nous
 « sont parvenues en entier. Ce dernier poète a été
 « fort bien traduit par Dusaulx. »

Une partie des *Maximes* de La Rochefoucauld est fondue dans ce petit ouvrage , qui paroît ici pour la troisième fois. Il fut publié seul en 1781 , et accompagna , comme aujourd'hui , les *Maximes* en 1796. Le reste du volume , depuis la page 135 , est rempli par les *observations et éclaircissemens*. C'est là que l'éditeur pèse dans sa balance chacune des *Maximes* , l'approuve , la réfute ou la développe. Il cherche à imiter la précision et le tour vif de La Rochefoucauld , et très-souvent il y réussit. Ces *observations* annoncent un esprit délicat et fin , accoutumé à raisonner ses lectures et surtout à étudier les hommes. Citons-en quelques-unes.

La Rochefoucauld avoit dit avec sa concision ordinaire , M. 137. « On parle peu quand la vanité
 « ne fait pas parler. »

L'éditeur , dans l'observation correspondante , ajoute :

« La parole est l'image de l'esprit , et comme la
 « vanité n'est que trop véritablement notre mobile
 « ordinaire , c'est elle aussi qui nous fait parler. Ce-

« pendant le stoïque Zenon disoit avec raison (3) :
 « *Nous avons deux oreilles et une seule bouche , pour*
 « *nous apprendre que nous devons beaucoup plus*
 « *écouter que parler.* »

On lit dans la 173.^e maxime :

« Il y a diverses sortes de curiosité ; l'une d'in-
 « térêt, qui nous porte à desirer d'apprendre ce
 « qui nous peut être utile ; et l'autre d'orgueil ,
 « qui vient du desir de savoir ce que les autres (3)
 « ignorent. »

L'éditeur développe ainsi cette maxime :

« Il y a une curiosité inutile, fruit du désœuvre-
 « ment, qui court après toutes sortes de bagatel-
 « les ; il y en a une pernicieuse, produite par les
 « passions, qui recherche des connoissances défen-
 « dues ; la curiosité raisonnable, qui vient de la
 « méditation, étudie les secrets de la nature, et
 « perfectionne les sciences ; enfin la curiosité né-
 « cessaire, que la nature nous donne, examine les
 « divers usages de chaque chose, et l'invention de
 « tous les arts lui est due. »

On trouve dans Brotier, p. 218 de son édition, l'anecdote suivante, qui mérite d'être conservée :

« La maxime 173.^e fut mise en action d'une ma-
 « nière ingénieuse, dans un ballet dansé sur le
 « théâtre du collège de Clermont, nommé depuis,
 « de *Louis-le-Grand*, en 1670. On y représenta la
 « curiosité, dont le bon ou le mauvais usage peut
 « beaucoup contribuer à perfectionner les esprits,

(3) Diogène-Laerce. Vie de Zénon. Liv. vii, 25.

« ou à les gêner. Pour mieux marquer le bon usage
 « qu'il en faut faire, et le mauvais qu'il faut éviter,
 « les quatre parties du ballet étoient divisées en au-
 « tant d'espèces de curiosité. La première, une
 « curiosité inutile, qui court après toutes sortes
 « de bagatelles. La seconde, une curiosité perni-
 « cieuse, qui recherche des connoissances défen-
 « dues. La troisième, une curiosité raisonnable,
 « qui étudie les secrets de la nature, et qui perfec-
 « tionne les sciences. La quatrième, une curiosité
 « nécessaire, qui examine les divers usages de cha-
 « que chose, et qui a inventé tous les arts. Les dé-
 « tails de ce divertissement étoient également agréa-
 « bles et instructifs. »

On voit que l'éditeur avoit cet article sous les yeux lorsqu'il rédigeoit sa 173.^e observation; mais il avoue franchement, dans l'avertissement qui précède ces observations, qu'il ne se fait aucun scrupule d'adopter celles des éditeurs qui l'ont devancé lorsqu'elles entrent dans son plan.

Le style de l'éditeur, comme on a pu le voir par les différens morceaux que j'ai cités, est simple, pur et correct. J'ai souvent observé que ceux qui cultivent les hautes sciences, acquièrent dans cette étude, non-seulement la justesse de la pensée, mais encore la précision, la clarté, la netteté du style. Accoutumés à *réduire les quantités algébriques*, ils écartent soigneusement ces expressions parasites ou ampoulées qui peuvent charmer l'oreille de celui qui les emploie, mais qui sonnent mal à celle du lecteur qui a quelque goût. CHARDON-LA-ROCHETTE.

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

A L L E M A G N E.

Société de Gœttingue.

Le 14 novembre 1801, la *Société royale des sciences*, à Gœttingue, a célébré la 50.^e anniversaire de sa fondation. M. BLUMENBACH y a lu un *Specimen Archæologiæ Telluris, terrarumque imprimis Hannoveranarum*; et M. HEYNE, des *Considérations sur l'espace de temps parcouru, sur les avantages des sociétés savantes, et l'histoire de celle de Gœttingue*. Le même jour, la société a nommé plusieurs nouveaux membres.

B E R L I N.

Académie.

Dans les premiers six mois de l'année 1801, on a lu, à l'Académie de Berlin, les mémoires suivans: le 8 janvier, *Pensées philosophiques et morales*, par M. ANCILLON; le 15, *Sur la Conjuration de Venise*, par le baron de CHAMBRIER, ambassadeur de S. M. le roi de Prusse, à la cour de Sardaigne

(lu par M. ERMAN) ; le 22, sur la vitesse du son , par M. TREMBLEY ; le 29 , dans une séance publique, M. MÉRIAN, secrétaire perpétuel, prononça un discours de circonstance, et annonça un éloge du ministre d'état, comte de Tinkenstein, et membre de l'Académie ; M. GERHARD lut un mémoire allemand sur le système de commerce, surtout relativement aux états prussiens ; le directeur, M. DE CASTILLON, lut un mémoire sur l'utilité de la philosophie ; M. DENINA, un mémoire sur l'utilité des margraviats de Franconie, et le caractère des premiers margraves ; et le baron de CHAMBRIER, un mémoire sur le margrave Casimir, médiateur de la fameuse paix de Bâle de 1499, entre Maximilien I et les Suisses.

Le 5 février, M. le professeur BURJA lut un mémoire sur le développement des fonctions en série ; le 19, M. DE GOYON, son troisième mémoire sur l'art de se vêtir, et les vêtemens considérés sous leurs divers rapports ; le 26, M. le professeur WALTER, l'aîné, son troisième mémoire sur la question : *Quid est ars obstetricia ?*

Le 5 mars, M. TREMBLEY lut des observations sur les méthodes employées pour le calcul des orbites des comètes ; le 12, M. KLRIN lut en allemand un mémoire sur l'appréciation de l'homme et de ses actions sous le rapport politique, moral et juridique ; le 19, M. HIRT lut un mémoire allemand sur les différens ouvrages en mosaïque des anciens ; le 26, M. BASTIDE lut un mémoire intitulé : *Petit essai sur les prés artificiels.*

Le 16 avril, M. TREMBLEY lut un mémoire sur la méthode de prendre les milieux entre les observations ; le 23, M. ANCILLON, la continuation de ses *Pensées philosophiques et morales* ; le 30, M. TREMBLEY, un mémoire sur la philosophie des poètes.

Le 7 mai, M. HERBSTÆDT lut, en allemand, un mémoire contenant des expériences et des observations sur le rapport chymique de quelques métaux et terres nouvellement découverts, au pigment de la cochenille.

Le 14 juin, M. le professeur BERNOUILLI lut un mémoire sur les variétés du maïs par rapport aux couleurs ; le 11, M. ZOELLNER, un mémoire allemand sur les institutions qui ont pour but la punition des crimes dans les états du roi de Prusse ; le 18, M. DE VERDY, une notice sur Levin de Schulenburg ; que l'on croit avoir été le premier Heermeister de l'ordre de S. Jean dans l'électorat de Brandebourg ; le 25, M. KLAPROTH lut une notice sur l'analyse chymique du Klingstein.

Le 28 janvier 1802, l'Académie des sciences à Berlin, a tenu une séance publique. M. le directeur MERIAN l'ouvrit par un discours français ; il lut ensuite l'éloge du directeur précédent de la classe philosophique, feu M. SELLE, et il indiqua que le conseiller intime, M. GERHARD, a fait la découverte que, dans les expériences galvaniques, le nikel uni au zinc produit le même effet que l'argent et le cuivre. Il indiqua de plus que le phar-

macien SCHRADER , à Berlin , qui remporta , il y a deux ans , le prix double sur la question de savoir quelle étoit la véritable nature des parties terreuses , qui se trouvent dans les différentes espèces de bled cultivées dans les états de la Prusse , et de quelle manière ces parties terreuses sont produites , a répété en grand les expériences indiquées dans son mémoire , et qu'il a trouvé les mêmes résultats. Les autres mémoires , lus dans cette séance , étoient écrits en allemand. M. TELLER lut un mémoire sur feu M. DE WÖELLNER , ministre d'état de S. M. le roi de Prusse. M. le professeur BODE lut l'histoire de la découverte de la nouvelle planète *Cérès* , observée par lui les 15, 23, 25 et 26 janvier. M. KLAPROTH donna , dans un mémoire sur le galvanisme , quelques détails sur les dernières expériences que M. VAN MARUM a fait à ce sujet en grand à Harlem , en les comparant avec des expériences analogues faites avec l'appareil électrique teylérien. *Le même* fit aussi quelques expériences avec la pile électrique construite , selon les données de M. VAN MARUM , de 52 plaques de zinc et de cuivre de 5 pouces en carré , en deux divisions , où l'on observa surtout une combustion de métaux.

B O H É M E.

Sur l'abbé VOGLER.

Le célèbre musicien , l'abbé VOGLER , connu par l'art avec lequel il touche l'orgue , vit depuis à peu près un an à Prague , capitale de la Bohême , et paroît vouloir s'y fixer , sinon pour toujours , du

moins pour longtemps. Dans une salle du séminaire des Jésuites, que le gouvernement lui a accordée, il établit, non-seulement un grand orchestron particulier, mais, sur sa demande, on lui a conféré une chaire extraordinaire des sciences musicales à l'université de Prague, et, le 9 novembre dernier, il y a commencé ses cours. Dans l'annonce de ses leçons, il a pris les titres de *protonotaire apostolique*, *ancien conseiller du consistoire de l'électeur Bava-Palatin*, *premier maître de chapelle*, et *professeur public de la science musicale*, *pensionnaire actuel de S. M. le roi de Suède*, et *actuellement professeur extraordinaire de musique à Prague*.

STOCKHOLM.

Académie des sciences.

Le roi de Suède a donné dernièrement à l'Académie des sciences de Stockholm, les précieuses collections d'histoire naturelle, conservées jusqu'alors au château royal de Drottningholm, et qui composoient autrefois les cabinets d'histoire naturelle du roi *Adolphe Frédéric*, et de la reine *Louise Ulrica*. La réunion de ces collections à celles que l'Académie avoit déjà, la met en possession d'un cabinet d'autant plus précieux, que Linné lui-même en a donné la description dans les deux ouvrages intitulés : *Museum Regis Adolphi Friderici*, et *Museum Ludovicæ Ulricæ*, de manière qu'au moyen de cette collection on pourra déterminer, dans des cas douteux, quels sont les objets que Linné a voulu dési-

gner par ses descriptions, qui pourroient paroître incomplètes aujourd'hui que le nombre des espèces a si prodigieusement augmenté. On a lieu d'espérer que l'Académie royale fera de ces collections un usage qui contribuera aux progrès des sciences naturelles, et qu'on n'en pouvoit guère attendre jusqu'à présent, à cause de l'éloignement dans lequel ces collections étoient de la capitale.

Académie de peinture.

L'Académie de peinture et de sculpture, dans sa dernière assemblée, a nommé comme membres de ladite Académie, l'envoyé de la république française, le C. BOURGOING, le comte PHILIPPE de Cobentzl, président de l'Académie des arts, de Vienne, et le baron de HECRIX, ministre d'état, directeur des mines, et président de l'Académie des arts de Berlin.

R U S S I E.

Voyages.

Le comte de MUSSIN PUSCHKIN, conseiller intime de S. M. l'Empereur de Russie, connu par ses voyages littéraires et ses expériences sur le galvanisme, fera incessamment un voyage dans les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne, dont le but est entr'autres l'examen des mines de la Géorgie dont son monarque l'a chargé.

H O L L A N D E.

Société batave.

La Société batave des sciences à Rotterdam avoit

proposé , pour sujet d'un prix , la question de savoir , *Quelle étoit l'influence qu'ont eu sur la médecine les découvertes faites sur la putréfaction , par les Chymistes modernes.* Comme aucun des mémoires envoyés n'a été jugé digne du prix , elle adjugea , dans sa séance du 16 août dernier , à l'auteur du meilleur mémoire , la médaille d'argent , et arrêta que son mémoire seroit inséré dans le recueil des travaux de la Société. M. A. VAN STIPRIAAN LUISCIUS , docteur en médecine à Delft , s'est fait connoître depuis comme auteur de ce mémoire.

Société teylérienne.

Dans la dernière séance de l'Institut teylérien , la médaille d'or a été adjugée à un mémoire *sur l'influence de la poésie sur la culture de l'esprit* , dont l'auteur étoit M. le professeur TIEDEMANN , à Marbourg. L'accessit a été donné à un mémoire hollandais , dont l'auteur étoit M. Jérôme de BOSCH , curateur de l'université de Leyde.

Tableaux.

Dans la maison *In't Bosch* , près de la Haye , on a établi une galerie nationale de l'art. L'agent des finances GOGEL , et l'inspecteur des bâtimens , M. TEMMINCK , y ont fait rassembler et exposer tous les tableaux qui se trouvoient dans les hôtels du stathouder. L'inspecteur de cette galerie est le peintre Corn. Schille ROOS. Cette galerie est composée de sept chambres. Les principaux tableaux sont :

Première chambre. L'amiral de Ruyter , par F.

BOLL; *Kortenaar*, par van der HELST; *Jan Van NES*, par L. de JONG; *la bataille maritime de Livourne*, par M. ZEEMAN; *le christ crucifié*, que l'amiral Piet HEIN fit enlever de la cajute de l'amiral espagnol, en s'emparant de la flotte d'argent; enfin des portraits de plusieurs autres héros de la Hollande.

Seconde chambre. Des portraits de différentes personnes du pays, par MIENEVELD, RAVESTYN, HONDHORST, etc., et quelques tableaux dont les sujets sont pris de l'histoire du pays.

La *troisième chambre* contient des tableaux historiques de l'école italienne, par TITIEN, LE GUIDE, MARATTE, COXI et SPAGNOLET; et de l'école flamande, par C. VAN HAARLEM, G. DE CRAYER, G. FLINK, A. BLACMART, etc.

La *quatrième chambre*, des tableaux, par M. DE HONDEKOESTER, A VAN DYK, ZORG, J. STEIN, etc.

La *cinquième chambre*, des tableaux, par G. DE LAIRESSE et F. BOL.

La *sixième chambre* contient des curiosités historiques, telles qu'un fragment d'un canon orné d'or et de pierreries; l'épée et le bâton de commandement de l'amiral Ruyter, le roi de Prusse Frédéric II, à cheval, en bronze.

La *dernière chambre* contient les tableaux de RUBENS, VAN DYK, LANGE, JAN JORDANS.

Les galeries qui conduisent à chacune de ces chambres sont aussi garnies de tableaux, et le vestibule est orné de bustes et d'autres ouvrages de sculpture.

Société medico-chirurgicale.

A Oostzaandam, une société médico-chirurgicale, sous le nom de *Vlyt bouwt kunst*, montre beaucoup de zèle pour les progrès de l'art de guérir dans la république batave. Elle distribue tous les ans des prix parmi les élèves. Le 29 septembre 1801, elle fit une distribution solennelle des prix dans l'église des anabaptistes. M. VAN REE prononça un discours analogue au commencement de cette cérémonie solennelle; après quoi le président de la Société, FR. LE MAIRE, docteur en médecine, fit la distribution des prix.

Georges COOPMANS, docteur en médecine et directeur de l'Université de Franeker.

Georges Coopmans étoit fils d'un négociant à Makum en Frisie; il y naquit le 27 juin 1717. Il perdit son père dans sa première jeunesse; c'est ce qui engagea sa mère à s'établir à Franeker, où le jeune Coopmans fut en état de suivre de bonne heure les écoles, et de faire ses études à l'université de cette ville. Quoique déterminé à s'adonner à la médecine, il ne négligea point les cours de philosophie et de philologie donnés par Hemsterhuys, Wesseling et Burman; en même-temps, il s'appliqua à la physique et aux mathématiques. Après avoir terminé à Franeker son cours d'étude médicale, il y prit en 1748 les degrés académiques, et alla ensuite à Leyde où il continua encore une année ses études sous Van Swieten et Boerhave le jeune.

Après son retour à Franeker , il ne tarda pas à avoir une grande pratique en médecine et en chirurgie , surtout dans la paracentesis , l'inoculation de la petite vérole qu'il pratiqua plus de mille fois , sans qu'aucun enfant inoculé en soit mort , et enfin dans l'art de l'accouchement. Malgré ses nombreuses occupations , il sut encore trouver le temps nécessaire à la lecture , et surtout pour s'occuper de son étude favorite , l'anatomie , principalement de la névrologie.

En 1754 , il publia une traduction latine d'un ouvrage anglais de *Monro* , sur cette matière ; cette première édition est intitulée : *De nervorum anatomie contractâ*. Huit ans , après il en donna une seconde édition , enrichie d'un chapitre *De cerebri et nervorum administratione anatomicâ*. La continuation de cette étude , et surtout la comparaison suivies du corps dans l'état de santé et de maladie , lui fournirent beaucoup d'observations ; ce qui l'engagea à publier , en 1789 , sa *Nevrologia* , accueilli aussi avec distinction dans les pays étrangers. Cinq années après il en publia une édition avec des corrections et des additions considérables. Dans les *Nova acta eruditorum* pour l'année 1749 , on trouve de lui une histoire de l'épidémie qui avoit régné à Franeker l'année auparavant. Outre cela , il donna des cours d'accouchement pour des hommes et des femmes , et des cours de médecine à l'usage des jeunes chirurgiens , il étoit toujours prêt à assister les étudiants de ses conseils ; et , à l'âge de 80 ans , il se laissa encore engager à se charger de la place de curateur de l'université

de Franecker qui , à cette époque , ne se trouva pas dans une situation très-favorable. A cette occasion , il lui fit présent de ses manuscrits de Tibulle , d'Ovide et de Juvénal , ainsi que des lettres imprimées et et non imprimées de M. Heinsius et d'autres savans. Cette étonnante activité ne l'empêcha point d'être aimé et estimé à Franecker et dans l'étranger. Les Sociétés des sciences à Harlem et à Utrecht lui prouvèrent leur estime en le recevant au nombre de leurs membres. Il est mort , généralement regretté , à l'âge de 83 ans.

Outre ses mérites comme médecin , il étoit recommandable par son caractère aimable , par sa droiture , par ses procédés prévenans envers les personnes de tous les états , et par sa conversation vive et spirituelle , même dans sa vieillesse. Dans ses recherches scientifiques , il se montra toujours comme un homme profond. Quant à son système religieux , il appartenoit à la secte des anabaptistes ; sous le rapport politique , il étoit sectateur du système actuel ; cependant avec beaucoup de tolérance envers les autres. Il se brouilla cependant pour ses opinions politiques avec Camper , qui avoit été son ami pendant 40 ans. COOPMANS avoit été marié deux fois. De son premier mariage il eut Gadso Coopmans. Après avoir été pendant quelque temps professeur de chymie à Franecker , celui-ci quitta sa patrie lors des troubles qui y avoient éclaté ; il se rendit d'abord à Copenhague , remplit ensuite , pendant quelque temps , une chaire de professeur à Kiel , et vit maintenant comme particulier à la campagne dans le Holstein. [Voyez J. Mulderi,

Laudatio fun. G. COOPMAN. Franeg. dicta 22 septemb. 1800. Leuwarden, 1800, in-4.°, et Journal littéraire de Iéna, feuille d'annonce (Intelligenz blatt), n.° 208, du 31 oct. 1801].

A N G L E T E R R E.

THOMAS, baron de DIMSDALE, conseiller d'état, et médecin de Catherine II, impératrice de la Russie.

DIMSDALE est un des médecins qui ont contribué le plus à répandre et à perfectionner l'inoculation de la petite vérole, et ses travaux lui ont valu des honneurs et des récompenses. Sous ce rapport, sa biographie peut être regardée comme un pendant de celle d'INGENHOUS (1), qui, comme inoculateur, a trouvé à la cour de Vienne les mêmes récompenses que Dimsdale trouva à celle de Pétersbourg.

Dimsdale naquit, le 29 mai 1712, à Thoydon-Garnon, près d'Epping dans le comté d'Essex, où son père pratiquoit la médecine. Après avoir fait son cours d'études élémentaires, son père lui fit connoître les premiers principes de l'art de guérir. Il l'envoya ensuite à l'hôpital de Saint-Thomas, dans le Souhtwark, pour y étudier à fond la chirurgie et se former à la pratique de cet art, qu'il commença à exercer en 1734, à Hertford. En 1739, il épousa la fille de Nath-Brassey, banquier à Londres, originaire de Roxford, près de Hertford, et fut nommé quatre fois

(1) Voy. *Magasin Encycl.* Année VII, t. I, p. 46.

de suite député au parlement pour ce bourg. Il ne cessa cependant point d'exercer son art, et d'agrandir sa réputation. Sa femme étant morte, il eut, en 1744, l'idée de servir, à ses frais, comme aide, dans le département de médecine, dans le corps de Cumberland, employé contre les rebelles du nord. La campagne terminée, il s'établit de nouveau à Hertford, et épousa, en 1746, une parente de sa première femme. Ce second mariage augmenta tellement sa fortune, déjà assez considérable, qu'il cessa pendant quelque temps d'exercer l'art de guérir. Sa famille cependant étant devenue très-nombreuse, il recommença l'exercice de son art, et prit, en 1761, le grade de docteur.

Quelques années après, Sutton publia une nouvelle méthode d'inoculer, qui consistoit à exposer le malade au grand air, plus qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors, pendant la fièvre d'éruption. Comme cette méthode fit beaucoup de bruit, Dimsdale fut un des premiers qui fit des expériences à ce sujet, et qui la recommanda lorsqu'il se fut assuré de ses effets salutaires. C'est ce qu'il fit dans un ouvrage publié en 1766, sous le titre : *The present method of inoculating for the small pox*, dans lequel il recommanda aussi la précaution de se servir pour l'inoculation de matière variolique fraîche et liquide. Cet écrit fit la plus grande sensation ; et il fut bientôt traduit en français, en allemand, en italien et même en russe. La réputation de Dimsdale s'accrut considérablement par ce traité, et elle attira sur son auteur l'attention de Catherine II. En 1768, elle l'ap-

pela à Pétersbourg , et se fit inoculer par lui la petite vérole , ainsi qu'à son fils aîné , depuis empereur , sous le nom de Paul I.^{er} Ces deux inoculations réussirent parfaitement bien ; Dimsdale en rendit compte , en 1781 , dans un ouvrage intitulé : *Tracts on Inoculation* ; et l'impératrice le récompensa en le nommant conseiller d'état et médecin de la cour ; avec un traitement de 500 livres sterling ; elle l'éleva à la dignité de baron russe , reversible à son héritier aîné , et lui fit payer 10,000 liv. sterling pour l'inoculation , et 2,000 liv. sterling pour les frais de voyage ; elle lui fit encore présent de son portrait en miniature et de celui du grand-duc. Le second fils de Dimsdale , Nathanael , qui avoit accompagné son père et l'avoit assisté dans le traitement de l'impératrice et du grand-duc , eut les mêmes titres avec la même étendue ; et ce dernier prince lui fit présent d'une tabatière d'or richement garnie de diamans.

Après le rétablissement de l'impératrice et du grand-duc , il inocula encore beaucoup de personnes de la première noblesse à Pétersbourg , et sur la demande de l'impératrice , il se rendit à Moscou , où il inocula les enfans de beaucoup de familles nobles et roturières. Catherine auroit bien désiré le retenir dans son empire ; mais le desir de retourner dans son pays lui fit refuser toutes les offres qu'on lui fit à cet égard. En passant par Postdam , pour retourner en Angleterre , il eut une audience particulière de Frédéric II.

De retour dans sa patrie , il s'établit de nouveau

à Hertford, où il continua d'exercer l'art de guérir jusqu'en 1780, époque à laquelle il fut réélu membre du parlement. En 1781, il se rendit à Pétersbourg, sur l'invitation de Catherine II, pour inoculer la petite vérole aux deux princes, Alexandre (l'empereur actuel) et Constantin. A Berlin, il eut une audience de l'empereur Joseph II, qui s'y trouva à cette époque, et qui le chargea d'une lettre pour Catherine. Cette souveraine et le grand-duc lui firent le meilleur accueil. Ses deux inoculations réussirent à merveille, et Dimsdale en fut récompensé comme il le méritoit. Son épouse, qui l'avoit accompagné dans ce voyage, reçut une tabatière d'or garnie de diamans.

En 1784, il fut encore élu au parlement, et il y resta jusqu'en 1790, époque à laquelle son fils Nathanaël l'y remplaça.

Depuis cette époque, il passa l'hiver à Bath; dans les derniers temps cependant il ne quitta presque plus sa famille à Hertford, où il mourut le 30 décembre 1800, après une maladie d'environ trois semaines, âgé de 89 ans; il fut enterré dans le cimetière des quakers à *Bishop-Stortfort*.

Il y a environ dix-sept ans qu'il fut attaqué de la cataracte sur un œil, et bientôt après aussi sur l'autre. Le baron Wenzel lui fit l'opération avec tant de succès, qu'il a depuis conservé sa vue jusqu'à sa mort.

Par ce qui vient d'être dit, on voit combien il avoit d'activité; il étoit d'un tempérament doux et

paisible, et se montra toujours prêt à contribuer à ce qui pouvoit augmenter le bonheur public.

Il étoit membre de la Société royale de Londres, et vice-président de la Société d'agriculture à Bath (2).

Librairie.

Dans le mois d'août du *Monthly Magazin*, de l'année 1801, on trouve l'évaluation suivante de tous les ouvrages qui ont paru en Angleterre dans le courant de l'année 1800, et de leurs prix.

| | Ouvrages. | liv. sterl. | schell. |
|-----------------------------|-----------|-------------|---------|
| Sur les Antiquités. | 15 | 27 | 3 |
| Sur les Arts. | 21 | 6 | 7 |
| Biographie. | 13 | 4 | 7 |
| Chymie. | 13 | 3 | 16 |
| Ouvrages dramatiques. | 42 | 6 | 12 |
| Géographie. | 20 | 16 | 4 |
| Histoire. | 24 | 20 | 17 |
| Jurisprudence. | 31 | 10 | 4 |
| Mathématiques. | 5 | 2 | 12 |
| Médecine et Chirurgie. | 60 | 15 | 17 |
| Morale. | 6 | 2 | 19 |
| Histoire naturelle. | 9 | 7 | 19 |
| Économie. | 18 | 6 | 6 |
| Philologie. | 12 | 2 | 12 |
| Philosophie. | 9 | 3 | 8 |
| Poésie. | 68 | 22 | 6 |

(2) Voy. *Monthly Magazin* 1801 Jul. et *Allgemeine Jenaische Literatur-Zeitung, Intelligenzblatt*, n.º 208.

| | | | |
|-----------------------------|---------|----------|----|
| Politique..... | 119.... | 10..... | 9 |
| Romans..... | 40.... | 20..... | 0 |
| Ouvrages pour les Ecoles... | 38.... | 7..... | 14 |
| Théologie..... | 98.... | 16.... | 4 |
| Mélanges..... | 34.... | 18..... | 3 |
| <hr/> | | | |
| TOTAL..... | 693.... | 230..... | 5 |

L I V O U R N E.

Extrait d'une lettre de Livourne , le 22 mars 1802.

J'ai trouvé ici un gros paquet de lettres, venu de Ceylan, qui m'a été adressé par lord Glenbervie. Les lettres de M. de J... m'apprennent qu'il vient d'envoyer à Londres un ouvrage sur cette île. M. North, gouverneur de Ceylan, a eu une assez bonne opinion de cet ouvrage pour se donner la peine d'en corriger lui-même la traduction anglaise. Il contient des notions de tous les genres sur cette île fameuse. M. de J... ayant appris le portugais et le cingalais, langues du pays, a pu acquérir des connoissances sur l'histoire ancienne et les autres branches de l'antiquité tout-à-fait nouvelles : aussi cette partie de l'ouvrage a-t-elle été envoyée à la société de Calcutta, pour y être insérée dans les *Asiatic Researches*. Elle fait connoître que Ceylan a eu pour législateur *Boudhon*, dont les lois sont plus anciennes peut-être que celles de *Brahma*, dans la presqu'île de l'Inde, et en diffèrent par des points importans ; entre autres, celui de la mortalité de l'ame, que Boudhoo admet après une infinité de

transmigrations, au lieu que les Brachmanes admettent les mêmes transmigrations et finissent par établir l'immortalité de l'ame épurée. — Suivent ensuite dans l'ouvrage, des notions sur les mœurs, usages et gouvernement de l'île; une relation à l'occasion d'une ambassade à Kandy, capitale du royaume de l'intérieur de l'île, où M. de J... a servi d'interprète; une lettre au gouverneur, au sujet de l'ambassade à Ava par M. Symes; un ouvrage particulier sur la culture, l'histoire naturelle, la minéralogie, la botanique, etc., avec un envoi à la compagnie de 3000 insectes et autres animaux préparés ou desséchés; une collection de 500 dessins de plantes, animaux et autres. L'ouvrage contient aussi différens mémoires sur les opérations du gouverneur qui ont rapport aux travaux dont M. de J... a été chargé: celui sur la culture de la cannelle expose qu'un bois de 15 milles de tour est devenu un jardin en 18 mois: il produisoit 800 balles de cannelle; il peut en produire aujourd'hui 3,000, qui valent net à la compagnie des Indes 60,000 liv. sterl. — Mémoire sur la pêche des perles à la côte du golfe de Mannar, où M. de J... a inspecté l'extraction de ces coquilles l'année passée, au mois de mars: il y a eu 250 balles de perles pesant. 100,000 huitres donnent à peu près 5 balles de perles. 250 bateaux pêchent chacun avec des plongeurs: ces bateaux apportent tous les jours ces huitres sur le rivage, où on les laisse pourrir pendant une semaine; ensuite on les lave, et on recueille la chair en bouillie que l'on met à sécher; après, des femmes
vannent

vannent cette ordure, et on en retire les perles. Au milieu de cet air empesté par l'infection, tout le monde se porte aussi bien que dans l'air le plus pur. — Mémoire sur la chasse aux éléphants, qui démontre que sur 200 de ces animaux que l'on prend dans une de ces chasses, 160 périssent par les incidens fâcheux que la mauvaise méthode qu'on emploie occasionne; il n'en reste que 40 à apprivoiser, et l'on pourroit, par des moyens plus simples, n'en perdre que 8 ou 10, c'est-à-dire, en avoir 190 par chasse. — Voyage dans les provinces du sud de l'île, pour observer les marais salans qu'elles renferment, et connoître les meilleurs moyens d'y perfectionner le produit du sel. — Les observations topographiques que M. de J... a faites dans cette route, l'ont fait nommer arpenteur-général de l'île; et, aujourd'hui, 15 arpenteurs en 5 bandes travaillent à lever des plans et aux détails nécessaires au terrier, c'est-à-dire, à la carte générale qui doit être finie dans deux ans.

BALBO.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Société libre.

La Société libre des sciences et des arts du département des Deux-Sèvres, a tenu sa séance publique le 29 floréal.

PREMIÈRE PARTIE.

(*SYMPHONIE servant d'ouverture au mélodrame de Numa Pompilius du C. PEUX, composée par le C. LANGLET*).

Tome VI.

Kk

1.° Discours du C. DUPIN, préfet, président de la Société.

Trois Notices des travaux de la Société, depuis le 5 vendémiaire dernier; par le C. HERBAUT, secrétaire de la Classe des sciences morales et politiques; par le C. Louis MAZURE, secrétaire de la Classe de littérature et beaux-arts; par le C. GUILLEMEAU jeune, secrétaire de la Classe des sciences physiques et mathématiques.

2.° *Essai sur la Vieillesse*, par le C. LADOUCKETTE (depuis peu nommé préfet des Hautes-Alpes).

3.° *Des Oiseaux voyageurs et sédentaires*. Extrait de l'Abrégé élémentaire d'Ornithologie qui précède l'Histoire naturelle des Oiseaux de la France; ouvrage inédit du C. GUILLEMEAU jeune.

4.° Fragment d'un poème intitulé : *Voltaire aux Champs-Élysées*, par le C. Samuel BERNARD, membre de la commission des sciences et arts d'Égypte.

5.° *La Rose et le Buisson*, fable en vers, imitée de l'italien de Pignotti, par le C. GUILLEMEAU jeune.

6.° *Stances d'une Femme de lettres du 13.° siècle*, traduites de la Langue romance, par le C. François MAZURE.

7.° *Eloge historique du C. MENOÜ*, décédé membre de la Société; par le C. RICHOU, maire de Thouars.

8.° *Épître à mon Ami*, par le C. VALADE.

SECONDE PARTIE.

(CONCERTO.)

1.° *Recherches sur l'Agriculture des Gaulois*, par le C. DUPIN, préfet.

2.° *Ode latine* au premier consul, par le C. VINCENT.

3.° *Mémoire sur l'Indigence et la Mendicité*, par le C. François MAZURE.

4.° *Fragmens d'une Dissertation monographique sur le Lavatera arborea, ou Arbre mauve*, par le C. GUILLEMEAU jeune.

5.° *Voyage en vers et en prose*, par le C. VALADE.

6.° *Notice sur Corneille-Bonavent. BERTRAM*, de Thouars, savant du 16.° siècle; par le C. P. V. J. BERTHE-BOURNIZEAUX.

7.° *Traduction de la 26.° Ode de Pétrarque*, par le C. François MAZURE.

8.° *Observations sur les moyens d'établir des fontaines publiques à Niort*; par le C. BRISSON, maire.

9.° *Fragment d'un Mémoire sur l'Histoire littéraire du Poitou*; par le C. DORFEUILLE.

(S Y M P H O N I E .)

Niort, le 6 floréal an 10.

DUPIN, président; F. MAZURE, secrét. perpétuel.

P A R I S .

INSTITUT NATIONAL.

Notice des travaux de la Classe de littérature et beaux-arts, pendant le second trimestre de l'an 10; par le C. VILLAR, secrétaire de la classe. Séance publique du 15 germinal an 10.

Une noble émulation a déjà conduit plusieurs de nos savans dans les climats célèbres où le génie de

l'antiquité respire encore. Le zèle de ces voyageurs philosophes a tourné, sans doute, au profit des lettres et des arts. Les ruines augustes qu'ils alloient étudier méritoient de fixer toute leur attention. Mais la nature avoit mis d'abord sous leurs yeux des contrées qui ne sont peut-être pas moins dignes des recherches de tous les savans français. Nous ignorons une grande partie de ce que l'intérieur de la république offre à la méditation des hommes instruits. Cependant notre premier devoir est d'apprendre à bien connoître la terre que nous habitons; et, sous ce rapport, le public ne peut lire qu'avec intérêt le mémoire du C. Barailon, associé, *sur les ruines et les monumens d'une ville très-ancienne appelée Toull.*

Dans le deuxième arrondissement de la Creuse, on aperçoit de loin une montagne qui domine une vaste étendue de pays, et dont l'élévation au dessus du niveau de la mer est, d'après notre collègue Delambre, d'environ 670 mètres. L'œil du voyageur aime à se reposer sur les pierres dont le sommet est couvert. En les examinant de près, on voit qu'elles suivent le contour de la montagne; qu'elles ont été lancées du dedans au dehors, et qu'on s'en étoit servi pour construire des murailles. Toutes présentent un parement très-uni.

Sous cette immense quantité de pierres, on découvre les restes des édifices dont elles faisoient partie. En général, ces restes ont une forme, les uns ronde, les autres carrée, et tous sont fort étroits. Ce qu'il y a de particulier dans les murs, c'est qu'ils

ont été bâtis de terre végétale, de tuf ou de glaise, non gâchés.

Les édifices n'étoient éclairés que par l'ouverture de la porte, dont on voit encore le seuil, les montans, le linteau, sans trace de gond ni de crapaudine. On ne trouve aucun vestige ni de cheminée ni de toit. Selon toute apparence, on allumoit le feu au milieu des habitations; chacune d'elles étoit couverte en chaume, comme l'étoient celles des Gaulois, au rapport de César, et celles des Bretons, s'il faut en croire Diodore de Sicile.

Ces cases (c'est le nom que leur donne le C. Barrillon) étoient entassées sans ordre et très-serrées. Les rues, dont il reste à peine quelques traces, avoient au plus trois ou quatre mètres de large.

On rencontre, au nord, les débris d'un bâtiment très-remarquable; c'étoit un carré élevé au milieu d'un autre. Son enceinte extérieure avoit soixante-neuf mètres et demi de contour: dix-huit mètres seulement composoient son enceinte intérieure. Il paroît n'avoir jamais été couvert. L'auteur le compare, à la forme près, au vestibule ou porche de Lantef, dont parle le savant Caylus: il pense que c'étoit un de ces temples ouverts par le haut, assez communs chez les Gaulois. A quel dieu l'avoit-on consacré? Notre collègue l'ignore; mais il croit avec quelque fondement que, si Toull existoit sous l'empire des Romains, il avoit, comme tant d'autres cités, son dieu tutélaire, sa *dea Tulla*; qu'il avoit même divinisé quelques-uns de ses magistrats ou de ses bienfaiteurs, ainsi que l'annonce le nom celtique

de *Bedd-joun* que porte un village voisin, où l'on distingue, parmi beaucoup d'autres ruines, celles qui paroissent appartenir à une chapelle, *sacellum*.

Trois enceintes en amphithéâtre formoient la ville de Toull; elles étoient respectivement à la portée du trait et de la fronde. La première avoit 1200 mètres de circonférence et six mètres d'épaisseur. La troisième n'étoit épaisse que de deux mètres. Les remparts de *Gergoie*, *Gergovia Avernorum*, et ceux d'Alise, nous donnent une juste idée de l'une et de l'autre. La dernière, construite en pierres sèches, n'avoit que très-peu de hauteur. Les descriptions les plus exactes nous apprennent que Toull étoit plus grand que les deux cités dont on vient de faire mention.

Ce n'étoit pas à sa triple enceinte que sa population se bornoit. Le contour de la montagne, les vallons, les coteaux, les bois, les champs d'alentour, étoient couverts de maisons. Les villages voisins, dont plusieurs portent des noms celtiques, offrent une grande quantité de ruines.

Une couche épaisse de terre végétale dans un sol naturellement aride; les quatre rangs de tombeaux qui remplissent successivement le lieu des inhumations, prouvent encore une population ancienne et nombreuse. On remarque, parmi ces tombeaux antiques, ceux des anciens Gaulois, ceux du temps des Romains, ceux enfin des premiers chrétiens. Les derniers sont décorés d'une croix entre deux *ascia*.

Le C. Barailon observe à ce sujet qu'il falloit de puissans motifs pour attirer et fixer tant de colons

dans un climat infertile, froid et brumeux. Il les trouve dans la religion et dans la sûreté individuelle ; mobiles précieux dont les effets sont très - connus. Toull, ainsi que Gergoie et Alise , pouvoit passer pour une des plus fortes villes des Gaules.

Il avoit six portes , dont quatre répondoient à autant de chemins bien pavés , de quatre mètres de large. Ces chemins menaient à des villes fort anciennes , à Ahun , à Argenton , à Château-Meillant , et à Chambon , cité des *Cambiovicenses*.

Ici l'auteur se demande à lui-même à quelle époque on peut rapporter le saccagement de Toull. Il pense que cette ville fut détruite avant qu'on eût employé, ou peut-être même avant qu'on eût inventé les verres à vitre, puisqu'on n'en trouve point dans les fouilles : elle n'existoit même plus quand on vit naître l'art du tuilier, puisqu'on ne rencontre des débris de carreaux et de tuiles romaines qu'en deux seuls endroits, où étoient placés autrefois deux bâtimens beaucoup moins anciens que les habitations dont on a parlé plus haut.

Toull et son territoire faisoient-ils partie de celui des peuples connus sous le nom de *Lemovices* ? Sur cette question, notre collègue ne s'accorde point avec Danville. Il prouve, contre l'assertion du géographe, que, quoique Toull ait été du diocèse de Limoges, les peuples nommés *Lemovices* n'ont pu le comprendre dans leur arrondissement. En effet, la ci-devant province de la Marche est partout entre deux, vers le couchant, et le pays des *Cambiovicenses* bornait la ville de Toull au midi. Ce n'est pas tout :

nous devons ajouter que l'itinéraire d'Antonin, la carte de Peutinger, Diodore de Sicile, Appien, Plutarque, et l'abbé Belley lui-même, contrarient formellement le système de Danville. Faut-il être surpris que le C. Barailon l'ait combattu avec succès ?

« La résidence d'un prince à Toull, et la dignité des monumens religieux que cette ville renfermoit dans son sein, nous porteroient à croire, avec notre collègue, qu'elle étoit un chef-lieu, une capitale où le peuple exerçoit les droits de la souveraineté. Les fortifications et les souterrains qu'on y a découverts; la nombreuse population qui la distinguoit; son assiette avantageuse, ses chemins bien entretenus, et que l'on pratique encore à plus d'une lieue; tout semble se réunir pour appuyer le titre que lui donne l'auteur de ce mémoire.

Quant à ses monumens religieux, les uns ont été construits dans un vallon; on les nomme les *pierres d'epnell* : les autres, appelés *pierres jo-mathr*, s'élèvent sur une montagne connue sous le nom de *Barlot*. Ce sont des masses énormes, que la main de l'homme a dégrossies et travaillées à grands frais. On en remarque de trois sortes. Les plus hautes étoient probablement l'asile des Druïdes et celui de leur chef. Les Bardes occupoient, sans doute, celles qui suivent. Les plus basses, où l'on trouve un ou deux bassins destinés à recevoir le sang des victimes, étoient autant d'autels où les augures consommoient le sacrifice.

Outre ces pierres, il en est une qui paroît être un emblème véritable, comme la balance entre les

ains de la justice. Elle est longue , étroite , et posée en équilibre sur une autre. On sait que les sanctuaires des Celtes étoient aussi les lieux où se rendoient les jugemens civils et les jugemens criminels.

Après des masses , et sur le plateau du mont Barlot , on voit une pierre élevée perpendiculairement , de forme ronde , et d'environ un mètre et un quart de hauteur. Elle présente à l'observateur éclairé un de ces simulacres affreux que les Gaulois adoroient , et contre lesquels plusieurs conciles ont tonné dans les premiers siècles de l'ère vulgaire.

Ainsi Toull avoit deux sanctuaires , dont l'un étoit placé sur le sommet d'une montagne , et l'autre dans un vallon , au milieu d'une forêt et sur le bord d'un ruisseau. Chacun d'eux avoit un objet distinct. Les noms celtiques d'*épnell* , de *jo-mathr* , de *Barlot* , servent à nous expliquer les cérémonies religieuses qui étoient en usage chez ce peuple. Strabon désigne clairement les victimes humaines que Toull immoloit en l'honneur de sa divinité.

Une bulle de l'an 1120 , et une autre de 1158 , font mention d'une forteresse , sous le nom de *Castellum Tulli*. L'emplacement en a été reconnu. On y a trouvé d'anciennes armes rongées par la rouille , et un ancien gond de fer , du poids de deux myriagrammes et demi.

Ce château fort paroît avoir été détruit par les Anglais , sous le règne malheureux de Charles VI. C'est au moins ce que me font présumer trois lions en pierre , qui nous rappellent encore le souvenir de ces temps désastreux.

Le séjour des Romains dans les Gaules est marqué à Toull par les *amulæ* qu'on rencontre dans le lieu des inhumations ; par un *aquiminarium* récemment découvert ; par les tuiles à rebord et les carreaux que l'auteur a déjà pris soin de nous annoncer ; enfin par trois médailles de la même nation. Du reste, rien ne prouve que les Romains l'aient habité.

Non loin des pierres *jo-mathr*, dans un village appelé Gou-by, sur les bords escarpés de la petite Creuse, on voit les ruines de deux tourelles, à la distance de trente-deux mètres, avec une grotte au dessous de l'une d'elles. Si l'on en juge d'après leur nom et leur architecture vraiment celtiques, c'étoit la demeure de quelques prophétesses druides, de quelques prêtresses ou d'un oracle de Jupiter. Ce monument est appelé la *maison des fées*. Il existoit encore d'autres fées dans le voisinage de Toull ; ce qui prouve un culte très-saivi, une religion conçue en grand, un concours de forces, de puissance et de moyens, qui ne peut se rencontrer que dans une capitale. D'ailleurs, par sa position, Toull auroit transmis fort aisément les nouvelles politiques de Bourges à Gergoie ; car de Bourges, on aperçoit Toull, de Toull le Puy-de-Dôme, et du Puy-de-Dôme Gergoie.

Sur la foi d'Hirtius, le C. Barailon avoit d'abord pensé que c'étoit le lieu où César avoit posté des légions : *in Lemovicum fines, non longè ab arvernīs* ; mais des recherches plus exactes l'ont fait revenir de son erreur. Il a pareillement reconnu que l'on ne sauroit y fixer le *prætorium*, que l'on cherche

en vain à Arènes, sur les rives du Thorion, et que la table théodosienne place entre Ahou et Limoges. On ne voit à Toull aucun vestige d'édifice romain, quoique la position de cette ville fût très-avantageuse.

Les détails où le citoyen Barailon est entré, fortifient le système des auteurs anciens, touchant les Celtes. Notre collègue nous a promis des fouilles et des recherches nouvelles. Nous lui devons la description d'une grande ville ensevelie sous ses ruines, et l'histoire d'un peuple qu'il nous importe de connoître, puisqu'il a vécu sur le territoire français.

La classe s'étoit occupée du monument que renferme notre patrie, lorsqu'un savant, le C. Favvel, associé, l'a ramenée dans la Grèce. L'auteur rend hommage aux lumières des voyageurs qui ont répandu un grand intérêt sur les tombeaux antiques de la Troade. Mais il a fait lui-même des fouilles dans plusieurs *tumulus* d'une antiquité non moins respectable. Quelques notions nouvelles sur les cérémonies funèbres des temps héroïques, ont été le fruit de ses travaux.

Sur le chemin du Pirée à Athènes, à une demi-lieue de cette ville, on aperçoit, entre les longues murailles, un *tumulus* qui, d'après un passage de Pausanias, pourroit être celui de l'amazone *Antiope*, épouse de Thésée, et mère du malheureux Hippolyte, selon quelques auteurs. Antiope mourut de la main de *Malpadie*, dans le combat fameux que livra Thésée aux Amazones qui ve-

noient réclamer leur reine. Le vainqueur fit ériger, en l'honneur de son épouse, le tombeau dont parle le citoyen Fauvel. Cette conjecture est au moins fondée sur la tradition du pays, En effet, l'endroit où se trouve le *tumulus* est nommé, par les cultivateurs des vignobles voisins, *Basiliki*; mot qui, en langue grecque vulgaire, signifie *royale*.

Ce *tumulus* est de la même forme que ceux du rivage de Troie; il leur ressemble encore par les divers objets qu'il recéloit. Notre collègue y a remarqué des poteries brisées, des ossemens, des fragmens de bronze, etc..... Son élévation est de huit mètres au dessus du sol antique, sur lequel l'auteur a trouvé les restes du bucher, dans l'état où il fut éteint.

Le diamètre de ce bucher étoit d'environ trois mètres et demi. Après avoir été découvert en entier par le C. Fauvel, il a offert à celui-ci une couche de très-gros charbons de bois d'olivier, d'ossemens à demi-brûlés, ou totalement réduits en cendres, et entre-mêlés de quantité de fragmens de vases, de plats, d'amphores, etc.

Les plats sont de cette terre antique, enduite de ce même vernis noir que l'on voit sur les vases étrusques. Ils ne sont ornés d'aucune peinture; mais ils portent à leur centre et au dedans, des empreintes de cet ornement connu aujourd'hui et employé partout sous le nom de *palmettes*. Au milieu des restes du bucher, étoient deux espèces de plateaux, ou masses cylindriques et aplaties, qui paroissent avoir été formés en terre crue sur le bu-

cher même; ce dont notre collègue s'est convaincu, en observant l'empreinte que les buches et leur écorce y ont laissée. Les plateaux sont colorés en bleu d'azur, sur leur épaisseur. Leur diamètre est d'environ trois décimètres. A en juger par la forme des trous dont ils sont percés, on seroit tenté de croire que des flèches ou de petites javelines y ont été fichées.

Parmi les charbons, étoient des cornes de bœuf à demi-consumées, des os de mouton et de chèvre, des os de poulet, des arêtes de poisson, plusieurs autres débris du repas funèbre et du sacrifice; enfin des plateaux à pied, propres à porter une coupe. On y voyoit aussi des lames de cuivre fort minces, et semblables à des feuilles de laurier. Il est probable qu'elles avoient été dorées, ainsi que des espèces de perles en terre cuite, de six lignes de diamètre, qui paroissent avoir servi à parer des victimes. Il y avoit encore des feuilles d'or aussi fines, aussi bien battues que les nôtres, et des portions de dorure parfaitement brunies, et employées sur un enduit à la colle.

Au bord et autour du bucher, étoient des vases de terre grossière, semblables à nos pots à fleurs. Ces vases étoient renversés et posés sur leur orifice. Ce sont les seuls qui se soient trouvés entiers. L'épaisseur du *tumulus*, que notre collègue a ouvert par le haut, en faisant une espèce de puits, contenoit quelques jolis fragmens de vases peints, sur l'un desquels on avoit représenté une jeune femme portant une cassette sur la tête. D'autres

fragmens, d'un assez grand diamètre, étoient ornés de feuilles de laurier ou d'olivier.

L'expédition des Amazones remonte à environ trente ans avant la guerre de Troie. On trouveroit difficilement un tombeau d'une date plus reculée que celui d'Antiope. Homère et les autres poètes de l'antiquité nous ont donné des détails infiniment précieux, touchant les cérémonies lugubres que les plus anciens peuples pratiquoient sur les tombeaux des héros de leur temps. Ces détails se rapportent assez bien à la description que le C. Fauvel nous a communiquée.

La Grèce, où il a passé dix-huit ans, lui a offert un assez grand nombre d'autres *tumulus* d'une époque plus ou moins ancienne. Il en a fouillé plusieurs qui renfermoient à peu près les mêmes objets. Les plus modernes contenoient de plus des sarcophages en pierre, en marbre, ou taillés dans le roc; des lacrymatoires, des vases de différentes formes, etc. Mais, entre ces monumens qui nous inspirent tous le plus vif intérêt, il faut distinguer avec soin ceux de Marathon. Notre collègue nous a promis la description de cette plaine à jamais célèbre dans les fastes de la liberté. Nous attendons, avec impatience, l'effet de sa promesse.

Nos associés ont occupé, pendant le second trimestre de cette année, une grande partie de nos séances; et c'est une satisfaction bien douce que les auteurs ont procurée à l'Institut national, en lui prouvant leur zèle pour le progrès des lettres. L'un deux, le C. Laurencin, a fait hommage à

la classe d'une pièce de vers intitulée : *aux mânes de ma mère*. Nous voudrions l'offrir toute entière au lecteur ; mais les bornes d'une notice s'y opposent , et nous nous contenterons de ne citer que des morceaux , qui , d'ailleurs , suffiront pour donner une idée de l'ouvrage.

« O ma meilleure amie ! ô digne et tendre mère !
 « Depuis l'heure où mes mains ont fermé ta paupière ,
 « Ton fils infortuné , que le destin poursuit ,
 « Implorant , mais en vain , le repos qui le fuit ,
 « Parmi ses tristes jours que la douleur consume ,
 « En peut-il compter un passé sans amertume ?

.....

« J'ai cru , ma mère , enfin , toucher à ce moment
 « Où des biens et des maux s'éteint le sentiment ,
 « Où le ciel à mes vœux daigneroit condescendre ,
 « Où j'allois réunir ma poussière à ta cendre .
 « Du pied qu'ils embrassoient inutiles ressorts ,
 « Des nerfs trop fatigués fléchirent sous mon corps ;
 « Et tel qu'un chêne altier qu'a brisé le tonnerre ,
 « Je demurai longtemps étendu sur la terre .
 « La fièvre , à coups pressés , mystérieux poison ,
 « Enflamma tout mon sang , égara ma raison :
 « Si toutefois encor l'on peut nommer délire
 « Un trouble où dans mon cœur il fut permis de lire ,
 « Où , des noms les plus chers formant mon entretien ,
 « Ma bouche mille fois a répété le tien .

.....

« Accablé sous des maux qu'aigrît l'inquiétude ,
 « Je change de tourment en changeant d'attitude ,
 « Avide de sommeil , sans pouvoir l'obtenir ,
 « J'ai vu naître l'hiver , et je le vois finir .

« O nuit, quand nous souffrons, combien de nos demeures
 « L'airain nous paroît lent à révéler les heures !

 « Si de la vie encôr luit pour moi le flambeau,
 « Ma mère, on me verra t'élever un tombeau,
 « Le décorer de fleurs qu'arroseront mes larmes,
 « Au besoin d'en répandre attacher mille charmes,
 « Et loin du port, longtemps par l'orage entraîné,
 « Achever de mourir au lieu où je suis né. »

Après la lecture de cette pièce, le C. Mongez nous a communiqué une partie d'un mémoire, *sur les instrumens d'agriculture des anciens, et en particulier sur les charrues*. Au moment où l'esprit général se dirige vers cet art qui nourrit les hommes ; tandis que les sociétés savantes s'occupent du perfectionnement des charrues, notre collègue a voulu que les anciens concourussent à un travail si utile et si important pour la nation française.

L'inventeur de la charrue est inconnu, quoique les traditions nomment Osiris, Bacchus, Triptolème, Buzigès, Minerve, Boarmia, Prométhée, Dagon, Abis, etc.

Dès le premier âge de la Grèce, on employa la charrue simple et la charrue composée. Hésiode, contemporain d'Homère, fait mention de l'une et de l'autre. La première est faite d'un seul morceau de bois recourbé ; la seconde est formée par l'assemblage de plusieurs parties. Ces deux espèces de charrue ont été fournies au C. Mongez, par plus de vingt-cinq monumens antiques. A l'aide de ces dessins, il a expliqué un passage du commentateur des argonautiques ;

argonautiques ; un second , de Proclus , commentateur d'Hésiode ; un troisième , du martyr Justin , que l'étude de l'antiquité pouvoit seule rendre intelligibles.

Notre collègue a expliqué , avec la même facilité , les descriptions de la charrue qu'on lit dans Hésiode et dans les Géorgiques. En 1786 , il avoit annoncé que l'attribut ordinaire d'Osiris , pris par Kircher pour un *alpha* hiéroglyphique , étoit la charrue simple dont ce dieu passoit pour l'inventeur. L'assertion du C. Mongez vient d'être confirmée , par les peintures que les Français ont découvertes dans les souterrains de l'ancienne *Eileithyia* , non loin d'*Apollinopolis magna*. On y voit un *Ægyptien* qui travaille la terre avec un pic , ou une espèce de houë garnie d'une traverse , qui servoit à maintenir le fer et le manche de l'instrument.

Le C. Mongez ne s'est point borné à décrire les charrues que nous présentent les médailles , les marbres et les bronzes antiques. Il a essayé de connoître quelle étoit l'espèce de ces instrumens qu'on employoit dans chacun des pays où les plantes céréales croissoient en abondance. La Babylonie , l'*Ægypte* , l'Afrique , l'Espagne et la Campanie , paroissent être les contrées que la charrue légère sillonnoit. La Gaule cisalpine , et la Grèce , pays inégal par son site et par ses productions , faisoient usage de la charrue composée. Nous n'avons rien de certain sur les Gaules , la Germanie , et les deux Pannonies.

Le C. Mongez parle ensuite des animaux qui traînoient les charrues , et de la manière dont on

les y atteloit. Dans tous les monumens qu'il a trouvés, les bœufs ne sont attelés que par les épaules. Jamais ils ne sont liés au joug par les cornes. Columelle blâme cette manière bizarre et mal raisonnée.

Il nous est impossible de suivre plus loin l'auteur de ce mémoire, où la critique se fait toujours remarquer. L'assemblée doit en entendre la lecture, et c'est ce qui nous oblige à être courts.

La même raison nous empêche de citer ici quelques fragmens d'une pièce de vers intitulée : *une Journée de Paris*, par le C. COLLIN-HARLEVILLE. L'assemblée encore jugera elle-même cet ouvrage, que l'auteur doit lire à la fin de la séance.

Nous allons reprendre l'analyse des travaux de nos associés. Le C. GIBELIN a fait hommage à la classe d'une estampe qui représente un groupe antique, trouvé à Vienne, département de l'Isère. Notre collègue a lu en même temps un mémoire, où il expose son opinion sur cette sculpture, qu'il a gravée d'après son dessin. Elle est composée de deux enfans presque aussi grands que nature. L'un d'eux tient un oiseau à peu près de la grosseur d'une tourterelle. Il se défend, avec douceur, de condescendre au vœu de son jeune camarade qui, la tête penchée sur le bras droit du premier, le tient des deux mains et le mord. Chacune des figures est étayée d'un tronc d'arbre. Au bas de l'un de ces troncs, et du côté de l'enfant qui tient l'oiseau prisonnier, on voit sortir un serpent dont la tête n'atteint pas le haut de l'appui. Sur l'autre, est un lézard qui s'élançe

et saisit un papillon sur la cuisse de l'enfant irrité.

Les deux enfans sont mâles et absolument nus. Une seule particularité les distingue. Celui qui est mordu a sur le front un toupet de cheveux rassemblés par un lien, et formant une petite houe sur le sommet de la tête. C'est un signe caractéristique pour le C. Gibelin. Il croit reconnoître un génie, et applique d'abord au groupe antique le dogme de deux principes fameux, *le mauvais et le bon*. Ensuite il essaie d'adapter au même sujet ce que les savans nous ont appris touchant les différens dieux jumeaux ; tels que les *Lares dans leur enfance, Osiris et Typhon, Eros et Antéros*. Mais il s'aperçoit bientôt que cette application n'est pas heureuse. « Les Lares avoient des attributs. On n'en voit aucun dans le groupe. On n'y retrouve pas les accessoires particuliers d'Eros et d'Antéros, amour et contre-amour. Ce ne peut être non plus Osiris et Typhon. Le style de cette sculpture n'a ni le caractère d'un ouvrage ægyptien, ni celui d'une imitation faite en Grèce ou à Rome. *Les Lares n'étoient que des gardiens ; les génies étoient des dieux tutélaires.* »

Quant à l'exécution du monument, elle est très-inférieure à la pensée, à la disposition de toutes les parties du sujet, à l'attitude des figures, et à l'intérêt qu'elles inspirent. C'est une simple copie qui nous retrace les temps moyens de la sculpture romaine. On a voulu personnifier le principe du bien et celui du mal. Telle est du moins l'opinion de notre collègue.

La coiffure de l'un des enfans est surtout remarquable. Quand on connoît l'antiquité, on ne confond pas cette manière de lier les cheveux, avec ce nœud si élégant et si noble qui surmonte la chevelure d'Apollon et celle de Vénus. Celui-ci rapproche seulement les cheveux épars autour du front, et les réunit avec une extrême simplicité.

Plusieurs auteurs conviennent qu'un pareil nœud servoit à distinguer les jeunes filles d'avec les femmes mariées. Voyez les médailles qui représentent les déesses des monnoies : le nœud simple ne décore que la figure du milieu ; c'est ce qui a fait supposer avec fondement, que ce devoit être la monnoie d'or, parce qu'elle est la plus pure de toutes. Dans les bronzes d'Herculanum, plusieurs petits enfans nus, trouvés au bord d'une fontaine, et dont les accessoires nous prouvent assez qu'ils en étoient les génies conservateurs, nous montrent sur leur front un nœud parfaitement semblable à celui dont nous parlons ; et qui annonçeroit la pureté de la source dont la garde leur étoit confiée, s'il étoit en effet, comme nous le pensons, le symbole de l'innocence et de la virginité.

Il ne seroit donc pas hors de vraisemblance que le petit enfant qui tient un oiseau, représentât aussi un génie. La tourterelle, dont il ne veut pas se dessaisir, fut toujours considérée comme l'image de la douceur, des affections tendres, de la candeur et de la fidélité. Le serpent qui rampe à ses pieds, à demi-couché sous le tronc d'arbre, fut souvent pris lui-même pour le génie. On le voit dans la même

attitude sur le tronc qui sert d'appui à la statue d'Apollon Pythien, où il est regardé comme l'emblème de la prudence. « Ces trois signes, dit le C. Gibelin; le nœud de cheveux, la tourterelle, le serpent, ainsi que la douceur de cet enfant qui souffre sans se venger, sans abandonner son oiseau, m'offrent tout à la fois ce que la prudence a de plus utile, ce que la candeur et la virginité ont de plus aimable. »

Il n'en est pas de même de l'autre enfant, dont les deux bras expriment un sentiment de colère. Il mord son camarade, et cette action brutale donne lieu de supposer l'intention d'enlever l'oiseau; peut-être même un fonds de méchanceté. Le papillon que probablement il tenoit dans sa main, lui avoit échappé, et s'étoit reposé sur sa cuisse. « Or, dit notre collègue, quelque prévenu que l'on soit contre la manie de chercher partout des allégories plus ou moins ingénieuses, il faut convenir pourtant qu'ici l'artiste n'a point altéré le contour d'une partie essentielle de sa figure, pour y mettre au hasard, sans dessein, sans nécessité, et sur la cuisse, un corps insignifiant. J'en appelle aux statuaires; ils ne me démentiront sûrement pas, et je m'abandonne d'autant plus volontiers à l'idée des accessoires parlans, et relatifs à l'action principale, qu'il me semble y reconnoître sans peine le sens allégorique. »

« Psyché, ou l'âme, fut représentée chez les anciens sous la forme d'un papillon. Confiée à la

« garde du mauvais génie , Psyché couroit le plus
 « grand danger ; elle périt.

« L'action brutale de l'enfant ; le papillon , emblème
 « de l'ame , livré à un animal venimeux ; la place
 « où il est dévoré (sur la cuisse même de son jeune
 « maître , qui ne veut ni ne peut plus le défendre) ;
 « tout me représente la lutte continuelle du mal
 « contre le bien. Ce méchant enfant ne porte pas ,
 « comme l'autre , sur sa tête le signe qu'on attribue
 « à la pureté. Il est assez caractérisé par ce qu'il
 « fait ; et s'il représente un génie , ce ne peut être
 « que le mauvais. Mais si l'on refusoit d'admettre
 « une action principale avec des accessoires qui s'y
 « rapportent ; si l'on vouloit enfin séparer les trois
 « actions représentées , et ne les considérer que
 « comme trois manières différentes d'exprimer le
 « même sujet , il en résulteroit toujours l'idée allégo-
 « rique du mal sans cesse aux prises avec le bien. »

Le C. Gibelin pense que le groupe dont il vient de nous entretenir , doit avoir été l'une des principales idoles d'un lairair ou d'un temple ; car on l'a fixé avec une extrême solidité. La base en a été taillée avec une telle précaution , qu'il seroit facile de le poser sur une base nouvelle. L'épaule de l'un des deux enfans présente aussi une entaille dans laquelle fut placé , sans doute , un tenon de fer , puisque le marbre y porte encore tout autour l'empreinte de la rouille.

Enfin , quel que puisse être le sujet de cette sculpture , des yeux exercés ne peuvent la voir sans in-

térêt; et si tant de chef-d'œuvres sont venus de si loin enrichir le Muséum français, pourquoi ne pas espérer que, tôt ou tard, les monumens curieux, et, pour ainsi dire, indigènes, qu'un heureux hasard fait découvrir au sein de la république, viendront à leur tour exciter dans Paris l'émulation de nos jeunes artistes. Cet espoir animoit le C. Gibelin, lorsqu'il parcouroit les départemens méridionaux, par ordre du gouvernement.

Mais il est temps que nous passions au mémoire du C. MOREL, associé. La matière de cet ouvrage profond doit intéresser tous les grammairiens. Il a pour titre : *Essai sur les voix de la langue française, ou Recherches sur l'accent prosodique des voyelles.*

L'auteur a comparé les voix de la langue aux tons de la musique. Ce n'est pas sans crainte qu'il a d'abord tenté ce parallèle. Il ne connoissoit point d'autorité qui pût venir à son secours : mais sa modestie s'est bientôt rassurée, quand les Œuvres posthumes de l'illustre Jean-Jacques lui sont tombées entre les mains.

Il ne s'étoit pas borné à ces premières recherches; il croyoit avoir découvert un rapport entre les tons de la musique et les voix de la langue, soit dans la quantité prosodique, soit dans le nombre : mais il craignoit de n'en paroître que plus systématique. Heureusement pour lui, et surtout pour la grammaire, il a vu les mêmes rapports observés par le savant Gibelin, dans son *Traité de l'origine du langage.*

Les voyelles sont les signes des sons de la voix. Combien faudroit-il en compter, pour avoir autant de signes que de sons vocaux ? Tel est le problème qu'a résolu notre savant collègue. Il distingue, dans les syllabes, l'accent et la quantité. Il prouve que d'Olivet, qui d'ailleurs a répandu tant de lumière sur notre prosodie, s'est trompé en ne mettant point de distinction entre la voix grave et la voix moyenne. De-là vient que celui-ci a confondu l'*accent prosodique*, avec la *quantité prosodique*.

Pour éviter cette méprise, le C. Morel examine dans un premier chapitre les différentes qualités de la voix, qu'il réduit à douze, sous le double rapport de l'élévation et de la gravité dont elles sont susceptibles. Il donne ensuite un tableau de la prononciation des voyelles nazales ; c'est un morceau plein d'intérêt et de justesse. On y retrouve l'opinion des plus célèbres grammairiens, tels que Lancelot, Fromant, Duclos, Beauzée, Boindin. L'auteur compare successivement les voix de la langue aux tons de la gamme, relativement aux qualités des premières et à leur quantité prosodique.

Ici, l'on admire la variété qui règne dans la prononciation de la même voyelle. On trouve, par exemple, quatre sortes d'*A*, six sortes d'*E*, deux sortes d'*I*, cinq sortes d'*O*, deux sortes d'*U*, deux sortes d'*Eu*, et deux sortes d'*OU*.

Après avoir suivi le C. Morel dans la comparaison qu'il vient de faire, le lecteur conclut avec lui que le nombre des voix de la langue doit être calculé et déterminé, non sur leur quantité prosodique,

mais sur la nature de chacune d'elles; qu'il faut fixer ce même nombre à dix-sept; ce qui est le résultat où d'utiles recherches ont conduit Bauzée.

Notre langue n'a que quatre sons qui puissent être modifiés par les accens prosodiques. Des règles précises déterminent chacune de ces modifications par un accent particulier. C'est la matière d'un second chapitre, où notre collègue traite de la modification des voix par l'accent prosodique. Il développe les grands avantages qui résulteroient, de signes égaux en nombre aux sons principaux de la voix. Il trace l'histoire de tous les changemens que l'orthographe a éprouvés dans le cours des siècles, et il a soin d'en indiquer les motifs. On aime à parcourir cette série de présomptions judicieuses, qui prennent un caractère de vérité sous la plume de l'auteur. Il assigne deux principales causes de l'imperfection de notre orthographe : 1.^o une combinaison de signes connus, pour la représentation de sons nouveaux ou nouvellement aperçus; 2.^o l'emploi continu des même signes qui représentoient des sons que d'autres avoient remplacés.

A ces notions générales succèdent deux articles : l'un, sur les voix variables : l'autre, sur les voix constantes. Le premier est divisé en trois paragraphes, où sont exposées, avec beaucoup de méthode, les règles que l'on doit suivre pour les voix et les syllabes initiales des mots; les voix qui se rencontrent dans le corps des mots; toutes les qualités des syllabes finales.

Ce que les autres grammairiens n'avoient appuyé jusqu'ici que sur les lois de l'usage, sans donner aucune règle certaine, le C. Morel l'appuie sur des principes généraux, qui ont pour base la composition et la décomposition des signes de la pensée. Secondé par d'Olivet, il montre le pouvoir de l'euphonie dans la manière dont il faut prononcer les voyelles, soit au milieu, soit à la fin de chaque mot. Le même ordre préside à toutes les parties de son travail. Il suffit de le lire, pour retenir les principes qu'il a posés.

Dans son dernier article, il traite des voix constantes. Il appelle ainsi les voix ouvertes ou graves, et s'attache à rendre raison de cette gravité, en discutant la forme de l'accent qui l'indique. Chez lui, l'exemple est toujours à côté de la règle. Enfin, nous n'avons jamais lu de traité plus complet que le sien, sur l'accent prosodique des voyelles. Ce traité, où l'esprit de système n'a aucune part, contient ce que la grammaire de Port-Royal, l'Académie, d'Olivet, Fromant et Bauzée, nous offrent de plus intéressant et de plus vrai sur la même matière.

En achevant ce court extrait, qu'il nous soit permis de parler du ton qui règne dans l'ouvrage. Le C. Morel a reculé les bornes de la science, et ne s'est presque point douté qu'il lui eût fait faire un pas. Le mérite seul ignore les droits qu'il peut avoir à l'estime du public. Notre collègue connoîtra mieux les siens, quand il aura mis au jour le résultat de sa longue expérience.

La lecture de son mémoire a été suspendue, au moment où le nom de la paix retentissoit dans tous les cœurs. Les lettres et les arts se félicitoient mutuellement, et bénissoient, d'un commun accord, la main sûre et bienfaisante qui avoit guéri toutes les plaies de l'humanité. Alors le C. Lebrun a demandé la parole, pour réciter la pièce de vers qui va terminer cette notice.

LES TOASTS DE L'OLYMPÉ.

O D E.

« Un soir que, réunis dans leur palais d'azur,
« Les Dieux, la coupe en main, savouroient l'alégresse,
« Et que la jeune Hèbé, du nectar le plus pur
« Leur versoit la riante ivresse :

« Je bois, disoit Vénus à l'indomptable Mars ;
« Je bois, disoit Junon, au maître du tonnerre ;
« Et moi, disoit Cybèle, en jetant ses regards
« Sur les maux dont gémit la terre,

« Je bois au favori de la sage Pallas,
« Au héros qui, du Nil, soumit l'urne féconde,
« Au rapide vainqueur des Alpes, de Mélas,
« Au pacificateur du monde !

« Oui, buvons, dit Pallas, à ce jeune guerrier :
« C'est Ulysse au conseil ; au combat, c'est Achille :
« Il a conquis la paix, et son vaste laurier
« En sera l'éternel asile.

« Jupiter joint sa coupe à la coupe des Dieux.
« La douce paix obtint son auguste sourire ;
« Et Phœbus confia l'alégresse des cieux
« Au divins accords de sa lyre. »

Ouvrages imprimés.

Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture, par le C. FRANÇOIS (de Neuschâteau), imprimé à Parme, par Bodoni, 1801.

Ouvrage qui a pour titre : *Institution des enfans, ou Conseils d'un père à son fils, imités des vers que Muret a écrits en latin pour l'usage de son neveu*, par le même.

Grammaire latine théorique et pratique, à l'usage de toutes les écoles de littérature, seconde édition; par le C. BOINVILLIERS, associé.

Manuel latin, ou Choix de compositions françoises, et Recueil de fables et histoires latines, troisième édition; par le même.

Phædri fabulæ in quatuor libros ex æquo divisæ, etc. cui operi accessit mythologia gallica latinè convertenda; par le même.

Apollineum opus in gratiam alumnorum à musis collectum et editum, cui accessit prosodia latina, etc. par le même.

Apollonei operis carmina difficillima, par le même.

Ouvrage intitulé : *Etudes de Molière, ou Observations sur la vie, les mœurs, les ouvrages de cet auteur, et sur la manière de jouer ses pièces*; par le C. CAILHAVA.

L'Institut national des sciences et arts, avoit à nommer dans la classe de littérature et beaux-arts, section des langues anciennes, une place de membre

résident, vacante par la mort du C. SÉLIS. Le C. ANSSE DE VILLOISON, de la ci-devant Académie des inscriptions et belles-lettres, a été élu à la majorité de 221 votes. Le C. CAUSSIN, professeur d'arabe au collège de France, en a eu 172, et le C. FONTANES 168.

Ecole d'Architecture.

L'école nationale d'architecture a décerné, le 30 du mois dernier, les prix proposés pour le deuxième trimestre de cette année.

Le premier projet étoit une maison de retraite destinée pour vingt-quatre particuliers; c'est le C. DURAND, élève du C. DURAND, qui a remporté le prix.

Le second projet étoit une manufacture de tabac; il n'y a point eu de prix donné.

Le troisième étoit une fontaine dédiée à Cérès, pour être placée au centre d'un marché. Le C. LEBAS, élève du C. VAUDOYER, a remporté le prix.

Le quatrième projet étoit un édifice pour un lycée d'émulation. Deux prix ont été donnés, l'un au même C. LEBAS, l'autre au C. GASSE le jeune, élève du C. LABARRE.

Société philomathique.

Le C. PICTET a lu une *Notice sur l'agriculture des environs d'Alicante.*

Le terrain des environs d'Alicante est en général léger; dans des endroits élevés il est presque uniquement formé par les débris de montagnes rocaill-

leuses et calcaires ; tandis que dans les vallées on trouve un sol sablonneux , avec des lits d'argile et de marne ; mais dans un climat aussi chaud , cette différence dans la nature du terrain est moins importante pour la culture , que celle qui résulte du degré de sécheresse ou d'humidité du sol , aussi le C. Pictet a-t-il décrit séparément la culture des terrains secs et celle des terrains arrosés.

L'arbre le plus exclusivement réservé aux terrains secs , est l'amandier à coque dure ou molle : il y fleurit en pluvieuse. Les écorces vertes des amandes s'emploient dans les fabriques de savon , à cause de l'alkali qu'elles contiennent.

On y cultive encore le caroubier , dont le fruit sert à nourrir les mules , et la variété d'olivier qui porte de petites olives noires : leur huile est de mauvaise qualité , parce qu'on laisse les olives entassées pendant longtemps avant de faire l'huile.

Le dattier s'élève à Alicante jusqu'à la hauteur de 20 mètres ; mais ses fruits sont inférieurs en qualité à ceux de Barbarie. Les feuilles de cet arbre sont employées à un usage assez singulier : on les fait étioLER , puis les prêtres bénissent ces feuilles blanchies et les vendent aux particuliers , qui les placent sur les balcons de leurs maisons , comme préservatifs de toute espèce de danger. Ces feuilles étioLées s'exportent même pour l'Italie. On emploie à cet usage les dattiers mâles ou stériles. En germinal , on grimpe à leur cime ; on redresse les feuilles extérieures qui sont étalées , on les ceint d'une corde

qu'on serre graduellement, et on recouvre le faisceau de paille pour le garantir de la lumière. Le faisceau n'est entièrement fermé qu'en thermidor. Cette opération peut se répéter tous les trois ans sur le même arbre.

Le labour dans les environs d'Alicante, se fait avec deux mules attelées à une charrue qui diffère peu de l'araire ; après le labour, on cherche à aplanir le terrain, afin que l'arrosement se fasse d'une manière plus égale. Pour cette opération, on emploie une caisse ouverte par-devant et à fond concave : elle est traînée par une mule ; le conducteur la tenant par-derrrière au moyen d'un manche, la fait mordre dans le terrain lorsque celui-ci est trop élevé, et transporte ce qu'elle a enlevé dans les places où le sol est trop bas.

L'assolement le plus ordinaire des terrains secs est celui-ci : on laisse la terre reposer un an, pendant lequel on laboure et on fume ; puis on y sème de la soude, puis du bled, puis enfin de l'orge.

La soude se tire, comme on sait, d'un grand nombre de plantes maritimes ; mais les deux qui sont exclusivement cultivées à Alicante pour cet objet, sont la *Parilla* (*salsola sativa*, L.), et la *Sossa* (*salsola soda*, L.). Leur culture est la même, mais le premier exige un terrain meilleur, et donne aussi une soude beaucoup plus fine.

Après avoir labouré plusieurs fois et fumé la terre, on sème la barille en brumaire ; on la recouvre à peine de terre, et on choisit, pour cette opération,

les jours où le temps paroît disposé à la pluie. Dès la fin de l'hiver, on sarcle le champ aussi souvent qu'il est nécessaire pour détruire la mauvaise herbe. La barille est prête à recueillir en fructidor : on laisse sur pied encore un mois celle qu'on garde pour graine. La plante s'arrache facilement, parce qu'elle a de petites racines ; quand elle est arrachée, on la met en tas pour la faire sécher pendant un mois. C'est au milieu de vendémiaire qu'on la brûle. On fait en terre des trous sphériques de la contenance d'environ 30 quintaux de soude ; au dessus de l'ouverture on met deux barreaux de fer qui soutiennent la plante qu'on brûle, en la mêlant avec des jones ou de la paille. On a soin de choisir un jour où il ne souffle pas un vent trop fort, car alors la soude se brûle trop vite et se réduit difficilement en masse solide ; il ne faut pas non plus que l'air soit tranquille, car la fumée s'élève mal et charbonne la soude. La barille, en se brûlant, éprouve une espèce de fusion : elle se réduit en une matière rouge qui ressemble à un métal fondu, et qu'on a soin d'agiter une ou deux fois, afin que la fusion soit plus parfaite. Lorsque le creux est plein, ce qui exige ordinairement une nuit entière, on recouvre le tout de terre, et on le laisse refroidir 10-12 jours ; on découvre ensuite le pain qui s'est formé, on le brise en gros morceaux avec des masses, et on le porte dans les magasins des négocians. Pendant que la barille brûle, on rejette dans le creux les balayures restées de l'année précédente,

afin

afin de les faire fondre et de les réduire en pain. La *Sossa* et la *Barilla* ne se cultivent pas seulement aux environs de la mer, mais jusque dans la Manche, qui en est à près de 40 lieues; il est vrai que la soude de la Manche est inférieure en qualité à celle d'Alicante.

La culture du bled et de l'orge n'offre rien de particulier, si ce n'est la manière défectueuse de les battre: on étend la moisson sur un carreau de terre bien tapis, et on fait trotter par-dessus des mules réunies deux à deux, et souvent attelées à un instrument nommé *trillo*, sur lequel se place le conducteur; ce *trillo* est formé de deux planches réunies par deux traverses, et relevées en avant. Cette opération détache le grain et brise la paille. Dès qu'il fait un peu de vent, on en profite pour les séparer: on les lance en l'air avec une pèle; la paille est emportée au loin, et il ne reste que le grain mêlé de terre, qu'on enlève ensuite au moyen d'un crible.

Les environs d'Alicante sont arrosés, soit par des puits dont on extrait l'eau par une roue qui meut une corde munie de godets, soit par des eaux courantes qui viennent presque toutes d'un grand réservoir nommé *Pantano di Tili*. Ce réservoir, commencé par les Maures et achevé par les Espagnols, est une gorge de montagne qu'on a fermée par une forte muraille. Cette eau se vend aux particuliers; chaque propriétaire en reçoit ordinairement deux fois l'année pour arroser toutes ses terres, et tous les quinze jours pour arroser son jardin.

C'est dans les terrains ainsi arrosés qu'on cultive la luzerne, qui y donne jusqu'à 13 et 14 récoltes par an ; mais la culture la plus importante des terres arrosées est celle de la vigne.

On divise les vignes en carrés à bords relevés, afin de pouvoir les arroser plus efficacement : on taille les ceps au mois de nivose ; on ne les effeuille et on ne les relève jamais ; on n'y met d'engrais que lorsqu'on renouvelle la vigne en entier ; on la bêche une fois en hiver et une fois en été ; on l'arrose une ou deux fois par an, et davantage lorsqu'elle est jeune. Quand le raisin est très-mûr, on le coupe et on l'étend dans un lieu sec sur des claies de roseau ; lorsqu'il a perdu son humidité, on le presse. Au dessus de grandes cuves en pierre, sont des planches qui joignent mal, sur lesquels on pose le raisin mêlé d'un peu de chaux dont l'effet est peut-être, selon le C. Pictet, de neutraliser l'acide malique ; six ou sept hommes, presque nus, foulent le raisin avec leurs pieds. Puis on sépare la grappe et on jette dans la cuve les gousses des grains pour colorer le vin. Au bout de huit à dix jours, on le tire et on le met en tonneau. Les grappes sont portées sur un pressoir qui est fait en grand, à peu près comme les presses de nos relieurs.

On distingue plusieurs espèces de vin d'Alicante, 1.° le *Moscatell* ou *Malvoisie*, qui est blanc et doux ; 2.° l'*Aloque*, qui est rouge, sec, et employé dans le pays pour l'usage ordinaire ; 3.° le *Fondellon*, qui est ce vin doux connu dans l'étranger sous le nom exclusif de *vin d'Alicante*.

Le C. Pictet termine sa notice par la description des fruits et légumes cultivés dans les jardins d'Alicante, et par divers détails relatifs à l'économie rurale et domestique, qui ne sont pas susceptibles d'extrait.

Promenades à la campagne, pendant la belle saison, faites dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme, de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature; par Louis-François JAUFFRET, secrétaire perpétuel de la Société des Observateurs de l'Homme.

Nous avons annoncé, l'année dernière, les intéressantes excursions du C. JAUFFRET; les amis de l'enfance apprendront avec plaisir qu'il va les reprendre. La première a eu lieu le 27 floréal.

Nous visitâmes, dit-il dans son Prospectus, dans nos excursions de l'année dernière, Saint-Cloud, Meudon, Auteuil et Bellevue. Nous visiterons cette année des paysages non moins intéressans. Les jardins de Trianon, les bois de Romainville, de Ville-d'Avray, de Vincennes nous recevront tour-à-tour sous leurs ombrages hospitaliers. Un banquet frugal, fait sur les lieux, ajoutera, comme l'année dernière, à l'agrément de chacune de nos courses. Les jeunes gens qui désireront les suivre, les pères, les instituteurs qui voudront y participer, doivent

s'inscrire d'avance, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, hôtel de la Rochefoucault.

Pour être admis à une Promenade, il faut être inscrit au moins trois jours d'avance. Sans cette inscription préalable, la personne chargée d'aller deux jours d'avance sur les lieux, faire préparer le banquet champêtre, ne pourroit connoître le nombre des convives.

Les personnes inscrites sont prévenues, par une circulaire, du jour de chaque promenade et de l'heure fixe pour le départ. On distribue des cartes d'admission.

On se rend, au jour et à l'heure fixés, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault, dans une des salles du C. Jauffret. On trouve dans la cour les voitures prêtes à partir.

Les personnes qui desirent se servir de leurs propres voitures, doivent en prévenir d'avance, et se trouver, à l'heure fixée, dans la cour de l'hôtel de la Rochefoucault, qui est le rendez-vous général.

L'heure du départ est fixée, astronomiquement parlant, c'est-à-dire, qu'une fois l'heure sonnée, les voitures défilent; sauf aux personnes qui arrivent plus tard, à se rendre à leurs frais au lieu de la promenade.

Le nombre des voitures est réglé sur le nombre des personnes inscrites; et dans la vue d'éviter toute confusion, on distribue des numéros pour que chacun reconnoisse sans peine sa voiture.

*Promenades de Louis-François JAUFFRET.**Itinéraire de la première promenade.*

Départ de Paris à six heures précises du matin.

Déjeûner à Trianon.

Réception dans les jardins de Trianon, par le professeur de botanique de l'École centrale de Versailles.

Premier discours du C. JAUFFRET.

Promenade dans le parc de Versailles.

Réception dans le bosquet d'Apollon; par les élèves du professeur de belles-lettres de l'École centrale.

Second discours du C. JAUFFRET.

Suite de la promenade dans le parc. Arrivée au château de Versailles.

Séance dans le salon d'Hercule.

Troisième discours du C. JAUFFRET.

Eloge de l'abbé DE L'ÉPÉE, né à Versailles, prononcé par le C. SICARD.

Exercices des Sourds-Muets, par MASSIEU et quelques autres élèves de l'instituteur des Sourds-Muets de naissance.

Visite du Muséum de Versailles.

Arrivée au jardin de botanique.

Diner dans la salle de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, construite au milieu du jardin.

Lecture de différentes pièces de poésie, pendant le dîner.

Exécution de quelques morceaux d'harmonie.

Dernier discours du C. JAUFFRET.

Départ de Versailles à sept heures du soir.

T H É A T R E S.

T H É A T R E D E S A R T S.

Sémiramis.

Tout le monde connoît la tragédie de Voltaire. Nous y renverrons ceux qui demanderoient du nouvel opéra, joué le 14 floréal, une analyse détaillée. Quant au jugement, il ne sera peut-être pas du goût de bien des gens; mais comment être d'accord avec les autres journalistes, puisqu'ils ne le sont pas même entre eux. L'un trouve magnifique et étonnant, un pas d'Africains dansé au second acte; l'autre le trouve plus bizarre qu'agréable; un troisième le juge charmant. Il paroîtra peut-être singulier que je sois de tous les avis, et que je félicite le C. Gardel d'avoir trouvé quelque chose qui ait le mérite de l'originalité. L'un d'eux trouve ridicules les ballets du troisième acte, à cause du lieu où se passe la scène : c'est à cause de la situation que je les trouve déplacés. Comment Sémiramis peut-elle assister à des fêtes publiques, et songer à se marier, après avoir entendu et compris un oracle très-clair qui lui cause de l'effroi, et après lequel elle s'écrie : *O sentence cruelle!* Comme le remarque très-bien un autre journaliste; il étoit très-facile de parer cet inconvénient en conservant l'oracle de Voltaire, au sens duquel la reine peut se méprendre. Le dénouement est brusqué et tourne trop court. D'ailleurs, *Ninias*, qui a promis de descendre

dans le tombeau de *Ninus*, ne le fait, dans *Voltaire*, que lorsqu'il sait par *Azema* qu'*Assur* y est entré, et qu'il l'attend. Dans l'opéra, il s'y décide brusquement, sans motif, et dans un moment où il ne devoit s'occuper que de consoler et rassurer sa mère. Au reste, ce sujet convenoit à l'Opéra, puis qu'il offroit la réunion de tout ce qui peut flatter l'œil et l'éblouir. La pompe des décorations, beaucoup de personnages, un trône, un tombeau, un revenant et le tonnerre : on auroit même pu, au besoin, en faire une pantomime ; en effet, la *procession* triomphale et la fête de l'hymen, pendant lesquelles personne ne dit mot, semblent appartenir à ce genre d'ouvrages. Voilà ce qui regarde le C. DES-RIAUX, auteur du poème, dont le style est par fois négligé ; ce qui se permet dans un opéra. Quant aux décorations, la première est d'un bel effet ; la seconde peut être trop chargée de couleurs ; celle du troisième acte manque à plusieurs règles. Le tombeau de *Ninus* est très-simple, et est gauchement placé dans des cyprès, au dessus desquels on ne sait trop comment s'élèvent les têtes de plusieurs palmiers. Les jardins de *Sémiramis*, vus dans le lointain, ne répondent pas à l'idée qu'on doit se former d'une des merveilles de l'antiquité.

Venons à la musique. Elle est généralement belle, mais point assez soutenue. Le C. CATEL n'a jamais travaillé pour le théâtre, et son coup d'essai doit donner de grandes espérances. Lui reprochera-t-on un peu trop de bruit ; c'est un défaut bien commun, et dans lequel sont tombés même de grands maîtres !

Son récitatif est uniforme ; ce qui vient aussi de la grande quantité d'alexandrins qu'a employés l'auteur des paroles. Les différens airs de situation et de caractère méritent de justes éloges. Le seul reproche grave qu'on puisse faire au compositeur, c'est d'avoir plutôt visé aux grands effets qu'à la mélodie qui constitue la véritable musique.

Nous avons maintenant à parler du *C. Roland*, qui débutoit dans le rôle d'Arsace. *Garat* est son maître. Sa voix n'a pas beaucoup d'étendue ; peut-être est-ce un effet de la timidité qu'inspire un début. Sa méthode est excellente, sa prononciation juste et pure ; et on a trouvé qu'on l'entendoit mieux que d'autres acteurs routinés au théâtre, et qui crioient cependant de toutes leurs forces. Il n'en est pas de même de son jeu, il aura beaucoup à travailler pour perdre de mauvais gestes, et surtout pour en diminuer la quantité qui nuit beaucoup à l'effet.

On ira voir *Sémiramis* ; mais bien des gens pourront ne pas y retourner, car si cette pièce a pour elle la magie du spectacle, elle est loin de parler au cœur ou de charmer l'esprit. T. D.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Lasthénie, ou Une journée d'Alcibiade.

La première représentation de cette pièce, jouée le 16 floréal an 10, n'a pas obtenu de succès. Quoique l'ouvrage fût rempli de défauts, on peut cependant accuser le public d'un peu de sévérité. Le sujet est tiré des Voyages d'Antenor. *Alcibiade* infidèle à *Hipparète*, son épouse, vient apporter aux

pieds de *Lasthénie*, la couronne qu'il a conquise à la course des chars. *Lasthénie* qui aime *Cléomède*, entreprend de réconcilier les deux époux. *Cléomède* feint d'être marié depuis quelques temps à une femme qui fait son malheur et qu'il veut quitter. *Lasthénie* exige d'*Alcibiade* qu'il fasse prendre à *Cléomède* des sentimens plus raisonnables. Après quelques observations, il y consent, attendu que c'est le seul moyen d'obtenir *Lasthénie* et de l'emporter ainsi sur *Timon*, son rival. *Hipparète* reçoit de *Lasthénie* des conseils sur la manière de fixer son époux, elle entre dans le temple de *Vénus* où *Glycère*, la célèbre bouquetière, doit ajouter à sa parure (1). *Alcibiade* survient avec *Cléomède*, à qui il dicte le serment qu'il doit faire à son épouse. *Hipparète* voilée paraît, reçoit ce serment que vient de prononcer *Alcibiade*, et se découvre.

Ce fonds étoit bien léger, et la seule situation de la pièce étoit trop attendue pour produire de l'effet ; aussi, malgré des couplets bien écrits, une charmante décoration et les costumes les plus frais, le public n'a pas été indulgent. Quelques coupures, faites à la seconde représentation, ont produit un bon effet, et la pièce pourra se voir encore avec plaisir. Elle est des CC. LA CHABAUS-SIÈRE et RABOTEAU.

Les acteurs n'ont pas tous contribué à disposer favorablement les spectateurs. M.^{me} *Blosseville*, dans le rôle de *Glycère*, n'avoit ni aplomb, ni

(1) La réunion de tous ces personnages offre de terribles anachronismes ; mais, au Vaudeville, on ne regarde pas de si près.

gaieté. *Verpré* étoit déplacé dans le rôle de *Timon*, où il falloit une sévérité misanthropique et non pas un air jaloux et méprisant. *Henri* n'avoit pas du tout l'air d'un héros dans le rôle d'Alcibiade : le costume grec ne lui va pas. Le rôle d'Hipparète est trop peu important, pour parler de la manière dont M.^{lle} *Desmares* l'a rendu. Il n'y a donc que M.^{me} *Belmont* et *Julien* qui aient eu quelque'idée de leurs rôles, et qui dans cette pièce aient paru penser qu'ils jouaient la comédie. Ces nuances ont été senties, car on a beaucoup applaudi, lorsqu'à la sortie de *Timon*, Alcibiade l'a traité d'ennuyeux déclamateur ; et on a prouvé à M.^{me} *Belmont*, par les plus vifs applaudissemens, combien son jeu avoit contribué à soutenir jusqu'à la fin la journée d'Alcibiade. T. D.

L I V R E S D I V E R S (1).

M A T H É M A T I Q U E S.

- * *ARITHMÉTIQUE universelle de Newton, traduite du latin en français, avec des notes explicatives ; par le C. BEAUDEUX, 2 vol. in-4.°, 14 planches, 18 fr. pour Paris, 21 fr. 50 cent. franc de port ; chez Bernard, libraire de l'école Polytechnique et des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n.° 31. On en a tiré quelques exemplaires sur du papier velin, 36 fr.*

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

O R N I T H O L O G I E.

HISTOIRE naturelle des Grimpereaux, Souï-Mangas, Guit-Guits, Héroo-taires et Grimpereaux d'Europe, suivie de celle des oiseaux de Paradis. 18 et 19.^{me} liv. de la collection des OISEAUX DORÉS ou à REFLETS MÉTALLIQUES, et 5.^{me} et 6.^{me} livraisons des *Souï-Mangas*, grand in-folio Jésus vélin superfine satiné, de la fabrique de Desgranges, la lettre en or au bas de chaque planche. Prix 36 fr. chaque livraison.

Les deux livraisons que nous annonçons contiennent, planche 22, le *Sougnimbindou*; pl. 23, le *Souï-Manga tricolor*; pl. 24, le *Souï-Manga vert et brun*; pl. 25, le *Souï-Manga vert et gris*; tous les quatre de la collection du C. Perrein; pl. 26 et 26 bis, deux jeunes *Souï-Mangas*, l'un du cabinet du C. Dufrene, l'autre du Muséum d'histoire naturelle; pl. 27, le *Souï-Manga rouge-doré*, du Muséum d'histoire naturelle; pl. 28, le *S. gris*, du cabinet du C. Brongniart; pl. 29, le *S. à gorge-bleue*, (*Certhia Zeylonica*, Linn.); pl. 30, la femelle du même, (*Certhia Philippina* de Gmelin); pl. 31, le *S. à cravatte bleue*, (*Certhia jugularis*, Linn.); pl. 32, le *S. à gorge violette*, (*Certhia spirata*, Linn.); tous les quatre du Muséum d'histoire naturelle.

Cette belle collection étant à la veille d'être terminée, l'éditeur prévient les amateurs que les dernières livraisons seront presque entièrement composées d'oiseaux très-rares, parmi lesquels se trouveront beaucoup d'espèces nouvelles dont plusieurs individus présenteront un intérêt capital en offrant des formes inconnues en ornithologie. Cet ouvrage se trouve chez *Desray*, éditeur et libraire, rue Haute-feuille, n.º 36.

M É D E C I N E.

*L'INOCULATION de la petite vérole renvoyée à Londres, par M. ****, docteur en médecine, ou les deux

Candides, nouvelle édition augmentée de notes, sévèrement critiques, sur le traitement moderne de la petite vérole, sur l'inoculation et la vaccination, par P. CHAPPON, docteur en médecine et membre de la Société d'histoire naturelle de Paris. A Paris, chez Coger, commissionnaire en librairie, rue Gît-le-Cœur, n.º 3. Debray, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois. An 9. In-8.º de 89 pag.

C H I R U R G I E.

DES accidens de l'extraction des dents; par J. R. DUVAL, dentiste, membre du collège et académie de chirurgie et de la Société de médecine de Paris. A Paris, chez l'auteur, place ci-devant Royale, n.º 280. A. Kœnig, libraire, quai des Augustins, n.º 18, et Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n.º 398. An X. 1802. 1 vol. in-8.º de 96 pages, 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. pour les départemens.

J U R I S P R U D E N C E.

MANUEL des nouvelles Justices de Paix, ou Traité des différentes fonctions civiles et criminelles des officiers publics qui y sont attachés, avec des formules d'actes et un recueil chronologique des lois intervenues sur cette matière; rédigé d'après les bases établies par la loi du 8 pluviôse an IX; par A. F. N. LEVASSEUR, ancien jurisconsulte, 1 vol. in-8.º, br. Prix, 4 fr.; et franc de port, 5 fr. 25 cent. Cet ouvrage contient deux parties dans un seul volume. La première traite des fonctions civiles de la justice de paix: 1.º Comme tribunal contentieux: la compétence, la demande, l'instruction, les incidens, le jugement et les suites: 2.º Comme bureau de conciliation, quelles affaires doivent y passer, la citation, le procès verbal à dresser. La seconde, les lois. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, ancien hôtel de Mirabeau.

CODE et Guide des Notaires publics, contenant toutes les lois et les résolutions relatives à leur organisation, toutes celles qu'il leur importe particulièrement de connaître, et dont ils ont un besoin journalier; avec des instructions et observations sur ces lois, et des formules de tous les actes qui dépendent de leur ministère, notamment de ceux dans lesquels il faut observer des stipulations nouvelles, pour se conformer aux lois et aux circonstances présentes; par **A. C. GUICHARD**, défenseur-avoué au Tribunal de Cassation. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée; 3 vol. in-12. Prix, 5 fr. et 7 fr. francs de port. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, ancien hôtel Mirabeau. An X. 1802.

E D U C A T I O N.

LES Délassemens de l'Adolescence, ouvrage propre à inspirer l'amour de la vertu aux jeunes Personnes des deux sexes. In-18 de plus de 300 pages d'impression. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port. Orléans, chez Bertherin, et à Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

H I S T O I R E.

HISTOIRE de Sicile, traduite de l'Arabe du **NOVAÏRI**, par le **C. J. J. A. CAUSSIN**, professeur de langue Arabe au Collège de France. Paris, chez Jansen, imprimeur-libraire, rue des Maçons-Sorbonne, brochure in-8.° de 54 pages.

Ahmed ebn Abd al wehab, surnommé le *Novairi*, mourut l'an de l'hégire 732 (1331 — 1332 de l'ère vulgaire). Son ouvrage intitulé *le dernier degré d'habileté dans les divers genres de connoissances*, est une espèce d'Encyclopédie, dont les 4 premières parties renferment tout ce qui concerne la physique en général, l'histoire naturelle et la morale. La 5.° et dernière partie traite de l'histoire. Celle de l'Afrique et de ses dépendances forme le 6.° chapitre

de la dernière section. C'est dans ce chapitre que se trouve l'histoire de la Sicile.

Le C. Caussin l'a traduite il y a environ quinze ans, sur deux exemplaires qui font partie des manuscrits de la bibliothèque nationale, où ils sont indiqués dans le catalogue imprimé sous les n.º 702 et 702 A. Le C. Caussin observe qu'on voit par une note, qui se trouve à la fin du premier de ces deux manuscrits, qu'il est de la main même du Novairi.

Comme l'histoire de l'Afrique, à l'époque dont parle le Novairi, est intimement liée avec celle de la Sicile, cet auteur, en traitant cette dernière, ne fait aucune mention de plusieurs faits dont il a eu occasion de parler auparavant. Pour suppléer à ce silence et pour compléter autant qu'il a été possible ce petit ouvrage, le C. Caussin a extrait de l'histoire d'Afrique, par le Novairi, tout ce qu'il y a trouvé concernant la Sicile, ce qui ne peut qu'être agréable aux savans qui s'appliquent à la recherche des monumens historiques.

Cette traduction de l'histoire de la Sicile, par le Novairi, fut demandée dans le temps au C. Caussin, par l'abbé Barthélemy. Il la fit en françois, ne sachant pas qu'elle devoit être insérée dans un recueil de morceaux du même genre, traduits en latin et publiés sous le titre de : *Rerum arabicarum quæ ad historiam siculam spectant ampla collectio, operâ et studio Rosarii GREGORIO, Eccl. Panorm. canonici et regii juris publici siculi professoris, etc., etc., Panormi, 1790.*

Une version française ne pouvant entrer dans ce recueil, l'éditeur, à qui le travail du C. Caussin fut remis, accompagné de notes et du texte qu'il avoit pris soin de faire copier par une main habile, entreprit de traduire le français en latin; mais, en affectant de vouloir paroître, en quelques endroits, plus littéral, il lui est échappé des contre-sens qui prouvent que la langue arabe ne lui étoit pas familière, ce qui est encore confirmé par les fautes nombreuses dont le texte arabe est rempli. On peut donc

regarder ce morceau, que le C. Caussin publie aujourd'hui, comme un morceau neuf et intéressant sous plus d'un rapport.

ANTIQUITÉS.

MONUMENS antiques inédits, ou nouvellement expliqués. Collection de statues, bas-reliefs, bustes, peintures, mosaïques, gravures, vases, inscriptions, et instrumens tirés des collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. MILLIN, conservateur des antiques, médailles et pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, professeur d'histoire et d'antiquité, etc. etc. Tome I. II.^e livraison. Chaque volume de cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie de la République, sur beau papier, sera composé de cinquante feuilles de texte, et d'au moins quarante planches, et distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr., prise à Paris, et 6 fr. 60 cent. rendue, franche de port, dans les départemens. Ceux qui voudront s'inscrire, les recevront directement à leur adresse, à mesure qu'elles paraîtront. L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années. Il faut affranchir le port des lettres et de l'argent. A Paris, chez Laroche, maison de l'auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.^o 11; Fuchs, rue des Mathurins, hôtel Cluny; Levrault, quai Malaquais; Kænig, quai des Augustins. A Londres, chez Evans, Pall-Mall, n.^o 26, Deboffe, Gerard-Street. A Weimar, au comptoir d'industrie. A Florence, chez Molini.

En annonçant la première livraison (1) de ce recueil, nous avons indiqué le but de l'auteur, qui est de publier successivement les monumens antiques importans que renferment les collections nationales

(1) Voy. *Magasin Encycl.* Année VII, t. IV, p. 511.

et celles des particuliers, qu'il est d'autant plus essentiel de publier que souvent ces collections sont dispersées, et que la trace des monumens qu'elles renferment se perd. Le C. Millin n'a changé son plan que relativement aux médailles inédites, qu'il réserve pour un ouvrage particulier.

Cette seconde livraison contient cinq dissertations sur les monumens suivans : 1.° sur le disque d'argent qui se trouve dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, et qui est connu sous le nom de *bouclier de Scipion*, d'après l'explication que Spon en avoit donnée. Le C. Millin développe dans cette dissertation l'opinion de Winckelmann, que ce monument représente Briséis rendue à Achille par Agamemnon. La planche X représente la face antérieure du disque ; la planche XI en offre le revers, et fait voir qu'il a bien été brisé sur les bords, mais non pas coupé en quatre parties, comme il a été avancé par M. de Boze. — 2.° Description de quelques autels antiques, avec des inscriptions gauloises, trouvées à Saint-Béat. — 3.° Description d'un sarcophage antique placé, à Paris, dans le jardin Boutine, connu sous le nom de Tivoli. — 4.° Description d'un camée de la Bibliothèque nationale, représentant un sujet ægyptien, et qui a été gravé d'une manière très-incorrecte dans le recueil de Caylus. — 5.° Peinture d'un vase grec du C. Parroi, représentant une ablution des mains. Dans notre prochain numéro nous en parlerons avec plus de détail.

CHOIX de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles, et les décorations intérieures de leurs maisons, d'après les monumens antiques, avec un texte tiré des anciens auteurs; dessiné, gravé et rédigé par N. X. WILLEMIN. X.° livraison. Il paroît tous les deux mois une livraison de six planches, imprimée sur papier grand-raisin vélin de Buges, caractère de Didot, dont le prix est de

9 fr. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, seul propriétaire de l'ouvrage, au musée des monumens français, rue des Petits-Augustins, faubourg Germain; et, pour les départemens, chez *Treutel et Wurtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2.

Les planches de cette livraison offrent quelques figures qui font connoître l'habillement des Grecs, d'autres qui représentent les chaussures civiles, quelques épées, quelques casques, plusieurs autres pièces de l'armure grecque, et des figures de cavalier. Le C. WILLEMIN annonce le texte pour la onzième livraison.

V O Y A G E S.

VOYAGE des élèves du pensionnat de l'école centrale de l'Eure, dans la partie occidentale du département, pendant les vacances de l'an 8, avec des observations, des notes, et plusieurs gravures relatives à l'histoire naturelle, l'agriculture et les arts A Evreux, chez J. J. L. Ancelle, imprimeur-libraire. An x. 1802. In-8.° de 179 pag.

Par le règlement du pensionnat de l'école centrale du département de l'Eure, il est prescrit que pendant les vacances, les élèves du pensionnat qui ont remporté des prix, parcourront les endroits des départemens les plus intéressans par leur situation, par l'antiquité des monumens qu'ils renferment, par les manufactures qui s'y trouvent, et par le genre de culture dont on s'occupe dans ces endroits.

Le règlement veut encore que ces élèves dessinent dans ces petits voyages, les objets dont il leur paroît important de conserver les traits; qu'ils décrivent ce qu'il est utile de faire connoître; qu'ils recherchent les productions naturelles du sol; qu'ils recueillent les plantes utiles ou rares; qu'ils consignent avec soin tous les détails de leur voyage dans un journal, et qu'ils en arrêtent en commun la rédaction; qu'au retour de leur expédition ils déposent

dans le muséum de l'école les fruits de leurs recherches avec leur journal, et que le conseil d'instruction arrête l'impression de ce qui lui paroît digne d'être rendu public.

L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de cette disposition ; on sentira facilement l'utilité qui doit en résulter sous tous les rapports pour les élèves admis à ces excursions. D'abord elles serviront à leur donner beaucoup de connoissances pratiques dont ils ont pu apprendre la théorie dans les leçons de l'école ; des voyages semblables faits à pied sont en outre de la plus grande utilité sous le rapport de la santé des élèves, et du point très-important dans une bonne éducation, de savoir supporter quelquefois des privations. Ces différentes considérations, et surtout celle qu'il est essentiel pour les jeunes gens d'un pays de connoître d'abord la contrée qu'ils habitent, ont engagé depuis longtemps un des premiers instituteurs de l'Allemagne, M. Salzmann, directeur de l'Institut d'éducation à Schnepfenthal, près de Gotha en Saxe, à faire entreprendre tous les ans, par une partie de ses élèves, des excursions plus ou moins considérables dans le voisinage. Il a publié successivement une suite de volumes, dans lesquels il a consigné les observations recueillies pendant ces courses. Ces *Voyages des élèves de Schnepfenthal* (c'est sous ce titre qu'il a publié l'ouvrage dont nous parlons), sont regardés avec raison comme un excellent livre d'éducation, propre à répandre parmi les jeunes gens une foule de connoissances utiles, et à leur inspirer le goût de l'observation. Nous croyons pouvoir assurer que le Voyage des élèves du pensionnat de l'école centrale de l'Eure présentera aux jeunes lecteurs français la même utilité. Nous ne saurions trop engager les directeurs d'autres pensionnats à suivre un si bon exemple, et nous pensons qu'il peut même en résulter des avantages plus réels et plus étendus. Il reste encore dans l'intérieur de la France tant de choses intéressantes à décrire, tant

d'objets utiles à observer , que de semblables voyages faits dans tous les départemens, ne sauroient que contribuer à faire connoître de plus en plus tout ce que la France peut offrir d'intéressant. W.

A R C H I T E C T U R E.

ARCHÆOLOGIE der Baukunst der Griechen und Roemer, von C. L. STIEGLITZ ; c'est-à-dire , ARCHÆOLOGIE de l'Architecture des Grecs et des Romains ; par C. L. STIEGLITZ. Premier volume, avec 15 gravures et des vignettes en tête de chaque chapitre , qui offrent des médailles avec des mommens de l'architecture ancienne. Weimar, au comptoir d'Industrie, 1801, 331 pages in-8.°.

On doit déjà à M. STIEGLITZ plusieurs excellens ouvrages sur l'architecture ; tels que l'*Histoire de l'Architecture chez les anciens*, (1 vol. in-8.°, Leipsic, 1792.) une *Encyclopédie de l'Architecture civile*, dans laquelle toutes les parties de cet art sont traitées par ordre alphabétique (5 vol. in-8.°, Leipsic, 1792) ; l'*Architecture des Anciens, Manuel à l'usage des amis des arts*, avec un dictionnaire d'architecture ; accompagné de 11 gravures (Leipsic 1796, grand in-8.°). Par l'ouvrage que nous annonçons, l'auteur acquiert de nouveaux droits à la reconnoissance de ceux qui s'occupent des arts et de leur histoire.

Dans l'Introduction M. Stieglitz traite de l'origine et des progrès de l'architecture chez les Grecs et chez les Romains. Ce précis historique est divisé en quatre périodes : 1.° Depuis les temps les plus éloignés jusqu'aux guerres contre les Perses : 2.° Depuis cette époque jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand ; pendant ce temps l'architecture approcha de plus en plus de la perfection : 3.° Jusqu'au temps où cet art passa chez les Romains ; dans cette période l'architecture a perdu beaucoup du côté de la simplicité et de la majesté ; mais elle fut cultivée avec le plus grand soin , et portée à une haute perfection. 4.° L'archi-

itecture chez les Romains , où elle approcha de sa décadence. L'auteur a plus d'une fois occasion de relever des erreurs de ses prédécesseurs , et d'établir ses opinions d'une manière fort ingénieuse.

Cette partie historique est suivie de la partie théorique , dans laquelle l'auteur traite successivement des matériaux dont les anciens se servoient dans leurs constructions ; savoir , du bois , des briques , (qui étoient ou cuites , connues sous le nom de *testæ* , ou non cuites , appelées *lateres* et *πλίθιοι* ,) des tuiles , des pierres , du bronze ; de la manière de joindre les pierres et les briques , et des matières employées comme ciment , telles que le Puzzolane , le plâtre , etc. Il traite ensuite de la construction des murs et des toits. A ce sujet , il entre dans des détails fort intéressans sur les différentes espèces de murs , surtout sur ceux employés dans les fondations. Les Grecs en avoient surtout trois ; l'*Isidomum* , composé de rangées égales de pierres ; le *Pseudisidomum* , dont les rangées de pierres n'étoient point égales , et l'*Emplecton* , composé de pierres taillées en dehors , et non-taillées sur les côtés qui se trouvoient à l'intérieur du mur. Les Romains avoient deux manières de construire leurs murs ; les pierres de celle qu'on appeloit *incertum* ou *antiquum* étoient de grandeur et de forme inégales ; le *Reticulatum* étoit composé de pierres carrées jointes par la diagonale. Ce qu'on appeloit *opus signinum* , servoit pour construire les puits et les citernes. M. Stieglitz parle ensuite des murs faits de terre grasse , de la manière des anciens de construire leurs toits , etc. Le troisième chapitre traite de la disposition intérieure des bâtimens , des plafonds et des voûtes , du pavé , du mortier , du stuc , des escaliers , et de leur disposition , différente de celle qui est en usage de nos jours , de la manière des anciens de chauffer les appartemens , de ce qu'ils appeloient *caminus* , (mot qu'on a faussement traduit par cheminée , dont l'usage étoit inconnu aux anciens) et *hypocaustum*. Dans ce même chapitre , M. Stieglitz donne encore des détails très-

intéressans sur les portes des Grecs qui s'ouvroient vers la rue, et celles des Romains qui s'ouvraient vers l'intérieur de la maison, sur la véritable signification des mots *janua*, *fores*, *valvæ*, *cardo*, etc. sur la manière des anciens de fermer leurs portes, sur leurs serrures, leurs verroux, leurs fenêtres, etc. Dans le IV.^e chapitre, il traite, d'une manière étendue et très-satisfaisante, des différens ordres de colonnes, de leurs parties, et de leurs ornemens; le tout est accompagné de gravures; il explique à ce sujet ce que Vitruve entend par les expressions *Pycnostylos*, *Systylos*, *Diastylos*, *Araeostylos* et *Eustylos*. Dans le V.^e chapitre, l'auteur traite des ornemens des édifices, d'abord des ornemens extérieurs, de l'acanthé, du lierre, du Mæandre, des oves, et des langues de serpent; des ornemens de pavés, et de ce que les anciens appeloient *lithostroton*, *opus sectile*, *tessellatum*, *vermiculatum*, *assaroton*, et à cette occasion de la mosaïque; enfin de ce qu'on appelle aujourd'hui *arabesques*, et de la manière de décorer les plafonds et les voûtes. Les meubles et leurs ornemens chez les anciens, font le sujet du VI.^e chapitre; mais comme l'auteur n'a pas voulu traiter, *ex professo*, de cette matière, il n'a pas parlé de tous les meubles, mais seulement des plus importans, tels que des *tables*, des *triclinia*, des *lampes*, des *candélabres*, des *vases* et des *peintures* qu'on y voit. Le dernier chapitre de ce premier volume traite des machines employées par les anciens dans leurs constructions, telles que les échelles, les *Phalangæ* et *Scutulæ* (rouleaux ou cylindres, pour transporter des masses sur une surface plane) le *carchesium* (ce que nous appelons la grue) et les machines que *Ctesiphon* et son fils *Metagene*, avoient inventées pour construire le temple de Diane à Ephèse.

Le second volume, de cet important ouvrage vient de paroître. Nous en parlerons dès qu'il nous sera parvenu.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

OUPNEK'HAT, id est, secretum tegendum, opus ipsa in Indiâ rarissimum, continens antiquam et arcanam, seu *THEOLOGICAM* et *PHILOSOPHICAM* doctrinam, à quatuor sacris *INDORUM* libris, *RAK-BEID*, *DJEDJR-BEID*, *SAM-BEID*, *ATHRBAN-BEID*, excerptam; ad verbum, è Persico idiomate, Samskreticis vocabulis intermixto, in latinum conversum; dissertationibus et annotationibus, difficiliora explanantibus, illustratum: studio et operâ *ANQUETIL DUPERRON* indicopleusta, R. Inscript. et human. litter. academia olim Pensionar. et Directoris. Tom. I, Argentorati, typis et impensis fratrum *Levrault*. Parisiis, apud eosdem bibliopolas, ad sequanæ ripam aggere Malaquaio. An IX. 1801. Avec cette épigraphe.

Quisquis Deum intelligit, Deus fit.

Oupnek. IV, Mandek. t. I, p. 395.

vol. in-4.° de 734 pages et 110 pages de préface et dissertation préliminaire.

C'est le I.^{er} tome de l'ouvrage dont la publication avoit été annoncée dans ce Journal, année 6.°, tom. VI.°, page 426. Le II.° tome paroitra dans deux mois. Le prix du tome I, est de 18 fr., et 22 fr. 60 cent. franc de port.

ROMANS.

* *LES ABDÉRITES*, suivis de la Salamandre et la Statue; par *WIELAND*; traduit par *A. G. LA BAUME*, avec cette épigraphe:

La première sagesse est d'avoir du bon sens.

3 vol. in 8.°, sur papier carré fin d'Auvergne. Prix, 9 fr. pour Paris, et 13 fr. francs de port par la poste; idem papier vélin d'Annonay. Prix, 18 fr. et 22 fr. francs de port. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 240.

TABLE DES ARTICLES.

MATHÉMATIQUES.

- Elémens de mathématiques à l'usage des écoles nationales; par *Roger Martin*. 265
 Arithmétique universelle de Newton, traduite du latin en français par le *C. Beaudeau*. 554

ASTRONOMIE.

- Sur la Théorie de la lune; par le *C. Laplace*. 145
 Prix d'astronomie fondé par le *C. Lalande*. 251
 Observations astronomiques envoyées à l'Institut par le *C. Flaugergues* à Viviers. 234
 Différentes observations sur la planète de *Piazzi* 231
 Nouvelles équations lunaires. 235

HISTOIRE NATURELLE.

- Deux Collections d'histoire naturelle, décrites par *Linné*, sont réunies à celle de l'Académie de Stockholm. 499

ZOOLOGIE.

- Zoologie; par le docteur *Shaw*. Troisième volume. 375
 Squelette entier du *Mammoth*, découvert par *M. Peale*, près de New-York. 217

ORNITHOLOGIE.

- Histoire naturelle des Grimperaux, Souï-Mangas, etc. 18 et 19.^e liv. 555

ICHTHYOLOGIE.

- Histoire naturelle des Poissons; par le *C. Lacépède*. 151 et 509
 Extrait d'un mémoire du *C. Noël*, sur la fécondité des poissons. 577

HELMINTHOLOGIE.

- Observations du *C. Cuvier*, sur les vers qui contiennent une quantité plus, ou moins grande de sang rouge. 246

BOTANIQUE.

- Flore des jeunes personnes; trad. de l'anglois par *Octave Ségur*. 309
 Flore des Plantes qui croissent dans les départemens des Haut et Bas-Rhin; par le *C. Stolz*. 266
 Synopsis des *fucus* de la Grande-Bretagne; par *M. Turner*. 574
 Lettre du *C. Michaux* au *C. Ventenat*, sur la correspondance qu'il se propose d'établir, et surtout sur son projet d'étudier les plantes des pays qu'il parcourt, non-seulement d'après les caractères botaniques, mais sous les rapports de la culture, du climat, de leurs propriétés, etc. 562

MINÉRALOGIE.

- Cours de Minéralogie, par *N. Jolyclerc*. 150
 Analyse de l'*Oisanite* ou de l'*Anatase* du *C. Haüy*, par laquelle le *C. Vauquelin* prouve que cette substance est de l'oxyde de *Titane* cristallisé. 244

PHYSIQUE.

- Expériences faites à Berlin sur le Galvanisme. 81
 Expériences qui prouvent que tous les corps, de quelque nature qu'ils soient, obéissent à l'action magnétique, et que l'on peut même mesurer l'influence de cette action sur les différentes espèces de corps; par le *C. Coulomb*. 237

GÉOLOGIE.

Observations du C. Ramond, sur la structure des montagnes moyennes et inférieures de la vallée de l'Adour, l'une des plus intéressantes des Pyrénées. 241

MÉTÉOROLOGIE.

Observations météorologiques faites dans la 17.^e division militaire, sur différentes hauteurs, depuis le Mont-Céris jusqu'au bord de la Méditerranée. 103

CHYMIE.

Mémoire du C. Sage, sur les procédés pour séparer, par la voie sèche, l'argent du cobalt, et pour purifier cette dernière substance, ainsi que le nickel. 245

Mémoire du même, sur l'altération que la lumière fait éprouver à l'arsenic rouge sulfuré, connu sous le nom de réalgar. *Ibid.*

Recherches du C. Séguin, sur le cinabre, l'éthiops et la colophane. 243

Quels sont les caractères qui distinguent, dans les matières végétales et animales, celles qui servent de ferment, de celles auxquelles elles font subir la fermentation. 250

Indiquer pour teindre le coton filé en un rouge, comparable en tout à celui dit des Indes, un procédé qui n'exige que six secs ou dessiccations; sujet de prix proposé par la Société d'émulation de Rouen. 380

PHARMACIE.

Prix proposé par le Collège de pharmacie à Paris, sur la détermination de ce qui arrive aux sels employés le plus fréquemment. 110

MÉDECINE.

Mémoires sur l'Anévrisme et la Ligature des Artères; par le C. Mauvois. 131

Dissertation sur la Fièvre lente, nerveuse; par le C. Scruveri. *Ibid.*

Traité pratique des Maladies des yeux; par A. Scarpa. *Ibid.*

De la Paralysie de l'Iris, occasionnée par une application locale de la Belladonna, et de son utilité dans le traitement des yeux; par M. K. Hinly. 132

Avis aux Femmes enceintes, et éducation physique des enfans, extrait des ouvrages de Tissot, Nicolas, Fourcroy et Salmade. *Ibid.*

Manuel de l'Officier de santé, par Martin. 153

Istruzione su i vantaggi, e sul metodo d'innestare il vajuolo vaccino, da Luigi Sacco. *Ibid.*

Osservazioni Pratiche sull' uso del vajuolo vaccino come preservativo del vajuolo umano, di Luigi Sacco. *Ibid.*

Observations médicales et philosophiques du C. Percy, sur une ankylose universelle, ou immobilité de toutes les articulations dont étoit affecté le C. Marcien de Simorre. 247

Mémoire du même, sur les effets d'une voracité monstrueuse, appelée polyphagie. 249

Réflexions sur la construction, l'économie intérieure, et le traitement moral d'un hospice des insensés; par M. Haslam. 373

Lettre sur le prix proposé par la Société de médecine de Lyon, sur la fièvre puerperale, sur la nature et le traitement de laquelle M. Doucet fit imprimer un mémoire important il y a vingt ans. 105 suiv.

Vaccin connue en Allemagne depuis plus de trente ans. 405

Émuculation de la petite vérole renvoyée à Londres. 555

Quelle étoit l'influence qu'ont eu sur la médecine les découvertes faites sur la putréfaction, par les chymistes modernes? sujet de prix proposé par la Société batave des sciences. 502

M É D E C I N E V É T É R I N A I R E.

- Le Cultivateur comme médecin vétérinaire (en allemand). 268
 Dictionnaire de l'art vétérinaire; par M. *Beardman*. 95

C H I R U R G I E.

- Archives de l'art des accouchemens, considéré sous ses rapports anatomique, physiologique et pathologique, recueillies dans la littérature étrangère, par Jacques-Frédéric *Schweighæuser*. 410
 Parallèles des diverses méthodes proposées par l'extraction des calculs vésicaux, etc; par *Treyeran* jeune. 433
 Des accidens de l'extraction des dents; par le C. *Duval*. 556

E N C É P H A L O - C R A N I O S C O P I E.

- Quelques notions sur le Système du docteur *Gall*. 84

T E C H N O L O G I E.

- Arrêté du ministre de l'intérieur, sur un concours pour la fabrication des meilleures mécaniques propres au cardage et à la filature du coton. 219
 Expérience sur l'extraction de l'Huile de hareng par ébullition, faite à *Dieppe*, sous la direction du C. *Cartier*. 104
 Essai fait au *Prytanée*, sur une manière employée en *AEgypte* pour blanchir les lins. 115
 Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale? Faire connoître les avantages que les arts retirent de cette influence? Sujet de prix proposé par l'Institut national. 250

M É C A N I Q U E.

- Vase de forme antique renfermant une mécanique ingénieuse, exécuté par le C. *Frizard*, de *Bienne*, et présenté par lui au premier consul. 125

E C O N O M I E C I V I L L E.

- Déterminer jusqu'à quel point il convient aux Français de se servir de costumes à la grecque. Sujet de prix proposé par la Société d'émulation de *Rouen*. 580

E C O N O M I E R U R A L E.

- Traité des Constructions rurales; par le C. *Lasteyrie*. 155
 Notice sur l'agriculture des environs d'*Alicante*; par le C. *Pictet*. 541
 Observations du C. *Tessier*, sur l'importation en France, des bêtes à laine de la race des mérinos d'*Espagne*. 251
 Importation en *Autriche*, de béliers de race espagnole. 216
 Lettre du C. *Charles Giulio*, sur le troupeau de laine superfine du C. *Provana*, près de *Colegno*, et sur une race métis qui résulte de brebis indigènes de l'arrondissement de *Bielle*, et de béliers de la race *ségoviennue*. 224
 Prix proposé par la Société d'agriculture des *Deux-Sèvres*. 105
 Projet d'une École pour la destruction des taupes. 402

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

- Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations; par *Adam Smith*. 412
 Quel est le véritable caractère de la bonté dans l'homme public? Sujet de prix proposé par l'Institut; mémoires qui ont été distingués au concours. 228
 Quelles doivent être, dans une république bien constituée, l'étendue et les limites du pouvoir du père de famille? Sujet de prix proposé par l'Institut national; mémoires distingués au concours. 229
 De la fondation et de l'établissement des Colonies nouvelles, par le C. *Toulangeon*. 254

P O L I T I Q U E.

Esprit sacerdotal et despotisme, les deux obstacles les plus puissans des progrès du genre humain vers la perfection et les lumières; par C. G. *Jæhne* (en allem.). 136

D R O I T P U B L I C.

Examen de la question de savoir si les ambassadeurs et autres ministres publics dépendent des autorités établies dans l'Etat où ils exercent leurs fonctions; par le C. *Merlin*. 381

L É G I S L A T I O N.

De la Législation sur le Mariage et sur le Divorce; par André *Nougarede*. 415

J U R I S P R U D E N C E.

Manuel des nouvelles justices de paix; par le C. *Levasseur*. 556

Code et guide des notaires publics; par le C. *Guichard*. 557

Institution du Jury; quels sont les moyens de la perfectionner en France? Mémoires qui ont remporté le prix proposé par l'Institut sur cette question. 227

C O M M E R C E.

Discussion politique sur l'Usure et le Prêt sur gages, par le C. *Bruguière* (du Gard). 156

Mémoire sur le commerce de l'Inde, couronné à la Société des sciences et belles-lettres de Bordeaux. *Ibid.*

Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet*. 271 et 414

G É O G R A P H I E.

La Géographie orientale d'Ebn-Haukal, voyageur arabe du X.^e siècle, traduite par sir W. *Ouseley*, sur un manuscrit à lui appartenant, collationné sur un autre manuscrit de la bibliothèque du Collège d'Eton; par le C. *Silvestre de Sacy*. 33, 151 et 507

Dictionnaire de poche, géographique, traduit de l'anglais, sur la treizième édition de Laurent *Eschard*, par *Vosgien*. 415

Géographie moderne de M. *Pinkerton*, avec une introduction astronomique; par M. *Saint-Vincent*. 95

Observations du C. *Buache*, sur les notions que l'on avoit de l'Afrique à l'époque où les Portugais ont doublé le Cap Bojador. 595

Extrait de deux lettres de M. *Melanderhielm*, secrétaire de l'Académie des sciences de Stockholm, au C. *Delambre*, relative à une nouvelle mesure du degré du Nord. 565

Nouvelle détermination de la latitude de la ville de Viviers. 254

Carte de la Méditerranée par l'amiral *Chabert*. 124

Carte gravée et dessinée sur marbre, par le C. *Rondelet*. 574

Cartes des postes d'Italie et d'Allemagne, levées par M. *Heyman*, officier de la poste impériale à Trieste. 78

Carte nouvelle de la Grande-Bretagne et des îles adjacentes; par M. *Fairburn*. 575

The itinerant, ouvrage topographique sur l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande; par M. *Walker*. 96

Hibernia depicta, etc. d'après les dessins de *Nattes*, gravé p. *Fittler*. 575

Carte de l'Esthonie et de la Volhynie, levée par des officiers russes. 78

Extrait d'une lettre de Livourne, contenant des détails sur un ouvrage sur l'île de Ceylan. 511

S T A T I S T I Q U E.

Statistique du départem. des Basses-Pyrénées; par le général *Serviez*. 159

Annuaire statistique du département de l'Isère, pour l'an 10; par le C. *Berriat* (Saint-Prix). *Ibid.*

VOYAGES.

| | |
|---|-----------------------|
| Voyage en Italie de M. l'abbé <i>Barthélemy</i> . 2. ^e édition. | 157 |
| Traduction anglaise et allemande du Voyage en Italie de l'abbé <i>Barthélemy</i> . | 64 |
| Voyage du Bengale à Saint-Petersbourg, etc.; par feu Georges <i>Forster</i> : trad. de l'Anglois par le C. <i>Langlès</i> . | 158. 2 ^e 2 |
| Journal du dernier voyage du C. <i>Dolomieu</i> dans les Alpes; par T. C. <i>Bruun Neergaard</i> . | 158 |
| Voyage des Elèves du pensionnat de l'Ecole centrale de l'Eure dans la partie occidentale du département. | 161 |
| Nouvelles sur l'expédition du capitaine Baudin; plusieurs des artistes qui l'ont accompagné, restent à l'Île de France. | 77 |
| Sur les voyages de MM. Humboldt, Hornemann, du colonel Malcolm, et ceux d'un autre Anglois. | 81-84 |

HISTOIRE.

| | |
|---|------------|
| Cours d'histoire, faisant suite au Cours de cosmographie, etc.; par le C. <i>Mentelle</i> . | 274 |
| Vie privée, politique et militaire des Romains, sous Auguste et sous Tibère. | 275 |
| Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules; par le président <i>Hénault</i> . | 159 et 275 |
| Description des repas d'Humbert II, dauphin de Viennois; lue au Lycée de Grenoble, le 17 nivose an 10, par <i>Berriat-Saint-Prix</i> . | 297 |
| Précis de l'Histoire universelle; par le C. <i>Anquetil</i> . | 417 |
| Histoire de la Campagne du maréchal de Suwarow. | 418 |
| Lettre sur les principaux résultats des recherches faites en Égypte, par les savans et artistes de l'expédition. | 115 |
| Rapport sur les recherches à faire dans l'emplacement de l'ancienne Memphis, et dans l'étendue de ses sépultures; par le C. <i>Geoffroy</i> . | 187 |
| Vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et sous Tibère. | 159 |
| Extrait d'un mémoire sur le règne de Philippe, duc d'Orléans; par le C. <i>De Sales</i> . | 590 |
| Quelle a été l'influence de la réformation de Luther, sur la situation politique des différens Etats de l'Europe, et sur les progrès des lumières? Prix d'histoire proposé par l'Institut national. | 229 |
| Extrait d'un mémoire intitulé: <i>Appréciation de l'histoire ancienne</i> ; par le C. <i>Mercier</i> . | 585 |
| Histoire de l'ancienne Égypte, d'après Hérodote, Diodore de Sicile, et Strabon; par le C. <i>Lévesque</i> . | 596 |
| Histoire de la Sicile, trad. de l'arabe du <i>Novairi</i> ; par le C. <i>Caussin</i> . | 557 |

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

| | |
|--|----------|
| Mémoire sur l'état et les progrès des sciences et des arts en France, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. | 592 |
| Nomination du C. Ramond et de MM. Heyne, Masklyne et Rennel, à l'Institut national. | 108 |
| Nomination du C. <i>Ansse de Vilvoison</i> à l'Institut national. | 540 |
| Autres nominations à l'Institut national. | 226, 402 |
| Divers sujets de prix proposés à l'Institut national. | 227-251 |
| Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, pendant le second trimestre de l'an 10. — Partie mathématique, par le C. <i>Delambre</i> , secrétaire. | 251 |
| — Partie physique, par le C. <i>Lacépède</i> . | 240 |
| Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pen- | |

| | |
|---|------------|
| dant les mois de nivose, pluviöse et ventöse an 10; par le C. <i>Dau-</i> <i>nou.</i> | 252 et 581 |
| Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le second trimestre de l'an 10. | 515 |
| Arrêté des consuls sur le tableau général de l'Etat et des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'au premier ven- démiaire an 10, et à l'avenir de chaque année, que doit former l'Institut. | 108 |
| Arrêté du préfet du département de la Seine, qui établit un Jury pour la nomination des professeurs aux Ecoles centrales de Paris. | 109 |
| Le C. <i>Binet</i> nommé successeur du C. Sélis à l'Ecole centrale du Pan- théon. | 402 |
| Société philomatique. | 541 |
| Société philotechnique, sa séance du 20 pluviöse. | 111 |
| Ecole nationale d'architecture; prix décerné et proposé par elle. | 541 |
| Société des Amis des arts; son but et conditions sous lesquelles on peut y prendre part. | 122 |
| Collège de pharmacie; prix qu'il propose sur les sels. | 110 |
| Promenades à la campagne, pendant la belle saison, par Louis-François <i>Jauffret.</i> | 547 |
| Itinéraire de la première promenade. | 549 |
| Sourds et Muets (établissement des) à Paris; expériences qui y ont été faites le 30 pluviöse, sur leur organe vocal et acoustique. | 114 |
| Institut de jurisprudence; sur son organisation. | 113 |
| Société d'agriculture de Turin. | 102 |
| Société d'agriculture de Strasbourg; séance du 10 ventöse. | 105 |
| Société d'agriculture des Deux-Sèvres. | 105 |
| Société libre des sciences et des arts du département des Deux-Sèvres; séance publique du 29 floréal. | 513 |
| Société d'émulation de Rouen; séance du 7 pluviöse an 10. | 574 |
| Notice sur l'origine, les progrès et les travaux de la Société italienne des sciences; par le C. <i>Cagnioli</i> , son président. | 96 |
| Prix proposé par la Société royale de Saragosse. | 217 |
| Société batave des sciences à Rotterdam; prix qu'elle propose. | 500 |
| Société teylérienne; prix adjugé à un mémoire de M. <i>Tiedemann</i> , sur l'influence de la poésie sur la culture de l'esprit. | 501 |
| Société medico-chirurgicale à Oostzaandam. | 505 |
| Le C. <i>Percy</i> nommé membre de l'Académie Josephine; présent que lui fait l'électeur de Bavière. | 86 |
| Nouvelles mesures prises par la Censure des livres à Vienne. | 86 |
| Académie des arts fondée à Prague. | 89 |
| Académie des sciences de Berlin; mémoires qui y ont été lus pen- dant les six premiers mois de l'année 1801. | 495 |
| — Séance publique du 28 janvier 1802. | 497 |
| Société de Grœttingue; célébration de sa cinquantième anniversaire. | 495 |
| Nomination de M. <i>Jacobs</i> à la place de bibliothécaire du duc de Saxe- Gotha. | 94 |
| Museum pour les sciences naturelles à Copenhague. | 565 |
| <i>Fulsang</i> , prédicateur danois à Tranquebar, revient en Europe avec beaucoup de richesses littéraires de l'Inde. | 80 |
| Ecoles pour l'instruction des élèves de la marine, nouvellement établies à Copenhague. | 79-80 |
| Société d'économie de Pétersbourg; témoignage d'intérêt que lui donne l'empereur de Russie. | 78 |

| | |
|--|-----|
| Révocation de l'ukase qui défendoit aux étudiants en médecine et en chirurgie de voyager au dehors de la Russie. | 216 |
| Académie des sciences de Stockholm; le roi lui fait présent de deux collections d'histoire naturelle, décrites par Linné. | 499 |
| Académie de peinture et de sculpture de Stockholm; nomination du C. Bourgoing, du comte de Cobenzl et du baron de Hegaix, comme membres. | 500 |
| Bibliothèque de l'amiral Rosenstein, donné par le roi de Suède à l'Académie militaire. | 80 |
| Lycée dramatique ouvert à Stockholm par un français nommé Signoret de Villiers. | 80 |
| Imprimerie turque et deux grecques à Constantinople. | 78 |

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

| | |
|--|--------------|
| Histoire de la réformation en Danemarck; par M. Müller. | 79 |
| Histoire des dogmes chrétiens pendant les trois premiers siècles; par M. Münter. | <i>Ibid.</i> |

ANTIQUITÉS.

| | |
|---|-----------------|
| Monumens antiques inédits, ou nouvellement expliqués; par le C. Millin. Seconde livraison du premier volume. | 559 |
| Choix des costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, etc. gravés et dessinés par N. X. Willemin. | 278. 421 et 560 |
| Musée archæologique, pour servir à l'explication des monumens figurés de l'antiquité classique, à l'usage des amateurs de l'art et de la littérature, par C. A. Bœttiger (en allemand). | 421 |
| Recherches sur le Nilomètre d'Elephantine, et sur l'ancienne Coudée des AEgyptiens; par le C. Girard. | 599 |
| Statue d'Achille déterrée près d'Ostie. | 218 |
| Détail sur les fouilles faites par le C. Fauvel, dans différens tumulus de la Grèce et de la Troade; description des objets qu'il y a trouvés. | 525 |
| Extrait d'un mémoire du C. Barailon, sur les ruines et les monumens d'une ville très-ancienne, appelée Toull (département de la Creuze). | 516 |

ARCHÆOLOGIE.

| | |
|---|-----|
| Extrait d'un mémoire du C. Mongez, sur les instrumens d'agriculture des anciens, et en particulier sur les charrues. | 528 |
| Extrait d'un mémoire du C. Gibelin, sur un groupe antique trouvé à Vienne, département de l'Isère. | 530 |
| Les Furies, d'après les poètes et les artistes anciens, par M. Boettiger; traduction de l'allemand, par le C. Winckler. | 140 |
| Monumens homériques, publiés par M. Tischbein. 4. ^e cahier. | 93 |

MYTHOLOGIE.

| | |
|---|-----|
| Mythologie comparée avec l'Histoire; par M. l'abbé de Tressan. | 424 |
| <i>Fabula de Psyche et Cupidine. Disquisitio mythologica auctore Birgero Thorlacio.</i> | 425 |

NUMISMATIQUE.

| | |
|--|-----|
| Médaille frappée par l'Académie de musique à Pétersbourg, en l'honneur de Haydn. | 79 |
| Médaille en mémoire de la consulta de Lyon. | 101 |
| Médaille frappée en mémoire du duc de Bedford, aux frais de la Société d'agriculture de Londres. | 217 |

B I O G R A P H I E.

| | |
|--|-----|
| Extrait de l'Eloge de Charles-Louis l'Héritier, lu à la séance publique de l'Institut national, le 15 germinal an 9, par le C. Cuvier. | 554 |
| Une Année mémorable de la vie d'Auguste de Kotzebue. | 420 |
| Notice biographique sur le C. Séis; par le C. Gail. | 125 |
| Notice sur le C. Lescot, ingénieur des ponts et chaussées. | 127 |
| ——— Delahaye, graveur en géographie. | 128 |
| ——— Lepaute, horloger. | 150 |
| Notice historique sur la vie et les ouvrages de Noel-François de Wailly; par le C. Leblond. | 467 |
| Notice sur la vie et les écrits de feu Jean-Michel Lorenz, professeur d'histoire et d'éloquence à l'Université de Strasbourg; par le professeur Oberlin. | 220 |
| Notice sur Christophe de Schmidt, surnommé Phiseldeck, archiviste à Wolfenbütel. | 367 |
| Notice sur William Cruikshank, professeur d'anatomie à Londres | 371 |
| Notice biographique sur Thomas, baron de Dimsdale, médecin de Catherine II, impératrice de la Russie. | 506 |
| Notice biographique sur Georges Coopmans, docteur en médecine et directeur de l'Université de Franeker. | 505 |
| Sur l'abbé Vogler; il est nommé professeur des sciences musicales à Prague. | 493 |
| Mort de Marguerite Sutter-Bernini, estimée en Italie par son talent pour la restauration des peintures à l'huile. | 101 |

B I B L I O G R A P H I E.

| | |
|---|-----|
| Recueil des lettres de madame de Sévigné; nouvelle édition, augmentée d'un précis de la vie de cette femme célèbre, de réflexions sur ses lettres, par S. J. B. de Vauxelles. | 7 |
| Ouvrages français défendus par la censure de Vienne. | 86 |
| Notice sur un exemplaire de la bibilothèque orientale d'Herbelot | 445 |
| Evaluation des livres qui ont paru en Angleterre dans le courant de l'année 1800. | 510 |

T H É O L O G I E.

| | |
|--|-----|
| Éclaircissemens sur la nouvelle exégèse; par G. A. Teller. | 157 |
|--|-----|

M O R A L E.

| | |
|--|-----|
| Elnathan, ou les âges de l'homme, traduit du chaldéen, par A. Barthés-Marmorières. | 260 |
| La Philosophie chrétienne, ou Extraits tirés des ouvrages de madame de Genlis. | 412 |
| Mémoire du C. Bouchaud, sur la morale de Sénèque. | 255 |
| Ouvrages morales, ou Maximes et Réflexions de François duc de la Rochefoucault; précédées de sa vie, etc. etc. | 484 |

E D U C A T I O N.

| | |
|---|-----|
| Plan d'éducation publique, par le C. Toussaint. | 137 |
| Ami des parens; ouvrage d'éducation publié à Londres. | 95 |
| Les Délassemens de l'Adolescence. | 557 |

G R A M M A I R E.

| | |
|---|-----|
| Des Homonymes français; par L. Philipon-la-Madelaine. | 279 |
| Grammaire italienne, réduite à cinq articles. | 140 |
| The title - page Reviewed, the characteristic merits of the chinese language illustrated by an investigation of its singular mechanism containing analytical strictures on Dr. Hager, explanation of the elementary characters of the chinese. By Antonio Montucci. | 141 |
| Gours de langue allemande. | 142 |

| | |
|--|-----|
| Dictionnaire des langues turque , grecque , latine , française et persanne , imprimé à Constantinople. | 78 |
| Lettre du C. E. B. , contenant des observations sur la seconde édition des <i>Elémens de la Grammaire générale , appliquée à la langue française</i> ; par le C. Sicard. | 457 |
| Extrait d'un mémoire du C. Morel , intitulé : <i>Essai sur les voix de la langue française</i> . | 555 |

L I T T É R A T U R E O R I E N T A L E .

| | |
|--|-----|
| Oupnek'hat , etc. par le C. Anquetil-Duperron. | 565 |
|--|-----|

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E E T L A T I N E .

| | |
|---|-----|
| Examen critique des auteurs grecs et latins qui ont écrit sur l'Ægypte , depuis les premiers temps jusqu'aux Croisades. Sujet de prix proposé par l'Institut. | 250 |
| Au C. Coray , sur une nouvelle traduction de Pausanias ; par le C. Clavier. | 22 |
| Edition de l'Iliade ; par M. Heyne. | 95 |
| Seconde édition de l' <i>Hécube d'Euripide</i> ; par Porson. | 95 |
| L'Achilleïde et les Sylves de Stace , traduites en français par le C. Corniliote. | 142 |

P O É S I E F R A N Ç A I S E .

| | |
|---|-----|
| Voyage de l'avocat <i>Mignon</i> , de Noyers à Paris , lors de la dernière fête du 14 juillet. | 145 |
| Les Toits de l'Olympe , ode du C. Lebrun. | 559 |
| Morceau d'une pièce de vers intitulée : <i>Aux manes de ma mère</i> , lue à l'Institut par le C. Laurencin , associé. | 527 |

P O É S I E A L L E M A N D E .

| | |
|---|-----|
| Le premier Navigateur de Gessner , en deux chants , traduit de l'anglais en français. | 279 |
| Musarion , ou la Philosophie des Graces , poème traduit de l'allemand de <i>Wieland</i> . | 200 |

P O É S I E A N G L A I S E .

| | |
|--|----|
| Temple de la nature , poème anglais , par M. Darwin. | 95 |
|--|----|

T H É A T R E S .

| | |
|---|-----|
| Six Tragédies de Pierre Corneille , retouchées pour le théâtre. | 279 |
| Les Adelphe de Térence et le Ion d'Euripide , joués au théâtre de Weimar. | 90 |

T H É A T R E D E S A R T S .

| | |
|------------|-----|
| Semiramis. | 550 |
|------------|-----|

T H É A T R E F A Y D E A U .

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Le Retour. | 260 |
| Une Folie. | <i>Ibid.</i> |
| La Statue , ou la Femme avare. | 405 |

T H É A T R E L O U V O I S .

| | |
|-------------------------|-----|
| Les deux Mères. | 258 |
| Un Tour de jeune homme. | 406 |

T H É A T R E D U V A U D E V I L L E .

| | |
|---|-----|
| René Lesage , ou Voilà bien Turcaret. | 260 |
| Le Congé , ou la Fête du vieux Soldat. | 261 |
| Le Peintre français à Londres. | 262 |
| Pannard. | 407 |
| Lasthénie , ou une Journée d'Alcibiade. | 557 |

| B E A U X - A R T S . | |
|---|--------------|
| Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts, rédigées par le C. <i>London</i> . | 280. 427 |
| Du Laocoon, ou des Limites respectives de la poésie et de la peinture, traduit de l'allemand de Lessing; par C. <i>Vunderbourg</i> . | 281 |
| Tableau de <i>Callot</i> , dont le sujet est une allégorie au 13 brumaire. | 402 |
| Galerie nationale de l'art, établie près de La Haye. | 501 |
| Principaux Tableaux qui y sont exposés. | 502 |
| Figures d'animaux, publiées par le lord <i>Somerville</i> , MM. <i>Ward</i> , <i>Lawrence</i> et <i>Moorcroft</i> . | 94 |
| Statue de Persée; par le sculpteur <i>Canova</i> à Rome. | 101 |
| A R C H I T E C T U R E . | |
| Des points d'appuis indirects dans la construction des bâtimens; par Charles-François <i>Viel</i> . | 289 |
| Archéologie de l'architecture des Grecs et des Romains; par M. <i>Stieglitz</i> (en allemand). | 565 |
| M U S I Q U E . | |
| Rapport d'une commission sur deux nouveaux instrumens appelés Sono-mètre, inventés par le C. <i>Montu</i> . | 405 |
| Invention relative au plain-chant, faite par M. <i>Horstig</i> . | 89 |
| Les Quatre Saisons de <i>Thompson</i> , mises en musique par <i>Haydn</i> , exécutées à Berlin. | 81 |
| R O M A N S . | |
| Bélinda, conte moral de madame <i>Edgewort</i> . | 427 |
| Aaba, ou le Triomphe de l'innocence, suivi de la Vallée de Tempé. | 428 |
| La Soirée d'été; par M. <i>Lewis</i> . | <i>Ibid.</i> |
| Histoire d'un Perroquet, écrite sous sa dictée, et publiée par H. A. <i>Chaise</i> . | <i>Ibid.</i> |
| Æsopé au bal de l'Opéra. | 429 |
| Les Abdérites de <i>Wieland</i> , trad. par le C. <i>Labauve</i> . | 566 |
| Clémence; par madame Antoinette <i>Legroin-la-Maisonueve</i> . | 282 |
| M E L A N G E S . | |
| OEuvres diverses de P. L. <i>Lacretelle aîné</i> . | 284 |
| Lettres inédites d'Henry IV et de plusieurs personnages célèbres; par le C. <i>Sérieys</i> . | <i>Ibid.</i> |
| Soirées de Ferney. | <i>Ibid.</i> |
| Voyage au mont Pila, sur les bords du Lignon et dans une partie de la ci-devant Bourgogne. | <i>Ibid.</i> |
| Journal général de la littérature de la France. | 287 |
| Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle Littérature française. | 144 |
| Nouveaux Mélanges extraits des manuscrits de madame <i>Necker</i> . | 551 |
| OEuvres de <i>Plutarque</i> , traduites par J. <i>Amyot</i> . | 429 |
| Mémoires des Sociétés savantes et littéraires de la république française, recueillis et rédigés par les CC. <i>Prony</i> , <i>Parmentier</i> , etc. | 450 |
| Voyage sentimental de <i>Sterne</i> ; par <i>Paulin Crassous</i> . | 451 |
| Mémoires publiés par la Société libre d'émulation du département du Var. | <i>1b.</i> |
| L'Oracle parfait. | 452 |

E R R A T A .

P. 222, ligne première; dans la notice biographique sur feu le professeur *Lorenz*, lisez 1754 au lieu de 1784.



Table des Articles contenus dans ce Numéro.

CHIRURGIE.

Parallèle des diverses méthodes proposées pour l'extraction des Calculs vésicaux par l'appareil latéral, et Description d'un nouveau procédé préférable à tous ceux usités jusqu'à ce jour; par *Treyeran* le jeune. 435

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Notice sur un exemplaire de la Bibliothèque orientale de *d'Herbelot*. 445

GRAMMAIRE.

Lettre du C. E. B. contenant des observations sur la seconde édition des *Elémens de Grammaire de M. Sicard*. 457

BIOGRAPHIE.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de *Noël-François de Wailly*. 471

MORALE.

Ouvrages morales, ou *Maximes et Réflexions de François duc de La Rochefoucault*, précédées de sa vie, etc. 484

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Allemagne. — Société de Gœttingue. 495
 Berlin. — Académie. *Ibid.*
 Bohême. — Sur l'abbé *Vogler*. 498
 Stockholm. — Académie des sciences. 499
 Académie de peinture. 500
 Russie. — Voyages. *Ibid.*
 Hollande. — Société batave. *Ibid.*
 Société teylérienne. 501

Tableaux. 501
 Société medico-chirurgicale. 503
 Notice sur *Georges Copmans*, docteur en médecine et directeur de l'Université de *Frankeneker*. *Ibid.*
 Angleterre. — Notice sur *Thomas*, baron de *Dimsdale*, conseiller d'état, et médecin de *Catherine II.* 506
 Librairie. 510
 Livourne. — Extrait d'une lettre de Livourne du 22 mars 1802. 512

FRANCE.

Société libre du département des Deux-Sèvres. 513

PARIS.

Institut national. — Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le second trimestre de l'an 10; par le C. *Villar*. Séance publique du 15 germinal an 10. 515
 Nomination du C. *Ansse de Villolison*, dans la classe de littérature et beaux-arts. 540
 Ecole d'architecture. 541
 Société philomathique. *Ibid.*
 Promenades à la campagne, pendant la belle saison, par le C. *Jauffret*. 547
 Itinéraire de la première promenade. 549

THÉÂTRES.

Sémiramis. 550
Lasthénie, ou une Journée d'Alcibiade. 552

LIVRES DIVERS.

Mathématiques.

Arithmétique universelle de *Newton*, traduite du latin en français; par le C. *Beaudeau*. 554

Ornithologie.

Histoire naturelle des Grimpereaux, Soua-Mangas, Guits-Guits, Hé-roo-Taires et Grimpereaux d'Eu-rope, suivie de celle des Oiseaux de Paradis. 18 et 19.^e livrais. 555

Médecine.

L'Inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres; par M^{me}. *Ibid.*

Chirurgie.

Des accidens de l'extraction des dents; par le C. Duval. 556

Jurisprudence.

Manuel des nouvelles Justices de Paix; par le C. Levasseur. *Ibid.*

Education.

Le Délassement de l'Adolescence. 557

Histoire.

Histoire de Sicile, traduite de l'arabe du *Novatri*; par le C. Caussin. *Ibid.*

Antiquités.

Monumens antiques inédits, ou nouvellement expliqués; par le C. Millin. T. I. 2.^e livrais. 559
Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles, etc.; dessiné, gravé et rédigé par le C. Willemain. 10.^e livraison. 560

Voyages.

Voyage des Elèves du pensionnat de l'Ecole centrale de l'Eure, dans la partie occidentale du département. 561

Architecture.

Archæologie de l'Architecture des Grecs et des Romains; par C. L. Stieglitz (en allem.) 563

Littérature orientale.

Oupneck hat, etc.; par Anquetil-Duperron. 566

Romans.

Les Abbdites de Wieland, trad. par le C. Labaume. *Ibid.*

A V I S.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix,



